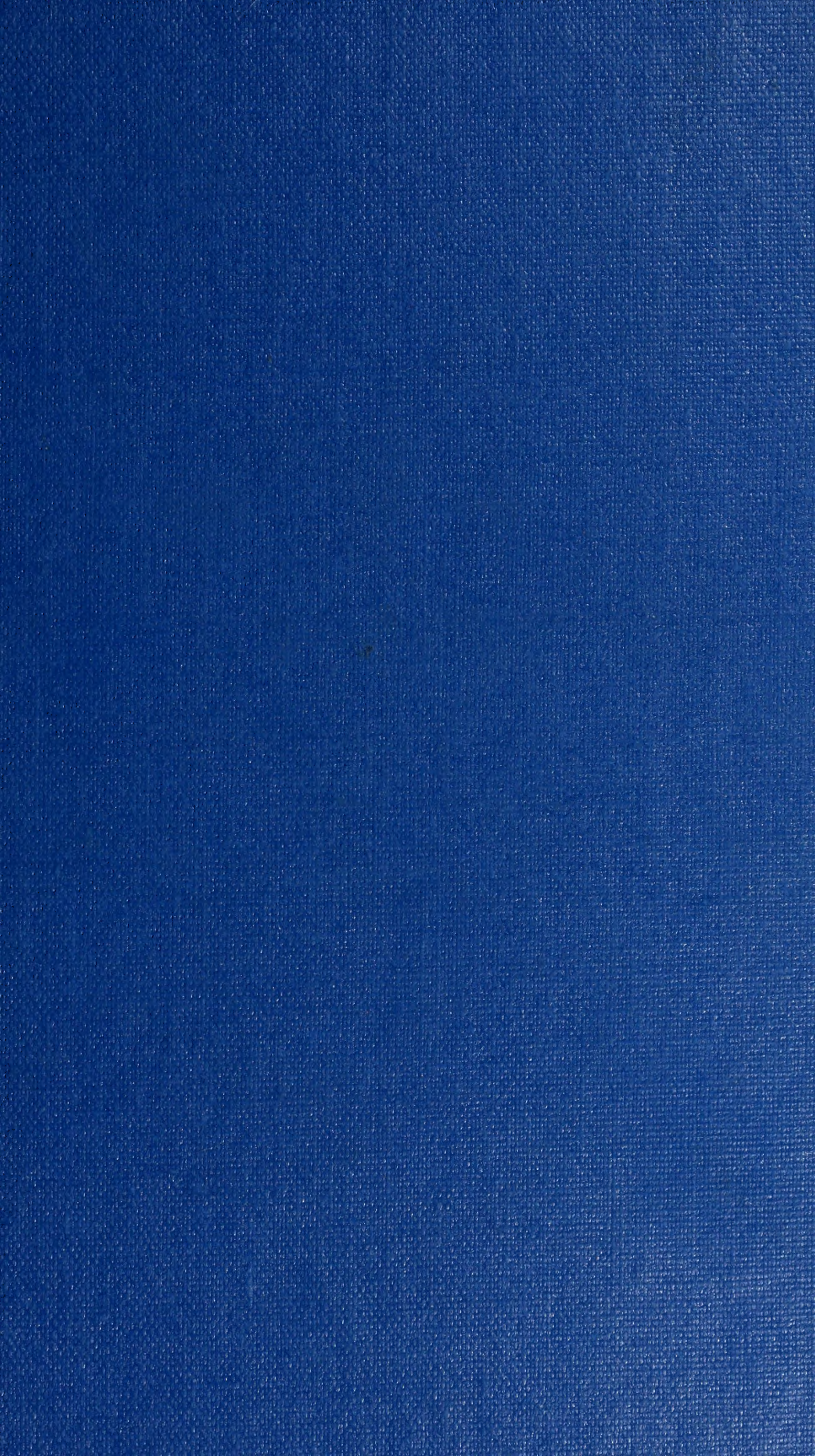


940 (27) 1

LIBRAIRIE DE LAGNY FRÈRES, EDITEURS

RUE CASSETTE, 12, PARIS

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE

DE

L'EMPIRE ROMAIN

AVEC

UNE INTRODUCTION SUR LA RÉVOLUTION ROMAINE

PAR M. LAURENTIE

Quatre Volumes in-8. — Prix : 24 fr.

OUVRAGES DE M. LAURENTIE

HISTOIRE DE FRANCE, 2ᵉ édition, revue, corrigée et augmentée. 8 vol. in-8.. 40 fr.

LA MÊME. 8 vol. grand in-18 anglais. 2ᵉ édition . . . . 28 fr.

HISTOIRE DU CONSULAT, DE L'EMPIRE ET DE LA RESTAURATION. 2 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Ces deux volumes, qui forment le complément de la première édition de l'histoire de France du même auteur, se vendent séparément.

DE LA DÉMOCRATIE ET DES PÉRILS DE LA SOCIÉTÉ. Grand in-32. . . . . 1 fr.

DE L'ESPRIT CHRÉTIEN DANS LES ÉTUDES. In-8.. . . . . 4 fr.

DE L'ÉTUDE ET DE L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES. In-8. 2ᵉ édition. . . 6 fr.

HISTOIRE DES DUCS D'ORLÉANS. 4 vol. in-8. . . . . 24 fr.

HISTOIRE, MORALE ET LITTÉRATURE. 2 vol. in-8. Iᵉʳ vol. Historiens latins. 2ᵉ édition. — IIᵉ vol. Fragments d'histoire, de morale et de littérature. — Prix des deux volumes. . . . . 14 fr.

INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE. 2ᵉ édition. In-8.. . . . . 7 fr. 50

LETTRES SUR L'ÉDUCATION DU PEUPLE. Grand in-32. 2ᵉ édition. . . . . 1 fr.

LETTRES A UN PÈRE SUR L'ÉDUCATION DE SON FILS. 3ᵉ édit. Gr. in-32. 1 fr 50

LETTRES A UNE MÈRE SUR L'ÉDUCATION DE SON FILS. 2ᵉ éd. Gr. in-32. 1 fr. 50

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. In-8.. . . . . 1 fr.

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. Lettres à M. Thiers. Brochure in-8. . . . . . 10 c.

METHODUS NOVA INSTITUENDÆ PHILOSOPHIÆ. Secunda ed. In-32. . . . 1 fr. 20

LA PAPAUTÉ. Réponse à M. de Tutcheff, conseiller de S. M. l'empereur de Russie. Grand in-32. . . . . 1 fr.

LES ROIS ET LE PAPE. In-8. . . . . 1 fr.

ROME. In-8. . . . . 1 fr.

UN CHAPITRE DE RHÉTORIQUE. De la convenance du style. In-32. . . . . 60 c.

BIBLIOTHEQUE CHOISIE

PAR UNE

SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, SOUS LA DIRECTION DE M. LAURENTIE

24 vol. in-18. — Prix: 40 fr.

Choix de Dialogues des morts, de Lucien, de Fontenelle et de Fénelon, avec une préface par M. Laurentie. . . . . 3 fr.

Choix de Fabliaux, avec une préface par M. A. . . . . 1 fr. 50

Choix de Plutarque, traduction d'Amyot, avec des notes et une notice sur Plutarque, par M. Laurentie. . 1 fr. 50

Choix de Poésies contemporaines (Lamartine, Victor Hugo, C. Delavigne, Alfred de Vigny, etc., etc.), avec une introduction par M. J. Janin. . 1 fr. 50

Chronique de B. du Guesclin, précédée d'une notice bibliographique, collationnée et annotée par M. Francisque Michel, de l'Ecole des Chartes. . 3 fr.

Esprit (l') **de Montaigne**, avec une préface par M. Laurentie. . . . . . 3 fr.

Fablier (le) **français**, ou Choix des fabulistes français qui ont précédé et suivi la Fontaine, avec une introduction et des notes par M. Hippolyte Fauche. . 1 fr. 50

Fragments d'Hubert sur les abeilles, avec une préface et une introduction par M. le docteur Meyranx, professeur d'histoire naturelle. . . . 1 fr. 50

Histoire du bon chevalier sans paour et sans reprousche, ouvrage en style gothique très-intelligible, et d'une naïveté charmante, avec une préface par M. Michaud, de l'Académie française.. . . . . 3 fr.

Histoire de saint Loys (saint Louis), par sire Jéhan de Joinville, avec plusieurs pièces curieuses et inédites, précédée d'une notice bibliographique, et collationnée par M. Francisque Michel, de l'école des Chartes.. . . . 1 fr. 50

Historiens latins, avec une introduction par M. Laurentie. . . . . . 3 fr.

Jeune (le) **officier**, ou Voyage dans l'Indoustan, traduit de l'anglais de madame Hofland, par madame E. Maccarthy.. . . . . 1 fr. 50

Lettres d'Euler, avec une préface par M. Laurentie.. . . . . 3 fr.

Lettres des femmes célèbres de France pendant le siècle de Louis XIV, choix précédé d'une introduction et de notices sur toutes les femmes dont il se trouve des lettres dans ce volume, par M. Danielo. . . . . 1 fr. 50

Lettres de milady Montague, traduction de M. Anson, avec des notes et une notice sur milady Montague, par M. E. Henrion. . . . . 1 fr. 50

Lord Byron et Thomas Moore, traduits par M. A. Pichot et madame Belloc, avec une préface par M. Ch. Nodier.. . . . . 3 fr.

Œuvres choisies de madame de Lambert, avec une notice par M. Laurentie.. . . . . 1 fr. 50

Poésies anglaises, choix, traduction et notices par MM. Aug. Soulié et Eug. Henrion; un chant traduit par M. de Chateaubriand. . . . . 3 fr.

Poésies orientales, traduites en prose et en vers par plusieurs membres des sociétés asiatiques de Paris, de Londres, etc.; précédées d'une introduction par M. Francisque Michel, de l'Ecole des Chartes. . . . . 1 fr. 50

Poésies (Choix de) **de Ronsard et de Régnier**, avec une introduction par M. Gérard. . . . . 1 fr. 50

Poëtes allemands, introduction et traduction de M. Gérard. . . . . . 3 fr.

Sterne et Mackensie. Morceaux choisis et traduits par M. Eugène Henrion, avec une notice sur chaque auteur par M. J. Janin. . . . . 1 fr. 50

Tableaux anecdotiques de la littérature française, depuis François I[er] jusqu'à nos jours; par M. J. Janin. . 3 fr.

Trois (les) **Conjurations** : Fiesque, Walstein, les Espagnols contre Venise, avec des notes par MM. Laurentie et Ch. Nodier. . . . . 2 fr.

Chaque volume forme un ouvrage et se vend séparément.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE

DE

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS

ET DE

L'ORLÉANISME

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE

DE

LOUIS-PHILIPPE

D'ORLÉANS

ET

DE L'ORLÉANISME

PAR

J. CRÉTINEAU-JOLY

TOME PREMIER

PARIS
LAGNY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
12, RUE CASSETTE, 12

1862

Tous droits réservés.


LIBRARY
JUN 24 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
268
C92
t.1

AVANT-PROPOS

DE L'AUTEUR

« Je conjure ceux qui liront ce livre de ne pas se scandaliser à cause de tant de malheurs; mais de se convaincre que ces malheurs sont arrivés, non pour la ruine, mais pour le châtiment de notre nation. »

(*Machabées*, liv. II, chap. VI, verset 12.)

HISTOIRE

DE

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS

ET DE

L'ORLÉANISME

CHAPITRE PREMIER

LES D'ORLÉANS

Influence du titre de duc d'Orléans. — Philippe de Valois, premier duc d'Orléans. — Il prend la fuite à la bataille de Poitiers. — Louis d'Orléans et Isabeau de Bavière. — La folie de Charles VI. — Armagnacs et Bourguignons. — Simon Caboche et les Écorcheurs. — Jean sans Peur et le duc d'Orléans. — La guerre civile. — Dunois, le bâtard d'Orléans, et le poëte Charles d'Orléans. — Valentine de Milan et ses douleurs. — Révolte du duc d'Orléans qui sera Louis XII. — Charles IX est duc d'Orléans. — Gaston d'Orléans. — Son caractère. — Gaston et le cardinal de Richelieu. — Ses complots et ses intrigues. — Il dénonce et livre ses amis. — Sa cupidité. — Il trame avec l'étranger. — La Fronde et Gaston. — Philippe d'Orléans et Henriette d'Angleterre. — Ses mignons et sa nullité. — Louis XIV et son siècle. — Portrait de Philippe d'Orléans. — L'abbé Dubois et l'éducation d'un prince. — Études et plaisirs de Philippe. — Ses premières campa-

pagnes. — Accusations portées contre lui. — Philippe en Italie et en Espagne. — La mort dans la famille royale. — Les malédictions du peuple et la justice du Roi. — Philippe, régent de France. — Sa politique. — Alliance avec l'Angleterre. — Law et son système financier. — L'agiotage et la chambre ardente. — Les jeux de Bourse et les rapides fortunes. — Chute du système. — Les Anglais et l'abbé Dubois. — Jacques Stuart et le guet-apens. — Albéroni en face de Dubois. — L'Espagne et la France. — Conspiration de Cellamare. — Mademoiselle de Valois et le duc de Richelieu. — Les complaisances paternelles du Régent. — Ses sévérités contre la noblesse de Bretagne. — La peste de Marseille. — Le pape Clément XI et le Régent. — Charité de l'un, insouciance de l'autre. — Les scandales de la régence. — Sodome et Gomorrhe. — La duchesse de Berry. — *Philippiques* de Lagrange-Chancel. — Un bon mouvement de Philippe. — Sa mort. — Le duc d'Orléans, son fils, honnête homme. — D'Orléans-Montesson. — La duchesse d'Orléans, mère du citoyen Égalité.

A partir du quatorzième siècle, les rois de France prirent l'habitude de donner à leurs fils puînés le titre de duc d'Orléans, et, par une fatalité que les historiens n'ont pas assez fait ressortir, ce titre a toujours été aussi funeste à la maison régnante qu'au pays lui-même. Tous les princes qui portèrent le nom de duc d'Orléans sont marqués d'un sceau particulier. Qu'ils appartiennent aux Valois, aux Valois-Angoulême ou aux Bourbons, la différence d'origine ne modifie point leur caractère et leur mauvais génie. Nés sur les marches du trône et le convoitant toutes les fois qu'ils peuvent souffler sur le Royaume l'esprit de désordre et d'anarchie, ils n'apparaissent dans les troubles civils que comme d'infatigables séditieux. Dans les guerres au dehors, ce sont de timides satellites de l'étranger. Ils penchent d'instinct vers la Révolution. C'est par

l'Orléanisme qu'elle commence, c'est par l'Orléanisme qu'elle se perpétue; car, ainsi que parle Bossuet[1], « il n'est pas arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédents. »

Et ce n'est point à un individu ou à un rameau isolé des diverses branches royales, célèbres sous la dénomination de ducs d'Orléans, que cette fatalité semblera s'attacher. Elle est l'apanage de tous; elle leur crée à tous un privilége de mécontentement intérieur ou de révolte patente. Quand ils ne peuvent conspirer à ciel découvert, ils essayent de trahir à portes closes. Si, dans cette longue lignée de princes, il s'en trouve par hasard quelques-uns doués de certaines vertus négatives, ne vous étonnez pas de les voir par là même dénués de toute espèce de talents. C'est à ce prix qu'ils eurent la rare prérogative d'annihiler le vice inhérent à leur nom.

Dans la variété et la complication des hommes et des événements qui forment les annales de France, — annales dont aucun écrivain n'a pu encore saisir l'ensemble, — ce nom d'Orléans se dégage avec de lugubres images, d'implacables ambitions et d'incessants complots. C'est le résumé de nos guerres civiles, l'explication de nos discordes nationales et l'appendice de la Révolution. Tristes récits, qu'en sacrifiant, comme dit Tacite, les haines privées à l'intérêt général, *privata odia publicis utilitatibus remittere*, nous com-

[1] *Discours sur l'histoire universelle,* IIIe partie, p. 2.

mençons dans la vérité et que nous achèverons dans la justice, pour la honte des uns, pour la gloire des autres et l'enseignement de tous. L'historien, en effet, ne doit pas seulement être un témoin, il faut qu'il soit un juge.

Le premier prince qui paraît dans les fastes de la monarchie avec le titre de duc d'Orléans (1336), est Philippe de Valois, fils de Philippe VI, roi de France. Au milieu de la lutte à mort, lutte patriotique et royale, que le peuple et le souverain engagent contre l'Anglais, prenant partout pied sur le territoire, ce frère puîné de Jean II passerait inaperçu si, à la bataille de Poitiers, il n'eût pas donné à son corps d'armée le signal de la fuite. C'était laisser à la merci du prince Noir les valeureux qui, rangés autour de la bannière nationale, combattirent jusqu'à extinction avec Jean le Bon, leur maître et leur modèle.

Le seul souvenir qui reste du premier duc d'Orléans se rattache donc à un désastre. Ce Philippe s'éteignit sans postérité; c'est sur la tête de Louis, second fils de Charles V, le Sage, que va passer le titre. Par les grands hommes de guerre ou d'État dont ce Roi eut le bonheur de s'entourer, la France a reconquis ses provinces et réparé ses maux. De nouvelles calamités vont encore fondre sur elle; c'est à Louis d'Orléans qu'elle les devra.

Quand Christine de Pisan veut tirer l'horoscope de ce frère de Charles VI, doué comme lui de tous les dons de la nature et de l'esprit, elle s'exprime en ces

termes : « Bel est de corps et a très-doulce et bonne phizonomie, gracieux en ses esbatemens; ses riches et genz abillemens bien lui siéent... Assés pourroye dire de cestui prince sage en jeune aage, de laquel chose on peut jugier par ce que on voit de luy, se il vit jusques au temps de viellece, ce sera prince de moult grant excellence, par qui maints grans biens seront faicts. »

Ces promesses d'heureux avenir, qu'une femme de génie a consignées dans ses manuscrits, auraient pu se réaliser pour les deux frères. Mais, durant leur minorité, les oncles du Roi, après s'être disputé le pouvoir, précipitèrent la France dans d'inexprimables ruines. Louis d'Orléans se fit un art de continuer et d'augmenter tant de malheurs. Mûr pour le crime dès la jeunesse, il abandonne Valentine de Milan, sa femme, et porte le deuil et le désespoir dans le cœur du Roi. Isabeau de Bavière était née avec toute sorte de séductions et de mauvais penchants. Louis d'Orléans les pressentit; par ambition il devint incestueux.

Plein de faiblesse pour son frère et d'amour pour la reine, Charles VI se plongea dans une noire mélancolie dont le secret est connu. Sa raison s'égarait par moments; Louis comprit qu'une secousse pouvait la faire disparaître à tout jamais. Dans une fête donnée à l'hôtel Saint-Pol, quelques personnages déguisés en satyres et enduits d'étoupes et de poix font leur joyeuse entrée. Au nombre de ces masques se trouve le souverain. Une imprudence, un calcul plutôt communique

le feu aux matières inflammables dont ils étaient couverts. L'incendie se propage et c'est le duc d'Orléans qui l'alluma, et c'est le Roi qui, durant toute sa vie, en restera le plus triste martyr. L'aliénation mentale se déclare. Le duc d'Orléans, qui, selon une expression de Mézeray, « profitoit de tout, » s'empare de la justice, de l'autorité et de la puissance. Il se fait de la spoliation une arme meurtrière et une fortune colossale.

A la vue de ce prince qui accumule crimes sur crimes, et qui, le même jour, passe d'une orgie à une trahison, d'une lâcheté à une félonie, les peuples n'osent plus renfermer leur indignation au fond de leurs âmes. Cette indignation éclate en cris d'horreur, de faim et de honte. D'Orléans sourit à ces misères dont il est l'auteur. La France gémit sous la tyrannie de l'Anglais; elle est en proie à toutes les rivalités, à tous les opprobres, à toutes les dévastations. Armagnacs et Bourguignons, Écorcheurs et Cabochiens[1] divisent le Royaume en partis et en factions. A chaque heure le sang coule; à chaque minute la loi est outragée. Louis d'Orléans, sans cesse ivre de voluptés et d'ambitieux projets, n'a pas le temps d'écouter les murmures du peuple. Déjà fanfaron de vices, comme d'autres qui plus tard jouiront de son héritage, il se

[1] Simon Caboche, boucher de Paris, l'un des hommes les plus entreprenants et les plus cruels de ce siècle, avait donné son nom à une compagnie de cinq cents bouchers qui désolèrent la capitale du Royaume sous prétexte de lui assurer la liberté et la paix.

crée de la perversion une sorte d'honneur, et de la haine des autres un plaisir. Il a soulevé contre lui les passions les plus opposées. La multitude le couvre de huées; les princes le tiennent en mépris. Sa femme seule, Valentine de Milan, semble vouloir, à force de miséricordieux amour, faire naître un saint remords dans les corruptions de ce cœur. Comme auprès de tous les d'Orléans trop gangrenés, il y a déjà une femme légitime cherchant par ses vertus à expier tant de scandales. A cette épouse, à cette mère désolée, d'Orléans prodigue le sarcasme et l'outrage.

Il avait un rival en Jean sans Peur, duc de Bourgogne; il s'en fait un implacable adversaire. Parmi les portraits des femmes qu'il a séduites, Louis d'Orléans affiche celui de la duchesse de Bourgogne. C'est à Jean sans Peur lui-même qu'il montre ce témoignage d'une insolente et menteuse folie. Le vase était plein, il déborda. Le 23 novembre 1407, d'Orléans périt sous les coups de dix-huit assassins dont la vengeance du duc de Bourgogne avait armé le bras.

Dans cette époque de vertiges et d'attentats, les drames se succèdent avec une rapidité inconcevable. On s'égorge ou l'on se pille, on se trahit ou l'on blasphème; et si l'écusson des d'Orléans se trouve enfin avec Jeanne d'Arc à la peine et à l'honneur pour délivrer la France de la domination anglaise, c'est à un bâtard qu'il devra cette faveur de la fortune, bien rare chez les princes de ce nom.

Jean, illustre dans les annales de la monarchie et

de la chevalerie sous le nom de comte de Dunois, était l'enfant adultérin de Louis d'Orléans. Frère d'armes des la Trémouille, des Xaintrailles, des Graville et des Lahire, Dunois combattit pour la France, tandis que le duc Charles d'Orléans, fils légitime de Louis, proposait aux Anglais de leur céder les plus belles provinces du royaume afin de racheter sa liberté. Il les leur vendait dans l'unique espérance de pouvoir les habiter. Charles d'Orléans, né de cette poétique Valentine, dont les vertus et les angoisses sont encore vivantes dans le souvenir, avait autant souffert du corps que de l'esprit. Tombé entre les mains de l'ennemi à la bataille d'Azincourt, il fut si déplorablement atteint de la maladie du pays que, pour vivre et mourir sur les bords de la Loire, il consentit à en faire l'apanage des Lancastre. Les émotions de la patrie absente développèrent chez cet infortuné l'abandon des sentiments les plus naturels. Il pleurait, il priait, et la douleur le sacra poëte. Les vers tendrement monotones de cet Ovide royal, chantant ses *Tristes* sous les brumes de la Tamise, firent oublier à ses concitoyens les trahisons que vingt-cinq ans de captivité n'auraient jamais excusées[1].

[1] Une des plus touchantes élégies de ce prince est, sans contredit, celle qu'il adresse à la France elle-même. Nous avons cru devoir la reproduire parce qu'elle n'est pas sans rapport indirect avec la situation présente.

> France ! jadis on te souloit nommer,
> En tous pays, le thrésor de noblesse,
> Car un chasc'un pouvoit en toy treuver
> Bonté, honneur, loyaulté, gentillesse,

Entre Dunois, son frère, glorieusement bâtard, et son fils Louis XII, le Père du peuple, Charles d'Orléans a mérité tous les pardons; mais Louis XII lui-

Clergie, sens, courtoisie, proësse.
Tous estrangiers amoyent te suïr;
Et maintenant voy : que j'ay desplaisance
Qu'il te convient maint grief mal soustenir,
Tres chrestyen, franc royaulme de France.

Scès-tu dont vient ton mal? A vray parler
Congnois-tu point pourquoy es en tristesse?
Conter le veuil, pour vers toy m'acquitter :
Escoutte moy et tu feras saigesse :
Ton grant orgueil, glotonnie, paresse,
Convoitise sans justice tenir
Et luxure, dont as eu habondance,
Ont pourchacié vers Dieu de te pugnir
Très chrestyen, franc royaulme de France.

Ne te veuilles pourtant desesperer
Car Dieu est plein de mercy à largesse;
Va en vers lui sa grace demander,
Car il t'a fait déjà piéça proumesse.
Mais que fasse ton advocat humblesse,
Que très joyeux sera de toy guérir.
Engtièrement metz en luy ta fiance.
Pour toy et tous voulu en croix mourir,
Très chrestyen, franc royaulme de France.

Souviengne-toy comment voult ordonner
Que criasses : Montjoye ! par lyesse,
Et qu'en escu d'azur deusses porter
Trois fleurs de lys d'or; et pour hardiesse
Former en toy, t'envoya sa haultesse,
L'oriflamme qui t'a fait seigneurir
Tes ennemis. Ne metz en oubliance
Telz dons haultains dont il peut t'enrichir,
Très chrestyen, franc royaulme de France.

En oultre plus, te voulu envoyer
Par ung colomb, qui est plein de simplesse,
La unction dont doibz tes royz sacrer,
Afin qu'en eulz dignité plus encroisse;
Et plus qu'à nul, t'a voulu sa richesse
De reliques et corps saints départir.

même subit cette fatalité inséparable des d'Orléans. Il conspire sous la minorité de Charles VIII ; il veut disputer le pouvoir à la régente Anne de Beaujeu. « Cette

Tout le monde en a la cognoissance ;
Soye certain qu'il ne te veult faillir.
Très chrestyen, franc royaulme de France.

Cour de Rome si te fait appeler
Son bras dextre, car souvent de destresse
L'as mise hors; et pour ce approuver,
Les papes font te seoir seul sans presse
A leur dextre ; — ce droict jamais ne cesse.
Et pour ce, doyt fort pleurrer et gémir
Quant tu desplais à Dieu qui tant t'avance
En tous estatz, lequel deusses cherir,
Très chrestyen, franc royaulme de France.

Quels champions souloit en toy treuver,
Chrestienté? — Jà ne fault que l'expresse.
Charlemaine, Rolant, et Ollivier
En sont temoings, pour ce, je n'en délaisse,
Et saint Loys, roy, qui fist la rudesse
Des Sarrazins souvent anéantir
En son vivant, par travail et vaillance.
Les croniques le monstrent sans mentir,
Très chrestyen, franc royaulme de France

Dieu a les bras ouvertz pour t'accoler,
Prêt d'oublier ta vie pescheresse;
Requier pardon; bien te vendra aider
Nostre-Dame, la très puissant' princesse
Qui est ton cry et que tiens pour maistresse,
Les saints aussi te vendront secourir
Desquels les corps font en toy demourance.
Ne veuilles plus en ton peschié dormir,
Très Chrestyen, franc royaulme de France.

Et je, Charles duc d'Orléans, rimer
Voulu ces vers, au temps de ma jeunesse :
Devant chascun le vueil bien advouer,
Car prisonnier les fis : je le confesse.
Priant à Dieu que avant qu'aye vieillesse
Le temps de paix partout puist advenir,
Comme de cœur j'en ay la desirance,
Et que veoye tous tes maux brief finir,
Très chrestyen, franc royaulme de France.

princesse était, au dire de Brantôme, fine et déliée, s'il en fut oncques, et vraie image en tout de Louis XI, son père. » Les mœurs s'adoucissaient : un intervalle séculaire de galanterie chevaleresque et de courtoisie raffinée allait séparer la barbarie des Chaperons blancs de la barbarie du Bonnet rouge. Le duc d'Orléans se fit à l'image de son siècle. Il aima, il intrigua, il cabala, il courut aux armes, il se révolta même, jouant tantôt avec l'œil et tantôt avec le feu. Néanmoins le principe de ses rébellions était un dernier hommage de fidélité au souverain.

Quand Louis XII fut élevé au trône par droit d'hérédité, il proclama qu'un roi de France ne devait pas venger les injures d'un duc d'Orléans. C'était un facile oubli que ses annalistes se plurent trop à célébrer, surtout en l'imitant. Saint-Gelais, l'un d'eux, ne craint pas de rendre la royauté complice des révoltes. Saint-Gelais raconte donc : « Et est tout vray qu'en ce temps-là le dict roy Charles dit plusieurs fois à messire Georges d'Amboise, qui disoit les heures avec luy, et pour lors étoit évêque de Montauban, qu'il mandast à mon dict seigneur qu'il poursuivît son entreprise, et qu'il voudroit estre avec luy. Et estant au bois de Vincennes, il dit à monseigneur Dunois assez souvent : « Mon oncle, emmenez-moi, je voudrois estre hors de « cette compaignie. » Pourquoi il est bien à croire que ce qui se fit, ce fut du vouloir du dict roy Charles. »

Faire trophée aux princes qui règnent de leurs er-

reurs passées et les tourner à leur avantage, est un privilége que les écrivains, inamovibles courtisans de tout ce qui dure, acceptent et consacrent sans discussion. Ce privilége pourtant ne doit pas trop empiéter sur la vérité. Or la vérité est que jeune, brillant et peu maître de ses inclinations romanesques, ce duc d'Orléans eut ses mauvais jours; mais, dans une captivité de quatre ans, à Bourges, seul avec son médecin, Salomon de Bombelles, il utilisa cette solitude forcée pour nourrir son âme de l'étude des lettres et des sciences. La prison lui inspira l'amour du pays; elle lui mit au cœur la passion des grandes choses; elle le prépara à devenir le Roi, père du peuple.

La branche des Valois-Angoulême occupe le trône. François Ier crée duc d'Orléans Henri, son second fils, l'amoureux de quinze ans de Diane de Poitiers. Henri d'Orléans se trouve dauphin par la mort de son frère aîné, il transmet son apanage à Charles, troisième fils de François Ier. A la bravoure du soldat ce prince joignait une beauté de femme. Sa haute raison devançait les années. Dieu ne permit point que, par une exception unique, il honorât longtemps le titre dont il était revêtu. Il mourut pleuré et regretté de tous; puis le nom de duc d'Orléans est accordé à Charles Maximilien, qui sera dans les fastes de la France le Charles IX de la Saint-Barthélemy. Par une chance singulièrement malheureuse, l'apanage d'Orléans n'a été dévolu qu'une seule fois à une femme; ce fut Catherine de Médicis qui l'obtint.

Les Bourbons succèdent aux Valois. Henri IV a vaincu la Ligue et l'Espagne. Triomphe encore plus difficile; il s'est vaincu lui-même, en acceptant de bonne foi et selon la volonté du pays le dogme catholique dont les erreurs calvinistes avaient momentanément écarté sa famille de Navarre. Avec un esprit admirable d'ordre, d'apaisement et de justice, avec une connaissance du caractère national qui ne sera jamais surpassée, le Béarnais a mené à bonne fin de sages entreprises. Il en prépare à tête reposée de plus merveilleuses, car il sait que la hâte est imprudente et aveugle. C'est véritablement le roi que Virgile a peint dans son *Énéide*[1] :

..... Nobis quo justior alter,
Nec pietate fuit, nec bello major et armis.

Tout à coup ce prince qui a si gaiement affronté la mort sur vingt champs de bataille et tant de fois défié le poignard des assassins, expire frappé par un bras fanatique. Ravaillac ferme l'ère des régicides s'autorisant du prétexte de la Religion, malgré la Religion elle-même. Quand cette ère du meurtre se rouvrira, ce sera pour le compte de l'idée démagogique. La Révolution bénéficiera du crime; elle en glorifiera les auteurs, tout en maudissant les Ravaillac qu'elle imite.

Des temps nouveaux avaient enfanté des combinaisons nouvelles. Henri IV sentait la nécessité de modi-

[1] *Æneidos*, lib. I, vers 543 et 44.

fier la vieille constitution du Royaume et de changer sa politique extérieure. Le cardinal de Richelieu se mit à l'œuvre pour accepter cet héritage du bon Henri. Mais alors apparaît un duc d'Orléans. Gaston, plus connu sous le nom de MONSIEUR[1], se destine à un rôle de héros qu'avec les indécisions de son caractère et ses alternatives de révolte et de faiblesse, de calme et de bruit, il jouera éternellement sans dignité. Cette existence de va-et-vient continu, ce besoin de toujours remuer et de machiner sans cesse, en ne sachant ni attaquer ses ennemis à visage découvert, ni protéger ses amis qu'il compromet par insouciance ou par peur, tout cela a quelque chose de profondément triste. Tout cela jette sur cette vie si pleine d'agitations stériles une ombre d'étrange petitesse.

Ce prince qui, selon le témoignage du cardinal de Retz[2], « entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'y entraînaient, et qui en sortit toujours avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir, » voulait lutter de grandeur, d'habileté et de puissance avec le maître que Louis XIII s'était imposé. Les frivolités de Gaston, ses mesquines jalousies, ses dépits, ne pouvant

[1] Dans l'ancienne monarchie, ce titre de MONSIEUR par excellence se donnait au frère du Roi pour le distinguer de tous les princes qu'on monseigneurisait. Il fut, pour la première fois, accordé à Gaston, et n'a été porté après lui que par Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, par le comte de Provence, frère de Louis XVI, et par le comte d'Artois, frère de Louis XVIII.

[2] *Mémoires du cardinal de Retz*, tom. Ier, pag, 256.

jamais s'élever à la colère, sont bien pâles en face de la terrible figure du cardinal de Richelieu. Le ministre domine le frère du Roi de tout le despotisme de sa volonté, il l'écrase de son génie. Dans ses *Mémoires*, lorsque la plume à la main, le cardinal se place en présence de Dieu et de la postérité, et qu'il écrit une page, cette page est plutôt une excuse qu'une condamnation.

Comme tous les d'Orléans, Gaston était insatiable. Il sollicitait pour lui, il intriguait pour les autres, il prenait de tous côtés. Ses flatteurs, aussi avides que le flatté, ne manquaient jamais de spécieuses raisons historiques pour l'amener à grossir ses apanages. « Méchants esprits, ajoute Richelieu dans ses *Mémoires*[1], qui entretenaient Monsieur de pareils exemples, lui représentant l'avantage que les princes avaient tiré des outrages qu'ils avaient faits aux rois leurs frères et à leur État, et lui passant sous silence la fin malheureuse que Dieu, pour punition de leurs crimes, avait donnée à leur vie, et faisaient briller aux yeux de Monsieur l'éclat de quelque grandeur qu'ils avaient extorquée de leurs frères, sans lui faire connaître les rébellions et les ruines par lesquelles, à leur propre honte, ils y étaient parvenus. »

Gaston, à son insu, pour ainsi dire, encourait donc la malédiction que le cardinal de Richelieu voit adhérente au nom d'Orléans; Gaston ne fit rien pour écarter

[1] *Collection de mémoires*, 2e série, t. VIII, pag. 60.

de sa tête cette malédiction. Il laisse périr sur l'échafaud son ami Henri de Talleyrand, comte de Chalais, et, pendant ce temps, il souscrit à un mariage contre lequel il a toujours protesté. Gaston, qui n'aime pas le sang, mais qui le laisse couler pour sa cause avec une incurable apathie, s'est donné des goûts pervers et des plaisirs déplorables. Tandis que Richelieu, avec une audacieuse ténacité, poursuit sa campagne contre les grands vassaux dont il veut amortir la puissance au profit de l'État, Gaston s'institue auprès du cardinal le délateur officieux de ses favoris et de ses complices. Il a la double frénésie du jeu et des pratiques secrètes. Il fonde un conseil de la *Vaurienneric*, singulière dénomination qui couvre de plus singulières habitudes, et il vit tour à tour dans les excès d'une fausse dévotion ou dans la recherche de voluptés inconnues.

La guerre va éclater en Italie. Gonzalve de Cordoue assiége Casal. Gaston, qui a épuisé tous ses motifs de mécontentement, espère en voir naître un nouveau. Il brigue l'honneur de commander l'armée française. Le refus était prévu ; il allait lui offrir un grave sujet de doléances enfantines. Le refus ne vint pas; et lorsqu'en conseil du Roi on attendait le duc d'Orléans pour lui communiquer la résolution prise, le maréchal de Schomberg se voit dans l'obligation de l'appréhender presque au corps afin de lui annoncer que son vœu est rempli. Ce vœu de la veille n'était plus celui du lendemain. Le Roi se décide à se mettre lui-même à la tête de ses troupes. Alors Gaston, qui prend plutôt souci

de ses amusements que de son honneur, se retire à Montargis, où la chasse est fort belle, ainsi qu'il l'écrit avec une aisance très-peu militaire.

Le mouvement sans but était la vie de ce duc d'Orléans. Il s'agitait pour troubler son repos et surtout celui des autres. Le cardinal de Richelieu était, tour à tour et selon le temps, la victime de ses royales taquineries ou l'objet de ses empressements les plus obséquieux. Le Cardinal affecte un superbe dédain pour d'aussi puériles menées. Quand elles s'attaquent seulement à sa personne, il les enveloppe d'un prudent silence. Mais, lorsqu'elles peuvent arriver jusqu'à menacer l'État, le lion rugit; il faut du sang pour apaiser son patriotique courroux. Du sang, soit! il en coule encore, et du plus généreux, dans les veines de la noblesse française. D'Orléans va le laisser répandre à flots.

La tête du maréchal de Marillac est tombée, comme celle de Chalais. D'autres, plus chères à la patrie, sont menacées. Gaston, ne pensant jamais à ce qu'il ferait d'un succès hypothétique, mais s'occupant d'avance d'échapper à un échec prévu, a conspiré avec l'étranger. Afin de satisfaire de ridicules ressentiments et d'ambitieuses vanités, ce proscrit volontaire rentre dans le royaume à la tête d'Espagnols et d'Allemands recrutés par ses ordres. Il a entraîné dans sa révolte Henri de Montmorency, le dernier et le plus beau de ces victorieux que la gloire sacrait connétables de père en fils. Habile diplomate qui sait compter avec le

temps et mettre à profit les passions populaires, le maréchal a fixé la prise d'armes au mois d'août 1632; Gaston s'ébranle au mois de mai. La bataille de Castelnaudary est livrée. Montmorency, auquel Gaston oublie de porter secours, reste au pouvoir de l'armée royale; il meurt sur l'échafaud de Toulouse[1]. Alors Gaston ne se jette pas aux pieds du Roi, il tombe, malgré lui, à ceux de Richelieu. Gaston invoque la paix à tout prix.

Cette paix ne fut pas mieux tenue que ses autres promesses. Pour arriver sans transition à Cinq-Mars et à de Thou, il passe à travers le complot formé par Montrésor dans le but avoué d'assassiner le cardinal de Richelieu. Gaston a repris ses intrigues avec l'Espagne; Fontrailles signe un traité en son nom et muni de ses pleins pouvoirs. Ce traité est découvert. Le Roi et son ministre, tous deux malades d'épuisement, tous deux mourants avant l'âge, se voient encore dans la nécessité de punir des coupables. Gaston, le plus incorrigible de tous, les accusait et les dénonçait. Au

[1] Le plus bel éloge qui ait été fait de cette illustre victime d'un d'Orléans se trouve dans les débats mêmes du procès instruit par la grand'-chambre du parlement de Toulouse. Les juges cachaient à peine leurs larmes, et ils éclatèrent en sanglots quand Guittaut, capitaine aux gardes, interpellé pour déclarer s'il avait reconnu le maréchal dans le combat, répondit en pleurant : « Le feu, le sang et la fumée dont il était couvert m'ont empêché d'abord de le distinguer; mais, voyant un homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, tuait encore des soldats au septième, j'ai jugé que ce ne pouvait être que M. de Montmorency. Je ne l'ai su certainement que lorsque je l'ai aperçu à terre, percé de coups, sous son cheval mort »

risque de fatiguer le mépris, il se flétrissait lui-même, et, raconte naïvement Monglat, « en considération de ce que Monsieur avait dit tout ce qu'il savait sans rien cacher, il obtint ce qu'il demandait. »

Ce d'Orléans n'ignorait pas que ses jours ne seraient jamais menacés. Il plaçait ses apanages sous la sauvegarde de la royauté, et il trahissait par faiblesse ou par cupidité. Cet abandon calculé d'un complice fut à peu près toute l'existence de Gaston. Un mot juste, mais dur, lui fit expier de pareilles défaillances. A la fin d'un carrousel, Gaston veut aider le prince de Guémené à franchir l'escalier de l'échafaud sur lequel ils étaient placés tous deux. « Ah ! s'écrie le prince, simulant une respectueuse confusion, je suis le premier que vous en ayez fait descendre. » A cause de ceux, ajoute Tallemant des Réaux[1], qui avaient eu le cou coupé pour l'honneur de lui.

L'allusion était cruellement directe; elle glissa sur ce cœur sans y laisser une trace de regret ou d'amertume.

A moins de six mois d'intervalle, la reine mère, Marie de Médicis, exilée à Cologne, le cardinal de Richelieu, son proscripteur, et le roi Louis XIII, espèce de Hamlet catholique, étaient allés rendre compte à Dieu de trois existences si diversement agitées. Un souverain de cinq ans montait sur le trône, et, tandis que le jeune duc d'Enghien, qui sera bientôt le grand

[1] *Historiettes* de Tallemant des Réaux, tome VI, page 144.

Condé, salue par la victoire de Rocroi l'avénement de Louis le Grand, Gaston, par mégarde, accorde à la Reine mère, Anne d'Autriche, quelques heures d'une douteuse fidélité. Entre ses conspirations passées et la Fronde future, il essaye d'accumuler des trésors. Il aspire à cueillir des lauriers, afin de tenir en échec la gloire naissante du prince de Condé. Il fut brave, et dans ses *Mémoires* madame de Motteville lui rend cette justice. « On l'accusait d'être timide et paresseux. J'ai ouï dire qu'il allait quelquefois dans les endroits les plus périlleux aussi avant que les simples soldats. »

Pour un fils du Béarnais, c'est un assez pauvre éloge que celui-là ; néanmoins l'histoire est heureuse de l'enregistrer, car il viendra des temps où elle sera obligée de proclamer, sans réticence, qu'un prince est un lâche dans la plus complète acception du mot.

Cependant la Fronde arrive avec ses cardinaux et ses belles duchesses. Elle a des factieux et des importants, d'héroïques capitaines et d'obscurs basochiens, des vanités de toute sorte et des gloires avortées sous toute espèce de drapeaux. C'est un pêle-mêle d'amourettes politiques, de combats sans utilité, d'intrigues sans portée, d'ambitions sans résultat, de drames sans intérêt, de cabales sans règle, de romans sans moralité, de tourbillons sans nuage et de haine sans patriotisme. L'épée est toujours prête à sortir du fourreau pour trancher les difficultés qu'un nœud de rubans relie entre elles, et l'épée ne sort jamais.

On rit et l'on se provoque ; on chante et l'on se déteste ; on se calomnie et l'on s'embrasse ; on s'aime et l'on s'injurie ; on vous porte en triomphe et l'on vous jette aux gémonies; on se brouille et l'on se raccommode ; on invoque la justice, et, à force de respects dérisoires, on arrive à faire bafouer les juges. Plus on s'explique et moins on se comprend ; on croit marcher et l'on recule ; on se trompe et l'on se cajole ; on rêve de beaux coups d'État et l'on aboutit à d'absurdes coups de tête ; on s'emprisonne et l'on se réconcilie, et plus d'une fois le donjon de Vincennes se changera en temple de l'Hymen. Le cœur d'une femme se dispute comme une place forte. Ici c'est la colère, là le plus fraternel enthousiasme, et partout la confusion. Les uns lèvent des camps, les autres forment des siéges. Les bons mots vont plus vite que les bonnes actions. Le duel est un passe-temps et l'amour un calcul. Le cardinal de Retz pouvait seul être l'Homère mitré d'une pareille débauche de guerre civile. Il a rempli sa tâche aux applaudissements de tous, et, afin de prêter quelque sérieux à tant de burlesques épisodes, le Coadjuteur déclare : « Les hommes ne se sentent pas dans ces espèces de fièvres d'État qui tiennent de la frénésie. Je connaissais des gens de bien qui étaient persuadés jusqu'au martyre, s'il eût été nécessaire, de la justice de la cause des princes. »

Mazarin, avec le génie de la ruse, comprit dès le début que ces pétulances en ébullition, — dernier reflet des guerres civiles et religieuses, suprême adieu de la

féodalité et des grands vassaux au pouvoir, — devaient être traitées avec des ménagements infinis. Il les employa sans jamais se laisser détourner de son but. Il y réussit en se soumettant et en fuyant, en divisant et en commandant. Chacun aspirait à devenir le très-humble serviteur des événements, il essaya de les diriger.

Gaston d'Orléans était distancé. Dans une pareille cohue de grandes hommes et de petites vanités, il n'avait plus rien à faire. Chaque frondeur réfléchissait son image. Au lieu de guider la multitude vers des révoltes sans terme, Gaston n'avait plus qu'à la suivre. Il flotta incertain entre la régence et les princes, entre le parlement et l'armée; il alla de Condé à Turenne, du duc de Beaufort, le roi des halles, au bonhomme Broussel, le type du futur bourgeois de Paris, de madame de Chevreuse à madame de Longueville, du cardinal Mazarin au cardinal de Retz. Il ne s'arrêta même pas devant la majestueuse figure du premier président, Matthieu Molé. Quand son expérience des mouvements populaires lui eut révélé que tout cela finirait par des chansons, ainsi que tout cela avait commencé, il établit avec le Coadjuteur le dialogue suivant. Ce dialogue, que nous abrégeons[1], résume très-bien la Fronde et le caractère de Gaston. « Ne ferai-je pas demain la guerre, et plus facilement que jamais? — Oui, Monsieur. — Le peuple n'est-il pas

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, tome III, page 299 et suiv.

toujours avec moi? — Sans doute, Monsieur. — M. le Prince ne reviendra-t-il pas à moi, si je le demande? — Je le crois, Monsieur. — L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas, si je le veux? — Toutes les apparences y sont, Monsieur. »

Et le cardinal de Retz ajoute : « Gaston sentait le ridicule de ces questions, et il ne se les permettait qu'afin qu'on le réfutât et afin de pouvoir dire ensuite qu'il aurait fait merveille si on ne l'avait retenu. »

Gaston n'avait plus de factions à fomenter et d'État à bouleverser. Il ne lui restait qu'une fille de son premier mariage; trois autres, issues d'une seconde union, épousèrent des princes étrangers. Cette fille se nommait Mademoiselle, la grande Mademoiselle, dont les amours avec Lauzun retentissent si bruyamment dans les lettres de madame de Sévigné. Cette fille a été, pour le compte de son père et pour le sien, une frondeuse déterminée. Gaston n'a plus d'amis à laisser périr sur l'échafaud. Après s'être servi du courage et des manœuvres de Louise d'Orléans, il l'abandonne et la compromet. La paix rétablie dans l'État et dans la maison royale, il suscite à Mademoiselle toutes les chicanes que peut enfanter un esprit fécond en ressources de palais. Pour ne pas rendre ses comptes de tutelle, il invente des déclinatoires qui auraient honoré le procureur le plus retors. Il plaide à toutes les juridictions, il se lamente à tous les saints, car à son temps perdu Gaston s'est improvisé dévot. Mademoiselle, qui, elle aussi, eut bien sa bonne part des étranges cupidi-

tés et des ambitions fantasques dont les d'Orléans sont poursuivis, Mademoiselle, en parlant de son père, dit dans ses *Mémoires :* « Il marquait par là le grand désir qu'il avait d'avoir mon bien et les voies qu'il prenait pour y parvenir ; s'il me l'avait demandé amiablement, je le lui aurais donné comme je lui avais offert sans me tant tourmenter et persécuter. »

C'est la plus désolante oraison funèbre que le respect filial ait jamais prononcée sur la tombe d'un père.

Le siècle de Louis XIV va s'inaugurer ; Gaston meurt en 1660, oublié de tous et s'oubliant lui-même pour chercher dans la botanique d'impossibles distractions aux inquiétudes de son esprit. Les derniers vestiges de la Fronde disparaissent avec lui ; la Cour du grand Roi s'ouvre aux magnificences, à la gloire et au génie.

Ici commence la famille à laquelle le nom d'Orléans reste attaché depuis Louis XIV jusqu'à nos jours [1].

[1] Comme, en France, la Révolution s'est toujours fait un système de défigurer l'histoire, Louis-Philippe d'Orléans a cherché, par ses orateurs et par ses journalistes, à accréditer une erreur dynastique dont l'Orléanisme se constituait le bénéficiaire. On a dit, on a répété, on finit même par persuader, à force de paradoxes généalogiques, que la maison d'Orléans descendait de Henri IV en ligne plus directe que la maison de Bourbon. Ce qui équivalait à dire que la branche cadette était la branche aînée. Cette confusion, arrangée pour l'instruction de la classe bourgeoise, fut basée sur ce fait, que les d'Orléans actuels sont issus de Gaston d'Orléans, fils cadet de Henri IV. Par malheur pour cette théorie de famille, Gaston n'a pas eu d'enfant mâle, et par conséquent ne peut avoir fait souche. La démonstration est si simple et si claire, qu'elle n'a jamais frappé des esprits qui ont besoin de mensonge, et le 7 août 1830, le jour même où une Chambre de députés, sans autorisation du pays, sans pouvoirs émanés du peuple, bâclait une charte et un roi, l'un portant l'autre, M. Alexandre de la Borde consacra, aux acclamations de la majorité,

Branche cadette de la maison de Bourbon, comme les autres d'Orléans l'étaient de la maison de Valois, cette famille s'est étendue et perpétuée. Après des convoitises sans fin, des vicissitudes sans nombre et des crimes sans exemple, elle a vu Dieu, dans une heure de juste colère, exaucer son vœu d'usurpation. L'accomplissement de ce vœu a été la ruine et l'exil de tous les d'Orléans, car les dignités et la fortune, que les hommes se donnent sans droit, passent vite.

Le nouveau duc, Philippe d'Orléans, était le second fils de Louis XIII et le frère puîné de Louis XIV. Sous un règne où les derniers vestiges de la féodalité, le souvenir des guerres de religion et les haines de la Ligue allaient se perdre dans les splendeurs du trône, Philippe n'était ni de taille ni de volonté à s'improviser rebelle. Le souverain dominait tout, et, devant comme derrière lui, tout s'assouplissait. Lorsque, avec un patriotique orgueil, il eut fait entendre sa belle et nationale définition : « L'État, c'est moi ! » la France battit des mains à cette concision royale. Après tant de secousses, elle éprouvait un profond besoin de gloire

l'outrecuidance dynastique. Le porte-voix de l'Orléanisme s'écriait à la tribune (*Moniteur* du 8 août 1830) : « La légitimité qu'on invoque a péri dans le sang des Français. Une seule légitimité subsiste, c'est l'intervention du peuple dans la discussion de ses intérêts. Mais je dirai plus, puisqu'on parle de légitimité, le prince que nous appelons au trône descend de plus près, en ligne plus directe que la branche déchue, du *seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire*, Henri IV. » De vives acclamations se firent entendre à cette ridicule flatterie révolutionnaire. Ces acclamations de l'ignorance étaient bien dignes de l'orateur, de l'époque et de la leçon d'histoire.

et de repos. L'énergie de Louis XIV, tempérée par une excellence de bon sens qui est la perfection du génie, lui promettait de nobles conquêtes et de doctes plaisirs; Philippe d'Orléans ne songea jamais à les troubler. Enfant, « il aimait, raconte madame de Motteville dans ses *Mémoires*, à être avec des femmes et des filles, à les habiller et à les coiffer; il savait ce qui seyait à l'ajustement mieux que les femmes les plus curieuses, et sa plus grande joie, étant devenu plus grand, était de les parer et d'acheter des pierreries pour prêter et donner à celles qui étaient assez heureuses pour être ses favorites. »

Sa mère, Anne d'Autriche, se plaisait à voir Philippe adolescent, habillé comme Achille à la cour de Scyros, et la vue d'une épée nue dans une corbeille de rubans n'aurait pas à coup sûr éveillé chez lui des instincts belliqueux. La longue série de révoltes et d'attentats qui remplit l'histoire des diverses branches d'Orléans était présente à tous les esprits. On conserva le titre dans la famille royale; on ne voulut pas y perpétuer l'influence. L'autorité du souverain avait été aussi compromise que le bien public, et à ces séditieuses compétitions de pouvoir ou de richesses, à ces renaissantes tentatives de meurtres, Mazarin avait essayé d'opposer une éducation féminine. Pendant soixante-dix ans l'obéissance aux ordres du Roi allait être un bonheur; Mazarin y condamna le duc d'Orléans.

Et, dans les griefs de famille énumérés par sa descendance contre la monarchie française et la branche

aînée de la maison de Bourbon, cette cauteleuse précaution d'un Italien tient la première place, quoiqu'elle ait été servie au delà même de tous les souhaits par le tempérament de Philippe et la nature de ses idées. Il n'aima ni les chevaux, ni la guerre, ni la chasse. Ce fut un homme de cercle et de boudoir, ne se complaisant qu'aux mascarades graveleuses ou aux cérémonies funèbres. Dans ce siècle qui, de son commencement à sa fin, est traversé par les plus belles amours, Monsieur choisit le chevalier de Lorraine pour sa la Vallière. A ce premier d'Orléans il fallut des mignons comme au dernier Valois. Il admit les femmes au même titre. Celles qui fréquentèrent sa cour ne furent pas déshonorées par lui ; elles se contentèrent de le déshonorer. Ce mélange de vices et d'immoralités encore inconnu à Paris produisit des crimes nouveaux.

Madame de la Fayette a dit de Philippe d'Orléans : « Le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'était réservé à aucune femme. » Henriette d'Angleterre, qui eut le malheur de l'épouser, était, par le charme répandu sur toute sa personne, digne d'accomplir le prodige : elle y échoua. Mais, après quelques années d'une union seulement féconde en orages intérieurs, la grande voix de Bossuet se fit entendre. Du haut de la chaire sacrée elle répéta ces mots : « Madame se meurt ! Madame est morte ! » mots qui glacèrent d'épouvante le château de Saint-Cloud et l'Europe entière. Cette brillante Henriette, dont les orateurs, les poëtes et les peintres ont rendu si populaires les grâces

et l'esprit, expirait empoisonnée à vingt-six ans. C'était la main des favoris de Philippe d'Orléans qui avait préparé et administré le poison. Ils connaissaient sa mobilité de caractère et sa loquacité étourdie; ils résolurent de lui cacher leur projet, bien persuadés de son approbation tacite, si on ne le plaçait pas dans la nécessité de prendre un parti. Ses indiscrétions habituelles le préservèrent d'une infamie. Néanmoins son nom s'y trouve mêlé à tout jamais et son attitude confirma les soupçons. La justice ferma les yeux; le Roi lui-même n'osa pas sévir contre les coupables, dans la crainte d'en rencontrer là où son cœur de frère n'osait pas en chercher. L'impunité est la sauvegarde de l'Orléanisme; et, selon la parole de l'Évangile, il en fut ainsi dès le commencement.

La politique de Louis XIV avait besoin d'alliances et de conquêtes. Monsieur dut épouser Élisabeth-Charlotte de Bavière, qui fut la mère du régent. Vertueuse dans ses actions, immorale dans son langage et surtout dans ses écrits, cette princesse apporta une coquetterie nouvelle au milieu des galantes préoccupations de la cour. Elle fit trophée de sa laideur et de sa sauvagerie. Gardant son franc parler pour tous, ne s'abaissant pas plus devant les maîtresses que devant les bâtards, elle fut, à elle seule, l'opposition, que le duc de Saint-Simon continue dans ses *Mémoires*. En couvrant de son indifférence, qui ne s'effarouche de rien, les turpitudes de son époux, elle sut se faire honorer par Louis XIV. Le Roi se plaisait aux brusqueries germani-

ques de sa conversation, toujours originale et toujours libre. Cette aïeule des d'Orléans s'appela elle-même l'oisiveté, c'est-à-dire la mère de tous les vices. Sous le patronage de Philippe, ils élurent domicile au Palais-Royal, que Louis XIV venait de lui donner.

La guerre alors se traitait d'une façon aussi cavalière que les plaisirs. On faisait le siége d'un cœur et on enlevait une citadelle avec la même facilité. Les vingt-quatre violons du Roi accompagnaient les décharges d'artillerie. Le bal précédait et suivait l'assaut; le combat était lui-même une fête, la plus recherchée de toutes les fêtes. A ce titre-là, Philippe d'Orléans ne devait pas y manquer. Il se montra, dans cette rapide épreuve des batailles, digne petit-fils de Henri IV. Sa bravoure eut de l'éclat, et il ne s'épargna pas devant l'ennemi. Ce prince, qui n'aimait que le bruit des cloches, ne s'effraya point de celui du canon. Pendant quelques semaines, il se mit en frais pour la gloire. Mais ces généreux instincts ne pouvaient pas durer. Au dire des soldats, toujours bons juges de leurs chefs, Monsieur craignait plus le hâle du soleil que la poudre et les coups de mousquet. L'activité des camps, la fatigue des marches, les surprises de la guerre, dérangeaient cette vie si pleine de rien, et qui, en dehors de ses frivolités efféminées, se contentait pour toute vertu de pousser l'amour fraternel jusqu'à l'adoration.

Lorsque, en 1701, Monsieur fut surpris par la mort, il n'eut autour de son cercueil que des larmes officielles

et des éloges, menteurs comme une oraison funèbre. Trois personnes seules le pleurèrent sincèrement : le Roi son frère, Philippe d'Orléans son fils, et la Palatine sa femme, qui, en croyant rendre hommage à sa mémoire, a dispensé la postérité de tout jugement. Cet hommage doit être recueilli dans les annales de la famille d'Orléans. « Il était bon, écrit cette veuve, dont la douleur est plus sérieuse dans le fond que dans la forme, et, s'il avait eu un peu plus de force pour ne pas écouter autant ses favoris, c'eût été le meilleur maître du monde. Je l'aimais, quoiqu'il m'ait beaucoup fait souffrir; mais, dans les trois dernières années, tout était changé. Je l'avais amené à rire lui-même de ses faiblesses, et à bien prendre les plaisanteries sans se fâcher. Il n'a plus souffert depuis que l'on me calomniât et que l'on m'accusât auprès de lui; il avait alors une véritable confiance en moi, prenait toujours mon parti, et ses favoris n'osaient plus me tourmenter, car il avait déclaré qu'il ne le souffrirait plus; mais, auparavant, j'ai terriblement souffert. J'étais justement en train d'être heureuse, quand le ciel m'a ôté mon pauvre mari. Pendant trente ans, j'avais travaillé pour le gagner, et, lorsque j'atteignis mon but, il mourut. Il avait été tellement importuné de ce que je l'aimais et que je voulusse être auprès de lui, qu'il me pria, pour l'amour de Dieu, de ne plus l'aimer, parce que cela lui était trop à charge. »

Le fils unique de ce prince fut un homme doué par la Providence des plus merveilleuses qualités. Le duc

de Chartres[1] était beau, spirituel, gracieux, brave, ardent à l'étude et au plaisir. Par une bizarre destinée, des cinq gouverneurs qui lui furent successivement donnés, aucun ne put achever son éducation. La mort les emporta l'un après l'autre, de sorte que madame de Sévigné put écrire en toute vérité à sa fille qu'il était impossible d'élever un gouverneur pour le neveu du Roi. Au milieu de ces interruptions funèbres, un maître seul survivait, s'occupant plutôt de se rendre nécessaire à son disciple par de serviles complaisances que de travailler avec lui au développement de sa riche nature. Ce maître, dont la France a justement flétri le nom, était l'abbé Dubois. Il ne s'était jamais senti le courage de la droiture; il eut l'audace de son ambition et l'hypocrisie de ses vices. A cet enfant d'une précocité effrayante, et dont l'imagination, sans cesse en mouvement, aurait déjà trouvé une certaine volupté à naviguer au milieu des tempêtes, le foyer paternel n'offrait que de misérables exemples; Dubois s'acharna à formuler ces exemples en préceptes.

Parvenu à la maturité, Louis XIV a jugé qu'il était décent et religieux d'en finir, même avec les passions pour lesquelles le caractère national tient toujours en réserve son inépuisable indulgence. Le Roi n'a plus de faiblesses de roman et d'amours adultères. Il commande à lui et aux autres dans l'éclat de sa puissance et dans l'austérité nouvelle de ses mœurs. Dubois,

[1] Le Régent est le premier prince de sa famille qui porte le titre de duc de Chartres.

dont l'esprit d'intrigue ne connaît pas d'obstacle, s'est rendu compte de ce changement, qui ne peut que nuire à ses vues ambitieuses. La vertu ne va pas plus à ses calculs qu'à ses penchants. Néanmoins, sans avoir le secret de l'avenir, il sait admirablement que le duc de Chartres est trop rapproché du trône pour ne pas le poser en perpétuel contraste avec le souverain.

Les générations se succèdent rapidement, et elles aiment à prendre le contre-pied de celles qui les précédèrent dans la vie. Louis XIV se montrait sincèrement pieux et moral; son exemple devait à la longue peser sur la France et produire chez les jeunes seigneurs de la cour une opposition latente. Dubois voulut que Philippe d'Orléans devînt le chef de cette réaction prévue. En conséquence, il ne s'occupa qu'à tourner à mal tout ce que Dieu avait mis de bon et de beau dans l'âme de ce prince. Il le dépouilla peu à peu de ses vertus naissantes; il lui arracha une à une toutes ses croyances. A l'aide des plus étranges leçons, Dubois, profitant des folles imaginations de la jeunesse, des impatiences de l'esprit, des inquiétudes de la pensée et des ardeurs inassouvies du plaisir, se fit l'instigateur secret de ses impiétés et le ministre avoué de son libertinage, sans songer que pour un prince l'incrédulité sera un terrible luxe.

Une campagne heureuse a révélé en Philippe d'Orléans de véritables talents militaires et une telle prodigalité de courage, que l'armée a été séduite par un si brillant début. Ces succès étaient enivrants. Louis XIV

avait présents à la mémoire les troubles de la Fronde et les révoltes anciennes des princes placés trop près du trône; il conçut de l'ombrage. Redoutant, pour ses légitimes successeurs, ainsi que pour la France, de nouvelles calamités, il résolut de ne pas laisser le champ libre à son neveu. C'était involontairement jeter ses effervescences de gloire dans le bourbier de la débauche.

Philippe avait épuisé toutes les délicatesses des premières amours et tous les attraits des études permises. Il se plongea à corps perdu dans les bruyantes orgies et dans le mystère des sciences occultes. Il ne croyait déjà plus à Dieu : ignorant peut-être que la recherche du mal conduit à la mort,il éprouva le besoin d'évoquer le diable. Saint-Simon déclare : « La curiosité d'esprit de M. le duc d'Orléans, jointe à une fausse idée de fermeté et de courage, l'avait occupé de bonne heure à chercher à voir le diable et à pouvoir le faire parler. Il n'oubliait rien, jusqu'aux plus folles lectures, pour se persuader qu'il n'y a point de Dieu, et il croyait le diable jusqu'à espérer de le voir et de l'entretenir. Ce contraste ne se peut comprendre, et cependant il est extrêmement commun. »

Entouré de fripons et de comédiennes, de courtisanes et de charlatans de nécromancie, Philippe s'efforça de sonder l'avenir et d'apprendre ainsi la destinée réservée à la famille régnante. Dès sa jeunesse, cette idée l'obsédait comme un mauvais rêve; plus tard, elle grandira avec les éventualités et les espérances.

Dans la route que Dubois laissait parcourir à ses intrigues, il y avait plus d'une étape. Il se savait indispensable au prince, il osa se faire accepter par le Roi comme un homme utile. Alors le duc de Chartres épousa mademoiselle de Blois, fille de la marquise de Montespan. Cette glorification à plein soleil de l'adultère et de la bâtardise fut sans contredit la faute capitale de Louis XIV. Il ne l'expia jamais sur la terre, par le seul motif que, convaincu jusqu'à l'excès de son infaillible omnipotence, il s'imagina que tout ce qui était né de lui avait dans son origine même une consécration exceptionnelle. Sa dignité de père, à quelque titre qu'elle fût, usurpait à son profit la dignité de la nation.

Vivant dans un milieu pervers, ne donnant et ne recevant que de mauvais conseils et de plus mauvais exemples, Philippe avait fini par se faire de la corruption un besoin, un persiflage, un art et un bonheur. Ce qu'il savait le dégoûta de ce qu'il ignorait. Ses grâces extérieures, son élégance de langage, ses habitudes de gentilhomme, tout s'effaça peu à peu au contact de ce monde de roués et de filles perdues qu'il réunissait dans son Palais-Royal, devenu déjà comme la porte d'un lieu où l'on va s'enivrer. On l'aimait encore pour les promesses qu'il n'avait pas tenues, pour cette éloquence insinuante, séduisant tout ce qui est peuple, et frappant d'admiration tout ce qui ne l'est pas; personne ne songeait à respecter en lui le prince du sang.

Ces mépris populaires, dont il se voyait l'objet et dont bientôt il se trouvera la victime, irritaient son orgueil et ne cicatrisaient guère ses blessures. De quelque part qu'il vînt, le scandale était pour lui une dernière jouissance. Il outra le crime à dessein; et, puisqu'il ne lui était pas permis d'être le premier dans l'État, il voulut du moins n'avoir pas de rival ou de supérieur dans l'ignominie. Afin de violer d'un seul coup les lois divines et les convenances humaines, ce fut le Vendredi saint, le jour du deuil universel, qu'il choisit comme l'heure de prédilection de ses ivresses les plus retentissantes. Son pyrrhonisme était une moquerie; il fit du doute et de la licence sa raison d'être et un éclat de rire. C'est de là que sortit Voltaire et son école d'incrédulité railleuse.

La succession d'Espagne, que les négociations si bien conduites de Louis XIV ont fait tomber dans la Maison de France au détriment de la famille d'Habsbourg, a rouvert les grandes luttes militaires et les grands désastres. Comme tous les hommes subissant la peine réservée à ceux qui vivent longtemps, le Roi a vu l'Europe s'armer contre lui. Cette lutte suprême, qui n'effraye pas son intelligence, assombrit cependant sa vieillesse. Il avoue à ses contemporains qu'à leur âge on n'est plus heureux. Afin de dompter la destinée, il appelle autour de lui cette dernière génération d'illustres capitaines, qui eurent Condé et Turenne, Fabert et Vauban, Luxembourg et Catinat pour guider leurs premiers pas dans la carrière. Vendôme et Villars,

Berwick et Boufflers sont sous les armes. Philippe d'Orléans brigue l'honneur de combattre à leurs côtés ou à leur tête. Tantôt en Italie et tantôt en Espagne, il conjure des défaites ou prélude à des succès. L'air du champ de bataille a rafraîchi son âme; il donne un cours plus pur à ses impétuosités naturelles.

La nombreuse descendance de Louis XIV le condamne à ne jamais posséder la couronne de France; il prétend à celle d'Espagne. L'insuffisance de Philippe V lui est démontrée[1]; il se croit assuré du concours de l'Angleterre, qu'il s'est ménagé secrètement, et que l'Angleterre accorde inévitablement aux princes dont un jour elle peut tirer profit. Tout en combattant pour le roi légitime, il ne répugne pas au duc d'Orléans d'ourdir de savantes pratiques afin d'usurper un trône rêvé depuis longues années. L'amour du pouvoir, cette vieille passion, la plus invétérée de toutes au cœur de l'homme, lui vient avec l'âge. Philippe veut régner; et dans ses privés, il accuse Louis XIV d'avoir sacrifié les intérêts des d'Orléans à la gloire de consacrer par un mot théâtral cette politique union de la France et de l'Espagne. « Il n'y a plus de Pyrénées, » avait dit le Roi. Philippe d'Orléans,

[1] Lord Peterboroug guerroyait pour la succession d'Espagne contre le duc de Vendôme. Pendant une trêve, les deux généraux se virent, dînèrent ensemble et parlèrent longuement de l'archiduc Charles et de Philippe d'Anjou, les deux rivaux. L'Anglais dit à Vendôme, avec sa cynique brusquerie d'après boire : « Ne sommes-nous pas une couple de vieux ânes bien simples de nous échiner pour ces deux imbéciles ! Dans un cas comme dans l'autre, l'Espagne aura un triste roi. »

s'appuyant sur les Anglais comme sur ses alliés naturels, n'aurait pas mieux demandé que de rayer de l'histoire cette parole qui fut le signal de l'abaissement de la Maison d'Autriche.

Ce prince, ne vivant que pour les femmes et par les femmes, en avait blessé deux, qui, d'une main aussi déliée que hardie, gouvernaient alors les gouvernants. Il s'était donné pour adversaires la marquise de Maintenon et la princesse des Ursins. Elles déchirèrent le voile qui cachait ses projets. Il s'était servi de complices de bas étage, de ces émissaires qu'on paye selon le succès, et qu'on désavoue quand on le juge opportun. Les papiers saisis sur ces émissaires compromettaient gravement l'honneur de Philippe.

Un historien estimé a dit dans un beau livre[1] :

« On publia d'abord que le duc d'Orléans n'avait songé à rien moins qu'à se faire roi d'Espagne, sous le prétexte de l'incapacité de Philippe V, de la domination de madame des Ursins et de l'abandon de Louis XIV. On ajoutait qu'il avait traité avec Stanhope, même au milieu de la guerre, et que par lui il devait avoir l'assentiment de l'Angleterre et faire des conventions avec l'archiduc. On ranima les murmures à demi éteints de Madrid sur d'autres entreprises du prince. On répéta qu'il voulait faire casser son mariage et déclarer ses enfants bâtards, et même on laissa dès ce moment échapper des paroles plus atroces, et l'on se souvint

[1] Laurentie, *Histoire des ducs d'Orléans*, t. III, p. 45.

de ses essais de chimie pour raconter qu'il avait des moyens secrets pour réaliser ses projets d'ambition ou de vengeance. La haine ne s'arrêta devant aucun soupçon. On imagina que l'empoisonnement pouvait paraître un expédient plus prompt que le divorce, et toutes les impostures furent accueillies, ce qui était au moins un triste indice de la renommée du prince, qu'on pouvait flétrir de la sorte sans étonner la crédulité. »

Dans cette crise que Philippe avait provoquée, il eut recours à Saint-Simon, son bon ange durant sa vie, son accusateur après décès. Saint-Simon lui conseilla d'en appeler à Louis XIV. Le Roi, dont la solennelle gravité savait compatir aux folles étourderies d'un autre âge, crut qu'un pardon généreusement promis serait sincèrement accepté. Le 5 août 1708, Louis XIV mande à Philippe V :

« Je vous avais écrit qu'avant de parler à mon neveu, j'attendrais de vous de nouveaux éclaircissements sur l'affaire dont vous m'avez informé; mais elle fait tant de bruit, que j'ai cru qu'il ne convenait plus de garder le silence, et que je devais, pour vos propres intérêts, l'engager à me rendre compte des ordres qu'il a donnés à mon insu. Je suis persuadé par la manière dont il s'est expliqué, qu'il ne m'a rien caché : ainsi je puis vous assurer qu'il n'a jamais eu intention d'agir contre votre service. Il dit lui-même que quand il aurait pu former un projet aussi contraire à ses devoirs, il savait assez que j'aurais été très-éloi-

gné de l'appuyer; et que si je ne soutenais pas les droits de Votre Majesté, je soutiendrais encore moins, à votre préjudice, ceux qu'il ne peut avoir qu'après vous et vos enfants. Il attribue à la légèreté et à l'imprudence de deux hommes qui agissaient en son nom, ce qu'ils ont dit et fait au delà des ordres qu'il leur a donnés, et qui se réduisaient à protester contre les changements qui ne sont que trop à craindre dans l'état présent des affaires. Il voulait vous écrire et vous éclaircir lui-même de sa conduite; mais je l'en ai empêché, comptant que vous me croirez, quand je vous assure qu'il a pris confiance en deux hommes incapables de le servir. Au moins il n'a pas eu la pensée de vous nuire, comme leurs démarches ont donné lieu de le croire. Non-seulement mon neveu désavoue leurs intrigues, mais il se remet à vous de prendre, à l'égard de l'un et de l'autre, les résolutions que vous jugerez à propos. La meilleure, à mon avis, est d'assoupir incessamment une affaire dont l'éclat n'a déjà fait que trop de mal. Une plus grande recherche de la part de Votre Majesté acquerrait de nouveaux partisans à ses ennemis; et quand ce mal ne serait pas à prévoir, c'en serait toujours un très-grand de leur donner l'espérance de voir naître des divisions dans ma famille. Recevez donc le conseil que je vous donne comme une marque de la tendre amitié que j'ai pour vous. »

Cette lettre de froide dignité n'est qu'une absolution conditionnelle. Elle ne satisfit pas pleinement le duc d'Orléans; mais elle laissa de sérieuses incertitudes

dans le cœur de ses ennemis. Les désordres de sa vie étaient à jour. Paris retentissait du scandale de ses déportements, Versailles du bruit de ses trahisons dynastiques. L'isolement se faisait autour de lui, aussi bien dans le peuple qu'à la cour, car, en ce temps-là, la royauté exerçait un véritable prestige et les révolutions n'avaient pas encore rendu la France aussi insensible à la justice qu'à la reconnaissance. La foi était l'inspiration de toutes les grandeurs; cette foi, descendue du ciel sur la terre, s'appelait fidélité.

Louis XIV avait promis d'oublier, mais le peuple se souvenait. Le peuple, qui aime à être séduit par les dehors, savait gré à d'Orléans de sa bravoure et de ses exploits. Il applaudissait à son esprit fertile en heureuses reparties; il le méprisait pour ses vices. Il le prenait en horreur pour les ambitions qu'on lui supposait et que Philippe ne taisait guère. Des rumeurs étranges circulaient dans les masses, on ne s'y donnait plus la peine de parler d'interminables débauches, de honteuses orgies; on évoquait des crimes sans nom; on affirmait des fables monstrueuses; on énumérait des détails à faire frémir l'imagination la plus dépravée. Ce n'était plus aux courtisanes et aux roués du duc d'Orléans que s'adressaient les malédictions. Il y avait dans l'air quelque chose d'insaisissable qui accusait. Les soupçons les plus vagues se colportaient; à l'instant même ils s'acceptaient comme une réalité. Philippe s'enorgueillissait de tous les vices; on le jugea capable de tous les crimes.

Le Palais-Royal se transformait en un de ces lieux que le moyen âge aurait cru frappé de réprobation. Alors, dans ce même Palais-Royal, entre les prostituées de Philippe d'Orléans et des nécromanciens ayant leur confiance secrète, il se passait des scènes qui autorisèrent même la calomnie. Abandonné de tous et s'abandonnant lui-même, l'élève de Dubois s'était livré de nouveau à ses études de chimie, à ses compositions de poisons subtils, à ses sortiléges impies et à ses évocations stériles, la seule chose qu'en désespoir de toute foi il lui fût permis de prendre au sérieux. Dès l'année 1706, le prince avait voué son âme à des expansions d'une crédulité aussi puérile qu'insensée. Il fallait à ce cœur blasé des voluptés inconnues, des espérances titanesques et des scélératesses en perspective. Pour caresser sa monomanie d'usurpation, plutôt par pensée que par effet, on l'avait circonvenu d'esprits frappeurs et de voyants pleins de flatterie. Ces visions fantasmagoriques ébranlaient son cerveau ; elles irritaient ses nerfs et surexcitaient ses convoitises. Il rêvait de mort et de trône, de Francs-maçons et de Templiers, de la charte de Larmenius et du Grand-Orient. Ce fut en 1705 qu'il fit rédiger cette charte, qu'on prétendait extraite des manuscrits de ce Larmenius, un des grands maîtres supposés de l'ordre ressuscité des Templiers. Philippe s'imagina de le remplacer. Les Francs-maçons et les tuileurs de toutes les *échelles sans fin* se constituèrent au Palais-Royal. Sous ses auspices, ils inaugurèrent cette opposition ré-

volutionnairement dynastique dont ce lieu est comme imprégné. Philippe était leur chef; il sera leur dupe; puis, après avoir lu dans un verre magnétique la prochaine et totale extinction de la race royale, le tableau suivant lui fut offert comme un encouragement tentateur. C'est le duc de Saint-Simon, son mentor, qui parle[1] :

« Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille, comme une peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner; il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

« De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable, que Dieu permet pour punir les curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. »

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. V, p. 123.

Saint-Simon lui avait donné un sage conseil. Ainsi que tous les bons avis, ce dernier ne fut pas écouté, et Philippe d'Orléans se trouva à l'improviste en présence de quatre cadavres royaux. Ces morts, aussi rapides qu'inexplicables, lui étaient attribuées. Le grand Dauphin, la duchesse de Bourgogne, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne, la maturité, la jeunesse et l'enfance disparaissaient comme foudroyées. La France voyait trois dauphins, le grand-père, le père et le fils se succéder dans l'espace de dix mois. Tous trois avaient rendu le dernier soupir en laissant pour sécurité actuelle et pour tout avenir un vieillard de soixante-quatorze ans et un enfant au berceau.

A ces deuils portant l'effroi et frappant à coups redoublés l'imagination assombrie des peuples, un cri d'horreur répond des diverses parties du Royaume.

Les soupçons passés se changent en formidables imprécations. Les orgies secrètes, les contemptions publiques, les poisons du mystérieux laboratoire, les effervescences ambitieuses, les dédains de l'opinion, tout est invoqué comme preuve à l'appui. Tout vient corroborer l'accusation de parricide. Philippe d'Orléans était maudit à la ville ainsi qu'à la cour. Devant les réprobations qu'il s'était fait une joie d'accumuler sur sa tête, il se voyait menacé par tous et outragé dans son honneur de prince. En quelques jours d'un indicible supplice moral, Philippe expia ses fanfaronnades de crimes, fanfaronnades dont il ne devait jamais se corriger. La douleur et la honte ne

tuèrent point chez lui la passion du dévergondage. Pour le condamner et le perdre à jamais dans l'histoire, il n'y avait plus qu'une opinion à recueillir, c'était celle de Louis XIV.

Cruellement frappé dans ses affections de père et d'aïeul, blessé au cœur dans ses espérances nationales, le Roi, qui n'a pas toujours respecté ses devoirs, mais qui en avait sans cesse sauvegardé la dignité, ne se laisse ni dominer par les désespoirs de chacun, ni emporter par des vengeances que la magistrature aurait aussi bien légitimées que la voix du peuple. L'exécration universelle désignait Philippe d'Orléans comme coupable. Il ne lui restait qu'un refuge : la justice du Roi. Ce refuge est invoqué et accordé. Louis XIV n'a pas voulu que son frère, le duc d'Orléans, fût soupçonné de la mort d'Henriette d'Angleterre; il ne voudra pas que son neveu soit un empoisonneur. Le Roi pensait, et avec raison, qu'il se cachait encore quelques parcelles d'or sous cette masse impure.

Au milieu de ces épreuves de famille, qui ne se présenteront peut-être jamais avec autant d'émouvantes péripéties, Louis XIV, plus admirable dans ses désolations que dans ses triomphes, se montre impartial en faveur de Philippe. L'anathème du ciel semblait peser sur lui ; on fuyait à son approche, on s'écartait de lui comme d'un lépreux; on s'arrangeait de manière à ce que cet éloignement fût une insulte caractérisée. Témoin de ces animadversions accusatri-

ces, le Roi ne les partage pas, il ne les autorise pas. Pour les faire cesser, il innocente devant Dieu et devant les hommes Philippe d'Orléans du quadruple crime dont la nation le chargeait, crime qui n'avait pas plus de mobile que de lendemain. L'histoire a ratifié la sentence d'absolution du roi et du père.

Et sur ce point l'histoire n'a été qu'équitable, car en étudiant à fond ce procès, né d'imprudences éhontées et de malfaisantes doctrines, instruit par la rumeur publique et envenimé par la calomnie ou par des rivalités de cour, on arrive facilement à reconnaître que le duc d'Orléans était incapable de concevoir et de réaliser tant de forfaits. Ces forfaits devaient lui profiter sans aucun doute, mais ce n'est pas avec un vieil adage de droit que l'on peut diriger une accusation contre un fils de France. Il y aura plus tard des Atrides dans la maison d'Orléans. En assassinant Louis XVI par un vote, en détrônant Charles X par une insurrection, ils prendront leur revanche et de la sublime justice du grand Roi et de l'innocence de leur aïeul.

Pour expliquer ce progrès dans le mal, il n'existe qu'une raison parfaitement concluante. Les ducs d'Orléans n'étaient pas alors des révolutionnaires.

L'enfant laissé au berceau par le duc et la duchesse de Bourgogne a été confié par Louis XIV lui-même à la régence de Philippe. L'arbre fleurit encore au moment où la hache le frappe à la racine, et cet enfant est devenu le roi Louis XV. Son existence est la plus complète justification du duc d'Orléans, qui, même

un dernier forfait admis, se trouvait avoir à compter avec la branche d'Espagne, dont le petit-fils de Louis XIV n'aurait pas manqué de faire valoir les droits.

Après un règne de soixante-douze ans, règne où les splendeurs effacent les calamités, il a rendu le dernier soupir, celui qui, pour les autres princes, saluant son incontestable suprématie, fut LE ROI, ainsi que dans l'antiquité Rome était appelée par excellence LA VILLE, *urbs*. Un monarque de cinq ans succède au majestueux vieillard. Sous le nom de Régent, Philippe tient dans ses mains les rênes de l'État. C'est la première fois qu'un d'Orléans, investi de l'autorité, gouverne la France; voyons ce qu'il en saura faire.

Dans ce pays, où les hommes ont plus de puissance que les lois, on trouverait malaisément un prince exposant sa vie publique et privée à des reproches aussi sévères que mérités; il est impossible d'en citer un qui ait été plus accusé, car l'impudeur fut éternellement l'auxiliaire le plus utile de la calomnie. Le Régent arrivait au pouvoir dans des circonstances embarrassantes : il sera toujours à lui-même sa difficulté la plus insurmontable. Louis XIV a épuisé les faveurs de la fortune, il a subi les coups de l'adversité. Mais le premier il s'est cru de taille à inspirer à ses sujets cette prééminence dont ils ne voudront plus se départir.

Le grand Roi a constitué la grande Nation. Il s'efforça de la maintenir dans les idées religieuses, par cette seule pensée que les peuples sont comme les arbres : plus ils s'élèvent, plus ils ont besoin de la terre

et surtout du ciel. Le monarque se plut à rendre la France muette d'admiration à l'intérieur, rayonnante d'enthousiasme militaire au dehors. Avec la terreur de son nom, qui résonnait à la même heure sur les continents et sur les mers, Louis XIV avait su faire chérir son pays en glorifiant ses hommes illustres et en récompensant ceux qui ne vivaient pas à l'ombre de son sceptre. Les générations d'écrivains, d'orateurs, de savants, de poëtes, de peintres, de sculpteurs et d'artistes s'étaient renouvelées sans interruption pour former dans la postérité un immortel cortége à ce Roi dont ils furent l'orgueil et le patrimoine.

L'Alsace, la Franche-Comté, le Roussillon et la Flandre, ses conquêtes, étaient de splendides joyaux attachés à la couronne. Par un bonheur que tous les victorieux n'eurent pas, ces belles provinces ne devaient jamais être retranchées de la carte du royaume. Elles en firent partie intégrante dès le premier jour; à l'heure des révolutions et des désastres, elles ne songèrent pas à s'en séparer, rendant par cette fidélité un solennel hommage à la mémoire de celui qui les avait faites si radicalement françaises. Les étrangers, vainqueurs en 1814 et en 1815, consacrèrent malgré eux cet hommage. Eux qui bouleversèrent l'Europe au congrès de Vienne, ils n'osèrent pas toucher à ces légitimes annexions. Mais en regard des merveilles du génie et des prodiges de la bravoure, Louis XIV avait trop développé le goût des bâtiments somptueux et trop souvent changé son sceptre en truelle. Ainsi que tous les princes à puissante

initiative, il avait ressenti la maladie de la pierre. Il laissait à réparer les maux inhérents à la guerre, les ruines privées, les rigueurs implacables de deux hivers, les profondes misères, les récoltes insuffisantes et l'affaiblissement graduel de la fortune publique.

Comme c'était son droit et peut-être son devoir, le Régent conçut la pensée de modifier certaines lois et dispositions que l'autorité personnelle de Louis XIV avait fait accepter sans contrôle. Ce Roi léguait un nom éternel, une image à part, qu'entouraient les respects et l'admiration des siècles. Le sien conserve en effet, à travers les âges, comme les physionomies et le style, une orgueilleuse puissance de beauté, un cachet de distinction et de simplicité noble qui lui est propre. Mais, après n'avoir jamais permis la discussion de ses actes, le monarque était discuté et jugé à son tour. La réaction s'opérait dans les choses ainsi que dans les hommes; sous l'égide de Philippe d'Orléans, les inconstances populaires et la mobilité française reprenaient leur cours. La gravité de Louis XIV vieillissant avait fatigué la jeunesse et inspiré de nouvelles idées aux dépositaires de l'autorité. La ville et la cour ressemblaient à des chevaux échappés, et « la plupart, selon le mot du cardinal de Retz[1], se réjouissaient de ces choses (comme c'est l'ordinaire des peuples) par la seule raison qu'elles étaient nouvelles. » Louis XIV avait fait le calme; par amour du changement on as-

[1] *Conjuration de Fiesque*, t. IV, p. 351.

pirait aux tempêtes. Afin d'occuper les esprits, il fallait des contrastes et des innovations, des promesses irréalisables et des espérances impossibles.

C'est le don de joyeux avénement de tous les princes, celui qui coûte le moins, et qui, dans la suite, est souvent un remords ou un obstacle. Philippe d'Orléans n'était pas homme à s'embarrasser de pareilles réflexions. La popularité lui arrivait avec le pouvoir. Les courtisans qui l'avaient maudit, le Parlement qui l'aurait condamné, le peuple qui le flétrissait, tout cela, maintenant prosterné à ses genoux, tourne contre la mémoire de Louis XIV ses impuissantes fureurs. Philippe pardonne les injures dont il a été l'objet, car il laissait sortir la haine de son âme comme l'eau qui s'échappe à travers les doigts. Mais, par un respect de lui-même qui fait honneur à l'humanité, Philippe ne consentit jamais à autoriser ou à partager d'aussi coupables injustices. Il avait honoré Louis XIV vivant, il sut l'honorer dans la mort. Le Régent avait prévu de semblables palinodies et ces odieux retours des choses d'ici-bas. Les professeurs de plat-ventre, les maîtres passés en génuflexions, adorant tout ce qui monte et insultant tout ce qui descend, n'étaient déjà point rares en ce siècle. Il s'en servit en les méprisant. Après avoir fait annuler les dispositions qui, dans le testament du Roi, pouvaient lui être hostiles ou gênantes, il se créa une politique de bascule et d'atermoiements, pensant qu'il est bon quelquefois de ne pousser ni les hommes ni les choses à bout.

Cette politique, ayant inévitablement la séduction des premiers jours, n'est pas moins féconde en orages qu'en déceptions. La guerre a été la passion dominante de Louis XIV, passion heureuse dans ses résultats, puisqu'elle lègue à la France de nouvelles frontières. Le Régent, jeune encore, sacrifie son amour de la gloire militaire à des projets de réforme économique. Sous le nom de Jésuites et de Jansénistes, de graves questions religieuses, questions politiques par conséquent, se débattent dans les livres et dans les intelligences. Elles occupèrent les dernières années de Louis XIV; elles remplirent de troubles et de mécontentements la fin de son règne.

Le Roi avait pressenti qu'une opposition dangereuse se cachait sous le manteau des infatigables polémistes de Port-Royal, qui, pris en perpétuel délit de désobéissance, ne cessaient de proclamer qu'ils obéissaient toujours. Louis XIV les avait sainement appréciés et justement mis à l'écart; le Régent ne put donc s'empêcher de leur être favorable. Il abrita ses plaisirs sous la complaisante austérité de leurs vertus. Ce siècle de beaux esprits, folâtres comme les insectes bourdonnant à la lumière dans un jour d'été, avait pour régulateurs de sa conscience l'oratorien Quesnel et l'abbé Dubois. Il acclama pour ses moralistes Bayle, à peine expiré, et Voltaire naissant.

Louis XIV a eu, dans toutes les circonstances, le soin, véritablement national, de ne jamais dépendre des gouvernements étrangers. Celui d'Angleterre, sur-

tout, fut éloigné avec tant de juste orgueil, que la Maison régnante, depuis la révolution de 1688, nourrissait contre la France une de ces haines qui forment le plus bel héritage du patriotisme français. Quand Louis XIV avait daigné payer pension aux rois de la Grande-Bretagne, ces princes s'étaient montrés aussi faciles que reconnaissants. Lorsqu'il avait consenti à salarier les ministres et les hommes d'État du Royaume-Uni, ces ministres et ces hommes d'État avaient tendu la main. Le Régent eut le tort impardonnable d'intervertir les rôles. Afin d'assurer la paix, il se livra pieds et poings liés à l'alliance anglaise.

Le parti des Stuarts n'avait jamais cessé d'être populaire en France. Ils représentaient le principe de la légitimité ; ils étaient malheureux, et, sous Louis XIV, le peuple, pour honorer le malheur, faisait cause commune avec son Roi. Philippe, qui avait peut-être des engagements pris d'avance, se vit forcé de répudier une politique généreusement hospitalière. Il offrit à l'Angleterre des gages d'un bon vouloir si complet, qu'elle se plut à lui accorder toutes ses préférences marchandes.

Ces premiers actes du Régent étaient significatifs. Néanmoins ils ne dessinaient pas la position ; ils se contentaient seulement d'indiquer le danger. Le danger vint du point où il était à peine attendu.

Comme tous les sceptiques, se confectionnant du doute une manière d'être et de l'incrédulité une superstition, Philippe n'a depuis longtemps foi que

dans les aventuriers. Il a créé conseils sur conseils; ces conseils délibèrent sans cesse et ne produisent jamais que des plans avortés. Ils ne remplissaient pas son but, car le Régent avait appris du cardinal de Retz [1] « que le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois est de saisir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelques circonstances lui rendent particulières. » Philippe connaissait la recette, il cherche à l'appliquer.

Il y avait alors, sur le pavé de Paris, un de ces hommes à projets qui finissent inévitablement par faire passer leur idée fixe dans la conviction des autres. Cet homme était l'Écossais Jean Law. Audacieux et rusé, infatué de ses systèmes et les développant avec une vertigineuse faconde, Law, dans les vagabondages de son existence, les avait colportés aux divers coins de l'Europe. Il n'a pas encore rencontré de ministres assez imprudents pour les expérimenter, de princes assez riches pour se ruiner en fabriquant des capitaux. Éconduit de partout, des monarchies ainsi que des républiques, il ne lui reste qu'à tenter le sort auprès du Régent. La nouveauté exerçait un irrésistible empire sur cet esprit curieux. Law ne tarde pas à le séduire par le prestige de ses chiffres et l'éblouissement de ses songes. Avec la confiance la plus illimitée, Philippe lui accorde le droit de créer une banque d'escompte et une société commerciale, qui,

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, liv. I, p. 79.

par enchantement, vont réaliser des bénéfices fabuleux en exploitant les fabuleux trésors enfouis dans les terres incultes du Mississipi.

C'était l'intronisation de l'agiotage, la première étape des jeux de bourse, les fortunes soudaines et les ruines plus soudaines encore. On se trouvait à une époque de transition et de malaise. Le trésor était obéré, l'administration des finances ne pouvait plus suffire aux charges de l'État, et la France, à peine échappée au double fléau de la famine et de la guerre, éprouvait, comme le Régent, un insatiable besoin de réformes chimériques. Law donnait satisfaction à ces vœux : il enflammait et au delà ces fiévreuses démangeaisons que, contre toute prudence et toute mesure, le gouvernement ne cessait de favoriser.

Le désir des richesses est la racine de tous les maux. En quelques semaines, ce désir fut poussé jusqu'à la frénésie. On spécula sur les places publiques; on joua dans les rues; on trafiqua dans les théâtres; on escompta dans les églises. Chacun se mit à demander, à recevoir et à prendre. « Le long règne de la vile bourgeoisie, » ainsi que parle le duc de Saint-Simon, allait commencer. Il s'inaugura par des convoitises sacriléges et d'enthousiastes dépravations. On voulut à tout prix de l'or, et mieux encore, du papier. La bassesse se fit la commanditaire des cupidités. L'épidémie de l'industrialisme et la fièvre jaune du progrès avaient mordu la France au cœur. Pour s'enrichir sans travail, comme par la baguette des fées,

on oublia patrie et famille, principes et devoirs. Philippe d'Orléans, le plus prodigue des hommes et le plus avide, si devant lui, et surtout derrière lui, il n'eût pas compté des ancêtres de son nom et des petits-fils de sa race, enseigna, par son exemple et par ses discours, que l'argent était la seule chose nécessaire. Il prouva qu'avec de l'argent on se passait très-bien d'honneur et de gloire, et qu'au besoin même on ennoblissait l'opprobre. Alors on se créa une vertu patriotique de ses désirs effrénés; l'on se prit à offrir au peuple, qui est toujours peuple, des spéculations pour de la richesse, des impôts pour de l'abondance et des déficits pour une économie fécondante.

Sorti des palais, le délire de l'enrichissement rapide se communiquait aux masses. Y résister devint impossible. A chaque carrefour ne s'élevait-il pas une de ces fortunes subites qui sont le scandale public et la tentation inavouée de tout le monde? car, au témoignage de Montaigne[1], « il est peu d'hommes qui osassent mettre en évidence les requestes secrettes qu'ils font à Dieu. » Dans le même temps, et par une coïncidence véritablement étrange, — si quelque chose pouvait étonner sous un pareil régime, —Philippe d'Orléans institua une chambre de justice ayant pour mission spéciale de rechercher les malversations passées et de punir sans pitié les rapines anciennes. C'était offrir des primes d'encouragement à la délation et

[1] *Essais de Montaigne*, liv. I, p. 204.

donner à la multitude le spectacle et le goût des vengeances. Le Régent affectait des aspirations idéales vers une liberté mal définie, et il établissait l'inquisition au foyer de la famille. Ses recors présidaient alternativement aux folles-enchères des billets d'État et à la mise en scène des poursuites dirigées contre ceux qu'on dépouillait illégalement de leurs biens.

La chambre ardente instruisit, c'est-à-dire elle condamna avec des rigueurs inouïes. Les supplices des vieux traitants servirent d'intermède aux opérations des croquants nouveaux. Entre les trafics de la place de Grève et les spéculations de la rue Quincampoix, il y eut comme passe-temps la torture et le pilori. On s'aperçut bientôt que cette justice sommaire faisait fausse route. Alors les maîtresses, les ministres et les roués du Régent se trouvèrent saisis d'une miséricorde productive. Ils vendirent à beaux deniers comptants les grâces qu'ils lui arrachaient, et la pitié fut une nouvelle négociation de bourse.

Afin de tuer ou de spolier les anciens financiers, on exagérait contre eux le mépris des lois et de la protection due aux intérêts légitimes. La justice, — j'aime assez ce sobriquet, — la justice faisait son œuvre. Comme dans toutes les affaires où la politique la force d'intervenir, elle avait condamné à l'aveugle; mais le Parlement s'était ému. Moins touché des maux passés que des calamités prochaines, il s'effraya des iniquités actuelles. Rendu par Philippe d'Orléans à son indépendance souveraine, le Parlement crut que de respec-

tueuses remontrances pourraient arrêter l'autorité dans la voie funeste où elle s'engageait. Le Régent avait voulu faire de la grand'chambre un instrument de règne; la grand'chambre ne se prêta pas avec assez de complaisance à ces achalandages de la maltôte faisant ses fredaines. Un lit de justice fut tenu, et le Parlement apprit que Philippe ne lui avait accordé la liberté qu'à la condition de toujours applaudir et d'enregistrer sans réflexion.

Cependant Law, investi par le Régent du droit de battre monnaie en créant à volonté des valeurs imaginaires, élevait ou abaissait à son gré la richesse de l'État et celle des particuliers. L'argent n'était qu'un vil métal; on n'en tint compte que comme appoint, tantôt des billets hypothétiques de la banque de Law, tantôt des mystérieux produits dont le Mississipi allait inonder ses favorisés. Dans cette France où, sous la triple acception de fonctionnaires, de factionnaires et d'actionnaires, le peuple aimera toujours à être dupe des charlatans de liberté et des empiriques de bien public, Law s'était, en quelques mois, fait concéder par le Régent tous les monopoles. Il avait inventé le faux monnayage par la refonte des monnaies; il créa le dividende fictif par la hausse encore plus fictive de son papier. En moins de quelques semaines, on jeta dans la circulation six milliards de valeurs improvisées et qui ne représentaient qu'une chimère. C'était l'anarchie dans le crédit public avant même qu'il fût constitué. Personne n'y songea; personne n'osa si-

gnaler la baisse de l'honneur dans la hausse de la rente.

Les valets, soudainement enrichis, prirent la place de leurs maîtres. On se trouvait millionnaire ou pauvre presque à la même minute. Les grands seigneurs, les princes du sang eux-mêmes, se laissèrent allécher par les hauts et les bas de l'agiotage; seulement Law ne leur attribua que le droit de gain. Il y eut des désastres qui préparèrent des crimes affreux et des misères que le luxe et la subite élévation du prix de toutes les denrées éternisèrent dans les familles. Et c'est à la vue de cet ébranlement de la société française que le chancelier d'Aguesseau put dire : « Les finances avaient ruiné le peuple par leurs recettes et les grands de l'État par leurs dépenses. »

Mais les songes dorés finissent assez habituellement par un cauchemar. Il fut terrible pour la France; il ne dérangea pas plus les plaisirs que les soupers du Régent. La lumière s'était faite, et les illusions tombaient devant la réalité. Law, poursuivi par les arrêts du Parlement et menacé par les clameurs populaires, ne put qu'à peine échapper par la fuite aux représailles de la foule. Il avait, en très-peu d'années, créé, manipulé et englouti des trésors. Couvert de la protection du Régent, mais réduit, lui aussi, à l'indigence par son système, il laissa le royaume en proie à des déceptions sans fin et à des banqueroutes sans terme. Après avoir complétement changé les mœurs et absorbé les ressources du pays, la crise retentit et se per-

pétua à travers les âges comme un legs et un souvenir du duc d'Orléans.

Les Français étaient ruinés. Il ne leur resta plus que la consolation de chanter; ils chantèrent.

C'était ainsi que Philippe gouvernait les finances; étudions comment se traitaient les affaires de l'État. Le pouvoir du Régent était absolu, mais transitoire. Dans cette situation précaire, et dont lui-même prenait plaisir à exagérer les instabilités, il eut de temps à autre des éclairs de génie et certaines conceptions d'une haute portée diplomatique. En face de cette Europe où tout se dissolvait, où tout se confondait pêle-mêle, pour faire voir sans doute que, du commencement à la fin du dix-huitième siècle, tout devait tendre à la subversion, Philippe ressentait des velléités de grandeur. A cette bizarre époque, c'était, en effet, le seul gouvernement qui ne fût pas dirigé par des étrangers, le seul trône qui fût occupé par un prince national. L'Espagne avait un roi français et un ministre italien; l'Angleterre essayait de se recruter une dynastie en Allemagne; l'Allemagne avait emprunté des princes à l'Espagne; la Pologne commençait à devenir russe; le Portugal, anglais; et l'Italie confiait ses destinées à la maison de Habsbourg. En Russie, où la volonté d'un seul était la loi de chacun, le pouvoir se trouvait composé de toute espèce d'éléments hétérogènes, le russe excepté.

Cet ébranlement simultané des monarchies altérant les idées de nationalité, et cette anormale substitution

des pouvoirs publics tombant entre les mains de princes ou de ministres cosmopolites, devaient ouvrir de vastes horizons à la politique traditionnelle de la France; mais le Régent, par une précipitation coupable, s'était laissé lier les mains. Se croyant digne d'être Anglais parce qu'il s'était donné les allures d'un libre penseur, Philippe, même du vivant de Louis XIV, avait professé une vive admiration pour la constitution britannique. A peine arrivé au pouvoir, il se fit de cette admiration privée un titre et un mérite. La plus belle victoire à ses yeux ne valut pas un sourire de l'alliance anglaise. Il la cimenta par une de ces ententes cordiales qui, à diverses époques, seront la pierre d'achoppement de sa famille.

Avec cet impassible égoïsme qui aime à fouler la tête des princes et des peuples comme sous le pressoir, lord Stairs, ambassadeur du roi George, affectait à l'égard du Régent des façons protectrices. Il tenait cour plénière à Paris, et, comme par distraction, il accordait aux ministres la faveur de ses ordres, dissimulés sous une apparence de conseils hautains. Cette attitude n'échappa point à la malice et au patriotisme. Elle ne tarda guère à compromettre la popularité de Philippe, car la France est beaucoup plus séparée de l'Angleterre par le soupçon que par la Manche.

Depuis Isabeau de Bavière et son incestueux beau-frère Louis d'Orléans, les Anglais ne s'étaient jamais vus à pareille fête. Leur paix, qui fut éternellement avec la guerre, leur foi, qui n'est que mensonge, leur

insolence, ayant inévitablement l'air d'une préméditation, tout cela froissait les susceptibilités de l'orgueil national. Philippe ne daigna pas tenir compte de ce sentiment. Avant même d'avoir épuisé les amertumes du pouvoir, il en était venu à un mépris si profond de l'humanité, qu'il ne regardait jamais un passant plus haut que la poitrine, sous prétexte qu'on ne trouve que sottise et perversité dans les yeux de l'homme. L'athéisme philosophique, dont les orateurs de Westminster et les désœuvrés de Londres faisaient parade, avait conduit l'incrédulité native de Philippe à cette prostration du sens moral.

L'Angleterre offre son amitié au Régent; mais avant de livrer cette denrée, elle exige des arrhes. Un traité de commerce intervient. Ce traité concède des avantages de toute sorte à la marine britannique; il faut que la nôtre renonce au droit de trafiquer dans les mers du Sud. En échange, l'Angleterre nous autorise à commercer sur la côte d'Afrique; mais l'autorisation est enveloppée de telles mesures restrictives, qu'elle sera un non-sens ou une dérision. Le canal de Mardick a été entrepris par Louis XIV; il offusque la morgue britannique et peut devenir un obstacle à ses ambitions marchandes. Le Régent courbe la tête sous les exigences du cabinet de Saint-James. La destruction des travaux du canal est ordonnée, car, avant tout, il ne faut pas déplaire à cet allié, qui déjà menace des colères d'Éole et des tempêtes qu'il peut déchaîner. Les intérêts anglais sont sauvegardés, ils s'en

prendront maintenant à l'honneur même de la France. D'Orléans s'est fié à un perfide, il lui a fourni le moyen de nuire. Tout aussitôt le peuple, qui aime et regrette les pouvoirs évanouis parce qu'il les compare, se mit à accuser Dubois et le Régent lui-même d'être aux gages du roi George. La preuve matérielle n'a pas existé; cependant l'imputation est partout.

Les Stuarts, détrônés par une révolution, avaient trouvé une splendide hospitalité dans le château de Saint-Germain. Leur séjour sur le continent était pour la maison de Hanovre un sujet d'inquiétudes renaissantes. La couronne vacillait encore sur la tête du nouveau roi, et les Jacobites ne renonçaient ni à leurs principes ni à leurs espérances. Il était de la dignité et de l'habileté du gouvernement français de protéger les Stuarts. Par eux on tenait en échec la politique anglaise, dont des commotions intérieures, sagement combinées, pouvaient entraver les ambitieux desseins. Le chevalier de Saint-Georges, ou plutôt Jacques III, était un prétendant sans initiative personnelle, mais qui, une fois l'épée à la main, ne reculerait devant aucun péril. Il ne s'agissait que de le tirer de son indolence, en lui apprenant que l'exil n'a pas d'autre auréole que la lutte. En effet, il n'y a que les usurpateurs heureux et les révolutions triomphantes qui, après s'être servi de la guerre civile comme d'un instrument ou d'un piédestal, la proclament sacrilége et fratricide dès qu'elle ose troubler leur repos et déranger leurs songes dorés.

Jacques III s'était vu forcé de se retirer en Lorraine. Néanmoins, cédant aux prières de ses fidèles, il va traverser la France pour se jeter en Écosse. Sa tête a été mise à prix ; le parlement offre cent mille livres sterling au premier spadassin qui le délivrera par un crime de cette menaçante invasion. La raison d'État doit légitimer en faveur des révolutions toutes les violences que les révolutions ont flétries. L'acte du parlement est connu. Pour le faire exécuter, lord Stairs obtient la silencieuse complicité du Régent, et sur le territoire français, Jacques Stuart périra dans un guet-apens britannique. Le dévouement de la maîtresse de poste de Nonancourt fait échouer l'attentat. Le prince évite le piége ; mais le Régent ne put échapper à la honte. L'instinct national lui fit comprendre par ses murmures qu'il répudiait une alliance dont le but était un mélange de lâches trahisons et de noires scélératesses.

L'alliance fut maintenue, et, par l'intermédiaire de Dubois, des intrigues sans nombre s'ourdirent dans toutes les capitales ; elles éclatèrent comme une conspiration. Dubois s'était rendu nécessaire au Régent. Infatigable au travail ainsi qu'à la débauche, toujours armé d'un sarcasme ou d'un expédient, toujours en quête d'une perfidie ou d'un bénéfice, d'une abjection ou d'une témérité, se faisant du vice un métier et de la vertu un jouet, il disait avec Tacite : « Corrompre et être corrompu, c'est ce qu'on appelle le siècle. » Il poussa l'effronterie jusqu'à en faire une chose plai-

sante. Il imposa à la perversité le cachet du génie. C'était un de ces hommes que leurs qualités et leur dégradation élèvent, selon les temps, au pouvoir ou à la potence. Il devint l'âme damnée des conseils du Régent. Tout se fit par lui et pour lui, car la volonté de Philippe ne fut qu'un caprice de cet étrange maître. Dubois, qui aimait à vendre les autres, s'exposait assez facilement au péril d'être acheté lui-même. Ce fut à cette double action qu'il céda sans cesse.

Sous son inspiration, le duc d'Orléans s'était imposé pour alliées l'Angleterre et la Hollande, les deux ennemies de Louis XIV et de la France. En vue d'intérêts passagers et d'éventualités de règne, on abdiquait la pensée nationale; on renonçait de gaieté de cœur à l'union de famille. Des inimitiés de parents, des jalousies de palais avaient semé la discorde entre Philippe V, roi d'Espagne, et Philippe d'Orléans. L'un avait été compétiteur secret à la succession de Charles II, l'autre était compétiteur avoué à la Régence. D'anciennes et de nouvelles rivalités séparaient les deux princes; leurs deux ministres se placent sous le coup de la même passion. Le futur cardinal Alberoni jette le gant au futur cardinal Dubois.

Si le succès, qui justifie tout, eût couronné ses plans gigantesques, Alberoni serait maintenant un Ximenès ou un Richelieu. Le hasard déjoua ses combinaisons les mieux ourdies; Alberoni reste un aventurier de génie, célèbre seulement par ses audacieuses imprévoyances.

C'était contre l'Espagne, dont il relevait la dignité militaire, que cette triple alliance venait de se former. Alberoni en prépare une autre qui le vengera tout à la fois du Régent, de George d'Angleterre et de Dubois. Il n'ignore pas que l'âme des conseils est le mystère; il couvre ses plans d'un voile impénétrable. L'escadre espagnole est détruite dans la Méditerranée par une flotte anglaise. Alberoni, impassible, remue le monde pour renverser des conspirateurs. Philippe d'Orléans a coalisé une partie de l'Europe contre l'Espagne; Alberoni arme l'autre contre la France. Le Régent fait appel à la Grande-Bretagne, à la Hollande et à l'Autriche elle-même. A cette coalition, Alberoni répond par une autre coalition. La Russie, avec son czar Pierre Ier, la Suède, avec Charles XII, la Porte-Ottomane, avec ses traditions guerrières, qui allaient en s'affaiblissant, sont les auxiliaires du ministre espagnol. Il brûle de réparer par une éclatante victoire ses premiers échecs. Mais, dans cette Europe du dix-huitième siècle, où déjà les défaillances gouvernementales se substituent à l'autorité, les sages leçons de l'expérience et les vastes conceptions de la politique n'étaient plus tolérées qu'à l'état de hors-d'œuvre. Alberoni ne pouvait pas agir : il conspire.

Ce complot, tramé par la duchesse du Maine, une petite-fille du grand Condé, par le prince de Cellamare, un ambassadeur d'Espagne, et par des gentilshommes de haute lignée, a pris naissance dans un palais. Comme tout ce qui tient à cette époque, il doit

se dénouer dans une prostitution. Cellamare avait intrigué à Paris; Saint-Aignan, l'ambassadeur de Philippe d'Orléans en Espagne, lui rend la pareille à Madrid. Tous deux, renvoyés dos à dos comme de malhabiles plaideurs, trouvèrent une espèce de consolation plutôt dans les moqueries de la foule què dans l'indulgence des souverains. On se détestait avec des sourires étudiés; on se proscrivait avec des courtoisies pleines d'abandon, et le duc de Richelieu ouvrait par la Bastille sa longue épopée de volages amours.

Richelieu s'était ligué, par étourderie de jeune homme, avec la duchesse du Maine et le cardinal de Polignac. La sédition lui avait mis la tête à l'envers, ainsi qu'aurait fait une nouvelle maîtresse. La sédition lui en offrit une dans la fille du Régent, Mademoiselle de Valois, qui aimait l'amour même avant d'aimer quelqu'un.

Le Régent ne prenait au sérieux que le plaisir pour lui ou pour les autres. Feignant d'ignorer qu'on ne gagne jamais rien à s'accommoder de tout, il acceptait les épanouissements de la corruption précoce comme une distraction à ses voluptés trop monotones; il l'encourageait avec d'inexplicables condescendances. Mademoiselle de Valois pleure; Mademoiselle de Valois s'échappe du Palais-Royal pour aller offrir au duc de Richelieu ses passagères tendresses. Le duc de Richelieu, qui fait de la débauche une coquetterie, n'est plus coupable; le père désarmé l'amnistie au moment où le déshonneur de sa maison devient le scandale du jour.

Quand il ne s'agit que de la vertu de ses filles et du sauf-conduit de leurs amants, Philippe, on le voit, est facile au pardon ; mais cette facilité, qui ferait rougir le dernier des hommes, s'arrête aussitôt qu'une conspiration ou un pont-neuf menace ou couvre de ridicule son autorité. Avec d'emphatiques promesses, il a fait recouvrer la liberté aux six prisonniers renfermés à la Bastille sous Louis XIV. Cette ostentation d'humanité ne porte jamais bonheur aux nouveaux gouvernements; elle ne réussit pas davantage à Philippe. Il a délivré les captifs et rappelé les exilés. Au bout d'une année, la scène change; il emprisonne, il exile à son tour. Il a déjà séparé ses intérêts des intérêts de l'État. On l'a vu, plutôt par ses exemples que par ses leçons, enseigner la funeste doctrine des affaires politiques mal conduites et des passions humaines mal dirigées. Néanmoins, ce prince d'opposition, qui n'a pris au sérieux que la volupté, ne peut plus tolérer une opposition loyale. Les épigrammes et les complots de ruelle l'émeuvent fort peu. Il en sourit à ses heures perdues, ou il leur accorde les honneurs d'un martyre anodin. Mais en apprenant qu'à la voix de ses gentilshommes la Bretagne a été sur le point de courir aux armes, sa colère éclate, et les échafauds se dressent. Il ne se souvient plus qu'en faisant l'office de juge, il doit aussi faire l'office de père. La Bretagne s'était sentie profondément humiliée dans son patriotisme. L'alliance anglaise blessait ses délicatesses d'honneur national; elle ressuscitait les grandes ombres

des Trente de Ploërmel; elle rendait vivantes les images de du Guesclin, de Clisson et de Duguay-Trouin. Ne connaissant ni les calculs dynastiques, ni les frivolités parisiennes, la vieille Armorique avait généreusement offert son concours à la duchesse du Maine et à Philippe V. Un pareil exemple pouvait être contagieux. Le Régent fut sans miséricorde : il frappa sans merci. Ces fiers Bretons s'étaient indignés de voir l'Anglais dominer en France sous le couvert d'un d'Orléans; ils trouvèrent en Chateauneuf un Laubardemont et un Jeffreys. Chateauneuf reçoit ordre d'établir à Nantes une commission qui instruira et condamnera; elle exécute son mandat avec une sanglante précipitation. Comme tous les juges qui font du dévouement politique, elle jugea sans comprendre et sans entendre. Pont-Calec, du Couëdic, Montlouis et Talhouet périssent dans les supplices. La terreur régnait au foyer de chaque famille; on tremblait pour les siens autant que pour soi-même. Les uns se cachaient pour éviter cette justice expéditive, ne prenant même plus la peine d'interroger; les autres s'exilaient. Une clémence dérisoire vint ajouter aux épouvantes; le Régent ne fut cruel que pour punir un excès de patriotisme.

Il avait déconcerté l'Espagne comme intrigante; le maréchal de Berwick la vainquit comme adversaire. Le cardinal Alberoni succomba dans ce double antagonisme et prit la route d'un exil sans terme, accusé et convaincu par ses contemporains d'avoir laissé la présomption accélérer sa chute. Quand la France eut

triomphé par les armes, Dubois, le ministre du Régent, écrivit à lord Stanhope, le ministre du roi George. C'était la France s'inclinant devant l'Anglais pour lui faire hommage de sa victoire. Dubois s'exprimait ainsi au nom de Philippe d'Orléans :

« On ne peut pas apprendre ces dénoûments sans faire réflexion, milord, sur la justice qu'on doit à Votre Excellence d'avoir proposé d'aussi grands projets et des mesures aussi justes pour les conduire à leur fin, et pour épargner, par des soins et des dépenses médiocres et passagères, les malheurs infinis qu'une guerre générale pouvait attirer. Son Altesse Royale est remplie de la reconnaissance qu'on vous doit, et de la gloire que le Roi votre maître et toute votre nation acquièrent dans les circonstances qui décident du bonheur de toute l'Europe. Ce sont les vrais sentiments de Son Altesse Royale, qui s'intéresse autant à la gloire de Sa Majesté Britannique qu'à la sienne propre, et qui regarde tous les événements qui peuvent contribuer à rétablir la tranquillité publique comme les fruits heureux des liaisons qu'elle a contractées avec l'Angleterre. Aussi ne veut-elle rien omettre ni négliger de tout ce qui peut en affermir les liens, par une correspondance parfaite et par toutes les attentions que l'amitié peut inspirer. Elle informera exactement le roi de la Grande-Bretagne de tout ce qu'elle apprendra des suites de la résolution que le roi d'Espagne vient de prendre; et ne voulant faire aucune démarche que de concert avec Sa Majesté Britannique,

elle vous prie, milord, de l'instruire de ses intentions sur toutes les démarches que l'on peut faire pour profiter de la conjoncture présente, pour les intérêts et les avantages communs. »

Ce langage, dont par bonheur on ne trouverait pas d'autre modèle dans les archives de la diplomatie française, excepté lorsqu'elle est aux ordres de l'Orléanisme, ce langage était une insulte pour le pays. Après cinq années de gouvernement à la diable, pour nous servir d'une expression de Voltaire, il était une funeste nécessité. Les malheurs publics croissaient avec les misères individuelles et les hontes orléanistes. La peste succédait à la ruine pour frapper le royaume de tous les fléaux à la fois. La ville de Marseille est en proie à la contagion. Elle assiste à l'un de ces sombres drames où la peur remplace tous les sentiments de la nature et anéantit jusqu'à la pensée du devoir. Dans cette calamité générale, dont, après cent quarante années, la Provence n'a pas encore perdu le souvenir, il y eut d'innombrables lâchetés et quelques dévouements sublimes.

La cour du Régent n'avait pas le loisir de s'émouvoir. Ses entrailles ne s'attendrissaient pas pour si peu. Fatiguée de ces lamentations qui troublaient l'orgie, elle voulut y mettre fin à sa manière. A cette cité désolée, que tout le monde fuyait et dont personne n'osait approcher, les secours et les vivres manquaient au moment le plus affreux. Marseille tendait ses mains suppliantes vers le ciel et vers les hommes. Le ciel

était d'airain : les hommes furent de fer. Marmontel[1] affirme qu'on proposa au Régent « d'entourer la ville de troupes, d'y enfermer tous ses habitants et d'y mettre le feu. » La débauche poussait à la férocité. Le Régent, qui se vantait d'être impitoyable à l'ordre social, eut besoin de se sentir Bourbon durant quelques heures pour ne pas céder à ces néfastes conseils. « Par un reste de scrupule qui était assez impertinent, » comme dirait le cardinal de Retz[2], il refusa d'obtempérer.

Les sources de la charité se tarissaient au contact de tant de besoins et de tant de larmes. On mourait de la peste; ceux que le fléau épargnait étaient menacés de mourir de faim; et le trésor épuisé n'avait à envoyer aux pestiférés ni argent ni secours. Représentant sur la terre la paternité universelle, le pape Clément XI a entendu ce cri de détresse qui traverse la Méditerranée; trois bâtiments de Civita-Vecchia, chargés de blé, reçoivent ordre de partir immédiatement pour Marseille. Mais alors éclate un fait inouï et une comparaison accablante. Le Régent et Dubois sont en hostilité avec le Saint-Siége. Le gouvernement français n'a pris aucune précaution contre la peste et contre la famine; il en adopte tout à coup contre la charité du Père commun. Le Régent s'oppose, par ses émissaires, au départ de la secourable flottille; il s'oppose surtout à son entrée dans le port.

Les bâtiments pontificaux veulent échapper à cette

[1] *Régence du duc d'Orléans*, t. II.
[2] *Mémoires du cardinal de Retz*, t. II, p. 164.

surveillance. L'un se brise sur un rocher, les deux autres sont capturés par des corsaires. En apprenant la destination de ces vaisseaux, les corsaires furent plus humains que le ministre du duc d'Orléans : ils les convoyèrent jusqu'à Marseille, s'associant ainsi, tout forbans qu'ils étaient, à une pitié dont le Régent se permit la contrefaçon tardive.

Les calamités qui pesèrent sur son administration furent pour le dix-huitième siècle la source de tous les désordres. Ces sept années sans gloire au dehors, sans bonheur au dedans, ne sont pleines que de souillures. C'est le vice encore spirituel, c'est la folie poudrée et parée qui préside aux dépravations. Elles descendront bientôt dans le peuple. Lorsque le peuple, fatigué de ces saturnales de la grandeur, aura dit comme les vieux Romains : nous avons déjà perdu le vrai sens des choses, on verra ce que la Régence a produit.

Philippe, nous le croyons sans peine, n'a point eu la conscience des désastres moraux qu'il accumulait. Plus étourdi que cruel, et flottant au gré des vents comme le navire qui jette sa dernière ancre, il s'efforça de remuer le fond d'une nation, le plus irréparable des malheurs qui puissent arriver aux souverains. Il n'osa pas comprendre que semer dans la corruption c'est condamner par soi-même ou par ses héritiers, à récolter dans l'ignominie. Il amasse donc sur sa tête des flétrissures de toute espèce. C'est à peine si la clémence de quelques cœurs miséricordieux préserve sa mémoire du mépris universel.

Nous n'avons point, Dieu merci! à entrer dans la fureur de ses joies et dans sa contemption des bonnes mœurs. Des écrivains plus audacieux que nous, le duc de Saint-Simon et Charlotte de Bavière, sa mère, ont initié la postérité à ses effronteries. Ils ont nommé, mis à nu et flagellé tous ces hommes et toutes ces femmes, princes de joie et filles de plaisir, qui furent les précurseurs de la démoralisation. Ces créatures, vierges de toute vertu, restent sans famille qui les avoue, sans état qu'elles osent avouer. Ce sont des Nocé, des Broglie, des Fargy, des Canillac, des La Force, des Brancas, des Effiat et une foule de courtisanes de haut et bas étage, des Sabran et des Émilie, des Gesvres et des d'Argenton, des Mouchy et des Adrienne. Parmi tant de dissolutions, on remarqua longtemps une espèce de marquis italien, Rangoni Machiavelli, polichinelle diplomatique, amusant la cour des roués et les filles du Régent de l'impureté de ses lazzis et du scandale de ses bouffonneries. Philippe vécut dans une licence qui aurait fait peur à Pétrone et inspiré des regrets à l'Arétin ou à Voltaire. La Palatine, duchesse d'Orléans, en éprouve elle-même le contre-coup, et quand elle parle des abominations dont son fils se faisait le prophète, elle ne craint pas d'écrire : « Tout ce qu'on lit dans la Bible sur les excès que punit le déluge et sur les débordements de Sodome et de Gomorrhe n'approche pas de la vie qu'on mène à Paris... Toutes les fois qu'il tonne j'ai peur pour cette ville. »

Et la Palatine, en évoquant Sodome et Gomorrhe, n'avait pas tout à fait tort. La Palatine songeait à la duchesse de Berry, sa petite-fille, et aux effrayantes idolâtries dont elle fut l'objet de la part de Philippe, son père. Phryné de sang royal, cette princesse ne sut jamais ce que le mot de pudeur pouvait signifier. Elle passa d'un amant à un autre amant. Dans sa carrière, qu'elle désirait courte, mais bonne, elle entassa tant de vices, que la partialité même des Orléanistes a reculé devant un pareil monstre, antithèse vivante, avec une figure de madone et un corps de reptile.

Au milieu des scandales qui naissaient à chaque pas, tandis qu'on sacrait un abbé de la Tour-d'Auvergne archevêque de Tours, et un abbé de Tencin archevêque d'Embrun, l'abbé Dubois revêtait la pourpre romaine, et, en plein souper de Régence, la comtesse de Sabran jetait à Philippe un de ces sarcasmes qui font balle. Le génie du mal était en goguettes, la vérité aussi. Madame de Sabran contemplait son Philippe dans ses abaissements, puis, avec une poignante ironie que Tacite ne se serait jamais permise, elle s'écriait : « Quand Dieu eut créé l'homme, il prit un reste de boue dont il forma l'âme des princes et des laquais. »

Telles étaient les comparaisons, peu favorables aux valets, que la vue et la fréquentation de Philippe d'Orléans faisaient naître dans le cœur d'une femme. Le Régent avait des sourires pour ce libertinage de l'expression, impliquant de plus coupables libertinages

de la pensée ; il savait même en trouver pour d'autres impudicités. Dans les raffinements d'une calomnie contre nature, ceux qui l'avaient vu peindre toute nue sa fille, la duchesse de Berry; ceux qui avaient été les témoins de cette incompréhensible intimité, accréditèrent le bruit que le Régent était son propre gendre. Une semblable horreur ne fit pas plus reculer d'effroi la fille que le père. Ils acceptèrent tous deux cette amorce de l'infamie comme le dernier plaisir qui reste à goûter aux âmes blasées. Lorsque, dans ses *Philippiques*, Lagrange-Chancel eut consacré d'aussi lamentables révélations, le Régent les lut; et à ces deux strophes il sourit, il admira. Ces deux strophes les voici :

Infâmes Héliogabales,
Votre temps revient parmi nous!
Voluptueux Sardanapales
Philippe vous surpasse tous!
Vos excès n'ont rien qui le tente :
Son âme serait peu contente
De les avoir tous réunis,
S'il n'effaçait votre mémoire
En faisant revivre l'histoire
De la naissance d'Adonis [1].

Toi qui joins au nœud qui vous lie
Des nœuds dont tu n'as point d'effroi,
Ni Messaline ni Julie
Ne sont plus rien auprès de toi.
De ton père amante et rivale,
Avec une fureur égale
Tu poursuis les mêmes plaisirs;

[1] D'après la Mythologie, Adonis était né de l'inceste de Cynire, roi de Chypre, avec sa fille Myrrha.

Et toujours plus insatiable,
Quand leur nombre même t'accable,
Il n'assouvit point tes désirs.

En face de cette Némésis, dont les fureurs reculent les bornes du crime, l'admiration et les sourires du Régent ont quelque chose qui épouvante la conscience humaine. Néanmoins, à la lecture de ces *Philippiques*, le prince de la Maison de Bourbon eut un mouvement de douleur qui compense tous ses cynismes. Ce mouvement est à peu près la seule bonne intention de sa vie. Il venait d'être décrété, de par la satire, d'un forfait antichrétien, et il ne s'était pas indigné. L'insolence de la dissolution lui avait peut-être fermé la bouche. En écoutant les stances suivantes, il n'en fut plus ainsi :

Nocher des ondes infernales,
Prépare-toi sans t'effrayer
A passer les ombres royales
Que Philippe va t'envoyer.
O disgrâces toujours récentes!
O pertes toujours renaissantes!
Éternels sujets de sanglots!
Tels que sur la plaine liquide,
D'un cours également rapide
Ses flots sont suivis par les flots.

Ainsi les fils pleurant le père,
Tombent frappés des mêmes coups,
Le frère est suivi par le frère,
L'épouse devance l'époux.
Mais, ô coups toujours plus funestes!
Sur deux lis, nos uniques restes,
La faux de la Parque s'étend.
L'un subit le sort de sa race,
L'autre, dont la couleur s'efface,
Penche vers son dernier instant.

Philippe était accusé de tentative de régicide. Le poëte lui jetait à la face ses empoisonnements présumés; et cet homme, qui n'a pas frémi lorsqu'on lui parle d'inceste, trouve dans son cœur, à ces derniers vers, une protestation éclatante. Des larmes jaillissent de ses yeux. Elles doivent racheter beaucoup de turpitudes, car la fidélité du prince couvre de son amnistie monarchique l'impudeur sacrilége du père. Il dédaignait le rôle de Richard III pour s'engouer de celui de Cynire.

Philippe n'avait jamais été avare; il se révélait avide par amour des prodigalités et d'un luxe sans frein; mais il était d'Orléans, et dans cette famille le sans-dot du vieil Harpagon a toujours eu bien des charmes. Afin de puiser à pleines mains dans les épargnes du pays, il a refusé toute espèce de liste civile ou de traitement fixe. Pour lui, la perfection de l'économie consiste en un gaspillage raisonné. Quand le Régent marie ses filles, le Roi mineur, dont Philippe est l'organe, investit la France du soin de payer la dot. A l'égard de Mademoiselle de Valois et de Mademoiselle de Montpensier, épousant, l'une le duc de Modène, l'autre le prince des Asturies, il en fut ainsi. Le sans-dot du Palais-Royal est aussi magistralement formulé que le sans-mœurs. Louise-Élisabeth d'Orléans, qui sera reine d'Espagne durant quelques mois, eut tous les vices de la famille; elle fut la digne sœur de la duchesse de Berry, et, dans une dépêche du 9 juillet 1724, le maréchal de Tessé, ambassadeur de France à Madrid,

écrit à son gouvernement : « Il y avait, quasi tous les soirs, une petite fondation de litanies entre la reine et trois ou quatre caméristes. Ces pieuses litanies étaient composées de tout ce qu'il y a d'ordures les plus libres et d'expressions les plus significatives. Je ne crois pas que ceux ou celles qui les ont composées s'en vantent; mais il y avait régularité à les réciter. »

Ce que la duchesse de Berry fait au Palais-Royal ou au Luxembourg, ses sœurs le répètent sur des trônes étrangers. Le déshonneur, ayant la bizarrerie de caractère pour seule excuse, les suit dans le mariage ou dans le cloître. Les annales du vice en font foi ainsi que les mémoires secrets; et il reste attaché à ce nom de filles du Régent une de ces âcres saveurs de débauche, le parfum des mauvais lieux que la Messaline de Juvénal, *lassata viris*, *sed non satiata*, portait sur l'oreiller des Césars.

Épuisé de corps et d'âme par la fatigue des voluptés, le Régent ne s'est environné que de flétrissures; il se voit flétri à son tour. La vie lui échappe. Ses yeux s'injectent de sang. Sa belle figure se décompose sous d'inutiles essais de débauche, et sa marche appesantie signale aux moins clairvoyants un dénoûment prochain. C'est à peine si le soir, quand les courtisanes et les roués, baladines et dames de la plus haute noblesse, grands seigneurs et proxénètes du plus bas étage, se réunissent au Palais-Royal pour ouvrir les assises de l'immoralité, Philippe peut disputer à une décrépitude prématurée les restes d'une existence qui

s'en va par lambeaux. Il est là, morne et engourdi, passant d'une femme à une autre femme, puis cherchant dans l'ivresse du vin à suppléer à l'ivresse des sens. Son ambition s'est éteinte en perdant sa dignité; et lorsque Louis XV sera déclaré majeur, c'est au cardinal Dubois que le Régent confiera la jeunesse du Roi et l'administration du pays. Dubois meurt premier ministre; d'Orléans lui succède pour mourir à son tour.

Le 25 décembre 1723, une apoplexie, depuis longtemps prédite, le foudroie auprès de madame de Phalaris. Il n'avait pas encore cinquante ans; mais une vieillesse anticipée fut la suite d'une dépravation sans limites. Comme César, il a désiré une mort soudaine et inattendue. Dieu lui accorde cette triste faveur dont le chrétien, dans ses prières de chaque jour, demande au ciel d'être préservé.

Le Régent venait de succomber, laissant un nom maudit, une politique funeste et une dette de six cent quatre-vingt-cinq millions de plus qu'à la mort de Louis XIV. Son cercueil fut insulté par les huées de la foule et par des épigrammes vengeresses[1]. Mais, dans cette France où l'ironie a toujours droit d'asile et où l'es-

[1] Jamais peut-être prince n'a été plus en butte que le Régent et ne s'est prêté de meilleure grâce aux chansons et aux moqueries. Les recueils et les mémoires du temps sont pleins de ces poésies véritablement légères. Nous ne croyons devoir citer qu'un seul quatrain résumant à lui seul tous ces outrages de la pensée et toutes ces libres expressions de la satire :

Philippe est mort à la sourdine,
Et, lorsqu'il entre dans l'enfer,
C'est pour débaucher Proserpine
Ou pour détrôner Lucifer.

prit abuse de tous les genres de privilége, les bons mots de ce d'Orléans firent peu à peu oublier ses mauvaises actions. On le félicita, on le félicite encore de n'avoir pas tué le jeune Roi. Les contemporains lui surent gré de ne l'avoir empoisonné que par ses vices, dont il respira l'air dans son berceau.

Afin de réhabiliter un nom chargé, dès la seconde génération, d'une aussi néfaste célébrité, de rares vertus étaient aussi indispensables que des services éclatants. Le fils du Régent n'eut en partage que d'obscures qualités. Élevé dans une atmosphère de dépravation qui aurait gangrené la pureté elle-même, ce jeune prince fut assez heureux pour échapper à tous les piéges. Se faisant de la solitude un besoin, une expiation peut-être, il vivait entre les livres et la prière. Par la régularité de ses mœurs, il semblait demander grâce au ciel de l'héritage du mal dont il était menacé. Ce spectacle avait tellement frappé son imagination d'enfant qu'il en parut toujours accablé.

Après avoir vu échouer sur son fils unique les séductions du plaisir, le Régent se laissait emporter par de moqueuses colères; puis, avec un blasphème, il lui jetait à la tête cette malédiction, incompréhensible dans la bouche d'un père : « Allez, malheureux, vous ne serez jamais qu'un honnête homme! »

En effet, le nouveau duc Louis d'Orléans ne fut que cela. C'est à ce titre qu'il se distingue dans les annales de sa famille.

Marié à une princesse de Bade et veuf à vingt-trois

ans, il se plongea dans une studieuse retraite; il ne connut du monde et de la cour que les devoirs. Charitable à une époque où les sensibleries philanthropiques ouvraient la brèche à tous les égoïsmes, il aima Dieu et son prochain. Sujet fidèle, protecteur éclairé des arts et des sciences, il se créa dans l'abbaye de Sainte-Geneviève une solitude qu'il remplit de ses austérités chrétiennes et de ses travaux sur les langues orientales. Ce prince portait avec lui un remords qui n'était pas le sien. N'ayant que l'obscurité de ses vertus, entachées, dit-on, d'un certain jansénisme contemplatif, il s'était retiré des hommes ainsi qu'on se retirerait du milieu des serpents. Il se dévouait à la nullité. La nullité jeta quelque trouble dans ses idées, et il en vint à ne plus croire à la mort. Quand cette pensée commença à l'obséder, la mort s'empara de lui, et le duc d'Orléans mourut humble et pénitent comme il avait vécu. On lui a donné le surnom de Génovéfain. En apprenant son trépas, la reine Marie Lezczinska, une sainte femme, l'honora d'un éloge attendrissant : « C'est un bienheureux, dit-elle, qui laisse après lui bien des malheureux. »

Il laissait aussi un fils, héritier de ses titres et de sa fortune. Louis-Philippe d'Orléans, connu sous le nom de d'Orléans-Montesson[1], parut sur les champs de bataille. Il assista aux victoires de Fontenoy, de Raucoux et de Laufeld, en déployant ce courage vulgaire que le génie seul a le secret d'élever aux propor-

[1] En 1773, le duc d'Orléans épousa madame de Montesson.

tions de l'héroïsme. Affable et plein de compatissance, mais d'un terre à terre à rapetisser toutes les grandeurs, il ne voulut jamais se placer au-dessus de ses contemporains. Il fut un bourgeois se faisant à lui-même un cours de sybaritisme, un homme qui, après avoir été le martyr des impudicités de sa femme, se distrait de ses infortunes conjugales en jouant les maris trompés sur son théâtre de Bagnolet.

Sa femme, une princesse de la maison de Conti, eut toutes les audaces du vice. Elle se composa un mélange de servants d'amour qui aurait mis en défaut la plus imperturbable des mémoires. Bussy-Rabutin, Voltaire, de Sade, Pietro l'Aretino lui-même auraient échoué dans le récit de tant d'effronteries. Virago philosophique des pieds à la tête, la duchesse d'Orléans afficha tous les scandales; elle accapare tous les opprobres. A sa mort, en 1759, on trouva un testament scellé de ses armes. Cet acte de volonté dernière, où l'homme qui n'a rien respecté se respecte enfin lui-même, ne contenait que la nomenclature de ses amants et un couplet d'une licence idéale sur chacun d'eux. Les couplets étaient l'œuvre de cette femme à qui un jour on demandait quel était le père du jeune duc de Chartres, son fils, et qui répondait avec un cynisme de courtisane du dix-huitième siècle : « Lorsqu'on tombe sur un fagot d'épines, peut-on savoir celle qui vous a blessée. »

Cette femme fut digne d'être la mère du citoyen Égalité.

CHAPITRE II

LE CITOYEN ÉGALITÉ

La jeunesse du duc de Chartres. — La mort du prince de Lamballe. — Ses plaisirs et ses amis. — Son portrait. Le Palais-Royal et la Franc-maçonnerie. — Louis-Philippe, Grand-Orient. — Ce qu'était alors la Franc-maçonnerie. — Louis-Philippe à la bataille d'Ouessant. — Signalements et signaux. — Le futur grand amiral nommé colonel général des hussards. — Louis XVI et son temps. — Le duc d'Orléans à la recherche de la popularité. — D'Orléans ennemi du Roi et de la Reine. —La Révolution. — Les prodigalités et les emprunts de Louis-Philippe. —La séance royale au parlement. — L'opposition de d'Orléans. — Son exil. — Il accapare les blés. — Système et but des accaparements. — D'Orléans, sauveteur. — Il implore son pardon et revient à Paris avec la disette. — Bruits étranges répandus sur le Palais-Royal. — Louis-Philippe aux États généraux. — Ouvrez la fenêtre. — Le Palais-Royal, entrepôt d'émeutes et de philanthropie politique. — La prise de la Bastille et les vainqueurs. — Les exagérations populaires et les massacres. — Le saut du tremplin et l'acteur Bordier. — L'autel de la patrie et le club des Enragés. — Assassinat du banquier Pinet et son portefeuille volé. — Les journées des 5 et 6 octobre à Versailles. — La faction d'Orléans et ses espérances. — Louis-Philippe et les trois cent soixante-deux témoins. — La procédure du Châtelet et les preuves. — L'accusation et la défense. — La Reine et le peuple. — La famille d'Orléans, sur la terrasse de Passy, assiste à l'agonie de la royauté. — la Fayette force Louis-Philippe à s'exiler. — Mission que lui donne le Roi auprès du cabinet anglais. — Instructions du gouvernement. — Philippe ne les suit pas, mais cherche à se mettre à la disposition de l'Angleterre. — Sa correspondance avec le comte de Montmorin. — Ses plans britanniques pressentis et déjoués. — Laclos et d'Orléans. Louis-Philippe de retour à Paris. — Son serment — La duchesse d'Orléans et madame de Genlis. — Le club des Jacobins et la conspiration orléaniste. — Les dettes de Louis-Philippe et les libelles. — La Fayette et Santerre. — Les chevaliers du poignard. — Les émeutes et les salaires. — Le duc d'Orléans s'effraye de la Révolution. — Il a

l'idée de se réconcilier avec le Roi et la Reine. — Le Roi pardonne.— Louis-Philippe aux Tuileries. — Assassin et empoisonneur. — Les journées du 20 juin et du 10 août tuent la royauté. — Le duc d'Orléans et ses lâchetés. — Louis-Philippe se dit républicain. — Abdication de son titre de prince. — Le citoyen Égalité et la Commune de Paris. — Il répudie son père. — Les massacres de septembre et madame de Buffon. — La tête de la princesse de Lamballe au palais Égalité. — Égalité à la Convention. — La peur et la terreur. — Il dénonce sa femme et vote la mort de Louis XVI. — Ah! l'horreur! Ah! le monstre! — Égalité suspect à tous et méprisé de tous. — Les Francs-maçons le forcent à se démettre de ses fonctions de grand maître.—Le club des Têtes-de-Veau, *calves' head club*.—Il est condamné à mort. — Le peuple le condamne au supplice des huées sur la place du Palais-Royal. — Mirabeau et Talleyrand jugent cet homme.

La Maison royale de France est la plus ancienne et la plus illustre de toutes les maisons souveraines, la seule qui ait dignement occupé six trônes, la seule qui compte soixante-treize de ses membres tués sur les champs de bataille au service du pays. Pour qu'un prince de cette Maison s'affuble du grotesque sobriquet de citoyen Égalité, pour qu'il ose le transmettre à sa famille comme un apanage révolutionnaire, il faut que ce prince ait été véritablement obsédé par la nostalgie de l'abjection.

En étudiant cette vie, qui, commencée dans un palais, se terminera sur un échafaud mérité, en énumérant les attentats dont il se rendit coupable et ceux que ses lâchetés autorisèrent, on éprouve une sinistre impression de mépris et de pitié. Le Régent n'avait voulu que se plonger dans les abrutissements d'un sensualisme exagéré; Louis-Philippe-Joseph renchérit sur son aïeul, et il se précipita dans les voluptés

du crime. Il fut le chef ostensible de la Révolution, il en est resté l'opprobre. Le dégoût de ses contemporains s'émoussa sur lui : l'indignation de la postérité s'est fatiguée et épuisée. Contre cette créature incommodée d'une âme, il n'y a plus de flétrissure possible, plus de colères à invoquer. Il faut se contenter de laisser parler l'histoire sans passion et sans réticence, comme la malédiction de Dieu a éclaté.

Afin de justifier cette malédiction, il ne sera pas besoin d'interroger des pamphlets oubliés, de timides apologies, des haines ou des intérêts de parti, des libelles faisant la guerre à d'autres libelles et s'appuyant sur des soupçons, peut-être mal fondés, ou sur des rumeurs tout au moins mal établies. Quand l'arbre est abattu, on peut constater si le cœur était réellement pourri. Nous le constaterons. La vie de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans le prouvera d'une façon encore plus surabondante. Il n'y aura qu'à scruter dans l'horrible, en conservant la libre franchise de nos affections et de nos répugnances; puis, avec Tacite[1], qui ressentit si vivement les douleurs de la vertu, nous n'aurons qu'à déclarer pour toute excuse : « Je n'en dirai rien que de vrai, et ce vrai, j'ai honte de le rapporter. *Ne que falsa prompserim et vera exsequi pudet.* »

Né le 13 avril 1747, ce prince avait, par d'heureuses dispositions, fait concevoir certaines espérances; le jeune homme ne tint aucune des promesses de l'enfant. On eût dit que chez lui la précocité du vice ai-

[1] *Annal.* lib. XI, § XXI.

mait à se révolter contre toutes les lois de la pudeur, et qu'il s'étourdissait afin de se fuir lui-même. A cette époque où le dévergondage des idées s'incarnait dans les mœurs, et où les raffinements d'une savante perversité faisaient table rase des principes ainsi que des devoirs, Louis-Philippe-Joseph accepta sans lutte et sans efforts l'héritage du mal. Il se corrompit lui-même avec une si inconcevable promptitude, que les docteurs de ce siècle, où le souffle impur de l'incrédulité desséchait tout avant de tout déraciner, s'alarmèrent de ses progrès dans l'avilissement. Ces experts-jurés en toute espèce de corruptions, qui passèrent de la garde-robe de madame de Pompadour aux antichambres de madame du Barry, s'épouvantaient d'un pareil phénomène. De la candeur du jeune âge, il était sans transition arrivé à l'immoralité, et de l'immoralité à l'athéisme. A dix-huit ans, l'ambition de cet homme, ayant déjà perdu le bien de l'intelligence, aurait été de donner un soufflet sur la face de Dieu.

Bruyant dans son rire, grossier dans ses paroles, trivial dans ses manières par affectation, et déjà stupide d'audace, il annonçait Héliogabale enté sur Simon Caboche. L'impudence des choses mauvaises s'appelait chez lui une philosophique grandeur d'âme, et il secouait d'une main si hardie le joug des préjugés, qu'il ne lui resta bientôt plus un dernier vestige d'honneur. Ne sachant ni pleurer ni sourire, il se forma une cour de ces aventuriers qu'une ambition ardente, et le plus souvent trompeuse, précipite toujours des premiers au-

devant des nouveautés coupables ou hasardées. Il pouvait tout contre tous et devint un scélérat avant d'être un homme. Des diverses qualités qui doivent distinguer un prince, il y en eut une seule dont il ne se dépouilla jamais. Il fut bon maître, au témoignage même de ses serviteurs, qui eurent pour lui le dévouement des serviteurs du centenier de l'Évangile. A part ce mérite de bonté traditionnelle, Philippe, quand on songea à lui offrir une épouse, organisa contre le prince de Lamballe tant de provocations à un libertinage excessif, que pour être duchesse de Chartres, mademoiselle de Penthièvre fut condamnée à ne plus avoir de frère.

Le prince de Lamballe mourut à l'âge de vingt ans, victime des débauches auxquelles il s'était laissé entraîner par le duc de Chartres. Alors on s'épouvantait si peu d'un crime, et on paraissait si bien s'attendre à en voir de plus horribles, que le trépas du compagnon de plaisirs de Louis-Philippe ne surprit personne. On se contenta de faire circuler dans les salons des rumeurs et des détails qui attribuaient cette mort à une prévision de sordides calculs. Quelques mémorialistes du temps, certains collecteurs d'anecdotes véritables ou fausses, petite monnaie de l'histoire, ont enregistré ces bruits. Ils étaient calomnieux, sans aucun doute, car l'excellent duc de Penthièvre n'aurait jamais consenti à donner sa fille à l'empoisonneur moral de son fils. Mais pour qu'un Bourbon, à peine âgé de vingt-deux ans, soit soupçonné par ses contemporains d'une sem-

blable monstruosité, pour que des annalistes honnêtes aient propagé cette monstruosité en y ajoutant foi, ne fallait-il point que, par ses actes ou par ses paroles, il eût fourni un prétexte plausible à l'imposture? L'imposture ne l'épargna guère. A force de vaniteuse impudeur, Louis-Philippe se plut à accréditer le mensonge. Le mensonge a survécu, parce que la vie entière de cet homme en a été la plus déplorable confirmation.

Le mariage et la paternité ne modifièrent en rien cette existence. L'époux se perdit dans des orgies, le père s'oublia dans une dépravation dont la Régence elle-même n'avait pas fourni l'exemple. Ce fut un assaut sans trêve ni fin de ces excès interdits et de ces choses impossibles, dont le plaisir est pour un seul, dont l'opprobre est pour tous. Dans son Palais-Royal, où chaque convive, ivre en y pénétrant, devait boire comme les sables du désert et blasphémer ainsi qu'un damné, Louis-Philippe s'aguerrissait à la honte; il s'habituait à la dégradation. Les voluptés ordinaires lui étaient importunes, il descendit jusqu'à la barbarie. Ce perpétuel abrutissement avait fait de lui un vieillard précoce. Ses cheveux tombaient, son front se couvrait de pustules accusatrices et de taches blanchâtres, comme si le libertinage voulait le dispenser de rougir. Moins le génie, le courage et le bonheur, ce fut Sylla, que les Athéniens comparaient à une mûre saupoudrée de farine. Au lieu de l'appeler Philippe d'Orléans-Bourbon, le peuple le surnomma Philippe d'Orléans-Bourgeon, essayant ainsi de caractéri-

ser le fruit de ses débauches et de l'en faire repentir. Son beau visage, altéré par de longues insomnies, se flétrissait sous le coup d'une dissolution sauvage à force d'être trop avancée. Louis-Philippe a épuisé toutes les jouissances et tous les scandales ; il ne lui reste plus que l'inconnu. Louis-Philippe va le demander à une loge de Francs-maçons.

En ce temps-là, la Franc-maçonnerie n'avait pas été jetée sur le second plan par les Sociétés secrètes. Elles ne faisaient pas de cette agglomération de bourgeois innocents et de philanthropes fraternels, avides de contempler l'épée flamboyante, un haras où des conspirateurs assermentés viennent trier et désigner leurs étalons. La Franc-maçonnerie n'était pas seulement une antichambre où le signe et la batterie d'apprenti saluaient l'Être suprême, grand architecte des mondes, ce fut un complot. Dieu et le Roi s'y virent exposés aux mêmes risées ; mais un complot qui, restreint à la noblesse, ne descendait pas encore dans le peuple. Le peuple n'était pas mûr pour d'aussi vénérables corruptions. La monotonie du vice et les folles extases de l'illuminisme avaient promptement fatigué le duc de Chartres ; en 1771, il accepte comme distraction la grande maîtrise francmaçonnique. Cette distraction fut peut-être son premier crime et la source de tous ceux qui suivront, car elle lui apprit à ne plus aimer la justice, même chez les autres.

Il a été dit depuis longtemps que, pour s'exalter, les hommes n'ont besoin que d'un centre de réunion. Dès

qu'ils l'ont trouve, ils bravent le pouvoir et dominent l'opinion publique. Cette pensée, soufflée au cœur de Louis-Philippe, développa d'ambitieuses traditions dont tous les d'Orléans portèrent le stigmate. Il comprit qu'une force inconnue se révélait dans l'État, et qu'avec ses moyens d'action, avoués ou secrets, elle lui permettait de disposer d'incalculables ressources. Le grand Maître les a sous la main. Il crut les utiliser à son seul profit, quand déjà elles étaient mises au service de la Révolution par des mains plus téméraires. Louis-Philippe, grand Maître, ne fut qu'un instrument comblé de toute sorte de respects dérisoires et de ridicules hommages. On le salua sous la voûte de lumière, on l'encensa sous la voûte d'acier. On lui laissa porter la discorde dans certaines loges qui n'obéissaient pas assez promptement à la légitimité du maillet de direction. Les frères lui accordèrent le privilége de les réunir dans de fréquents banquets à sa Folie-Titon ou au Palais-Royal pour accomplir les mystères des chevaliers et des nymphes de la Rose, faisant suite aux mystères d'Isis. Néanmoins, jusqu'au jour où il eut offert des gages de révolte future, on se contenta de faire de lui un mannequin protecteur et un amphitryon inépuisable.

Ces gages ne devaient pas se faire attendre. Ils arrivèrent si nombreux et si authentiques, que les Loges de tous les Orients, dans leur docile enthousiasme, ne jurèrent plus que par lui, ne travaillèrent plus que pour lui. Ses corruptions n'étaient-elles pas une ga-

rantie proposée et reçue, la meilleure de toutes? Et n'y avait-il pas dans ce prince, si extrême dans le mal, si amoureux de l'impossible et faisant déjà tache sur la boue, une révolution en chair et en os, une révolution dont les Loges pouvaient marquer les étapes à l'ombre de sa truelle symbolique? Cela fut ainsi résolu; par malheur, cela fut exécuté ainsi. Le duc de Chartres s'imagina être de moitié dans les secrets de la Franc-maçonnerie. Après avoir pénétré les siens, elle jugea bientôt que son grand Maître serait partout et toujours un enfant à la lisière, mais un de ces enfants qu'on conduit à l'ignominie par le chemin d'une ambitieuse stupidité. Avec Perse le poëte [1], dont il ne connut jamais les vers, — car sa paresse était égale à son ignorance, — mais dont à son insu il commentait la pensée, le duc de Chartres avait trouvé beau d'être montré au doigt et d'entendre dire : C'est lui.

At pulchrum est digito monstrari et dicier : hic est.

Ce retentissant : C'est lui ! l'enivrait de sa banale célébrité. Louis-Philippe était niaisement orgueilleux. Son amour de la populacerie s'attachait à toutes les broutilles de renommée, comme la toison des brebis s'attache aux ronces du chemin. Il se faisait une gloire de conduire sa voiture à travers les rues de Paris; il affichait un courage que rien ne venait justifier. On annonçait à sons de trompe qu'il allait risquer sa vie en montant, à Saint-Cloud, dans le premier aérostat; et,

[1] Perse, *Satir.* I.

au moment décisif, le cœur lui manque et il se retire confus. Ces excentricités laissaient la foule assez indifférente ; afin de l'émouvoir, Louis-Philippe veut lui offrir un spectacle nouveau. Bravant ou ignorant le sentiment des bienséances, il décide que la duchesse de Chartres sera reçue Franc-maçonne. En effet, le 28 février 1776, cette malheureuse épouse subit les épreuves de l'initiation. Ses vertus ne la préservèrent pas d'un burlesque cérémonial et du contact de tous ces vénérables de hasard, T .·. C .·. et T .·. R .·. F .·., que l'ivresse solsticiale donne au premier venu.

Le duc de Chartres était jusqu'alors resté, pour ainsi dire, caché dans ses vices. Les Loges, ces espèces de camps démocratiques disséminés sur toute la surface du globe, décidèrent qu'il sortirait de sa voluptueuse indolence pour des éventualités dont elles lui faisaient un mystère. Louis-Philippe fut condamné à l'héroïsme. Le rôle allait peu à sa taille ; il l'accepta néanmoins. Mais à ce prince qui, pour s'appeler le citoyen Égalité, sacrifiera bientôt les droits de l'honneur et de la famille, il faut des priviléges, et beaucoup de priviléges. La Franc-maçonnerie lui en réserve de plusieurs sortes. Le duc de Chartres commence ses caravanes ; la Franc-maçonnerie est du voyage. Elle lui prépare dans chaque ville une fête et une ovation ; elle dresse le journalisme naissant à célébrer en termes admiratifs les bons mots qu'on lui prête et les belles actions qu'on porte à son compte. On lui forme une cour de poëtes à la suite et de flatteurs en disponibilité. Journalistes,

poëtes et flatteurs sont les auxiliaires des Loges et les cymbales de leurs vœux. Cela ne suffit pas encore au duc de Chartres.

Son beau-père, le duc de Penthièvre, a le titre et les fonctions de grand amiral. Louis-Philippe en désire la survivance. Par leurs aboutissants à la cour et à la ville, les Francs-maçons sollicitent ou réclament pour leur homme-lige déguisé en grand Maître toutes les prérogatives attachées à cette charge, l'une des plus éminentes et des plus lucratives de l'État. On essaye d'interroger et de faire parler l'opinion publique, qui reste muette. Le Roi hésite. Afin d'enlever de haute lutte cette survivance, Louis-Philippe annonce qu'il a fait des études nautiques. Les Loges et les journaux le proclament un Jean-Bart incompris. Il s'embarque et arrive en qualité de volontaire sur l'escadre du comte d'Orvilliers. Le prince se trouvait à bonne école. Pour s'instruire, il n'avait qu'à écouter ; pour être brave, il n'avait qu'à suivre l'exemple.

Le 27 juillet 1778, la flotte française, croisant dans la Manche, est en face de la flotte anglaise de l'amiral Keppel. La marine a voulu faire honneur à un prince du sang qui sera son grand amiral ; il est placé sur le vaisseau le *Saint-Esprit*, dont la Mothe-Piquet, par déférence, lui a cédé le commandement. La bataille s'engage dans les eaux d'Ouessant ; elle est acharnée. L'arrière-garde, ayant le *Saint-Esprit* en chef de file, reçoit ordre de tenir le vent et d'empêcher ainsi les Anglais de passer. La Mothe-Piquet a été glorieu-

sement blessé sur le pont. C'est le duc de Chartres qui dirige l'action ; c'est lui qui ne comprend pas ou ne veut pas comprendre les signaux de l'amiral. Les ordres transmis ne furent point exécutés; et, à la faveur de ce contre-temps, la flotte anglaise, qui aurait pu être écrasée, rentre à Portsmouth, laissant la victoire indécise et la bravoure de Louis-Philippe exposée, comme sa réputation navale, au persiflage des Parisiens.

Afin de ménager sa retraite et de donner le change aux murmures publics, la Franc-maçonnerie lui avait préparé un triomphe; elle lui fit même jeter des couronnes à l'Opéra, de ces couronnes dont l'origine est aussi connue que le tarif. Cette anticipation de gloire ne fut pas plus du goût de la marine que de celui du peuple. La marine expliqua les faits; le peuple les commenta à sa manière, et il renchérit sur la vérité. Par inintelligence ou par surprise, Louis-Philippe avait compromis son vaisseau, que l'*Artésien*, commandé par la Touche, était venu dégager. Le peuple ne s'arrêta point à cette version, qui était la vraie. A propos de Louis-Philippe et de sa triste campagne, il articula le mot de lâche, ce mot qui ne devrait pas être français même contre nos ennemis. Caché à fond de cale durant le combat, il n'avait pas osé regarder les Anglais en face. On le chansonna, on le bafoua. De toutes les railleries dont il se vit l'objet, une seule est restée comme témoignage et comme souvenir. Le duc de Chartres avait tracé par écrit le portrait de la mar-

quise de Fleury. Cette silhouette, peu flattée, la représentait comme la femme la plus laide et la moins spirituelle de la cour. Madame de Fleury se vengea d'une manière féline. Elle répondit au prince, l'interrogeant sur la ressemblance de son portrait : « Par bonheur, nous savons tous que Votre Altesse ne se connaît pas mieux en signalements qu'en signaux. »

A la cruauté de cette repartie le gouvernement ajouta un sarcasme en action. Louis-Philippe avait sollicité la charge de grand amiral. Sa première campagne ne plaidant guère en faveur de ses talents nautiques, le Roi le nomma colonel général des hussards. Était-ce une épigramme ou une compensation sérieuse? Chacun se posa la question; le futur Égalité se la posa lui aussi. Il la résolut dans le sens d'une implacable vengeance à tirer du roi et des lois. La nature lui a refusé d'être un héros; il va devenir un brandon de discorde dans l'État.

La France avait alors à sa tête un jeune souverain qui, au milieu de l'abaissement des croyances, se faisait un devoir de croire à la vertu et de la pratiquer avec une touchante sérénité. Dans cette cour où les traditions du Régent, consacrées et perpétuées par Louis XV, se transmettaient sous forme de règle universelle, Louis XVI se trouva égaré comme un stoïcien dans une orgie. Il ne comprenait rien aux mœurs de son siècle; son siècle prit à tâche de ne pas comprendre sa probité. On lui disait que, pour gouverner longtemps un pays, il importe de ne jamais rester, par ca-

ractère ou par politique, étranger à ses qualités ou à ses défauts; Louis XVI s'obstina dans une pureté accusatrice. Se croyant encore au temps où Bossuet écrivait[1] : « Il y a un charme pour les peuples dans la vue du prince, et rien en lui n'est plus aisé que de se faire aimer avec passion, » le Roi recherchait l'estime publique par l'honnêteté de sa vie. Environné d'hommes à systèmes ou de grands seigneurs dissolus, de nullités prétentieuses ou d'économistes incapables, de philosophes sensibles ou de cupidités éhontées, il ne rêvait, il ne voulait que le bien. Il rencontra partout le mal. Sa modération de caractère égalait sa droiture d'intention. Ces dons précieux chez un souverain tournèrent contre lui. La Révolution était dans l'air, elle germait dans les idées, elle s'emparait des esprits. Une main, hardie comme celle de Richelieu ou puissante comme celle de Louis XIV, pouvait l'arrêter ou la diriger, car tout vaisseau démâté ne sombre pas. Cette main manqua au moment décisif, parce que Louis XVI n'osa point se prouver à lui-même que l'audace plaît toujours aux hommes. Il avait toutes les qualités qui rendent les peuples heureux; il n'eut qu'un tort, ce fut de ne pas savoir faire le roi.

Mais à une Révolution qui se proposait d'engloutir l'Église aussi bien que la Monarchie, et qui s'avançait cauteleuse ou menaçante, prête à spolier ou simplement réformatrice, selon le besoin, il fallait un chef ou plutôt un drapeau. Louis-Philippe fut désigné, parce

[1] *Politique tirée de l'Écriture sainte*, t. I, p. 133.

que la Révolution savait que l'ennemi le plus cruel est un lâche à qui l'on arrange certains succès. On lui fit une audace d'emprunt; on lui improvisa des vertus de circonstance; on l'offrit à tout venant comme un prince philanthrope, ami du progrès et des lumières, mais dont la cour, par une déplorable jalousie, repoussait les conseils et dédaignait les avertissements.

On le montra, avide de nouveautés et enthousiaste d'opposition, traversant le détroit pour aller étudier dans la capitale de la Grande-Bretagne les lois qui faisaient la force et la liberté de ce pays. L'importation du débraillé britannique et des mœurs antifrançaises était son ouvrage. On affirma que, dans le but de plaire au peuple et de se rapprocher de lui par la simplicité du costume ainsi que par le mercantilisme des usages, il avait spontanément renoncé aux riches broderies dont ses habits étaient couverts. C'était rompre avec la vieille étiquette de Versailles, et s'affranchir des égards et des honneurs dont un respect traditionnel aimait à l'entourer. La cour s'était vue forcée de suivre l'exemple, mais les classes inférieures, qui s'en réjouissaient, ne devaient-elles pas en exprimer quelque gratitude au prince initiateur? Il avait fait de nombreux sacrifices pour servir la nation; lui en coûterait-il d'en faire de plus considérables pour se placer à la hauteur de ses nouvelles destinées?

Aux yeux du peuple le bonheur est un besoin; la puissance n'est qu'un écueil. Le peuple, dont l'imagination aime à être en travail de crédulité, se laissa

prendre à cette amorce de belles promesses. Il oublia que ce qui fait la différence entre les bons et les mauvais princes, c'est que, selon la parole de saint Ambroise[1], les bons aiment la liberté et les méchants la servitude. Il ne voulut point voir le duc de Chartres à travers ses vices réels; il se le peignit tel que ses adulateurs avaient reçu mission de l'enluminer. On expliqua ses erreurs de jeunesse par le désœuvrement. Ses folies furent acceptées comme d'aimables distractions; son mépris de toutes les lois divines et humaines passa pour une force d'âme qui l'entraînait d'instinct à protester en faveur des nations opprimées.

Attacher au front de Louis-Philippe, comme un joyau de popularité, le stigmate de ces louanges, était une œuvre de difficile exécution, car les Parisiens ne lui pardonnaient pas le délabrement de sa fortune. Ils lui tenaient rigueur pour la création du vaste bazar d'agiotage et d'impudicité qu'on venait d'élever sur les débris de ces frais ombrages du Palais-Royal dont ils se regardaient comme les usufruitiers. Les grands arbres furent remplacés par des maisons de produit, et, à l'exemple de Caligula[2], « il établit dans son palais un lieu de prostitution. Il y fit bâtir de petits cabinets isolés; il les meubla avec une magnificence qui répondit à ses appartements, et les destina aux rendez-vous des citoyens et des courtisanes. »

Au dire de Suétone, Caligula n'était pas allé plus

[1] *Sancti Ambros.*, t. II, p. 946.
[2] Suétoni de XII *Cæsaribus*, lib. IV, p. 165.

loin. Philippe renchérit sur le César romain. Aux petits cabinets isolés, il adjoignit des maisons de jeu ouvertes le jour aussi bien que la nuit.

Il fallait tromper les badauderies parisiennes. On leur insinua que ce nouveau centre de plaisirs et d'affaires, où tous les étrangers affluaient, donnerait un rapide accroissement au commerce et à l'industrie. On leur persuada que, suspect à la cour et ruiné par elle, le duc de Chartres avait dû subir les conséquences de son amour pour le peuple. Le peuple, qui aura toujours quelque chose des Gérontes de la vieille comédie, ajouta foi à ces mensonges. Ils n'étaient pas plus une excuse qu'une raison; mais, dans ce temps-là, il ne fallait qu'un prétexte. Le prétexte inventé, il ne restait qu'à l'exploiter au profit des idées antisociales et antichrétiennes. La Franc-maçonnerie s'en chargea.

L'inconnu était la base de tous les systèmes. On procédait par l'immoralité et l'on ne cessait de parler de philanthropie. On se disait dévoué aux éternels principes d'ordre monarchique et de conservation religieuse, et l'on ébranlait un à un tous les fondements de la société. Il existait encore un souverain, une cour et des parlements; il n'y avait pas plus de royauté que de justice. L'on se servait de l'une ou de l'autre comme d'un instrument de répression ou d'oppression. Au milieu de cet amalgame de pensées discordantes et de vues contradictoires, Louis XVI, avec la placidité de son caractère, se trouva seul en présence d'une conjuration que personne n'avait pressentie et que cha-

cun se faisait fort de combattre tout en la servant.

Cette conjuration, née du libre examen calviniste, tombée du Jansénisme dans le Gallicanisme, et recueillie enfin dans les loges de la Franc-maçonnerie, où elle subira sa dernière épreuve, cette conjuration fut enrayée par Louis XIV, avec le concours manifeste de la France pour la révocation de l'édit de Nantes. Reprise en sous-œuvre par les sophistes du dix-huitième siècle, elle n'est pas plus le fait spécial de Louis-Philippe d'Orléans que de tout autre architecte de ruines. La question est ou plus haut ou plus bas; mais ce n'est pas à ce terme que s'en trouve la solution. Duc de Chartres ou duc d'Orléans après la mort de son père, arrivée en 1785, Louis-Philippe n'est responsable que de ses tentatives personnelles. Or, dans cette multiplicité d'événements, il n'apparaît sans cesse qu'en royal comparse, dont une volonté, plus intelligente que la sienne, dirige les pas, règle les mouvements, accélère ou ralentit les progrès. Ce n'est point un homme qui lutte avec la Révolution comme Jacob avec l'ange, et qui, en présence d'un autre homme tel que Louis XVI, lavant ses mains dans l'innocence, se fait du crime une prérogative nouvelle et de l'opprobre un piédestal populaire. Louis-Philippe est une chose innommée, une épave de tous les mauvais lieux dont au besoin on sait tirer un drapeau ou une guenille. Il ne rêve la couronne que comme une nouvelle débauche.

De ministres en ministres, d'hommes d'État ridi-

cules en docteurs d'économie politique plus ridicules encore, de Maurepas à Turgot, de Necker à Fleury, et de vagues théories en systèmes inapplicables, Louis XVI a confié à Calonne le soin de regénérer l'État. Calonne doit le sauver d'une banqueroute qu'un déficit de cent quinze millions prépare, — humble chiffre que nos budgets modernes et notre dette toujours croissante feront paraître plus humble encore! — Mais ce n'est pas sur la modestie du chiffre que repose la difficulté. Elle réside dans des causes plus sérieuses; c'est une guerre intestine et morale qui, pour éclater, a besoin d'un prétexte. On le cherche partout; on doit le rencontrer quelque part.

La Révolution s'est disciplinée avant de prendre le mors aux dents. Ainsi que des mineurs marchant à la sape, elle veut briser un à un tous les obstacles. Au fond de ce Palais-Royal, dont Philippe a su faire un lupanar en attendant qu'il le change en forum, une imprimerie clandestine a été établie. Cet atelier d'impostures quotidiennes ou hebdomadaires jouit, sous l'inviolabilité d'un prince du sang, de tous les priviléges abusifs du droit d'asile. La diffamation s'en échappe, ruisselante de bile ou furieuse de blasphèmes. Elle s'attaque aux choses et aux hommes, elle s'en prend à la Providence et à l'ordre social; néanmoins c'est à la Reine principalement que la calomnie adresse ses coups. Fille de Marie-Thérèse d'Autriche, épouse et mère, la Reine ne faillira jamais à aucun de ces titres. En la voyant, en l'écoutant, on est forcé de s'avouer

que son courage sera à la hauteur de ses devoirs.

Marie-Antoinette était populaire par son élégante beauté, par ses gracieuses vertus et par les charmes de son esprit Elle avait l'instinct des grandes choses et l'audace des grandes résolutions. Le peuple se disait fier de sa reine; il en était même amoureux. Ne dissimulant ni ses amitiés ni ses aversions, Marie-Antoinette avait écarté de son intimité ce Philippe qui, un jour, songea peut-être à ressusciter l'histoire d'Isabeau de Bavière et de Louis d'Orléans. Écrasé sous les mépris de la reine, il ose tirer vengeance des dédains de la femme. Marie-Antoinette fut la victime de prédilection que les dépits du duc d'Orléans vouèrent au stylet de ses mercenaires plumitifs. Des libelles, où le poison de l'injure était distillé avec une subtile gradation, se répandirent peu à peu. De la cour ils descendirent dans les masses. On y prenait à partie cette royale existence; on envenimait ses actes, ses pensées, ses plaisirs et ses amitiés. On l'outrageait dans ses mœurs; on l'accusait dans sa double majesté de fille d'impératrice et de reine de France; on prétendait que, pour enrichir ses frères d'Autriche, elle épuisait les ressources du trésor [1]. On lui imputa tous

[1] Rivarol, dans ses *œuvres*, page 222, fait le récit qu'on va lire. « Le duc d'Orléans, au commencement de 1789, jeta les yeux sur Rivarol, et lui dépêcha le duc de Biron pour l'engager à publier une brochure sur ce qu'on appelait les dilapidations de la cour. Il parcourut d'un air dédaigneux le canevas qu'on lui présenta. Après un moment de silence, il dit au plénipotentiaire : « Monsieur le duc, envoyez votre laquais chez « Mirabeau ; joignez-y quelques centaines de louis; votre commission est « faite. »

les mauvais conseils ; on la rendit responsable de toutes les fautes.

Ce dénigrement systématique était une perfidie en même temps qu'une satisfaction accordée à une présomptueuse arrogance blessée dans ses calculs d'amour-propre. Le pamphlet arrivait à l'état de puissance ; ce fut Marie-Antoinette qui, la première, en fit l'épreuve.

La Révolution, laissant à Louis-Philippe le soin de préparer son œuvre, a frappé tout parce qu'elle craint tout. Louis-Philippe s'est prêté avec de complaisantes scélératesses à cet échange de haine et de destruction morale. Toujours obéré, toujours besogneux, mais toujours cupide, il verse à pleines mains les flots de sa colère et l'argent de ses coffres-forts. Il joue pour conspirer, il emprunte pour corrompre, il ne paye jamais, pour se faire des clients intéressés. En proie à de sinistres hallucinations, son aïeul, le Régent, voulut à tout prix se mettre en rapport avec le diable. Louis-Philippe se devait évidemment à lui-même d'exagérer de semblables frénésies. Un historien parle en ces termes du résurrectionniste du Palais-Royal[1] : « Il

[1] Michelet, *Histoire de la Révolution française*, tome I, page 77. Une note de l'auteur nous révèle des profanations qui, sous sa plume, acquièrent une triste authenticité. Cette note dit : « Le prince faisait de l'or comme on en fait toujours, avec de l'or. Cependant il y fallait aussi, entre autres ingrédients, un squelette humain qui fût enterré depuis tant d'années, tant de jours. On chercha dans les morts connus, et il se trouva que Pascal remplissait précisément la condition exigée. On gagna les gardiens de Saint-Étienne du Mont, et le pauvre Pascal fut livré aux creusets du Palais-Royal. »

n'était pas facile de faire un chef de parti de ce duc d'Orléans; il était usé à cette époque, fini de corps et de cœur, très-faible d'esprit. Des fripons lui faisaient faire de l'or dans les greniers du Palais-Royal, et ils lui avaient fait faire la connaissance du diable. »

Tandis que dans l'ombre des Loges les vénérables de tous les Orients le couronnent d'un diadème de carton doré, symbolique diadème qui lui brûlera le front, il amasse autour de lui des annalistes, des écrivains et de futurs orateurs, qui, sans être atroces de parti pris, seront néanmoins tous capables d'une atrocité. Ils expliquent et commentent au peuple la manière de faire une révolution anglaise de 1688. Cette révolution est l'objectif des d'Orléans; Louis-Philippe en sera l'imaginaire Guillaume d'Orange.

A ce travail de dissolution, auquel chacun semble participer, il ne manque plus que la mise en scène. L'heure est venue où, selon l'Apocalypse[1], « le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre a été donné à la bête, pouvoir qui s'étend sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation.» L'assemblée des Notables est convoquée. Elle se perd dans de misérables luttes; elle place son intérêt privé en face des intérêts de la monarchie; puis, irritée et fatiguée de ses vaines escarmouches, elle indique les États généraux comme le remède aux souffrances. La Révolution a trouvé son issue; elle ouvre ses grands jours en mettant face à face la royauté ébranlée et le

[1] *Apocalyps.*, c. XIII, 7.

d'Orléans à qui ses parasites ont confectionné une sorte de courage et un rôle d'opposition. Il va tenter sa première émeute contre la monarchie à l'heure même où le Parlement essaye sa dernière révolte contre la couronne.

Par ses vieux Jansénistes, ne reconnaissant d'autre autorité que la rébellion, par ses jeunes conseillers, ambitieux de liberté et encore plus ambitieux de domination, « hommes, ainsi que dit Montaigne, très-fameux en science de parlerie, » cette cour de justice se laissait aller, elle aussi, à de funestes entraînements. Au lieu de se porter médiateur entre les impatiences de la Révolution et les sages lenteurs du Roi, le Parlement ne vit que des ministres étourdis qu'il fallait renverser les uns après les autres, et son droit d'examen, qu'il prétendait exercer au gré de ses caprices. Dans cette confusion de tous les pouvoirs, il ne fut pas assez sagace pour découvrir la mystérieuse trame dont il était enveloppé. Sans prévoyance ainsi que sans résistance, il se fit l'instrument passif de l'ennemi commun.

Le 24 novembre 1787, une séance royale a été indiquée au Palais de Justice. Le parlement s'oppose à l'enregistrement des édits bursaux, et le Roi, se fiant trop à l'empire de la raison, doit, pour le bien de tous, maîtriser cette opiniâtreté qui recèle des périls de plus d'une sorte. Comme prince du sang, Louis-Philippe assiste à cette séance, où d'Espréménil, Fréteau, l'abbé Sabatier et Robert Saint-Vincent rugissent

des prières criminelles dans une séditieuse attitude. On supplie le Roi en menaçant la royauté· on joint les deux mains devant lui, et d'un verbe impérieux on invoque la convocation des États généraux. A ce tumulte inusité, à ces vœux prenant la forme d'imprécations, Louis XVI répond par un ordre d'enregistrer les édits, qu'accepte une majorité formée des plus sages conseillers et des pairs du royaume. Tout à coup le duc d'Orléans se tourne vers Louis XVI. Déjà pâle de sa mort future, d'Orléans balbutie d'une voix étranglée quelques mots pour demander si c'est un lit de justice ou une séance royale. « Une séance royale, réplique le Souverain avec longanimité. — Alors je proteste, ajoute le duc, et je désire qu'il soit dit que l'enregistrement est fait du très-exprès commandement de Sa Majesté. — Vous êtes bien le maître, » reprend le Roi, et il passe outre.

Ces quelques paroles échangées furent un signal et une déclaration de guerre. La lutte commence; pour la soutenir, Louis-Philippe fait appel aux mauvaises passions. Le rôle de factieux qu'il s'impose entre dans ses goûts et flatte son besoin de bruit. Mais ce rôle a des épreuves difficiles; il lui répugne d'en subir les conséquences. Un ordre d'exil l'éloigne à quinze lieues de Paris. Il se retire dans ses terres de Villers-Cotterets. Là, cet homme, dont une agitation sans but était l'existence, se laisse emporter à des éclats de colère et à des transports de fureur qui font sourire de pitié. Le duc d'Orléans ne s'est jamais dit, comme le cardi-

nal de Retz[1], « il y a des temps où la disgrâce est une manière de feu qui purifie toutes les mauvaises qualités; » et le duc d'Orléans regrette ses plaisirs et leur variété renaissante. La vie de château lui est insupportable. Il faut à ses inquiétudes d'esprit, à ses remords peut-être, le spectacle mobile d'une grande cité, les bruits de la foule, l'attrait des théâtres, les émotions des cartes, le plaisir d'escroquer au jeu, plaisir de grecs et de filles, les courses à travers les multitudes ébahies, les extravagances sans fin et les bonheurs infâmes de ses nocturnes débauches. Pour apaiser cette âme, s'ennuyant d'elle-même et ne pouvant se résigner à quelques jours d'isolement, ses affidés l'entretiennent de projets coupables. Ils lui tracent des plans odieux; ils nouent de perfides intrigues; ils lui enseignent le moyen de ruiner la royauté dans l'esprit du peuple en affamant la nation. Ce moyen consistait dans une opération très-simple. Elle permettait de réaliser d'immenses bénéfices et de faire peser sur la cour le poids d'une accusation odieuse.

On conseilla à Louis-Philippe d'accaparer par ses agents tous les blés de France, et de les exporter à Jersey et à Guernesey, grâce à un édit dont le parlement s'était rendu l'innocent complice. Lorsque la famine aurait été jetée comme une menace au peuple, toujours crédule, toujours défiant sur la question des subsistances; lorsqu'on lui aurait bien expliqué, bien démontré que cette famine était l'œuvre du Roi, et sur-

[1] *Mémoires du cardinal de Retz,* t. I, p. 86.

tout de l'*Autrichienne*, une main bienfaisante s'étendrait sur le pays. A l'aide des plus larges sacrifices, cette main réparerait les désastres que de royales duretés de cœur auraient provoqués. Alors, par un coup de théâtre savamment combiné, l'abondance revenait avec ces blés, dont l'exportation et l'importation seraient pour le mystérieux accapareur une excellente affaire et une satisfaction terrible.

Dès qu'un projet malfaisant était soumis au duc d'Orléans, ce projet s'acceptait de confiance, car un homme qui l'a bien connu et qui, sur les barricades de 1830, sacrera son fils roi de Juillet, le général la Fayette disait de lui[1] : « M. d'Orléans avait fait sur la couronne une vile spéculation, dans laquelle sa vie fut le seul prix qu'il ne risquât point, et son argent, le seul qui coûtât à son cœur. » Avec de semblables cupidités et une si flagrante ambition du trône, on roule rapidement sur la pente du crime. Philippe adhère à tous les plans politiques ou commerciaux que Ducrest, son chancelier, et Laclos, son confident, lui proposent. Le grand Maître de la philanthropie franc-maçonnique se fait accapareur. Dans un but qui n'aura pas le lucre pour excuse, les Loges se prêtent complaisamment à ces opérations. Néanmoins, pour cacher leur jeu, elles désirent que le grand Maître donne à ses contemporains un bel exemple d'humanité. Louis-Philippe se prête à ce vœu sans péril.

[1] *Mémoires de tous. Lettre du général de la Fayette au bailli de Ploën,* t. I, p. 301.

Dix-huit ou vingt mois auparavant, en 1785, le duc Léopold de Brunswick s'est noyé dans les eaux de l'Oder, en s'efforçant d'arracher à la mort quelques malheureux entraînés par les débordements du fleuve. Ce dévouement retentit dans le monde entier : il a été popularisé par la gravure et par la poésie. En 1788, sur la demande du comte d'Artois, l'Académie française le mit au concours. On rêve la même gloire pour Louis-Philippe; mais cette gloire ne sera qu'une parodie de sauvetage. Louis-Philippe est un habile nageur. On escompte à son jockey un bain d'arrière-saison. Le jockey tombe dans le réservoir ; le prince l'y suit, et le jockey échappe à un danger prémédité. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la frénésie des enthousiasmes. Le prince revint sur l'eau, mais il ne revenait pas d'exil, et c'était cette blessure qu'il importait de cicatriser. Le parlement de Paris s'est constitué son avocat d'office; les parlements de province suivent l'impulsion. Le Roi, dont la bonté commence à se lasser, la Reine, dont les justes mépris ne se dissimulent pas, font la sourde oreille à ces doléances intéressées. Louis-Philippe a épuisé tous les genres de supplications par les autres; il supplie à son tour. Il a de si étranges douleurs patriotiques, que le baron de Bezenval, son ami, s'en étonne encore en rédigeant ses *Mémoires*[1]. « M. le duc d'Orléans, dit-il, plus amoureux qu'on ne l'est à quinze ans, de madame de Buffon, que cette intrigue avait brouillée avec sa famille, m'envoya le

[1] *Mémoires du baron de Bezenval*, t. II, p. 290.

vicomte de Ségur, qu'il venait de nommer son premier gentilhomme de la chambre en survivance du chevalier de Durfort, pour me peindre le désespoir où le réduisait son séjour à Villers-Cotterets, me demandant de l'en tirer de quelque manière que ce fût, et me donnant carte blanche sur les moyens. » Un nouveau caprice dans ce cœur blasé, et il n'en faut pas davantage pour jeter de l'eau sur ses foudres. Le prince a conspiré, il conspirera sans cesse. L'insurrection des autres est dans sa nature à lui; mais l'homme est toujours disposé à une bassesse. Il la commet sans vergogne ainsi que sans profit. Le Roi daigne lui épargner tant d'humiliations ridicules. Le Roi fait grâce. Louis-Philippe n'en poursuivra qu'avec plus d'ardeur ses comptes courants et ses vengeances de famille. Les rigueurs de l'hiver de 1788 à 1789 servirent à développer d'affreux projets.

Au milieu des complications que provoquent l'incurie des uns et les hardiesses des autres, le duc d'Orléans, dont tous les mauvais instincts sont surexcités, lève enfin le masque. On lui a dit que chaque temps trouvait son homme et que chaque homme trouvait son heure. Il se croit l'homme de la situation; il se berce de l'espérance que l'heure de ses ambitions a sonné. La récolte a été mauvaise, l'hiver est rude, la disette se fait partout sentir. Le peuple a faim, il a froid, il souffre. Alors, avec de théâtrales compassions, d'Orléans se prête à une générosité productive et à des tendresses simulées.

Sa bienfaisance embouche toutes les trompettes de la renommée. La publicité porte armes devant lui; elle éclaire sa marche, elle préside à ses largesses raisonnées, que tous les journaux ont ordre de grossir dans des proportions fabuleuses. C'est la réclame qui commence et qui, même avant d'avoir reçu un nom, séduit la crédulité publique pour son coup d'essai. Ce prince est ami de la liberté, il sera aussi l'ami du peuple. Les provinces l'exaltent sur parole; mais, au sein de la capitale, il importe de payer argent comptant quelques-unes des prodigalités dont on se fait trophée. De grands feux sont allumés dans le voisinage du Palais-Royal. Il faut habituer la foule à en apprendre le chemin, à en saluer le maître et à l'acclamer en qualité de bienfaiteur toujours propice. La foule se précipite. Elle trouve là des comestibles, du vin et un foyer. Elle y reste chantant les louanges de l'hôte princier, et bénissant Louis-Philippe, qu'elle appelle son petit père d'Orléans.

L'accapareur secret avait eu des ostentations d'humanité, et des accès de sensiblerie dont ses avidités passées expliquaient fort peu les bruyantes ferveurs. En dehors du groupe d'applaudisseurs à gages et de badauds complaisants, il se rencontra, même dans ces multitudes chauffées et restaurées aux dépens du Palais-Royal, quelques voix plus libres ou plus franches qui refusèrent de s'associer à ce concert de bénédictions soudoyées. La reconnaissance de l'estomac n'allait pas jusqu'à l'aveuglement, et la charité factieuse

de Louis-Philippe était un présage des maux à venir. On s'entretenait tout bas de malfaiteurs qui infestaient les environs de la capitale. On affirmait que, couverts d'une haute protection et mis d'avance à l'abri des sévérités de la justice, ils se livraient, avec une rare insolence, à des vols et à des meurtres dont le chiffre et la quantité étaient spécifiés. Le nom du duc d'Orléans se mêlait à ces réquisitoires de la multitude. Dans le but d'expliquer ses prodigalités soudaines, on racontait que les bandits, dont Poupart et Coffiné étaient les chefs ostensibles, avaient choisi le Palais-Royal pour entrepôt et le duc d'Orléans pour recéleur.

Des contemporains formulèrent ces absurdités. Nous qui ne nous croyons pas affranchis de toute pudeur, même à l'égard de ceux qui s'affranchissent de tout scrupule, nous estimons qu'elles ne sont fondées ni en justice ni en vérité. Nous les rejeterions avec dédain au rang des fables si, par leur exagération même, elles ne confirmaient point la déplorable renommée que Louis-Philippe s'était acquise. Il se faisait un titre d'honneur d'être mis de moitié dans tous les excès; la France le prit au mot. Il avait calomnié et fait outrager le Roi. On l'avait vu imprimeur, éditeur et colporteur de libelles écrits avec un poignard vénéneux, se complaire à ce trafic d'impostures; il subissait la peine du talion. L'esprit de famille était vivace à Paris et dans les provinces. Cet esprit, que la Révolution elle-même n'a pu parvenir à étouffer, surnageait au milieu des abaissements. Il s'alarma de certains plans

que les Orléanistes affichaient; et puisque le Palais-Royal était rebelle d'intention, les anti-Orléanistes purent croire et dire que Louis-Philippe avait formé d'autres associations criminelles. Ces récits, sans autre base que des assertions passionnées ou des faits mal appréciés, n'ont à nos yeux aucune espèce d'autorité. L'histoire, telle que nous la comprenons, ne s'appuie pas sur des rumeurs ou sur des équivoques, mais elle doit tirer une moralité de la persistance même de ces étranges calomnies. Ce qu'il faut surtout qu'elle mette en lumière pour expliquer le passé et faire prévoir l'avenir, c'est que l'Orléanisme a vicié la pensée utile ou généreuse qui pouvait féconder les réformes et les aspirations vers la liberté civile et l'égalité sociale. Il a su, à la sourdine, se fabriquer de la hache révolutionnaire un instrument de fortune. Sa patrie à lui fut son parti ou mieux encore sa place.

Avec son ambitieuse personnalité, se substituant sans cesse au mouvement des idées, l'enrayant ou l'accélérant au gré de ses passions ou de ses calculs, il a pesé de tout son poids sur les meilleures intentions; il les a rendues impraticables ou odieuses rien qu'en s'y associant. Parce qu'il n'a que la faculté de mal faire, l'Orléanisme procède par la déloyauté et par l'hypocrisie; il en a saturé la Révolution. D'un changement dans les lois et dans les mœurs, changement qui devait s'opérer d'un commun accord entre le Roi et la Nation, il eut le secret de faire sortir un cataclysme dont jamais il n'osera ou ne voudra maîtriser

les conséquences, et c'est dans ce sens qu'il agit à toutes les époques.

Son nom est inséparable de la Révolution ; il y reste attaché par les plus mauvais côtés. Ce parti si remuant, si avide de places, de distinctions et d'argent, se compose d'êtres que l'on devrait fuir dans les temps calmes, et qui fuient dans les temps d'orage. Ses prédilections s'adressent à des avocats subalternes, à des intrigants toujours en haleine, ou à des roués d'infime catégorie que, d'un tour de main, on élève à la faveur et aux dignités, et que, d'un coup de pied, on peut replonger dans le néant. Il a son égoïsme pour mobile, et son intérêt pour dieu. Il flatte, il sert, il trahit tous les régimes, et quand il s'est glissé au gouvernement, il se divise ou s'abandonne lui-même par impéritie ou par jalousie. L'Orléanisme, qui rejette les principes d'ensemble pour s'appuyer sur les circonstances, se regarde comme un simple usufruitier de l'autorité. Il n'a jamais rien su défendre ou sauver, pas même ses hommes. On croirait qu'il n'a mission que de perdre la réalité en se cramponnant à l'ombre. Il va détourner 1789 de son but, et affaiblir le prestige monarchique, parce que pour lui il n'y a pas plus d'idées de liberté que d'idées de conservation sociale; il n'admet que des accidents. Le salut de l'État ne le préoccupe pas davantage que la gloire du pays ou le bien-être du peuple. Il conspire pour thésauriser. L'exercice du pouvoir n'est à ses yeux qu'une plus grande facilité d'accaparement.

Ainsi qu'au temps de Cromwell, ce sont toujours de ces serviteurs de la Providence qui, n'ayant pas la puissance de régler le cours du vent, s'arrangent de manière à en profiter de quelque côté qu'il souffle. Leurs doctrines sont des sophismes, et leurs convictions ressemblent à des préjugés. Ils font aussi facilement litière de leurs noms que de leurs droits. Ils renoncent à leurs aïeux comme à leur honneur pour se poser en martyrs des distinctions sociales, et capter ainsi la confiance de la plèbe, qui sourit à ces lâchetés tout en les méprisant.

Le peuple français, si jaloux du luxe de ses favoris ou de ses ministres, et toujours disposé à accueillir les imputations de péculat portées contre les hommes publics, aime la générosité dans ses princes. Un grain de prodigalité même ne lui déplaît pas. Les d'Orléans traverseront plusieurs règnes; ils auront le leur, mais ce sera pour faire des économies et pour placer à la caisse d'épargne des insurrections. Se circonscrivant dans ce cercle et n'en sortant jamais que par des promesses illusoires ou des paroles décevantes, l'Orléanisme, de son commencement à sa fin, est donc la Révolution dans la plus mauvaise acception du nom et de la chose.

En ce temps-là les hommes et les événements semblaient se précipiter vers le chaos avec des transports furibonds d'amour platonique. C'était un peuple de frères qui renaissait à la vie, et qui, saluant l'aurore de sa liberté par des cris de reconnaissance, s'apprê-

tait à donner aux autres peuples l'exemple des vertus civiques et le modèle des félicités légales. On secouait le joug des préjugés à l'aide d'axiomes de pacification universelle; et dans des métaphores chargées de sensibilité, on remontait à l'âge d'or et au paradis terrestre. Les bergeries patriotiques firent concurrence aux pastorales de la Franc-maçonnerie. On fut heureux en prose, et surtout en vers. Cela était chanté sur différents rhythmes à toutes les bornes du chemin; cela fut accepté comme l'évangile du paradoxe et le symbole du retour à l'état de nature. Le prosélytisme de l'immoralité contribuait à la délivrance des mondes créés; mais cela n'exista que dans les héroïdes à la glace, dans les romans à la mode et dans les prosopopées d'académie. C'est à peine si on en trouve un vestige ou une ombre dans les parades de la fraternité démagogique.

La nation des frères et amis, dont les joies commencent avec les douleurs de tous, s'ébranle aux ordres de Philippe d'Orléans, son chef momentané et son idole d'un jour. Elle se met en marche pour conquérir la liberté en portant atteinte à celle des autres. Nous pouvons la suivre à la trace du sang français.

Le Parlement, qui a exigé les États généraux au point de vue des réparations et des espérances, est anéanti. Les États généraux sont convoqués, et malgré les prescriptions de la vieille loi monarchique, le duc d'Orléans veut s'y faire élire. Laclos, l'écrivain des *Liaisons dangereuses*, et l'abbé Sieyès, le transpositeur

d'idéologie constitutionnelle, lui ont fabriqué pour programme d'avénement une série d'innovations radicales et de libertés indéfinies. Le divorce y est établi comme la future sanction des familles. Le divorce est le vœu et, pour ainsi dire, le fruit du mariage. D'Orléans consentait bien à être prodigue de réformes et d'argent envers les électeurs de ses apanages ; mais il fallait que ces prodigalités eussent un résultat. Sans ce résultat, elles étaient impitoyablement supprimées, et le marquis de Ferrière, dans ses *Mémoires*, nous révèle comment Louis-Philippe manœuvrait ses largesses. L'annaliste raconte : « Il intrigua par ses émissaires dans les bailliages où étaient situées ses terres : il ne réussit point à Orléans, et n'ayant plus besoin, aux yeux des habitants de cette ville, d'une réputation de générosité et de bienfaisance, qui ne lui importait qu'autant qu'elle pouvait lui être utile, il retira sur-le-champ une somme de vingt-quatre mille livres, qu'il donnait tous les ans pour une bibliothèque publique. »

Louis-Philippe agissait ainsi; ses croupiers, ressuscitant en plein dix-huitième siècle les Cabochiens du quatorzième, ne se montrèrent pas si timides. Il leur fallait mettre sous la main de ce prince et à la disposition de l'émeute un ramas d'hommes de sac et de corde, d'existences souillées, de bannis de toutes les contrées et d'agitateurs à gages, mercenaires de l'insurrection, qui font bon marché de leur vie afin de devenir maîtres de celle des autres. Catilina l'avait tenté

à Rome; d'Orléans l'entreprenait à Paris, « dans cette sentine où, selon le témoignage de Salluste[1], tous les audacieux et tous les coupables, après avoir perdu leurs foyers paternels, viennent se réfugier comme dans le réceptacle impur de la terre entière. » Au milieu de ces figures ignobles et vitriolées, où la figure de d'Orléans resplendit de l'insolence de toutes ses dégradations, il y a des chefs comme Maillard, Antonelle, Marat, Laclos, Fournier l'Américain, le comédien Grammont, Ronsin, Santerre, Fouquier-Tinville, Clootz, le Polonais Lazowski et le marquis de Saint-Huruge. Les chefs les dressent et les façonnent pour inspirer le silence des grandes colères et des grandes terreurs. Ce noyau de sans-culottes formera bientôt les bandes qui usurperont le titre de Marseillais. Ils composent maintenant le club des Enragés, que Louis-Philippe établit au Palais-Royal, comme pour faire suite au conseil de la Vauriennerie, dont Gaston d'Orléans fut le père et l'oracle. Les deux noms rapprochent les deux choses. Choses et noms se confondent dans la même turpitude.

La Révolution, c'est la nécessité d'inventer des dupes et de tuer les faibles. On inocule cet aphorisme à l'armée du mal que Louis-Philippe recrute; pour l'essayer, on la jette sur le faubourg Saint-Antoine. Dans ce faubourg, où tous les éléments révolutionnaires sont agglomérés, on citait de riches, d'honnêtes manufacturiers qui, comme Réveillon et Henriot, ne voulaient

[1] Sallust. in *Catilin.*, XXXVII.

pas se prêter à ce que la faction orléaniste exigeait d'eux. Le pillage de leurs demeures servira de leçon pour les autres. Le pillage est ordonné. Un massacre précède un incendie.

C'est sous ces auspices que s'ouvrirent les États généraux. Douze cents députés, représentant les trois ordres qui constituaient la France, sont assemblés. Ils commencent par exprimer des vœux ; ils ne tarderont pas à signifier des volontés, parce que, comme tous les corps législatifs, ils doivent être insolents devant qui les flatte ou les craint, et serviles devant qui les dédaigne. Selon l'usage traditionnel, le Clergé, la Noblesse et le Tiers-État forment trois chambres séparées. Cette séparation blesse les idées nouvelles. Le duc d'Orléans, qui aspire à mériter son futur sobriquet d'Égalité, et qui est toujours prêt à se dérober à la nécessité du courage, veut, le 17 juin 1789, enlever d'assaut la chambre de la noblesse et la confondre avec le Tiers-État. Ce rôle de tribun, qu'on lui impose à son corps défendant et qu'il ne pourra jamais remplir, est souvent difficile et quelquefois périlleux. Le duc d'Orléans a pris la parole ; il commence à lire ses quatre phrases de harangue. Tout à coup le marquis de Montrevel, gêné par la chaleur, s'écrie : « Ouvrez les fenêtres! »

A ce mot, d'Orléans se trouble, pâlit et tombe évanoui. Dans cette simple précaution d'hygiène il a cru saisir une menace. Quand, pour le faire respirer plus librement, on le débarrassa de ses habits, on s'aperçut

qu'il était plastronné d'une double peau de renne, comme si cet étrange César avait eu à redouter de tomber sous vingt coups de poignard aux pieds de la statue de Pompée.

Pendant cet évanouissement, la Constituante se décrète et s'affirme. Le Tiers-État, semblable à la baguette d'Aaron[1], finissait par dévorer quiconque osait entrer en partage de sa nouvelle omnipotence. Les meilleures intentions, celles du Roi surtout, étaient méconnues et dénaturées. Par la voix de Mirabeau, éclatant avec une rare opulence d'images passionnées, la Révolution brisait la loi des Douze Tables; elle s'oppose à ce que des mains pieuses en recueillent les fragments. La Révolution n'a plus besoin de lois; elle saura en improviser à la douzaine. Elle n'a plus besoin d'armée. Louis-Philippe a chargé les filles perdues, ses commensales du Palais-Royal, de séduire les gardes françaises avec des plaisirs faciles, et de corrompre les soldats par le prosélytisme de la bouteille. La discipline s'oublie au fond des verres; la fidélité au serment et à la consigne s'égare dans la prostitution, et ce ne sera jamais à un pareil embauchage que la France devra ses héros du champ de bataille ou ses sauveurs dans les luttes intestines.

Le Palais-Royal est devenu une entreprise générale de révolte. Louis-Philippe y tient magasin d'émeutes. Il a des racoleurs à sa solde, des tribuns et des banqueroutiers à ses ordres, des spadassins étrangers re-

[1] *Exode*, VII, 9, 10.

crutés sur les divers marchés de l'Europe, des femmes, sorcières plus hideuses que celles de Macbeth, des marchands de paroles, des brocheurs de phrases, des ravageurs littéraires, des hommes d'État de cabaret, sinistres oiseaux de proie, ayant tous un pied dans le crime et une main à la police, une plèbe qui, toujours ivre, traîne dans les rues de Paris le buste de celui qu'elle salue des noms sacrés de père et de roi. Ce père la devance ou la suit afin de se rencontrer sur son chemin et de recevoir en passant les hommages qu'il a commandés.

Louis-Philippe est dans son élément. Il applaudit à la populace et cette populace l'acclame. Ses orateurs et ses journalistes, Camille Desmoulins en tête[1], ont improvisé une cocarde plus nationale et donné au vieil étendard fleurdelisé de nouvelles couleurs. Un comité orléaniste, séant à Montrouge, a décerné au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. Pour inaugurer ce titre en expectative, précurseur d'un autre plus solennel, il faut rendre le peuple dupe et complice d'une héroïque mystification. Le 14 juillet, on lui persuade au Palais-Royal qu'il a sérieusement combattu, et que plus sérieusement encore il a pris la Bastille. La Bastille avait pour garnison quatre-vingt-deux invalides et trente-deux Suisses de Salis, redoutable armée de cent quatorze hommes, qui n'a pas

[1] Camille Desmoulins, ce Figaro de la lanterne, jouant avec la guillotine qu'il appelait le *rasoir national*, disait : « Il m'a été plus facile de faire une révolution et de bouleverser la France que d'arracher cinquante louis à mon vieux père. »

même reçu l'ordre de sauver l'honneur du drapeau et qui ne se l'imposera pas.

Deux ou trois coups de canon, dont un seul à mitraille, quelques fusils partant comme pour occuper les loisirs des prétendus assiégés, une centaine de prétendus assiégeants brandissant des haches inoffensives pour enfoncer des portes ouvertes, et des milliers de héros apparaissant aux issues que les trop complaisants invalides se font une fête de leur indiquer, tel est en définitive le bulletin vrai et sincère de cette victoire sur le despotisme. Personne n'attaqua, personne ne se défendit. Il y eut une capitulation que cette horde de vainqueurs se fit une gloire de violer; puis, de la Bastille à l'Hôtel de Ville, la fraternité triomphante massacra à chaque pas un de ses prisonniers.

Le peuple avait vaincu; le peuple allait se donner un nouveau maître. Une bonne inspiration du Roi ajourne les projets usurpateurs. Le roi accourt de Versailles avec l'intrépidité de sa conscience pour toute garde. Il se présente seul et désarmé au milieu de cette foule rugissante. A ce nom de roi, qui remue encore les fibres du cœur, le peuple s'incline; il acclame Louis XVI, qui, calme et digne, affronte pour la première fois une révolution. Sylvain Bailly, maire de Paris, en était l'organe municipal. Bailly harangue Louis XVI, et, dans un *concetto* plus ingénieux que politique, il lui dit que si Henri IV avait conquis sa bonne ville, la bonne ville à son tour venait de con-

quérir son Roi. Quelques années auparavant, ce même Bailly avait écrit à Voltaire[1] : « Ne souhaitons jamais de révolution; plaignons nos pères de celles qu'ils ont éprouvées. Le bien, dans la nature physique et morale, ne descend du ciel sur nous que lentement, peu à peu, j'ai presque dit goutte à goutte; mais tout ce qui est subit, instantané, tout ce qui est révolution, est une source de maux. »

Le spectacle qui était sous les yeux de tous confirmait ces paroles, oubliées avec tant d'autres. Par un acte de royale initiative auquel Mirabeau lui-même applaudit, Louis XVI a dominé les factieux et déconcerté les plans de l'Orléanisme. On en forma de nouveaux.

Afin de réparer ses échecs oratoires et son complot avorté, le duc d'Orléans avait besoin d'un succès. De la prise de la Bastille il fit une bataille, et de cette bataille la plus immortelle des victoires. On accepta pour vainqueurs, pour blessés, pour morts peut-être tous ceux qui daignèrent s'offrir. On leur délivra des brevets d'héroïsme, en attendant les brevets de pension. Ils eurent au Palais-Royal des poëtes pour chanter leurs exploits, des peintres pour les enjoliver, des journalistes pour les constater, et des filles pour les récompenser. On les couronna de lauriers civiques au lieu de les envoyer aux galères. La prise de la Bastille passa à l'état de légende, elle y est restée. De là datent

[1] *Œuvres de Sylvain Bailly. Onzième lettre à Voltaire sur l'*Atlantide *de Platon,* p. 23. (Édit. de 1779.)

toutes ces postérités de fabuleux héros si chers à l'Orléanisme, et qui, pour lui, ne perdront leur prestige que le 24 février 1848.

Quoi qu'il en soit, cette journée du 14 juillet eut un prodigieux retentissement. Avec le caractère français, toujours prêt à se tailler en plein drap un uniforme de triomphateur, cette journée devait, en effet, être l'aurore de bien d'autres semblables. « Le Parisien qui, au dire de Montaigne, est tout à la fois un singe, un mouton et un lion, » s'enivre de ses hâbleries guerrières. Après avoir bavardé à tout venant son courage d'émeutier et ses grands coups d'épée de fraîche date, il transmet à ses descendants une Iliade de carrefour, dont il s'honore d'être tout à la fois l'Achille et l'Homère. Cette Iliade, assez peu difficile à inventer, s'affirme dans les ateliers, se colporte dans les campagnes, s'accrédite par ses invraisemblances même, et se perpétue ainsi de race en race. C'est avec ces mensonges empaillés dans les familles et légalisés par l'histoire, que l'on arrive à faire de la France la patrie des insurrections.

En immortalisant outre mesure les vainqueurs de la Bastille, et en leur distribuant des générations apocryphes de veuves et d'orphelins à la demi-bourse, d'Orléans et ses aides savaient bien qu'ils ne jetaient pas les semences d'enthousiasme populaire sur une terre stérile. Les complices de cet homme furent d'audacieux scélérats et de profonds conspirateurs, vivant de la fortune des autres. Ils s'étaient dit qu'un peu de

levain aigrit toute la pâte; et ils apportaient ce levain. Ils avaient fait la réflexion que les petits rentiers, les bons propriétaires, les négociants bien famés et les artisans laborieux ne se mêlaient jamais aux tumultes ou aux séditions, et qu'ils prenaient même à tâche de les éviter, pour ne pas être compromettants ni surtout compromis. Cette attitude passive fut pour l'Orléanisme une sécurité et un encouragement. Louis-Philippe en usa. Maître de la rue et tyran de la place publique, il ne s'occupa des gens paisibles que pour les entretenir dans leurs frayeurs ou leur prêcher la modération et la prudence, sublimes vertus que la Révolution ne cesse de recommander à ses adversaires et qu'elle ne pratique jamais pour son compte. Le soleil de la liberté devait tout réchauffer et tout féconder. Il engourdit les âmes honnêtes et ne développa chez les méchants que le germe des passions les plus effrénées.

Les frayeurs étaient justifiées et au delà; la modération l'était beaucoup moins. On eût dit que la chute de la Bastille devenait un signal de révolte universelle. D'Orléans, poussé par Mirabeau, marchait à l'usurpation; ses sicaires travaillaient à son avénement prochain. On tuait à Paris avec les sauvages raffinements des cannibales. On égorgeait dans les provinces avec une fraternelle concurrence. La pique des sans-culottes venait d'être inventée; on s'en servit pour promener à travers la capitale les têtes des victimes. La Révolution montait sur des cadavres pour se faire entendre de

plus loin et hâter les destinées. Le Palais-Royal désignait les fonctionnaires dont il redoutait le courage et la vigilance. A l'instant même ces fonctionnaires tombaient sous la justice expéditive du peuple. Le peuple les broyait comme Flesselles, le prévôt des marchands, Bertier, l'intendant de Paris, et Foulon, son beaupère, que la confiance du Roi appelle au gouvernement. Ces trois hommes étaient suspects à l'Orléanisme. La faction les frappe; elle veut que leurs restes mutilés et sanglants soient traînés ainsi qu'un jouet ou un épouvantail. Le meurtre est en liesse dans la bonne ville. L'incendie et l'assassinat s'acclimatent au fond des campagnes. On annonce qu'il y a une sainte émulation dans l'amour des lois futures; pourquoi n'y aurait-il pas de patriotiques rivalités dans les forfaits présents?

Une conspiration enveloppe le pays dans ses réseaux. Cette conspiration trône au Palais-Royal; par les Franc-maçonneries de tous les Orients, par ses agents ostensibles ou cachés, elle réglemente, elle fait, elle défait l'opinion publique dans les provinces. Le duc d'Orléans commande; la France est libre, mais affamée. Le duc d'Orléans forme un vœu; la guerre aux châteaux sert de précurseur à la guerre aux chaumières. Le duc d'Orléans aspire à consterner la plus saine partie de la nation afin de surexciter la mauvaise. Les massacres de Paris préludent aux massacres des autres villes, car, ainsi que le disait Mirabeau dans ses épanchements intimes, qui ne concordent pas très-bien

avec l'amour et le respect professés du haut de la tribune en l'honneur du peuple : « Le peuple a besoin que, de temps à autre, on lui fasse faire le saut du tremplin. »

Un comédien, nommé Bordier, s'était acquis une sorte de réputation dans les farces des Variétés ; mais, laissant la batte d'Arlequin pour la torche incendiaire, il veut savoir par expérience si les Rouennais sont gens à se prêter avec docilité au précepte acrobatique recommandé par le Palais-Royal. Il en est l'un des accapareurs et des émissaires. Bordier, en 1789, prêche dans la vieille cité normande le désordre, l'Orléanisme et l'anarchie. C'était un enfant perdu de la Révolution, dont les conseils et l'argent avaient déjà ameuté la foule et produit des mouvements insurrectionnels. Les bons citoyens offrirent un concours efficace à la loi ; l'on pendit cet homme pour lui apprendre à faire le saut du tremplin. L'Orléanisme transforma le saltimbanque provocateur en martyr de la liberté ; et par ses larmes de théâtre comme par ses cris de vengeance, plus réels que ses larmes, l'Orléanisme intimida les autorités locales, qui auraient osé remplir leur devoir comme la magistrature de Rouen avait accompli le sien.

En face de ces attentats que le parti orléaniste multiplie et dissémine, pour montrer sans doute l'irrésistible force de l'unanimité populaire s'appuyant sur le fanatisme de l'ignominie, la justice se condamne à l'impuissance. Elle laisse la garde nationale, qui vient

de se créer, assister l'arme au bras à cette désorganisation. La garde nationale fait de la prudence en protégeant la scélératesse. Les incendiaires, les excitateurs et les assassins savent que l'impunité leur est acquise, et que le gibet de Bordier est une exception. Ils vont à la liberté parce qu'il est de leur intérêt de fuir les lois; ils abhorrent la servitude pour que l'affranchissement civique les tire de la misère.

Le duc d'Orléans s'est constitué l'organe de ces vœux si cruellement nationaux. Il veille au salut du pays; mais ces soins ne l'empêchent pas de veiller un peu à ses propres intérêts. C'est le moment où chacun apporte son offrande volontaire et dépose ses dons gratuits sur l'idéal que la Révolution appelle l'autel de la patrie. Le Roi et les princes, le clergé et la noblesse, la bourgeoisie et le peuple viennent, pour se délivrer d'un fantôme de crise financière, mettre leurs biens ou leurs économies à la disposition de l'État, menacé de faire banqueroute. Louis-Philippe est un grand citoyen. Il a des vœux très-ardents à manifester en faveur de la France; mais le citoyen est doublé d'un d'Orléans, et si les d'Orléans paraissent de mauvais débiteurs, personne n'osera prétendre qu'ils ne sont pas d'impitoyables créanciers. Pour Louis-Philippe, le sacrifice à consommer sur l'autel de la patrie se réduit à la réclamation contre la France d'une dot de plus de quatre millions, dot arrachée par le Régent à Louis XV enfant, et qui remonte au 5 octobre 1721. Il en demande, il en obtient le remboursement par décret

de l'Assemblée nationale [1]. Lorsqu'il est en instance pour arriver à ce résultat par les frères et amis, Pinet, son banquier et l'un de ses principaux courtiers d'accaparement, périt d'une façon tragique. Ce crime, ainsi que beaucoup d'autres de la même époque, fut emporté dans le naufrage universel. Il y avait eu assassinat; l'assassinat avait entraîné, après décès, une faillite de cinquante-quatre millions. La justice d'alors n'osa pas scruter les causes des deux faits, connexes néanmoins; elle passa outre, parce qu'elle eut peur. Mais les contemporains n'eurent pas ces précautions trop méticuleuses, et ce sanglant épisode se trouve éclairci, soit par les témoignages, soit par la tradition.

Le club des Enragés, qui tenait séance au Palais-Royal, avait des statuts publics et des statuts secrets, ni plus ni moins que toutes les Franc-maçonneries. Le deuxième article des statuts secrets porte : « Il est or-

[1] Voici le décret de l'Assemblée nationale qui, en 1790, donna gain de cause au duc d'Orléans, et ne dut pas cependant satisfaire sa rapacité par les restrictions apportées et les preuves exigées :

« Ouï le rapport du comité de liquidation, l'Assemblée nationale décrète qu'en conformité de ses précédents décrets sur la liquidation de la dette publique, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans sera payé de la somme de 4,158,850 livres, avec les intérêts dûs et échus, pour remboursement de la dot de Louise-Isabelle d'Orléans, reine d'Espagne, à elle promise par son contrat de mariage du 5 octobre 1721, et par elle cédée à Louis d'Orléans, son frère, par acte de transport du 26 avril 1742, à la charge par lui (Joseph d'Orléans) de rapporter la preuve qu'il est le seul propriétaire de ladite créance, et de se conformer aux lois de l'État pour obtenir sa reconnaissance définitive de liquidation, et obtenir son payement à la caisse de l'extraordinaire. »

donné de mettre tout en œuvre pour que la disette de pain soit totale, et pour que la bourgeoisie comme la classe populaire soit forcée de prendre les armes. » Cet article s'exécutait chaque jour à la lettre. Sur les instances du Clergé, le Roi avait répondu qu'il verrait avec plaisir une commission se former au sein de l'Assemblée nationale pour aviser aux mesures à prendre. Le duc d'Orléans sentit qu'il fallait parer le coup, il proposa de lui-même un comité de subsistances dans lequel, au milieu de noms très-honorables, s'était glissé celui de son créancier, l'agent de change Pinet.

Pour interpréter leurs statuts, les Enragés faisaient circuler le mot d'ordre. Des entremetteurs disaient tout haut dans les groupes : « Puisque le Roi ne peut pas nourrir son peuple, cherchons ailleurs qui nous donnera du pain. » Cette consigne faisait tourner les regards vers le Palais-Royal, où l'on appréhendait les faiblesses de Pinet, spéculateur audacieux, mais citoyen timide. Le riche agent de change flottait entre la Cour et la Révolution; néanmoins, il ne livrait ses capitaux qu'à bon escient. On jugea qu'il était temps de l'effrayer. Des escouades d'émeutiers passèrent l'une après l'autre dans la rue Saint-Marc, où il habitait, et des pierres furent lancées contre ses fenêtres. A cette première sommation, la frayeur s'empare de Pinet. Il court au Palais-Royal; il supplie le duc d'Orléans de mettre à l'abri son portefeuille, ses valeurs et toute sa fortune mobilière. La prise de la Bastille, les massacres de Flesselles, de Berthier et de Foulon

redoublent les inquiétudes de l'agent de change. Il a des remords et des terreurs; il parle de s'expatrier, et, sous prétexte de couvrir ses engagements, il redemande son portefeuille. Philippe diffère, ajourne, assigne des rendez-vous et ne s'y trouve pas; car Pinet, à l'étranger et pris d'un scrupule de probité politique, peut révéler tous les mystères de l'accaparement. Enfin sa persistance l'emporte sur les atermoiements du prince. Ils se rencontrent à Passy. Le duc d'Orléans demande à Pinet s'il a sur lui le récépissé en échange duquel ses valeurs doivent lui être remises. Pinet déclare qu'il en est porteur; le prince alors lui annonce que Bazin, son homme d'affaires, est chargé de ce dépôt. Bazin habite une maison de campagne près du village du Vésinet; mais d'Orléans offre d'y faire conduire le banquier par une voiture à ses armes. Cette garantie rassure Pinet. A peine la voiture a-t-elle pénétré dans la forêt que deux hommes, revêtus d'une fausse livrée de la Reine, apparaissent. Ils forcent le banquier à descendre, puis un coup de pistolet tiré par derrière et à bout portant le frappe à la tête. On le croit tué roide; la voiture s'éloigne précipitamment en laissant auprès de lui une arme déchargée pour faire croire au suicide.

Le coup était mortel, mais le banquier respirait encore. Le matin, des passants le transportèrent à l'auberge du Pecq. A peine revenu de son évanouissement, il porte la main à sa poche pour s'assurer que ses papiers et surtout le récépissé n'ont pas été vo-

lés. Tout avait disparu. Il ne lui restait que la ruine et le trépas. Pinet survécut trois jours, fit des révélations et, pendant son agonie, ne cessa de répéter : « Mon portefeuille ! mon portefeuille ! les scélérats ! » Leblanc, son beau-frère, recueillit ses aveux; on en dressa procès-verbal; on assembla ses créanciers, et Leblanc les supplia de seconder les recherches qu'il faisait. Le lendemain les créanciers furent signalés dans leurs quartiers respectifs comme des accapareurs de grains. On les menaça de la lanterne avec des rages patriotiques. L'intimidation servait de corollaire à la spoliation.

Entre la prise de la Bastille et les journées d'octobre, — à peine trois mois d'intervalle, — telles sont les mystérieuses occupations qui remplissent la vie de Louis-Philippe. Par ses adhérents ou de sa propre volonté, il s'est ouvert la route de l'ignoble; il va la parcourir sans aucun scrupule.

A cette populace campée autour du Palais-Royal et bivaquant sous ses arcades ou dans le jardin, on a depuis longtemps enseigné la doctrine d'un héroïsme facile et d'une paresse malfaisante. On lui prodigue l'argent pour qu'elle hurle après la misère; on la gorge de viande et de vin pour qu'elle crie à la famine. D'Orléans est par elle maître absolu de Paris. Paris s'intitule la patrie, l'Hôtel de Ville est la nation, et les galeries du Palais-Royal la Chambre étoilée, où se prononcent des peines de mort. Mais il y a encore un roi qui règne à Versailles et en France; il y a surtout une reine, une mère, qui ne se laissera pas intimider.

L'Orléanisme a introduit la barre de bâtardise dans la famille révolutionnaire. Afin de maintenir cette barre envers et contre tous, il veut en finir d'un seul coup. Un prétexte quelconque est attendu ; ce prétexte est trouvé. Le repas offert le 1er octobre 1789 par les gardes du corps au régiment de Flandre devient une cause d'attentat.

La Révolution a pour principe et pour mot d'ordre de désorganiser l'armée. La fidélité au drapeau et le dévouement au souverain sont pour la démagogie ou l'Orléanisme un cas de défaite ou un arrêt de mort. La famille royale a paru à ce banquet. Une communauté de périls et de sacrifices n'y réunissait-elle pas tous les cœurs vraiment français? La famille royale a souri aux acclamations de ces loyaux soldats. Lorsque le chant de Grétry :

> O Richard! ô mon roi!
> L'univers t'abandonne.

a retenti dans la salle du festin, la Reine n'a pas comprimé ses larmes, et les soldats, pleurant eux aussi, ont juré de mourir pour la défense du trône ébranlé. Serment d'honneur qui fut spontanément prêté et noblement tenu, serment dont il n'est jamais bon d'apprendre aux troupes à se dégager. Le duc d'Orléans et la Révolution n'avaient rien à voir dans les attendrissements de cette fête, qui était plutôt un deuil qu'un signal; ils y découvrirent un complot. Louis-Philippe, interprète juré des susceptibilités nationales, pria Mirabeau d'en dresser à la tribune un réquisitoire contre

la famille royale et l'armée. Mirabeau se servait encore du d'Orléans. Il dénonce, il envenime le fait; puis les Orléanistes combinent entre eux l'insurrection que du Palais-Royal ils vont jeter sur le château de Versailles.

Afin de rendre le plus grand nombre possible complice de l'attentat prémédité, on a depuis quelques jours arrêté les approvisionnements de Paris. Le pain manque au peuple et l'on fait circuler dans les attroupements que la cour a résolu d'affamer la ville. La suspension systématique des arrivages de denrées de première nécessité est le commencement d'exécution d'un pareil dessein. La cour, murmure-t-on à l'oreille des patriotes et surtout des badauds, réunit dans les environs de Versailles une armée entière; cette armée doit, à un signal de la Reine, fondre sur la capitale mourant de faim. Les excitations sortent du Palais-Royal; elles y ramènent des multitudes pâles de frayeur ou tremblantes de colère. L'huissier Maillard, l'orateur et le tambour du rassemblement, est désigné pour en être le chef. Théroigne de Méricourt le seconde. Cette prostituée de la Révolution a pour suivantes un certain nombre d'hommes déguisés en furies de la halle, parmi lesquels on distingue le duc d'Aiguillon, un des intimes du Palais-Royal. Les masses inoffensives ne sont que l'appoint; on ouvre les prisons afin de donner à la révolte son véritable cachet. Cette populace, à la tête de laquelle on a placé des troupeaux de femmes dans l'intention de mieux dissimuler son but, s'ébranle enfin avec un fantastique pêle-mêle. Elle

traîne à sa suite des vainqueurs de la Bastille et des poissardes embrigadées, des canons et la garde nationale, des enfants et le général la Fayette. Tout cela, l'un guidant l'autre, s'achemine sur Versailles. D'Orléans les y devance secrètement.

La sédition avait ses coudées franches; Maillard, escorté de vingt de ses mégères, pénètre dans la salle des délibérations de l'Assemblée nationale. On remarquait dans cette Constituante, ainsi que dans le reste de la France, des esprits véritablement éclairés, des intelligences d'élite et des cœurs droits, plaçant leur dignité d'hommes libres dans l'accomplissement de leur devoir de sujets. Tous répudiaient de semblables manœuvres; tous, avec des aspirations plus ou moins libérales et de vagues exigences de réforme plus ou moins sagement stipulées, désiraient établir la monarchie sur une base inébranlable. Aucun de ces esprits modérés ne songeait à réellement affaiblir la royauté; personne n'avait l'idée de la souiller ou de la renverser. La faction d'Orléans connaissait ces réserves; mais elle savait aussi que les théoriciens parlementaires ne sont pas d'énergiques lutteurs. Les insolences de l'émeute finissent toujours par avoir raison du courage collectif et d'une résistance passivement légale.

Mirabeau avait formé Maillard; d'Orléans l'avait endoctriné. Maillard prit la parole au nom du peuple, et il menaça de la liberté naissante tout en se plaignant de la famine qui devait à la longue exténuer les Parisiens. Mounier, un citoyen des temps antiques, prési-

dait l'Assemblée. Il s'étonne de ce langage et de cette attitude, puis une députation de douze membres est envoyée au Roi. Quand cette députation revint du château, son président en tête, elle aperçut l'avant-garde du peuple, la sainte canaille chantée par les poëtes, irrévérencieusement assise parmi les Constituants. Elle grignotait son pain bis et son saucisson à l'ail pendant qu'ils légiféraient et laissaient violer la majesté de leurs délibérations.

Cet intermède n'était qu'un préliminaire et un essai. La Révolution fait les choses à son heure; elle ne précipite les événements que lorsqu'elle se sent en force. Ses femmes ont pris les devants. Sa garde nationale et ses canons arrivent peu à peu. Il va lui être permis de régulariser le désordre et de légitimer le sommeil de ceux qui ne devaient pas s'endormir.

Les journées des 5 et 6 octobre 1789 ne rentrent point dans notre cadre. Nous n'avons pas plus à raconter les guet-apens que les trahisons. Le courage du Roi, la magnanimité de la Reine et le glorieux dévouement des gardes du corps n'appartiennent pas davantage à ce récit que les fureurs d'une populace aveugle. Ce n'est point aux lâches complicités de la garde nationale ou aux émotions inactives de l'Assemblée constituante que nous aurons à faire. Dans ce tumulte qui se circonscrit, dans cette émeute qui s'organise et se distribue les postes au milieu d'un palais, nous ne cherchons, nous ne voyons qu'un homme Nous nous attachons à ses pas comme un procès-ver-

bal; mais cet homme, c'est la personnification même des 5 et 6 octobre. Il en fut la pensée dirigeante. Il devait en sortir le héros et le bénéficiaire; il n'aura pas même la triste gloire d'en être la victime.

Louis-Philippe d'Orléans est à Versailles. Durant ces deux journées, il y a été vu et reconnu. Dans ce péril suprême, il ne prend pas mieux la défense du Roi que celle de la royauté. Que trame-t-il donc? D'Orléans conspire; il conspire pour égorger et pour régner.

Les faits sont là, les témoins aussi, car une fois par hasard, dans cette Révolution, il se rencontrera un tribunal ayant la conscience de sa dignité et le courage de ses justices. Les faits accusent, les témoins déposent. Ils sont au nombre de trois cent soixante-deux. Ces témoins de tout âge et de toute condition, affirmant tous la présence, les excitations et les encouragements de Louis-Philippe, ne peuvent ni mentir ni se tromper. Et si une pareille hypothèse était admissible, de nouveaux témoins bien inattendus se lèveraient encore; ils viendraient confondre le duc d'Orléans.

On trouve en effet aux Archives de l'Empire, sous le numéro 614, un recueil de pièces que les historiens, avocats ou admirateurs de la Révolution, se sont bien gardés de consulter. En parcourant ce dépôt d'immondices patriotiques, on est saisi d'indignation et de pitié, car on assiste à la confession des coupables et à l'échange de leurs mystérieuses pratiques. Les assassins

enrégimentés pour le compte de Louis-Philippe viennent réclamer à Laclos, son secrétaire des commandements, le solde de leurs deux journées d'octobre. Ils exécutèrent les ordres du Palais-Royal; ils s'imaginent qu'ils peuvent en éterniser le salaire. Leurs lettres mendient des suppléments de gages et elles apportent à l'appui de leur demande le récit détaillé des attentats commis en l'honneur du d'Orléans. Ici, ce sont les aveux des complices arrangeant leurs petites affaires en famille; là ce sont des coupe-jarrets qui traitent de pair à compagnon avec le premier prince du sang, et qui, d'une plume insolente, lui rappellent d'horribles services rendus. Nous n'avons pas besoin de faire descendre le lecteur dans ce cloaque de l'Orléanisme; mais, pour leur en donner une idée, nous croyons qu'il suffira d'un seul extrait de ces documents. Le 21 avril 1790, un nommé Malga écrit à Laclos :

« Mon zèle et mon courage à servir monseigneur le duc d'Orléans, notre généreux prince, vous ont sans doute fait connaître mon nom; depuis vingt-deux mois je travaille avec une assiduité et une persévérance dont je sais que vous avez plusieurs fois fait l'éloge; mais je crois que, sans trop me flatter, la dernière circonstance dans laquelle je me suis trouvé a dû vous prouver que rien ne m'épouvante, et que, pour servir une cause aussi belle que celle de notre patron, rien ne me coûtera.

« C'est moi, monsieur, qui, vêtu d'un habit de garde national, ai levé le sabre sur le général la Fayette

pour trancher le fil de ses jours; c'est moi qui ai proposé de laisser sortir le Roi des cours de son château pour l'accrocher ensuite à la lanterne; c'est moi qui, le premier, ai dit : « Si celui-là se lasse de son métier, « nous en trouverons un autre qui le fera à meilleur « compte. » C'est moi qui, le premier et sur-le-champ, ai ajouté : « Eh bien, nommons un conseil de régence et « plaçons M. d'Orléans à la tête. » C'est moi qui, le premier, ai eu le courage de dire que ce prince est un excellent patriote; enfin, c'est moi qui, le premier, ai pénétré dans les cours et fait pleurer la Reine à force d'invectives, et qui ai menacé la municipalité, si elle s'opposait à nos vues de *la* faire pendre par la populace.

« Ces faits, monsieur, dont vous ne douterez pas quand je vous citerai pour témoin oculaire M. de Sillery, qui, déguisé en laquais, ne m'a pas quitté un seul instant, et à qui je dois la justice de dire qu'il a montré un sang-froid étonnant; ces faits, monsieur, sont des titres que sûrement vous ne dédaignerez pas d'accueillir.

« Je sais que mes appointements courent comme ceux de mille autres; mais, monsieur, oserai-je vous représenter que de tous les braves qui, comme moi, sont au service de Son Altesse, il n'en est pas un qui se soit autant distingué.

« Je ne suis point, monsieur, hors de besoin; le métier que je fais de coupe-jarret à vos ordres doit assez vous le prouver. J'espère que vous voudrez bien

prendre ma requête en considération et me faire passer quelques gratifications extraordinaires; chose bien nécessaire pour soutenir le courage dans des occasions aussi critiques.

« Quoi qu'il en soit, monsieur, et quelques ordres que vous donniez, je vous supplie de croire que je m'empresserai toujours de les exécuter. Je sais que mille autres peuvent vous faire ces mêmes représentations; mais ils n'ont pas, sûrement, les mêmes droits à votre reconnaissance.

« Si vous vouliez, monsieur, remettre ma requête sous les yeux de Son Altesse, j'ose me flatter que Monseigneur acquiescerait volontiers à ma demande; il me connaît depuis longtemps, il sait que lundi dernier n'est pas le seul jour où je lui ai donné des preuves de mon sincère attachement. »

Cette supplique était comminatoire. Peu de mois après, Marat, l'*ami du peuple*, sort de son bouge pour sommer d'Orléans d'acquitter la dette contractée envers lui. D'Orléans résiste à ces ruineuses injonctions. Marat, qui a le secret de la rue, fait placarder à tous les carrefours que Louis-Philippe est son débiteur, et qu'il refuse de payer le salaire promis à des services politiques. La reconnaissance du prince était au niveau du désintéressement de ce massacreur. Marat fut payé, et il continua sa protection au Palais-Royal.

L'évocation inespérée de semblables preuves est plus qu'un jugement. Ce jugement, que le Châtelet n'a pas pu rendre, mais que l'histoire confirme, retombe de

tout son poids sur le duc d'Orléans. Il l'a si bien compris lui-même qu'il a essayé de prendre certaines précautions en conséquence. Cet homme d'incomparable cynisme, qui se vantait de ne pas donner un petit écu de l'opinion publique, éprouve un jour, un seul jour, la crainte de cette opinion publique. Il ose s'absoudre par un exposé de sa conduite et un mémoire de trois avocats obscurs. Louis-Philippe infirme ou atténue les dépositions des témoins. Il balbutie une espèce d'alibi. C'est le rôle de tous les accusés, mais il a combiné une justification qu'aucun accusé n'avait songé à invoquer. En 1790, au moment où les lois sont foulées aux pieds et où les magistrats tremblent devant leur impuissance, l'accusé se constitue accusateur, et il dénonce en ces termes : « Cet acte de justice, on ne pouvait pas l'attendre d'un tribunal aussi ennemi que M. le procureur du roi lui-même de la Révolution et de tous les citoyens qui l'ont bien servie. »

D'Orléans, en sa qualité de Scipion calomnié, ne se permet pas de plein saut de monter au Capitole; il se contente de jeter ses juges aux Gémonies nationales.

Pour excuser ces deux journées de sang auxquelles il ne prit qu'une part restreinte, Mirabeau disait[1] : « Au lieu d'un verre d'eau-de-vie, on en a donné une bouteille. » Déplorable excuse se réduisant à faire entendre que le peuple ne touche à la liberté, comme aux liqueurs fortes, que pour s'enivrer et devenir furieux. Ceux qui, moralement ou physiquement, avaient pré-

[1] *Souvénirs sur Mirabeau*, par Étienne Dumont, p. 174.

paré l'ivresse devaient en calculer la mesure. Ils ne songèrent qu'à en recueillir les fruits. Louis-Philippe est donc au premier rang des coupables. Son peuple a voulu rester seul maître de la place; son peuple a exigé la retraite des troupes qui protégent le château. Entre le Roi et ce peuple, il ne doit pas plus y avoir d'intermédiaires armés que de serviteurs fidèles. C'est à la pique, au couteau et à la hache qu'on attaque la royauté; la royauté se résigne. Ordre est intimé aux troupes pleines d'ardeur de s'éloigner et de laisser le champ libre à l'émeute. Les émeutiers vont gagner leur vie en massacrant.

Leur consigne était d'immoler la famille royale et la Reine avant tout. On se croyait si parfaitement certain du succès que l'on avait oublié de recommander un peu de discrétion aux exécuteurs. Ils babillaient leurs attentats avant de les commettre. C'est ainsi qu'en suivant cette longue traînée de misérables, on arrive de Jourdan Coupe-Têtes et de Nicolas, l'homme à la grande barbe, à Louis-Philippe d'Orléans.

Le Châtelet avait évoqué l'affaire, et dans l'instruction de ce procès, dernier vestige d'indépendance qui honore à tout jamais la magistrature française, chacun des trois cent soixante-deux témoins est un accusateur involontaire, chaque parole une révélation. Ici ce sont des députés à l'Assemblée nationale qui recueillent les confidences, les demi-mots, les indiscrétions des insurgés; là, vous n'entendez parler que de distributions d'argent ou de femmes. Les uns sont embauchés par la

sédition, les autres par le plaisir, tous par un salaire. Cette diversité de récits a quelque chose qui serre le cœur; mais il est un point sur lequel tous sont unanimes, un mot de passe que chacun reçoit et que chacun se communique. Tous s'accordent à dire qu'ils sont les mercenaires du Palais-Royal; tous proclament le même nom, et Mounier, le président de l'Assemblée nationale, a déposé : « C'est le duc d'Orléans qu'il nous faut pour roi, disaient les bandits. — Notre Père, c'est le duc d'Orléans. — Et ils criaient : Vive le duc d'Orléans ! et même : Vive le roi d'Orléans ! »

Louis-Philippe ne s'annonce encore que par ses œuvres, et le peuple s'est contenté de glaner dans le champ du crime. Il a tué par-ci par-là comme pour s'aguerrir. Jourdan Coupe-Têtes lui a donné les premiers rudiments du meurtre; Nicolas, l'homme à la grande barbe, a perfectionné cette éducation. Ils ont égorgé sur la place d'Armes, dans les cours, sur les escaliers, et dans les salles du château; puis, afin de montrer avec quelle indifférence un bon patriote doit verser le sang de ses *frères égarés*, à chaque coup de pique ou de sabre ils retroussent leurs manches ensanglantées. Et en riant et en chantant, ils demandent une prise de tabac à ceux qui passent. Enfin, le 6 octobre, au lever du jour, un grand bruit se fait entendre. La populace, qui investit le château, et qui s'est emparée de toutes les issues, a prononcé ces mots : « Notre Père est avec nous et marchons. »

La Serre, deux cent vingt-sixième témoin, demande

à la foule : « Qui est votre Père? » et la foule répond, en indiquant un nouveau personnage qui se montre au haut de l'escalier : « C'est le duc d'Orléans ! » Le témoin ajoute : « Qu'il se leva sur la pointe des pieds et vit M. le duc d'Orléans sur le second palier à la tête du peuple, faisant du bras un geste qui indiquait la salle des gardes du corps de la Reine. » Mounier, lui aussi, constate les encouragements directs de Louis-Philippe. Les bandes font alors irruption dans les appartements; elles veulent manger le cœur du Roi, de la Reine et du Dauphin. La présence de Louis-Philippe a été signalée dans les cours et sur la place. Des témoins la signalent au milieu du salon d'Hercule. Tous l'ont vu une badine à la main, une grosse cocarde à son chapeau, et dans une tenue peu décente. En ce moment suprême, les gardes du corps s'apprêtent à faire feu. Des conseils pusillanimes s'y opposent au nom du Souverain et de l'humanité. On dit à ces intrépides soldats qu'ils vont compromettre l'existence de la famille royale ; ces soldats poussent l'abnégation de la fidélité jusqu'à se laisser massacrer sans vengeance.

Les obstacles ne font qu'irriter cette foule, qui brise les portes pour arriver plus vite à son but. Le sang lui monte à la tête; de tous côtés s'échappent des menaces parricides. Les gardes du corps, qui n'ont pas péri dans la mêlée ou sous le couteau, sont prisonniers du peuple. Le peuple les voue au supplice; mais alors le général la Fayette intervient. Il a obtenu du Roi

tout ce que la Révolution exige. Le Roi a tout accordé pour sauver ses gardes du corps. La Fayette les prend sous la protection de son honneur. Quelques centaines de volontaires de la garde nationale ont rougi d'autoriser par leur impassibilité ces scènes de carnage citoyen. La pensée d'y mettre un terme est venue.

Cette pensée s'est fait jour jusque dans l'âme des gardes françaises, qui offrirent à l'armée le premier exemple de défection. Un souvenir du champ de bataille, passant à travers les générations sous le drapeau, réveille le souvenir de la fraternité militaire. Un vétéran des gardes françaises, indigné, demande à ses camarades : « Laisserons-nous tuer sans pitié les gardes du corps qui nous sauvèrent à Fontenoy ? »

De Fontenoy à ce jour de désolation et d'opprobre, il y avait loin; mais l'émotion s'emparait des hommes assistant l'arme au bras à une pareille boucherie. L'émotion se propagea. Un apaisement se fit dans la multitude qui cherche son héros, son petit Père, et ne l'aperçoit plus. D'Orléans a été informé des entrevues de la Fayette et de Mounier avec le Roi. D'Orléans a senti que l'attitude des gardes françaises et nationales n'était pas favorable à ses desseins; il a pris la fuite.

La foule, épuisée de fatigue et sans direction, est livrée à ses seuls instincts. On lui a dit, pour la calmer, que le Roi consentait à abandonner Versailles; elle veut entendre de sa bouche même cette promesse. Louis XVI paraît au balcon de la cour de marbre, avec la Reine tenant ses deux enfants par la main.

« Pas d'enfants ! » hurle cette populace. La Reine a compris que ce hurlement est pour elle un arrêt de mort. Marie-Antoinette fait rentrer le jeune Dauphin et Madame Royale dans l'appartement; puis seule, le regard fixe et le front rayonnant d'une majestueuse sérénité, elle se présente à la multitude. A ce spectacle inattendu, la multitude est saisie au cœur d'une de ces émotions qui empêchent de désespérer de l'humanité. Tout à l'heure, le peuple réclamait avec des cris de rage la tête de la Reine; maintenant il n'a pas assez d'applaudissements pour saluer la fille des Césars. Il a fallu, il faudra encore de longues calomnies et d'affreuses intrigues afin de la faire assassiner. A elle, il ne faut qu'une minute pour se faire admirer.

Le coup était manqué, ainsi que se l'avouaient les intimes du Palais-Royal; mais ce voyage de Versailles à Paris était le commencement de la douloureuse agonie de la royauté. Ils s'employèrent à ne lui épargner aucun calice. La royauté s'achemine vers les Tuileries, qui ne seront plus que le vestibule de la tour du Temple. Elle marche au milieu d'une horde de sauvages qui, sans cesse poursuivie par ses idées de famine, se console en échangeant des rasades de vin bleu et des trivialités de guinguette. « Nous emmenons, vociférait-elle, le Boulanger, la Boulangère et le petit Mitron. » Cette caravane du désordre montrait aux groupes de curieux, échelonnés sur la route, des charrettes remplies de sacs de blé ou de farine, charrettes trouvées à Versailles, — par hasard, comme

tout se trouve en révolution, — et qu'elle convoyait à la suite du Roi, espérant bien faire ainsi constater que la disette était l'œuvre de la cour.

Ce cortége, bariolé de brigands armés de piques, d'enfants ivres, de femmes à cheval sur des canons, de gardes du corps prisonniers, et de misérables entonnant des refrains obscènes, avançait lentement. Afin de le retarder encore, de demi-heure en demi-heure on arrêtait les voitures; puis, on faisait passer sous les yeux de la famille royale les têtes livides des gardes du corps égorgés, et qu'on portait au haut des piques comme la bannière du sentiment humanitaire. C'étaient les dépouilles opimes de sa campagne; l'émeute s'en offrait la primeur et voulait en tirer gloire. A la hauteur de Passy, elle reconnut, sur la terrasse de la maison de Boulainvilliers, le duc d'Orléans, accompagné de ses enfants et de madame de Genlis; cette provocation ne pouvait rester sans récompense. Le duc d'Orléans s'incline devant la souveraineté du peuple, s'affirmant par l'humiliation de la royauté; ce peuple répond aux hommages de l'Altesse par des clameurs d'amour effréné qui durent tenir en haleine ses ambitions un moment déçues.

Les instigateurs, les complices, les témoins et les victimes des 5 et 6 octobre, accusaient Louis-Philippe. Les récits, même les moins exagérés, confessaient sa participation à de pareilles trames. La justice s'était émue; elle avait interrogé. De ses consciencieuses investigations il ressortit que le duc d'Orléans « parais-

sait être dans le cas d'être décrété. » Être décrété, c'était perdre son inviolabilité soit comme prince du sang, soit comme membre de l'Assemblée nationale. Les magistrats du Châtelet se montraient aussi insensibles aux promesses qu'aux menaces. On persuada à Louis-Philippe de ne renoncer à aucun des droits qui protégeaient sa personne, de traîner la chose en longueur, et de tout attendre des événements. Les calamités futures devaient faire vite oublier les calamités passées. Ce conseil valait mieux pour lui que tous ses exposés de conduite, que tous les discours apologétiques de ses clients ou de ses dévoués, que tous les mémoires officieux ou officiels. Il se retrancha derrière le paradoxe de l'égalité devant la loi dont les siens étaient les prophètes, et il agit avec prudence, car les vagues démentis de l'accusé n'ont fait que corroborer l'accusation. Elle est dévolue à l'histoire, elle a force de chose jugée. C'est tout au plus si Dulaure lui-même ose plaider les circonstances atténuantes en faveur du coupable. Dulaure avoue[1] : « que si son exposé n'amène pas une pleine conviction, il inspire de l'intérêt pour son auteur. »

Malgré cette béate indulgence que les écrivains révolutionnaires affichent pour tout ce qui est révolutionnaire, Dulaure a la pudeur de ne pas aller au delà. La complicité morale le conduit à un certain intérêt. La justice ne le partagea point, car elle poursuivit l'attentat, et, à la tribune de l'Assemblée nationale,

[1] *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 370.

l'abbé Maury, le 2 octobre 1790[1], s'écria, après avoir résumé toutes les preuves : « N'allons pas plus loin. C'était le chef suprême de l'État qui était en péril; et M. le duc d'Orléans se promenait au milieu des scélérats sans donner aucun signe, je ne dis pas seulement d'horreur, mais même d'improbation.

« Je ne commenterai pas son sourire et son silence. Je ne fatiguerai pas votre douleur du récit lamentable des dépositions graves qui chargent M. d'Orléans. Ma langue se refuse à articuler tant d'horreurs que j'ai sous les yeux, mais je dirai que l'opinion publique, entraînée par tant de bruits injurieux, étonnée du prompt départ du duc pour l'Angleterre, à cette même époque où il ne devait penser qu'à venger son honneur, attend aujourd'hui que le prince oublie les prérogatives de son rang et de sa mission pour subir le joug honorable de la loi. Il s'agit de l'honneur d'un petit-fils d'Henri IV...

« Le Corps législatif, dont il ne peut attendre ni grâce ni justice, doit donc l'inviter à faire triompher son innocence devant les tribunaux. C'est là et ce n'est que là qu'il peut être jugé, honorablement déchargé et vengé de la calomnie dont les cicatrices ne sauraient être effacées que par la main des ministres des lois.

« Je conclus donc à ce que l'Assemblée nationale déclare qu'il y a lieu à accusation et qu'elle le renvoie au Châtelet pour être jugé. »

Mirabeau, moins coupable que d'Orléans à tous les

[1] *Archives de l'Empire*, dossier 18-24, numéro d'ordre 455.

points de vue, et amnistié par Maury lui-même, était impliqué au procès. Il usa de sa popularité et de son éloquence pour arracher à l'Assemblée un décret qui le mettait à couvert avec Louis-Philippe d'Orléans. Étienne Dumont, le commensal littéraire de Mirabeau, s'est bien gardé de prendre ce décret au sérieux. Dans sa conscience d'honnête homme, il a écrit[1] : « L'absolution de l'Assemblée n'est pas celle de l'histoire. »

Si, pour ces faits de notoriété publique, l'absolution de l'histoire manque à d'Orléans, profitant du crime et n'osant pas s'en charger, il est juste de dire que celle de Marie-Antoinette ne lui fit pas défaut. Quand les commissaires instructeurs du Châtelet furent introduits devant elle pour recueillir ses dépositions, la Reine des douleurs se contenta de répondre avec une simplicité sublime : « J'ai tout vu, j'ai tout su, j'ai tout entendu, et j'ai tout oublié. »

D'Orléans, lui, n'a pas de pareille clémence. Il avait tout fait, et il ne pardonne rien à ses victimes.

L'opinion publique ne fut point aussi indulgente que Marie-Antoinette. Les consciences se révoltèrent devant ces ambitieuses témérités, qui compromettaient le présent et ne tranquillisaient guère l'avenir. On s'indigna des lâchetés que le Palais-Royal acceptait comme des encouragements; on murmura contre ses projets, et les modérés, qui ne voulaient pas courir aux abîmes un bandeau sur les yeux, se décidèrent à ten-

[1] *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 169.

ter une diversion. Le général la Fayette propose au duc d'Orléans de partir pour Londres chargé d'une mission confidentielle de la part du Roi. C'était un exil, très-adouci dans la forme, mais un exil dont les sages de la Révolution avaient eu la pensée. La Fayette en fit à Louis-Philippe une obligation et une nécessité. Ce dernier tergiverse, selon son habitude, car c'est partout un Gracchus jouant au naturel le rôle de l'*Irrésolu*.

Poussé d'un côté par la Fayette, exigeant le départ, sous peine de jeter dans le plateau de la justice criminelle l'autorité de sa déposition, retenu de l'autre par Mirabeau[1], ne croyant pas l'heure venue de se priver de l'appui du Palais-Royal, le duc d'Orléans se plongeait dans toutes ses incertitudes de caractère. En cette circonstance, la Fayette triompha même de Mirabeau, parce que Louis-Philippe, en étudiant à fond la situation, se convainquit que sa sécurité personnelle était menacée par les tribunaux ou par ses amis. Le

[1] M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 379, raconte : « La contrainte exercée par la Fayette envers le duc d'Orléans indisposa le parti populaire, mais irrita surtout les amis du prince condamné à l'exil. Ceux-ci songeaient à détacher Mirabeau contre la Fayette, en profitant de la jalousie de l'orateur contre le général. Un ami du duc, Lauzun, vint un soir chez Mirabeau pour le presser de prendre la parole dès le lendemain matin. Mirabeau, qui souvent se laissait entraîner, allait céder, lorsque ses amis, plus soigneux que lui de sa propre conduite, l'engagèrent à n'en rien faire. Le lendemain, à l'ouverture de la séance, on apprit le départ du duc d'Orléans; et Mirabeau, qui lui en voulait de sa condescendance envers la Fayette, et qui songeait aux efforts inutiles de ses amis, s'écria : « Ce J.... f.... ne mérite pas la peine « qu'on se donne pour lui. »

Roi n'intervint dans ces discussions souvent orageuses que pour une chose. Il désirait que les apparences fussent ménagées de telle sorte que le duc d'Orléans pût se croire et se dire très-véritablement l'homme de la confiance royale. L'âme chrétienne de Louis XVI aimait trop le pardon des injures. Tout en disant, par une réminiscence de Louis XIV : « L'État c'est moi ! » il identifiait sa cause personnelle avec la cause de l'État; mais un gouvernement sage doit aimer à se passer de ces bénignités privées, qui sont un obstacle ou un embarras. Leur candeur était si touchante qu'elle fait amnistier leur impolitique.

Le vœu de Louis XVI fut exaucé, et, le 15 octobre 1789, sept jours après l'attentat, il sera permis au coupable de s'adresser par écrit à son Roi et de lui dire : « Cette marque de confiance est, dans les circonstances présentes, le témoignage le plus flatteur de ses bontés pour moi ; en même temps qu'elle fait connaître à toute la France la justice que Votre Majesté rend aux sentiments de zèle et de dévouement que je n'ai cessé un instant d'avoir pour la personne de Votre Majesté, sa gloire, ses véritables intérêts et ceux de la nation qui en sont inséparables. »

Tel était le langage de l'homme des journées d'octobre. Le Roi s'endormait intérieurement. Néanmoins il cherchait à se persuader que le nom d'Orléans n'était pas fatal à la dynastie régnante. Il accepta cette hypocrisie en témoignage d'affection ou de repentir. Les instructions que le comte de Montmorin, ministre

des affaires étrangères, fut chargé d'adresser au prince ambassadeur sont assez patriotiques et assez graves pour prouver que Louis XVI n'avait démérité de sa race ni comme parent ni comme roi. Ces instructions portaient : « Les troubles qui agitent depuis quelque temps le royaume fixent nécessairement l'attention de toutes les puissances; et l'on ne saurait se dissimuler que la plupart d'entre elles les voient avec une secrète joie. Jalouses de la grandeur de la France, de sa considération, du poids de son influence, elles se flattent, sans doute, que nos divisions intestines amèneront un nouvel ordre de choses qui enlèvera tous ces avantages, et qu'au lieu de donner, comme du temps passé, l'impulsion à la politique de l'Europe, nous serons forcés de la recevoir.

« Parmi les puissances qui viennent d'être indiquées, il faut distinguer la Grande-Bretagne. On sait combien la force et les ressources de la France l'offusquent; on sait que le désir de l'affaiblir est le premier mobile de sa politique; on doit conclure de là que la cour de Londres envisage avec la plus grande satisfaction nos embarras intérieurs, et qu'elle fait des vœux pour qu'il soient prolongés, et pour qu'en fin de cause ils ébranlent la masse de puissance qui rend la France le premier empire de l'univers.

« Il résulte de ces vérités que nous ne saurions surveiller la cour de Londres avec trop de vigilance, et que nous ne devons rien omettre pour démêler ses véritables intentions. Telle est la commission impor-

tante que le Roi confie au zèle, aux lumières et au patriotisme de son cousin le duc d'Orléans.

« Sa Majesté a reçu avec sensibilité l'offre que ce prince lui a faite de s'en charger ; elle regarde cette offre comme une nouvelle preuve de l'attachement qu'il a pour sa personne comme de son dévouement pour les intérêts de l'État ; et elle se persuade d'autant plus qu'il la remplira avec succès, qu'il a formé des liaisons intéressantes, non-seulement avec plusieurs personnes qui sont dans le ministère, mais encore avec les principaux membres de l'opposition.

« Le premier objet des recherches du duc d'Orléans sera de découvrir si, et jusqu'à quel point, la cour de Londres a cherché à fomenter nos troubles, quels moyens et quels agents elle a employés.

« Le second objet, qu'il importe au Roi de savoir, est si l'intention du roi d'Angleterre est de demeurer, en tout état de cause, spectateur passif de nos divisions, ou d'en tirer avantage en provoquant la guerre. On ne saurait disconvenir de l'étendue des moyens de la cour de Londres ; d'ailleurs, elle peut supposer que, dans la situation critique où se trouve le royaume, nous serions hors de mesure de rassembler les nôtres.

« L'on doit regarder comme un des symptômes les plus certains des vues de la cour de Londres les dispositions qu'elle fait ou pourra faire dans ses ports et dans ses arsenaux.

« Il conviendra donc que M. le duc d'Orléans fasse

tout ce qui sera en son pouvoir pour savoir, avec toute la certitude possible, si le ministère anglais a ordonné ou s'il ordonnera des armements et des approvisionnements extraordinaires, s'il a fait passer quelque ordre secret aux Indes orientales et occidentales. Les lumières que le roi acquerra sur ces différents points mettront Sa Majesté en état de juger si elle est dans le cas d'avoir des appréhensions relativement aux vues du cabinet de Saint-James. M. le duc d'Orléans sentira l'importance du service qu'il rendra au Roi et à la nation, en procurant à Sa Majesté des données propres à fixer ses idées et à diriger sa conduite.

« Au reste, il serait superflu de prévenir M. le duc d'Orléans que le vœu du Roi est pour le maintien de la paix. Ce vœu doit être la base comme le but du langage de M. le duc d'Orléans, soit au roi d'Angleterre, soit à ses ministres. Ils n'auront pas de peine à se convaincre de sa sincérité, et sans doute ils s'exprimeront de manière à nous persuader d'une parfaite réciprocité de sentiments de leur part : mais nous les jugerons moins par leurs paroles que par leurs actions. »

Ce mémoire diplomatique embrasse toutes les questions contemporaines, et n'a pour nous qu'une importance rétrospective. Nous avons vu, nous verrons encore Louis-Philippe tramant des complots à l'intérieur; il est de notre devoir de chercher comment au dehors il répond à la confiance du Roi. Le Roi, pour obéir à un double élan de patriotisme monarchique et d'intérêt français, a secondé de ses vœux et de ses efforts la

lutte que les Américains soutinrent contre l'Angleterre, leur métropole. Les États-Unis se sont délivrés du joug britannique. C'est aux armes et à la flotte de Louis XVI qu'ils doivent en grande partie cette victoire de la liberté. L'Angleterre n'a pas plus pardonné ce concours au Roi qu'à la nation, et quand l'Angleterre veut se souvenir, sa mémoire a des retours implacables. Elle s'était souvenue dès 1788. Dans les premiers troubles de la France et dans les manœuvres du duc d'Orléans, son action, quoique latente, n'a jamais été douteuse. Elle aimait déjà, selon l'expression de son Shakespeare, « à troubler la paix de l'univers pour le gouverner, lorsque le désordre serait à son comble. »

Se débarrasser d'un conspirateur en le priant d'aller surveiller l'ennemi dont il se fait un appui, était à tous les points de vue une déplorable combinaison. Louis-Philippe lui-même en eut l'intelligence ; les Anglais, par l'hypocrite cordialité de leur accueil, se firent une joie de l'envenimer. Il y avait chez lui, ainsi qu'au cœur de tous les membres de cette famille, une arrière-pensée que le Régent a laissée au Palais-Royal comme un testament de règne. Cette arrière-pensée, c'est que l'alliance anglaise, avec ses exigences et les sacrifices qu'elle impose, est une nécessité pour la France, quand la France éprouve le besoin de s'orléaniser.

Louis-Philippe, ambassadeur de Louis XVI auprès du cabinet de Saint-James, ne prêtant ses amitiés ou

ses services qu'à courte échéance, était donc une faute ou un péril. D'Orléans le fera sentir dans ses actes, il ne s'en cache pas dans sa correspondance. Ses anciens compagnons de plaisir l'ont entouré et fêté. Quelques-uns même, comme lord Stanhope, — nom funeste au Régent et à l'abbé Dubois, — lui insinuent, sans trop de peine, qu'une substitution de dynastie en France serait une œuvre méritoire pour la liberté. L'Angleterre y adhérerait avec empressement, y coopérerait moralement peut-être, si un lien indissoluble réunissait les deux peuples dans une plus étroite communauté de vues politiques et d'intérêts commerciaux. D'Orléans était très-accessible à la tentation. Pour se concilier les suffrages britanniques, il rêve de leur faire donner des arrhes par Louis XVI, et, le 17 novembre, il mande au ministre :

« Ce pays-ci est, dans ce moment, divisé en quatre partis différents; mais tous les quatre pensent de même à notre égard, ils diffèrent seulement dans les moyens d'exécution.

« A ces renseignements il faut joindre que des personnes qui habitent les provinces et particulièrement les ports assurent que la nation anglaise est portée, dans ce moment, à désirer une union forte et durable avec la France : il paraît qu'on reconnaît enfin, dans ce pays, que le véritable intérêt des deux nations est de rester fortement et perpétuellement unies, et d'imposer de concert la paix au reste de l'Europe. Enfin les circonstances sont telles, que je ne serais pas sans

espoir de succès, si j'étais chargé de substituer au traité de commerce actuel l'entière liberté du commerce entre les deux nations, et par conséquent l'alliance la plus étroite. Peut-être même cette manière de traiter en grand serait-elle la plus favorable aux succès de l'objet particulier que j'ai à remplir; sans doute on y trouverait quelques obstacles, mais ils me paraissent possibles à surmonter. Vous me ferez plaisir de me faire connaître votre façon de penser à cet égard. »

Après avoir révolutionnairement manœuvré à Paris contre la dynastie régnante, Louis-Philippe essayait d'une façon diplomatique, à Londres, de se mettre au service du gouvernement anglais, afin de trouver un protecteur au moment de l'usurpation. L'entière liberté du commerce entre les deux royaumes était, au dire de l'ambassadeur, un gage de plus étroite alliance. Le duc, par Laclos, son Égérie et son secrétaire, exposait ses projets d'une manière ambiguë. Il laissait du vague sur la plupart de ses plans; mais il se taisait sur ses espérances intimes avec une opiniâtreté inquiétante. Le comte de la Luzerne, ministre plénipotentiaire du Roi à Londres, avait suivi d'Orléans au milieu de ses cabales. Dans l'intérêt de l'État, il se crut tenu à beaucoup moins de discrétion. Le gouvernement acquit la preuve que tous les traités proposés par Louis-Philippe et tous les plans suggérés pour faire tourner les révolutions de Brabant au profit de la France n'étaient que le voile dont il couvrait des né-

gociations plus réelles. Le comte de Montmorin déchira ce voile ; et, dans une dépêche qui est un beau monument élevé à la vieille monarchie prête à périr, le ministre aborde et résout la question d'alliance. Il la résout par les mêmes motifs que fera valoir en son temps l'empereur Napoléon III, lorsqu'il dira avec toute raison[1] : « L'alliance entre deux pays doit être le résultat de longs rapports, et non le fruit d'un entraînement soudain. »

Le ministre de Louis XVI écrivait donc au duc d'Orléans : « Quant à une union étroite entre nous et l'Angleterre, elle ferait sans doute le bonheur des deux pays, et assurerait le repos de l'Europe; mais il faut convenir qu'il se présente bien des difficultés pour parvenir à un ordre de choses aussi utile. Il règne entre nous et les Anglais une rivalité qui s'étend à presque tous les objets possibles. De cette rivalité est résultée une malveillance qui s'est développée dans toutes les occasions. Il faut convenir que les dernières preuves que nous en avons données à l'Angleterre ont dû lui être sensibles, et nous devons croire qu'elles ne sont pas oubliées. Ce n'est donc qu'avec une grande circonspection que nous pouvons nous mettre en avant vis-à-vis l'Angleterre : il serait à craindre que cette puissance ne parvînt facilement à tourner contre nous un pas que nous ferions vers elle, et qu'elle ne nous présentât, soit à l'Espagne, notre seule véritable alliée, soit à la cour de Vienne, comme

[1] *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 468.

voulant établir un nouveau système dont le résultat serait pour nous d'abandonner leur alliance. Nous avons fait en plus d'une occasion, et même récemment, l'épreuve de cette conduite du ministère anglais à notre égard. Monseigneur sentira sûrement que, dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, il serait de la plus grande imprudence de faire des avances dont on pourrait si facilement abuser. Ceci est surtout applicable à ce qui se passe dans les Pays-Bas. Une proposition faite à l'Angleterre, et qui n'aurait pas pour base le consentement de l'Empereur et l'assurance de se concerter avec lui pour tout ce qui pourrait en être la suite, serait facilement présentée comme une connivence avec les rebelles, et une disposition de notre part à nous entendre avec ceux qui voudraient dépouiller la cour de Vienne des Pays-Bas. L'Empereur se croirait peut-être alors autorisé à s'entendre momentanément avec le roi de Prusse, pour nous faire rentrer dans nos anciennes limites, c'est-à-dire dans celles que nous avions avant le traité de Westphalie. Nous savons positivement que cette idée existe dans l'Empire, et qu'on la verrait se réaliser avec plaisir. Les circonstances dans lesquelles se trouve la France ne rendraient malheureusement que trop facile le succès d'un semblable projet. Nous devons donc éviter, au moins par notre conduite politique, de donner aucune prise sur nous. J'ajouterai encore que, dans l'état de trouble et de détresse où se trouve la France, elle doit craindre tout ce qui peut la compromettre. C'est à

ceux qui jugent que cet état ne saurait durer, et qu'elle reprendra tôt ou tard l'usage de ses forces, à venir au-devant d'elle, et à lui faire des propositions qu'elle puisse accepter. Il faudrait au moins, avant de nous avancer avec l'Angleterre, que nous fussions assurés de sa bonne foi. Personne assurément n'est plus propre que Monseigneur à acquérir cette certitude, et quand il l'aura, je partagerai son opinion avec confiance. En attendant, il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire que de se borner à découvrir quelles sont les vues du ministère sur le sort des Pays-Bas. »

Pressé par la logique du comte de Montmorin, Louis-Philippe s'aperçoit qu'il ne mettra jamais en défaut une aussi ombrageuse fidélité. La cour de France n'a pas plus besoin d'ambages que de mystères. Elle désire que le duc d'Orléans saisisse sa pensée et que surtout il la fasse saisir à Pitt. On parlait de loyauté; Louis-Philippe se croit démasqué. Il se ménage une retraite en tâchant de mettre un peu à couvert son amour-propre blessé. « Ce que je puis vous dire, monsieur le comte, écrit-il, c'est qu'il y a un moyen sûr de traiter avec ce pays-ci, qu'il n'y en a qu'un, et que ce n'est pas celui mis en usage jusqu'à présent. Il ne m'est pas possible de m'expliquer davantage sur ce moyen unique, parce qu'il m'a été confié au moins pour le moment sous le sceau du secret; mais je pourrais en faire usage si mes instructions m'autorisaient à faire quelques ouvertures conditionnelles, ou encore si, sur l'article qui m'est personnel, ces instructions

étaient assez claires pour que je n'eusse pas à craindre le reproche ou le soupçon de les avoir outre-passées, ou même d'en avoir abusé, pour servir une ambition que je suis bien éloigné d'avoir. »

A Paris, on ne prenait Louis-Philippe au sérieux que pour le mal; mais, en Angleterre, de pareilles natures réussissent peu à la longue. Il s'était improvisé le courtier marron du club des Jacobins. Il embauchait, il affiliait à cette société mère, et les Anglais, qu'il ne trompait pas, parvenaient toujours à le tromper. Au bout de quelques mois, ses débauches privées, ses manies d'impiété et de cynisme, placardées à la porte de toutes les tavernes, effarouchèrent la décence britannique.

Et c'est peut-être après avoir contemplé ce prince dans ses abjections que Pitt eut l'idée de s'écrier en pleine Chambre des Communes : « Je félicite d'avance mon pays des hautes destinées auxquelles la Révolution de France vient de l'appeler. »

Cette intempestive effusion de gratitude aurait dû servir de leçon à Louis-Philippe d'Orléans et à ses complices; elle fut perdue pour eux et même pour la Révolution.

Nous avons dit que d'Orléans s'était fait accompagner à Londres par Laclos. Une mésintelligence ayant éclaté entre eux, l'écrivain immoral revint à Paris et, dans une lettre du 5 juin 1790, Philippe l'accable de reproches. Par respect pour nos lecteurs et pour nous-même, nous n'oserions point entrer dans de pareils

débats; mais il faut que, comme la justice, la vérité ait son cours et que toutes les turpitudes soient exposées à nu. Aux objurgations que lui adresse Philippe, Laclos répond, le 17 juin, par une confession où la jactance le dispute à la méchanceté. En lisant ces aveux, dont un prince du sang royal fut obligé de subir la crudité, en comparant les imputations secrètement articulées avec les faits publiquement accomplis, on éprouve une espèce de vertige et de dégoût. Malgré soi, on se prend à douter de l'authenticité d'un semblable document. On hésite à y ajouter foi, car jamais le crime n'a parlé avec autant d'impudence, jamais les préliminaires de la Révolution ne furent expliqués avec plus d'audace. On croirait que c'est le plus licencieux chapitre des *Liaisons dangereuses* qui envahit le domaine de la politique et qui s'empare de l'histoire pour la confusion des démagogues.

Cette lettre ainsi formulée et conservée aux Archives de l'Empire[1], n'a jamais été reproduite, à notre connaissance du moins. Acte d'accusation dressé par un complice et rédigé dans le but évident de faire réfléchir par la menace d'un scandale public, elle initie aux mystères du Palais-Royal, elle en déchire tous les voiles et ne laisse pas, même à l'esprit le plus prévenu, la moindre incertitude. Les attentats que Laclos se vante de conseiller et dont Philippe est l'exécuteur volontaire ou involontaire, attentats en faveur desquels les coupables, comme Malga, ne cessent de réclamer

[1] *Archives*, n° 615-16, portefeuille 14 à 21, n° 17.

des salaires supplémentaires, y sont indiqués et précisés dans de telles conditions probantes, que nous voudrions, pour l'honneur de l'Orléanisme, qu'un pareil document pût être révoqué en doute. Nous le publions dans cette espérance :

« Monseigneur,

« Sous quelle malheureuse étoile suis-je donc né pour qu'on ait pu me calomnier dans votre esprit, et vous persuader que si tous vos projets n'ont pas réussi, je suis seul coupable de leur mauvais succès?

« En vérité, Monseigneur, et j'en jure par tout ce qu'il y a de plus sacré, je n'aurais pu être plus fidèle à mon légitime souverain que je ne l'ai été à votre égard. Le simple récit des faits vous convaincra de cette vérité et me justifiera sûrement à vos yeux. J'espère ne plus entendre de votre bouche ces reproches accablants qui ne manqueraient pas (j'en conviens) de me détacher d'un parti qui ne récompenserait mes peines que par des injures.

« Daignez, Monseigneur, vous reporter à l'époque où, pour la première fois, vous m'honorâtes de votre confiance intime. Rappelez-vous, je vous en conjure, vos propres paroles :

« Je suis (me disiez-vous) taré absolument dans le
« public et à la cour. Mes débauches m'ont en partie
« ruiné, ma lésinerie me soutient, et j'espère que mes
« escroqueries me relèveront tout à fait; mais mon
« honneur est perdu sans ressource. »

« Tels étaient vos discours; je les ai encore tous présents à la mémoire. Moi qui, comme bien d'autres, avais calculé la fermentation qui régnait alors dans le peuple et qui prévoyais que l'incendie ne tarderait pas à éclater, je vous conseillai d'en profiter; et vous me permîtes de vous tracer la conduite qu'il fallait tenir.

« Vous conviendrez que mon plan n'était pas mauvais. Un acte de vigueur fait en plein parlement; ces imbéciles de robins, devenus vos dupes, croyaient de bonne foi que vous ne travailliez que pour eux, tandis qu'au fond vous n'agissiez que pour supplanter votre cousin. Le petit exil au Raincy nous avait servi au delà de nos vœux. Le peuple vous regardait comme son plus ferme soutien, et les véritables aristocrates comme leur coryphée. Il faut l'avouer, les circonstances semblaient naître pour nous. Excusez, Monseigneur, si j'ose ainsi parler au pluriel. Vous savez que vous-même m'attribuez tout le mérite du plan dont vos plaisirs, disiez-vous, et votre vie licencieuse vous eussent empêché de concevoir l'idée.

« C'est alors que l'on parla pour la première fois d'États généraux. Nous saisîmes vite cette occasion. Le peuple commençait à se montrer. Nous profitâmes de ces dispositions pour l'échauffer de plus en plus...

« L'argent nous manquait, nous empruntâmes aux plus gros intérêts. Nous achetâmes des blés à bon compte; nous les fîmes sortir de France et déposer dans les îles de Jersey et Guernesey, pour ne les en faire sortir qu'au moment où, devenus chers, ils nous

rapporteraient des monceaux d'or. On ne peut, je crois, voir une partie mieux liée; et sûrement l'auteur d'un pareil projet méritait plutôt une couronne que des reproches de votre part.

« Pendant que notre petit commerce nous valait un Pérou, nous rejetions sur les aristocrates toute la haine du peuple, et c'est là, je l'avoue, où nos écrivains on fait merveilles. Simon lui-même, dans cette occasion, nous a rendu de grands services. Vous voliez au peuple plusieurs millions pour un mois par vos accaparements, mais ceci était secret. Ostensiblement vous donniez jusqu'à cent mille écus dans la capitale, en plusieurs mois, et tous les folliculaires, tous les écrivailleurs, les prônes même des paroisses faisaient retentir les éloges donnés à votre bienfaisance.

« Jusqu'ici, je le crois, Monseigneur, votre pauvre Laclos s'était conduit comme un héros; tout était gain de tous côtés. Machiavel lui-même n'eût pas mieux réussi à travailler un peuple qui, n'étant pas encore sorti de l'esclavage, n'entrevoyait que l'aurore de la liberté.

« J'oubliais à cette époque un fait important. N'est-ce pas moi qui, dans vos instructions pour les États généraux répandues à profusion dans tout le royaume, ai inséré ce fameux article du divorce? J'avais mes raisons.

« Ma première était la plus forte : je m'acquerrais une reconnaissance éternelle de madame de Buffon, qui vous conduisait alors comme un enfant à la lisière.

Je la flattais, par ce moyen, de pouvoir un jour coucher publiquement et légitimement avec son amant, et par là je m'ancrais tant et si bien dans son esprit, que rien au monde ne pouvait m'en arracher.

« Une autre raison que vous goûtâtes aussi, Monseigneur, parfaitement, c'est qu'un pareil principe rangeait sous vos drapeaux tous les débauchés, tous les gens perdus de dettes, qui auraient espéré rétablir leurs affaires par un autre mariage, et vous savez que dans pareilles circonstances il faut faire flèche de tout bois.

« Les États généraux s'assemblent. Au lieu de paraître avec les princes à la procession publique qui précède leur ouverture, vous vous mêlâtes comme simple député avec les autres. Convenez que c'est une idée à moi qui vous fit grand honneur.

« De là jusqu'au 12 juillet, nos machines en bon état et jouant parfaitement, nous n'eûmes qu'à entretenir la chaleur du peuple que nous avions fomentée. Et d'ailleurs vous vous rappelez que dans les moments où madame de Buffon laissait à votre corps et à votre esprit quelque repos, j'eus l'honneur de vous faire part de mes démarches et de leurs effets. Quoique vous m'opposiez souvent et sans détour votre lâcheté et votre poltronnerie, je croyais que l'aspect d'une couronne suspendue sur votre tête vous ferait enfin sortir de ce caractère pusillanime.

« M. Necker et M. de Montmorin étaient aimés du peuple. On a la maladresse de les renvoyer dans un

moment de fermentation et de placer à la tête du gouvernement des imbéciles ou des monstres qui doivent s'attendre à être lapidés. Notre partie est aussitôt formée. Nos créatures, dans notre palais même, annoncent au peuple que vous pouvez nous gouverner d'une manière digne de nous. Nos gens soldés font leur devoir à ravir. Notre argent en fait autant de héros. J'en parle savamment, car, derrière la toile, je conduisais toute la machine. Enfin, avec une vingtaine de louis jetés bien à propos, je fais prendre votre buste chez Curtius, où je l'avais fait placer tout exprès, et je le fais promener par tout Paris.

« Tout allait au mieux. Nos brigands de Montmartre faisaient merveille. Ils brûlaient les barrières, ils pillaient, et, dans nos conventions, c'était là-dessus que leur payement était principalement fondé. Je vous envoie, Monseigneur, daignez vous le rappeler, je vous envoie La Touche à Versailles, où vous étiez caché, pour vous engager à venir à Paris.

« Ne vous voyant pas arriver, je vous dépêchai Simon, qui, malgré toute sa jactance, ne réussit pas mieux que l'autre.

« Cette occasion, qui ne se retrouvera plus, cette occasion dans laquelle, sans tirer l'épée, vous eussiez conquis Paris et par lui la France, cette occasion enfin échappe, et je me suis mis l'esprit à la torture pour en faire renaître une autre.

« Pour cela, je lâchai encore les brigands que nous avions rassemblés à Montmartre. Berthier et Foulon

furent les premières victimes que je sacrifiai, tant pour assouvir la soif de mes gens que pour accoutumer le peuple de Paris à un spectacle que je prétendais lui donner souvent, jusqu'à ce que tous ceux qui nous gênaient et qui eussent trop jasé eussent subi le même sort.

« C'est malheureusement à cette maudite époque que les bons citoyens, du moins ceux qui se vantent encore d'être fidèles au Roi et à la loi, nommèrent ce la Fayette pour commandant général de la garde nationale. Il était précisément celui que j'en eusse écarté avec le plus grand empressement.

« Le peuple commençait à obéir à son général. Une ruse que le diable seul pouvait rendre vaine fut employée. Le pain manqua; tout à coup j'empêchai les moulins de tourner, les boulangers de cuire, et je fis jeter dans la rivière le peu de pain qui se fabriquait. Si jamais on peut s'y prendre mieux, Monseigneur, je ne suis plus digne de votre confiance. Vous le savez, et vous-même, en me consolant du chagrin que me faisait ressentir le peu de réussite de mon projet, daignâtes me donner des noms et des consolations bien faites pour dédommager et encourager un homme tel que moi.

« Au mois d'août, l'argent nous faut, et, dans ces affaires-là, point d'argent, point d'assassins. Quel héroïsme, Monseigneur, ne montrai-je pas alors pour remettre en vos mains ce fameux portefeuille où un particulier tenait renfermée la fortune de tant de fa-

milles considérables! A quels périls ne m'exposai-je pas dans cette démarche qui, heureusement pour moi, n'est pas encore bien connue?

« Ce que j'en dis n'est pas pour vous rien reprocher, mais pour détruire vos soupçons à mon égard.

« Enfin, ce qui devait vous mettre sur le trône et m'y placer, comme vous dites, à côté de vous[1], cette fameuse journée du 5 octobre arrive. Quelles nouvelles! quelles inquiétudes n'ai-je pas eu à dévorer pour exécuter un plan dont l'invention n'est due qu'à moi!

« Je fais mourir de faim le peuple des faubourgs, je lâche mes émissaires; je redouble les appointements de mes écrivains; je fais forger des piques, je les distribue; je style nos brigands aux rôles qu'ils doivent jouer; mes victimes étaient marquées et désignées; la Reine devait être assassinée dans sa chambre. Les gardes du corps ne pouvaient guère me gêner; je les faisais fusiller, et un coup bien préparé devait, au milieu de la mousqueterie, percer le Roi comme s'il n'eût succombé que sous les coups du hasard. Lui mort, nous eussions commencé par pleurer, par chercher l'assassin et le faire écarteler. Non, non, je me trompe, nous vous faisions donner, Monseigneur, la tutelle du Dauphin. Monsieur, nous le faisions passer pour incapable, et d'ailleurs une attaque d'apoplexie nous en eût débarrassé. M. d'Artois, nous l'avions chassé de France, nous le tenions en Italie, et,

[1] Termes tirés de la lettre même de M. le duc d'Orléans à Laclos.

s'il eût voulu remuer, trente coupe-jarrets l'eussent bientôt envoyé rejoindre ses aïeux. Il ne nous restait donc plus que le Dauphin, mais un enfant est sujet à tant d'accidents, que cet obstacle n'aurait bientôt plus été pour nous un obstacle vivant. »

Ici Laclos énumère les embûches tendues aux députés et aux écrivains, les transactions secrètes avec les uns et avec les autres, les catastrophes qui en furent la suite; puis il termine ainsi :

« Ne vous désespérez pas cependant, Monseigneur; je fais proclamer de temps en temps votre retour ici, afin qu'on s'accoutume à entendre prononcer votre nom et voir quelle impression il fait dans le public. Mais, au fait, je ne vous conseillerais pas d'oser paraître : car je ne répondrais pas que, sans égard pour votre qualité, on ne se crût en droit d'établir votre domicile dans quelque prison.

« Ce dernier avis, Monseigneur, doit vous prouver combien je vous suis attaché, et une justification dont la base ne roule que sur des faits qui vous sont si bien connus, que vous en avez vous-même commandé l'exécution, ne laissera, je l'espère, aucun doute dans votre esprit.

« J'attends vos ordres avec respect, et je ne manquerai pas de vous faire part des événements qui vous intéresseront.

« J'ai l'honneur d'être, Monseigneur (ah! que ne puis-je dire, Sire, de Votre Majesté), le très-humble et dévoué serviteur. »

Dans la pensée de Laclos, cette lettre adressée au duc d'Orléans était une mise en demeure, une espèce de chantage pratiqué avant la découverte du mot. Les subalternes des conjurations orléanistes lui avaient donné l'exemple; Laclos le suivait dans une atroce progression. Louis-Philippe s'aperçut enfin que sa présence était nécessaire à Paris pour fermer la bouche à ces indiscrétions besogneuses. Le séjour de Londres commençait à lui peser. Tenu en quarantaine par l'aristocratie anglaise, méprisé aussi bien par les whigs que par les tories, pour lesquels sa nullité et ses mauvais instincts ne sont pas une garantie suffisante, soupçonné par ses complices et par la Fayette, surveillé par le comte de la Luzerne, son adversaire politique, d'Orléans se décide à brusquer les événements. La Fédération du Champ de Mars sert de prétexte à son retour au Palais-Royal. Il y arrive, et l'homme des journées d'octobre paraît à la tribune de l'Assemblée nationale. Il va reprendre le fil de ses complots; il est donc en mesure de violer encore une fois le serment qu'il prête au Roi, le 11 juillet 1790.

Louis-Philippe était un mensonge vivant. Lorsqu'il parlait de conscience, de probité et d'honneur, ces mots lui tombaient de la bouche comme une dent gâtée. Un sourire de pitié accueillit son serment. L'Assemblée n'en tint pas plus compte que le duc d'Orléans lui-même, et l'on passa des enthousiasmes équivoques de la Fédération du 14 juillet aux délires toujours inassouvis de la fraternité révolutionnaire.

Louis-Philippe voit la solitude se faire autour de lui. La duchesse d'Orléans, une digne et sainte épouse, qui a souffert tous les genres de martyre, ne peut plus consentir à taire les tourments dont son cœur est assiégé. Elle a fermé les yeux sur mille scandales; elle a prié, elle a pleuré. Ses larmes n'ont pas eu plus d'efficacité que ses prières. Louis-Philippe ne sera point désormais dominé par des caprices de volupté ou par le despotisme passager d'une maîtresse. En donnant madame de Genlis pour gouverneur à ses enfants des deux sexes, il a introduit au foyer de la famille toutes les provoquantes souplesses d'une ambitieuse et toutes les taquineries d'une intrigante. Madame de Genlis, femme de mœurs faciles, est une de ces prudes littéraires qui, après avoir tricoté de petits vers libertins, faufilent des amourettes et ravaudent des romans moraux. Elle avait pris sur le Duc un ascendant funeste. Elle aimait à réciter son esprit avant de le publier en journal ou en lettres. Elle conseillait, elle dirigeait, mais soit avec le père, soit avec les enfants, c'est infailliblement à l'épouse et à la mère qu'elle s'attaque. Ces deux titres sont pour elle un reproche et un affront. Le divorce était dans les vœux de la Révolution, comme le dissolvant le plus actif de la famille. Madame de Genlis et l'abbé Sieyès ont obtenu de Louis-Philippe qu'il sera le premier à proclamer ce besoin antisocial; elle l'aiguillonne maintenant pour achever l'œuvre. Les douleurs de l'épouse étaient aussi touchantes que les désespoirs de la mère; la duchesse d'Orléans va, le 10 févriei

1791, cacher son double deuil chez le duc de Penthièvre, son père.

Mirabeau « qui, en morale, n'était pas un ange, » pour nous servir d'une expression du cardinal de Richelieu, Mirabeau s'était, lui aussi, retiré du Palais-Royal. Il avait vu et jugé l'homme; l'homme lui inspira un profond sentiment de mépris pour le prince. Mirabeau cherche d'autres combinaisons; il s'enrôle au service du Roi, car, dans cette Révolution nationale, l'éloquence se met aux enchères comme l'audace. Vers le même temps, néanmoins, les affidés de Louis-Philippe lui recrutent de nouveaux ouvriers en démagogie. Son absence de neuf mois a épuisé ses ressources financières, et habitué les frères et amis à se passer plutôt de son nom que de son or. Le danger presse. Au milieu des clubs qui surgissent, on signale des esprits impatients, et qui, de la monarchie de Louis XIV, prétendent arriver à la forme républicaine, sans même s'arrêter sur la route pour essayer la couronne au front du duc d'Orléans. C'est par lui et pour lui qu'ils se sont organisés, disciplinés, et répandus dans la France entière. C'est contre lui bientôt que, par une loi providentielle, ils tourneront leurs armes, en hurlant le refrain de progrès et de mort :

Ah! ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne!

Le club des Jacobins et celui des Cordeliers, les deux plus atrocement célèbres par leurs moyens d'action et

de perversion, obéirent d'abord au mot d'ordre du Palais-Royal. Ils le transmettaient à leurs recrues des provinces, tristes conquêtes, plus tristes affiliés ramassés dans le ruisseau, et qui, par la délation, le vol et la terreur, allaient s'improviser les apôtres de la liberté et les rénovateurs du pays. Mais, en France, où l'on avait tout perdu, même la pudeur de la servitude, on ne s'arrêtait plus sur la pente de la Révolution. Les clubs ont pour principe et pour but d'exagérer sans cesse le mouvement et d'outre-passer ses espérances.

De la royauté de Louis-Philippe, dont ils firent une hypothèse productive, ils aboutissaient à la souveraineté nationale. La Révolution ne procède jamais autrement. A ce peuple qu'elle se façonne en tant que souverain, elle a soin d'inculquer tous les caractères du tyran. Ce qui était vrai au siècle d'Aristote l'est encore aujourd'hui et le sera sans doute éternellement. Aristote disait donc[1] : « Dans une démocratie absolue et dans la tyrannie, vous retrouvez mêmes mœurs, même despotisme à l'égard de la classe distinguée, même arbitraire dans les décrets du peuple et dans les ordonnances du tyran. Le démagogue et le courtisan ont également les mêmes rapports de ressemblance, la même analogie. Tous deux jouissent du plus grand crédit, le courtisan auprès du tyran, le démagogue auprès du peuple. »

Ce tableau de tous les césarismes et de toutes les démagogies n'effrayait personne. Chacun se plaçait sous

[1] Aristote. *Politiq.*, liv. IV, ch. IV.

un drapeau ou sous un autre. Les plus habiles se tenaient sur la lisière des deux camps; les plus audacieux la franchissaient en pensée, afin d'arriver plus vite à l'organisation du désordre. Pour les clubs, Louis-Philippe fut un protecteur, un séïde et un caissier; maintenant il n'est plus même un moyen. Les clubs accaparent et concentrent la puissance. La puissance ne doit lui revenir que par occasion ou lorsqu'il y aura à commettre un crime dont il répugne aux instigateurs de prendre l'initiative.

La situation s'est modifiée au détriment du Palais-Royal. Les clubs lui font concurrence, et d'Orléans espère encore pouvoir marcher avec eux. Il ne s'aperçoit pas que, puisque Mirabeau et la Fayette renoncent à lui par dégoût, Danton, Robespierre et Marat, ces futures majestés du désordre, ne tarderont pas, eux aussi, à briser le piédestal qui aura servi à leur élévation. La multitude elle-même se rue vers d'autres dieux. Elle s'était lassée des frayeurs imaginaires de la famine et de ces bandes de brigands fictifs, dont le Palais-Royal prétendait que l'*Autrichienne* et la cour infestaient les provinces. Il fallait songer à occuper les loisirs du peuple et à distraire de ses ennuis ce sultan en haillons. Les illusions du Palais-Royal se dissipaient; les imaginations étaient fatiguées; Marat vint à leur aide. Le conte des Chevaliers du Poignard fut mis en circulation.

Le Roi et la Reine, gardés à vue dans les Tuileries et abandonnés aux menaçantes insultes de la plèbe,

avaient perdu jusqu'à la liberté de leurs douleurs. Cette plèbe, élevée à l'école du Palais-Royal, se vantait d'avoir le vice pour aïeul et la prostitution pour mère, achevait son éducation à la porte des clubs, où elle faisait queue. Mais, entre deux motions, elle s'accordait le passe-temps de persécuter la famille royale. Quelques rares fidèles, de ces obstinés qui s'attachent au malheur comme les autres courent à la fortune, ont pris la résolution de venir chaque jour aux Tuileries. Sentinelles perdues de la monarchie, ils veulent combattre et mourir en faisant à la royauté un dernier rempart de leurs corps. A une époque où les femmes arboraient des cocardes et portaient en pleine rue des sabres ou des pistolets à leur ceinture, ces gentilshommes, tous soldats, ne se séparent point de leurs épées. Ils ont même, disent les clubistes, formé un petit arsenal dans une pièce du château.

Santerre, le brasseur du faubourg Saint-Antoine, le général qui n'eut de Mars que la bière, était une créature de Louis-Philippe d'Orléans. Ce prince a conçu l'idée de battre en brèche l'influence de la Fayette, qui lui fait obstacle. Santerre, avec l'argent de Philippe, ameute son faubourg. Le 28 février 1791, il y attire la Fayette et la garde nationale, en feignant une attaque sur le donjon de Vincennes. Par un souterrain fantastique, inventé au Palais-Royal, le donjon communique avec les Tuileries et peut ainsi amener la contre-révolution, en mettant les jours du peuple en péril ou en facilitant la fuite du Roi. La Fayette n'eut

pas de peine à dissiper ces attroupements; mais sa popularité en souffrit, et c'est ce que l'Orléanisme voulait. Les huées des sans-culottes avaient ulcéré son âme; il cherchait une revanche. A sa rentrée au château, triomphant de la sédition, et néanmoins vaincu par elle, la Fayette trouve sous les armes ces gentilshommes, dont plus d'une fois il encouragea le zèle. Il a besoin d'une réhabilitation morale et d'une phrase à effet : « Le roi de la constitution, s'écrie-t-il avec une naïve emphase, ne doit être entouré que des soldats de la liberté. » Sur ces mots, il fait désarmer et expulser des Tuileries les derniers soutiens du trône. Le Palais-Royal s'empare de l'événement. Marat et les scribes de d'Orléans en fabriquent cette légende des Chevaliers du Poignard, dont la Révolution a perpétué la mémoire, et tant de fois buriné les guet-apens fictifs, car jamais personne mieux qu'elle ne sut pailleter le mensonge et exploiter la renommée, le plus rapide de tous les fléaux, selon Virgile[1].

Mirabeau venait de mourir; la Fayette était mis en suspicion, Bailly aussi. Les Girondins et les Montagnards apparaissent, alliés pour détruire, inconciliables ennemis lorsqu'on leur demande une solution ou un apaisement. Les partis s'exaltent, s'entrechoquent et se disputent les ovations de la rue ou les lambeaux de la monarchie. La Révolution bouleverse les principes et les conséquences. Elle sait que la loi et le pouvoir ne sont honorés qu'à la condition de se faire

[1] *Enéides* lib. IV, 174.

respecter par la crainte. Elle veut que l'impunité propage la désobéissance systématique, et qu'au milieu de ces grandes insultes de la fortune, il ne reste debout que le crime ou la pusillanimité.

A ce moment suprême, une bonne inspiration ou un sage conseil arrête Louis-Philippe d'Orléans. Le voyage et le retour de Varennes ont tué ce qui restait de royauté, et donné aux idées de république une impulsion prépondérante. Ces idées germent dans les clubs de Paris; et aux Jacobins le citoyen Réal a pu dire[1] : « La république est le pain des forts. C'est cette nourriture dont parle Rousseau, qui demande pour sa digestion des estomacs qui ne sont pas les nôtres. Dans vingt ans, notre jeunesse aura de l'instruction; nos vieillards n'auront pas de préjugés; nous aurons des mœurs, et le gouvernement républicain sera, n'en doutez pas, le gouvernement français, peut-être celui de tous les peuples de l'Europe. »

Le citoyen Réal tenait ce langage en 1791. Au bout des vingt ans annoncés, il était comte de l'Empire, revenu, par conséquent, de toutes ses utopies politiques. Il importe, en effet, de bien établir que, depuis la civilisation chrétienne, et malgré les révolutions sociales et les guerres permanentes, le principe monarchique a inévitablement surnagé, tandis que la forme républicaine, si chère aux théoriciens de la fraternité des peuples et de la raison philosophique, a toujours sombré en Angleterre et en France. A l'heure où nous

[1] *Patriote français*, n° 701.

écrivons, elle périclite aux États-Unis. L'œuvre des rois dure encore à travers les âges : l'œuvre des républicains n'a jamais pu subsister pendant un siècle. Elle se décompose ou périt sans même avoir souffert l'injure du temps, l'expérience des générations ou le perfectionnement progressif des systèmes humanitaires.

Le langage et les tendances de 1791, dont Réal s'instituait un des apôtres convaincus, firent prévoir au duc d'Orléans la désertion de ceux qui avaient juré de le seconder dans son projet usurpateur. Ses sacrifices d'argent et de dignité sont en pure perte. Les chances du Palais-Royal s'évanouissent de minute en mi ne; c'est à peine si bientôt d'Orléans ne se verra pas confondu dans l'ostracisme qui pèse sur la famille royale.

Afin de remédier aux malheurs qu'il prépara, il songe à se réunir à elle et à fermer l'abîme où ils doivent tous s'engloutir. Le vœu de sa jeunesse a été exaucé. Au nombre des ministres qui se succèdent sans interruption, il s'en est rencontré un qui a nommé Louis-Philippe amiral. Ce titre a été l'ambition enfantine de toute sa vie. Le choix de Thévenard fut confirmé par Bertrand de Molleville. Au mois d'octobre 1791, un rapprochement, une entrevue sont ménagés pour le monarque et le prince du sang. Le monarque, dont la couronne d'or pur est éprouvée dans la fournaise sept fois ardente des tribulations, a promis d'oublier. Il a même pardonné, et, croyant au repentir, il s'ingénie à lui chercher des excuses : « Je

suis de votre opinion, disait le Roi à Bertrand de Molleville, son ministre de la Marine, qui, dans ses *Mémoires*, a consacré ce généreux pardon, il revient à nous sincèrement, et il fera tout ce qui dépendra de lui pour réparer le mal fait en son nom, et auquel il est très-possible qu'il n'ait pas eu tant de part que nous l'avions cru. »

Le dimanche suivant, Louis-Philippe se présente au lever du Roi. Les dévoués, les fidèles quand même ignorent l'audience accordée et le pardon obtenu. A la vue de Louis-Philippe, un cri de réprobation s'échappe de toutes les bouches. On le menace; on le provoque; on l'insulte; on lui fait expier par de cruelles allusions, par de sanglants reproches, tous les désastres dont il est l'auteur ou le complice. On l'empêche de pénétrer dans les appartements du Roi et de la Reine; on le poursuit comme un parricide, on le désigne comme un empoisonneur. Lorsque, pâle de fureur contenue, Louis-Philippe descend l'escalier des Tuileries, on crache sur lui, parce que personne ne peut s'imaginer que, dans cet homme, il se rencontrera un certain degré où doit commencer la conscience. Louis XVI et Marie-Antoinette n'ont rien su de ces outrages, inutiles blessures faites si inopportunément. Le temps de les cicatriser ne leur fut même pas laissé. La Révolution se saisit une dernière fois du duc d'Orléans, elle lui démontra qu'il fallait être impitoyable pour ceux qui avaient été sans merci. Le duc d'Orléans jura haine à mort au Roi et à la Reine, et il tint

parole : « Tant, comme dit Tacite[1], la pente est plus forte à se venger d'une injure qu'à reconnaître un bienfait! Il semble que la gratitude soit une charge et la vengeance un profit. »

A dater de ce moment Louis-Philippe est entraîné; il disparaît dans le tourbillon de péripéties qui se croisent, d'hommes qui surgissent, de jalousies qui éclatent et de catastrophes qui s'accumulent. La peur dans les lâches accélère le désespoir; d'Orléans s'y plonge à corps perdu. Il a encore des partisans comme Danton, Marat, Gorsas ou Carra, qui, au nom du peuple, absorbent les restes de sa fortune; des intimes comme Dumouriez, Montesquiou, Biron ou Talleyrand, qui organisent une usurpation; des familiers tels que Pétion, Barère, Voidel ou Brissot, qui se font de lui un rempart; mais le charme est rompu. Louis-Philippe se sent emporté par la Révolution. Il n'aspire qu'à se soustraire, par l'obscurité, au périlleux honneur qu'il ambitionna. On lui affirmait jadis qu'il avait de nombreux amis; il ne rencontre plus que d'innombrables créanciers. Accablé de dettes et de protêts, le duc d'Orléans obtient d'eux un concordat par lequel, le 6 janvier 1792, il leur abandonne toutes ses propriétés, que l'État racheta en partie, payant ainsi ses dettes jusqu'à concurrence de trente-sept millions sept cent quarante mille francs. Philippe devait alors soixante-quatorze millions.

En face d'un pareil bilan, qui s'expliquait bien plus

[1] Tacite, *Historiæ*.

par la conspiration que par de folles prodigalités, il ne lui restait qu'à faire acte de patriotisme. On le force à se réfugier dans les camps. Ballotté entre la marine et la guerre, s'offrant timidement à chacun, étant repoussé par tous, il erre portant avec lui la malédiction et ne recueillant que le mépris. Il tente un dernier voyage à Londres. Ses plus anciens amis, ses convives britanniques du temps passé, mettent un soin cruel à éviter son contact[1].

Aux journées du 20 juin et du 10 août 1792, c'est la faction d'Orléans qui médite le coup; c'est elle qui conduit la multitude à l'assaut des Tuileries, elle, toujours elle, qui brise le trône et en jette les débris à tous les vents. Mais, au moment décisif, cette faction n'a pas de chef[2]. Elle égorge les Suisses fidèles;

[1] *Souvenirs sur Mirabeau*, par Étienne Dumont, page 432.

[2] Quelques annalistes, s'appuyant sur les Mémoires ou sur la Correspondance inédite de Rœderer, procureur général, syndic de Paris au 10 août, ont prétendu que, l'avant-veille, le duc d'Orléans avait réuni au parc de Monceaux les principaux meneurs de la révolution, et que, là, pour décider la catastrophe, il leur avait communiqué un ordre émané de la Reine. Cet ordre, qu'un nommé Dupart, écrivain public, ayant son échoppe derrière l'église de Saint-Eustache, aurait fabriqué, en imitant l'écriture de Marie-Antoinette, contenait une liste de trois cents noms divisés en cinq catégories et destinés, les uns à la mort ou aux galères, les autres à la prison perpétuelle, à l'exil ou au bannissement temporaire.

L'autorité de Rœderer, orléaniste en 1792 comme en 1830, acteur et témoin dans ces tristes journées, aurait donné un certain poids à cette inculpation dirigée contre Louis-Philippe. Nous avons voulu, selon notre habitude, remonter à la source, et nous avons compulsé la *Chronique des cinquante jours, du 20 juin au 10 août*, ouvrage que le comte Rœderer fit paraître en 1832. Il ne s'y trouve nulle mention directe ou

elle massacre les royalistes ; elle prononce la déchéance du Roi ; elle vote son arrestation, prélude obligé de la république, et Louis-Philippe, caché à tous les yeux, n'est pas là pour recueillir le fruit de ses menées. Son absence était incompréhensible. Les bas coquins élevés par lui au rang de patriotes, et dont il avait hébergé le civisme, deviennent ses rivaux. Leur brutale férocité était soutenue par un brutal courage. Sa lâcheté les empêche d'en faire un roi, ils le transforment en républicain. Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, ne sera désormais que le citoyen Égalité.

A diverses reprises, cet homme, qui ne s'appartenait plus, s'est glorifié de n'avoir rien de Bourbon ni de royal, pas même le sang. Il a oublié le vieux proverbe : « C'est un vilain oiseau que celui qui souille son propre nid ; » et on l'a entendu affirmer, au club des Jacobins, qu'il n'était pas né de Louis-Philippe d'Orléans, mais du premier venu peut-être, d'un cocher sans doute [1]. Cette répudiation de la famille, le

indirecte d'un fait aussi grave. A toute force, ce silence pourrait s'expliquer par la raison que Rœderer venait d'être nommé pair de France de l'Orléanisme. Quant aux *Mémoires* de ce même Rœderer, ils ont bien été rédigés; mais, à sa mort, arrivée en 1835, le gouvernement de Juillet fit l'acquisition de ces Mémoires inédits et les livra aux flammes Que contenaient-ils? Pourquoi le fils du citoyen Égalité, devenu roi, les a-t-il achetés? Pourquoi les a-t-il brûlés? C'est le secret du feu et de la tombe. Dans l'impossibilité de le pénétrer, nous croyons, en stricte justice, devoir regarder comme apocryphe un fait qui ne repose que sur la foi de manuscrits anéantis par des motifs plus ou moins plausibles. La preuve manque; à nos yeux, il ne doit donc pas y avoir d'accusé ni de condamné pour une affaire où tous les éléments d'instruction font défaut. Il ne reste que de graves présomptions.

[1] Ce malheureux cocher accusé par le duc d'Orléans du crime de pa-

plus horrible des attentats sociaux, n'a été prévue par aucune loi humaine. Les codes sont muets sur ce parricide moral : les saintes Écritures seules ont parlé par la bouche du prophète Osée, et elles disent[1] : « Élevez-vous contre votre mère ; condamnez ses excès, parce qu'elle n'est plus mon épouse et que je ne suis plus son époux. Que ses fornications ne paraissent plus sur son visage ni ses adultères au milieu de son sein, de peur que je ne la dépouille, que je ne l'expose toute nue et que je ne la mette dans le même état où elle était au jour de sa naissance... Je n'aurai point pitié de ses fils, puisque ce sont des enfants de prostitution ; car leur mère s'est prostituée, et celle qui les a conçus a été déshonorée. »

Cette menace des saints Livres n'effraya point le citoyen Égalité. Il en avait bravé beaucoup d'autres ; à force d'indignités il espéra conjurer les dangers présents. Il venait, du fond de son palais, d'assister aux massacres de septembre, organisés par son ami Danton, dont la voix est aussi formidable que le son du tocsin. Muet durant cette interminable orgie de sang, il allait se mettre à table à son heure habituelle, quand un convive inattendu lui est annoncé. Le peuple, dont il dirigea l'éducation, a tué pour son plaisir. La princesse de Lamballe, la belle-sœur du citoyen Égalité, est au nombre des plus illustres victimes. Le peuple, qui

ternité se nommait Lacroix ; il avait longtemps servi chez le banquier Duruet, et il mourut à Paris vers la fin du premier Empire.

[1] *Osée*, c. II, ver. 2, 3 et 4.

fait bien les choses, apporte au Palais-Royal la tête livide et couverte de sang et de boue : il demande un témoignage de reconnaissante approbation. Ce témoignage lui est accordé. Égalité paraît à son balcon ; il sourit aux assassins et les salue, car c'est un douaire annuel de trois cent mille francs qu'il n'aura plus à payer. Et comme si, dans ce palais, un cri de pitié devait toujours être accompagné d'un sentiment d'égoïsme, madame de Buffon, la maîtresse en titre, folle de frayeur et de désespoir, tombe évanouie en disant : « Ah ! mon Dieu, ma tête sera ainsi portée un jour ! » Égalité se mit à table et il dîna.

Durant la captivité du Temple, captivité qui est un peu leur œuvre, les d'Orléans n'offrirent à la famille royale prisonnière qu'un hommage de respectueuse commisération, et c'est à la princesse Bathilde, sœur du citoyen Égalité et épouse du duc de Bourbon, que cet hommage sera dû. Elle écrit à la princesse de Lamballe : « Je viens d'apprendre, ma princesse, tous les nouveaux malheurs arrivés à Paris. J'aurais désiré m'aller présenter devant le Roi et la Reine dans ces tristes circonstances, mais la crainte d'être enfermée dans Paris m'arrête. Soyez assez bonne, ma princesse, pour leur faire part du contenu de ma lettre et pour me donner des nouvelles de toute la famille royale ainsi que des vôtres. Je n'ajouterai rien ; les termes sont trop faibles pour exprimer tout ce que le cœur éprouve dans de telles circonstances. »

Ce souvenir d'affection et de pitié, quelque timide

qu'il soit, aurait été un adoucissement et une consolation pour les royales victimes de l'Orléanisme. Elles n'en eurent jamais connaissance. Un procès-verbal [1] annexé à la lettre, encore tachée de sang, nous révèle qu'elle fut « trouvée dans la poche de madame de Lamballe, détenue en la prison de l'hôtel de la Force, où elle vient d'être fait mourir par le peuple. » Le meurtre alors avait la démangeaison de verbaliser. Il croyait légitimer un attentat en le faisant contre-signer par quelques municipaux salariés ou complices. La Révolution était née des avocats; ils lui apprenaient à légaliser le crime afin de lui donner une certaine régularité et de procéder en forme.

[1] A cette lettre, ainsi conservée, est joint le procès-verbal suivant :

« L'an 1792, le 4e de la Liberté, le 1er de l'Égalité, le 3e jour de septembre, une heure trois quarts de relevée;

« Nous, commissaires du Conseil général de la Commune nommés par arrêté de ce jour à l'effet d'examiner une lettre trouvée dans la poche de madame de Lamballe, détenue en la prison de l'hôtel de la Force, où elle vient d'être fait mourir par le peuple; cette lettre apportée à la Commune, et déposée sur le bureau avec un anneau d'or, avec inscription en dedans et en dehors, et un paquet de neuf petites clefs dans un même anneau d'acier, un étui en galuchat contenant une paire de lunettes montées en acier; le tout apporté par Pierre Robbe, fort de la Halle, demeurant rue de la Muette, n° 10, faubourg Saint-Antoine, et M. François Pernet, marchand orfévre, rue Saint-Antoine, 347, canonnier volontaire de la section armée des Droits de l'homme, lesquels ont requis qu'il leur en soit donné décharge par nous, commissaires, et ont signé.

« Procédant de suite à l'examen de ladite lettre, nous n'y avons rien trouvé de suspect, pourquoi nous concluons à ce que cette pièce soit jointe au procès-verbal de levée de scellés apposés chez madame de Lamballe, ainsi que les clefs et objets désignés ci-dessus, et avons signé après dépôt fait au secrétariat.

« Legray, officier municipal.

« Mareux, officier municipal. »

Philippe a eu l'ambition du diadème; il n'a plus que celle de la honte. De gré ou de force, il adresse un vœu à la Commune de Paris; et le conseil général de cette même Commune arrête, sur la prière de Louis-Philippe-Joseph, prince français, ce qui suit :

« 1° Louis-Philippe-Joseph et sa postérité porteront désormais, pour nom de famille, ÉGALITÉ ;

« 2° Le jardin connu jusqu'à présent sous le nom de Palais-Royal s'appellera désormais : *Jardin de la Révolution;*

« 3° Louis-Philippe-Joseph ÉGALITÉ est autorisé à faire faire, soit sur les registres publics, soit sur les actes notariés, mention du présent arrêté. »

Ce baptême était burlesque; il le reçut d'une façon sérieuse qui dépassa le burlesque. Il écrivit :

« Citoyens, j'accepte avec une reconnaissance extrême le nom que la Commune de Paris vient de me donner, elle ne pouvait en choisir un plus conforme à mes sentiments et à mes opinions. Je vous jure, citoyens, que je me rappellerai sans cesse les devoirs que ce nom m'impose et que je ne m'en écarterai jamais.

« Je suis votre concitoyen,

« L. P. Joseph ÉGALITÉ. »

Afin de prouver que, pour la première fois de sa vie, il disait vrai, Égalité se présente aux électeurs de Paris, et il brigue l'honneur d'être un de leurs députés à la Convention. La liberté de suffrage était proclamée en principe comme l'indépendance souveraine de l'é-

lecteur. L'électeur, fort de son droit, de sa conscience et de la loi, ne relevait que de lui-même : seulement il se savait surveillé, épié et dénoncé d'avance si son vote ne répondait pas au vœu des sectionnaires, qui, le bonnet rouge en tête et le sabre au poing, inauguraient l'ère de la Terreur. Ces sectionnaires font à Paris l'office de ceux que peint César du temps de la guerre civile[1] : « Leurs cris et leur concours intimident les faibles, rassurent ceux qui hésitent et enlèvent au plus grand nombre toute liberté de décision. » Le couteau sur la gorge, les électeurs nommèrent tout ce qu'on put trouver de plus hypocrite ou de plus insolent dans la scélératesse. Égalité passa entre Robespierre et Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Danton, Panis et Sergent, Fabre d'Églantine et David, Camille Desmoulins et Legendre.

La Convention est à peine réunie, et déjà les passions les plus anarchiques éclatent dans son sein. Il y a des luttes de parti à parti, d'homme à homme, luttes implacables qui doivent noyer dans le sang tous les simulacres de fraternité. Philippe s'y attendait. Le général Dumouriez et Laclos lui avaient recommandé de faire le mort et de se prêter à tout, parce qu'en révolution tout profite aux lâches, lorsque les hommes à opinions ardentes se sont réciproquement dévorés. Ce conseil était à la portée de son esprit et à la hauteur de son âme. Égalité le suivit. Il ne lui était plus permis d'inspirer ou de solder des

[1] Cæsaris *Comment. de Bello civili*, lib. I.

attentats; Égalité se résigne à se les laisser imposer.

Pendant qu'Égalité faisait son calcul, les meneurs de la Convention faisaient le leur. Ils avaient tous plus ou moins trempé dans les manœuvres du Palais-Royal; ils connaissaient les lâches turbulences et la ténacité de ce parti; ils en étudiaient avec anxiété les ramifications. Ils jugèrent opportun de l'étouffer sous les ignominies de son chef. On résolut de ne le proscrire ou de ne le tuer qu'après complet déshonneur. C'était ajourner au plus bref délai. Égalité ne prend qu'une fois la parole, c'est pour dénoncer à la tribune la duchesse d'Orléans, son épouse, « femme très-estimable sans doute, dit-il[1], mais dont les opinions sur les affaires présentes n'ont pas été toujours conformes aux miennes. » Ce devoir d'un patriotisme si peu conjugal rempli à la surprise de tous, Égalité attend l'épreuve du procès de Louis XVI. Lorsque le monarque prisonnier parut devant la Convention, il vit en face de lui Philippe, qui, cherchant la calme dignité du juge, ne trouvait que la stupide impassibilité du bourreau.

Cette assemblée, dont tous les actes furent glorifiés, dont tous les forfaits seront légitimés par la nécessité, la dernière excuse des tyrans, a été souvent maudite, plus souvent encore admirée. Selon nous, elle n'a mérité ni ces haines vigoureuses, ni ces frénétiques apologies. La Convention n'est, à nos yeux, qu'une façade de grands hommes déguisant assez mal le gigantesque échafaud dressé par des frères ennemis. C'est un mé-

[1] *Moniteur,* Séance de la Convention du 21 novembre 1792.

lange de froide atrocité, d'hyperboles redondantes et d'exaltations factices. On s'étonne d'abord, on s'épouvante ensuite. Puis, lorsqu'on a pénétré dans cette tumultueuse enceinte, lorsqu'on a scruté les reins et les cœurs de tous ces marchands de civisme, se mettant eux-mêmes en coupe réglée, on arrive à se pénétrer plus que jamais de cette idée que la France est une grande nation représentée par de petits hommes. La peur, la peur seule a été le motif déterminant de la majorité. Ces héros de la peur faisaient trembler, mais ils tremblaient. Ils jugeaient sans droit; ils condamnaient sans motifs, mais c'était pour n'être ni jugés ni condamnés eux-mêmes. Ils prétendaient faire croire qu'ils délibéraient, et ils ne savaient même pas écouter. Plus ils étaient dominés par l'égoïsme et par la frayeur, plus ils cherchaient à se donner une contenance de matamore républicain en épuisant le vocabulaire des amplifications nationales et l'argot du patriotisme le plus incandescent. Ils fléchissaient le genou devant la hache populaire comme ils l'auraient fléchi devant la pourpre souveraine, si le souverain eût su ou voulu commander.

Les quelques membres de l'Assemblée qui eurent besoin d'un régicide pour intimider l'Europe et asservir la France par l'effroi, sentirent bien que la peur était leur principal moyen d'action. C'est dans ce but qu'une foule immonde de sans-culottes et de tricoteuses fut entassée dans les tribunes publiques et autour de la Convention, afin de subjuguer les incertains et de

tenir les lâches sous la terreur du couteau. Ce point historique, démontré par les aveux des survivants ou par les explications de leurs familles, est incontestable aujourd'hui. Louis XVI, assis à la barre des accusés, avec l'auréole de son honnêteté et le prestige de ses infortunes pour dernier diadème, nous paraît plus courageux et plus grand[1] que tous ces juges de hasard, chez qui, comme aurait dit Tertullien, « la crainte engendre la haine. »

La Convention va prononcer son arrêt. Alors elle rencontre, même parmi ses membres, une résistance que personne n'aurait osé prévoir. L'attitude pleine de dignité du Roi, son calme imperturbable, ses réponses d'une simplicité touchante ont attendri les cœurs et remué les consciences. Les uns déclinent leur compétence, les autres le proclament innocent. C'est une lutte sinistre qui s'engage, un drame formidable qui se déroule à chaque question, lutte de menaces et de courage, drame de colère et de pudeur, de haine et de justice dont le *Moniteur* a celé les plus poignantes péripéties, mais dont il n'a pu taire le résultat maté-

[1] Il a été souvent affirmé et publié que le duc de Montpensier, second fils d'Égalité et officier de l'armée des Alpes, dont le général Biron-Lauzun avait le commandement, suivit tous les débats du procès, et que, plus d'une fois, en entendant le Roi répondre d'une manière si nette et si précise aux questions insidieuses qui lui étaient posées, ce jeune homme s'écria : « Eh mais! il nie tout! Vous verrez qu'ils ne le condamneront pas. » Le duc de Montpensier, émigré à Londres, a toujours nié ces affreuses paroles. Nous avons voulu all r aux informations, et contrôler les dires. Après examen, nous croyons faire acte de justice en déclarant que l'authenticité de cet outrage ne nous paraît point historiquement démontrée.

riel. Or ce résultat, additionné et chiffré, constate que c'est à la plus minime des majorités, — une majorité de cinq voix sur sept cent trente-six votants, — que la sentence de mort fut rendue. Au milieu de cette confusion, il éclate des cris de l'âme qui s'élèvent jusqu'au sublime et des fureurs qui ressemblent au remords.

Égalité est appelé à donner son vote sur la question de culpabilité.

« Oui ! » répond-il d'une voix mal assurée.

Un murmure d'indignation suspend l'appel nominal. Manuel, député de Paris comme lui, s'élance à la tribune; puis, à la face de la Convention et du peuple, il fait entendre ces paroles[1] : « Citoyens, je reconnais ici des législateurs, je n'y ai jamais vu des juges; car des juges sont froids comme la loi, des juges ne murmurent pas, ne s'injurient pas, ne se calomnient pas. Jamais la Convention n'a ressemblé à un tribunal; si elle l'eût été, elle n'eût pas vu le plus proche parent du coupable n'avoir pas, sinon la conscience, du moins la pudeur de se récuser. »

La vengeance de l'humanité commençait. Sur la seconde question, relative à la ratification du peuple, on interroge Égalité.

« Non ! » répond-il d'une voix sourde.

A ce mot, un député montagnard, Jean Duprat, dont les violences furent célèbres, s'écrie : « Puisque Philippe a dit NON, moi, je dis OUI ! »

Les incomparables abjections d'Égalité inspiraient

[1] *Moniteur*, Séance du 15 janvier 1793.

un sentiment de droiture même à un montagnard.

A la troisième question sur la peine encourue par le ci-devant Roi, Égalité se lève encore. Au milieu d'un lugubre silence il lit ces paroles, qui lui furent imposées comme une assurance de vie :

« Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote pour la mort. »

A cette sentence, ce n'est plus une protestation isolée qui répond et flétrit. Les sans-culottes, les législateurs, les tricoteuses, toute l'assemblée enfin se dresse, frappée d'un indicible effroi. Un cri d'unanime réprobation s'échappe de tous les cœurs : « Oh! l'horreur! ah! le monstre! « répétait cette multitude s'indignant du geste et vociférant librement sa malédiction.

Philippe contempla d'un œil hébété ce foudroyant spectacle. Et lorsque, le 21 janvier 1793, la France perdit dans la mort d'un seul l'exemple de toutes les vertus, l'assassin eut encore le malheur d'écrire à son fils aîné une lettre dont chaque syllabe est une honte. Cette lettre, datée du 22 janvier et annonçant que « le gros cochon a été saigné hier, » a quelque chose de si déplorable, que nous reculons devant sa publicité, bien convaincu que ce griffonnage fut tracé dans un moment d'ivresse. Un dernier remords produisait peut-être chez Égalité un plus complet abrutissement; et si Sanson, le bourreau, n'eût pas écrit à son tour, il n'y aurait point sur la terre de châtiment assez cruel pour

Philippe. La comparaison force à remercier l'exécuteur des hautes œuvres et à flétrir le prince. Le bourreau a été mis en demeure par le *Thermomètre du jour* de rectifier quelques faits erronés relatifs à l'exécution de la grande victime, et le bourreau, plus courageux, plus juste que les juges législateurs, s'exprime dans un style et dans une orthographe qu'il faut respecter.

« Un voyage d'un instant a été la cause que je n'aie pas eut l'honneur de répondre à l'invitation que vous me faite dans votre journal au sujet de Louis Capet. Voici suivant ma promesse l'exacte véritée de ce qui c'est passé. Decendant de la voiture pour l'exécution, on lui a dit qu'il faloit oter son habit, il fit quelques difficultées en disant qu'on pouvoit lexecuter comme il étoit. Sur la representation que la chose étoit impossible, il a lui même aidé à oter son habit. Il fit encore la même difficultée lorsquil cest agi de lui lier les mains, qu'il donna lui même lorsque la personne qui l'accompagnoit lui eut dit que c'étoit un dernier sacrifice. Alors? il s'informa sy les tembours batteroit toujour, il lui fut repondu que l'on n'en savoit rien. Et c'étoit la véritée. Il monta l'échaffaud. Et voulu foncer sur le devant comme voulant parler. Mais? on lui représenta que la chose etoit impossible, il se l'aissa alors conduire à l'endroit où on l'attachat. Et où il s'est ecrié très haut : Peuple, je meurs innocent. Ensuitte se retournant ver nous, il nous dit : Messieur, je suis innocent de tout ce dont on m'inculpe. Je sou-

haite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français. Voilà, citoyen, ses dernières et ses véritables paroles.

« L'espèce de petit debat qui se fit au pied de l'échaffaud roulloit sur ce qu'il ne croyoit pas necessaire qu'il otat son habit et qu'on lui liat les mains. Il fit aussi la proposition de se couper lui même les cheveux.

« Et pour rendre homage à la véritée, il a soutenu tout cela avec un sang froid et une fermetté qui nous a tous etonnés. Je suis très convaincu qu'il avoit puisé cette fermetée dans les principes de la religion dont personne plus que lui ne paroissoit penetrée ny persuadé.

« Vous pouvez être assuré, citoyen, que voila la véritée dans son plus grand jour.

« J'ai l'honneur destre, citoyen,

« Votre concitoyen,

« SANSON.

« Paris, ce 20 février 1793, l'an II de la République française »

L'homme de la guillotine et l'homme du Palais-Royal ont parlé. Après un tel rapprochement, l'histoire doit s'abstenir.

Égalité avait accompli son œuvre; il ne lui restait plus qu'à l'expier. L'expiation ne se fait pas attendre.

Le général Dumouriez, son confident, commande l'armée républicaine sur la frontière de Belgique. Dumouriez a sous ses ordres le fils aîné d'Égalité. Tous deux sont plus que suspects; ils vont être interrogés

par cinq commissaires de la Convention et inévitablement traduits devant la justice révolutionnaire, c'est-à-dire assassinés. Dumouriez, plus rusé qu'eux, intervertit les rôles, livre aux Autrichiens les représentants du peuple et passe à l'ennemi avec le général Égalité fils. Il n'en fallait pas tant pour soulever l'orage.

Philippe, harcelé de méfiances et succombant sous l'imprécation universelle, est en butte à la haine des différents partis. Chacun le soupçonne et chacun le méprise. Montagnards et Girondins, clubs et sections, Commune de Paris et Comité de salut public, tous rivaux et ennemis, se confondent néanmoins dans un seul vœu avec les honnêtes gens. La présence d'Égalité leur pèse, car, aux yeux de beaucoup, il est un reproche ou une ignominie.

L'empereur Napoléon, à Sainte-Hélène, a, d'un mot, éclairci la question et justifié la sentence. Il avait vu de près tous les survivants de la République, il les avait interrogés et appréciés. Désintéressé de tout et se plaçant dans son exil en face de l'histoire, il faisait cette révélation[1] : « La Convention, appelée par une loi de l'Assemblée législative pour donner une nouvelle constitution à la France, décréta la République, non que les meilleurs esprits ne pensassent dès lors que le système républicain était incompatible avec les mœurs présentes de la France, mais parce qu'on ne pouvait continuer la monarchie sans prendre pour monarque

[1] *Notes dictées par l'empereur Napoléon à Saint-Hélène sur l'histoire de la Convention.* (Première note.)

le duc d'Orléans, qui eût éloigné une grande partie de la nation. »

Ainsi, d'après le glorieux captif de Sainte-Hélène, le dégoût que Philippe-Égalité inspirait à une grande partie de la nation força les Conventionnels à adopter la forme républicaine. En 1848, une nouvelle république sort des cendres de l'Orléanisme, comme si ses trames dynastiques doivent partout et toujours aboutir à ce dénoûment imprévu.

Les Loges maçonniques eurent sans doute la même pensée. Elles avaient choisi d'Orléans pour leur grand Maître à un moment où il pouvait rendre au désordre social d'affreux services. Le prince avait disparu avec ses prospérités : il ne restait que l'homme. Les maçons lui firent comprendre que sa démission de grand Maître leur serait agréable; et, le 22 février 1793, Égalité publia dans le *Journal de Paris* une lettre ainsi conçue : « Dans un temps où personne assurément ne prévoyait notre Révolution, je m'étais attaché à la Franc-maçonnerie, qui offrait une image d'égalité, comme je m'étais attaché au Parlement, qui offrait une sorte d'image de liberté. J'ai depuis quitté ce fantôme pour la réalité. Au mois de décembre dernier, le secrétaire du Grand-Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait près de moi les fonctions de secrétaire du grand Maître, pour me faire parvenir une demande relative aux travaux de cette société, je répondis à celui-ci, sous la date du 5 janvier : « Comme « je ne connais pas la manière dont le Grand-Orient

« est composé, et que d'ailleurs je pense qu'il ne doit « y avoir aucun mystère ni aucune assemblée secrète « dans une république, surtout au commencement de « son établissement, je ne veux me mêler en rien du « Grand-Orient ni des assemblées des francs-maçons. »

Dans les Loges, la lecture de cette lettre fut accueillie par un silence glacial. On procédait à la dégradation maçonnique du citoyen Égalité en le faisant démissionnaire. On le dépouillait de son titre de grand Maître, ainsi que lui s'est volontairement dépouillé de titres plus réels et de sentiments plus respectables. Et comme si la terreur de la rue eût paralysé toutes ces éloquences solsticiales, les frères, chose rare! se condamnent à une adhésion muette. Personne n'intercède pour le proscrit; personne ne réclame en sa faveur. Égalité a le sort qui attend tous les princes de sa race. Ils se proclament les enfants de la Révolution dans l'espérance d'en être les légataires universels; ils doivent donc être éternellement broyés par elle. La Franc-maçonnerie suit l'exemple que lui donne la Convention. La Franc-maçonnerie le repousse. Le président de la loge se lève au milieu de ce silence inaccoutumé; il saisit l'épée de l'ordre, cette épée aussi vierge que flamboyante; il la brise à la façon des comédiens expérimentés, et en jette les tronçons sur le parquet. Une batterie de deuil est tirée par tous les frères, et Philippe-Égalité, qui a renoncé à tous ses devoirs et à tous les principes d'honneur, ne se trouve même plus franc-maçon.

Il a besoin de réparer cet échec moral. On le voit aussitôt demander aux révolutions d'Angleterre un souvenir et une tradition. Quand le roi Charles Ier eut péri sur l'échafaud, les presbytériens et les indépendants formant en petit nombre la République des Saints, se mirent à la peine dans le but de glorifier cet attentat et de convaincre le peuple de sa nécessité. Ils fondèrent à cette intention le club des Têtes-de-Veau, *calves' head club*. La règle de ce club régicide consistait à ne manger, au banquet anniversaire, que des têtes de veau; on ne buvait que dans des crânes de veau. Pour se réhabiliter aux yeux des sans-culottes, Philippe conçut le projet de ressusciter ce club et de se donner ainsi un regain de patriotisme. La République des sans-culottes était sœur de la République des Saints; mais les Jacobins les plus exaltés, le père Duchesne, Chaumette et Anacharsis Clootz eux-mêmes refusèrent de participer à ces immondes agapes. Égalité seul en subit la honte. Et, par un rapprochement que l'histoire doit poursuivre, car il est plus instructif que toutes les phrases gonflées de courroux, Sanson fonde une messe expiatoire en commémoration de la royale victime. Le parent invente des clubs et des festins auxquels il ne lui sera jamais donné d'assister; le bourreau, même pendant la Terreur, a le courage de verser des larmes avec des prières au 21 janvier, et il lègue à sa famille ce pieux devoir, qui fut toujours rempli.

Le châtiment de la Franc-maçonnerie n'était que ridicule, celui du club des Têtes-de-Veau une réminis-

cence britannique. La Convention juge à propos de faire sentir plus sévèrement à Philippe le mépris universel[1]. Dumouriez et le général Égalité ont trahi la patrie. La patrie est en danger, selon une locution révolutionnaire autorisant toutes les suspicions et justifiant tous les forfaits. Afin de la sauver ou plutôt afin de se sauver lui-même, Philippe, que Robespierre accuse de ressusciter les Tarquins, répond à cette évocation romaine par une autre évocation. Tarquin se retranche derrière le premier Brutus; et il murmure : « Si je suis coupable, je dois être puni; si mon fils l'est, je vois ici l'image de Brutus.

« — Eh! misérable, lui crie un représentant du peuple, ce ne sera pas le premier sacrifice de famille que tu auras fait à la liberté! »

[1] Le *Moniteur* du 6 février 1793, après avoir annoncé, sous la rubrique de Londres que le prince de Galles venait d'abandonner ouvertement le parti de l'opposition, continue ainsi : « On ajoute qu'au moment où ce prince apprit que Philippe-Joseph Égalité, son ancien ami, avait cru devoir voter contre Louis, il détacha le portrait qu'il en avait à son palais de Carlton, le déchira de ses propres mains, et fit jeter les lambeaux dans la cour. »

Les maîtresses de Philippe d'Orléans éprouvèrent le même sentiment que le prince de Galles, et l'une d'elles, madame Elliott, une Anglaise, raconte aux pages 124 et 125 de ses *Mémoires*, récemment publiés :

« Je n'ai jamais ressenti pour personne une horreur pareille à celle que j'éprouvai pour la conduite de ce prince. Nous étions tous dans une profonde affliction et dans les larmes. Le pauvre Biron, qui était républicain, avait presque un accès de désespoir. Un jeune aide de camp du prince arracha son uniforme et le jeta dans le feu, en disant qu'il rougirait de le porter désormais. Il se nommait Rutan, il était de Nancy ; c'était un noble et vaillant jeune homme, qui n'avait point émigré par affection pour le pauvre Biron, quoique de cœur il fût avec les princes.

Sous le coup de cette allusion vengeresse, Philippe fut, le 7 avril, décrété d'accusation. Il avait vécu traître à son roi; il allait périr comme traître à la République une et indivisible. En ce moment, Égalité fait appel à ses amis, à ses partisans, à ses convives et à ses flatteurs du temps passé. Tous l'abandonnent. Sa trahison n'a provoqué que des traîtres; elle les excuse tous. Durant six mois, on l'oublia dans les cachots de Marseille, où il était relégué avec le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, ses fils puînés. Un jour enfin, lorsque le sang débordait sur Paris et qu'une émulation de férocité stupide faisait monter pêle-mêle à l'échafaud la majesté, le génie, la science, la noblesse, la roture, la beauté, l'éloquence, la gloire, l'industrie, la poésie, la richesse et la pauvreté, Robespierre, Danton et le père Duchesne eurent l'idée de commettre un acte de justice.

Ils firent traduire Philippe Égalité devant le tribunal révolutionnaire. Arrivé de Marseille à la Con-

Quand ma voiture fut avancée, je retournai chez moi, mais tout me semblait affreux et sanglant. Mes gens paraissaient frappés d'horreur. Je n'osai pas coucher seule dans ma chambre; je fis veiller ma femme de chambre avec moi, toute la nuit, avec beaucoup de lumières et en priant. Il m'était impossible de dormir : l'image de ce malheureux monarque était sans cesse devant mes yeux. Je ne crois pas qu'il soit possible de ressentir un malheur de famille plus vivement que je ne ressentis la mort du Roi. Jusqu'à ce moment, je m'étais toujours flattée que le duc d'Orléans s'était laissé séduire, et que je voyais les choses sous un faux jour; maintenant, toute illusion était dissipée. Je jetai dehors tout ce qu'il m'avait donné, tout ce que j'avais dans mes poches et dans ma chambre; il y avait pour moi une souillure sanglante en tout ce qui avait appartenu à ce malheureux. »

ciergerie dans la nuit du 5 au 6 novembre 1793, il comparut, fut condamné et exécuté immédiatement. Il s'était plongé dans tous les crimes ; on le tua pour le seul peut-être dont il n'aurait pas osé se rendre coupable.

Philippe caressa, il adula pendant de longues années la popularité et la multitude. Cette même foule, dont il fut l'idole et dont il escompta si dispendieusement les hommages, l'attendait sur la place de son Palais-Royal, à un dernier rendez-vous. La foule fit arrêter le tombereau devant ce bazar princier, où l'athéisme s'était proclamé dieu et avait pris la guillotine pour souverain pontife. Là, avec des hurlements de joie et des raffinements de barbarie sans exemple, elle accabla le condamné de ses mépris et de ses malédictions. Le condamné resta impassible; il mourut impassible. On a dit qu'un prêtre, nommé Lothringer [1], l'avait, à ce moment suprême, réconcilié avec le ciel. Si le fait est vrai et si Philippe Égalité s'est repenti, Dieu n'aura jamais plus clairement manifesté le prix qu'il attache à une âme.

Dans les caveaux funèbres de Dreux, cet homme a un sépulcre; mais ce sépulcre est sans nom et sans épitaphe. A le voir dans son isolement, on croirait que la justice s'exerce chez les d'Orléans morts comme sur la terre. Il ne reste rien de lui, pas même un souvenir de pitié filiale. Ceux qui l'ont connu, et qui, par la portée de leur mauvais génie, furent dignes de l'ap-

[1] *Annales catholiques*, t. III, page 465

précier, le jugent sans passion et en toute vérité. Mirabeau a dit de lui[1] « qu'au moral il ne fallait lui rien imputer, parce qu'il avait perdu le goût et qu'il ne sentait pas la différence du bien et du mal. » Talleyrand va plus loin. L'évêque apostat d'Autun a fait du cynisme une science : il l'accommode en circonstances atténuantes pour ce misérable. « C'est, prétendait-il, le baquet dans lequel on a jeté toutes les ordures de la Révolution. »

Ce baquet, puisque baquet il y a, pouvait très-aisément se remplir des seules ordures de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans et citoyen Égalité.

[1] *Souvenirs sur Mirabeau,* page 170.

CHAPITRE III

LE CITOYEN ÉGALITÉ FILS

Le père et le fils. — Éducation de Louis-Philippe par madame de Genlis. — Ses instincts et ses premiers penchants. — La fable de Maria Stella. — Mise en scène de la cage de fer au Mont-Saint-Michel. — Il danse au Palais-Royal avec les vainqueurs de la Bastille. — Aux journées d'octobre, il veut encore des lanternes. — Lutte entre la mère et le père pour que le jeune homme ne soit pas reçu membre du club des Jacobins. — Sa réception et son journal. Il est huissier du club. — Louis-Philippe, sauveteur d'homme à l'exemple de son père. — Il renonce à ses titres. — Sa campagne de Valmy. — Négociations du camp de la Lune avec les Prussiens. — Le vol du garde-meubles. — L'Orléanisme proposé comme transaction européenne. — Brunswick et Dumouriez. — Louis-Philippe à Jemmapes. — La défaite de Nerwinde modifie tous les projets d'Égalité fils. — Dumouriez traite avec les Autrichiens au nom de l'Orléanisme. — Lettre interceptée du général Égalité au citoyen Égalité, son père. — Louis-Philippe et Dumouriez décrétés d'accusation. — Ils passent à l'ennemi. — Égalité fils, émigré. — Sa pénible situation en face des émigrés royalistes. — Outrages et pénurie. — Les faux noms et le collége de Reichenau. — Il reprend ses intrigues avec Dumouriez. — Correspondance entre Dumouriez et Charette. — Le programme de 1830. — Louis-Philippe aux États-Unis. — Retour forcé du citoyen Égalité fils aux principes monarchiques. — Son repentir et ses protestations. — Il obtient une pension de l'Angleterre à titre de prince français émigré. — Les Bourbons pardonnent. — L'empereur Napoléon et le duc d'Orléans. — Louis-Philippe en disponibilité. — Il offre de mettre son dévouement au service de l'Angleterre. — Sa haine pour l'Empereur. — Ses projets et ses vœux antifrançais. — Ses lettres et ses manœuvres. — Louis-Philippe en Sicile. — Les Sept-Iles. — Il veut aller en Espagne pour faire la guerre aux Français, et porter dans l'intérieur de la France la discorde civile. — Sa lettre au roi Louis XVIII. — Dumouriez le propose comme chef de la future insurrection vendéenne et bretonne. — Les Anglais et les Espagnols refusent son

concours, ainsi que les Vendéens. — Il épouse la princesse Marie-Amélie de Naples. — Lettre de cette princesse à son mari. — Permanence de l'idée d'usurpation dans la famille d'Orléans. — Louis-Philippe hostile à la reine Caroline, sa belle-mère. — Les désastres de l'Empire rendent l'espoir au duc d'Orléans. — Bonaparte est un monstre. — Louis-Philippe revient d'émigration dans les fourgons des Cosaques.

Le fils d'un pareil père devait être un prodige de vices, s'il eût consenti à marcher sur les traces d'Égalité, un prodige de vertus, si, en s'élevant au-dessus de l'atmosphère impure du Palais-Royal, il se fût dit qu'à des crimes sans nom une expiation sans exemple était indispensable. Louis-Philippe ne fut qu'un homme médiocre. Né le 6 octobre 1773, il porta le titre de duc de Valois jusqu'à la mort de son grand-père[1]. A l'âge où les princes sortent des mains des

[1] Louis-Philippe, qui a disputé tant de choses à ses aînés de la branche de Bourbon, s'est vu disputer à lui-même sa naissance et son origine. Vers 1824, une coureuse d'aventures, se faisant appeler Maria Stella, née comtesse de Joinville, publia à Paris des brochures, des attestations et des mémoires. Elle s'efforçait d'y établir, devant l'opinion et devant la justice, que, durant un prétendu voyage fait en Italie dans les années 1772 et 1773 par le duc et la duchesse de Chartres, sous le nom de comte et comtesse de Joinville, une substitution d'enfants avait eu lieu à Modigliana entre le geôlier Chiappini et les deux jeunes époux. Maria Stella était née de la duchesse de Chartres, et elle avait été échangée contre l'enfant mâle du geôlier. Cet enfant était le duc d'Orléans, qui sera le roi Louis-Philippe.

Ce ne fut qu'en 1776 que la duchesse de Chartres fit seule un voyage en Italie. Cette rectification, la plus simple et la plus logique de toutes, sape par la base le roman que fabriquait Maria Stella. Les circonstances et les péripéties dont ce roman a été environné ne sont pas plus vraies que vraisemblables ; mais, vers la fin de la Restauration, ainsi qu'au commencement du règne de Louis-Philippe, il n'en fallait pas davantage pour fixer l'attention et amuser les ennemis de l'Orléanisme. Un

femmes pour commencer leur éducation, le duc de Chartres nomma pour gouverneur de son fils madame de Genlis, qui exerçait au Palais-Royal une scandaleuse influence. Faire donner des leçons et des modèles de vertu à ses enfants par une de ses maîtresses était une idée antisociale et antichrétienne, elle séduisit le duc de Chartres. Malgré la prière de l'épouse et de la mère, légitimement offensée, madame de Genlis eut tous les avantages et tous les honneurs d'une position exceptionnelle.

Quand un poëte du temps démasquait cette femme, et que Paris tout entier répétait le distique suivant :

> La Genlis se confond en efforts superflus :
> La vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.

Philippe seul lui resta fidèle au milieu de ses infidélités, car une adroite corruption l'attirait toujours. Vaniteuse et intrigante, se faisant de l'hypocrisie un besoin, de la religion un passe-temps, de la trahison une affaire de sentiment, et du plaisir un caquetage, cette femme de lettres était très-peu apte à développer l'âme d'un prince. Fénelon en falbalas, elle réduisait les principes en actes de comédie, l'égalité des hommes en théorie amusante, la science en superfluité de

grand nombre de personnes, et même quelques écrivains d'une certaine valeur, patronnèrent les récits de Maria Stella, fabriqués dans le but d'allécher la malice plutôt que la crédulité. Ils sont tombés dans un juste oubli. Ils y resteront sans aucun doute ; car Maria Stella, qui inventa tant de choses, n'a jamais pu expliquer par quel inconcevable caprice elle aimait mieux être la fille du citoyen Égalité que celle d'un geôlier, peut-être honnête homme.

femme, et les devoirs sociaux en jouets d'enfants.

Afin d'apprendre au duc de Valois à être charitable et bon, elle le conduisait à l'Hôtel-Dieu. Quand l'élève avait bien rempli sa tâche, il était autorisé par son gouverneur à saigner et à purger les malades, récompense que Molière aurait tout au plus spécifiée en faveur de Thomas Diafoirus. Pour former l'esprit et le cœur du jeune homme, qui, dit-elle dans ses *Mémoires*, s'attacha passionnément à elle, madame de Genlis lui enseignait l'histoire de France par insinuation. En visitant avec lui le tombeau de Diane de Poitiers à Anet, elle s'écriait : « Heureuse femme ! elle fut aimée du père et du fils. » Cette immoralité provocatrice paraît avoir laissé peu de traces dans l'âme du prince, dont la vie de famille a chastement contrasté avec les traditions voluptueuses de son aïeul, le Régent, et d'Égalité, son père.

Louis-Philippe, en effet, n'était pas né pour le plaisir, pour la gloire ou pour les grandes affaires, mais pour le négoce. Le contentieux était son lot de prédilection. Il aimait tant la chicane et la parloire, que plus d'une fois il réunit ses frères et sa sœur en tribunal, et que devant cet aréopage enfantin il plaida le pour ou le contre avec la même facilité d'élocution terne. Madame de Genlis, qui se proposait le double but d'éloigner l'époux de l'épouse et les enfants de la mère, comprenait aussi bien ses intérêts privés que les passions politiques du moment. Afin de persuader à la France qu'elle inoculait à ses élèves royaux la fièvre

de la liberté et de l'égalité, elle entreprit avec eux un voyage d'instruction à travers les provinces. C'était l'époque où Maximilien de Robespierre, encore ignoré, discourait académiquement sur l'abolition de la peine de mort, et où Bertrand Barère, l'Anacréon prédestiné de la guillotine, élaborait des stances beaucoup plus humanitaires que poétiques.

A la veille des égorgements de la Terreur, une sensiblerie malsaine avait envahi les imaginations; elle se reflète dans les banalités philanthropiques et dans de larmoyantes berquinades. Madame de Genlis scrutait trop bien l'âme de ses contemporains pour ne pas se livrer, elle aussi, au plaisir de les tromper. Elle conduisit le jeune duc de Chartres au Mont-Saint-Michel. Là, avec une profonde science de mise en scène, elle le fit poser brisant à coups de marteau une mystérieuse cage de fer, dont les débris parcoururent les provinces ainsi que le feront, deux années plus tard, les pierres de la Bastille démolie.

Cette cage en fer était un cachot en bois dont l'usage restait inconnu, même par la tradition orale, aux religieux du Mont-Saint-Michel. Ils l'affirmaient, ils le prouvaient au duc de Chartres et à la femme gouverneur. Leur siége était fait; madame de Genlis et son élève s'arrangèrent pour que la France portât les armes devant leur héroïsme d'humanité. Le duc de Chartres en demeura si parfaitement convaincu que, quarante-deux ans après, lorsqu'il se croit élu Roi des Français, il dira à une députation de la ville d'Avran-

ches venant, avec le *Moniteur*, le féliciter de son avénement au trône de Juillet : « Je vous remercie de m'avoir rappelé ce que j'ai regardé comme une des circonstances heureuses de ma vie. J'ai donné là, en effet, des preuves de mon amour pour la liberté et de ma haine pour le despotisme qu'inspire la vue de cet horrible rocher... J'ai un tableau qui retrace ce souvenir. »

Depuis longtemps l'horrible rocher n'était plus une prison d'État. Ce sera Louis-Philippe qui le rendra à sa destination primitive; et ses victimes politiques lui payeront en imprécations les intérêts de sa philanthropie de parade. Leurs plaintes s'élèvent encore vers le ciel.

Les mauvais jours arrivaient pour la monarchie. La jeunesse du duc de Chartres ne lui permet pas de diriger le mouvement révolutionnaire; il s'y associe sous l'aile de madame de Genlis, et, posté avec sa sœur dans le jardin de Beaumarchais, il assiste à la prise de la Bastille; il en applaudit les vainqueurs. Dans les journées des 5 et 6 octobre, il est à Versailles, encourageant du geste et du regard les bandes de meurtriers que son père encourage de son exemple et de son or. Au témoignage des marquis de Beauharnais et de Raigecourt, s'indignant de voir un prince de seize ans déjà initié au secret des conspirations, le duc de Chartres avait répondu : « Oui, messieurs, oui, il faut encore des lanternes. » Cette réminiscence du *Ça ira* sortie d'une bouche royale, au moment où les travail-

leurs dans l'assassinat opéraient pour la Nation, était un triste début dans la vie; le duc de Chartres ne s'en effaroucha point. Après avoir acclamé les vainqueurs de la Bastille et ouvert avec leurs dames la farandole du Palais-Royal, qui termina cette journée du 14 juillet, il était tout naturel que le jeune homme prît part au triomphe des furies du 6 octobre. Il est avec son père sur la terrasse de Passy; il a des cris de joie et des couronnes civiques au service de la plèbe ivre de sang et de vin.

Son éducation s'achève ainsi. Le duc de Chartres est hors de page; son premier acte de prince est d'aller au district de Saint-Roch, prêter à la Nation un serment de citoyen dont son âge le dispense. Le 9 février 1790, l'élève de madame de Genlis prend pour la première fois la parole en public. Déjà, la main sur son cœur, il remercie le président du district et la réunion civique de la bienveillance qui lui est accordée. Les journaux du Palais-Royal affirmèrent, avec une conviction tarifée, que « sa réponse pleine de grâce et de sensibilité avait excité les plus vifs applaudissements. » Entraîné par les mauvais exemples et cédant, involontairement peut-être, au besoin de loquacité bourgeoise dont il est tourmenté, ce malheureux jeune homme a été reçu sectionnaire. Égalité lui montre un but plus démagogique à atteindre, une faveur plus précieuse à briguer. Il faut que le duc de Chartres se présente au club des Jacobins et sollicite l'honneur de l'affiliation aux sans-culottes.

Mais ici intervient la duchesse d'Orléans. Cette épouse de toutes les désolations a fermé les yeux sur beaucoup d'insultes. Dans les impénétrables secrets de son âme, elle a dévoré des outrages qu'une femme ne pardonne jamais. La duchesse d'Orléans a tout pardonné, excepté la systématique séparation à laquelle on a soumis ses enfants. L'épouse est dédaignée; l'épouse baisse la tête; néanmoins la mère se relève. Sa dignité et sa tendresse s'offensent à la nouvelle que ses fils, encore mineurs, vont subir le joug des Jacobins. Dans une lettre intime, elle ose faire part à son mari de ses griefs et de ses craintes. Au mois de septembre 1790, elle lui écrit :

« D'après ce que vous m'avez dit, mon cher ami, au sujet de l'observation que j'ai faite à mon fils, je crois que je ferais peut-être bien de lui dire que, s'il m'avait fait connaître votre intention, je me serais arrêtée au premier mot. Ce n'est pas que j'aie changé de manière de voir, mais si nos enfants peuvent nous croire des opinions différentes, je désire que cela n'influe pas sur leur conduite; cela les mettrait trop mal à leur aise, et sur ce point, pour ce qui a rapport à eux, certainement je leur donnerai l'exemple de la soumission.

« La petite note précédente, et que je comptais toujours vous remettre avec toutes les autres, comme vous voyez, vous prouvera, cher ami, que pour les choses qui ne portent pas essentiellement sur l'existence future de mon fils, je cède et céderai toujours; mais la démarche qu'il veut faire est d'un genre trop sérieux

pour que je ne fasse pas écrire des représentations à ce sujet. C'est un devoir vis-à-vis de vous et vis-à-vis de lui. Je vous répète qu'il m'a causé hier une peine mortelle, et je vous avoue que j'espérais être consultée pour ce qui a rapport à mon fils. Si cela n'est pas, je suis destinée à jouer un rôle passif (ayant trop d'honnêteté et d'attachement pour vous, pour marquer à cet enfant que je désapprouve ce que vous conseillez, ou ce à quoi vous avez consenti), et il pourrait en résulter des choses fâcheuses ou pour l'un ou pour l'autre, et même peut-être pour l'un et l'autre.

« Cette nullité ne le frapperait peut-être pas d'abord : mais, lorsqu'il réfléchira, ou il me croirait nulle par caractère, et n'aurait ni confiance ni déférence pour moi ; ou il verrait que mes droits m'ont été ôtés, que cette nullité était forcée.

« Chercher, dans ce cas-là, à le rapprocher de moi, à l'éclairer, serait peut-être alors en quelque sorte l'éloigner un peu de vous. Il faudrait donc lui fermer mon cœur ou courir ce risque. Cette réflexion m'est affreuse, m'est bien pénible ; car l'un et l'autre de ces inconvénients m'affligeraient bien profondément. Je vous dis ceci, en général, sur tout ce qui peut avoir rapport à ma conduite ; car, quant à cet objet-ci, il ne pourra pas ignorer mon opinion. Je suis très-sûre que mon père dira et aura soin même de faire dire que je suis très-fâchée que mon fils aille aux Jacobins, et peut-être exigera-t-il que je lui dise mon opinion à lui-même, afin qu'il ne puisse pas me reprocher un jour de ne

pas l'avoir averti. Vous êtes convenu vous-même, mon cher ami, qu'il y a de grands inconvénients : examinons-les nous-mêmes et voyons, mon cher ami, si les avantages peuvent les balancer. »

Telles étaient les plaintes timides et les observations pleines de sagacité que se permettait cette nouvelle Valentine de Milan. Le père et le fils n'en tinrent aucun compte. Pour bien démontrer à la mère alarmée que sa résignation était un hors-d'œuvre, ce fut Sillery, le mari de madame de Genlis, qui fut chargé d'introduire le duc de Chartres au club des Jacobins. En sortant des mains de son gouverneur en cornettes, Louis-Philippe passait aux hommes. Les Jacobins l'accaparaient; mais, avant d'être orateur, il lui plut d'être son propre annaliste. Du 25 octobre 1790 au 25 août 1791, il rédige son *Journal*, et ce journal débute ainsi : « J'ai dîné à Monceaux. Le lendemain, mon père, ayant approuvé le vif désir que j'ai d'être reçu aux Jacobins, M. de Sillery m'a présenté. » Et le 2 novembre, le jour des Morts, il inscrit : « J'ai été reçu hier aux Jacobins. On m'a fort applaudi. »

Le jeune duc n'a pas encore pris le nom d'Égalité; il en subit déjà les conséquences. Au milieu de ces niveleurs qui, de motion en motion, abattent pièce à pièce le vieil édifice de la monarchie française, il y a une hiérarchie établie, des règles dont personne ne peut se dispenser. Le descendant de Henri IV est appelé à exercer les fonctions d'huissier au club des Jacobins. Il se fait leur portier en sous-ordre avec le

comédien Boursault, un nommé Héron et le boucher Legendre. Quelquefois même son zèle exagère le dévouement, et le pousse au métier de délateur. A la date du 11 novembre 1790, l'apprenti démocrate, ignorant, sans doute, où peut conduire dans ce temps-là une dénonciation, raconte de quelle manière il s'y prit pour faire expulser de la société des sans-culottes un certain M. Mecke, accusé par lui d'avoir des intérêts dans la *Gazette générale*, journal aristocratique, selon le prince, espion de police secrète pour le compte de la Jacobinière.

Ces ébauches de patriotisme sont malheureuses; mais le duc de Chartres, dont la raison, toujours froide calculatrice, avait ses accès comme la folie des autres, éprouve le besoin de faire donner à ses jeunes frères le baptême du Club. Le 3 décembre 1790, il narre dans son journal : « J'ai demandé que l'âge requis pour l'admission aux Jacobins fût fixé à dix-huit ans. On a rejeté mon amendement. J'ai dit alors que j'avais un intérêt à cet amendement; que mon frère désirait ardemment entrer dans la Société, et que cela le rejetait bien loin. M. Collot d'Herbois m'a dit que cela ne ferait rien, que quand on avait reçu une telle éducation, on était dans le cas des exceptions. Je l'ai remercié et m'en suis allé. »

Ce prince a répudié les prérogatives de son rang et il brigue des priviléges auprès des Jacobins. L'aristocratie de la naissance lui est aussi odieuse que celle de la vertu : il n'accepte que l'aristocratie du bonnet

rouge. Il s'est placé dans les rangs du peuple; il tend la main à la République naissante. On tue à Paris, on égorge dans les provinces; tout ce sang versé le laisse indifférent. Sa vie est consacrée au bonheur et à la régénération de son pays. Du club il va donc au spectacle : « Nous avons été à *Brutus*, au Théâtre-Français, grave-t-il à la date du 10 novembre; on a fait beaucoup d'allusions. Lorsque Brutus dit :

Dieux, donnez-moi la mort plutôt que l'esclavage!

toute la salle a retenti d'applaudissements et de bravos; tous les chapeaux étaient en l'air : c'était superbe. Un autre vers finissant par ces mots :

Être libre et sans roi,

a été couvert d'applaudissements. »

Le 5 janvier 1791, le même prince écrit : « Nous avons été à la Comédie-Française; on y donnait la première représentation du *Despotisme renversé*, de M. Harny. C'est la prise de la Bastille. Cette pièce a eu le plus grand succès. On a demandé l'auteur et on lui a donné une couronne. Ce matin j'ai été chez M. Harny; ne l'ayant pas trouvé, j'y ai été une seconde fois. Je l'ai embrassé et je lui ai témoigné, le mieux que j'ai pu, le plaisir que m'a fait sa pièce. »

Louis-Philippe, se faisant son propre historiographe et nous initiant à ses besoins de popularité comme à ses émotions de théâtre, dispenserait Juvénal de tout sarcasme. Les contrastes qui naissent dans l'esprit et

que le souvenir évoque à chaque page, ne doivent pas être signalés par nous à la conscience publique : ils frappent et saisissent. Mais le fils d'Égalité n'a encore offert à la Révolution que les preuves d'un stérile patriotisme ; au retour de Varennes, il se trouve sous les armes en qualité de simple garde national. Le prince s'est effacé pour faire place au citoyen. Le citoyen a sollicité l'insultant office de monter sa faction à la porte des Tuileries au moment même où la famille royale y rentre prisonnière. Ce fut pour elle l'une des plus navrantes surprises de ce douloureux voyage de Varennes.

Un décret de l'Assemblée nationale ordonne à tous les colonels de rejoindre leurs régiments. Un autre décret supprime les titres et les priviléges. Louis-Philippe est colonel de naissance et par le bon plaisir du Roi. Il ne veut plus de roi ; mais il se garde bien de renoncer à la grâce accordée par le souverain. Il n'est plus duc de Chartres : il reste le colonel Philippe, et à Vendôme, où ses dragons tiennent garnison, il cherche le moyen de recrépir une popularité que le contact des révolutions a si promptement usée. Le jeune homme a sous les yeux l'exemple de son père, s'octroyant à lui-même une médaille de sauvetage. Le jeune homme prend leçon sur la philanthropie paternelle ; cependant, mieux inspiré dans sa modestie, il s'improvise le chantre de sa belle action. « Quelle heureuse journée ! s'écrie-t-il dans son *Journal*, j'ai sauvé la vie à un homme, ou plutôt j'ai contribué à la lui sauver... Je suis

né, ajoute-t-il, sous une bien heureuse étoile. Toutes les occasions se présentent, je n'ai qu'à en profiter. »

L'étoile, dont le duc de Chartres célébrait les chances prospères n'allait pas briller bien longtemps. La guerre éclate aux frontières, et le colonel de naissance passe général, mais général signant aux décades citoyennes : « Louis-Philippe Égalité, prince français pour son malheur et Jacobin jusqu'au bout des ongles. » Ces enfantillages révolutionnaires étaient peu de saison.

Des échecs successifs à Boussu et à Quiévrain signalent sa première campagne. L'armée de Biron, mal organisée, et plus mal disciplinée, a été obligée de battre en retraite. Égalité en fait autant ; néanmoins il est juste de constater que si, au milieu de ces escarmouches, il n'a pas révélé un vrai talent militaire, personne n'a déployé plus que lui de bravoure à froid et de persistance dans la lutte. A Valmy, sous cette canonnade de convention qui fit plus de bruit dans les gazettes et à la tribune des clubs que sur le champ de bataille, Philippe montra la même impassibilité. Mais, dans les jours qui précédèrent et suivirent la prétendue affaire de Valmy, des négociations secrètes avaient eu lieu entre les belligérants.

Ces négociations, dont l'empereur Napoléon lui-même à Sainte-Hélène confesse n'avoir jamais bien pu saisir la trame, se réduisent à un marché proposé par la Convention et accepté par les Prussiens. La Convention s'est emparée des diamants de la couronne. Elle

a fait passer cette soustraction nationale sous le nom de vol du garde-meuble; puis elle forme le projet de les offrir au roi Frédéric-Guillaume, en garantie ou en nantissement, à condition que son ministère arrêtera la marche de ses troupes. Les négociations s'ouvrirent et se continuèrent durant trois semaines. A ce moment, la patrie était réellement en danger. Il n'y avait plus de gouvernement, plus d'armée, plus de royauté, et pas même de république. L'anarchie trônait dans sa plus complète expansion, l'anarchie inaugurée par les massacres de septembre et essayant de se sauver en achetant à forfait l'ennemi qui vient la combattre. Danton et le général Dumouriez étaient alors les chefs de la faction orléaniste. Tous deux, l'un à Paris, l'autre au camp de la Lune, conduisaient cette grande intrigue que la Révolution et le gouvernement prussien eurent toujours intérêt à ne pas trop débrouiller.

Dumouriez a rompu avec le citoyen Égalité; mais il trouve en Louis-Philippe, son fils aîné, un prince assez ambitieux pour se tenir à la disposition de la France en dépit de toutes les éventualités. Le jeune homme était un en cas, et tandis que ces farouches patriotes se faisaient de la terreur un dernier moyen de salut public, ils marchandaient avec les ministres et la maîtresse d'un roi le prix d'une déroute simulée et la rançon d'une retraite effective. Le général Égalité raconte : « Nous étions au quartier général de Kellermann, lorsque le colonel Manstein, aide de camp du

roi de Prusse, demanda à parler au général, sous les auspices du baron de Heymann, qui, ayant servi dans les troupes françaises, avait dû son avancement au duc d'Orléans, et voulut parler à son fils : « Il dépend de « votre père, lui dit-il, d'arrêter le fléau de la guerre. « Je connais les intentions des souverains alliés... « Comme l'on a pensé que je vous verrais ici, j'ai été « autorisé à faire savoir au prince votre père que l'on « se rassurerait si on le voyait à la tête du gouverne- « ment. »

Au dire de Louis-Philippe, les Prussiens n'auraient envahi la France en 1792, ils n'auraient pris Longwi et Verdun, ils n'auraient menacé la capitale dégarnie de troupes que pour faciliter l'usurpation d'un d'Orléans. Dans le décousu des choses et des hommes amené par la Révolution, dans ce prodigieux affaissement des croyances et même des intérêts, tout est supposable de la part des rois de l'Europe, tout est possible de la part des peuples. L'histoire n'a point à disserter avec l'ignoble. Elle le constate ainsi qu'un médecin constate une peste nouvelle. Par malheur pour la monarchie prussienne venant faire tarifer son dévouement aux principes royalistes par une république couverte de sang, le témoignage du jeune Égalité se corrobore d'une déclaration de Lebrun, ministre des affaires étrangères. Le 25 septembre 1792, cinq jours après la parade de Valmy, Lebrun disait à la Convention[1] : « Des négociations importantes ont été

[1] *Moniteur* du 28 septembre 1792.

entamées et elles promettent une heureuse issue; il en est une surtout qui intéresse essentiellement l'existence de la République française. Je m'abstiens d'en dire davantage. Sans doute vous approuverez cette réserve, sans laquelle nous risquerions de perdre tout le fruit de nos tentatives. Dès que vous l'ordonnerez, cependant, je pourrai déposer ces secrets importants dans le sein d'un comité choisi, en attendant qu'il n'y ait plus de danger à les révéler au public. »

Ce comité ne fut jamais créé ; ces secrets importants ne furent jamais divulgués, car la Révolution, qui aime tant à déchirer le voile mystérieux dont les autres s'enveloppent, est quelquefois pour elle d'une discrétion admirable. Quand elle ne peut pas expliquer un fait à sa charge, elle le nie. Lorsque ce fait la gêne pour l'expansion de ses enthousiasmes civiques, elle le tourne en accusation contre ses adversaires de l'intérieur. Ainsi, d'un seul coup elle accapare les bénéfices de la calomnie et les gains de la trahison.

Les rois de ce temps-là, perclus d'égoïsme ou frappés de cécité, avaient perdu les traditions monarchiques, qu'ils ne retrouveront qu'à de rares intervalles. Ils se gardaient bien de suivre l'exemple de saint Louis, qui, durant une guerre avec Henri III d'Angleterre, apprend qu'une insurrection éclate dans ce pays. Au lieu de profiter de la révolte pour triompher plus aisément de son adversaire, saint Louis offre à Henri III de marcher à son secours et de l'aider à vaincre les rebelles. Les contestations particulières que les deux

monarques débattent les armes à la main disparaissaient aux yeux du roi de France en face d'un intérêt général. Avant tout, il voulait sauver les droits imprescriptibles de la souveraineté, patrimoine commun et inaliénable entre princes.

Saint Louis suivait cette politique dont la générosité ne manque pas de prudence. L'Europe a abandonné de tels errements, et les Prussiens se retirent les poches pleines. Il ne reste plus que les Autrichiens de Clerfayt en vue de l'armée républicaine. Clerfayt n'est pas, comme le duc de Brunswick, un général de grandes phrases et de mesquines ambitions. Il ne recule pas plus devant les assassins qu'il ne transige avec les bourreaux. Il n'accepte pas la dépouille des victimes royales au moment où, par une bataille, il peut délivrer ces mêmes victimes. Clerfayt a laissé Brunswick et Kalkreuth se vendre à la Révolution par l'entremise de madame Rietz, une coquette allemande, et de quelques cupidités subalternes, telles que le conseiller Lombard, Haugwitz et le marquis italien Lucchesini. Lui, fidèle à ses principes et aux ordres de sa cour, veut protéger la Belgique contre une invasion, et l'existence de Louis XVI contre un meurtre juridique. Les meneurs de la Convention, les Orléanistes eux-mêmes n'ont pas songé à le séduire; le 6 novembre 1792, ils l'attaquent dans ses lignes avec une audace que la supériorité du nombre autorise toujours.

Ce ne fut plus un double jeu comme à Valmy : Jemmapes est la première bataille sérieuse de la Répu-

blique, celle où Dumouriez développa un talent égal à son courage, et Clerfayt une profonde science de la guerre. Dumouriez avait voulu que le jeune Égalité, le souverain de ses espérances constitutionnelles, se montrât dans cette journée digne du rêve qu'il faisait pour lui. Après l'avoir entouré de ses meilleurs officiers d'état-major, Dumouriez lui a confié le commandement du centre. Le centre subit une déroute. Louis-Philippe rallie son corps d'armée, le ramène à la charge et enlève les derniers retranchements de l'ennemi. C'était une victoire. Dumouriez, qui, aux capacités du général joignait les ressources du diplomate et même la fourberie du condottiere, para la tête du jeune Égalité de tous les lauriers conquis. Il accourut avec lui à Paris, plutôt dans l'intention d'exploiter son succès que de s'en réjouir.

L'exploitation avait beaucoup moins pour but d'arracher Louis XVI à l'échafaud que de l'y pousser indirectement. Le parti de Dumouriez était pris depuis longtemps; ses dernières négociations avec les Prussiens le démontrent d'une façon assez claire. Le Roi livré aux vengeances nationales et la République à peine sortie du chaos, Dumouriez pensait à se tailler une dictature dans les provinces belges, en donnant pour appui, en France, à ses songes ambitieux, une nouvelle dynastie. A cette fin, il avait fait de la bataille de Jemmapes un piédestal au jeune Égalité. Il manquait cependant une base à des trames aussi péniblement ourdies. Ceux qui, dans la confusion uni-

verselle, daignaient encore se rendre compte des événements et de leur portée, s'étonnaient de cette gloire improvisée dont le front de d'Orléans se couronnait. Ils croyaient à une supercherie de Dumouriez, et, refusant d'admettre qu'un enfant du citoyen Égalité eût en partage quelque mérite guerrier, ils niaient ses talents afin de pouvoir douter de son courage. Les allures de Louis-Philippe fortifiaient ces soupçons. La nature semblait avoir pris toutes ses précautions pour l'empêcher de devenir un héros. C'était un vieux soldat du train déguisé en jeune général. Il n'avait rien d'héroïque dans le regard, rien de l'impétuosité brillante, apanage des victorieux de vingt ans, comme le grand Condé. On ne lisait pas sur sa physionomie cette noble sincérité qui est l'honneur de l'esprit; et on souriait aux éloges verbeux de Dumouriez, dans l'espoir de s'éviter l'embarras de les discuter.

Le général et son lieutenant s'aperçurent bientôt qu'ils faisaient fausse route. Le procès de Louis XVI était commencé; Égalité fils juge prudent d'aller en attendre l'issue au milieu de l'armée française. Valence et un Péruvien, nommé Miranda, la commandaient en l'absence de Dumouriez. Ce Miranda, créature de l'Orléanisme, ainsi que Valence, gendre du marquis de Sillery et de madame de Genlis, avait tenté le siége de Maëstricht. Les Autrichiens le firent lever, et, le 18 mars 1793, ils prirent dans les plaines de Nerwinde une éclatante revanche de Jemmapes. Dumouriez y perdit jusqu'à sa réputation; Égalité fils y accrut la

sienne, car, par de sages dispositions et un rare sang-froid, il préserva l'armée d'une déroute plus complète.

La Convention, qui fit guillotiner plus de vingt généraux de la République[1], qui emprisonna ou suspendit Kléber, Hoche, Marceau et Bonaparte, a décrété la victoire ou la mort. Dumouriez est battu ; il doit subir la peine de son échec, et l'Orléanisme aussi. Alors cet homme, dont les ressources d'esprit sont infinies, noue avec le prince de Cobourg et le général Mack, son chef d'état-major, une seconde négociation, moins honteuse peut-être que la première, avec les Prussiens, mais beaucoup plus périlleuse. Au lieu de faire évacuer, par un moyen ou par un autre, le sol envahi de la patrie, on y appelle l'ennemi et l'on se fait son appariteur. La bataille de Nerwinde a momentanément ruiné les espérances du parti orléaniste. Dumouriez s'est mis en lutte ouverte contre la Convention et les Jacobins. Il se jette dans les bras de l'étranger pour affirmer sa cause ou sauver sa vie; et, le 22 mars, il entre en conférence secrète avec les

[1] Au nombre des généraux que le Comité de salut public égorgea, sans autre motif que celui de tenir l'armée elle-même sous le coup de la terreur, on trouve des gentilshommes tels qu'Alexandre de Beauharnais, Lauzun–Biron, Luckner, Custine, la Marlière, Jean de la Noue, Arthur Dillon, Charles de Flers, Eustache de la Noue, et des enfants du peuple comme Houchard, Beysser, Westermann, Guillaume, Coustard, Quétineau et Bois-Guyon. D'autres, moins connus, furent, eux aussi, sacrifiés aux pressentiments et aux craintes des avocats qui voulurent dominer l'armée et en faire l'instrument passif de leur tyrannie ou de leur ambition.

Autrichiens. Le 25, à Ath, il signe avec Mack un projet de traité pour lequel ils n'ont pas plus de pouvoirs spéciaux l'un que l'autre. Ce traité porte en substance, — et l'original existe dans les archives de la Chancellerie de Vienne, — que l'armée du prince de Cobourg, réunie à celle de Dumouriez, marchera sur Paris, dispersera la Convention et les clubs, délivrera le jeune Louis XVII et proclamera son avénement au trône constitutionnel, avec la régence d'un prince de la Maison d'Orléans.

Louis-Philippe aimait, par caractère et par tempérament, à se tenir éloigner de la flamme; il s'arrangeait même pour y échapper; néanmoins il ne détestait pas d'en sentir la fumée. Il s'était mis en observation pendant le procès de Louis XVI; il se tint à l'écart de ces nouvelles négociations dont il était le pivot et l'instrument. Cette réserve avait des chances de succès, car elle laissait Égalité fils toujours disponible au profit d'une combinaison ultérieure, un pied sur les marches du trône et l'autre dans l'égout de la rue. Néanmoins, par une lettre du 30 mars adressée à son père, au milieu de ces négociations, le général Égalité ne cache guère ses sentiments, ses craintes et ses espérances[1]. « Je vous ai écrit de Louvain, cher

[1] A diverses reprises, et selon les circonstances, l'Orléanisme essaya de faire entendre qu'à partir du 21 janvier le citoyen Égalité fils avait rompu toute relation avec le citoyen Égalité père, et de cette rupture, qui aurait été une bonne action, l'Orléanisme a fait un titre de pudeur au roi de son choix. Sa lettre du 30 mars 1793 est une réponse péremptoire à de trop complaisantes assertions. Cette lettre a une double au-

papa, le 21, c'est le premier instant dont j'ai pu disposer après la malheureuse bataille de Nerwinde. *Mon couleur de rose* est à présent bien passé; il est changé dans le noir le plus profond. Je vois la liberté perdue; je vois la Convention nationale perdre tout à fait la France par l'oubli de tous les principes. Je vois des armées innombrables fondre de tous côtés sur notre malheureuse patrie, et je ne vois pas d'armée à leur opposer. Nos troupes de ligne sont presque détruites... Tout va dans les volontaires et dans les nouveaux corps. Et la Convention croit qu'avec de tels soldats elle peut faire la guerre à toute l'Europe! Je vous assure que, pour peu que cela dure, elle en sera bientôt détrompée. Dans quel abîme elle a précipité la France!

« *Signé :* Égalité. »

De cette lettre aux conférences avec Cobourg et Mack, il n'y a qu'un imperceptible trait d'union. Louis-Philippe ne l'a pas rompu. Placé au second plan, et, pour mieux suivre la marche des événements, y restant volontiers, il laisse les négociations se développer et les intrigues se mûrir. Dans ces circonstances solennelles où l'honneur du pays est aussi bien engagé que son intégralité, il n'agit point, il ne proteste point, il n'approuve point. Seulement, par une affectation de pitié civique ou par des mots à double entente jetés à dessein dans les rangs de l'armée, il essaie de la séduire par l'entraînement ou de la capter par un embauchage

thenticité : elle fut interceptée, lue à la Convention dans la séance du 4 avril, et insérée au *Moniteur*.

individuel. Il sait, avec César[1], « que dans les guerres civiles le soldat consulte plutôt la crainte que le devoir. » C'est sur un pareil motif que se base son système d'action latente sur l'armée. Elle est aux ordres de Dumouriez et d'Égalité; tous deux, par des moyens aussi divers que leurs caractères, se bercent de l'espoir qu'ils la feront servir à leur entreprise.

Mais tous deux sont suspects. Dumouriez, dans son camp, lutte de ruse et d'audace avec les commissaires de la Convention. Égalité fils apprend qu'il va être banni de France par le décret de proscription frappant tous les Bourbons. Sans s'inquiéter des périls nouveaux auxquels il expose son père, sa mère et ses deux frères, il se décide, en cas d'insuccès, à suivre la fortune du général « qu'un temps de galop vers les Autrichiens sauvera toujours de l'échafaud, » comme il le disait aux représentants du peuple, avec une puérile jactance. Lord Auckland pour l'Angleterre, le comte de Metternich pour l'Autriche, étaient réunis à Anvers afin de donner l'impulsion aux armées alliées. Ils n'adhérèrent pas aux conditions proposées par Dumouriez, cité à la barre de la Convention. L'ennemi ne venait plus à lui; Dumouriez court à l'ennemi. Il lui livre les commissaires qui ont reçu ordre de l'arrêter, puis, le 4 avril, il passe aux Autrichiens avec le général Égalité. Pour échapper aux menaces de ses propres soldats et aux volontaires de Davoust, le futur maréchal prince d'Eckmühl, Égalité traverse l'Escaut,

[1] Cæsar. *Comment.* page 239.

à la nage, disent les uns, dans une barque de pêcheur, affirment les autres.

Cette désertion dont, quelques mois auparavant, le civisme à toute épreuve de la Fayette ne s'était pas scandalisé pour son compte, n'altéra point la confiance que Louis-Philippe avait en ses propres forces. A ces mots magiques de patrie et liberté que l'armée faisait vibrer aux oreilles de Dumouriez et d'Égalité, ils répondirent par des récriminations. Elles seront peut-être une sorte d'excuse devant l'histoire; les contemporains, ayant besoin du prestige militaire pour couvrir les stigmates d'un brutal despotisme, ne s'en contentèrent pas. On accusa les traîtres sous le drapeau et devant l'ennemi, on les flétrit à la tribune; tous les clubs eurent pour eux des cris d'opprobre. Ces malédictions laissèrent Philippe fort insensible. Il avait dérobé sa tête à la guillotine. Il se résigne à attendre des jours plus heureux. Ces jours ne devaient pas briller de sitôt pour lui.

Proscrit à vingt ans par cette Révolution, dont il s'est fabriqué une espèce de culte qu'il croyait d'un bon rapport, émigré involontaire et n'ayant pas même la satisfaction de souffrir pour sa cause, Louis-Philippe fait un dur apprentissage de la vie. Les douleurs qui l'atteindront, les blessures qu'il recevra sont plutôt la conséquence de ses actes que la chose de ses compatriotes exilés ou celle des étrangers qui ne veulent pas dissimuler leur indignation.

Le régicide du 21 janvier est présent à tous les esprits.

L'Europe sait par qui et pour qui le crime fut commis. Elle n'ignore pas les trames du Palais-Royal. Tandis que Égalité père et ses deux fils puînés commencent l'expiation dans les prisons de Marseille, l'Europe l'inflige à l'aîné de la famille d'Orléans, libre, mais poursuivi par la réprobation unanime. Ce n'est pas précisément à l'individu que cette réprobation s'adresse, c'est au nom. L'Europe, troublée, et qui voit dans ces perturbations sociales tout un avenir de guerres et de désastres, n'a pas assez de justes colères pour maudire l'ambition des d'Orléans. Un seul s'offre à ses vengeances : elle fait peser sur lui seul le poids de l'anathème collectif.

Ainsi que dans les prophéties, les d'Orléans avaient dit[1] : « La maison d'Israël est tombée, elle ne se relèvera point, » et lorsqu'ils se mettaient à l'œuvre pour accomplir ce présage, la ruine s'asseyait à la porte de leur Palais-Royal, confisqué par la Nation. Les uns étaient sous le coup de la loi; l'autre errait à travers l'Europe, sans recueillir sur sa route un sentiment de pitié. La recherche du mal conduit à l'abandon ou à la mort. On évitait ce jeune homme; on le fuyait comme un lépreux du moyen âge. Ce fut alors que le général Dumouriez, témoin et victime lui-même de ces répulsions, eut l'idée de séparer la cause du fils de la cause du père. Au mois de mai 1793, il publia une déclaration par laquelle Égalité était voué à tous les dieux infernaux, et le jeune homme atteint et con-

[1] *Amos*, cap. v, vers. 1.

vaincu des plus rares vertus civiques. Dumouriez affirmait « que bien loin d'aspirer jamais à monter sur le trône de France, il fuirait au bout du monde plutôt que de s'y voir forcé. »

Ce sauf-conduit moral, accordé par un traître à un déserteur, ne devait pas être d'un secours bien efficace à Louis-Philippe. Il comprit que braver ainsi l'animadversion publique, c'était s'exposer sans profit à des outrages inévitables. Il abandonna son général et les quelques officiers partageant son exil; puis seul, sous un nom emprunté, il passa sur la rive droite du Rhin. De nouvelles tribulations l'attendaient en Suisse aussi bien qu'en Belgique. Son nom n'attirait plus la foudre, mais les émigrés connaissaient son visage. En quelque lieu qu'il portât ses pas, le citoyen Égalité n'échappait jamais à la haine ou à la justice. Toutes deux furent inexorables.

Ceux que la Révolution chassa de leurs demeures, nationalement vendues, ceux dont elle a brisé la carrière ou massacré les parents, ceux qui, loin de leur patrie, pleurent sur les malheurs de la famille royale et de la France, ainsi que sur leurs infortunes particulières, tous les émigrés enfin s'attachent aux pas de cet innommé. On le poursuit dans les villes, on le traque dans les campagnes. Souvent on confond dans les mêmes outrages mademoiselle Adélaïde d'Orléans, sa sœur. L'exil était sans pitié pour cette lignée, dont la jalousie fut et sera dure comme l'enfer. L'exil a des représailles à exercer; il les exerce d'une manière

impitoyable. Ses vengeances sont presque aussi féroces que les crimes d'Égalité.

Pour se soustraire à ce châtiment sans terme, Louis-Philippe, après avoir épuisé ses dernières ressources, et vu la pauvreté venir comme un coureur et l'indigence comme un homme armé, fait appel à la miséricorde du duc de Modène. Les secours envoyés, d'une main dédaigneuse, ne sont que temporaires. Ils ne peuvent pas plus mettre à l'abri du besoin que des insultes. Le duc de Modène accordait l'aumône, mais il refuse l'hospitalité sollicitée. En qualité de parent de la Maison de Bourbon et de celle d'Autriche, comme prince chrétien surtout, il déduit les motifs de ce refus. Ces motifs sont une accusation. Louis-Philippe et sa sœur n'osaient s'en défendre; ils comprirent que le mieux pour eux était de courber la tête sous l'orage et de se condamner à un isolement absolu. Ce fut à cette époque qu'après avoir laissé le nom de Corby et pris celui de Chabaud-Latour, Louis-Philippe se cacha sous une défroque de professeur dans le collége de Reichenau. Parmi tous les Français qui fuyaient la mort décrétée par la fraternité révolutionnaire, un seul s'était montré sensible aux infortunes méritées de la famille d'Orléans. Elle ne trouva que dans le général de Montesquiou, constitutionnel et orléaniste émigré volontaire, une pitié dont personne autre ne crut devoir prendre l'initiative.

Égalité s'était momentanément enseveli dans la retraite; néanmoins il ne renonçait ni à ses plans ni à

ses espérances. L'opiniâtreté de son caractère s'est encore développée, et, sous le coup de tant d'humiliations, il jure de rendre haine pour haine. Il sait que le lézard arrive aussi bien que l'aigle au sommet des rochers les plus escarpés. Il a le temps devant lui; il ne désespère pas davantage de son étoile que des trames de Dumouriez. Ce général entretient de nombreuses relations avec les survivants de la Convention. Tous les chefs de parti, tous les orateurs audacieux ont disparu dans la tempête; il ne reste que des médiocrités tracassières ou des complaisants serviles et cupides. Dumouriez les connaît de longue main, il s'adresse à eux. Barras, Tallien, Sieyès, Fréron et quelques autres avaient été d'ardents orléanistes avant de se trouver des républicains peureux. Dumouriez les interroge par écrit; il les fait sonder par émissaires. L'Orléanisme vaincu et dispersé se rallie, se reconstitue et, sans arborer un drapeau, s'apprête à profiter de la première circonstance favorable. Cette circonstance pouvait naître d'un moment à l'autre, car les incertitudes sont aussi notoires que les calamités. Ce fut sur ces entrefaites que, vers le mois de mars 1795, Louis-Philippe prit la résolution de se rapprocher de Hambourg, où Dumouriez, sans cesse agité par le tourment des espérances humaines, organise de nouveaux complots.

La Terreur, qui, chez le peuple français, le plus téméraire de tous les peuples, produisit tant de miracles de lâcheté, inspira dans le même temps, à d'humbles

villageois, un héroïsme qui ne sera jamais égalé. La Vendée militaire avait couru aux armes. Elle remporta des victoires, elle essuya des défaites; mais ces nouveaux et glorieux Machabées, se livrant au péril afin que les choses saintes et la loi restassent debout, ont révélé à l'Europe que toutes les idées de monarchie et de religion n'étaient pas mortes en France. La Vendée militaire avait appris que Dieu veut des soldats de longue haleine, des guerriers capables d'un long combat; elle les produisait. Ils naissaient dans le sang, ils se perpétuaient sous le feu. Ce nom de Vendée retentissait au nord comme au midi. Dans le nombre de ses généraux les plus redoutés était Charette, seul survivant des grandes guerres. Dumouriez l'a connu autrefois à Nantes, et, malgré la différence des âges, ils se sont liés ensemble d'une assez étroite amitié. L'Orléanisme a tracé son sillon parmi les Conventionnels et dans les armées de la République; il prétend faire conduire sa charrue par les Vendéens eux-mêmes. Dumouriez risque une démarche auprès des royalistes militants. Le 18 octobre 1795, le général des d'Orléans écrit au général des Bourbons :

« Mon cher Charette, que d'événements se sont passés depuis que, heureux et paisibles, nous jouissions tous deux de la vie et de ses plaisirs dans cette Vendée, dont ni vous ni moi ne soupçonnions alors les grandeurs! J'ai eu de beaux jours; j'ai été puissant; j'ai dû faire beaucoup de choses, et je me suis arrêté avant

[1] *Machabæ*, lib. I, cap. x, v. 29.

l'heure. Il fallait laisser à la Révolution le temps de jeter sa bave. Vous vous êtes, vous et les vôtres, élancés à la traverse, et ce que j'avais prévu en parcourant votre pays s'est réalisé. La guerre civile, telle qu'elle y a été organisée, est une force que la République française, qui tend à se dissoudre, ne vaincra pas ; mais, après vos triomphes il faut la paix, et cette paix, mon cher chevalier, vous ne pourrez la faire qu'en établissant un trône. Vous connaissez la sincérité de mes sentiments pour vous. Soldat, j'admire votre courage; général, j'admire encore davantage les talents que vous déployez. Mais je vous demande ce que vous ferez ; comment, en cas de succès, vous parviendrez à reconstituer la monarchie, et, en présence des obstacles de toute nature qui m'apparaissent dans ma retraite, souvent troublée par les événements (car ma vie est presque aussi errante que la vôtre, seulement j'ai plus d'espace et moins de gloire), je ne vois pour vous qu'un moyen grand et légitime de sortir d'embarras. J'ai beaucoup réfléchi sur les causes qui ont amené, qui ont développé, mûri et tué le mouvement révolutionnaire; je dis tué, car la Révolution est morte du jour où elle n'a plus osé faire peur. Eh bien! savez-vous à quoi m'ont conduit mes réflexions? au point d'où nous sommes partis en 1789. Il faut un roi à la France ; elle n'a rien de républicain dans le caractère, dans les mœurs ; mais elle est révolutionnaire par essence, parce que les derniers monarques n'ont pas compris où elle voulait aller. La monarchie qu'il lui

faut, ce n'est plus celle de Louis XIV. Des intérêts nouveaux ont surgi; le tiers état, si longtemps opprimé, a senti sa force : il en a fait abus; mais il l'a doublée par les confiscations des biens du clergé et de la noblesse; il faut donc un roi, mais un roi qui donne au tiers état les garanties que les Bourbons offriraient au clergé et à la noblesse. C'est la sanction de tout ce qui a été fait, bien ou mal, qu'il faut accorder. Pensez-vous que les Bourbons, pour lesquels vous combattez, soient gens à accepter de pareilles conditions? Vous avez dans tout ceci montré une trop grande portée d'esprit pour ne pas être persuadé qu'entre les Bourbons et la France il y a maintenant un mur de séparation. A l'étranger, dans les cours, chez les émigrés même, cette opinion domine; car on voit des princes sans énergie et sans volonté livrés, comme à Versailles, à des flatteurs qui n'ont qu'un dévouement d'antichambre. Ces princes sont impossibles; mais, dans cette famille dont, vous le savez, il n'a pas tenu à moi d'arracher à l'échafaud la tête de son chef, il se trouve d'autres branches qui ne sont pas aussi endurcies dans leurs idées absolues. Sans parler de celle de Condé, dont le duc d'Enghien est le héros, il y a la famille d'Orléans; et souffrez ici, mon cher Charette, que je vous parle à cœur ouvert, car ce que je vous écris peut facilement se réaliser, et, proscrits tous deux aujourd'hui par la Révolution, nous pouvons demain être acceptés par elle comme ses régulateurs et ses libérateurs. Le nouveau duc d'Orléans, qui est errant et fu-

gitif, n'a rien à se reprocher de tous les événements auxquels, malgré nous tous, son infortuné père a pris une large part. Je sais que ce dernier est en exécration auprès des exaltés de votre parti, et que même sa mort n'a pas éteint les haines. Que faut-il conclure de là? C'est que le jeune duc d'Orléans est le seul moyen de transaction possible entre la république et la monarchie. Il a des idées arrêtées sur bien des points; et malgré sa jeunesse il est doué d'un grand sens. Sous le nom de son père, qui était un drapeau contre la cour, c'était pour lui que travaillaient les Girondins. Nous voulions sans secousse, et surtout sans massacre, arriver à notre but. Les Jacobins nous en ont empêchés; mais les Jacobins sont anéantis, et, fort de tout ce que je sais, je m'adresse à vous pour rendre paix et bonheur à la France. Monseigneur d'Orléans, que j'ai eu sous mes ordres, et qui, je n'en fais aucun doute, est le premier à honorer votre dévouement à des principes qui ont toujours été les siens, malgré quelques faiblesses, concessions faites aux exigences de l'époque, monseigneur d'Orléans, dis-je, n'a pas été consulté par moi en tout ceci; mais je crois pouvoir me porter sa caution, et, le jour venu, il ne me démentira pas, j'espère. Or donc, voilà ce que j'ai à vous proposer.

« La Convention va bientôt clore sa carrière; la plupart de ses membres vont rentrer dans l'obscurité. Plusieurs, avec lesquels je suis toujours resté en correspondance, ne demandent pas mieux que de terminer

la Révolution qu'ils ont faite : tout est nivelé; ils sentent qu'il faut relever quelque chose. Ils sont donc à nous; leur influence sur les sections de Paris est immense. Le peuple est las, et se mettrait facilement sous un roi qui flatterait son orgueil, qui aurait pris part à sa Révolution et qui pour lui ne serait pas toujours un reproche vivant. Mais toutes ces bonnes dispositions que je vous signale, celles de l'armée qui ne sont pas plus hostiles, tout cela, tendant au même but par des moyens adroitement combinés, ne peut y arriver qu'avec votre concours. Les deux partis, les deux armées se réunissant, vous sentez ce qu'il y a de prospère dans cet événement. Je connais d'avance toutes les objections que vous pouvez me faire. Le prince consent-il? — J'en réponds corps pour corps. — Avez-vous la majorité dans la Convention? — Oui; et s'il manquait quelques voix on pourrait les acheter : il s'en trouve à vendre même au prétendant. — Êtes-vous sûr de l'armée? — Elle ne demande pas mieux que d'entendre la voix de son vieux général; d'ailleurs nous avons pratiqué des reconnaissances. — Que ferez-vous des Bourbons? — Ce qu'ils voudront ou ce que vous voudrez. On les laissera en exil, ou, après quelques années de nouveau règne, ils pourront rentrer en France : ils n'y sont pas à craindre. — Quelles bases de gouvernement pensez-vous établir? — Le système constitutionnel de l'Assemblée nationale avec les modifications que le temps y a apportées.

« Je ne vous dirai pas maintenant ce que, dans cet

état de choses, la reconnaissance du prince et de la nation ferait pour vous. Vous sentez que tout ce qui peut flatter l'ambition d'un homme vous serait accordé. Ils vous ont fait lieutenant général : le duc d'Orléans, roi, peut mieux, et saurait reconnaître avec plus de générosité le service que vous rendriez à la patrie. Quant à la Vendée et à ses troupes, vous n'auriez qu'à parler : vos demandes seraient des ordres. Ce n'est point une conspiration que je vous propose, encore moins une honteuse trahison. Je vois la chose de plus haut, comme vous la verrez vous-même : c'est le triomphe de nos idées constitutionnelles cimenté par le triomphe même de vos principes monarchiques : c'est la Vendée donnant un roi à la Révolution. Comprenez-vous ce rôle, mon cher Charette? Il est plus beau que celui que Monck s'était réservé en Angleterre, et vous êtes plus digne de le jouer.

« Je vous écris au moment où le cabinet britannique vient de compromettre à Quiberon tous ces malheureux émigrés qui ont plus de courage que de tactique. Il faut empêcher que de telles calamités se renouvellent. Le comte d'Artois va, m'assure-t-on, tenter une descente sur vos côtes. Si ma lettre vous parvient avant son expédition annoncée, croyez-en les paroles d'un ami : ne vous fiez pas aux Anglais; ils vous perdront par lui. Réfléchissez à tout ce que je vous propose. Il n'y a plus qu'un ordre de choses possible; c'est la monarchie constitutionnelle. Les Bourbons ne la comprennent pas; il faut donc vous adres-

ser à un prince qui n'épouvante aucun parti et qui puisse nous confondre tous dans un même amour. Vous sentez que c'est vous qui aurez toujours la meilleure place dans ses affections et dans sa reconnaissance. Adieu, mon ami ; saisissez bien toutes les raisons qui me portent à vous choisir comme l'Atlas du nouveau règne, et croyez-moi, avec tous mes sentiments d'admiration et d'espérance, votre très-humble serviteur.

« Dumouriez.

« *P.-S.* On m'assure que par vous ou vos lieutenants vous disposez de plus de quarante mille hommes : c'est plus qu'il n'en faut pour agir. Si, comme je n'en puis douter, vous acceptez les propositions que je suis chargé de vous faire, propositions qui vous mettent le second de la France, n'ayez avec les troupes que le moins d'engagements possibles ; amenez vos soldats à des idées raisonnables. Écrivez-moi, et, comme il n'y a pas de temps à perdre, aussitôt que j'aurai votre dernier mot j'abandonnerai l'hospitalité précaire que l'étranger me dispute souvent ; j'arriverai à Paris, et la Révolution sera finie. »

Cette lettre, qui est le paradoxe constitutionnel de 1830 mis en œuvre pour la première fois et avec une admirable pénétration, provoqua dans l'âme de Charette un sentiment dont sa réponse est seule capable d'exprimer l'énergie. Pour rendre toute sa pensée et celle de la Vendée militaire, le général royaliste n'eut besoin que d'une phrase.

« A Sainte-Flaive-des-Loups, le 21 novembre 1795.

« Mon cher Dumouriez,

« Dites au fils du citoyen Égalité d'aller se faire f...

« *Signé* : le chevalier CHARETTE. »

Cette missive est sublime de laconisme et de simplicité. Dumouriez sentit que le soldat fidèle n'était pas, comme la plupart des révolutionnaires, un de ces hommes que l'on pelaude de toutes mains, selon l'expression de Montaigne. Il renonça à son embauchage; les machinations de l'Orléanisme n'en continuèrent pas moins. Elles devinrent si actives et si menaçantes que le Directoire s'en émut. Pour échapper aux outrages que personne n'épargne à son nom, Égalité a pris le parti d'errer en Laponie et sur les côtes de Norvége. Le fugitif est bientôt rappelé par Dumouriez aux bords de l'Elbe. Dumouriez juge le moment opportun; il fait annoncer par les journaux que le duc d'Orléans va rentrer en France. Ce timide ballon d'essai était fort peu de chose en soi; mais, sous la République, il restituait à Égalité un titre qu'Égalité répudia librement; mais, — et là était la pierre de touche, — l'Orléanisme n'ignore pas que pour faire croire aux revenants, il n'y a qu'à en parler toujours et à propos de tout.

L'Orléanisme parle donc de lui-même et madame de Genlis lui sert de prophète. Dans son journal, in-

titulé le *Censeur des journaux*, Gallais démasque en ces termes la batterie cachée : « Il circule dans Paris une lettre manuscrite très-bien faite et très-perfide, d'une femme célèbre, de la gouvernante des enfants du duc d'Orléans, adressée à l'aîné de ces enfants, et dans laquelle, sous prétexte d'inspirer à son ancien élève des sentiments de modestie qui conviennent à sa position, elle appelle l'attention publique sur ses vertus et tâche de rallier autour de sa personne tous les débris des anciennes factions à qui elle promet indirectement, mais très-positivement, bonheur et liberté sous son règne. »

On comptait des Orléanistes dans le Directoire, par la seule raison qu'il y a partout des fonctionnaires qui, se croyant indispensables et désirant se créer une assurance d'inamovibilité, cherchent à faire leur paix avec les gouvernements futurs ou possibles. Ces fonctionnaires, qui ne se brouillent avec personne, parce qu'ils placent leur égoïsme sous la sauvegarde d'une hypocrite modération, n'aiment pas qu'on heurte les choses ou qu'on compromette leur sécurité. L'Orléanisme brusquait les événements. L'Orléanisme précipitait sans eux la catastrophe; ils donnèrent tort à l'Orléanisme. La mère de Louis-Philippe avait recouvré sa liberté après le 9 thermidor; elle sollicitait celle du duc de Montpensier et du comte de Beaujolais, toujours prisonniers à Marseille. Les vertus et les malheurs de la duchesse d'Orléans la faisaient honorer même du Directoire. Il propose un marché à cette in-

fortunée. Le Directoire s'engage à délivrer les deux jeunes princes, à condition qu'ils partiront immédiatement pour les États-Unis, où Égalité, leur frère aîné, doit les précéder et y demeurer jusqu'à nouvel ordre. La duchesse d'Orléans accepta la transaction ; Louis-Philippe s'y soumit. Ils ne revinrent tous trois en Europe qu'au mois de février 1800, lorsque le 18 brumaire eut, aux acclamations de la France, jeté hors du Luxembourg un gouvernement aussi méprisable que méprisé.

L'arrivée de Bonaparte au pouvoir ajournait indéfiniment les prétentions d'Égalité. Le prestige exercé par le premier Consul, ses victoires, sa jeunesse, ses actes de justice, le rétablissement du culte par son Concordat avec le Saint-Siége, ses désirs de pacification intérieure ne permettaient pas à l'Orléanisme de relever la tête. Dumouriez avait pressenti l'homme politique et apprécié le grand capitaine. Dumouriez était donc passé à Londres avec armes et bagages dans le camp des princes légitimes : il conseille à son ancien lieutenant Égalité de suivre son exemple en attendant mieux. Pour se faire ouvrir l'entrée des cours impitoyablement fermées au fils du régicide, et, pour rentrer dans les bonnes grâces des peuples, il importait à tout prix de se réconcilier avec la branche aînée de la Maison de Bourbon. Le dilemme était pressant. Égalité se résigne, car il faut vivre et le gouvernement anglais de ce temps-là ne gratifiait pas de ses trésors ou de son droit d'asile les révolutionnaires cosmopo-

lites, les assassins par substitution et les faux monnayeurs.

Le citoyen Égalité revenait au bercail monarchique. L'enfant prodigue, hâve et flétri, frappait à la porte de son véritable père. Il implorait grâce pour ses erreurs de jeunesse et rédemption pour des crimes qui, affirmait-il, n'étaient pas les siens. Ce père est Monsieur, comte d'Artois, le roi Charles X de 1830. Le comte d'Artois le reçoit dans ses bras et l'accueille comme un fils égaré. Sans rechercher si pour ce d'Orléans la vertu et le repentir ne sont pas plutôt un expédient qu'une vocation, le comte d'Artois veut que tout soit oublié devant les hommes et devant Dieu. Il ne lui disait pas, ainsi que dans l'Évangile de saint Luc[1] : « Entre nous et vous il y a un abîme, en sorte qu'on ne peut passer d'ici vers vous ni venir du lieu où vous êtes. » Le petit-fils de saint Louis, le gentilhomme chrétien franchissait les distances; et, à ce naufragé, affectant de trembler encore devant les flots apaisés, il tendait une main amie. Louis XVIII réside à Mittau. De cette ville, il confirme le pardon accordé par Monsieur. Les deux frères du roi martyr, la fille du martyr elle-même, s'inclinent devant ce remords dont l'expression est si navrante.

Le Prince repentant a plaidé la cause du Jacobin émérite. Le citoyen Égalité redevient duc d'Orléans; mais William Pitt ne se laisse pas prendre aux apparences comme un Bourbon. Le Cabinet britannique

[1] *Evangel*. secund. Luc. XVI, 26.

n'accorde pas de subside ou de pension alimentaire sans obtenir ses sécurités. Louis-Philippe d'Orléans adresse au Roi ce document signé de lui et de ses deux frères :

« Nous déclarons qu'étant convaincus que la grande majorité du peuple français partage tous les sentiments qui nous animent, nous faisons, tant au nom de nos loyaux compatriotes qu'en notre propre nom, le serment solennel et sacré que nous avons prêté sur notre épée, à notre Roi, de vivre et de mourir fidèles à notre honneur et à notre souverain légitime!... Si l'injuste emploi d'une force majeure parvenait, ce qu'à Dieu ne plaise, à placer, de *fait* et jamais *de droit*, sur le trône de France tout autre que notre Roi légitime, nous déclarons que nous suivrions avec autant de confiance que de fidélité la voix de l'honneur qui nous prescrit d'en appeler, jusqu'à notre dernier soupir, à Dieu, aux Français et à notre épée. »

Une nouvelle existence est faite à Louis-Philippe. La mansuétude des Bourbons l'a réconcilié avec ses devoirs : l'Angleterre se réconcilie avec ses intérêts. A la demande du comte d'Artois, elle accorde au prince émigré une rente annuelle de cinquante mille francs. Ce n'était pas encore la fortune; néanmoins, après les dures épreuves de Suisse et des États-Unis, c'était l'*aurea mediocritas* qui, disait-il, convenait à ses goûts modestes et surtout à son amour de la solitude. Louis-Philippe, à l'abri du besoin, proclama ses passions champêtres et se montra heureux de son sort. Il s'établit

dans un charmant cottage à Twickenham, aux portes mêmes de Londres, et il fut bientôt auprès de Monsieur l'hôte le plus empressé et le parent le plus obséquieux. Le comte d'Artois avait donné à entendre à la colonie française qu'un bon accueil fait au duc d'Orléans serait un acte de courtisan dont le Roi et sa famille sauraient gré à l'émigration. La plupart des gentilshommes proscrits se conformèrent à l'ordre reçu. Quelques-uns ne purent jamais s'y soumettre. Ils répétaient avec l'*Ambigu*, le journal de Peltier : « *Risum teneatis.* Voilà le républicain Dumouriez qui reconnaît le Roi légitime et qui pleure sur la tombe de Louis XVI avec le fils de son meurtrier ! »

La malveillante clairvoyance de ces fidèles quand même croyait au retour intéressé de l'enfant prodigue; mais elle doutait de la sincérité de son repentir. Elle en doutait avec d'autant plus d'assurance que chaque jour les exagérations de son zèle se multipliaient. Ces vieux royalistes, inquiets et défiants comme le malheur, prétendaient mieux connaître qu'un Bourbon l'âme et la pensée d'un d'Orléans. On les entendait s'avouer entre eux qu'il aurait été plus facile d'allumer une torche dans une mare d'eau que de tirer une étincelle d'un cœur toujours expansif à froid et qui tient note de ses enthousiasmes comme de ses dépenses courantes. Ils savaient qu'il n'envisagerait jamais la misère d'un cœur ferme et résolu, et qu'au lieu de se résigner, comme eux, à une indigence noblement supportée, cet Égalité était prêt à tout. Ils suspectaient

tout de lui, et ne craignaient pas de soutenir que, dans son cottage de Twickenham, seul avec Dumouriez et de plus obscurs intrigants, Louis-Philippe se livrait encore à des rêves dynastiques. Pour se confirmer dans ces soupçons, ils ajoutaient, d'après la Bible, ils répétaient jusqu'aux oreilles du comte d'Artois : « Lorsque les pères ont mangé des raisins verts, les dents des enfants doivent être agacées. »

La passion égarait le don de seconde vue. Le duc d'Orléans n'avait point tardé à saisir les difficultés de sa position vis-à-vis de la famille royale. A force de tendresse larmoyante et de dévouement stéréotypé, il espérait les conjurer, car celui qui hait se déguise par ses paroles; mais il se croyait tenu à des devoirs envers le gouvernement britannique. Le meilleur moyen de remplir ces devoirs lui parut être de ressentir et surtout d'afficher la plus inextinguible des aversions à l'égard de Napoléon Bonaparte, qui répondait à ces outrages en rendant la gloire sa complice. Louis-Philippe se fit de cette animosité sans cause un état; et lorsque, en 1804, le Consul prit le titre d'Empereur, les méprisantes colères du duc d'Orléans ne connurent plus de bornes. Ce fut lui qui, l'un des premiers, dénonça à l'Europe cet attentat que sa pudeur l'empêchait de qualifier, lui qui s'en montra le plus irrité. Son courroux, néanmoins, ne paraît pas très-fondé en raisons. Bonaparte empereur n'avait, selon l'expression de Fontanes, détrôné que l'anarchie. L'anarchie était le fait du citoyen Égalité père. Louis-Philippe d'Or-

léans est l'homme qui la fera renaître par son usurpation de 1830.

L'assassinat du duc d'Enghien vint malheureusement donner une consistance aux colères de Louis-Philippe. Sous le coup de cette exécution, aussi déloyale qu'inutile, le duc d'Orléans écrivit à l'évêque de Landaff une lettre qui fut rendue publique par le duc d'Orléans lui-même. Elle est bien plus un acte d'accusation et une profession de foi britannique qu'un témoignage de douleur sincère. On lit dans cette lettre d'un prince français, datée de Twickenham, le 28 juillet 1804 :

« J'étais certain, mon cher milord, que votre âme élevée éprouverait une juste indignation à l'occasion du meurtre atroce de mon infortuné cousin. Sa mère était ma tante; lui-même, après mes frères, était mon plus proche parent. Nous fûmes camarades pendant nos premières années, et vous devez penser d'après cela que cet événement a dû être pour moi un coup bien rude. Son sort est un avertissement pour nous tous. Il nous indique que l'usurpateur corse ne sera jamais tranquille tant qu'il n'aura pas effacé notre famille entière de la liste des vivants. Cela me fait ressentir plus vivement le bienfait de la généreuse protection qui nous est accordée par votre nation magnanime. J'ai quitté ma patrie de si bonne heure que j'ai à peine les habitudes d'un Français, et je puis dire avec vérité que je suis attaché à l'Angleterre, non-seulement par la reconnaissance, mais aussi par goût et par inclination. C'est bien dans la sincérité de mon

cœur que je dis : Puissé-je ne jamais quitter cette terre hospitalière! Mais ce n'est pas seulement en raison de mes sentiments particuliers que je lui porte un aussi vif intérêt, c'est aussi en ma qualité d'homme. La sûreté de l'Europe, celle du monde même, le bonheur et l'indépendance future du genre humain, dépendent de la conservation et de l'indépendance de l'Angleterre; et c'est là la noble cause de la haine de Buonaparte pour nous et de celle de tous les siens. Puisse la Providence déjouer ses projets iniques et maintenir ce pays dans sa situation heureuse et prospère! C'est le vœu de mon cœur, c'est ma prière la plus fervente. »

Le sacrifice de son pays à un empire, rival de prépondérance et de gloire, est pour le patriote de 89 et pour le combattant de Jemmapes une tradition de famille et un état. Il salue le Royaume-Uni de ses cris d'amour et de gratitude. Le cabinet de Saint-James lui donne son pain quotidien; ce sera sur ce père, qui n'est pas aux cieux, qu'il tournera ses regards. On l'entend répéter chaque jour les vers d'Addison : « Trois fois heureuse l'Angleterre! séparée des autres nations, elle est comme la sentinelle qui veille sur le continent. »

Ces deux vers sont l'évangile de l'ancien Jacobin. Il aime l'Angleterre de toute l'inimitié qu'il porte à l'Empereur jaune, ainsi que Napoléon est désigné par lui, en opposition avec Christophe, l'empereur noir, qui a ses préférences. Mais cette inimitié sans trêve dénonce un but. D'Orléans espère et croit l'atteindre à chaque

instant. Son oisiveté lui pèse. Ses forces s'épuisent « dans cette impatience de l'attente immobile qui, au dire de M. Guizot[1], est la maladie de l'exil. » Il a hâte et besoin de se mêler aux événements, de consulter, de conseiller, de diriger les uns, de stimuler les autres et de faire passer dans l'âme de tous la certitude de sa valeur personnelle. Dumouriez fournit des plans militaires aux armées alliées contre la France ; Louis-Philippe est en mesure d'inonder les chancelleries de ses élucubrations politiques.

Quiconque est hostile à la France ou à l'Empereur, ambitionnant, selon la belle image du Psalmiste, de faire reposer les tribus d'Israël sous les tentes des nations, devient son ami et son correspondant obligé. C'est la commère épistolaire de l'Europe, le Coriolan plumitif pensionné par les Volsques du Foreign-Office. En exil, il a le prurit de l'écritoire, de même que sur le trône il aura la démangeaison de la parole. Il écrit ici, là, partout. Il se présente par lettres, il s'impose par lettres, il se discute, il se couronne par lettres. C'est la fécondité stérile du marronnier, produisant beaucoup de fruits et ne rapportant jamais rien. Il se gardera toujours d'empiéter sur la gloire de François Ier ; et, comme lui cependant, il sera surnommé le Père des lettres.

Par malheur pour son patriotisme, ces dépêches n'ont point été ensevelies dans l'oubli. Le vent des révolutions les a dispersées ; elles sont tombées en la

[1] *Histoire de la république d'Angleterre*, tom. Ier, page 118.

possession des infidèles. A l'aide de ces curieux fragments, il importe donc d'étudier et de juger Louis-Philippe. Il ne s'était pas dit avec Tertullien[1] : « Prenez garde que ces lettres que vous avez écrites ne soient un jour produites contre vous, signées et paraphées non de la main des avocats, mais de la main des anges. »

Cette recommandation lui était échappée; il ne reste à l'histoire qu'à profiter de tant d'instructives épaves.

Un de ces pionniers diplomatiques, dont l'Angleterre se servait afin de s'ouvrir la voie, le comte d'Entraigues, s'embarque pour la Russie, chargé d'une mission confidentielle. Le duc d'Orléans lui offre aussi la sienne, et, le 5 novembre 1806, il lui trace ses instructions secrètes : « Je pense comme vous, lui mande-t-il, que tout est très-mal, mais que tout est loin d'être perdu. Avec de l'énergie et de la vigueur, tout peut et doit être rétabli. Il faut que l'empereur des Russies ne souffre pas la paix de la Prusse; il faut, si elle est faite, qu'il ne la reconnaisse pas. Il doit mettre en mouvement toutes les forces de son vaste empire, pour empêcher la résurrection révolutionnaire de la Pologne; et il le doit également, soit que la Prusse ait la lâcheté de s'y soumettre, soit qu'elle ait le courage de s'y opposer. Le sort de l'empire de Russie, comme celui de la Prusse, dépend de celui de la Pologne. Je ne crois point que *Buonaparte* essaye de forcer l'Oder cet

[1] Tertul. *De Idolo,* n° XXIII, page 119.

hiver. S'il le fait, et qu'il y réussisse, je pense que ce mouvement peut et doit lui faire trouver son Pultawa, et que l'empereur Alexandre pourra venger Austerlitz et réparer Auerstadt. Il ne faut que de la célérité, de la vigueur et surtout de la résolution. »

En Suède, il y a un roi qui ne veut, à aucun prix, pactiser avec l'empereur Napoléon. Gustave IV, qui sera le dernier Wasa portant la couronne de Gustave-Adolphe et de Charles XII, remue le ciel et la terre pour susciter des ennemis à la France. Louis-Philippe se met aussitôt en communication avec ce prince. Il l'encourage, il l'excite et il finit par s'offrir comme volontaire dans l'armée suédoise. Gustave IV allait bientôt tout perdre, sauf l'honneur. Il ne veut pas entacher sa résistance désespérée par un rapprochement éventuel avec le fils du Régicide. Les offres du d'Orléans sont dédaignées, et le roi de Suède court à sa ruine, honoré par tous, mais trahi par tous.

Les jours s'écoulent. Une maladie de poitrine emporte le duc de Montpensier, écrivain élégant, et qui paraissait complétement revenu de ses erreurs démocratiques. Le même mal atteint le comte de Beaujolais, jeune homme que les Bourbons exilés chérissaient à cause de ses qualités précoces et de ses sentiments royalistes. Louis-Philippe se met à la peine pour arracher au trépas ce dernier frère. Il le conduit à Malte. L'air qu'on respire dans cette île est encore plus funeste au mourant que celui de Londres. Le duc d'Orléans sollicite des Bourbons de Naples, régnant

alors en Sicile, l'autorisation de se rendre à Palerme avec le comte de Beaujolais. L'autorisation est accordée; et, dans l'intervalle, le comte de Beaujolais expire. Louis-Philippe n'a plus que la triste mission d'aller remercier le roi Ferdinand et la reine Caroline. Cette princesse, bannie de ses États du continent par la Révolution française, était sœur de Marie-Antoinette. C'est dire avec quel glacial sourire d'hospitalité Louis-Philippe fut reçu à la cour de Palerme. Il s'y attendait et n'en témoigna aucune inquiétude. La Reine était une femme d'un caractère aussi altier qu'entreprenant. La souplesse d'esprit du duc d'Orléans, et la communauté de leur aversion pour l'empereur Napoléon, modifièrent bientôt les sentiments de la Reine. Le prince émigré et la princesse à moitié détrônée ne croyaient pas au même paradis, mais ils avaient le même enfer. Caroline confie ses appréhensions à Philippe : elle lui développe ses périls et l'associe à ses espérances. Philippe se glisse dans l'intimité de la vieille Reine. Son voyage de Sicile avait fait naître de plus vastes projets dans sa pensée; il les expose lui-même en écrivant de Palerme, le 17 avril 1808, au comte d'Entraigues :

« ... Je n'aime pas plus que vous le métier d'émigré, et j'enrage doublement de me voir condamné à l'humiliation de l'inutilité et de la végétation quand je vois, quand je touche au doigt et à l'œil tout ce que je pourrais faire, si on s'entendait avec moi et si on n'avait pas l'air de vouloir toujours me tenir sous

clef à Hampton-Court ou à Twickenham. Ma position bizarre présente, il me semble, quelques avantages que je puis m'exagérer, mais dont il me semble qu'on pourrait tirer parti, qui est tout ce que je demande. Je suis Prince français, et cependant je suis Anglais d'abord par besoin, parce que nul ne sait mieux que moi que l'Angleterre est la seule puissance qui veuille et qui puisse me protéger; je le suis par principes, par opinions et par toutes mes habitudes, et cependant je ne parais pas un Anglais aux yeux des étrangers. Quand ils m'écoutent, ce n'est pas avec la même prévention que quand ils écoutent ce qui leur est dit par un ministre et par un général anglais, et je pourrais donc, dans beaucoup de cas, établir cette conciliation et cette bonne intelligence, dont le défaut a si souvent entravé et même fait avorter les entreprises du gouvernement anglais. Je puis me faire illusion, mais je crois que je pourrais leur être très-utile dans leurs alliances sur le continent; mais je suis sûr que je ne me fais aucune illusion, quand je dis que je ne leur sers à rien, et que je suis un fardeau inutile, quand on me condamne à ne faire que mener un *curricle* de Hampton-Court à Londres, et de Londres à Hampton-Court. Je ne suis ici qu'en passant, mon cher comte, cependant je me flatte que mes conversations avec la Reine auront produit quelque bien. Je crois que s'il entrait dans mes arrangements d'y être d'une manière plus stable, je pourrais y faire un effet bien plus durable. La Reine s'occupe sans cesse avec moi d'établir

plus de cordialité entre elle et l'Angleterre. Elle en sent l'avantage, le besoin, la nécessité. Elle me dit qu'elle manque de bons intermédiaires, et je lui dis qu'elle a raison.

« Nous allons beaucoup plus loin que je ne peux vous mener dans une lettre, et c'est après ces conversations qu'elle me témoigne le regret que je ne puisse pas entreprendre d'exécuter ce dont je lui ai fait sentir la nécessité, mais je lui dis que mon *curricle* (Dieu le bénisse!) m'attend sur la route de Hampton-Court, et que je dois y être rassis au mois de juin, parce que sans cela je perds, au mois de juin, et mon traitement et la protection de l'Angleterre, que je ne suis nullement disposé à abandonner.

« Cependant, mon cher comte, vous pensez bien que si la guerre qui s'allume en Italie m'offre quelques chances de m'y fourrer, le *curricle* attendra. On a daigné me dire ici à cet égard les choses les plus flatteuses, mais, malgré cela, je veux aller en Sardaigne, d'abord parce que ma mère peut y être venue, ensuite parce que je sais que le Roi de Sardaigne doit commander ses armées en personne, que j'ai plus de confiance dans les Piémontais que dans les Napolitains, et que le nord de l'Italie est un bien plus grand théâtre que le sud. Je n'ai fait encore aucune démarche de ce côté-là, je m'attends à y trouver contre moi les préjugés auxquels je ne suis que trop habitué, et il est très-possible qu'on me fasse mine froide et qu'on ne se soucie pas de m'avoir. Il faut voir, et ne

pas désespérer avant de voir et d'être vu; cela m'a souvent réussi. Si cela ne me réussit pas cette fois-ci, alors nous verrons le parti qu'on pourra tirer de ce côté-ci. Ici il y a une armée anglaise à laquelle cependant il pourrait ne pas être inutile que je fusse Napolitain; mais pour que ma coopération lui soit utile, peut-être seulement pour qu'elle en veuille ou qu'elle la permette, il faut que le gouvernement s'explique, il faut au moins qu'il daigne m'approuver, et qu'on sache d'une manière catégorique si je leur conviens ou non. Vous me feriez un vrai plaisir, vous me rendriez un bien grand service de faire sentir cela à M. Canning, et en tout cas de le mettre au fait de la position où je me trouve, et de lui faire sentir que je peux probablement leur être bon à quelque chose, et que c'est le plus sincère comme le plus ardent de mes désirs. »

A travers ce décousu de phraséologie, qui est comme le sable sans ciment, l'idée de Louis-Philippe perce et transpire. Il se proclamera toujours à la disposition de la France, mais à cette époque de sa vie il est invariablement disponible contre elle. Son ambition aime à faire du tapage; elle l'aveugle au point qu'il ne s'aperçoit pas que les Anglais se défient de ses exagérations de dévouement britannique. « Il n'y a rien de plus malhabile, a dit le cardinal de Retz[1], que de se faire croire capable des choses dont les exemples sont à craindre. » En voyant ce zèle d'un révolution-

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, liv. I, page 35.

naire français mis à leur service avec tant de ténacité, les Anglais n'ont pas daigné en profiter. La maxime du cardinal de Retz ne leur était sans doute pas connue; leurs hommes d'État l'appliquèrent au duc d'Orléans. Ils le tinrent à distance, soupçonnant que ses exemples pouvaient être à redouter.

La haine que Louis-Philippe porte à Bonaparte est bien grande. Il la manifeste par tous ses actes; cela rassure fort peu le cabinet de Saint-James sur les tendances de son royal pensionnaire. Ce dernier se met en avant contre les Français; néanmoins son patriotisme anglais ne lui fait pas oublier ses intérêts dynastiques. La terre natale lui est fermée; il cherche à tous les coins du monde un peuple quelconque, dont il sera le souverain. Quand il a découvert ce pays, il continue d'écrire : « Ce qui est bizarre, il reste un petit État à donner, c'est-à-dire à prendre, et personne n'en veut : cela est curieux. La Reine m'a dit : *La place est vide, mettez-vous-y*, et je lui ai dit : *Je m'y mettrais bien, mais il faut qu'on veuille m'y laisser mettre*. Ce petit État, ce sont les *sept îles*[1]. L'Autriche n'en veut pas, cela est déclaré; aucun archiduc n'en veut, cela est également sûr. L'Angleterre n'en veut pas, et tous les jours on le dit à Malte aux députés de ces îles, qui désirent la domination anglaise pour le commerce et la protection contre les Barbaresques. La raison de l'Angleterre est qu'elle ne veut pas avoir le fardeau de fournir la garnison; mais si l'Angleterre les prenait et

[1] Les Sept-Iles sont les îles Ioniennes.

y mettait un prince un peu actif, il y formerait des troupes qui ne coûteraient à l'Angleterre qu'un petit subside, et non-seulement il ne faudrait pas de garnison anglaise, mais il y aurait bientôt un corps capable d'agir en Italie, et encore mieux en Turquie, lorsque l'empire ottoman s'écroulera, moment qui n'est pas éloigné et auquel l'Angleterre doit se préparer. Il est probable que les Russes ne veulent plus des Sept Iles, qui leur coûtaient plus qu'elles ne valaient pour eux, et dont on dit qu'ils ont été fort aises de se débarrasser. D'ailleurs les habitants ne veulent plus des Russes, qui les ont abîmés d'exactions et de vexations de tous les genres. Ils veulent encore moins des Turcs; ils sont Grecs, et si l'Angleterre les donnait aux Turcs, elle y aliénerait d'elle tous les Grecs de l'Empire ottoman. Les habitants ne veulent pas non plus être incorporés au royaume de Naples, on le sait ici, et la Reine me l'a dit. Ce qu'ils voudraient, c'est de former un État indépendant, sous la protection anglaise. J'avais pensé à Léopold, mais il a d'autres vues, et c'est entendu ici. Ces îles sont bloquées et très-courtes de vivres; elles sont très-impatientes de secouer le joug français, et lord Collingwood a eu des conférences avec sir J. Stuart, pour qu'il lui donnât quelques troupes pour aller provisoirement en chasser les Français; mais sir John Stuart ne peut rien faire là à moins d'un ordre du gouvernement. Il importe à l'Angleterre d'arracher ces îles aux Français; elle y trouvera plus de six mille hommes de garnison, dont

deux mille Italiens et quinze cents Albanais et Épirotes, qui feront sur-le-champ de très-bons soldats pour sa cause contre les Français. Elle en aura alors la disposition, et l'Autriche accédera à tout, pourvu que les Français en soient exclus. Si elle me croit un personnage convenable pour ces îles, je suis tout prêt, et j'en serai enchanté. Je vous réponds que j'y aurai bientôt un petit noyau de troupes avec lequel je ferai du tapage. Si l'Angleterre ne veut pas penser à moi, j'en suis tout consolé, et je chercherai fortune ailleurs; mais je crois vraiment que cela pourrait aller. Ruminez cela dans votre bonne tête, et je suis sûr que votre amitié pour moi vous fera faire tout ce qu'il est possible de faire à cet égard.

« On nous annonce une grande expédition anglaise dans la Méditerranée. Je désire beaucoup qu'elle vienne, mais je serais très-fâché qu'elle vînt ici. Il ne faut pas une grande expédition pour Naples. C'est dans le nord de l'Italie que se décidera le sort de Naples. C'est donc à Gênes où la grande expédition anglaise doit aller. Si on débarque trente mille hommes à Gênes, et qu'on parvienne à s'emparer de la chaîne des Apennins tandis que l'Autriche s'emparera du Tyrol, tout ce qui est au midi de l'Italie est absolument coupé, et on fait l'affaire d'un seul coup; rappelez-vous que c'est par les Apennins que Macdonald s'est retiré dans la campagne de Suwarow. C'est donc sur la rivière de Gênes où il faut porter la grande expédition anglaise; il faut prendre le roi de Sardaigne

en passant, et si on veut me prendre avec, on me fera grand plaisir. Le Piémont se soulèvera, on y formera des troupes, et j'espère que la retraite des troupes françaises d'Italie se trouvera absolument interceptée. On nous parle beaucoup ici de soulèvements et de mouvements anticonscriptionnels dans le midi de la France; on cite Nîmes, Marseille et Lyon; je ne sais ce qu'il faut en croire, mais il est au moins probable que la conquête de Gênes et du Piémont serait une arme à deux tranchants qui, d'un côté, affranchirait l'Italie, et de l'autre soulèverait le midi de la France. »

Les Sept Iles n'avaient pas souri à ces vœux antifrançais, le cabinet britannique encore moins. A chaque fois que Philippe essaye de la saisir, la couronne s'éloigne de sa tête. Son ambition erre dans le vide, elle le pousse à exprimer des sentiments de cruauté qui ne sont pas dans sa nature. Il est impossible d'admettre que tant de souhaits criminels et de néfastes désirs aient été formés de sang-froid. Le duc d'Orléans, soit à Londres, soit à Palerme, pouvait vivre heureux. La considération lui serait venue avec le respect de lui-même. Il ne se contente pas de ce bonheur paisible, car, ainsi que le dit Machiavel[1], « les hommes sont plus lents à prendre ce qu'ils peuvent avoir facilement qu'à envier ce qu'ils ne peuvent obtenir. » Louis-Philippe en était là; il en restera toujours là.

Il espère que la guerre d'Espagne va lui ouvrir de nouveaux horizons; il parle de tirer l'épée en faveur

[1] *Storia di Firenz,* tom. I[er], page 175.

de ce peuple luttant contre les armées françaises, et luttant comme le Parthe de l'Europe, pour qui voltiger c'est combattre, et détruire l'ennemi c'est le vaincre. Pourvu que le coup portât, les Espagnols ne demandaient pas s'il avait été lancé en fuyant. Mais l'épée de Louis-Philippe ne sera pas celle d'un simple volontaire. Il croit avoir mieux à offrir; et le Conseil de régence d'Espagne et des Indes en s'adressant, le 11 mars 1808, au roi des Deux-Siciles, ne lui cache point que le duc d'Orléans se propose de fomenter l'insurrection dans l'intérieur de la France. La Régence écrit : « Le gouvernement qui conduit cette vaste monarchie, au nom de Ferdinand VII, désire qu'un prince de votre auguste Maison veuille bien commander une armée espagnole, dans la vue de fomenter l'insurrection dans l'intérieur de la France, et d'arracher le diadème ensanglanté du front des dominateurs qui l'oppriment. »

La demande faite et agréée, le duc d'Orléans sollicite l'autorisation de Louis XVIII. Sa lettre, tout à la fois plaidoyer, acte de déférence et témoignage de fidélité, est datée de Palerme, 19 juillet 1808.

« Sire, il m'est enfin permis de me livrer à l'espérance que j'aurai bientôt l'occasion de signaler mon zèle pour le service de Votre Majesté et mon dévouement à sa personne. Les derniers événements qui ont eu lieu en Espagne, la captivité des deux Rois et des Infants et le soulèvement général de toute la nation contre la tyrannie et les usurpations de Buonaparte

viennent de décider le roi des Deux-Siciles à envoyer en Espagne son second fils, le prince Léopold, pour y exercer l'autorité royale en l'absence des princes, ses aînés. Me trouvant en ce moment à la cour de Leurs Majestés Siciliennes, je me suis empressé de profiter de cette occasion inattendue pour sortir de la pénible inaction à laquelle nous sommes réduits depuis si longtemps. J'ai sollicité, Sire, la permission d'accompagner en Espagne ce jeune prince, que ses qualités personnelles et la noble ardeur dont il est animé rendent digne de la grande entreprise dont il va être chargé. J'ai demandé à être admis à l'honneur de servir dans les armées espagnoles contre Buonaparte et ses satellites, et Leurs Majestés ont daigné me l'accorder. Je sens que j'aurais dû préalablement en solliciter l'agrément de Votre Majesté, mais j'ai pensé qu'il ne pouvait être douteux. Je me suis flatté que mon zèle serait mon excuse, et que vous sentiriez, Sire, que je n'aurais pas pu l'attendre sans laisser échapper une de ces occasions uniques, qu'en général, on cherche inutilement à faire renaître quand on a eu le malheur de les manquer. Nous ne pouvons pas pénétrer les décrets de la Providence et connaître le sort qui nous attend en Espagne, mais je ne vois qu'une alternative : ou l'Espagne succombera, ou son triomphe entraînera la chute de Buonaparte. Je ne serai qu'un militaire espagnol[1] tant que les circonstances ne se-

[1] Louis-Philippe d'Orléans ne veut être qu'un *militaire espagnol*, et, au dire d'un témoin oculaire, voici ce qui se passait dans le camp où le

ront pas de nature à déployer avec avantage l'étendard de Votre Majesté; mais nous ne manquerons pas l'occasion, et si, avant que j'aie pu recevoir ses ordres et ses instructions, nous pouvions déterminer l'armée de Murat ou celle de Junot à tourner leurs armes contre l'usurpateur, si nous pouvions franchir les Pyrénées et pénétrer en France, ce ne sera jamais qu'au nom de Votre Majesté proclamé à la face de l'univers, et de manière à ce que, quel que soit notre sort, on puisse toujours graver sur nos tombes : « Ils « ont péri pour leur roi et pour délivrer l'Europe de « toutes les usurpations dont elle est souillée. »

« Que Votre Majesté daigne agréer avec sa bonté ordinaire l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement. Je suis, Sire, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet,

« Louis-Philippe d'Orléans. »

Le roi n'avait rien trouvé à redire à cette ferveur si remuante ; il ne croit pas qu'il est de sa dignité de s'en trop préoccuper. Le cabinet de Saint-James vit plus clair dans ces manœuvres. L'anglomanie trop égoïste du duc d'Orléans lui semble recéler des projets anti-britanniques. A peine dans les eaux de Gibraltar,

prince français va chercher des alliés et des soldats contre l'armée française. M. de Rocca raconte à la page 190 de ses *Mémoires* : « Des femmes, ou plutôt des furies déchaînées, se précipitaient avec d'horribles hurlements sur nos blessés, et elles se les disputaient pour les faire mourir dans les tourments les plus cruels. Elles leur plantaient des couteaux et des ciseaux dans les yeux, se repaissant avec une joie féroce de la vue de leur sang. »

Louis-Philippe fut obligé de retourner à Londres sur le vaisseau même qui l'amena de Palerme. Sa campagne en perspective échouait au port; le duc d'Orléans fit entendre quelques plaintes timides. Les Anglais les couvrirent de la raison d'État, et Louis-Philippe, interné dans son exil, se condamna de son plein gré à un silence momentané.

Le silence lui était aussi insupportable que le repos. L'Angleterre a dédaigneusement repoussé des côtes d'Espagne cet auxiliaire trop compromettant ou trop compromis. Il s'engage à renoncer à tous ses projets sur les îles Ioniennes et sur la Péninsule; puis, avec le visa du ministère britannique, il se rend en Sardaigne pour tenter d'autres fortunes. Les hommes militants du parti royaliste avaient jugé le moment opportun pour une prise d'armes. Dans l'Ouest, tout était organisé, tout était prêt en vue d'un soulèvement. Mais les Vendéens et les Bretons, instruits par l'expérience, demandaient au Roi un prince pour les diriger. Dumouriez, toujours à l'affût des événements, propose à la famille des Bourbons de mettre en évidence le duc d'Orléans, qui assiégeait les Cabinets de l'Europe afin d'obtenir du service dans la croisade contre Bonaparte et l'armée française. C'était, disait le vieux général, un moyen efficace de s'assurer du repentir d'Égalité et de lui faire rendre témoignage. Louis XVIII fit part de la proposition aux chefs de la Chouannerie. Ils répondirent, le 8 mai 1809 :

« Sire,

« M. le duc d'Orléans n'est que le cousin de Votre Majesté, mais il est le fils du Régicide. Tant que la Révolution a consenti à s'arranger de son père ou de lui, il a pactisé avec elle. Nous ne voulons de lui ni comme général ni comme soldat. Si, comme il nous le fait dire, il désire se réhabiliter dans l'opinion royaliste, qu'il cherche un autre théâtre. La Bretagne et la Vendée doivent, pour l'intérêt même des Bourbons, refuser à celui-ci ce qu'il nous demande par l'entremise de Dumouriez, son général et son conseil. Au lieu de nous imposer un prince que ses antécédents rendent impopulaire parmi nous, que Votre Majesté nous envoie un de ses neveux, le duc d'Angoulême ou le duc de Berry, dont nous avons souvent entendu faire l'éloge et que quelques-uns d'entre nous connaissent déjà. »

Les traditions de Charette, moins la brusquerie, s'étaient, on le voit, conservées dans la Vendée militaire. Dumouriez se le tint pour dit une seconde fois, et le duc d'Orléans resta en surnumérariat. Tout à coup une nouvelle guerre éclate entre la France et l'Autriche. De nouveaux souhaits, plus sinistres que les premiers, sortent de la plume, de la bouche, nous ne dirons jamais du cœur de Louis-Philippe, parce qu'il appartient à Dieu seul de juger et de punir un vœu parricide. D'Orléans ne s'adresse plus à Dumouriez ; il se retourne vers le comte d'Entraigues.

« Cagliari, ce 20 mai 1809.

« Je vous écris en grande hâte, mon cher Comte, étant extrêmement pressé par la crainte de manquer le paquebot qui part dans la soirée pour l'Angleterre. Quels événemens que ceux qui se préparent! Le déploiement de l'Autriche est superbe, et me fait anticiper des résultats brillans. Mes nouvelles seront déjà des vieilleries pour vous. C'est par la voie de Trieste que nous apprenons ce qui se passe. L'Archiduc Jean a battu Beauharnais à Fontana-Fredda entre Udine et Trévise. Beauharnais avait 45,000 hommes tirés des garnisons d'Italie qui vont par conséquent se trouver très-faibles. L'Archiduc Jean est arrivé par la droite à la Piave avant les français, et il les culbute dans Venise, s'ils peuvent y arriver ou dans la mer que Beauharnais n'avait pas encore épousée. S'ils arrivent à Venise, ils y seront bloqués et affamés. Jean a fait 7,000 prisonniers. L'Istrie est conquise en totalité. Le 9e régiment de ligne a été cerné et pris. Pola a été assiégée et prise. Un corps d'armée va attaquer Marmont et la Dalmatie, mais là il faudra de l'assistance anglaise, surtout à Cattaro qu'on ne peut guères attaquer que par mer. Le Tyrol est conquis, sauf les places qu'on dit mal approvisionnées; c'est un grand point, tant pour l'Allemagne que pour l'Italie. L'Archiduc Charles avance en Bavière avec 150,000 hommes, poursuivant Masséna et Davoust qui se retirent devant

lui avec 80,000 hommes. Vous devez avoir des nouvelles beaucoup plus fraîches, mais voilà ou nous en sommes. Nos nouvelles d'Espagne sont déjà meilleures, et j'espère que Buonaparte nous prouvera encore mieux qu'il est moins difficile de faire des conquêtes que de les garder. Les Français ont emmené toutes leurs troupes de Catalogne, et n'ont laissé que des garnisons à Barcelone et à Figuières. Ils y sont si pressés qu'ils ont risqué une partie de la flotte de Toulon pour les ravitailler et malheureusement ils ont réussi, mais ce n'est que pour un temps. Il parait que Soult se trouve dans une situation fâcheuse, et qu'il est très-pressé par la Romana et le général Craddock. J'espère qu'ils vont être écrasés en Espagne. Maïs quelqu'importantes que soient ces considérations, il en est d'autres non moins importantes dont il me semble qu'il est grand temps de s'occuper. Le mécontentement est si grand en France, l'horreur de la conscription est portée à un si haut degré, que je ne désespère pas que la campagne malheureuse à laquelle Buonaparte semble enfin destiné, ne renverse son impératorerie. Encore une fois, il me semble grand temps d'en préparer les moyens et de se tenir prêt à profiter des événemens. . . . . .

. . . .

« Déjà on taillade l'Italie, et sans doute on taillade aussi l'Allemagne, sans que l'Angleterre ait eu, je pense, même à en dire son avis. Croyez moi, mon cher comte, le système *harpocratique* que le gouvernement anglais adopte assez souvent est très-bon pour ceux qui

ne songent jamais qu'à ne pas se compromettre, mais il est pernicieux dans celui qui se trouve par la force des choses, et par la nature de sa puissance, à la tête d'une crise comme celle-ci. La responsabilité n'est à craindre que quand on ne réussit pas. C'est de ne pas réussir qui compromet, et le meilleur de tous les arguments dans le Parlement comme ailleurs, c'est le succès et la victoire. Pour réussir, il faut de la hardiesse, il faut d'avance savoir ce qu'on veut, enfin il faut maîtriser les circonstances, au lieu d'être maîtrisé par elles. Il faut donc aborder la grande question et distribuer les rôles.

« Je prévois deux cas. L'un celui où l'Impératorerie sera renversée à Paris même, par des mouvements spontanés qu'il est aussi impossible de prévoir, quand on n'est pas sur les lieux, qu'il peut être, dans ce cas, difficile de les diriger. L'autre, celui où il y aura des mouvements dans les Provinces où les conscrits réfractaires se réuniront en corps, où les troupes, les officiers, les généraux prendront des partis différents. C'est à tout cela qu'il faut penser, c'est à tout cela qu'il faut se préparer. Il y a en Espagne, à Naples, en Dalmatie, des armées françaises qui vont se trouver, je l'espère au moins, dans des positions désastreuses. C'est là le moment de parler aux passions des hommes. Telle armée qui peut être inaccessible quand son gouvernement est formé, et qui l'est certainement quand la victoire conduit ses drapeaux devient très-accessible et très-traitable, quand la victoire se tournant contre

elle, la livre à la juste vengeance des peuples, et quand le renversement du gouvernement intérieur, et le déchirement intérieur de leur patrie les laissent sans support, et les lançent sans boussole sur une mer aussi orageuse.

« Perché sur le rocher de Cagliari, ignorant si on désire que je fasse quelque chose, ignorant encore plus ce qu'on voudrait que je fisse, je suis ici comme Tantale, et affamé comme lui, (quoique ce soit d'autre chose), je me jetterai dans la première carrière honorable qui se trouvera ouverte pour moi, si je suis assez heureux pour qu'il s'en ouvre, et sur ce, mon cher Comte, je vous renouvelle l'assurance de toute mon amitié pour vous. »

Maintenant Louis-Philippe est connu par ses œuvres. C'est à la postérité à prononcer l'arrêt qui décidera de son patriotisme et de sa tendresse pour les Français, patriotisme et tendresse dont le sanglant parfum s'exhale à chaque ligne de sa correspondance.

Le 25 novembre 1809, le duc d'Orléans est à Palerme. Ce jour-là même il épouse Marie-Amélie de Bourbon, fille du roi Ferdinand et de la reine Caroline d'Autriche. Pour l'héritier du citoyen Égalité ce fut une alliance inespérée. La princesse était douce et bonne, pieuse et charitable. Six mois s'écoulèrent et Louis-Philippe s'arrache à ses premiers bonheurs de la famille pour tenter encore de porter les armes contre la France. Il croit avoir aplani les difficultés et tourné les obstacles; mais les Cortès, les généraux espagnos,

l'Angleterre ensuite, tous s'opposent d'un commun accord à la réalisation de ses projets. Dumouriez, qui a la confiance de lord Wellington, s'institue médiateur entre les vues ambitieuses de son élève et les résistances nationales. Dumouriez échoue dans ses désirs de conciliation. D'Orléans se voit forcé de retourner à Palerme; en y arrivant, il put, dans la joie de son cœur, embrasser le duc de Chartres, son premier-né. Une lettre toute de privauté conjugale et dont nous ne nous permettrons de citer que des fragments, introduira beaucoup plus délicatement que nous les lecteurs dans ce jeune ménage. La duchesse d'Orléans écrit de Palerme, le 13 juillet 1810 [1] :

« ..... Les Français seraient bien aises de m'avoir dans leurs mains pour éteindre l'unique branche de Bourbon qui put leur donner de l'ombrage... Je vois, mon ami, combien ma grossesse met en mouvement amis et ennemis; combien les premiers comptent sur cet enfant et combien les autres le craignent. Juge de quel intérêt il seroit pour les méchants que nous en restions là et que peut-être celui-ci meure à force de peines de sa malheureuse mère. Tout le monde calcule que ton fils sera l'héritier présomptif du trône de France, et qu'avec la grâce de Dieu, et grâces à ses

[1] Ce mois de juillet, qui a tant de fatalités pour la famille d'Orléans, en trouve une nouvelle dans la date de cette lettre. C'est le 13 juillet 1810 que la duchesse d'Orléans écrit à son mari, et qu'elle lui parle de sa grossesse. C'est le 13 juillet 1842 que l'enfant, annoncé dans cette lettre, et devenu prince royal, périra sur le chemin de la Révolte d'une si déplorable manière.

parents, il ne sera pas un sot et pourra faire quelque chose. Ainsi juge combien il est intéressant qu'il soit élevé sous tes yeux, et qu'il ne soit pas le seul de sa famille. Mon ami, je dois t'avouer que je désire bien méchamment d'avoir une fille, parce que comme cela tu seras plus empressé de me réunir à toi, et puis parce que je me rappelle toujours en pleurant cette terrible phrase que tu m'as dite plusieurs fois : « *Si j'ai un fils, je meurs content*. . . . .

. . . . . « Que dis-tu de l'affaire du duc d'Angoulême? Tes aînés se sont bien éveillés, mais comme ils vont être furieux en voyant que malgré toutes leurs intrigues ils ne réussissent à rien, tandis que les Espagnols, sur ta bonne renommée, t'ont appelé et t'ont reçu si brillamment; je te prie d'y prendre bien garde, je ne voudrois pas qu'ils te fassent quelque tripot soit en Espagne, soit en Angleterre. Sois bien attentif sur cela, car ils doivent être dans une colère affreuse. Mon ami, une autre chose que je crains beaucoup, ce sont les jalousies et les intrigues. Ici, moi je suis tout yeux, et je tâche d'amadouer maman, qui ne cesse de dire que les Espagnols ont bien raison de t'avoir appelé de préférence à ses enfants, qui ne valent rien; cela est beau à dire, mais puis, si l'on te fait Régent, comme tout le monde dit déjà ici que c'est arrivé, alors Dieu sait ce que j'entendrois, et le Prince qui, comme tu sais, est si délicat sur tout ce qui est Espagne, dans quel état il seroit? Et comme tous tes ennemis auroient beau jeu et pêcheroient dans le

trouble en faisant voir qu'ils avoient bien conseillé en disant qu'il ne falloit pas te laisser partir pour l'Espagne, que leurs prédictions ont été avérées quand ils ont dit que tu es un ambitieux qui veut dépouiller ses parents. Enfin ils diroient tout ce qui peut blesser davantage ta malheureuse femme, laquelle, dans le fond de son cœur, dit que les Espagnols n'ont que trop de raison d'avoir appelé le seul Bourbon digne d'eux... »

Il n'y a pas encore huit mois que le mariage de Louis-Philippe et de Marie-Amélie a été béni. Qui donc a déjà soufflé au cœur de cette jeune femme, jusqu'à cette heure si religieusement ignorante de la vie, toutes les passions haineuses dont sa lettre contient le germe? Où a-t-elle appris que les Français de 1810 étaient gens à tuer la mère pour étouffer l'enfant dans son sein? Qui lui fit murmurer les coupables insinuations dont cette lettre est surchargée? Qui lui expliqua comment son fils futur était l'héritier présomptif du trône de France, lorsque Louis XVIII, le comte d'Artois, le duc d'Angoulême et le duc de Berry n'avaient pas fait vœu de célibat perpétuel et n'abdiquaient pas leurs droits au profit de leurs bons cousins d'Orléans? Qui a initié Marie-Amélie à ces tourments de l'envie, à ces jalouses révoltes intérieures contre les aînés dont elle s'occupe si innocemment? Pourquoi, en recueillant avidement ces discours perfides, la duchesse d'Orléans ne s'est-elle pas souvenue de cette parole des Livres saints[1] : « Celui qui médit en secret est comme

[1] *Eccles.* x, 11.

un serpent qui mord sans faire de bruit? » Qui l'a poussée dans cette voie d'astuce où chaque mot tombé de sa plume est une sombre révélation d'un autre cœur? Qui l'a trompée avec tant d'évidence en lui faisant bâtir de si beaux châteaux en Espagne, châteaux dont la première assise n'a pas même été posée?

Cette lettre autorise chacune de ces questions; par malheur elle les résout toutes, et ce n'est pas la duchesse d'Orléans, mais la fatalité des d'Orléans qu'il faut en accuser.

Louis-Philippe, relégué dans une villa près de Palerme, propage de sourdes agitations en Sicile. Sous prétexte de la défendre contre les entreprises des Français, lord Bentinck s'entendait avec les factieux pour l'asservir constitutionnellement. Les intrigues se croisaient pour ou contre la reine Caroline. Il devait se trouver quelque chose à glaner dans ce champ où l'avidité britannique moissonne à côté des excitations siciliennes. Louis-Philippe se place entre sa belle-mère et les Anglais. Il intervient à sa manière, c'est-à-dire il essaye de tout rapporter à lui. Caroline, abandonnée par ses alliés et par son gendre, quitte le royaume en invoquant la générosité de Napoléon, son plus constant ennemi. Cet appel fut entendu, mais alors les Anglais ne veulent pas laisser au duc d'Orléans le pouvoir dont il s'empare à la dérobée. Les Anglais le font dépouiller du commandement des troupes; ils le tiennent dans une espèce de surveillance.

Tout à coup les désastres militaires, signalés en

France, lui annoncent que ses aînés seront bientôt son unique et dernière ancre de salut. Il l'avait si souvent nié, même à sa femme, qu'il s'empresse de le reconnaître au moment décisif. L'Empire croulait sous le poids de ses victoires. Napoléon, après s'être consumé lui-même, était vaincu à force de vaincre. Il succombait sous les entraînements de la prospérité comme sous les séductions de la gloire; et les aigles du nouveau César s'étonnaient de leur première défaite autant que César lui-même. Pour remplacer la majesté du génie, tous les regards se tournaient vers la sainteté du droit. Louis-Philippe eut la même pensée; il la manifeste en termes de joie sauvage que les entraînements de la lutte auraient pu seuls excuser :

« Sire, s'écrie-t-il dans une lettre à Louis XVIII, est-il possible qu'un meilleur avenir se prépare; que votre étoile se dégage enfin des nuages qui la couvrent; que celle du monstre qui accable la France pâlisse à son tour! Que ce qui se passe maintenant est admirable! Que je suis heureux du succès de la coalition! Il est temps qu'on achève la ruine de la Révolution et des révolutionnaires! Mon vif regret est que le Roi ne m'ait pas autorisé, selon mon désir, d'aller demander du service aux souverains. Je voudrais, en retour de mes erreurs, contribuer de ma personne à ouvrir au Roi le chemin de Paris. Mes vœux du moins hâtent la chute de Bonaparte, que je hais autant que je le méprise. Qui nous a fait plus de mal que lui, assassin de notre pauvre cousin le duc d'Enghien, usurpateur de votre

couronne, qu'il souille de ses crimes? Dieu veuille que sa chute soit prochaine, je la demande chaque jour au ciel dans mes prières. »

Les prières du duc d'Orléans furent exaucées par les Cosaques. A la suite des Princes légitimes, il rentra dans le Royaume dont les armées étrangères lui ouvraient les portes à deux battants.

CHAPITRE IV

LOUIS-PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS

DE 1814 A 1830

Louis-Philippe a-t-il conspiré ? — Le codicille à son testament mystique. — Le duc d'Orléans devient bonapartiste. — Le Roi lui rend ses biens — La Maison de Son Altesse Sérénissime d'après l'*Almanach royal* de 1814-1815. — Singulière façon de payer les dettes de son père. — Le contentieux et les agents d'affaires. — Les innombrables procès qu'il intente aux acquéreurs des biens nationaux font croire au retour des dîmes et à l'annulation des propriétés civiquement vendues. — Il veut plaider contre la duchesse douairière, sa mère. — Louis-Philippe cherchant sa voie. — Les fautes de la Restauration exploitées par le Palais-Royal. — Il s'allie à tous les mécontents. — Le complot de La Fère et l'Orléanisme. — Bonaparte revient de l'île d'Elbe et déjoue ce complot. — L'Orléanisme dans les camps et au congrès de Vienne. — Fouché et Talleyrand. — Louis XVIII à Gand, et le duc d'Orléans à Londres. — La désobéissance au roi. — Waterloo. — Le maréchal Soult dénonçant à l'Empereur les menées des orléanistes. — Quoique Bourbon ou parce que Bourbon. — Politique du duc d'Orléans feignant de se tenir à l'écart, tandis que la révolution met son nom en avant. — Les échecs de l'Orléanisme inspirent à Louis-Philippe l'idée d'exploiter en même temps les souvenirs de la République et ceux de l'Empire. — Les hôtes et les amis du Palais-Royal. — Portrait de Louis-Philippe. — Le Palais-Royal, champ d'asile de tous les mécontents. — Louis-Philippe s'essayant à la Chambre des pairs au rôle de chef d'opposition. — Il part pour Londres. — Est-ce un exil ou un voyage d'agrément ? — Sa proclamation pour préparer son retour à Paris. — Les prières de la famille royale. — La plume de Louis XVIII devant servir à Charles X pour signer son abdication. — La conspiration de Grenoble. — Paul Didier. — Son caractère et sa vie aventureuse. — Didier et le duc d'Orléans. — La Société d'indépendance nationale. — Les licenciés de l'armée de la Loire enrégimentés par l'Orléanisme. — Ils font ses affaires en croyant travailler pour Napoléon. — Didier, agent principal

du complot, et Brun le Dromadaire. — Didier se sert du nom du prince Eugène et de l'impératrice Marie-Louise. — Didier veut éloigner de Grenoble le général Donnadieu. — Ordre ministériel de partir pour Besançon. — Donnadieu résiste ; l'insurrection éclate le 4 mai 1816. — Elle est vaincue. — La cour prévotale et les exécutions. — Le conseil de guerre et les ordres impitoyables. — Donnadieu et le duc Decazes. — Le général Drouet d'Erlon à Grenoble. — Didier errant dans les montagnes. — Il avoue à ses complices que la conspiration n'était pas bonapartiste, mais orléaniste. — Il est dénoncé et livré par eux. — Son jugement et sa condamnation à mort. — Didier en présence du général Donnadieu. — Différence de son attitude en face de ses juges ou de sa famille. — Ses aveux. — Le Libéralisme et l'Orléanisme se servent de l'*affaire de Grenoble* pour accuser la Restauration de cruauté. — Le *Courrier de l'Isère* et la *Gazette du Dauphiné*. — Polémique et révélations de 1841 sur ce complot et ses suites. — Paul Didier déclaré chef d'une Jacquerie par l'Orléanisme. — Intervention de Simon Didier, fils de la victime de l'Orléanisme. — Sa lettre. — Les pensionnés de Louis-Philippe. — Soixante-dix-sept journaux saisis. — Louis-Philippe a-t-il conspiré ? — Situation de la France. — Le prince Eugène et le duc d'Orléans. — Une candidature en partie double. — Le libéralisme et les complots militaires. — L'Orléanisme et les libéraux. — Louvel assassine le duc de Berry. — Dupuytren et l'attitude de la famille d'Orléans en présence de cette mort. — Naissance du duc de Bordeaux, protestation de Louis-Philippe et ses désespoirs dynastiques. — Le libéralisme autorise à porter les armes contre la France, et il pousse les soldats à déserter en face de l'ennemi. — Paul-Louis Courier et Rabbe. — Les petits pamphlets et les gros *résumés historiques*. — Charles X et son bon cousin d'Orléans. — L'altesse royale et la contrebande dans les carrosses du Roi. — Les apanages rendus à la famille d'Orléans, et les dix-sept millions de l'indemnité. — Louis-Philippe, au comble de ses vœux, charge la Révolution de lui forcer la main. — Les rhéteurs et les journalistes professent une révolution de 1688. — Les parallèles entre Guillaume d'Orange et Louis-Philippe, Charles X et Jacques II. — La brochure de Cauchois-Lemaire est le drapeau de l'Orléanisme. — Les martyrs du Palais-Royal et le duc d'Orléans. — L'Orléanisme va régner ; Thiers et Mignet avec leur *National* en sont les prophètes. — La Royauté accusée, et le refus de concours des 221. — Louis-Philippe à la veille de l'insurrection.

Dans une brochure qui eut son jour de célébrité tout comme une autre, M. le duc d'Aumale, parlant de Louis-Philippe d'Orléans, son père, a écrit[1] : « Vous savez bien qu'il n'a jamais conspiré. » Ces paroles sont assurément d'un excellent fils, mais elles ne dénotent pas un bon historien. Élevé au foyer domestique des Tuileries et de Neuilly, le duc d'Aumale devait accepter sans contrôle et avec bonheur les souvenirs et les enseignements paternels. L'impartialité de l'histoire concorde assez mal, il est vrai, avec ces traditions de famille ; néanmoins, pour des enfants ce sera toujours la plus légitime des excuses. En 1861, le duc d'Aumale pouvait d'autant plus innocemment se la permettre, qu'après la Révolution de 1830, le nouveau souverain des Français, cherchant à gagner à sa cause l'élite de la jeunesse républicaine, disait à Godefroy Cavaignac[2] : « Je n'ai jamais connu d'homme plus respectable que mon père. »

La faculté de tout oser, le *quidlibet audendi*, qu'Horace réserve spécialement aux peintres et aux poëtes, est usurpée par la piété filiale des d'Orléans comme un dernier apanage de famille. Nous nous inclinons devant ces tentatives de réhabilitation impossible; mais, si le roi de Juillet n'a jamais connu d'homme plus respectable que le citoyen Égalité, pourquoi le duc d'Aumale n'affirmerait-il pas de la meilleure foi du monde que Louis-Philippe n'a jamais

[1] *Lettre sur l'histoire de France*, par Henri d'Orléans, page 11.

[2] *Histoire de dix ans*, par Louis Blanc, tom. Ier, page 387.

conspiré? Pourquoi ne se laisserait-il pas abuser sur ce point si délicat, lorsque, dans un codicille à son testament mystique du 14 octobre 1845, Louis-Philippe lui-même ne craint pas d'abriter cette théorie de virginité politique sous la sauvegarde de la mort. Écoutons le royal testateur[1].

« Je le dirai donc sans scrupule et sans ménagements; pour que j'aie pu rendre à mon pays les services que je lui ai rendus en 1830 et depuis, il n'a allu rien moins que tous mes antécédents; il a fallu que, dans mon jeune âge, l'abolition de la Royauté et l'établissement de la République ne m'aient pas privé du poste que j'occupais dans nos armées, et du bonheur d'avoir concouru à nos premières victoires nationales, alors que tant d'autres autour de moi regardaient comme une chimère de pouvoir les obtenir pour la France. Il a fallu qu'après avoir échappé au décret qui me livrait au tribunal révolutionnaire, j'aie bravé et supporté une persécution inouïe plutôt que de m'associer aux armées étrangères et aux corps des émigrés.

« Plus tard, il a fallu que quand les portes de la patrie se sont rouvertes pour moi après vingt et un ans d'exil, et que dans ma reconnaissance pour ce que je regardais comme un miracle, je me suis précipité

[1] Ce codicille, contenant quatorze pages d'écriture, a été trouvé et pris aux Tuileries, dans le bureau même de Louis-Philippe, par un des vainqueurs du 24 février 1848. Nous avons le document entre les mains, et nous l'acceptons comme pièce historique.

sur les marches du grand escalier du Palais-Royal pour en rendre grâce à Dieu, il a fallu, dis-je, que je trouvasse en France la position que j'y ai occupée pendant quinze ans comme duc d'Orléans, pour qu'en 1830, la France ait trouvé en moi le moyen de se préserver de l'anarchie et de tous les maux que l'absence de la Monarchie constitutionnelle aurait attirés sur elle. Cette position était sans doute difficile à garder, et si j'ai eu le bonheur de la conserver intacte, c'est que je me suis renfermé avec une consciencieuse loyauté dans tous les devoirs qu'elle m'imposait; c'est que placé, comme prince, sur les marches du trône de Louis XVIII et de Charles X, j'ai réussi à y conserver mon indépendance d'esprit et d'action, sans jamais avoir été l'associé ou le confident d'aucune intrigue, et sans avoir jamais manqué envers eux à mes devoirs de fidèle sujet. Mais cette position, je n'aurais pas réussi à la garder, si, malgré le triste état dans lequel j'ai retrouvé le Palais-Royal, je n'étais pas parvenu avec les débris de mon apanage et les embarras d'une succession grevée de trente millions de dettes, à m'y créer, et à y préparer pour la nombreuse famille dont la Providence m'accordait alors l'accroissement progressif, cette existence princière et indépendante dont il est nécessaire que les princes soient entourés, afin de satisfaire à ce qu'on attend d'eux, et de se maintenir dans la position exceptionnelle qu'ils doivent occuper dans l'État, pour conserver leur aptitude de successibilité à la couronne, surtout au-

jourd'hui, où le prestige de la naissance et de l'origine a été si fortement ébranlé. Mais, pour transmettre aux générations futures le précieux dépôt de la monarchie constitutionnelle que la France a conquise au prix de tant de souffrances et de tant de combats, il faut en accomplir les obligations et en préparer les éléments, et, avant tout, il faut se bien pénétrer que c'est à l'hérédité du trône et au maintien de la loi salique, soutenus par la valeur et le patriotisme de nos devanciers, que la France a dû, pendant tant de siècles, la conservation de son existence sociale et politique, et l'exclusion de toutes les dominations étrangères. »

Ces explications d'outre-tombe, minutées par Louis-Philippe en pleine possession de la couronne et à une époque où il croit à la perpétuité de sa dynastie, ne sont guère en rapport avec les lettres reproduites dans le précédent chapitre de cet ouvrage. Nous n'avons pas à en faire ressortir les flagrantes contradictions ; nous ne voulons pas nous appesantir sur cette phrase du codicille où le prince, redevenu subitement citoyen Égalité, oublie ses dépêches privées et ses proclamations publiques, et a le triste courage de dire : « Il a fallu qu'après avoir échappé au décret qui me livrait au tribunal révolutionnaire, j'aie bravé et supporté une persécution inouïe, plutôt que de m'associer aux armées étrangères et aux corps des émigrés. » Cette justice qu'il se rend ne trouva point d'écho parmi ses contemporains ; elle en trouvera encore moins devant la postérité.

En effet, la postérité, rapprochant des royales assertions les épîtres accablantes déjà citées, se convaincra qu'en exil Philippe s'est très-ardemment associé aux armées étrangères, à l'émigration et aux chouans. La postérité dira qu'il a exprimé de la façon la plus coupable les vœux les plus criminels pour l'anéantissement de l'Impératorerie et de la France. Se donner un pareil démenti dans une circonstance aussi solennelle et lorsqu'on se traduit volontairement au tribunal de Dieu, dont on invoque le nom au commencement de cet acte testamentaire, c'est dire qu'on n'éloignera jamais le déguisement de sa bouche et l'artifice de ses lèvres; c'est se faire jusque dans le tombeau l'homme des partis et des idées qui triomphent. Pour se draper ainsi dans un patriotisme immaculé, il aurait fallu se condamner à ne pas savoir écrire, et Louis-Philippe n'en est pas là. Ses lettres viennent déposer contre ses dires posthumes; elles l'accusent; elles rendent toute justification impossible, même celle que tenteraient des fils aussi aveuglément partiaux que lui.

Louis-Philippe prétend encore, dans ce paragraphe de son codicille, « que, placé sur les marches du trône de Louis XVIII et de Charles X, il a réussi à y conserver son indépendance d'esprit et d'action, sans jamais avoir été l'associé ou le confident d'aucune intrigue, et sans avoir jamais manqué envers eux à ses devoirs de fidèle sujet. » Les témoignages émanés du duc d'Orléans lui-même confirment assez mal sa première assertion. Nous allons apprécier si, de 1814 à

1830, ce prince sera plus heureux devant le tribunal de l'histoire. En tâchant de nous souvenir que la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu, il nous reste à étudier si, après s'être servi de la clémence des Bourbons pour nouer des trames en exil contre la Révolution et l'Empereur, il ne va pas se servir, au Palais-Royal, des gloires de Bonaparte et des crimes de la Révolution pour conspirer contre les Bourbons. Dans un temps où l'on se permet tout, il faut tout dire.

Revenu d'exil avec eux et par eux, il n'avait rien à espérer que d'eux. Le citoyen Égalité, son père, était mort criblé de dettes. Ses apanages et ses biens particuliers avaient été nationalement confisqués ou rachetés par l'État dans le but d'éteindre des créances trop nombreuses. Ces dettes contractées au service de l'insurrection payèrent l'échafaud de Louis XVI. Les deux frères et la fille du Roi-martyr avaient pardonné au fils de l'assassin. Des ordonnances royales consacrèrent cette débonnaireté par la restitution des biens non vendus et même par celle des propriétés qui demeuraient le gage des créanciers. La gratitude du duc d'Orléans fut aussi démesurée que le bienfait. Elle se manifesta si éloquemment, que l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, et nom cher à l'Orléanisme, put écrire : « A présent, je crois M. le duc d'Orléans très-dévoué à la branche aînée. Je me souviens, lorsque j'eus l'honneur de traiter auprès du roi Louis XVIII l'affaire des domaines de son Altesse Sérénissime, avec quelle

vivacité contre la Révolution et contre ce qu'il appelait ses égarements de 1789 et de 1792 le duc s'exprimait. Le lendemain, je le trouvai dans le cabinet de Louis XVIII, témoignant toute sa reconnaissance au Roi. Son Altesse était dans une émotion difficile à dépeindre. C'était justice ; il s'agissait de la restitution de ses vastes domaines. »

Sans vouloir rechercher s'il était bien équitable, et surtout bien politique d'attribuer au duc d'Orléans, par de simples ordonnances royales, les domaines devenus propriétés de l'État, et que l'État, représenté par les deux Chambres législatives, avait seul le pouvoir d'aliéner, nous croyons qu'en effet Louis-Philippe dut se livrer à un profond sentiment de gratitude. Mais ce sentiment, qui ne l'empêcha jamais de veiller à ses intérêts, aurait dû lui faire comprendre qu'il était de son devoir et de sa dignité de payer les innombrables créanciers de son père. Le duc d'Orléans ne s'occupa d'eux que pour leur intenter des procès ou les ruiner juridiquement, tantôt par des fins de non-recevoir, tantôt par des subtilités de vieux procureur.

Dans l'*Almanach royal* de 1814-1815, on trouve à la page 48 une singulière preuve de cet esprit de chicane dont il sera sans cesse tourmenté. Le Roi et les Princes ont leurs maisons, leurs aumôniers, leurs gentilshommes, leurs aides de camps et leurs écuyers. Le duc d'Orléans n'a pas eu le loisir de songer à ces futilités de cour ; mais son conseil du contentieux est au plus grand complet. Il n'y manque rien, pas même

l'agent d'affaires, qui pour le moment supplée le chevalier d'honneur. Cette Altesse n'a pas de gentilshommes; ce général n'a pas d'aides de camp; mais le plaideur est flanqué de légistes et d'avocats. Il se donne au débotté tout un conseil judiciaire, et à la fin de cette liste procédurière, on lit une note qui dispense de tout commentaire : « S. A. S. n'a pas encore nommé aux autres places de sa maison. »

Entouré d'hommes de loi rapaces et d'agents d'affaires dont il aimait à stimuler le zèle, il s'occupait, avec les épaves du naufrage paternel, à se reconstituer une fortune princière. Les Bourbons avaient à son égard changé la clémence en la moins clairvoyante des générosités; lui pousse l'amour de la chicane jusqu'au prodige de la convoitise. Fouillant les dossiers, interrogeant les titres périmés, consultant les grosses et les actes anciens, s'inscrivant en faux contre les inventaires, se livrant à l'étude des papiers terriers, se faisant un rempart de toutes les ressources que l'esprit de contestation peut enfanter, évoquant et appliquant la prescription, mesure légale devant laquelle reculent tous les débiteurs honnêtes, offrant 12 pour 100 en moyenne, 15 pour 100 aux privilégiés, en échange d'une quittance définitive, et sachant les faire accepter à mots couverts comme une espérance ou un à compte illusoire, il se révèle, à l'égard des créanciers de son père, le plus impitoyable des praticiens. Seul, il met en cause les acquéreurs de biens nationaux et les communes rurales, et ce fut, sans contredit, grâce à

cette incessante âpreté que s'accréditèrent les bruits du retour des dîmes, de la corvée, des droits du seigneur et de l'annulation des ventes nationales. On voyait un prince de la Maison de Bourbon poursuivre avec un tel acharnement tant de concessions litigieuses et de droits abolis, que les citoyens lésés ou inquiétés ne purent jamais se persuader que le duc d'Orléans agissait pour son intérêt personnel.

Il était membre de la famille royale; la France entière s'imagina qu'une pareille manière de procéder devait avoir l'approbation du Roi. Bientôt on n'incrimina plus le plaideur; on fit remonter au trône les soupçons que provoquait une attitude si querelleuse. Le duc d'Orléans s'effaça : c'est Louis XVIII et la Restauration que les spoliés ou les tourmentés inculpent.

Au fond de certaines provinces, il y eut des agents ou des sectaires de l'Orléanisme qui répandirent mille bruits perfides. On murmura à l'oreille de ceux qui se plaignaient avec le plus d'amertume que le prince était lui-même victime de cette machiavélique combinaison. Dans le but de le dépopulariser, les émigrés le forçaient à se mettre en campagne et, pour ainsi dire, à battre les buissons à leur profit. S'il était condamné au gain de ses procès, les émigrés passaient par la brèche ouverte et ramenaient la féodalité. Le duc d'Orléans n'était que leur premier souffre-douleur. L'absurdité de ces mensonges servait de garantie à leur vraisemblance. La chose était impossible;

comme toujours, l'incroyable provoqua les plus robustes crédulités. Ce fut le premier nuage qui assombrit cette lune de miel monarchique; le nuage se transforma bientôt en tempête.

Le Roi avait restitué à son cousin d'Orléans une fortune qui éclipsait la fortune de tous les princes de la branche aînée. Celle du duc de Penthièvre, mort, en 1793, au château de Vernon, n'avait été que séquestrée par l'État. La duchesse douairière d'Orléans rentre tout naturellement en possession des biens de sa famille. Louis-Philippe a, même contre sa mère, le culte des procès et la religion du contentieux. Il prend sa mère à partie; il l'assigne pour des revendications à établir, pour des comptes à faire valoir et des discussions de toute sorte à entretenir. C'était de la juste munificence du Roi que la duchesse douairière tenait ses domaines; elle en appelle au souverain. Louis XVIII charge le comte de Bruges de l'arbitrage et du rapport. Le comte de Bruges était un homme d'honneur et de probité; il donna gain de cause à la mère contre le fils. Quand il porta lui-même à la duchesse l'ordonnance royale qui statuait sur les difficultés soulevées : « Je n'ai pas de meilleur moyen, lui dit-elle, de prouver au Roi la reconnaissance dont je suis pénétrée que de lui faire bien connaître mon fils. Prévenez de ma part Sa Majesté, je vous prie, pour qu'elle s'en défie beaucoup. C'est un profond scélérat. »

« Je le connais aussi bien qu'elle, » aurait répondu Louis XVIII à cette communication.

Ces paroles, dont le comte de Bruges n'a jamais fait mystère, ne sont pas tout à fait pour nous une appréciation motivée. Nous n'y attachons même qu'une faible importance. Quand nous les avons recueillies de la bouche du témoin auriculaire, nous n'y avons ajouté que la foi la plus restreinte. La duchesse douairière était irritée contre son fils. Elle croyait avoir de graves reproches à lui adresser, reproches dont les motifs sont d'une nature si particulière qu'il serait tout au moins superflu de s'y arrêter. Sur un premier élan de joie venant après tant d'incompréhensibles tracasseries, la duchesse a pu aller dans les mots beaucoup plus loin que sa pensée. Nous croyons à la parole, parce que le comte de Bruges l'affirmait; cependant nous croyons encore plus à l'exagération du sentiment qui dicta cette parole.

Quoi qu'il en soit, Louis-Philippe est placé sur un nouveau terrain; il se dispose à jouer un nouveau rôle. Redevenu subitement et immensément riche, par la grâce seule des Bourbons, mais doué de cet instinct qui lui fera prévoir toutes les chutes, excepté la sienne, il n'en est déjà plus à se demander de quel côté il doit incliner. Son choix est fait; ses premiers sourires de bon aloi sont en faveur de la Révolution. Les républicains, modérés ou sans-culottes, deviennent pour lui un souvenir de jeunesse: les hommes de l'Empire une espérance de l'âge mûr. Malgré les séductions de sa position nouvelle, il continue ce double jeu, en se disant tout bas avec le duc

de Saint-Simon, l'ami du Régent[1] : « Cela ne promet pas, et toutefois cela va rendre. »

La politique est, assure-t-on, l'art de profiter des fautes d'autrui. Louis-Philippe s'essaye timidement, imperceptiblement à cet art. Il éprouve un tel besoin de s'offrir à tout le monde, qu'il prêterait volontiers de l'eau à la mer, de la dissimulation aux Italiens, et de l'esprit de révolte au diable, de l'argent jamais. Il avait vu le pays entier s'associer au merveilleux élan de joie qui salua le retour des Bourbons. D'un seul coup, les provinces se crurent affranchies de l'invasion et de la guerre, du despotisme et des idées subversives. Dieu avait préparé tout cela, car tout cela s'accomplit par enchantement. Philippe avait entendu, mais en vain, le peuple, oubliant les saturnales de la Terreur et renonçant temporairement à une gloire trop écrasante, se dire comme dans la *Harangue de M. d'Aubray pour le Tiers État*[2] :

« C'est assez vécu en anarchie et désordre... Nous voulons un roi, un chef naturel et non artificiel, un roi déjà fait et non à faire; celui que nous voulons est fait par nature, né au vrai parterre des fleurs de lis de France, jetton droit et verdoyant de la tige de saint Louis... Ceux qui parlent d'en faire un autre se trompent et ne sauraient en venir à bout. On peut faire des sceptres et des couronnes, mais non pas des rois pour les porter... Aussi pouvons-nous faire des maréchaux

[1] *Mémoires* du duc de Saint-Simon, tom. IX, page 114.

[2] *Satire Ménippée.*

à la douzaine, des pairs, des amiraux et conseillers d'État, mais de rois point. Il faut que celui-là seul naisse de lui-même pour avoir vie... Acceptons donc celui que Dieu nous donne, qui n'a que faire de notre aide pour l'être, qui l'est déjà sans nous et le sera encore malgré nous, si nous voulons l'en empêcher. »

Cette harangue, dont l'empereur Napoléon avait eu lui-même l'intuition dans son agonie morale de Fontainebleau, se traduisait alors par toute la France en adresses brûlantes d'amour, en chants de gratitude et en joies populaires. Les grands corps de l'État, les maréchaux de l'Empire, le clergé, l'armée, la magistrature, les administrations, les conseils généraux et municipaux, venaient à l'envi renier ce qu'ils ont servi jusqu'à l'adulation et honorer ce qu'ils avaient conspué jusqu'à l'abaissement. Au temps de Robespierre et de Marat, les Sans-Culottes ressuscitèrent les Régulus, les Léonidas et les Spartacus, comme au temps de Cromwell, les Têtes-Rondes s'affublèrent des noms d'Habacuc, de Gédéon et de Machabée. Mais ce qui était arrivé sous Cromwell se renouvela encore avec les révolutionnaires français. Les Têtes-Rondes s'improvisèrent royalistes au retour des Stuarts, les Révolutionnaires arborent, toute espèce de lis au retour des Bourbons, qui eurent le tort de ne pas voir qu'il ne fallait se fier qu'à demi à l'amour des peuples.

L'Empereur, qui anoblit, dota et glorifia les feudataires de sa couronne, se voit lâchement abandonné par eux. Des genoux de Napoléon ils passent aux ge-

noux de Louis XVIII. Il n'y eut pas une démission offerte[1], pas une destitution prononcée. C'était le droit succédant à la gloire, mais à la gloire que les réactions et les ingratitudes humaines prenaient à tâche d'obscurcir. Ces affolements de l'esprit public, ne sachant pas plus garder sa dignité aux pieds de la fortune que devant le malheur, présageaient des calamités prochaines. Les yeux exercés les signalaient aussi bien dans ces revirements si subits d'opinion, d'enthousiasme, de haine ou de tendresse, que dans le partage à trois du pouvoir constituant et législatif. La

[1] Nous avons recueilli de la bouche même de plusieurs témoins oculaires l'anecdote suivante, qui, mieux que toutes les dissertations, peindra au vrai les choses et les hommes de cette époque.

En 1814, après l'entrée des alliés dans Paris, l'empereur Alexandre descendit à l'hôtel du prince de Talleyrand, qui avait vivement sollicité cet honneur, dont il espérait bien tirer avantage. Lorsqu'il fut décidé que le seul gouvernement susceptible de remplacer celui de Napoléon avec des chances de réussite était la monarchie des Bourbons, dans l'ordre de succession légitime, M. de Talleyrand fit convoquer le Sénat. Avant de se rendre au palais du Luxembourg, il eut un dernier entretien avec le Czar, dont l'inquiétude était visible. Alexandre se montrait très-préoccupé de l'accueil que recevrait la proposition dans une assemblée où siégeaient une foule de complices des plus grands excès révolutionnaires. « N'éloignerez-vous pas quelques sénateurs? demanda-t-il à M. de Talleyrand. — Je m'en garderai bien, répliqua froidement le président du gouvernement provisoire. C'est des régicides eux-mêmes que j'attends la plus prompte coopération. Il n'y aura qu'à y mettre quelques formes et surtout le prix. »

Quand il revint du Sénat, l'empereur lui dit : « J'ai été dans une vive perplexité, et j'ai craint pour vos jours, surtout lorsque, près du pont Louis XV, j'ai vu votre voiture arrêtée par un cavalier venant sur vous à toute bride ; que voulait-il ?

— Ah ! reprit Talleyrand, ayant l'air de rassembler ses souvenirs ; c'est un officier qui était chargé de m'annoncer que les vétérans compo-

France, sortie tout à coup de la tutelle impériale, n'était pas mûre pour une sage liberté. Échappée une fois à la terreur et à l'anarchie, elle devait, maintenant qu'un bras robuste ne contenait plus ses aspirations mauvaises, y retomber par son propre poids, car les multitudes vont éternellement au mal. Cette fièvre chaude d'insurrection périodiquement inoculée à la France pouvait bien avoir ses heures de léthargie; mais, après une aussi formidable secousse, la convalescence menaçait d'être longue. Il aurait fallu la ré-

sant la garde du Luxembourg avaient appelé autour d'eux un grand nombre de vieux soldats, et que tous ensemble s'étaient mis en pleine insurrection pour s'opposer à la réunion du Sénat et au vote de déchéance impériale. Cet officier croyait même que je ne pouvais pas m'y présenter sans danger. Cet avis m'a été fort utile. A peine arrivé dans la cour du palais, je me suis vu entouré de tous ces braves, criant à tue-tête : « Vive l'Empereur ! à bas le Sénat ! » Sans leur donner le temps de récriminer ou de m'interpeller :

« — Messieurs, leur ai-je dit avec un accent de patriotique confiance, je « suis enchanté de vous voir assemblés autour de moi. La France compte « sur vous ; vous êtes chargés aujourd'hui de ses plus chers intérêts. Assurez la liberté des délibérations du Sénat ; maintenez l'ordre ; ne laissez « entrer personne ; multipliez les postes et placez partout des sentinelles. » Ainsi, ajouta le prince, je les ai divisés, séparés par un sentiment de devoir militaire, et laissés tout fiers de l'importance que je leur attribuais. Tout s'est admirablement passé. Le Sénat minute l'acte de déchéance ; cet acte, je le garantis à Votre Majesté, se votera à l'unanimité. J'ai promis de belles arrhes.»

Cette scène résume les hommes et l'époque. Aux vieux soldats il avait parlé d'honneur. Avec les débris des assemblées législatives de la Révolution, avec ces tribuns de tous les régimes sanglants qui firent de la liberté pour arriver à la fortune et au pouvoir despotique, il avait contracté marché de places, de dotations et de riches traitements. C'était se mettre à la portée de tous. Tous le comprirent : les soldats en se laissant tromper, les sénateurs en se mettant à la folle-enchère.

gulariser, ou plutôt corriger les excès des hommes par des excès contraires.

Le médecin n'y songea pas plus que le malade. Ils se jetèrent tous deux dans les épines d'une constitution libérale. Le Roi se sentait condamné par l'âge, par les souffrances du corps et de l'esprit, à ce besoin de repos qui ressemble tant à l'égoïsme. Il crut que la nation, épuisée et lasse, même de la gloire, éprouverait le même besoin. De graves fautes étaient donc inévitables. Le gouvernement ne s'en épargna aucune. Il mit un tel luxe de bonne volonté à les commettre, qu'il sembla plutôt travailler dans l'intérêt de la Révolution que dans celui de la Royauté. Mû par le désir d'apaiser les passions, Bonaparte avait donné à la France le mobile de la renommée militaire; les Bourbons s'efforcèrent de lui faire accepter le régime constitutionnel. Pour ne pas se voir accusés de trop favoriser leurs véritables amis, ils aimèrent à se montrer ingrats, comme si l'ingratitude n'était pas toujours une faiblesse et devait être un appel à des fidélités nouvelles. On arrivait à une de ces époques où le serment n'est plus qu'un jeu de la conscience et un permis de trahison. Dans le cœur de chaque Français il y avait deux armées rangées en bataille, c'est-à-dire l'idée démagogique avec toutes ses conséquences entre le passé et le présent. S'il eût été le contemporain de ces funestes divisions, Cicéron aurait encore pu dire[1] : « Ceux qui s'attachent à un parti dans

[1] Cicer. *De offic.* Lib. I, cap. XXV, § 85.

la cité en négligent nécessairement un autre. Ils y jettent la semence la plus pernicieuse, la discorde et la sédition. Aussi y a-t-il les amis du peuple, les partisans de la noblesse, et presque personne qui soit l'homme de tous. »

Par des manœuvres souterraines ou par des maladresses, que les divergences d'opinion grossissaient outre mesure, on empêchait le Roi d'être cet homme de tous dont parle l'orateur romain ; Louis-Philippe s'imagina qu'un aussi beau rôle lui était destiné. Sans résister en face au plus fort, sans oser lutter contre le fleuve, — ce qui n'était pas dans sa nature, — il essaya de souffler discrètement dans la ruche afin de mettre les abeilles en fureur. Il se fit un art de troubler « ces pacifiques dont, au témoignage du cardinal de Retz[1], le nombre est toujours le plus grand dans la fin des guerres civiles. » Ne sachant pas qu'il vaut bien mieux obéir que de prendre le fardeau des affaires politiques, Louis-Philippe rêva qu'entre les deux extrêmes de l'Empire napoléonien et de la Monarchie légitime, il y avait une place intermédiaire que lui seul, avec ses antécédents de jacobin et son nom de Bourbon, pouvait occuper, soit comme transition, soit comme attente, soit comme point de départ. Dans ses calculs pleins de coupable prévoyance, s'appuyant d'un côté sur Fouché, le Scapin de la Révolution, de l'autre sur Talleyrand, qui en fut le Moncade mitré, il n'oublia qu'une chose : c'est que, pour con-

[1] *Mémoires* du cardinal de Retz, tom. III, page 274.

server son droit, il faut pratiquer et respecter ses devoirs.

La situation était difficile; le duc d'Orléans l'aggrave en se rapprochant sournoisement des officiers généraux, dont il espère se faire des affidés. Il a connu les uns dans les camps de la République, il se lie d'amitié avec les autres par une fraternité de sentiments civiques. Le peuple paraît avoir donné sa démission conditionnelle, car, après avoir parcouru la carrière des révolutions et s'être fatigué d'espérances, il retombe lourdement sous le joug de ses besoins. Louis-Philippe, essayant d'apprendre l'art de détruire sans avoir l'air d'attaquer, cherche derrière le drapeau des instruments pour ses desseins ultérieurs. C'est ainsi que l'Orléanisme prit pied dans l'armée et que se trama la conspiration de la Fère, dont les généraux Lefebvre-Desnouettes, Drouet d'Erlon et les deux Lallemand furent les chefs ostensibles.

Ce complot militaire avait pour but de rallier toutes les garnisons du Nord, et d'enlever la famille royale par un hardi coup de main sur Paris. Des patriotes, des révolutionnaires de toutes les nuances s'y étaient agrégés, soit pour le diriger, soit pour en profiter. On devait, afin d'entraîner plus facilement les troupes, se servir du prestige de l'Empereur sans empire, mais le complot était aussi bien formé contre lui que contre Louis XVIII. L'Orléanisme n'ignorait rien des entreprises en jeu pour hâter le retour de l'île d'Elbe; et si sa précipitation brusqua trop les choses, ce fut dans

l'intention bien évidente de rendre Napoléon impossible.

Bonaparte en était aussi convaincu que ses fidèles. Aussi dictait-il dans sa prison de Sainte-Hélène l'appréciation qui suit[1] : « A la fin de janvier 1815, le congrès de Vienne décida de transférer Napoléon à Sainte-Hélène et de violer toutes les stipulations du traité de Fontainebleau. Déjà le Cabinet des Tuileries lui avait prouvé qu'il ne voulait remplir aucun des engagements qu'il avait contractés par ce traité; mais ces circonstances n'eurent aucune influence sur les résolutions de Napoléon. Ce n'était pas de lui qu'il s'agissait dans le parti qu'il y avait à prendre. Une conspiration existait, mais son retour n'en était pas l'objet... »

Ici trois lignes de points, interceptant la pensée du narrateur impérial, attestent avec quelle pudeur de famille la Restauration faisait sauvegarder par la censure royale[2], la fidélité compromise du duc d'Orléans.

Dans sa vie de *Napoléon Buonaparte*, écrite en 1827 sur les documents du Foreign-Office, Walter Scott qui, en sa qualité d'Anglais, a un faible instinctif pour les princes de cette famille, parle à son tour

[1] *Mémoires* de Napoléon Ier, tom. II, page 276, note XLI.

[2] C'est en 1823 que Louis-Philippe vint supplier le roi Louis XVIII de donner des ordres pour que le passage accusateur dans les *Mémoires* de Napoléon fût bien et dûment supprimé. En 1826, lorsque les contes de Maria Stella parurent, le duc d'Orléans fit intervenir le roi Charles X, et les factums de cette femme furent séquestrés d'autorité souveraine. Pendant ce temps, Louis-Philippe se présentait, et se faisait acclamer comme le plus chaleureux défenseur de la liberté de la presse, et il demandait l'abolition de toute censure.

du complot de 1815, mais le récit du célèbre romancier est tout à la gloire de Louis-Philippe. C'est donc pour nous un devoir de le citer. « On croit généralement, dit-il[1], que ce n'était pas d'abord au profit de Buonaparte qu'on tramait ces intrigues. Il était aussi redouté que haï par le parti des Jacobins, qui savaient combien son gouvernement de fer leur offrait peu de chances pour réaliser de nouveau leurs visions de république pure ou de monarchie républicaine. On suppose qu'ils jetèrent les yeux de préférence sur le duc d'Orléans. Ils comptaient probablement sur la force de la tentation, et ils pensaient qu'en détrônant Louis XVIII, et en donnant la couronne à son parent, ils obtiendraient d'une part un roi qui tiendrait son pouvoir de la Révolution et par la Révolution, et que, de l'autre, ils se concilieraient les puissances étrangères au dehors, et les Constitutionnels dans l'intérieur, en choisissant leur souverain dans la famille des Bourbons. Les plus circonspects de ceux qui trempaient dans cette intrigue étaient d'avis qu'on n'entreprît rien pendant la vie du monarque régnant ; d'autres étaient plus impatients et moins prudents ; et le prince dont nous parlons fut informé de leur plan par un billet anonyme ne contenant que ces mots : « Nous « le ferons sans vous ; nous le ferons malgré vous ; nous « le ferons pour vous ; » comme si l'on avait voulu lui laisser le choix d'être le chef ou la victime de la Ré-

[1] *Vie de Napoléon Buonaparte*, par sir Walter Scott, tom. VIII, page 409.

volution projetée. Le duc d'Orléans avait trop de droiture et d'honneur pour se laisser entraîner dans ce complot mystérieux. »

Lorsque, après la catastrophe de juillet 1830, sir Walter Scott se montrait si tristement heureux à Édimbourg de gravir au vieux château d'Holyrood pour offrir l'hommage de ses respects à trois générations de rois français proscrites par les d'Orléans, il dut amèrement regretter, avec Charles X, d'avoir eu confiance dans ce trop de droiture et d'honneur gratuitement prêté à Louis-Philippe.

Cette intrigue en partie double que, le 10 mars 1815, le courage du général d'Aboville fit échouer à la Fère au nom du Roi, échouait au même instant dans le Midi par l'arrivée inopinée de l'Empereur. Il avait tout su; sa marche triomphale à travers la France avait tout déjoué. Les conspirateurs de la Fère sentirent qu'il ne leur restait qu'un moyen de regagner les bonnes grâces de Napoléon et de couvrir leurs projets d'un voile impénétrable. Ils se mêlèrent au mouvement impérialiste. Quelques-uns même ne craignirent pas de proclamer qu'ils avaient voulu le devancer et que leur levée de boucliers était combinée avec le départ de l'île d'Elbe. Napoléon n'était plus le maître des volontés. Il avait besoin de tout le monde, il feignit de croire à ces dévouements apocryphes.

Les généraux conspirateurs s'étaient rangés sous l'étendard des Cent-Jours; le duc d'Orléans se mit à contre-cœur à la suite des Bourbons. Il est cependant

juste de dire que, si l'Orléanisme tenta sa première campagne à la Fère, on ne peut tirer de ce fait que des inductions morales à la charge de Louis-Philippe. Son nom est partout et sa main nulle part.

On le signale aux Tuileries, le 5 mars, à onze heures du soir, dialoguant avec le Roi et lui insinuant de faire fusiller l'Empereur. C'est le duc d'Orléans lui-même qui, proscrit pour la troisième fois, révèle en 1849 cet entretien[1] :

« Eh bien, monsieur, dit le Roi, Buonaparte est en France.

— Oui, Sire, et j'en suis bien fâché.

— Ah ! j'aimerais autant qu'il n'y fût pas. Mais, puisqu'il y est, il faut espérer que ce sera une crise heureuse et qui nous en débarrassera.

— Je le souhaite, Sire. Mais je crains que si une fois les troupes se joignent à lui, cela ne fasse boule de neige. Il faudrait n'envoyer à sa rencontre que des troupes qu'on fût certain de pouvoir faire tirer sur lui; car si les premières troupes tergiversent, cela deviendra grave. »

Après ce dialogue, on trouve d'Orléans avec Monsieur et le maréchal Macdonald, s'efforçant à Lyon d'affermir la fidélité chancelante des troupes. On le rencontre sur la frontière du Nord avec le maréchal Mortier, son ancien compagnon d'armes, faisant d'assez tièdes tentatives pour empêcher les soldats d'arborer la cocarde

[1] *Mon journal. Événements de* 1815, par Louis-Philippe d'Orléans, ex-roi des Français (1849).

tricolore. Quand le Roi est sorti de France, Louis-Philippe en sort à son tour. Mais, afin de manifester qu'il a séparé sa cause de la cause des Bourbons, il se réfugie en Angleterre, tandis que Louis XVIII établit sa cour à Gand. Dans l'esprit du duc d'Orléans, cette dissidence de retraite avait une haute signification. Le Roi et son Conseil en saisirent la portée. Ordre est intimé au prince d'avoir à rejoindre le Monarque dans le plus bref délai. Le prince fait la sourde oreille, et, basant sa désobéissance au chef de la famille sur de futiles prétextes, il arrive à être l'amnistié tombé en récidive.

La perturbation sociale était immense. L'Empereur ne dominait plus les passions, il les subissait malgré lui. La Révolution avait tué le respect. Et quand Bonaparte voyait défiler sous les fenêtres des Tuileries cette nation de fédérés et de sectionnaires, n'ayant rien perdu des traditions de 1793, il s'écria plus d'une fois avec douleur : « Oh! comme ils m'ont changé mon peuple! » Ce peuple, en effet, n'était plus le même. Appuyé par la majorité de ses représentants, hostiles à l'Empereur et à l'Empire, il exigeait au lieu de songer à combattre. Savamment manœuvré par Fouché, l'indispensable ministre de la police, il avait des volontés souveraines à formuler et des conditions révolutionnaires à poser, lorsqu'il fallait courir aux armes.

A la veille de périr sur l'échafaud, Louis XVI, récapitulant tous les actes de son règne, disait à Males-

herbes : « Je vois que, pour faire le bien, il faut plus d'autorité que je n'en avais conservé. » Dans une situation qui n'était pas identique, mais qui offrait plus d'un péril, Bonaparte dut regretter amèrement, lui aussi, d'avoir, en 1815, affaibli son pouvoir au seul profit de la Révolution. Néanmoins l'Empereur espérait qu'une victoire rétablirait l'équilibre rompu à la sollicitation des démagogues et des Orléanistes cachés. Cette victoire, il allait la chercher dans les plaines de Belgique. Il n'y trouva que Waterloo.

Pendant ces trois mois qui, dans les annales de la France, comptent pour un siècle de désastres, Louis-Philippe, retiré à Twickenham, a remis sur le métier, de concert avec le général Dumouriez, ses plans de diplomatie bâtarde et de sourde agitation intérieure. Il a de chauds partisans dans l'armée impériale. Il sait que, dans le ministère de l'Empereur, Fouché, le régicide, n'est pas éloigné de travailler en sa faveur, et qu'au Congrès de Vienne même, Talleyrand serait assez disposé à l'accepter comme candidat au trône de France. L'Empereur, trompé par Fouché, a eu la singulière idée de charger d'une mission secrète auprès des souverains et de leurs ministres M. de Montrond, espèce de croupier de plaisirs, de jeux et d'intrigues, ayant eu toute sa vie un pied dans les salons et un autre à la police secrète. Montrond, qui a promis d'enlever l'impératrice Marie-Louise et le Roi de Rome, ne tarde point à s'apercevoir qu'il ferait fausse route. Familier du prince de Talleyrand et ami

de Louis-Philippe, il jette au milieu du congrès ce que M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*[1], appelle avec une nonchalante ingénuité, un coup de sonde pour « savoir si un Prince auquel il était personnellement attaché et dont il avait partagé l'exil en Sicile, M. le duc d'Orléans, ne conviendrait pas au bon sens pratique des coalisés. »

Leur bon sens pratique, mis en demeure, ne répondit pas au coup de sonde. Alors on décida qu'il fallait mettre en mouvement les ambitieuses corruptions sans cesse prêtes à dire comme Judas Iscariote aux princes des prêtres : « Que voulez vous me donner, et je vous le livrerai ? »

Dumouriez intervint après Montrond. Le général républicain avait rendu des services occultes à certaines puissances; il s'était créé des appuis et des correspondants parmi les généraux et les ambassadeurs de l'Europe. Ses conseils ne manquaient pas d'autorité; à son tour, il tente de prononcer le nom du duc d'Orléans et de faire valoir les motifs qui, dans l'intérêt de l'ordre social, devaient, Bonaparte vaincu, déterminer en France un changement de dynastie. Ce travail à la sape et à la mine n'avait pas encore porté ses fruits que Fouché le reprenait en sous-œuvre et qu'il écrivait à lord Wellington : « Les qualités personnelles du duc d'Orléans, les souvenirs de Jemmapes, la possibilité de faire un traité qui concilierait tous les intérêts, ce nom de Bourbon qui pourrait servir au dehors, sans

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tom. XIX, page 368.

qu'on le prononçât au dedans, tous ces motifs et d'autres encore offrent dans ce dernier choix une perspective de repos et de sécurité, même à ceux qui ne pourraient y voir le présage du bonheur public. »

La doctrine du *quoique Bourbon* ou *parce que Bourbon* est en germe dans cette lettre. Le ministre de Bonaparte la pose comme principe à double détente ; Dumouriez va, par l'intermédiaire de Talleyrand, placer sous les yeux du congrès de Vienne deux Mémoires où la question de l'Orléanisme sera franchement abordée. C'était le thème de la lettre de 1795 à Charette, délayé en protocole et présentant la future dynastie d'Orléans comme seule capable de garantir la tranquillité universelle. L'Europe, pour le moment, avait assez des révolutions et des révolutionnaires. L'Europe refusa d'accepter comme moyen terme un usurpateur de bonne maison. Elle apprenait, par la plus sanglante des épreuves, qu'aucune conséquence ne peut détruire un droit ou une vérité. Lasse de courir les aventures, elle aspirait à la paix. Ce besoin ne concorde pas avec les calculs des Orléanistes ; mais il ne leur est pas possible de modifier les dispositions des puissances. L'Orléanisme fut ajourné avec ses Montrond de haut et bas étage, et Louis-Philippe plus compromis que jamais.

Et dans ces graves circonstances, Joseph de Maistre, qui, à Saint-Pétersbourg, suit de son regard d'aigle toutes les machinations des partis, écrivait, le 14-26 juin 1815 : « Le véritable danger est dans les

fausses dynasties... Dieu veuille que, dans ce moment, tout le monde marche droit! Ainsi que nous, et plus que nous probablement, Votre Excellence aura beaucoup ouï parler du duc d'Orléans; je disais un jour en riant qu'il pourrait être, comme Jansénius, chef d'une hérésie sans en être, car tant qu'il dira *non*, et demeurera étranger à la secte, jamais je ne croirai à cette apostasie avant de la voir...[1] »

L'âme du grand écrivain était aussi honnête et aussi naïve que celle des Bourbons : elle ne voulait croire à l'ingratitude de d'Orléans qu'à la dernière extrémité. Sur ces entrefaites, la bataille de Waterloo vint simplifier toutes les questions personnelles qui s'agitaient au Congrès. Cette suprême défaite de la France mettait Napoléon hors de cause; les Orléanistes, qui n'étaient pas dans les secrets de la Providence, tâchèrent de tirer parti d'une victoire perdue. A peine le dernier coup de canon de Waterloo eut-il retenti, que les factieux relevèrent la tête. Le 22 juin 1815, quatre jours seulement après la bataille, le maréchal Soult, major général de la grande armée, écrivit à l'Empereur : « Le nom d'Orléans est dans la bouche de la plupart des généraux et des chefs. Cela m'a paru d'une trop grande importance pour différer d'en instruire Votre Majesté, et j'ai prié le général Dejean de venir directement lui en rendre compte, ainsi que des renseignements qu'il a lui-même recueillis. »

[1] *Correspondance diplomatique du comte Joseph de Maistre*, pages 81 et 82.

Le sang coulait par tous les pores de la France. Elle était menacée d'envahissement, de ruine et de partage; et l'Orléanisme, ne voyant, ne mettant partout que son insatiable ambition, s'efforce de jeter au milieu de tant de deuils un nouveau brandon de discorde intestine. Espérant peut-être qu'une guerre civile éclatera sur le cadavre de l'armée, ces conspirateurs anonymes s'empressent d'apporter à la France leur contingent de manœuvres déloyales. Le 22 juin, le maréchal Soult les signalait dans l'armée; le 25, le comte Boulay (de la Meurthe) les démasque à la Chambre des représentants : « Je vois, s'écriait-il à la tribune, que nous sommes entourés de factieux, d'intrigants, qui voudraient faire déclarer le trône vacant, afin de réussir à y placer les Bourbons... Rien ne pourra me détourner de dire la vérité; je veux mettre le doigt sur la plaie. Il existe une faction d'Orléans. Oui, d'après des renseignements certains, je sais que cette faction est purement royaliste, que son but secret est d'entretenir des intelligences, même parmi les patriotes. »

Battu en brèche par les impérialistes, tenu en suspicion par le congrès de Vienne, l'Orléanisme s'aperçoit enfin que son heure n'a pas sonné. Quand Louis-Philippe se fut bien démontré à lui-même que toutes ses tentatives échoueraient, il se jeta une fois de plus dans les bras de la miséricorde royale. Ils lui furent ouverts par Louis XVIII, parce qu'il n'était pas dans les traditions de la famille des Bourbons de se montrer im-

placable. L'exil ne lui avait peut-être rien appris, à cette famille, rien, que le pardon des injures ; elle se fit un devoir d'oublier. Elle connaissait par expérience le passé des d'Orléans ; on la vit, par un excès de délicatesse, s'obstiner à ne pas conjecturer l'avenir.

« Les bienfaits, a dit Tacite[1], sont reçus avec plaisir tant qu'on croit pouvoir les payer. Quand ils dépassent la mesure, la haine remplace la reconnaissance. » Si cet acte d'accusation contre l'humanité, dressé par le plus honnête des historiens, a quelque chose de réel, Louis-Philippe a dû ressentir bien vivement la haine, car jamais bienfaits et pardon ne furent prodigués avec plus de clémente largesse. La haine, d'après l'auteur des *Annales*, serait de droit commun. En y ajoutant l'hypocrisie, Philippe a renchéri sur Tacite lui-même. L'hypocrisie est venue en aide aux désirs cupides. Le duc d'Orléans s'était mis volontairement à l'écart pendant la tempête. Il avait louvoyé avec les partis et avec les hommes. Au premier rayon de soleil brillant sur la maison royale, il accourt. Alors, sans se préoccuper du cérémonial qui gênerait les épanchements de son bonheur, il force la porte du Roi, pour lui offrir, en paroles pleines de véhémence démonstrative, l'hommage de sa respectueuse gratitude.

Louis XVIII le connaissait, il se défiait de lui par conséquent. Mais Louis XVIII, fatigué de révolutions et d'orages, désirait finir en paix une vie si douloureusement agitée. Il crut à la sincérité du repentir parce

[1] Tac. *Annal.*, tom. II, page 33.

qu'il croyait à la prévoyance humaine. Le Roi aimait juste assez le duc d'Orléans pour ne pas le haïr. Il n'ignorait point son avidité : il s'imagina qu'en la satisfaisant dans une mesure en dehors de toutes les lois du Royaume, il l'enchaînait à une loyauté relative. Quand Louis XVIII entendait murmurer autour de lui : « Sire, le duc d'Orléans en veut à votre couronne. — Non, répondait-il avec plus d'à-propos que de prescience, non, le duc d'Orléans n'en veut qu'à ma liste civile. » Le trait d'esprit bien aiguisé faisait oublier au Roi que la liste civile ne s'émarge qu'avec le sceptre.

Louis-Philippe n'avait pas de ces impardonnables oublis : il le prouvera bien aux Bourbons.

L'*impératorerie* de Napoléon a pris fin. L'Empereur est destiné par le gouvernement anglais à mourir dans l'île de Sainte-Hélène. Louis-Philippe se voit subitement atteint d'un incurable bonapartisme. Il a étudié la France au point de vue de ses intérêts personnels; il s'est rendu compte des amours et des répulsions, des vœux et des regrets du peuple. Il a trouvé que, dans un pays où les enfants aiment à marquer le pas à la suite des tambours, et où les vieillards veulent encore porter arme avec le bâton, dernier soutien de leur caducité, la splendeur militaire devait occuper toutes les imaginations et flatter tous les instincts. Le droit a ses éclipses, la liberté a ses intermittences. La justice, ainsi que la loi, se couvre de temps en temps d'un crêpe funèbre. La splendeur

militaire seule est de tous les partis et de tous les régimes. Louis-Philippe, après s'être bien convaincu de cette vérité, change résolûment de tactique. Il attaquait l'Empereur régnant et triomphant. L'Empereur a disparu; Louis-Philippe essaye d'adosser sa petite boutique contre le temple de la gloire napoléonienne.

L'idée, à peine conçue, est mise à exécution. Les quelques anciens serviteurs de l'Empire dont la Restauration n'a point agréé les services deviennent les hôtes du Palais-Royal. Les officiers d'ordonnance de l'Empereur sont les aides de camp privilégiés du duc d'Orléans. Il s'en sert comme d'enseigne militante ou de provocation mentalement séditieuse. Les orateurs des deux chambres, les poëtes, les écrivains, les peintres, les chansonniers, les femmes même, tous ceux enfin qui gardent un souvenir de l'épopée impériale, ou qui traduisent ce souvenir en prose, en vers ou sur la toile, en sont de droit les bienvenus et les convives du cœur. On les comble d'éloges, de flatteries et de caresses. Les petits soins et les apartés de l'époux, les attentions les plus délicates de l'épouse, les sourires de la sœur ou des enfants au berceau, tout leur appartient, tout leur est prodigué sans réserve.

Quatorze années passées en émigration firent de Bonaparte un monstre aux yeux du duc d'Orléans; le monstre se transforme en grand homme à ces mêmes yeux. Les murailles du Palais-Royal se tapissent des hauts faits du héros. Les salons du Palais-Royal sont une succursale des *Victoires et Conquêtes*. Napoléon,

consul et empereur, y apparaît dans toutes les auréoles de Marengo et d'Austerlitz. Ses généraux, ses soldats y trouvent l'hospitalité de la palette ou du marbre. Jusqu'au cheval du trompette, tout y évoque une apothéose. Là, le petit chapeau et la redingote grise sont aussi populaires que sur les champs de bataille; et l'on vulgarise ces images et ces récits afin de recueillir soi-même un rayon de cette homérique célébrité.

Esprit sérieusement superficiel et vulgaire, le duc d'Orléans n'avait aucune affection sincère. Tout était subalterne chez lui. Son âme, repliée en dedans, ne sut jamais s'imposer un noble sacrifice. Né flatteur du peuple et courtisan du pouvoir, il croyait que le mal devait être un fruit doux à sa bouche. Ses passions avaient une raison et son intérêt une logique dont la probité des autres n'osait pas assez se défier. Recherchant perpétuellement les positions fausses ou doubles, il s'arrangeait pour prendre terme tantôt avec le ciel, tantôt avec la terre. Son front, toujours prêt à s'incliner devant la puissance, se courbait avec délices devant la bassesse. Ainsi que les partis et la conscience, il dissimulait des secrets honteux sous sa phraséologie, d'une longueur désespérante pour les asthmatiques. Jamais, en effet, prince n'eut moins que lui cette sobriété de paroles, cette concision souveraine, la *brevitas imperatoria* des anciens. Ses idées pouvaient être claires une à une, elles devenaient infailliblement obscures toutes ensemble. Il savait par intuition le dernier mot des trames politiques : il se

l'appliquait en axiome. Persuadé que dans les conspirations la ruse commence, la force achève et le succès légitime, il ne voulait rien exposer ni risquer. Il en restait à la ruse, comme s'il eût été dans son essence d'ouvrir perpétuellement les ailes et de ne jamais pouvoir prendre son essor. Dans ses idées, inséparables de ses intérêts, les conspirations n'étaient que des loteries dont il fallait gagner le gros lot, sans mise de fonds.

Les vices d'un père sont de la nature des maladies organiques, elles se transmettent avec le sang. Louis-Philippe avait donc besoin d'intriguer et de comploter. Il intriguait à la sourdine, il complotait à huis clos, presque à son insu. Et c'est sans doute cette attitude, si mal définie et si justement soupçonnée, qui a inspiré à M. Guizot la pensée de plaider en faveur de son roi les circonstances atténuantes. Dans l'honnêteté de son âme, le ministre à peu près inamovible du règne invoque une excuse en faveur de Louis-Philippe. Il la formule ainsi[1] : « Nul prince, je dirais volontiers nul homme, ne s'est plus souvent donné l'apparence des torts qu'il n'avait pas et des fautes qu'il ne faisait pas. » Cette absolution d'un historien amicalement partial, accordée sous toutes réserves, ouvre un vaste champ aux conjectures. Louis-Philippe ne songea jamais à le rétrécir. Ne se contentant pas de son bonapartisme idéal, il rafraîchissait ses faits et gestes

[1] *Mémoires* de M. Guizot, tom, IV, page 217.

de la Révolution pour prêter à son panache blanc un faux air de bonnet rouge.

Sa bonhomie d'emprunt, sa simplicité affectée, ses relations publiques avec les débris du Jacobinisme et de la Convention, invalides du crime qu'il accueillait à sa table, qu'il invitait à faire ensemble le pèlerinage des souvenirs de la Révolution, tout en lui et chez lui dénotait un républicain égaré sur les marches du trône. Il se prétendait condamné contre ses goûts à vivre dans les palais; et les bourgeois et les marchands, ses voisins ou ses locataires, se laissaient prendre à la glu de semblables discours. Il leur développait ses projets d'améliorations sociales, d'embellissements intérieurs et de théorie constitutionnelle. Il se faisait affable et communicatif; et, ainsi que les chroniques de Brabant le racontent de Guillaume d'Orange le Taciturne, « s'y estoit singulièrement aymé et vollu de la commune pour une gracieuse façon de faire qu'il avoit de saluer, caresser et arraisonner privément et familièrement tout le monde. » Louis-Philippe abaissait son orgueil de prince au niveau des glorioles enfantines et des suffisances boursouflées de ces êtres tout physiques, où la chair et le sang dominent l'intelligence. Après les avoir enivrés de l'omnipotence de la classe moyenne, il leur livrait en pâture la noblesse de race.

Le bourgeois de Paris, qui devient l'être le plus gouvernable du monde dès qu'il sent qu'il n'a plus de gouvernement, éprouva une haine féroce contre les émigrés. Sans se demander s'il n'est pas plus glo-

rieux d'être un honorable rebelle qu'un citoyen avili, le bourgeois, orléaniste par égoïsme ou par fanfaronnade, ne prit pas plus la peine de remonter aux causes qu'aux effets de l'émigration. Il ne sut jamais se dire, avec l'empereur Napoléon [1] : « Les émigrés étaient salariés de nos ennemis, cela est vrai; mais ils l'étaient ou auraient dû l'être pour la cause de leur roi. La France donna la mort à leur action et des larmes à leur courage. Tout dévouement est héroïque. Déplorables effets des commotions politiques, qui déplacent le premier pouvoir de la société! La vertu, l'honneur sont renversés de dessus leurs bases; chaque parti se voue avec fureur au culte de ses dieux, et se croit innocent en lui sacrifiant même des victimes humaines. »

Napoléon tenait ce langage en exil; mais, à l'apogée de sa puissance, le 1er juillet 1806, il ne craignait pas, en séance de Conseil d'État, d'exprimer la même opinion, et qui sera toujours la seule vraie, malgré l'Orléanisme et le Libéralisme coalisés. « Les émigrés du dehors, ainsi parlait l'Empereur, sont plus intéressants que les hommes de la même classe qui ne sont pas sortis, car ils ont eu le courage de faire alors la guerre et de faire aujourd'hui la paix. »

Le bourgeois de Paris, préludant à ses parades militaires de garde national, n'avait pas de ces justices-là. Dans l'émigration il ne vit qu'une chose : la noblesse l'éclipsant par ses titres et par ses belles ma-

[1] *Mémoires* de Napoléon Ier, tom. II, page 310.

nières, et ne frayant avec lui que par convenance ou par nécessité. Cette démarcation fut le supplice de la bourgeoisie, de la banque, de l'industrie et du commerce en gros ou en détail. Ces diverses classes de la société parisienne étaient toutes issues du peuple. Elles le dédaignaient pour frayer avec la noblesse, qui, ne se montrant pas très-fière de leur contact ou très-sensible à leurs avances, aimait mieux se rapprocher du véritable peuple. Elles coururent au Palais-Royal avec d'orgueilleux empressements. Le Palais-Royal leur offrit une poignée de main princière ; il leur ouvrit ses splendides salons.

Le bourgeois y rencontra les mécontents auxquels Louis-Philippe réservait une place, les disgraciés de la cour ou du gouvernement, qui étaient sûrs de jouir d'un lieu d'asile sous ses riches lambris ou dans les bureaux du duc d'Orléans, utilisant ainsi ses bienfaits. Le bourgeois connaissait le chemin du Palais-Royal, ce mont Aventin de la République et des commis-voyageurs du Libéralisme, où l'on cajolait les plus infimes passions et où l'on dorlotait la bêtise humaine. Le bourgeois l'apprit à sa famille et à ses amis. Quand, fatigué de disserter sur la Charte, les missionnaires, le rétablissement des fortifications d'Huningue et les refus de sépulture, d'applaudir en baillant aux tirades de *Tartufe*, aux déclamations de *Germanicus*, aux allusions de *Sylla*, et de chanter en chœur le *Marquis de Carabas* et le *Dieu des bonnes gens*, il essayait de résumer ses idées et de chercher le prince

qui brasserait le plus économiquement nos affaires et les siennes, sa conclusion invariable était : « Ah ! quel bon roi ferait M. le duc d'Orléans ! »

Cette exclamation que le duc recueillait en souriant, qu'il propageait avec un laisser aller plein de modestie, n'était, selon lui, ni une pratique secrète, ni une pensée d'usurpation. Mais si le comble de la félicité est de pouvoir ce que l'on veut et de vouloir ce que l'on doit, Louis-Philippe dut s'estimer bien malheureux, car il n'entendait que des conseils de parjure, il n'admirait que des spectacles de perfidie.

Le tableau d'intérieur que nous esquissons par anticipation, portait avec lui de graves enseignements. Ils furent méprisés. Le 13 octobre 1815, Louis-Philippe paraît à la tribune de la Chambre des pairs, discutant l'adresse au Roi. Pour son début, il prend un rôle de modération hypocrite et d'attendrissement constitutionnel, qui permet de mesurer l'étendue de ses vœux. Il se pose furtivement en chef de parti. Ne pouvant plus être révolutionnaire, républicain ou prince émigré, il tente de se faire accepter comme le conciliateur de toutes les prérogatives et l'adversaire de toutes les injustices. C'est le pêcheur de poissons dont parle le prophète[1], ce pêcheur « qui tire les uns hors de l'eau avec l'hameçon, en traîne une partie dans son filet et amasse les autres dans ses rets. »

La signification d'une levée de boucliers aussi doucereusement provocatrice n'échappa point à Louis XVIII.

[1] *Proph.* Habac. cap. I, v. 15.

Le duc d'Orléans partit quelques jours après pour Twickenham. On prétendit que le Roi lui avait notifié un ordre d'exil; Louis-Philippe a toujours soutenu le contraire. Mais, qu'il fût absent ou présent, ce prince n'en avait pas moins des émissaires qui se faisaient un jeu de le compromettre, ou un besoin toujours nouveau d'agir en sa faveur. Jeu ou besoin, cette situation était mal définie. Elle inquiétait la cour; elle troublait le pouvoir; elle offrait un drapeau à divers mécontents; elle servait de point de repère aux machinations. La main des factieux du Palais-Royal se trouvait dans chaque crise nouvelle.

D'Orléans s'aperçut, à Londres, que son parti brusquait trop les choses, et que souvent il était dangereux d'être plus pressé qu'elles. L'éloignement volontaire ou obligé qu'il subissait n'entrait point dans ses goûts; il ne concordait pas davantage avec ses idées. Revenir à Paris était sa seule préoccupation, car de là seulement il pouvait veiller tout à la fois à ses intérêts pécuniaires et à ses intérêts politiques. Mais, au milieu des discordes qui agitaient la France et tenaient le gouvernement royal dans une perpétuelle alerte, le nom du duc d'Orléans se prononçait et s'échangeait ainsi qu'un mot d'ordre. Ce nom ne se rencontrait ni dans la bouche des Royalistes ni sur les lèvres des Bonapartistes. Les honnêtes gens des différents partis ne le connaissaient que par des crimes. Il n'avait donc que les révolutionnaires quand même pour alliés. La France et l'Europe demandaient alors d'autres ga-

ranties. Louis-Philippe ne tarda pas à s'en apercevoir; bientôt il publia la proclamation suivante :

« Français!

« On me force à rompre le silence que je m'étais imposé, et, puisqu'on ose mêler mon nom à des vœux coupables et à de perfides insinuations, mon honneur me dicte, à la face de l'Europe entière, une protestation solennelle que me prescrivent mes devoirs.

« Français! on vous trompe, on vous égare; mais qu'ils se trompent surtout ceux d'entre vous qui s'arrogent le droit de se choisir un maître, et qui, dans leur pensée, outragent par de séditieuses espérances un prince, le plus fidèle sujet du roi de France.

« Le principe inexorable de la légitimité est aujourd'hui la seule garantie de la paix en France et en Europe. Les révolutions n'en ont fait que mieux sentir la force et l'importance. Consacré par une ligue guerrière et par un congrès pacifique de tous les souverains, ce principe deviendra la règle invariable des règnes et des successions.

« Oui, Français, je serais fier de vous gouverner, mais seulement si j'étais assez malheureux pour que l'extinction d'une branche illustre eût marqué ma place au trône. Ce serait alors seulement que je ferais connaître aussi des intentions peut-être bien éloignées de celle qu'on me suppose et que l'on voudrait me suggérer.

« Français! je ne m'adresse qu'à quelques hommes égarés; revenez à vous-mêmes, et proclamez-vous

fidèles sujets de Louis XVIII et de ses héritiers naturels, avec l'un de vos princes et de vos concitoyens. »

Cet acte, aussi étrange par la forme qu'inusité dans le fond, était probablement destiné par Louis-Philippe à calmer les passions qu'il avait surexcitées, ou à modérer des dévouements dont il n'était pas le suprême régulateur. Et le mot de *succession* et ceux plus significatifs encore d'*extinction d'une branche illustre* naissaient comme à plaisir sous sa plume pour raviver des espérances qu'il s'efforçait d'amortir. Ici le duc d'Orléans n'est plus le candidat de l'usurpation ; il passe héritier du trône et semble poser d'avance ses conditions. Les défiances royales étaient éveillées. Louis XVIII voulait que le prince surnuméraire ne rentrât en France que parfaitement corrigé. Pour le souverain, c'était l'accomplissement d'un devoir monarchique ; pour le chef de dynastie, c'était une sécurité présente et une garantie d'avenir. Mais le comte d'Artois et la fille de Louis XVI ne peuvent résister aux larmes qui coulent à Twickenham et que la poste leur transmet chaque jour enveloppées dans les plus tendres effusions d'un repentir épistolaire. Le frère, les neveux, les nièces du Roi l'entourent, le pressent, le supplient. La Cour était à Compiègne. Il cède enfin à l'obsession de tant de prières. Après avoir signé la lettre de rappel, le vieux Roi, d'une main tremblante, offre la plume au comte d'Artois et lui dit : « Mon frère, gardez bien cette plume; elle vous servira pour signer votre abdication. »

Le château de Compiègne avait entendu la prophétie; le château de Rambouillet la vit s'accomplir en 1830.

Louis-Philippe est de retour au Palais-Royal vers la fin de l'année 1816; mais, durant cet exil, coloré sous le nom d'absence, de graves événements ont eu lieu, de plus graves encore se préparaient dans le Dauphiné et dans les provinces limitrophes. Il faut rechercher quel rôle on attribua au duc d'Orléans dans ce drame lugubre.

Il y avait alors un homme dont la tête était toujours en mouvement comme la pensée, une âme de feu dans un corps de fer; cet homme se nommait Paul Didier. Né, en 1758, à Upie, dans la Drôme, Didier, brocanteur d'intrigues politiques, écrivain et jurisconsulte, s'est activement mêlé aux diverses phases de la Révolution. Lié avec Mounier, Barnave, Génissieux et tous ces graves ou jeunes Dauphinois, qui aspiraient à la liberté par la monarchie et à une sage pondération de pouvoirs par un gouvernement constitutionnel, Didier est l'un des promoteurs et des orateurs de la célèbre réunion de Vizille. Son ambition est aussi vaste que ses vues de détail et d'ensemble. Mais cet homme, qui veut être l'inspirateur de tout, se voit sans cesse condamné à n'être qu'un instrument.

Il a la prétention et le droit de se placer au premier rang; par une fatalité que son caractère altier et ennemi du repos explique très-bien, il reste éternellement au second. Il fut, en Dauphiné, un précurseur de réformes

et des innovations. A Paris, dans cette ville aux grandes ressources et aux grandes misères, où toutes les gloires commencent par le grenier, il débute par un coup d'éclat. Après le 10 août, témoin de la chute du trône, il se sent saisi au cœur d'une de ces respectueuses pitiés si rares dans les moments de troubles et de périls.

Louis XVI va être accusé et jugé. Didier s'offre pour le défendre. Louis XVI a péri sur l'échafaud; Didier proteste contre l'attentat. Didier venge la mémoire du martyr royal, car c'était un de ces types si communs dans la bourgeoisie, toujours prêts à combattre la Révolution dans ses conséquences les plus désastreuses, toujours disposés aussi à se laisser séduire par leurs illusions de bonheur public et de progrès social. Non content de cette opposition écrite ou parlée au régime de la Terreur, Didier accourt se renfermer à Lyon pendant les soixante-deux jours de siége que soutiendra la ville héroïque. La mitraille révolutionnaire, mais fraternelle, a changé son nom en celui de Commune affranchie. Didier, dont la tête est mise à prix et que les représentants du peuple, Dubois-Crancé et Collot-d'Herbois, dénoncent à tous les clubs gouvernants comme l'un des plus dangereux ennemis de la chose publique, s'échappe sous un faux nom, arrive à Bordeaux et part pour Marseille, où il s'enrégimente dans les Fédérés du Midi.

A quelques mois d'intervalle, Didier est auprès de Louis XVIII, errant avec la royauté proscrite. Comme

si cette douceur du repos, qui gagne insensiblement les âmes, devait être à tout jamais étrangère à la sienne, Didier rentre en France. Plus royaliste que le Roi, il prend en main la cause des émigrés et publie, la veille du coup d'État de brumaire, un appel aux Français en faveur de la légitimité. Compatriote de Montalivet, ami de Cambacérès, de Fouché, de Regnault de Saint-Jean-d'Angély, de Talleyrand, de Chaptal et de Portalis, il a bientôt oublié ses pérégrinations monarchiques pour se mettre au service du Consulat et de l'Empire. Nommé professeur à l'école de droit de Grenoble, Didier se plaignit de l'ingratitude des uns et de l'injustice des autres.

La carrière politique était fermée à sa dévorante activité; il se jette dans les spéculations les plus hasardées. Il rêve de dessécher les marais, d'exploiter des mines, de couvrir de routes les montagnes et de changer la face du Dauphiné. Ces rêves ne le conduisirent qu'à un désastre financier. Sa ruine arrivait avec celle de l'Empire. Didier, qui s'est fait l'ennemi personnel de Napoléon, se souvient qu'il a été autrefois dévoué aux Bourbons dans le malheur. La fortune les rétablissait sur le trône; Didier se met à la suite de la Providence. Il fut nommé maître des requêtes au conseil d'État. Son ambition n'est pas encore satisfaite. Il murmure des doléances et cherche des protecteurs nouveaux. Lorsqu'il apprend que l'Empereur est débarqué au golfe Juan, et qu'il marche sur Paris en triomphateur, Didier se prépare à lui tresser des cou-

ronnes murales. Ce dévouement ambulatoire ne reçut pour toute récompense qu'un juste dédain. Criblé de dettes, devenu impossible aux yeux du Roi ainsi qu'à ceux de l'Empereur, et voyant la vieillesse traîner après elle la misère et l'oubli, cet homme se persuade qu'il ne lui reste plus qu'une chance de salut. Il se jette à corps perdu dans l'Orléanisme.

Le duc d'Orléans était pour lui une vieille connaissance du club des Jacobins, comme Dumouriez était son ami du club des Cordeliers. Il avait conservé avec eux des relations, soit à Londres, soit à Palerme, relations qu'il espérait utiliser un jour. Ce jour venait de luire. A son arrivée à Paris, et lorsqu'il habitait l'hôtel meublé de la rue Grange-Batelière, Louis-Philippe avait appelé Didier auprès de lui. Il en faisait son commensal, son porte-voix, et au besoin son correcteur d'épreuves[1]. L'existence de ce vieillard n'a été qu'une longue déception. Il avait tenté de conspirer les armes ou la plume à la main. De tous ses projets, de tous ses voyages, de toutes ses volte-faces, il ne lui restait enperspective qu'un repos odieux et des soucis sans nombre. Didier pensa qu'en s'attachant à la fortune des d'Orléans, il pourrait enfin vaincre le sort et dominer l'avenir. Il suivit cette pente; son nom figure

[1] Le duc d'Orléans voulut un jour publier une brochure où était racontée une séance secrète de la Chambre des pairs dans laquelle il s'était mis en opposition avec le duc de Berry. Les bonnes feuilles de cette brochure, qu'à la réflexion l'auteur lui-même détruisit, furent lues et corrigées par Louis-Philippe et par Didier, car ces épreuves sont chargées de leur double écriture.

parmi les membres les plus actifs des comités organisant le complot de la Fère.

Sans fonctions, sans ressources, et trouvant dans la maturité de ses pensées une ardeur d'ambition que les glaces de l'âge vivifiaient au lieu de l'affaiblir, Didier était le génie de toutes les aventures. Il a l'audace à froid du conspirateur, l'énergie des factions extrêmes et la perspicacité du diplomate. Après avoir traversé tous les partis et apprécié tous les hommes, il lui reste une certaine candeur de probité, qui d'avance est la plus sûre garantie de sa discrétion. Incapable de trahir un complice ou de vendre un secret, il doit vaincre par la témérité ou mourir enveloppé dans le dernier linceul de son honneur. Un caractère de cette trempe était à ménager au milieu des troubles civils. Louis-Philippe lui a donné sa confiance; Didier n'en abusera jamais.

Champion du Palais-Royal, il en connaît les vues mystérieuses et les desseins cachés, mais il entre dans ses plans de ne les démasquer qu'au moment décisif. Un drapeau plus populaire est arboré; ce sera au nom de Napoléon II et des libertés constitutionnelles que la révolution orléaniste marchera à l'assaut de la monarchie légitime. Sous le nom de *Société de l'indépendance nationale*, il s'est formé, au milieu des centres de population manufacturière, plusieurs comités dirigeants qui soufflent dans les masses la triple haine de l'étranger, des Bourbons et de la noblesse. L'étranger campe sur le sol français. Il y commande

par droit de conquête. Sans s'interroger pour savoir si ce sont les Bourbons ou la noblesse qui provoquèrent en moins de deux ans une double invasion, les factieux veulent en faire retomber la responsabilité sur les princes qui préservèrent le pays d'une ruine plus complète.

Durant vingt années de guerre, la victoire avait conduit les armées de la République et de l'Empire au cœur des diverses capitales de l'Europe; puis la victoire eut ses inconstances ordinaires. Elle se lassa et, de triomphe en triomphe, l'empereur Napoléon fut acculé à un premier et suprême désastre. Ce désastre devait être dans la prévision des choses humaines. Tout le monde le confessait; personne ne consentit à l'accepter ou à le subir avec dignité. Personne ne se résigna à s'avouer vaincu. On ne vit dans cette chute que le retour des Bourbons, qui n'en fut pas la cause première, mais l'effet providentiel. Les Bourbons régnaient; l'Anglais, le Russe et l'Allemand occupaient les plus belles provinces du Royaume. Ce spectacle, intolérable aux cœurs français, fut contre la monarchie de saint Louis une accusation que les partis envenimèrent par des injustices pleines d'amertume. Les partis, comme cela est à peu près inévitable, furent si frappés du spectacle d'un mal passager, qu'ils se firent une règle d'oublier le bien. On se servit de ce levier du patriotisme pour battre le trône en brèche. La Révolution, qui avait à se reprocher tant de calamités, eut l'art de les rejeter au compte des Royalistes, ses victimes.

La Révolution s'était faite orléaniste; cependant elle confondait ses espérances avec celles du Bonapartisme. Pour démolir, pour agiter, pour courir aux armes, il fallait des fanatiques d'un courage éprouvé et d'un dévouement inébranlable. Ces fanatiques, on ne les signalerait que parmi les officiers en demi-solde ou dans les rangs des Impériaux, si profondément humiliés de ldéf aite. Ne voyant l'avenir que sous de sombres couleurs, et rebelles par le fait, ils se révoltaient à l'idée seule de leur licenciement. Ces légionnaires, que l'esprit de parti surnomma les *Brigands de la Loire*, comme la Convention espéra déshonorer les Vendéens aux yeux de l'Europe en les appelant *Brigands* et *Chouans*, s'étaient retirés avec un calme qui eut bien sa dignité. Beaucoup se trouvaient sans asile, sans famille et même sans pain. En se dispersant par toutes les routes de France, ils mirent un orgueil bien entendu à respecter les propriétés et à n'étaler leurs douleurs que par des larmes amères. Le temps des Grandes-Compagnies était passé. La Révolution en fit renaître un autre peut-être plus déplorable. Elle força ces légionnaires à abhorrer la famille royale, sous prétexte qu'elle répudiait leurs services et leur dévouement problématique. Généraux, officiers et soldats, ils avaient trahi leur serment; sans témoigner le repentir de leur parjure, ils accusaient la Restauration de n'avoir pas confiance en leur foi.

Cette attitude, pleine d'inconséquences morales, mais éloquente de muet désespoir, était, à elle seule,

une provocation. La Société de l'Indépendance nationale eut mission d'y répondre. En parlant à ces vieux soldats, qui mettaient la patrie au-dessous du drapeau, en leur parlant de l'exil et de l'abandon de l'Empereur, en rappelant à leur amour cet enfant qu'ils avaient si souvent salué du nom de Roi de Rome, en leur peignant les désolations du pays, on excitait de faciles attendrissements et de sourdes colères. A l'aide de ces murmures, on recrutait, on enrégimentait les débris épars de l'armée de la Loire, qui regrette ses grands morts, comme disait César après la bataille de Pharsale. Les affidés parcouraient les villes et les campagnes, embauchant les irritations, réchauffant la ferveur et préparant tout pour une prise d'armes dont l'heure, le lieu et le but final restaient un mystère. Les initiés du Palais-Royal en ont seuls la clef.

Dans les conciliabules de cette société secrète, où l'on remarque des colonels en non-activité et des magistrats sans fonctions, des sous-officiers de la ligne et des propriétaires, des médecins et des avocats, des receveurs généraux destitués et des négociants suspects, il a été décidé par Didier que Lyon sera choisi comme le point de ralliement et d'attaque. Pour réhabiliter le 21 janvier et faire honneur aux assassins de Louis XVI, la Révolution désigne ce jour de deuil; elle veut ainsi le changer en jour de fête. Didier avait tout préparé par ses mains, tout vu par ses yeux. Avec une fiévreuse rapidité, il avait parcouru un certain nombre de départements. Il y répandit l'or, il y prodigua les

assurances les plus patriotiques. Arrivé à Lyon, il se dispose à donner le branle à l'insurrection, lorsque, la veille même de ce jour, ses principaux adhérents sont dénoncés par un complice et immédiatement arrêtés.

Le gouvernement était mis à l'improviste sur la trace d'une conjuration. Le gouvernement ne parut pas y attacher une très-sérieuse importance. Admirablement servi par ses espions, dont la plupart ne sont pas des employés subalternes, mais des autorités locales bien informées, Didier eut le temps d'échapper aux poursuites. Il savait que le Dauphiné, sa patrie, offrait à l'Indépendance nationale de nombreux prosélytes; il se réfugie dans la montagne. Après avoir endormi les soupçons, il s'établit au village de Quaix, non loin de Grenoble, chez un ancien chef de bataillon de l'Empire. Son surnom était un vivant souvenir de la campagne d'Égypte. On l'appelait Brun le Dromadaire.

On dit à Brun qu'il faut conspirer pour que son Empereur ou son fils tout au moins puisse reconquérir la couronne. Le Dromadaire conspire : il s'entoure des officiers et soldats licenciés du voisinage. C'est son dernier mot d'ordre; ce sera le premier noyau d'armée dont son hôte va disposer. Brun lui demande, néanmoins, d'expliquer devant ses complices les plans et les vœux qu'il forme. On se réunit dans la salle basse d'une auberge de la Buisserate. Là, Didier fait connaître à ces Bonapartistes qu'on entraîne dans le

guet-apens de l'Orléanisme les ressources et les affiliations de la société secrète. Il distribue les rôles, puis, afin de les convaincre et de les enflammer, il leur lit une proclamation qui se termine ainsi : « Français, tout votre sang bouillonne, votre indignation est au comble; craignez-en les excès. Vous retomberiez dans les piéges des ennemis de la France. Que le plus noble élan, que la plus juste des causes, que la cause du peuple ne soit souillée par aucun attentat. Sauvons la France de la tyrannie et de la Jacquerie. Et vous que dans les fureurs de son envie, la Sainte-Alliance voudrait exterminer pour vous punir de votre valeur, soldats, vous serez vengés. Renaissez pour l'armée de l'*Indépendance nationale*, et méritons par notre conduite que le ciel puisse protéger la plus sainte entreprise, et l'humanité tout entière la couvrir de ses vœux. »

La rhétorique des partis était peu familière à ces dévouements irréfléchis. Elle ne cadrait pas avec leur idée fixe; elle les troublait donc. Aussi, à peine la lecture achevée, le Dromadaire, devançant la pensée de tous, s'écrie-t-il : « Que diable nous chantez-vous là? Il n'est pas seulement question de l'Empereur dans votre proclamation; il faut en parler. »

Didier avait ses motifs pour éluder l'entretien. Le temps de la sincérité ne lui paraissait pas encore venu. Il promit de réparer son oubli; Brun se contenta de la promesse. Cependant les paroles du Dromadaire et l'attitude réservée de ses amis avaient fait naître des mesures de prudence à l'esprit de Didier. Afin de ne plus

s'exposer à de pareilles alarmes, il se mit ouvertement à compter sur l'Empereur. Il annonça que l'Autriche, par l'organe du prince de Metternich, adhérait au projet de rétablissement de l'Empire; néanmoins, pour obtenir le concours de l'Angleterre, il avait fallu tromper cette dernière puissance. On lui avait affirmé que le mouvement s'opérait au profit du duc d'Orléans. Il n'y aurait, par conséquent, ni à s'étonner, ni à s'inquiéter si le nom de ce prince était prononcé quelquefois. C'était la condition posée à l'acquiescement du Cabinet de Saint-James, et les Comités insurrectionnels avaient décidé que l'on y souscrirait jusqu'à l'heure du succès.

Les précautions ainsi prises et ainsi divulguées, l'agent de l'Orléanisme se croyait à l'abri des reproches et des méfiances. En règle avec les Bonapartistes, il ne s'autorisait du nom de Louis-Philippe que pour s'assurer la bienveillante neutralité de l'Angleterre. Ce nom était un sauf-conduit britannique. Mais le prince Eugène de Beauharnais, déjà à la frontière avec l'impératrice Marie-Louise, n'attendait qu'un signal pour prendre le commandement des troupes et proclamer l'Empire. Ces impostures, dont Didier se fit une arme à double tranchant, eurent cours dans les montagnes du Dauphiné. Elles se répandirent, elles se communiquèrent, et tous les témoins de la marche triomphale de Napoléon au milieu de ces montagnes rêvèrent la même ovation pour le prince Eugène et l'Impératrice. Le prince Eugène ignora ces trames; mais le général

Drouet d'Erlon, un des compromis de la Fère, en connaissait le véritable but. Il arriva pour se charger de la direction militaire. Sa présence et les respectueux hommages qu'on lui rendit accréditèrent bientôt le bruit qu'un membre de la famille impériale était prêt à tirer l'épée. Tant de subterfuges n'étaient pas nécessaires pour grossir les rangs d'une armée de rebelles dont l'Orléanisme allait subrepticement se servir.

A cette époque, les étudiants en droit et en médecine passaient à l'état de puissance. Patriotes imberbes mais turbulents, enivrés de poudre depuis que les canons sont au repos, mais infatués des louanges dont la tribune et le journalisme saturent leur inexpérience étourdie, ces jeunes gens ne se disent plus bonapartistes dans l'espoir de se faire accepter comme les républicains de l'avenir. Pourtant c'est un levier qu'il importe de ne pas dédaigner, et une autorité avec laquelle on sera obligé de compter. Didier avait embauché l'âge mûr; il croit qu'il pourra aussi facilement séduire la jeunesse. L'école de droit de Grenoble est donc soumise à la tentation. Le récit de l'un de ces étudiants fut publié en 1841, et n'a jamais été démenti. M. Gros, avocat à la cour royale de Paris, raconte :

« J'étais étudiant en droit à Grenoble lorsque la conspiration de Didier éclata. Connaissant plusieurs des conjurés, je fus, quelques jours avant la mise à exécution du complot, l'objet d'assez vives obsessions de la part de quelques-uns d'entre eux, qui voulaient m'y associer. Joannini, ancien officier de gendarme-

rie, me sollicita plus particulièrement d'y prendre part. Lié avec beaucoup d'officiers à la demi-solde qui abondaient dans le département de l'Isère, ancien officier moi-même, ma position d'étudiant, la part qu'on m'avait vu prendre aux événements des Cent-Jours, tout pouvait faire croire que j'exercerais quelque influence sur l'école de droit, dont je pourrais entraîner une partie, et qu'on aurait ainsi en moi un auxiliaire utile. Avant de m'engager, je voulus connaître le chef et le but de l'entreprise; j'interrogeai Joannini pour le faire sortir du vague où il s'était jusque-là renfermé. Il m'avoua que la conspiration avait pour objet de placer le duc d'Orléans sur le trône, et, prenant la froideur que je lui témoignais pour de l'incrédulité, il me montra une lettre où ce prince était désigné de manière à ce qu'il fût impossible de ne pas le reconnaître. . . . « Un prince, y était-il dit, « qui, dès sa première jeunesse, a donné des gages à « la liberté; qui a bravement combattu dans nos rangs, « et dont les convictions libérales sont telles que, ne « pouvant s'empêcher de les manifester, elles le font « tenir en état de suspicion par les autres membres de « sa famille... » Telles étaient, sinon les expressions textuelles de l'écrit qu'on me montra, du moins leur sens positif et que je n'ai jamais oublié. Agé alors de vingt-deux ans, dévoué à l'Empereur, auquel je devais mon éducation dans un lycée et mon grade d'officier; libre d'ailleurs envers les Bourbons, dont, en 1814, j'ignorais même l'existence; rattachant leur présence

en France aux désastres de nos armées, et les confondant tous, sans exception, dans mes sentiments de haine pour les étrangers qui nous les avaient ramenés, je refusai nettement de prendre part à un complot où l'un des membres de cette famille pourrait se trouver intéressé. »

Une indiscrétion fourvoyée, ou le besoin de se faire des complices, avait révélé à cet étudiant le but auquel Didier tendait ; mais le chef du parti, dont la police municipale et la police militaire recherchent assez négligemment les traces, s'est encore une fois dérobé à leurs investigations. Le général Drouet d'Erlon, se substituant au prince Eugène, était sur les lieux ; Didier profite de sa présence pour aller battre le rappel dans les cantons suisses et en Savoie, où de nombreux proscrits se sont donné rendez-vous. Il ne reparut en Dauphiné que le 29 avril 1816.

Le 4 mai avait été indiqué pour la prise d'armes. Ce jour-là, les troupes formant la garnison de Grenoble devaient s'échelonner sur la route qu'allait parcourir Marie-Caroline de Bourbon, venant épouser le duc de Berry. La famille royale est dans les joies de l'avenir : la France se prépare à des fêtes, et une conspiration aussi soudaine qu'habilement ménagée éclate presque sur le passage de la jeune fiancée. Rien n'a été prévu, tout semble livré au hasard, excepté la conspiration elle-même. Didier ne redoute qu'un homme à Grenoble; c'est le général Donnadieu, commandant la division militaire. Tête incandescente, es-

prit ambitieux et intelligence supérieure, le général cachait une délicatesse de femme sous les brusqueries d'un soldat de la République et de l'Empire. Didier a peur de l'audace et de la fidélité de cet adversaire. Il a promis à ses complices d'obtenir son changement ou son éloignement; il l'avait obtenu par des ramifications dont le Palais-Royal et le duc Decazes gardèrent le secret. Ordre fut notifié à Donnadieu de partir le 28 avril pour aller à Besançon présider un conseil de guerre. Donnadieu pressentait le danger; il désobéit aux injontions ministérielles. Le général s'obstinait; Didier charge deux officiers en demi-solde de l'arrêter ou de le tuer en cas de résistance. Donnadieu s'empare lui-même d'Aribert, un de ces officiers, et, quand le complot était à moitié dévoilé, il éclate enfin, le 4 mai.

Entre les deux camps, c'est moins un combat qu'une surprise, une alerte d'avant-poste où se mêlent les baïonnettes, et dans laquelle le courage ne fit défaut à personne. Les rebelles, descendus de la montagne, avaient essayé de s'emparer à force ouverte d'une ville de guerre. Il y avait eu des engagements partiels et des luttes corps à corps. Le succès ne fut indécis nulle part, car les principales forces de la révolution étaient encore disséminées, et afin de rendre la population indifférente ou hostile, on se servait d'un mensonge qui ne manque jamais son coup. On faisait circuler dans la ville le bruit qu'un grand nombre de maisons étaient marquées à la craie, et des familles entières vouées à la mort. Si l'insurrection réussissait,

elle avait promis le pillage à ses mercenaires. Une pareille nouvelle, acceptée comme ruse de guerre, a plus d'une chance dans ces premiers moments de stupéfaction où la panique vient en aide à l'égoïsme. Elle neutralisa les conjurés qui étaient dans la cité, attendant l'heure du soulèvement; elle accéléra la ruine de ceux qui combattaient au dehors. Cet échec imprévu faisait avorter le plan de Didier; il en eut l'intuition sur le champ même de bataille. Après avoir tenu en désespéré jusqu'au dernier moment, le partisan orléaniste, protégé par la nuit, put enfin se réfugier dans les bois de Saint-Martin-d'Hères. Pour trophée de cette victoire, il restait quelques cadavres épars et de nombreux prisonniers.

Donnadieu et ses soldats avaient rempli leur devoir; une mission plus douloureuse leur est réservée. La Cour prévôtale se saisit de l'affaire et, le 6 mai, Planta, son chef, adresse une dépêche au général pour lui faire connaître les résultats des premiers interrogatoires. Ces résultats sont décisifs.

Comme les Grands-Jours ou la Chambre-Ardente, la Cour prévôtale n'avait à observer ni sages lenteurs, ni préliminaires obligés, ni toutes ces formalités de procédure qui sont la sauvegarde et la dernière espérance de l'accusé. Justice exceptionnelle et sommaire, elle frappe avec la rapidité de la foudre; nul appel ou recours ne doit entraver sa marche et ses arrêts. Cette justice si cruellement expéditive allait prononcer sur le sort des coupables pris les armes à la main. Ils sont

au nombre de cent vingt, tant militaires que civils. Le 6 mai, quatre d'entre eux comparurent devant la Cour. L'un fut acquitté, les trois autres condamnés à mort. Drevet, ancien soldat de la garde impériale, Buisson, marchand épicier à la Mure, et David, vont ouvrir cette voie de sang. Le général Donnadieu prend sur lui de solliciter la clémence royale en faveur de David. Buisson et Drevet sont réservés pour l'échafaud. Devant la Cour prévôtale, ils n'avaient pas plus appelé à leur aide les réticences que les faux-fuyants. Leur seule excuse était leur dévouement à l'Empereur, poussé à la dernière limite d'une fanatique crédulité. Résignés et impassibles, ils marchèrent à l'échafaud dressé sur la place Grenette. Quand, le 8 mai, à quatre heures du soir, le cortége apparut au milieu de la foule consternée, Buisson et Drevet firent entendre le cri de : Vive l'Empereur! Ils avaient, sans le savoir, combattu pour l'Orléanisme; ils mouraient pour Bonaparte, avec la conscience du devoir rempli. Pleins de courage et de sérénité chrétienne, ils subirent sans chanceler, sans pâlir, les angoisses et les approches du supplice; puis, au pied de l'échafaud comme sous le couteau de la guillotine, leur dernière pensée et leur cri suprême furent : Vive l'Empereur!

Le ministère, dont le duc Decazes était l'âme, avait dédaigneusement repoussé les craintes et les pressentiments de l'autorité militaire. Il ne pouvait pas, il ne voulait pas surtout croire à un complot. Ses convictions étaient arrêtées; la forme dans laquelle il les en-

veloppa fut méprisante ou brutalement frivole. Quand il ne sera plus possible de nier le complot, ordre télégraphique est adressé par le ministre de la police : « Le département de l'Isère doit être regardé comme en état de siége ; les autorités civiles et militaires ont un pouvoir discrétionnaire. » Le ministre n'avait pas songé à prévenir, il va réprimer. A la précipitation de ses mesures vengeresses, on eût dit qu'il cherchait moins à pénétrer les secrets de la conspiration qu'à les noyer dans le sang.

La Cour prévôtale s'effaça devant le Conseil de guerre, et, le 9 mai, à onze heures du matin, ce tribunal est réuni. Trente accusés sont traduits à sa barre. Le crime était flagrant, la peine édictée d'avance. Vingt et un rebelles furent condamnés à mort. Le lendemain, au milieu de la stupeur de tous, quatorze de ces malheureux marchent au supplice. Quatorze prêtres les accompagnent. Arrivés sur l'esplanade, les condamnés s'agenouillent, reçoivent une bénédiction dernière et tombent sous les balles.

La Cour prévôtale et le Conseil de guerre, limités dans leurs attributions par une loi inexorable, avaient accédé à une espèce de commisération, que l'humanité du général Donnadieu changea en sursis. Sur les vingt et un dont la mort fut prononcée par la justice, sept, moins coupables peut-être que les autres, ont été épargnés. Donnadieu sollicite en leur faveur une commutation de peine, et il invoque la clémence royale. Il importait de laisser du sang et beaucoup de sang aux

mains des Bourbons, afin, plus tard, de les rendre responsables d'une sévérité outrée. Il fallait surtout étouffer les révélations qui pouvaient un jour dévoiler tant de machiavéliques menées; le ministre favori fut impitoyable. Le droit de grâce est pour tous les souverains la plus belle et la plus sainte des prérogatives. Au nom du salut public et de la monarchie ébranlée, si une répression inexorable ne venait pas effrayer les conspirateurs, Decazes obtint que la vengeance de la loi serait complète. Par dépêche télégraphique du 12 mai, il transmet ainsi ses instructions :

« Le ministre de la police générale au général Donnadieu, commandant la 7e division militaire. Je vous annonce, par ordre du Roi, qu'il ne faut accorder de grâce qu'à ceux qui ont révélé des choses importantes. Les vingt et un condamnés doivent être exécutés, ainsi que David. L'arrêté du 9, relatif aux recéleurs, ne peut pas être exécuté à la lettre. On promet vingt mille francs à ceux qui livreront Didier. »

Dans la nuit du 14 au 15 mai, cette dépêche parvint au général. Il n'y avait plus qu'à laisser fusiller. On fusilla un sexagénaire, un enfant de moins de seize ans, un soldat de la garde impériale et quatre jeunes gens. Le ministre Decazes n'avait point oublié David dans ses recommandations. David mourut sur l'échafaud. Inondé de tout ce sang, épouvanté des conséquences qui se tireront de supplices aussi inutiles, Donnadieu s'émeut avec la France entière. Il ne sait encore du complot que ce qu'il en peut et en doit

savoir. Néanmoins, dans l'intérêt de la monarchie et pour l'honneur de l'armée, il prend le parti de s'adresser directement au duc de Feltre, ministre de la guerre. Le 15 mai, le jour même de l'exécution, il lui écrit :

« Aujourd'hui, à quatre heures, les sept des vingt et un malheureux condamnés à mort le 9, dont l'exécution avait été suspendue, ont subi leur jugement. Autant ces châtiments produisent un effet salutaire lorsqu'ils suivent, avec la rapidité de la foudre, le crime qui les a appelés, autant ils peuvent produire un effet contraire sur l'esprit des hommes, alors que le calme est rétabli, et que l'idée du crime s'efface pour faire place à la commisération qu'inspirent des misérables entraînés par de grands criminels, sur qui seul doit tomber désormais toute la sévérité des lois. C'est pour répondre à des ordres reçus aujourd'hui de Leurs Excellences les ministres de la justice et de la police, provoquant les mesures les plus sévères d'exécution envers tous ces misérables, que j'ai l'honneur d'adresser ces réflexions à Votre Excellence. Ces ordres, adressés au procureur général et aux autres autorités, pouvant être mal interprétés dans les intérêts essentiels de Sa Majesté, je crois nécessaire et utile à son service que des interprétations justes soient données, pour que les châtiments, à l'avenir, ne tombent que sur la tête des principaux chefs ; qu'enfin, un zèle mal dirigé et qui n'est exalté souvent qu'alors que le péril a cessé, ne fasse pas imaginer que c'est en faisant couler

des ruisseaux de sang qu'on peut servir une cause aussi juste, et qui ne doit être étayée que sur des principes de bonté, de douceur, et non sur une cruauté inutile. »

Nous avons vu que, pour mieux cacher ses desseins, Didier annonçait et faisait annoncer par ses émissaires que le prince Eugène allait paraître à la tête des insurgés. On déterminait même sa présence; on faisait circuler de fausses signatures du général comte Bertrand, afin d'accréditer la chose. Tout se faisait par le prince Eugène et pour l'Empire. Le prince Eugène était alors en Bavière, le comte Bertrand sur le rocher de Sainte-Hélène; mais le général Drouet d'Erlon se trouvait véritablement à Grenoble. Il y travaillait en faveur de d'Orléans qui, après 1830, en fera un maréchal de France.

Proscrit de 1815 et ayant rompu son ban pour participer à de nouvelles révoltes, Drouet d'Erlon était exposé à une mort certaine. Donnadieu apprend qu'il est caché dans la maison d'un notaire. Donnadieu a été son compagnon d'armes en Portugal et en Espagne. Ils ont vécu sous les mêmes drapeaux; Donnadieu ne veut pas que ce camarade du champ de bataille périsse sur un échafaud, martyr de son dévouement à l'Empereur. A l'instant même, —car dans ces jours-là les minutes sont précieuses, — Donnadieu envoie chercher Drouet d'Erlon, qui paraît devant lui pâle et confus. Le royaliste sincère embrasse le bonapartiste supposé; il le calme, il lui assure que sa vie ne court

aucun danger. Après l'avoir revêtu d'une livrée de laquais, il le fait monter derrière la voiture de madame Donnadieu, ayant seule, sous l'état de siége, un permis de sortie. Drouet d'Erlon franchit ainsi les postes et passe à travers les obstacles, emportant avec lui le secret de l'Orléanisme.

Tout a été combiné, tout, même après l'échec, semble concourir pour laisser à ce mouvement la couleur napoléonienne. Le nom du duc d'Orléans n'a été qu'incidemment prononcé et encore à voix bien basse, comme une exigence anglaise. Les Bonapartistes avaient combattu ; ils étaient morts au cri de : Vive l'Empereur ! Le tombeau répondait de la discrétion des uns, l'exil et l'indigence garantiraient celle des autres. Mais l'exil, il fallait l'atteindre; Didier ne put y parvenir.

Caché dans les bois de Saint-Martin-d'Hères, il se déroba pendant quelques jours aux investigations des patrouilles volantes. Les dangers qu'il court et la faim qui le tourmente le forcent bientôt à chercher un autre refuge. Seul, errant dans les montagnes et dans les vallées, implorant la pitié des bergers et un morceau de pain pour soutenir sa faiblesse, Didier, après avoir franchi le col de la Coche, arrive sur la frontière de Savoie. C'est là que trois de ses complices le rejoignirent. Dussert, Cousseaux et Durif étaient de ces Dauphinois au caractère enthousiaste, à l'esprit insinuant, et qui aiment à saupoudrer la fausseté d'une mixture de courtoisie. Ils s'étaient créé de l'Empereur une idole et du Bonapartisme une religion. La déroute

n'a pas ulcéré leurs cœurs, mais elle les rend sombres et défiants.

Fugitifs tous quatre, et tous quatre réunis par le hasard dans une de ces misérables huttes égarées au sommet des Alpes, ils n'eurent d'abord que des récriminations à s'adresser, que des reproches à faire entendre. Didier, malgré une blessure à la jambe, se promenait seul et répondait à ses trois interlocuteurs. Au milieu de cet échange de blâmes, Cousseaux, plus irrité ou plus impatient que les autres, veut aller plus droit au fait. Il s'écrie soudain : « Didier, vous nous avez trompés et cruellement abusés. L'impératrice Marie-Louise n'était pas à Eybens, comme vous nous l'aviez dit. Le prince Eugène non plus; personne dans la ville n'a répondu au nom de l'Empereur... Didier, vous nous avez trompés. »

Le supplice commençait pour ce vieillard. Ses rêves d'ambition orléaniste s'évanouissaient l'un après l'autre, et il restait seul, désarmé, sans ressources, à la merci de ses complices. Ce vieillard n'est point abattu sous le remords; on croirait même qu'après avoir mesuré la profondeur de l'abîme, il veut audacieusement l'affronter. Il se redresse de toute sa hauteur, et enveloppant de son regard Cousseaux, qui vient de lui poser une question scabreuse : « Je vous ai trompés, dites-vous, mais la haine que je porte aux Bourbons, celle que vous leur portez aussi, vous qu'ils ont privés de vos emplois, qu'ils ont dégradés, vous à qui ils ont arraché le pain de vos familles, cette haine est-elle

donc un rêve? Et quand bien même Napoléon n'eût pas été le but de la victoire, la cause pour laquelle nous avons combattu en serait-elle moins sainte, l'indépendance nationale et la haine du Roi moins vraies? »

De telles paroles, tombant une à une sur ces âmes brisées, ouvraient un vaste champ aux conjectures. Pensifs et silencieux, les trois compagnons de Didier les recueillirent. Toute la nuit ils cherchèrent, dans leurs méditations solitaires, à se les expliquer. Dussert qui, en 1819, révèle lui-même ce drame intime à M. Joseph Rey, que la Révolution de Juillet nomma conseiller à la Cour royale de Grenoble[1], Dussert n'a pas témoigné à Didier la répulsion que les autres éprouvent pour lui. Il l'a plaint, il l'a consolé. Le lendemain, lorsqu'ils approchèrent du torrent d'Olle, et que Durif et Cousseaux eurent pris les devants, Dussert interrogea Didier pour connaître le sens attaché à ses sous-entendus de la veille. Didier croyait parler à un ami; il lui apprit qu'en cas de succès le duc d'Orléans était le prince qu'on aurait investi de la souve-

[1] Joseph Rey avait été président d'un tribunal civil sous l'Empire. Il crut avoir à se plaindre de la Restauration, et il conspira. Fondateur de la Société secrète l'*Union*, qui était l'annexe de l'*Indépendance nationale*, Rey, alors avocat à Grenoble, publia un mémoire contre le général Donnadieu et en faveur des rebelles du 4 mai. Ce mémoire est le point de départ de toutes les accusations et de toutes les récriminations entre les parties opposées. Nous n'avons pas à intervenir dans ce débat rétrospectif, et dont tous les acteurs sont morts. Ce que nous devons attester, c'est que le conseiller Joseph Rey regretta plus d'une fois, dans sa rigide probité, de s'être laissé entraîner trop loin par l'effervescence des passions politiques et de n'avoir vu qu'un côté de la mystérieuse question qu'il soulevait.

raineté. « Le duc d'Orléans, s'écrie Dussert, la France ne l'aurait jamais voulu ! — Cette hypothèse était prévue, réplique Didier, et peut-être alors eussions-nous déclaré une république. » Et, tout en cheminant, tout en gesticulant, Dussert répétait : « Le duc d'Orléans! le duc d'Orléans! Bourbon pour Bourbon, j'aime autant Louis XVIII ! »

Quand Cousseaux fut informé pour qui, à son insu, on avait compromis ses convictions, son existence et sa liberté, il s'éloigna, laissant Durif et Dussert avec Didier. Dans ces cœurs, pour qui l'espérance est un livre fermé, la pensée d'avoir été le jouet d'un orléaniste et de souffrir pour une cause étrangère et peut-être odieuse, dut faire fermenter de mauvaises passions. Didier les avait trahis et trompés. Pourquoi, à leur tour, ne le trahiraient-ils pas? Pourquoi ne le tromperaient-ils pas? La tête de Didier était mise à prix ; ils connaissaient la somme offerte. En le livrant, ils pouvaient se ménager une grâce assurée. Didier fut dès lors sacrifié à leur vengeance. Les bonapartistes abusés allaient punir l'embaucheur orléaniste.

Arrivés à Saint-Sorlin-d'Arves, dans la Maurienne, tous trois logèrent dans l'auberge d'un nommé Balmain. Didier, épuisé de fatigue, s'endormit bientôt. Son sommeil fut long. Dussert et Durif en avaient profité pour tout apprendre à Balmain; ils en profitèrent encore pour aller le dénoncer aux autorités piémontaises de Saint-Jean-de-Maurienne. Afin d'être plus sûrs de leur coup, Dussert et Durif avaient mis en

mouvement, à Grenoble, un certain Jean-Baptiste Sert, leur parent. Ce Sert offrit au préfet de l'Isère de lui livrer Didier, si l'on s'engageait à faire grâce à ses deux compagnons. La grâce fut promise, et le prix du sang refusé, puis, en définitive, accepté et partagé entre Sert et Balmain. Par une connivence établie sans doute entre eux, Sert les attendait à Saint-Jean-de-Maurienne, avec les carabiniers sardes.

A son réveil, Didier s'aperçoit de l'absence de ses complices et de son hôte. Un soupçon traverse son esprit; il devine qu'il va être livré. Il interroge la femme de Balmain, qui, en lui demandant pardon les larmes aux yeux, ne peut que balbutier : « Vous êtes trahi, sauvez-vous! » L'instinct du conspirateur ne l'avait point égaré; il ne lui restait plus que la fuite. En proie à toutes les douleurs physiques et morales, dévoré par la fièvre et par l'inquiétude, Didier se traîne vers les montagnes dont il ignore les sentiers. Dans cette odyssée de misère et de fatigue, il se maudit à chaque pas, car à chaque pas il peut se heurter à un traître ou à un proscrit, fugitif comme lui. Ses vêtements se sont accrochés aux broussailles ou aux anfractuosités des rochers; ses pieds se couvrent de plaies; ses longs cheveux blancs flottent en désordre, et sur sa barbe inculte coulent des larmes de désespoir.

Ne sachant ni où il va ni où il s'arrête, Didier implore un peu de nourriture et un verre d'eau. Tantôt on le repousse, tantôt on l'accueille, plus souvent encore on se détourne de lui. Les carabiniers piémontais,

guidés par Balmain, sont à sa poursuite. Balmain, qui se sent déshonoré, veut au moins obtenir le prix de son déshonneur. Il cherche et ne trouve pas. Enfin un de ses fils, qui revient du pâturage, a vu le *monsieur* se cachant dans une grange au fond des bois. Balmain et les carabiniers s'élancent sur cette piste, et Didier tombe en leur pouvoir.

L'homme avait fléchi sous le poids des souffrances. La douleur du corps et de l'âme l'avait affaissé sur lui-même. Quand il se voit découvert et perdu, le vieux conspirateur se réveille. N'ayant rien à redouter des hommes qu'une mort prochaine, et la désirant, il se drape dans son courage, il se redresse dans son orgueil. Sa noble et mâle physionomie reprend la sérénité des jours heureux.

L'extradition réclamée et accordée, Didier n'avait plus qu'à mourir. Traduit à la barre de la Cour prévôtale, il confessa le crime dont il était accusé; mais, pour sauver sa vie ou celle de ses complices, il ne poussa pas plus loin les aveux. Il avait été choisi de main d'ouvrier, et cet ouvrier, qui avait pour maxime royale et pour tradition paternelle de faire executer par les autres ce qu'il n'osait pas entreprendre lui-même, put, à juste titre, s'applaudir de son choix.

Seulement, dans son cachot, avec sa femme et ses enfants, avec l'abbé Toscan, son ami et son parent, qui l'assistait à cette heure suprême, avec le général Donnadieu, qui s'était pris pour lui d'une commisération admirative, l'orléaniste fut moins discret que sur

la sellette de la Cour prévôtale. En comparant ces deux attitudes si diverses, on croirait que, lié par serment, il n'a jamais voulu dégager son honneur à l'aide d'un parjure. Didier est resté, en face de l'échafaud, l'homme d'un complot innommé, d'un complot dont il avait la clef secrète et qu'il emporta dans la tombe. Mais cette taciturnité de commande disparaissait sous les larmes de sa famille et au spectacle des malheurs de la patrie, que la bouillante éloquence de Donnadieu étalait sous ses regards. Pressé de questions et ramené par le souvenir à ses idées et à ses vœux monarchiques d'autrefois, Didier laissa échapper des paroles et des conseils qui s'aggravaient par la solennité même du moment. En attestant le Juge suprême devant lequel allait paraître : « Que vous avouerai-je? répondit-il tristement au général[1], dans une heure je ne serai plus. Cependant..... dites au Roi de se défier des hommes qui l'entourent et qui ont deux serments à la bouche. » Il hésita encore, et il reprit : « Dites encore au Roi que son plus grand ennemi est dans sa famille, » et cet ennemi il le nomma en toutes lettres : c'était Louis-Philippe, duc d'Orléans.

Didier était si bien résolu à livrer sa vie en expiation, il tenait tant à ce que personne ne pût le soupçonner de violer le pacte juré, qu'en entendant son avocat supplier la Cour de le recommander à la clémence souveraine, il écrivit sur un bout de papier ce testament

[1] *De la vieille Europe, des rois et des peuples*, par le général Donnadieu (Paris, 1837).

de mort : « J'ai fait mon sacrifice; ma famille saura faire le sien. Je remercie mon défenseur de ses généreuses paroles, mais je prie la justice de ne pas s'y arrêter. Je ne demande rien au Roi. » Il ne demandait rien au Roi, et dans le cours des débats il ne parle pas davantage de l'Empereur. Didier a prétendu qu'il conspirait pour rétablir le trône impérial. Il sait que ses complices sont morts, ayant sur les lèvres un dernier hommage de fidélité à Napoléon; et lui n'a qu'un soin et un travail. C'est d'écarter, c'est d'esquiver toute question qui peut remettre en scène le Roi de Rome ou l'impératrice Marie-Louise, dont il s'était créé un moyen d'entrainement

Sous le coup des révélations qui lui sont faites et qui jettent un jour sinistre sur l'avenir, Donnadieu eut la pensée ou de faire évader Didier ou de le conduire à Paris, afin de provoquer un éclat et de brusquer une de ces crises qui sauvent ou tuent le malade. Cependant l'ordre d'exécuter immédiatement Didier était venu; les formes de la justice prévôtale ne se prêtaient pas à un compromis. Donnadieu lui-même hésitait devant cette accusation à porter contre un prince du sang, exilé, il est vrai, mais qui néanmoins n'avait perdu ni son influence ni ses droits. Le général n'ose rien prendre sur lui, et le 10 juin, une heure après cette entrevue, Didier monte à l'échafaud. Il mourut plein de courage et de résignation chrétienne[1].

[1] Didier, à la veille d'être jugé par la Cour prévotale, adressa à sa famille une lettre qui est précieusement conservée. La voici :

De 1816 à 1830, la conspiration de Didier ou l'*affaire de Grenoble*, ainsi que parlaient les agents du Palais-Royal et leurs compères du Libéralisme, a été le grief exploité contre les Bourbons avec le plus d'hypocrite pitié et de perfidie historique. Les Orléanistes se sentaient vulnérables sur ce point; tous leurs efforts tendirent à le dénaturer. Les victimes, les martyrs de la lutte, si l'on veut, se trouvent maintenant en dehors de la question. Les actes sommairement relatés sont d'une exactitude mathématique. Nous n'avons pas à justifier la Restauration de ses prétendues cruautés, que les auteurs mêmes du complot auraient provoquées dans leur seul intérêt; nous ne voulons point accuser Louis-Philippe d'Orléans ou ses émissaires d'un crime encore inconnu dans les annales du crime. Notre tâche est plus simple. Nous nous bornons à énumérer, à exposer les faits, car l'histoire est comme la fable, elle ne vaut que par sa morale. Ici

« On me permet, mes chers enfants, de vous écrire, et j'en rends grâce au ciel. Je dois d'abord vous assurer que le bon Dieu m'a beaucoup protégé dans mes derniers moments. J'ai été malade après votre entrevue, et j'ai eu le bonheur d'offrir à Jésus-Christ, mon Sauveur, toutes mes souffrances; jetons-nous, mes amis, dans les bras de la Providence. Vous connaissez toutes mes recommandations; j'en ai une plus particulière à vous faire. Je vous supplie d'y avoir égard : c'est de vous éloigner. Digne mère, aie soin de tes enfants si chéris, si faits pour l'être. Mes enfants, ayez soin de votre mère, consolez notre Louis; qu'il embrasse aussi avec ferveur notre sainte religion, et, comme je l'ai dit, qu'un grand malheur soit la conservation du christianisme dans notre famille. Adieu, mes enfants, éloignez-vous, je vous en conjure : je prierai ce soir M. Toscan de vous faire connaître mon vœu. Donnez-moi cette dernière preuve de votre attachement. Priez Dieu pour moi. »

surtout nous n'avons pas plus à empiéter sur le polémiste que sur l'homme de parti. C'est un devoir à remplir; ce devoir, nous le remplirons, étant du petit nombre de ceux qui peuvent très-aisément faire à leur pays le sacrifice de toutes leurs ambitions, mais qui ne lui feront jamais le sacrifice de leur conscience ou de leur honneur.

L'attentat de Grenoble a été contre la Restauration, qui ne savait pas, qui n'osait pas se défendre, un chef d'accusation permanent, un reproche où le sang se mêle à la haine et l'erreur involontaire à la duplicité. La justice marche d'un pied boiteux, mais elle arrive enfin. Laissons-la passer.

Une heure avant de paraître au tribunal de Dieu, dont il invoque d'un cœur contrit l'infinie miséricorde, Didier déclare que le plus grand ennemi du Roi est dans sa famille, et que cet ennemi est le duc d'Orléans. L'homme qui a reçu cette déclaration péremptoire, ne devant se vérifier qu'en juillet 1830, est un soldat dont l'exubérance d'idées marche de pair avec l'esprit d'équité. Ce général, au nom d'un adversaire qu'il a vaincu, et qui est mort sur l'échafaud, se porte le dénonciateur d'un prince du sang et d'un ministre favori. Le prince du sang revient d'exil; le ministre reste plus en faveur que jamais, et le général, qui les dénonce, n'est pas destitué, n'est pas broyé, mais au contraire se voit honoré de toute espèce de distinctions nobiliaires. En 1830, il n'en fut plus ainsi. Le premier holocauste offert à l'insurrection de Juillet sera

le général Donnadieu; et l'ami du cœur, à qui l'on destine les grasses fonctions de référendaire de la Chambre des pairs, sera le duc Decazes. Le général, dont, à force d'astucieuses invectives, on arrive à faire un Barbe-Bleue politique, est jeté aux gémonies révolutionnaires. On l'accuse de cruauté, lui qui conseilla la clémence; on le punit dans son honneur, lui qui fut fidèle. Et le duc Decazes, l'ordonnateur des massacres de Grenoble, le duc Decazes, comblé des bienfaits de Louis XVIII, sort du Palais-Royal pour monter à son capitole du Luxembourg.

Ces contrastes sont pénibles, mais indispensables. Ne répandent-ils pas sur la situation une lumineuse justice? Ne servent-ils pas à faire apprécier la différence des caractères? Avant 1830, il n'en était point ainsi. Sous la Restauration, le Libéralisme bâtard, passé aux d'Orléans, avait le verbe haut et portait fièrement la tête. Il étouffait la discussion sous des colères factices, il propageait le mensonge avec des rages moqueuses, il se faisait un bouclier de la calomnie ou de l'intimidation. Ce Libéralisme, ayant à son service l'ignorance et la mauvaise foi, la crédulité et l'effronterie, procédait aussi bien par la ruse que par des complots subalternes.

L'insurrection de Didier et les expiations qui la suivirent furent pour lui une bonne fortune dont il abusa. Des larmes d'encre humanitaire coulèrent sur son papier philanthropique, et, pour conquérir un brevet de grand citoyen ou se faire délivrer un certi-

ficat de patriote intègre, il ne fallut qu'arborer des pleureuses en guise de cocarde. La Restauration regardait défiler en silence toutes ces loquaces douleurs; elle n'y répondit pas, elle s'efforça même de comprimer la voix de ses défenseurs. On eût cru qu'entre la monarchie légitime et ses plus dangereux ennemis un accord tacite s'était établi pour jeter ou pour permettre qu'on jetât le sang de Grenoble à la tête des Bourbons et des Légitimistes.

Après 1830, quand le roi de Juillet eut assumé la responsabilité du pouvoir, on fit en sorte que cette responsabilité ne fût pas une sinécure. Sous Louis XVIII et Charles X, attaquer leur bon cousin d'Orléans, c'était blesser la famille royale tout entière et s'exposer, comme l'empereur Napoléon ou Maria Stella, aux ciseaux de la censure ou aux brutales étreintes de la confiscation. La Révolution créa un autre état de choses. Louis-Philippe, en prenant la couronne, s'était aussi lestement joué des partis que de ses devoirs de prince et de citoyen. Comme tous les ambitieux, il s'imagina qu'il pourrait dominer les volontés, apaiser les colères, étouffer les récriminations et régner par la supercherie, ainsi qu'il avait vécu en émigration ou au Palais-Royal. Les ambitieux ne comptent qu'avec leurs passions et jamais avec celles des autres. Une fois satisfaits, il leur répugne de penser que les autres marcheront sur leurs traces et leur rendront guerre pour guerre. L'ivresse du pouvoir étourdit l'élu de Juillet sur des conséquences fatalement inévi-

tables. Il n'avait pas songé au juste retour des choses d'ici-bas; ce retour le clouait au pilori des Tuileries. On interrogea sa vie publique et privée; on fouilla dans ses relations; on étudia les événements; on en déduisit les causes et les effets; on compulsa les mémoires inédits, les documents secrets, les lettres confidentielles. Les archives mêmes de la police, habituellement si discrètes, parlèrent par la plume de Peuchet, leur gardien officiel; et Louis-Philippe, assis sur le trône, se vit plus d'une fois obligé de subir son dernier jugement devant les Égyptiens de la presse, du barreau et de la tribune, qui ne consentaient pas à attendre le jour de la mort. Républicains d'un côté, Légitimistes de l'autre, et Napoléoniens manœuvrant sur les ailes, se mirent à triturer les faits et à passer l'homme au tamis de l'histoire. De cet examen, d'où plus tard devait sortir la révolution du mépris, on arriva à la manifestation de la vérité.

Le voile épais que des mains adroites et puissantes étaient parvenues à étendre sur l'affaire de Grenoble se déchira peu à peu. Le mystère se laissait approcher et toucher. L'ombre se dissipa; bientôt des révélations inattendues activèrent la solution du problème. Un journal intitulé la *Gazette du Dauphiné* paraissait à Grenoble en 1841. Ce journal ne pouvait ni vivre ni mourir. Les Royalistes de cette province prièrent un écrivain, encore jeune et ardent[1], de venir le tuer

[1] L'écrivain dont il est ici question est M. Crétineau-Joly, l'auteur même de cet ouvrage. (Note des éditeurs.)

par un coup d'apoplexie. C'était le temps des joutes oratoires et des stériles débats. La guerre civile se faisait à coups de plume; on marchait à l'assaut de l'établissement de Juillet avec des sarcasmes ou des objurgations. La Terreur rouge, le Bonapartisme et la Terreur blanche s'étaient coalisés dans un commun effort. Malgré les lois de Septembre et les répressions sans fin de l'Orléanisme, la presse tenait bon; elle menaçait l'ennemi d'une ruine certaine. L'ennemi n'avait pour lui que les avantages du pouvoir, tristes avantages dans un pays se passionnant, à un moment donné, pour tout ce qui est opposition, moquerie ou changement. Le *Courrier de l'Isère*, feuille dynastique et gouvernementale, était le contradicteur naturel de la *Gazette du Dauphiné*. La polémique des principes dégénéra, comme toujours, en guerre de personnes. Le *Courrier de l'Isère*, qui en avait l'habitude, évoqua l'ombre des victimes du 4 mai 1816. Cette évocation lui a si souvent réussi qu'il ne doute pas du succès de sa nouvelle charge à fond de train. La *Gazette* s'était préparée à l'attaque; elle y répondit. Elle ne se contenta pas de défendre timidement les siens, elle poussa des reconnaissances dans le camp orléaniste. Au lieu de se laisser accuser, elle se porta accusatrice. D'une voix éloquente de conviction, elle prononça la parole de l'Évangile[1] : « *Inimicus homo hoc fecit.* » L'homme ennemi a fait cela, répétait-elle chaque jour, et chaque jour une preuve

[1] *Evangel.* secund. Matth. XIII, 28.

nouvelle venait corroborer ses dires. Elle avait découvert qu'il existe une arme plus terrible que la calomnie; c'est la vérité. La vérité éclatait.

Une pareille audace attira sur cette polémique encore toute locale les regards de la France entière. La presse hostile ou impartiale s'empara de ces discussions orageusement historiques. Elle les reproduisit, elle les commenta, elle les vulgarisa. Saisi corps à corps et attaqué dans ses œuvres vives, l'homme ennemi essaya de battre en retraite et de murmurer de vaines excuses. Mais, s'apercevant que ses incriminations ordinaires n'ont plus cours, il change de terrain : il se rue contre la mémoire de Didier. On traîne cet infortuné sur la claie, et la dynastie de Juillet fait déclarer, par ses manœuvres d'esprit public, que la conspiration de Grenoble ne fut qu'une Jacquerie en expectative, un pillage à main armée en espérance.

Ce faux-fuyant était une lâche insulte à la mort, un opprobre posthume jeté à un dévouement, ambitieux peut-être, mais qui avait porté le respect du serment jusque sur l'échafaud. L'inculpation de Jacquerie était lancée; elle provoqua de cruels retours et de justes représailles. Paul Didier, chef de Jacquerie, n'avait droit et ne pouvait avoir droit, ni pour lui ni pour ses complices, à la munificence d'un gouvernement honnête et conservateur. Et alors la *Gazette du Dauphiné*, avec des preuves accablantes à l'appui, montrait Louis Didier, fils aîné de la victime, appelé, immédiatement après la Révolution de Juillet, à la préfecture de la

Somme, puis secrétaire général du ministère de l'intérieur; les deux frères Fluchaire, époux de Rosalie et de Pauline Didier, l'un, nommé procureur général à Montpellier, l'autre, receveur particulier à Montélimar, et sans aucun titre connu. La *Gazette* avait cherché, elle avait trouvé. Elle démontrait que tous les parents, alliés ou amis de cette famille obtinrent ce qu'ils demandèrent et au delà. Elle apportait la liste et le chiffre annuel des récompenses secrètes et pensions accordées par Louis-Philippe aux complices d'une Jacquerie, aux veuves ou aux enfants des condamnés, et elle disait avec Tacite [1] : « L'opprobre est surtout pour celui qui aime mieux donner de l'argent afin de corrompre qu'afin de prévenir la corruption. » Tous ces pensionnés, au nombre de soixante-huit, — sans compter Fieschi [2], qui se glisse à la curée de 1830, et qui, dédaignant d'être un héros de Juillet, aime mieux se faire salarier en qualité de conspirateur apocryphe de Grenoble — tous sont désignés et nommés. Tous sont mis au défi de nier. Personne ne se leva pour arguer de faux ou d'inexactitude les affirmations de la *Gazette du Dauphiné* [3]. Elle alla plus loin.

Didier avait un dernier fils, un noble cœur, qui ne

[1] Tacite. *Annal.*, lib. XIV, 14.

[2] *Rapport du comte Portalis à la Cour des pairs. Attentat Fieschi. Moniteur* du 11 décembre 1835.

[3] Parmi les nombreuses brochures, déclarations et explications que cette polémique souleva, il s'en rencontre une qui eut une signification particulière, et qui est à elle seule le plus instructif des enseignements. Cette brochure était intitulée : *Souvenirs contemporains. La conspiration de Grenoble*, par M. J. Jullien, ancien employé de l'administration

consentit jamais à accepter le prix du sang. Simon Didier vivait dans la retraite. Cette imputation de Jacquerie à la main, la *Gazette du Dauphiné* va réveiller ce fils. Elle lui apprend ce qui s'écrit et surtout ce qui se dit. Elle lui inspire le sentiment d'une juste vengeance. Sous le coup de la plus sainte et de la plus légitime des émotions, ce fils adresse au *Courrier de l'Isère* la lettre suivante, datée de Paris, 17 mai 1841 :

« Monsieur,

« Fils de Didier (de Grenoble), j'ai lu avec une profonde surprise, dans les numéros des 20 et 22 avril 1841, la proposition suivante : « Didier voulait établir « une jacquerie en 1816. »

« Une Jacquerie, c'est-à-dire le caprice armé des mauvaises passions, le pillage, l'organisation du massacre facultatif, l'insécurité des personnes et des propriétés, le brigandage qui ne serait pas réprimé par la force, puisque la force serait avec lui. Alors, à quoi bon une Jacquerie, qui s'improvise d'ailleurs et ne s'institue pas? Dans quel but cette absence d'institution et de discipline, dans un temps où la tactique fait tout à la guerre, quand l'individualisme armé ne peut rien produire en France, surtout aux pays de

des domaines de la Maison d'Orléans, inspecteur divisionnaire des douanes, etc., etc. Digne, 1841.

Or, ce Jullien était, en 1816, lieutenant de douane dans l'Isère. Il avait promis et faiblement dénié son concours à la conspiration de Didier. Momentanément écarté de l'administration avec espoir d'y rentrer, M. Jullien fut immédiatement accueilli à bras ouverts au Palais-Royal. Il en est resté le protégé, et sa brochure, qui était un excès de zèle, devint par son titre seul une preuve de plus contre l'Orléanisme.

plaine? C'était donc pour ruiner les ressources du pays, exploiter les propriétés et les voyageurs?

« Mon père établissant une Jacquerie! mon père chef de voleurs! Votre langage, monsieur, et ce langage est d'autant plus grave que vous êtes considéré en ceci comme l'organe du gouvernement, est l'expression du vertige. Les serviteurs du pouvoir devraient se rappeler que l'échafaud de Grenoble mérite d'être respecté, par lui d'abord, et par tout le monde ensuite, qui doit honorer le martyr d'une conviction politique. Le gouvernement en a profité, dès qu'il siége par l'effet d'une foule de tentatives semblables. Non, je ne devais pas m'attendre à voir la mémoire de mon père attaquée par de si pitoyables calomnies; non, je ne devais pas m'attendre à voir un journal comme le vôtre exploiter l'échafaud de mon père.

« Et quand même mon père, sans la participation du duc d'Orléans, avec lequel il avait passé, m'a dit ma mère, plusieurs heures en conférence avant l'explosion du complot, aurait voulu hisser ce Prince sur le trône, faudrait-il perdre les instruments de son élévation? Machiavel donne cet avis, et l'on voit que si cette politique est ingrate, elle n'est pas neuve.

« Sous un gouvernement qui se dit réparateur, mon père, Didier de Grenoble, chef de brigands! Lui, monsieur, ne trahissait pas ses complices! il a refusé l'occasion d'un recours en grâce; sa dernière demande a été de comparaître devant Louis XVIII, à qui seul il ferait des révélations importantes. Mon père

était déchiré des exécutions précipitées, sans forme de jugement, dirigées contre ses complices. Au lieu d'interroger, on redoutait le cri de la vérité que provoquait cependant l'intérêt du gouvernement d'alors. Les condamnés sans interrogatoire, sans défense valable et en forme, sont toujours innocents aux yeux de la loi : voilà le droit. En fait, des innocents ont dû être confondus avec des coupables : c'est le fruit de cette manière d'agir.

« Mon père nous destina et nous promit des papiers importants où ses vues politiques étaient révélées, ainsi qu'une lettre à M. l'évêque de Grenoble pour le rassurer contre toutes voies de fait. « Ces papiers vous « seront remis, » dit mon père. Il est fâcheux que M. Motte. le défenseur de mon père, ne se soit mêlé d'aucune affaire après le 10 juin 1816; il était désigné par la victime comme conseil de famille. J'ai le titre. Mon père dit que des précautions furent prises pour empêcher que les opinions contraires fussent inquiétées. Voilà les faits sur lesquels il s'appuya. Aujourd'hui, c'est un chef de voleurs.

« Sous les yeux du représentant de l'autorité dont vous vous dites l'interprète, deux articles, l'un du 20, l'autre du 22 avril, ont été imprimés, distribués par vous. Cette calomnie, miraculeuse par l'effet d'insanité, n'a pas été démentie; le tout a été fait à côté du tombeau de mon père, du berceau, du séjour de ma mère, dans notre ville natale. L'autorité n'a ni prévenu, ni arrêté, ni réclamé. Un démenti tardif ne

signifierait rien. Je n'ai plus qu'à protester et à vous appeler devant la justice.

« Là, monsieur, le pays tout entier jugera le martyr d'une conviction politique, qui n'était pas un chef de brigands méditant une Jacquerie, car il avait des complices élevés et nombreux, et la classe pauvre qui marchait sous ses ordres était nationale et honnête.

« Voulez-vous que je vous dise quel était le caractère de mon père? il était religieux, libéral, organisateur et monarchique. Nier et détruire n'était son fait qu'à condition d'établir. Je pourrai parler de lui plus tard. Comme libéral, religieux, organisateur, mon père a été l'infortunée personnification de l'époque actuelle, qui veut tout cela.

« A présent, moi, son fils, je jure devant Dieu et devant les hommes que je n'accepterai à aucun prix la loi de mutisme qu'on prétendrait m'imposer, et que je saurai venger mon père, qui devait être glorifié ou jamais sous ce gouvernement. J'ai des titres à cet égard.

« Ni la mémoire de mon père, ni ma défunte mè, ni moi, n'avons rien gagné à ce gouvernement que des humiliations; cette dernière est la plus affreuse de toutes, et c'est devant les tribunaux de mon pays, monsieur, que je vous forcerai à la réparer. »

Cette déclaration était un document de famille qui, s'élevant au-dessus des lois de Septembre, ne manquait ni de hardiesse ni de clarté.

La *Gazette du Dauphiné* en fit un complot dans la

meilleure acception du terme. Le jour même, 24 mai 1841, où, par la publicité de la lettre et par les commentaires qu'elle y joignait, elle encourut une cinquième saisie pour un attentat bien prémédité, cette lettre et ses commentaires furent reproduits par la presse indépendante de Paris et des départements. Une ubiquité aussi extraordinairement simultanée devait plonger le ministère de Louis-Philippe dans un embarras extrême, le condamner au silence, c'est-à-dire à la défaite, ou le forcer à intenter un procès universel. Dans ces sortes d'affaires, l'analyse ou l'exposé des moyens plus ou moins habiles mis en jeu n'offrirait qu'un simple attrait de curiosité; le résultat est tout. Ici le résultat dépassa l'attente.

Il y eut des saisies et des commissions rogatoires en masse, des promesses et des imprécations, des duplicités et des menaces. On parla même de convoquer la Cour des pairs, car soixante-dix-sept journaux de toute nuance s'étaient volontairement faits les heureux complices de cet acte solennel de réparation. Mais la conscience publique suspendit les colères des réquisitoires officiels. Les procureurs généraux de Louis-Philippe se turent; l'équité, la véritable équité seule eut son cours. Malgré les ménagements imposés par la loi, Simon Didier avait pu, avec une incontestable autorité, montrer de son doigt vengeur le royal usufruitier de la conspiration de Grenoble. Au sommet du pouvoir, l'usufruitier se contenta de baisser la tête. Était-ce aveu ou impuissance, confusion ou généro-

sité d'innocence calomniée? Ou plutôt, dans cette prostration de la force souveraine, désarmant de ses propres mains la magistrature, n'y eut-il pas une arrière-pensée de crainte? L'Orléanisme ne redouta-t-il pas de voir surgir dans l'arène judiciaire de nouveaux documents plus décisifs encore?

Ces documents existaient. Un pieux sentiment de famille et la peur de trouver son nom accolé à une profonde scélératesse les firent anéantir. Le feu a consumé les témoignages directement provocateurs. La présomption est donc en faveur de l'accusé. Le dernier mot de la conspiration de Grenoble ne sera jamais dit qu'au tribunal des justices célestes; mais, si le gouvernement de Louis-Philippe avait pu réunir contre un de ses adversaires les inductions et les preuves transparentes qui s'accumulent ici, aurait-il voué ses parquets au découragement et au silence? Aurait-il eu besoin, pour perdre cet adversaire, de s'embusquer derrière un procès de tendance? Se serait-il vu dans la cruelle obligation de torturer la loi et de faire inventer par ses légistes la complicité morale?

Cet épisode, dont il importait de préciser les ramifications afin d'en mieux saisir l'ensemble, fut la première traînée de poudre contre la Royauté légitime. Durant quelques années, cette Royauté sera en butte à des séditions de toute sorte, à des attentats de toute nature. Ce n'était pas assez d'enflammer les passions et de surexciter les haines. Dans ce siècle qui a tout épuisé en portant tout à l'excès, le crime politique

n'est véritablement crime que pour ceux qui ne réussissent pas ou qui se laissent surprendre en flagrant délit de conspiration. L'Orléanisme, travaillant de moitié avec le ministre de la police et faisant cause commune avec de hauts fonctionnaires que leur flexibilité de principes rend perpétuellement inamovibles, n'a point de pareilles appréhensions à concevoir. Rassuré sur ses trames intérieures, il put accorder à son chef la faculté d'agir au dehors. Louis-Philippe, ainsi protégé, pousse jusqu'à Munich une reconnaissance révolutionnaire.

A Munich, le prince Eugène de Beauharnais vit au sein de la Cour comme membre de la Maison royale de Bavière, devenue la sienne par son mariage avec la princesse Auguste. Eugène, dont le nom fut illicitement mêlé au complot de Grenoble, est plein d'une filiale gratitude pour l'Empereur. Ce sentiment ne l'empêche pas de témoigner à la Légitimité les justes déférences qui lui sont dues. Les Beauharnais sont serviteurs d'ancienne date des Bourbons et de la France. La brillante fortune du fils adoptif de Napoléon ne l'a pas fait dégénérer; et lorsqu'en 1814 il vint présenter ses hommages au Roi, il crut devoir ne se faire annoncer que sous son titre de famille. Le vicomte de Beauharnais était à la porte du cabinet de Louis XVIII. « Faites entrer le prince Eugène, » dit le souverain. Cet ordre d'exquise courtoisie consacra d'un seul mot le passé et le présent.

Eugène et la reine Hortense, sa sœur, avaient été

comblés d'égards par la Restauration. Louis-Philippe s'imagina que cet exilé de convenance ne pouvait pas, ne devait pas être sans regrets ou sans ambition. Il essaya de le sonder par des voies détournées; il osa lui donner à comprendre que, les Bourbons une fois déclarés impossibles et déchus par le Libéralisme, la Nation n'aurait plus qu'à se prononcer entre eux deux. En faisant ainsi les honneurs de la France, il semblait croire que ce grand pays était arrivé au temps où Othon et Vitellius se disputaient l'empire, et où Tacite, parlant du peuple romain, écrivait[1] : « Tout maître lui était bon; il suivait le plus proche, sans s'inquiéter du meilleur. »

Des commis voyageurs de l'Orléanisme, des officiers généraux même furent, à diverses reprises, chargés d'ouvrir ou de continuer une négociation verbale dont plus d'un intermédiaire ne se crut pas obligé au secret. Ils circonvinrent, ils gagnèrent quelques personnages de la cour de Munich. Fiers de ce premier succès, ils en rêvèrent un plus décisif; au nom du prétendant démagogue, on proposait au prince fidèle d'user de son influence sur l'armée et de faire en commun une révolution de palais à Paris, une révolution de caserne et de boutique dans les villes les plus importantes. Cette révolution consommée, on demandait au peuple de se prononcer entre ces candidats associés pour renverser un trône et rivaux pour en édifier un autre. Des stipulations particulières garan-

[1] *Histor.*, lib. II, 17.

tissaient à l'évincé la seconde place dans l'État et une fortune proportionnée à son sacrifice.

Ce commerce de conspiration en partie double mettant le diadème à la criée n'avait rien de séduisant pour le prince Eugène. Il s'empressa de signifier que de telles manœuvres n'allaient point à son caractère, encore moins à son honneur, et que, dans toutes les hypothèses, si le trône de France se trouvait vacant, ce ne serait jamais pour son compte personnel qu'il prendrait les armes ou ferait valoir un droit, mais bien pour le fils de Napoléon, son bienfaiteur.

Un refus si noblement exprimé et une leçon de gratitude donnée de si haut touchèrent fort peu l'âme du duc d'Orléans. Il ne cherchait pas des conseils, mais des complices, ou plutôt des dupes. Le prince Eugène déclinait ce rôle; Louis-Philippe se jette à corps perdu dans les idées libérales. La France se transforma bientôt en un vaste atelier de mécontentements et d'émeutes où tout prit un air de furie, la chanson elle-même. Quand une insurrection militaire éclatait sur un point, on était certain de voir une conspiration civile éclater sur un autre. Les Sociétés secrètes et la Maçonnerie succédaient au club des Jacobins. On forçait la France épuisée par vingt années de fiévreuse secousse à parcourir une à une toutes les étapes révolutionnaires. Pour préparer à l'avenir des siècles de prospérité idéale, on inculquait à la génération naissante le soin d'épeler un sombre passé. On rajustait le calque de la Terreur. On dégoûtait des

règles, afin d'engendrer le mépris des lois. On inoculait l'anarchie aux intelligences, afin de corrompre les mœurs du pays. La République eut ses lyriques et les Montagnards leur panthéon. Les tribuns d'académie, de parlement, de barreau ou d'écritoire courtisèrent les vanités de la jeunesse et, en exaltant jusqu'au paroxysme les égoïstes instincts de la bourgeoisie, ils firent du sarcasme l'auxiliaire de l'imposture. Ils avaient besoin de bras pour frapper à l'heure voulue. On pensionna, on engraissa les démagogues cosmopolites qui trouvent leur patrie partout où ils peuvent construire une barricade.

Le travail de décomposition sociale, dont le Libéralisme s'adjugea le monopole, a quelque chose d'effrayant. Du même coup il se mit à battre en brèche la religion, la monarchie, les bonnes mœurs, la magistrature et l'administration. Il enseigna aux soldats sous le drapeau le parjure et la trahison. Il ressuscita par des romans obscènes, par des histoires falsifiées, par des chansons impures l'athéisme plâtré de philanthropie des sophistes du dix-huitième siècle. Ce Libéralisme était une inintelligente négation, répudiant l'élément démocratique, qu'il développait à son insu, et prétendant toujours s'appuyer sur le trône constitutionnel, qu'il sapait par la base. Chez lui l'ambition contrefaisait le patriotisme et l'égoïsme singeait le désintéressement. Il étalait au soleil de ses admirations marchandes le vice et la félonie, l'intolérance du Clergé et les droits féodaux, le Voltaire des chaumières

et la moustache du soldat laboureur, les quatre sergents de la Rochelle et le mariage des prêtres, les bûchers du Saint-Office et les vainqueurs de la Bastille. Après tant de ridicules évocations, on le vit repasser sur tous les chemins battus de 1789 à 1799. Il tendait à la perversion intellectuelle; il y arriva si bien que le citoyen Proudhon lui-même, dans ses impartialités relatives, ne peut s'empêcher de flétrir tant d'inconséquences. « Des fanfarons de libéralisme, ainsi parle l'écrivain ultra-révolutionnaire[1], se croient affranchis de la juridiction d'en haut, parce que depuis la Révolution de 1789, qui a assuré l'impunité aux mécréants, ils se sentent l'insigne courage de rester le chapeau sur la tête devant un empereur qui passe ou un crucifix planté à la croisée de deux chemins. C'est ainsi que le monde a vu le peuple de 93, après avoir fait le 21 janvier, applaudir tour à tour au 31 mai, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, au 18 brumaire, et, de coup d'État en coup d'État, finir joyeusement, en 1804, par se donner un maître plus absolu que n'avait été Louis XIV. »

Si le duc d'Orléans ne fut pas l'auteur principal de ces désordres de l'esprit se traduisant chaque matin en désordres de la rue, il accepta du moins d'en être le complice. Il en assume la responsabilité morale, car alors il apparaît environné de tous ces professeurs d'ambition, de tous ces parasites de la liberté, de tous ces faméliques écrivains qui, pour combattre la Res-

[1] *La Guerre et la Paix*, par J. P. Proudhon.

tauration, sortaient de terre, drus et vénéneux comme des champignons après la pluie. Ses mains les couronnent de gloire, tandis qu'ils lui confectionnent un sceptre. La plus étroite solidarité règne entre eux, et il devient impossible de disjoindre leur cause. Louis-Philippe avait soif de popularité, il en voulait même au prix de l'honneur. On le voyait pleurer avec la Révolution sur les victimes que cette même Révolution vouait à l'échafaud, dans l'espérance de se donner des martyrs. On l'entendait se lamenter en secret de l'abandon de toutes les libertés, et, en même temps, par les journaux d'opposition, plutôt à ses ordres qu'à sa solde, il faisait annoncer que ses enfants seraient tous élevés dans les colléges comme les fils du plus obscur roturier. Cette éducation commune, mettant les jeunes d'Orléans en contact avec les benjamins de la bourgeoisie, avait pour lui d'inappréciables avantages. Elle le posait en type du bon époux, du bon père de famille et du bon citoyen. Néanmoins ces louanges qu'il savourait goutte à goutte ne dérangeaient que très-peu sa vie, tenue en partie double ainsi que sa caisse. Les éloges de l'opposition et de l'arrière-boutique chatouillaient sa secrète pensée. Ces éloges ne l'enivraient pas au point de lui faire oublier ses intérêts.

Par des motifs qui ne furent jamais bien connus, mais que l'on doit supposer honorables, il mit une sage obstination à décliner la grande maîtrise que la Franc-Maçonnerie s'efforça à plusieurs reprises de lui

faire accepter. Les archives des T.·. C.·. et T.·. R.·. F.·. constatent la persévérance de ce refus. Louis-Philippe avait sous les yeux l'exemple de son père, et il lui répugnait de mettre sa fortune et son ambition à la merci de ceux qui désiraient exploiter sa grande maîtrise. D'Orléans savait qu'une démarche aussi éclatante le compromettrait auprès de ses aînés, et, en serpentant à travers les partis, il ne manquait jamais l'occasion de leur offrir le tribut de ses affectueux hommages. Un témoin oculaire a écrit : « Lorsque M. le duc d'Orléans venait à la cour, c'était une politesse profonde envers le dernier des gardes, une profusion de gestes expressifs et de témoignages de sensibilité!... Il fallait voir Son Altesse Sérénissime au banquet royal, portant la main sur son cœur à chaque toast au roi, à Madame, aux ducs d'Angoulême et de Berry!... Lui-même, comme poussé par un sentiment irrésistible, et qui ne pouvait attendre le moment de l'étiquette, s'écriait plusieurs fois, dans le dîner : Vive le roi!... »

Placer la main sur le côté gauche, à l'endroit où il présume que peut se trouver le cœur, fut toujours le geste favori de Louis-Philippe, la posture que lui prêtent tous les crayons depuis 1830; mais ce geste et cette posture ne suppléent pas plus au sentiment du devoir qu'à la dignité de la personne. Cet enfant d'égalité avait la manie des distinctions. L'étiquette était son évangile et son code; mais l'étiquette lui accordant les prérogatives du fauteuil sur le tabouret, l'éti-

quette lui donnant un coussin avec glands plutôt qu'un coussin *sanglant*, l'étiquette lui ouvrant les portes des Tuileries à deux battants, l'étiquette se bouleversant elle-même pour changer en Altesse Royale une Altesse Sérénissime. Tout cela néanmoins était, en 1820, mis à une rude épreuve.

Dans la nuit du 13 au 14 février, le duc de Berry mourait assassiné par Louvel. Le poignard de cet homme fut une idée révolutionnaire. Le pied du Libéralisme glissa dans le sang, et Louis-Philippe, que ce régicide intentionnel rapprochait si inopinément du trône, ne comprit pas qu'il se devait à lui-même une éclatante scission. Réuni avec la famille royale entière autour de ce lit de mort, il n'eut pas même quelques larmes officielles et des regrets de commande pour ce prince si vivace et qui séparait les d'Orléans d'un diadème tant jalousé. Pensif et préoccupé, il oublia jusqu'au cérémonial de tristesse. Devant cette agonie subite, il resta insensible comme la Révolution dont il était le souvenir et l'image. Son insensibilité, que sa femme et sa sœur partagèrent, fut si remarquée, que Dupuytren, témoin obligé des royales douleurs et en faisant l'autopsie à la Chambre des pairs, ne peut qu'à peine accorder l'amnistie de son silence à l'attitude de la famille d'Orléans. Le célèbre chirurgien, qui constata tant de plaies morales et physiques, avouait n'en avoir jamais sondé une plus déplorablement éloquente. Son récit fut regardé par les d'Orléans comme un outrage. En juge éclairé, mais impla-

cable, Dupuytren maintint son arrêt. Le voici[1] :

« Jusque-là mes facultés absorbées dans une seule et unique pensée, celle de soulager le prince, m'avaient ôté le sentiment de tout ce qui se passait autour de moi; mais alors je pus voir de quelles douleurs j'étais environné.

« Celle de S. A. R. madame la duchesse de Berry, tour à tour sublime, expansive et dévouée, ressemblait moins à celle d'une mortelle qu'à celle d'une divinité envoyée par le ciel pour consoler le malheureux duc. Celle de S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême était plus concentrée. Ordinairement assise à côté de madame la duchesse d'Orléans, à quelques pas du lit, la tête sur la poitrine, le cœur gros de soupirs, elle semblait, à force de pleurs, avoir perdu la faculté de pleurer encore; elle ne sortait de cet abattement que pour s'approcher du lit du prince, s'assurer de son état par elle-même et me demander *si j'espérais encore*. La douleur de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême était à la fois attentive et pieuse, et elle respirait une résignation héroïque; il ne quittait pas le chevet du lit de son frère. Le duc de Bourbon semblait assister aux derniers moments du duc d'Enghien. La douleur de S. A. R. Monsieur était celle d'un père; elle se répandait en sanglots et en larmes. Celle du Roi, lorsqu'il fut arrivé, parut calme; la dignité du

[1] *Déposition faite le 25 mars 1820 à la Chambre des pairs sur les événements de la nuit du 13 au 14 février, par M. Dupuytren,* pages 22 et 23.

monarque se laissait apercevoir même dans l'affliction de l'homme. »

Louis-Philippe n'eut pas l'intelligence de sa situation, et en présence de cet assassinat, il ne se dit pas ce que Joseph de Maistre écrivait de Turin le 25 mars 1820 : « Nous venons de voir la fin des expiations. Le Régent même et Louis XV ne doivent plus rien, et la Maison de Bourbon a reçu l'absolution. »

Dans ce sublime pardon offert à l'Orléanisme, Joseph de Maistre n'oublie qu'une chose : c'est de provoquer en des cœurs ingrats le désir d'amnistier ceux qui les accablèrent de trop de bienfaits[1].

Le duc de Berry n'était plus ; mais, à son heure dernière, le martyr avait annoncé qu'il revivrait dans un fils. Le 29 septembre de la même année, le duc de Bordeaux vint au monde. Sa naissance donnait un démenti à Louvel et au Libéralisme. Ils n'avaient tué qu'un prince de la Maison de Bourbon : la dynastie survivait.

A la nouvelle de cette naissance, que l'Europe entière acclama comme un miracle et que Lamartine et Victor Hugo chantèrent dans leurs strophes et dans leurs odes les plus poétiquement, les plus patriotique-

[1] Le Roi de Juillet a été la victime de certaines accusations, qui, après un examen consciencieux, ne nous paraissent pas fondées. Ainsi on a dit et nous avons lu que Louis-Philippe avait tenu à placer dans sa lingerie la sœur de Louvel, et qu'au Palais-Royal ou aux Tuileries, cette femme fut l'objet de mille attentions reconnaissantes. La sœur de Louvel n'a jamais occupé de fonctions dans la Maison d'Orléans. Il a été affirmé aussi qu'elle avait reçu une pension de Louis-Philippe ; nous n'en trouvons aucune trace, et, après de longues recherches, nous devons déclarer que cette assertion ne repose sur aucun fondement.

ment inspirées, le duc d'Orléans ne poussa qu'un cri : ce cri fut un aveu d'ambition déçue. « Nous ne serons donc jamais rien dans ce pays! » osa-t-il dire, avec une naïveté d'égoïsme à faire peur. Comme si, après avoir affiché les sentiments du républicanisme le plus sans-culotte et avoir choisi le nom de citoyen Égalité, on pouvait croire n'être rien, quand on restait premier Prince du sang et le plus riche propriétaire de France. Pour qu'une semblable exclamation tombât de ses lèvres, il fallait que la déception fût bien amère. Louis-Philippe, Macbeth bourgeois, n'eut pas la pudeur de la cacher. Trop timide pour oser le crime, trop sournois pour risquer la vertu, mais se faisant autant qu'il était en lui le complice involontaire de Louvel, il s'attache, dans un écrit anonyme, à déshonorer, pour la première fois, la duchesse de Berry, sa nièce, et la royale famille dont il tient sa fortune.

Le 30 septembre 1820, le lendemain même de la naissance du jeune Prince que les ambassadeurs proclamaient dans son berceau « l'enfant de l'Europe, le présage et le garant de la paix et du repos qui devaient suivre tant d'agitations, » un acte clandestin est dressé et rendu public à Londres par le *Morning-Chronicle*. Cet acte était un nouveau « coup de sonde, » comme dirait M. Thiers. Le duc d'Orléans se contenta de le nier verbalement, sous prétexte que sa dignité se refusait à un désaveu authentique. Il était oublié ainsi qu'on oublie un mauvais rêve, lorsque, le 2 août 1830, au moment où la question de dynastie va être tranchée

par le duc d'Orléans lui-même, la protestation du 30 septembre est reproduite dans tous les journaux orléanistes. De pièce apocryphe elle passe document officiel, servant d'appoint à l'idée révolutionnaire et légitimant l'usurpation aux yeux de l'usurpateur. L'étonnement mélangé de honte que manifestèrent les héros de Juillet fit justice de cette inqualifiable audace. Nous en publions quelques extraits dans la même intention.

« Son Altesse Sérénissime déclare par les présentes qu'il proteste formellement contre le procès-verbal daté du 29 septembre dernier, lequel acte prétend établir que l'enfant nommé Charles-Ferdinand-Dieudonné est fils légitime de Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry.

« Le duc d'Orléans produira en temps et lieu les témoins qui peuvent faire connaître l'origine de l'enfant et de sa mère; il produira toutes les pièces nécessaires pour rendre manifeste que la duchesse de Berry n'a jamais été enceinte depuis la mort infortunée de son époux, et il signalera les auteurs de la machination dont cette très-faible princesse a été l'instrument.

« En attendant qu'il arrive un moment favorable pour dévoiler toute cette intrigue, le duc d'Orléans ne peut s'empêcher d'appeler l'attention sur la scène fantastique qui, d'après le susdit procès-verbal, a été jouée au pavillon Marsan. . . . .

« Son Altesse Sérénissime le duc d'Orléans est convaincu que la nation française et tous les souverains de

l'Europe sentiront toutes les conséquences dangereuses d'une fraude si audacieuse et si contraire aux principes de la monarchie héréditaire et légitime.

« Déjà la France et l'Europe ont été victimes de l'usurpation de Bonaparte. Certainement une nouvelle usurpation de la part d'un prétendu Henri V ramènerait les mêmes malheurs sur la France et sur l'Europe.

« Fait à Paris, le 30 septembre 1820. »

L'assassinat du duc de Berry, que le Libéralisme avait bien des motifs pour proclamer un crime isolé, devenait aussi un crime inutile. La protestation attribuée au Palais-Royal se perdait dans les joies de la France monarchique, mais Louis-Philippe ne renonce pas si facilement à une proie convoitée avec tant d'ardeur. Le Ciel a confondu ses desseins, le Ciel a ri de ses pensées : Louis-Philippe ne s'en livre pas moins à d'impudentes enquêtes. Il frappe à toutes les portes; enfin il ose s'adresser au maréchal Suchet, duc d'Albuféra. « Monsieur le maréchal, lui dit-il, votre loyauté m'est connue; vous avez été témoin de l'accouchement de madame la duchesse de Berry; est-elle réellement mère d'un prince? — Aussi réellement que Monseigneur est père de M. le duc de Chartres, » réplique le maréchal d'un ton qui ne permet plus de misérables questions. Le doute était interdit à Louis-Philippe par le maréchal Suchet; Louis-Philippe charge les agents du Libéralisme de le propager et de l'accréditer sous le manteau de la cheminée.

En prévision d'éventualités que la mort du duc de

Berry pouvait rendre plus prochaines, les Sociétés secrètes, le Palais-Royal et les conspirations militaires paraissent diriger leur action vers un but commun. On dirait qu'un accord tacite est intervenu entre eux. La Haute Vente agite les esprits; elle souffle au cœur de la jeunesse l'enthousiasme des idées prétendues libérales et la passion de l'émeute. La Charbonnerie emprunte au Carbonarisme italien les mystères de l'association politique. Afin de renverser le trône, on s'initie à de ridicules ou à de coupables fantasmagories, bonnes tout au plus à défrayer les Francs-Maçons, alternant du frère terrible à une canonnée de poudre forte, et de la chaîne d'union à la pierre cubique à pointe. Ces Sociétés secrètes, en germe à Paris et dans les provinces, avaient le charme de la nouveauté et l'attrait du fruit défendu. Elles confondirent bientôt dans le même vœu de destruction les étudiants exaltés, les généraux, toujours en quête d'une perpétuelle révolution, les brillants orateurs d'opposition, les riches banquiers, la haute industrie, les journalistes qui voulaient régenter le monde et les avocats bons à tout faire.

Le Palais-Royal fut leur champ d'asile privilégié, le centre d'où partirent les instructions, l'entrepôt où aboutissaient les réponses. Des politiques émérites, de vieux et jeunes courtisans des révolutions, tels que Talleyrand, la Fayette, l'abbé de Pradt, Stanislas de Girardin, le général Foy, Manuel, Chauvelin, Benjamin Constant, d'Argenson, Sébastiani, Alexandre de la Borde, de Corcelle, Kœchlin, Thiers, Pasquier, Van-

damme, Laffitte, Decazes, Montrond, l'avocat Dupin et l'abbé Louis s'occupaient là de manœuvres subversives. Mais ils se gardaient bien d'y participer activement, ainsi qu'on voit des joueurs ruinés passer les jours et les nuits dans un tripot sans pouvoir mettre leur enjeu sur le tapis vert. Sous les yeux du duc d'Orléans, ils prêchaient au peuple la modération tout en s'efforçant d'exciter ses colères; ce que, dans son pittoresque langage, le cardinal de Retz appelait[1] « faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre. » On eut besoin de martyrs; les séditions militaires de Saumur, de Béfort et de la Rochelle en fournirent. Le général Berton, le colonel Caron et les quatre sergents expièrent sur l'échafaud le crime dont de plus grands coupables leur avaient inspiré la pensée. Ces coupables qui, par l'absence de preuves matérielles, échappaient à l'action de la justice, étaient orléanistes en 1821. Ils le furent en 1830, comme les généraux Bachelu, Pajol et Dermoncourt, hôtes habituels du Palais-Royal. Seulement, à cette dernière époque, on les récompensait d'une conspiration honteusement niée.

Les mains rouges de ce sang versé pour une cause qui ne serait pas la sienne, le Carbonarisme se décompose et se scinde. Les plus honnêtes vont franchement à la République; les plus besogneux restent fidèles à l'Orléanisme. Cette division accordait à la monarchie quelques années de répit. La France en profita pour cicatriser ses plaies; néanmoins elle ne voulut pas re-

[1] *Mémoires* du cardinal de Retz, tom. I, page 502

monter à la source du mal. Elle ne s'avoua que plus tard avec Louis Blanc le crime le plus impardonnable du Libéralisme. Cet écrivain le déclare en ces termes[1] : « Vue dans son ensemble, la Restauration, il faut le dire, offre à l'historien un sujet de méditations douloureuses. Durant cette longue période, si remplie de bruit et d'agitations, le Libéralisme remporta souvent des victoires funestes. Le principe d'autorité fut attaqué avec une ardeur excessive et succomba. Le pouvoir, divisé en deux forces perpétuellement occupées à s'entre-détruire, perdit par sa mobilité ses droits au respect de tous. Incapable de diriger la société, puisqu'il portait dans son propre sein la lutte, l'anarchie, et qu'il était en peine de vivre, il accoutuma les esprits à l'empire de la licence. La nation fut presque toujours violentée, jamais conduite. Qu'advint-il de là? Le sentiment de la hiérarchie s'éteignit, le culte de la tradition disparut. »

Dans ces complots militaires ayant pour but la désorganisation de l'armée, un oubli du devoir ou une tentative d'infidélité, l'action de Louis-Philippe est matériellement insaisissable. Néanmoins, pour des yeux exercés, elle porte avec elle l'expérience du passé et les opprobres de l'avenir. L'embauchage du soldat par l'exemple du général et par les enseignements des sous-officiers fut, en 1823, à l'époque de la guerre d'Espagne, une des plus constantes espérances de l'Orléanisme. Comme Montaigne parlant des factions

[1] *Histoire de dix ans*, par Louis Blanc, tom. I, page 138.

de son temps, on se disait au Palais-Royal, avec des joies mal déguisées[1] : « Confessons la vérité; qui trieroit de l'armée mesme légitime ceulx qui y marchent par le seul zèle d'une affection religieuse et encores ceulx qui reguardent seulement la protection des loys de leur pays au service du prince, il n'en sçauroit bastir une compagnie de gens d'armes complète. »

Cette compagnie de gens d'armes dont l'Orléanisme, d'accord avec le scepticisme de Montaigne, n'ose pas garantir le cadre et le dévouement à la monarchie légitime, se trouve, sur les bords de la Bidassoa et au Trocadéro, une armée française brillante de courage et de fidélité. On a épuisé contre elle tous les moyens de séduction. Au nom du patriotisme en larmes et de la chanson en goguettes[2], on prêche la désertion au soldat

[1] *Essais* de Montaigne, liv. II chap. XIX.

[2] Sous le titre : *Nouvel Ordre du jour* (1823), Béranger publia une chanson dont il est utile aujourd'hui d'extraire quelques couplets :

Brav' soldats, v'là l'ord' du jour :
Point d' victoire
Où n'y a point d' gloire.
Brav' soldats v'là l'ord' du jour
Gard' à vous ! demi-tour !

— Notre ancien, qu' pensez-vous d' la guerre?
— Mon p'tit, ça n'ira jamais bien !
V'là z' un princ' qui n' s'y connaît guère,
C'est un' poir' moll' de bon chrétien.
Bientôt l' fils d'Henri Quatre,
Voudra qu'un jour d'action
On n' puisse aller combattre
Sans billet d' confession.

— Notre ancien, que d'viendra la France,
Si je cherchons d' lointains dangers?
— Mon p'tit, profitant d' not' absence,
On introduira l' z'étrangers.

sous le drapeau et en face de l'ennemi. Des libéraux français, commandés par le général Fabvier, un intime du Palais-Royal, marchent contre la France et se dispersent à la première décharge d'artillerie du général Valin. Ce Quiberon en raccourci devait amener de cruelles représailles. Le crime de porter les armes contre son pays était flagrant. La Royauté, s'autorisant des massacres de la plage bretonne, aurait pu les imiter. La Royauté fut plus nationale et plus humaine que la République. Elle ne fit pas couler une goutte de sang, et Armand Carrel, l'un des héros de cette aventure antipatriotique, Armand Carrel, pris les armes à la main, dut la vie à des fils d'émigrés et de Vendéens dont les pères figurent au martyrologe de Quiberon.

Cette mansuétude dans la victoire ne toucha point le cœur des Libéraux. Les Orléanistes avaient spéculé

A la fin d' la campagne
Nous s'rons tout étonnés,
Qu'en enchaînant l'Espagne
Nous nous s'rons enchaînés.

Brav' soldats, v'là l'ord' du jour :
Point d' victoire
Où n'y a point d' gloire.
Brav' soldats, v'là l'ord' du jour.
Gard' à vous! demi-tour!

Conseiller *demi-tour* en face de l'ennemi, c'est provoquer à la désertion et à la trahison. Cet acte d'infamie paraissait alors si naturel que Béranger accole une note à son *Nouvel Ordre du jour*, et il déclare avec une impudente candeur : « Cette chanson fut faite pour être répandue dans l'armée avant son entrée en campagne, lorsqu'elle campait aux Pyrénées. »

Dans ce temps-là cela s'appelait, au Palais-Royal et dans les estaminets constitutionnels, un grand citoyen et un chansonnier patriote.

sur la trahison de l'armée; ils échouèrent misérablement. Il ne leur resta plus qu'à faire des vœux contre ses succès. L'armée combattit sans le duc d'Orléans : elle vainquit sans lui et peut-être malgré lui. C'était pourtant une belle occasion de reprendre, en 1823, l'œuvre qu'il avait ébauchée de 1808 à 1810; mais, au lieu de chercher à renverser l'impératorerie de Bonaparte, il fallait lutter contre l'idée révolutionnaire. Louis-Philippe calcula qu'il valait mieux rester neutre et manquer l'occasion de partager la gloire du drapeau blanc, puisqu'au besoin il avait à revendre des lauriers de Valmy et de Jemmapes.

L'ère des complots soldatesques se terminait sur cette campagne. Le duc d'Orléans chargea ses annalistes gagés et ses romanciers de bonne volonté d'en ouvrir une nouvelle, plus dangereuse à la Légitimité et plus profitable au Palais-Royal.

La chanson grivoise et patriotique était à ses crochets; Louis-Philippe rangea le pamphlet sous sa bannière. Paul-Louis Courier est l'écrivain à la mode libérale, le paysan du Danube qui n'adule jamais les princes, mais toujours le peuple. Paul-Louis fut chargé de glisser l'éloge du duc d'Orléans dans son prochain libelle. Cet éloge, par ses allusions, ses comparaisons et ses rapprochements, est une satire de la famille royale et de la légitimité. Pour aller droit au cœur de Louis-Philippe, il fallait qu'une flatterie portât avec elle le venin des haines orléanistes, et qu'elle établît aux yeux de tous une démarcation profonde entre la

branche aînée et la branche cadette, démarcation qu'il se plaisait à faire constater par les autres, mais contre laquelle il protestait aux Tuileries ou dans le monde avec des colères simulées et des tendresses encore plus simulées. Le caractère envieux et revêche de Courier était digne d'apprécier Louis-Philippe. La plume du pamphlétaire traça du prince-citoyen un portrait qui fut une proclamation hypocrite, dans laquelleon voyait les vices se transformer en vertus et les vœux contre l'armée française s'ériger en patriotisme. Courier écrivait en 1822[1] : « J'aime tous les princes et tout le monde en général, et le duc d'Orléans particulièrement, parce qu'étant né prince il daigne être honnête homme. Du moins n'entends-je pas dire qu'il attrape les gens. Nous n'avons, il est vrai, aucune affaire ensemble, ni pacte, ni contrat. Il ne m'a rien promis, rien juré devant Dieu ; mais, le cas avenant, je me fierais à lui, quoiqu'il m'en ait mal pris avec d'autres déjà. Si faut-il néanmoins se fier à quelqu'un. Lui et moi nous n'aurions, m'est avis, nulle peine à nous accommoder, et, l'accord fait, je pense qu'il le tiendrait sans fraude, sans chicane, sans noise, sans en délibérer avec de vieux voisins gentilshommes et autres, qui ne me veulent point de bien, ni en consulter les Jésuites. Voici ce qui me donne de lui cette opinion. Il est de notre temps, de ce siècle-ci, non de l'autre, ayant peu vu, je crois, ce qu'on nomme ancien régime. Il a fait la guerre avec nous, d'où vient, dit-on,

[1] *Œuvres de J. P. Courier*, page 192.

qu'il n'a pas peur des sous-officiers; et depuis, émigré malgré lui, jamais ne la fit contre nous, sachant trop ce qu'il devait à la terre natale, et qu'on ne peut avoir raison contre son pays. Il sait cela, et d'autres choses qui ne s'apprennent guère dans le rang où il est. Son bonheur a voulu qu'il en ait pu descendre, et, jeune, vivre comme nous. De prince il s'est fait homme. En France, il combattait nos communs ennemis; hors de France, les sciences occupaient son loisir. De lui n'a pu se dire ce mot : Rien oublié ni rien appris. Les étrangers l'ont vu s'instruire, et non mendier. Il n'a point prié Pitt ni supplié Cobourg de ravager nos champs, de brûler nos villages, pour venger les châteaux; de retour, n'a point fondé des messes, des séminaires, ni doté des couvents à nos dépens; mais, sage dans sa vie, dans ses mœurs, donne un exemple qui prêche mieux que les missionnaires. Bref, c'est un homme de bien. Je voudrais, quant à moi, que tous les princes lui ressemblassent; aucun d'eux n'y perdrait, et nous y gagnerions; ou je voudrais qu'il fût maire de la commune; j'entends, s'il se pouvait (hypopothèse toute pure) sans déplacer personne, je hais les destitutions. Il ajusterait bien des choses, non-seulement par cette sagesse que Dieu a mise en lui, mais par une vertu non moins considérable et trop peu célébrée; c'est son économie, qualité si l'on veut bourgeoise, que la cour abhorre dans un prince, et qui n'est pas matière d'éloge académique, ni d'oraison funèbre; mais pour nous si précieuse, pour nous,

administrés, si belle dans un maire, si... comment dirai-je? divine, qu'avec celle-là je le tiendrais quitte quasi de toutes les autres. »

En 1822, Paul-Louis Courier ne veut pas que le duc d'Orléans ait prié Pitt et supplié Cobourg de ravager nos champs et de brûler nos villages; mais cette exaltation de patriotisme orléaniste est avant les lettres, car si Paul-Louis eût été comme nous initié aux pensées les plus secrètes de Louis-Philippe, s'il eût interrogé sa correspondance, dont nous avons cité quelques fragments assez instructifs, qu'aurait-il dit, qu'aurait-il écrit de son recommandé et de son obligé?

Le Palais-Royal a des chansonniers et des pamphlétaires en titre : il va se donner des annalistes et des polémistes. Alphonse Rabbe fut le père et le modèle de tous ces *résumeurs*, qui répandirent dans les écoles, dans les cours publics et sur le banc des colléges la passion admirative pour les assassins politiques dont la jeunesse de ce temps-là fut travaillée. Cette passion du régicide s'est vulgarisée; elle engendre ces meutes de scélérats toujours *isolés* qui, nés de Sand et de Louvel, de Fieschi et d'Alibaud, arrivent, par Pianori et par Orsini, à Becker et à Dosios. Les principes doivent inévitablement amener leurs conséquences. L'Orléanisme ne s'en doutait peut-être pas davantage que ses écrivains.

La figure de Rabbe, dévastée par la débauche, était horrible à voir. Il se faisait peur et pitié à lui-même; mais, pris de rage contre la société qui le repoussait

instinctivement, toujours entre le blasphème et le suicide, Rabbe passait ses fureurs sur l'histoire. Pour enseigner aux autres toute espèce de vertus républicaines et orléanistes, il arrangeait en variations les crimes des Papes, les crimes des Empereurs, les crimes des Rois et des Reines. Il ne dédaignait pas les crimes des confesseurs. On trouvait au Palais-Royal que sa verve provençale était incisive; on y encouragea ses audaces malfaisantes et ses vengeances de désespéré. Le Palais-Royal prit sous sa protection ces historiens de pacotille qui résumaient à son service; après 1830, il en fit des préfets, des financiers et des conseillers d'État[1].

L'heure de battre le rappel de toutes ces plumes avait sonné. On voulut que la facilité de la parole développât l'impuissance de l'examen. La révolution dynastique de 1688 en Angleterre, et l'avénement du prince d'Orange au trône de Jacques II, son beau-père, furent

[1] Ces prétendus *résumés* eurent une très-grande vogue de 1824 à 1828. Léon Thiessé en était, avec Rabbe, l'un des infatigables compilateurs, et, dans le *Résumé de l'histoire de la Révolution française*, orléanisé par ce Thiessé, on lit à la page 257 : « Le 21 janvier, à midi, il (Louis XVI) subit sa peine sur la place Louis XV, nommée alors place de la Révolution.

« Cette cérémonie se fit avec un immense appareil militaire. »

Dire en 1826, sous le règne du frère de Louis XVI, que le roi *subit sa peine*, appeler l'assassinat *cette cérémonie*, c'était ne provoquer aucun châtiment et n'attirer même pas de poursuites contre l'auteur. Cet oubli de toutes les bienséances et ce crime envers la justice attestent mieux que toutes les banales imprécations où en était la liberté de la presse sous les Bourbons. Thiessé méritait bien d'être récompensé de ses bons offices; il fut l'un des préfets du choix de Louis-Philippe.

le thème que les écrivains se mirent en devoir d'élucider, et que les journaux, convaincus de l'intérêt seul de leurs rédacteurs, vulgarisèrent dans leurs colonnes. On n'évoquait plus de victimes, on se rabat sur les théories. Le sang faisait défaut, on appelle à la rescousse la constitution britannique et le paradoxe doctrinal. L'Orléanisme, c'était partout et sans cesse la Révolution se servant de tous les leviers et s'appropriant tous les stratagèmes. L'insolence de ce parallèle entre les Stuarts et les Bourbons, entre le prince Guillaume d'Orange et le duc Louis-Philippe d'Orléans, n'échappait à personne. On en saisissait les allusions et les commentaires intentionnels. Le scandale fut poussé si loin que le procureur général Bellart crut de son devoir de proposer au gouvernement d'arrêter la publication de semblables manifestes.

Louis XVIII agonisait et mourait. Charles X, ce souverain qui réalise la plus haute idée qu'on puisse concevoir de la bonté, ne voulut pas commencer son règne par des rigueurs, même justifiées. Il caressait de beaux rêves : il lui répugna de mettre des entraves à la liberté. A nul prince mieux qu'à lui ne s'appliquèrent ces paroles du Psalmiste : « Le Seigneur est rempli de tendresse et de clémence; il est lent à punir et prodigue de miséricorde. » Le Roi avait les mains pleines de pardons et de bienfaits; il les étendit tout d'abord sur son cousin d'Orléans. Lorsque ses ministres et ses familiers, qui ne cachent guère leurs préventions contre les Égalité, s'étonnaient de cette

indulgence très-chrétiennement impolitique : « Ah! s'écriait Charles X, il doit être si malheureux d'avoir un pareil père! »

Les hontes paternelles n'étaient pas la principale préoccupation de Louis-Philippe, ne voulant pas sortir du cercle des coupables pour entrer dans celui des infortunés. Abstraction faite du diadème, but final de ses brigues, ce prince désirait ardemment deux choses essentielles à sa fortune, c'est-à-dire à son bonheur. Afin de le tenir dans la dépendance de la Maison de Bourbon, le vieux Roi s'était refusé à lui accorder ces grâces insignes, se disant avec le cardinal de Retz[1] : « Il n'y a rien de si louable que la générosité, mais il n'y a rien qui se doive moins outrer. » Charles X n'eut pas cette prudence. Heureux de faire des heureux, il porta la libéralité jusqu'à l'excès du sentiment chrétien. Et c'est ce sentiment, vraiment national, puisqu'il était catholique avant tout, qui força un des plus hargneux ennemis de la Monarchie légitime à confesser cette vérité. Henri Beyle, connu sous le pseudonyme de Stendhal, a donc écrit[2] : « Il faudra peut-être des siècles à la plupart des peuples de l'Europe pour atteindre au degré de bonheur dont la France jouit sous le règne de Charles X. »

En se dépouillant de son titre de prince pour ne plus être que le citoyen Égalité fils, le jeune jacobin avait hautement exprimé son mépris pour les hochets

[1] *Mémoires* du cardinal de Retz, tom. II, page 164.

[2] *Promenades dans Rome*, 1re série, page 27 (1853).

de la féodalité. Le 7 août 1791, il pérorait ainsi au club de la ville de Vendôme : « J'espère que vous m'avez rendu la justice de croire que je suis trop ami de l'égalité pour n'y avoir pas applaudi avec transport. J'ai donc quitté, dès le premier instant et avec le plus grand plaisir, ces marques frivoles de distinction, auxquelles on a si longtemps attaché une considération qui n'était due qu'au mérite, et que lui seul obtiendra désormais... autant je dédaignais celle que je ne devais qu'au hasard de ma naissance, autant je me glorifierai un jour des autres, si je suis assez heureux pour les mériter... »

Vingt mois après ces déclarations redondantes de modestie patriotique, le citoyen Égalité était assez heureux pour fuir les sanglantes faveurs que la Révolution lui réservait sur l'échafaud; mais, de 1814 à 1824, à travers les complots du Palais-Royal et ses capitulations de conscience, il ne s'écoule pas un jour sans que Louis-Philippe ne sollicite le titre d'Altesse Royale. Il l'implore à deux genoux et avec des sourires placés à usure. A ce vétéran des armées de la République, il faut beaucoup de priviléges et d'apanages pour assouvir sa soif des distinctions et de l'argent. Les lois de la Monarchie n'accordent ce titre qu'aux membres de la famille régnante. Charles X le confère à son bon cousin, tranchant ainsi, par un acte de joyeux avénement, une question d'hérédité qu'après quarante-huit heures de savante discussion l'Assemblée nationale n'a pas osé résoudre.

Louis XVIII est mort le 16 septembre 1824. Cinq jours après, le duc d'Orléans mande au duc de Bourbon-Condé les faveurs accordées par Charles X. « Je m'empresse, Monsieur, de vous faire part, lui écrit-il de Neuilly le 21 septembre, que le Roi m'ayant fait dire hier au soir de me trouver chez lui aujourd'hui à midi, je suis arrivé chez Sa Majesté peu d'instants avant qu'il n'en sortît pour aller à la messe. Dès que j'ai été introduit dans son cabinet, j'ai commencé par le remercier de ses bontés et j'ai ajouté que nous avions *été particulièrement sensibles à celle qu'il avait eue pour nous avant-hier*, *à l'occasion du goupillon*. « Oui, a-t-il repris, j'ai voulu que cela fût ainsi, parce « que je trouve que cela devait être, et justement je « voulais vous dire que je vous accorde le titre d'Altesse « Royale. — Le Roi nous l'accorde *à tous*, ai-je repris « en hésitant. — Oui, *à tous*, m'a-t-il dit. Cela n'est « pas d'accord avec nos anciens usages, mais je trouve « que, dans l'état actuel des choses et de l'Europe, cela « doit être ainsi, et c'est *pour tous*... »

« Il m'a dit, continue Louis-Philippe, que le feu Roi avait pris sur tout cela un *travers* qu'il avait été fâché de lui voir, mais que nous n'étions qu'une famille, que nous n'avions qu'un intérieur commun, qu'il voulait que nous le regardassions comme un père et que nous soyons toujours tous bien unis. Je lui ai demandé quels seraient les moments où nous pourrions lui faire notre cour sans l'importuner. Il m'a dit : « Toujours, en vous présentant chez moi et me le fai-

« sant demander, et si j'étais occupé et que je ne « pusse pas vous recevoir dans ce moment, vous me « le pardonneriez. »

C'est le duc d'Orléans qui atteste ainsi les condescendances de cette paternité royale, et qui, à l'exemple des anciens, les marque dans sa vie avec un caillou blanc. Nous verrons qu'il sera bien plus homme à les oublier qu'à les épargner. La liste civile de Charles X devait être fixée et votée par les deux Chambres. Louis-Philippe le supplie de faire englober et ratifier dans la même mesure législative, les ordonnances royales qui, en 1814, le mirent en possession de ses biens. Une loi consacrerait définitivement la propriété et délivrerait le propriétaire de toute crainte; mais, en interrogeant la majorité des députés, aussi hostile à la Révolution qu'à l'Orléanisme, cette loi n'a de chance de succès qu'en passant le bagage orléaniste à la douane parlementaire, sous le couvert du Monarque. Le Monarque fut prié à mains jointes. On l'enveloppa de dévouement à toute épreuve et de reconnaissance éternelle. Avec de caressantes prières, on lui fit un devoir royal d'obtenir, d'exiger au besoin des Royalistes la complaisance dont lui-même allait fournir l'exemple. Charles X était plus haut que son temps. Il ne pouvait donc pas lutter contre le prosaïsme d'un épicier sérénissime vendant son honneur à faux poids et fraudant sur la qualité de la marchandise. Charles X parla en maître ou plutôt en ami à ses ministres et aux royalistes des deux Chambres. L'apa-

nage du duc d'Orléans fut présenté avec la liste civile; il fut accepté comme elle et par elle. De ce subterfuge de Louis-Philippe il n'est resté qu'un mot spirituel peignant du même coup l'inconcevable bénignité du souverain, le sentiment parlementaire et la cauteleuse adresse de Louis-Philippe. Au moment du vote, le comte de la Bourdonnaye s'écria : « Voilà M. le duc d'Orléans qui fait la contrebande dans les carrosses du Roi ! »

Dans le codicille à son testament mystique de 1845, Louis-Philippe, revenant sur sa contrebande dans les carrosses du Roi, s'appuie sur le texte même de cette loi ainsi arrachée et il en tire les conséquences. Le bienfait est signalé; il est exploité; le bienfaiteur est oublié depuis longtemps.

« C'est sur ces bases de sa constitution originaire, dit-il dans ce codicille, dont il fait une véritable théorie apanagère, c'est avec ces conditions qui lui étaient inhérentes que les biens de l'*apanage d'Orléans*, qui restaient encore dans les mains de l'État, après les aliénations opérées par son autorité, m'avaient été remis par les ordonnances royales des 18 et 20 mai, 7 octobre et 17 novembre 1814; et que plus tard, l'article 4 de la loi du 15 janvier 1825, avait dit : « Les biens « restitués à la branche d'Orléans, en exécution des « ordonnances royales des 18 et 20 mai, 7 octobre et « 17 novembre 1814, et provenant de l'apanage con- « stitué à Monsieur, frère du roi Louis XIV, pour lui « et sa descendance masculine, continueront à être « possédés, aux mêmes titres et conditions, par le chef

« de la branche d'Orléans, jusqu'à extinction de sa des-« cendance mâle, auquel cas ils feront retour au do-« maine de l'État. »

« Ainsi cette loi ne créait pas l'apanage, elle ne le constituait pas par forme de disposition nouvelle; elle déclarait en principe et sur ce qui n'avait pas été aliéné par l'État, un droit préexistant; elle reconnaissait et consacrait l'apanage, ce qu'il était par les anciens édits, avec ses conditions premières, avec les droits, soit actuels, soit éventuels, que le titre primitif, autant que la législation du Royaume, assurait à la descendance de celui auquel il avait été constitué et dont il formait le patrimoine héréditaire, et par conséquent avec la charge des diverses obligations qui y étaient attachées, savoir : Pour le chef de la branche, tant qu'il possédait l'apanage, celle de pourvoir au sort des princes puînés et de doter les princesses; et pour l'État, dans le cas où l'avénement au trône du chef de leur branche aurait opéré le retour de leur apanage, l'obligation de satisfaire, par la constitution de nouveaux apanages en leur faveur, aux droits que l'accomplissement de ce retour ouvrait pour chacun d'eux. »

Nous n'avons pas à suivre les développements dans lesquels se complaît Louis-Philippe, professant l'apanage jusque dans son codicille. Ces soins d'une sordide parcimonie, surtout en face de la mort, n'appartiennent qu'à des tabellions. Ce qu'il importe de mettre en lumière, c'est la libéralité illégale du Roi agrandissant la Maison d'Orléans, et la Maison d'Orléans payant

tant de cordiales, mais impolitiques largesses, par la plus noire des ingratitudes.

L'indemnité à accorder aux émigrés pour les terres dont la nation les dépouilla indûment était en même temps un acte de réparation et de prévoyance. Les honnêtes gens de tous les partis invoquaient cet acte dont, en séance du conseil d'État, l'empereur Napoléon, le 1er juillet 1806, posa lui-même le principe. Il disait : « Il y a en France quarante mille émigrés sans moyens d'existence; ces familles ont fourni de braves militaires, qui ont reçu des blessures à l'armée; ils demandent la restitution de leurs biens ou une indemnité. Il faudra bien un jour faire quelque chose pour ceux à qui il ne reste que dix mille francs de rente de cent qu'ils avaient autrefois. » Vingt ans après, le roi Charles X s'associait à la pensée de l'empereur Napoléon. Elle fut une justice pour les spoliés et un avantage réel pour les détenteurs. Elle détruisait en France deux natures de propriétés couvrant le sol, propriétés qui se vendaient ou s'achetaient à des prix très-différents, selon la provenance patrimoniale ou non patrimoniale. Le Libéralisme s'opposait à la mesure, mais les gentilshommes constitutionnels des deux Chambres se décidèrent à faire passer leur intérêt privé avant les convictions de leur parti. Comme le duc d'Orléans, ils se disaient préposés à la garde des grands principes de 1789; ils les défendaient, ils les proclamaient envers et contre tous, sauf le cas de remboursement inattendu. Pères de famille, ils con-

damnaient leur patriotisme au silence afin d'arrondir la dot de leurs enfants. Louis-Philippe se mit, lui aussi, en campagne pour prendre sa part de ce splendide festin de l'indemnité, dont parlait le général Foy dans ses discours. Le duc d'Orléans a fait établir son compte par doit et avoir. Seulement le doit est rejeté dans l'ombre; l'avoir seul s'étale à la lumière. D'Orléans demande dix-sept millions pour les biens de son père, non émigré, biens que la Nation n'a pas eu le droit de vendre. Elle les avait achetés par concordat du 6 janvier 1792 pour éteindre une partie des dettes du citoyen Égalité; mais son fils, qui accepta l'héritage sous bénéfice d'inventaire, ne valide pas de semblables transactions. Philippe-Égalité était mort de force sur territoire français; Égalité jeune prétend avoir émigré. Il réclame à grands cris le bénéfice de son émigration.

Spolier ainsi des créanciers, sous le prétexte d'une restitution de famille, paraissait au comte de Villèle, président du conseil des ministres, une iniquité et une imprudence. Villèle, adroit avec autorité, s'est fait une étude des passions et des intérêts d'autrui. Il connaît Louis-Philippe en dedans et en dessus. Il l'a vu à l'œuvre, et il ne se laisse pas tromper comme un Bourbon par de faux semblants de gratitude. Le comte de Corbière, avec sa rude bonhomie, prouve au Roi qu'il n'est pas plus raisonnable que politique « de laisser M. le duc d'Orléans manger à deux râteliers. » De son côté, Villèle déclare au Roi qu'il ne prêtera

point les mains à un pareil trafic, dont l'immoralité est flagrante, et dont les conséquences peuvent être dangereuses pour la Monarchie. Charles X s'improvise l'avocat de son bon cousin. Le Roi échoue devant les ministres; il se constitue solliciteur auprès de son conseil d'État, afin que satisfaction pleine et entière soit accordée à la Maison d'Orléans. Louis-Philippe obtint les dix-sept millions enviés.

Il n'avait plus rien à attendre, plus rien à désirer. Le Libéralisme et l'Orléanisme, naviguant de conserve, disciplinèrent toutes les oppositions. Ils leur apprirent de quelle manière on renversait un gouvernement en s'appuyant sur la Charte, rien que la Charte et toute la Charte. Louis-Philippe sentait approcher l'incendie; il se tenait savamment à l'écart, se plaignant à haute voix du zèle inconsidéré de ses amis, mais les excitant tout bas et faisant poser par le prince de Talleyrand, au banquier Jacques Laffitte, la question de savoir si la maison Laffitte ne l'emporterait pas bientôt sur la Maison de Bourbon.

Les avocats veulent à toute force évaluer ce que les hommes qui parlent doivent gagner dans le bouleversement des empires. La comédie de quinze ans touche à son terme. Les rôles sont distribués et sus; un écrivain libéral, nommé Cauchois-Lemaire, est chargé de lever le rideau.

Sa brochure était plus hardie que folle. Délibérée au Palais-Royal, revue et corrigée dans la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, elle prenait la Révolution pour

enseigne et le duc d'Orléans pour drapeau. Mais depuis longtemps ce drapeau s'était fait une obligation de conscience d'être toujours au profit et jamais à la peine. On tentait des mouvements insurrectionnels, des émeutes partielles, afin de permettre à la Révolution de compter ses forces et à l'Orléanisme de les passer en revue. Louis-Philippe s'acharnait à ne rien risquer. Il autorisait seulement les jeunes démagogues, se formant dans les Loges maçonniques ou dans les bals de la Grande-Chaumière aux fonctions de juges de paix ou de procureurs du Roi, à l'applaudir spontanément dans les théâtres et à lui servir de claque officieuse. On le louait à son insu; c'était malgré lui que les ovations le suivaient dans les lieux publics; malgré lui qu'on le posait en prétendant; malgré lui encore et plus que jamais, qu'on créait au Palais-Royal des entrepôts de popularité ou d'impopularité, où l'on grandissait, où l'on rapetissait les hommes, selon leur degré d'Orléanisme.

Les provocateurs se virent donc contraints de voiler son entreprenante couardise sous un vernis de désintéressement, et, ainsi que dirait Salluste : « On appela grandeur d'âme l'audace des choses mauvaises. » Cette tactique fut le coup de maître le plus lucratif tenté par le Palais-Royal. Elle lui constitua le droit de briguer la couronne sans bourse délier; il put fomenter l'insurrection sans y participer activement. Une main mise sur le pouvoir royal se conseilla et s'imposa à titre d'acte de dévouement téméraire, et le duc d'Or-

léans, qui aimait le martyre chez les autres, se fit adjurer en ces termes par Cauchois-Lemaire[1] : « Si je trouble votre repos, Monseigneur, c'est dans l'espoir que vous nous aiderez à raffermir celui de la France. Tout le monde est aujourd'hui d'humeur querelleuse; et, seule, enveloppée d'une auréole d'azur et d'or, Votre Altesse sommeille au-dessus des orages. Sa quiétude m'ennuie comme la vertu d'Aristide fatiguait ce paysan d'Athènes. »

Nous sommes loin des réticences et des demi-mots de Paul-Louis Courier. On a pratiqué des reconnaissances dans la place. Une large trouée ouvre passage à l'usurpation, et ce que le pamphlétaire orléaniste de 1822 ne bégayait qu'en sous-entendus, le séditieux de 1827 le proclame à haute voix. A la page 56, après avoir fait miroiter le diadème aux yeux du duc d'Orléans, incommodé de trop de vertus patriotiques et civiques, Cauchois-Lemaire s'écrie enfin : « Allons, Prince, un peu de courage; il reste dans notre monarchie une belle place à prendre, la place qu'occuperait la Fayette dans une république, celle de premier citoyen de France; votre principauté n'est qu'un chétif canonicat auprès de cette royauté morale. Peut-être vaut-elle mieux encore que la lieutenance générale qu'un grand écrivain, devenu ministre depuis, proposait, dit-on, de vous offrir comme moyen de salut avant les Cent-Jours. »

[1] *Sur la crise actuelle. Lettre à S. A. R. le duc d'Orléans,* par Cauchois-Lemaire, page 12. (Décembre 1827.)

Cette mise en demeure, combinée avec les émeutes dont la rue Saint-Denis est le théâtre, — émeutes dans lesquelles le premier président Séguier et sa cour judiciaire prirent parti pour le peuple contre l'armée dont on flétrissait d'avance la fidélité, — cette mise en demeure était la consécration d'une candidature royale. Louis-Philippe l'entendait bien ainsi. Il s'empresse donc de livrer Cauchois-Lemaire à la vindicte des lois. L'écrivain avait fait un premier scandale, ses avocats en produiraient un second. Tout devait être bénéfice pour le Palais-Royal.

Son ambition et sa joie ne connaissaient plus de bornes. Il pensait à tout et se raillait très-cavalièrement de tout; mais, par obséquiosité envers les dispensateurs de la renommée et les maîtres de l'opinion publique, il serait allé chercher de l'eau en enfer. Comme tous les princes de branche cadette, il faisait une cour assidue à la démocratie, et il la flattait dans ses plus mauvais rêves afin d'être accepté pour quelqu'un ou pour quelque chose. L'anarchie s'était infiltrée dans les esprits. Ayant pour auxiliaires la presse et la tribune, les chansons et les pamphlets, l'imposture et la diffamation, l'anarchie commençait à tenir le haut du pavé; elle ne l'abandonnera plus. Une épidémie de liberté, de moquerie et d'indépendance s'abattit sur le Royaume. La Révolution créa pour son usage particulier une espèce de droit au crime et une jurisprudence, légitimant et consacrant tous les attentats. Elle abusa de ce droit qu'enseignèrent des Tartuffes

littéraires doublés de Trissotins politiques. La presse ne décria personne pour ses vices ; on ne fut diffamé que pour ses vertus.

Ce fut la guerre à toute outrance aux bonnes lois et aux bonnes mœurs. On inventa des calomnies où le ridicule le disputait à l'atroce. La congrégation et l'ordre social, la foi religieuse et la foi monarchique se trouvèrent en butte à des persécutions de main de Basile patriote. On accusa le Clergé d'empiétements, de domination et d'intolérance, comme si tous les cultes, ainsi que tous les partis, ne devenaient pas exclusifs dès qu'ils se sentent forts. On prit la fièvre au seul nom de Jésuite. On trembla devant des Torquemada imaginaires dont, à travers les arcades du Palais-Royal, on secouait le bâillon et le san-benito. Le duc d'Orléans regarda d'un œil impassible cette grande moisson de désordres moraux et de révoltes sociales que ses froides ambitions faisaient germer.

Il y avait dans les cœurs du fanatisme et de la crédulité, de la colère et de l'épouvante, de l'hypocrisie chez les uns, de la prostration chez les autres. On s'efforçait de retenir la vérité de Dieu captive dans l'injustice. On dansait sur un volcan dans les salons de Louis-Philippe, et les Mazaniello du coin de la rue apprêtaient leurs armes. Lorsqu'on eut réduit tout gouvernement à l'impuissance et rendu tout ministère impossible, depuis celui de Villèle jusqu'à ceux de Martignac et de Polignac, on s'occupa de donner à la loi les entorses les moins constitutionnelles. Le *Na-*

tional, publié sous les auspices du duc d'Orléans, et rédigé par MM. Thiers, Carrel et Mignet, avait notifié la consigne. Si la Royauté restait dans la Charte, elle devait y étouffer; si elle en sortait, on se promettait de la tuer. La Chambre des députés reçut ordre de formuler et de légaliser une révolution de 1688, ainsi définie. La mine était chargée par l'Orléanisme de toutes les poudres libérales. Elle éclata par le refus de concours et par l'adresse des Deux cent vingt et un.

« Songez à vos ancêtres et à vos descendants, *et majores et posteros cogitate,* » disait Tacite. En face des envahissements de l'Orléanisme, les Bourbons, qui, par amour de la famille, n'avaient rien osé voir à la première Révolution, s'acharnèrent à fermer les yeux devant la seconde. Il leur en coûtait de songer à ce que l'Orléanisme avait entrepris contre leurs aïeux. La Maison de Bourbon apprendra, par la plus dure des expériences, ce que les d'Orléans méditent contre ses descendants.

CHAPITRE V

LE ROI DE JUILLET

Les ordonnances de Juillet. — Coup de Charte et coup d'État. — L'Angleterre blessée dans ses intérêts et dans sa suprématie. — Plan de la Révolution. — Les incendies et la garde royale. — Théorie des pouvoirs illimités. — Le peuple et l'Orléanisme. — L'insurrection sort du Palais-Royal. — Les barricades et l'héroïsme. — Attitude des oppositions. — Le général du *Constitutionnel*. — La Fayette et l'Hôtel de Ville. — Panique dans les salons de Laffitte. — La Maison de Bourbon et la Maison d'Orléans. — Les aveux de M. Guizot. — Louis-Philippe et le Rubicon. — Conseils repoussés par Charles X. — Le Roi et le cardinal Lambruschini. — Pozzo di Borgo et la Révolution. — Démarches indirectes de d'Orléans. — Les négociations du duc de Mortemart. — Louis-Philippe à Paris. — Sa tactique. — Entrevue de Louis-Philippe et du duc de Mortemart. — La lettre écrite et retirée. — Changement de scène. — Bérard dans le cabinet de Louis-Philippe. — Les premiers actes officiels de l'usurpation. — La République et Napoléon II. — Visite à l'Hôtel de Ville. La Fayette et le lieutenant général du Royaume. — La confession de Louis-Philippe aux jeunes républicains. — Bourbon et Valois. — La calomnie servant à rapprocher de l'Orléanisme. — Les cervelles de la garde à l'allée de Breteuil. — Le chapitre de Notre-Dame et ses poignards. — Charles X à Trianon. — L'arrière-garde et la Rochejaquelein. — Rambouillet. — Le colonel Berthois et la cocarde tricolore. — L'abdication. — Mission du général la Tour-Foissac au Palais-Royal. — Louis-Philippe refuse de voir l'envoyé de Charles X. — La duchesse de Berry et Henri V. — Ordre de Louis-Philippe pour expulser immédiatement la famille royale. — Comment on recrute une armée du peuple. — L'expédition sur Rambouillet. — Les trois commissaires. — Les deux Chambres. — Royalistes et révolutionnaires. — Louis-Philippe se sacrifiant au bonheur de la France. — La donation de ses biens et les ventes simulées. — Louis-Philippe, roi des Français. — Charles X et le maréchal Maison. — Départ pour Cherbourg. — Le *Great-Britain* et

l'ordre de couler bas. — Charles X en Angleterre. — Joie nationale des Anglais. — Ils ont un Roi de France selon leurs vœux. — Louis-Philippe et l'Europe. — Lettre à l'empereur Nicolas pour lui annoncer son avénement. — Les frères ennemis. — Le Roi des Français et la *Marseillaise*. — La curée. — Démissionnaires par refus de serment. — La dignité des nouveaux fonctionnaires. — Le duc de Bourbon, prince de Condé. — La baronne de Feuchères et le duc d'Orléans. — Intrigues et captations. — Correspondance et intimité de la Feuchères et de Marie-Amélie. — On force le duc de Bourbon à tester en faveur du duc d'Aumale. — Sa résistance avouée. — Ses pressentiments. — Ses projets de fuite. — La nuit du 26 au 27 août 1830. — Le suicide au point de vue de la famille. — La revue d'avénement de Louis-Philippe et les acclamations de la garde nationale. — La Fayette et la Sainte-Ampoule. — Les fatalités de bonheur du Roi de Juillet.

Les ordonnances du 25 juillet 1830 ne furent point un coup d'État, mais un coup de Charte. L'article 14 de la Constitution octroyée par Louis XVIII porte en effet : « Le roi est le chef suprême de l'État, commande les forces de terre et de mer, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. »

Cette sûreté de l'État, à laquelle le Souverain a mission de veiller, se trouvait évidemment en péril. La tribune, les sociétés secrètes, la presse orléaniste surtout, ont agité les esprits; elles surexcitent les passions. Dans ce duel engagé, le Souverain n'a point le choix des armes; la Révolution ne lui laisse que le choix des fautes. La Révolution condamnait la Monarchie à mourir dans la boue ou dans le sang. En face

de cette alternative, un gouvernement, qui se faisait mieux respecter au dehors qu'au dedans, n'avait plus à hésiter. Témoin des excès et des folies dans lesquels la France était tombée par une représentation sans limites d'une démocratie sans frein, Charles X prit, malgré lui, une résolution suprême. Ses ministres lui adressèrent un rapport, acte d'accusation le plus loyal et le mieux établi qui ait jamais été dressé contre la presse. On y lisait :

« Mais de tous les excès de la presse, le plus grave peut-être nous reste à signaler. Dès les premiers temps de cette expédition dont la gloire jette un éclat si pur et si durable sur la noble couronne de France, la presse en a critiqué avec une violence inouïe les causes, les moyens, les préparatifs, les chances de succès. Insensible à l'honneur national, il n'a pas dépendu d'elle que notre pavillon ne restât flétri des insultes d'un barbare. Indifférente aux grands intérêts de l'humanité, il n'a pas dépendu d'elle que l'Europe ne restât asservie à un esclavage cruel et à des tributs honteux.

« Ce n'était point assez : par une trahison que nos lois auraient pu atteindre, la presse s'est attachée à publier tous les secrets de l'armement, à porter à la connaissance de l'étranger l'état de nos forces, le dénombrement de nos troupes, celui de nos vaisseaux, l'indication des points de station, les moyens à employer pour dompter l'inconstance des vents et pour aborder la côte. Tout, jusqu'au lieu du débarquement,

a été divulgué comme pour ménager à l'ennemi une défense plus assurée. Et, chose sans exemple chez un peuple civilisé, la presse, par de fausses alarmes sur les périls à courir, n'a pas craint de jeter le découragement dans l'armée; et, signalant à sa haine le chef même de l'entreprise, elle a pour ainsi dire excité les soldats à lever contre lui l'étendard de la révolte ou à déserter leurs drapeaux! Voilà ce qu'ont osé faire les organes d'un parti qui se prétend national!

« Ce qu'il ose faire chaque jour, dans l'intérieur du royaume, ne va pas moins qu'à disperser les éléments de la paix publique, à dissoudre les liens de la société et, qu'on ne s'y méprenne point, à faire trembler le sol sous nos pas. Ne craignons pas de révéler ici toute l'étendue de nos maux pour pouvoir mieux apprécier toute l'étendue de nos ressources. Une diffamation systématique, organisée en grand et dirigée avec une persévérance sans égale, va atteindre, ou de près ou de loin, jusqu'au plus humble des agents du pouvoir. Nul de vos sujets, Sire, n'est à l'abri d'un outrage, s'il reçoit de son souverain la moindre marque de confiance ou de satisfaction. Un vaste réseau, étendu sur la France, enveloppe tous les fonctionnaires publics; constitués en état permanent de prévention, ils semblent en quelque sorte retranchés de la société civile; on n'épargne que ceux dont la fidélité chancelle; on ne loue que ceux dont la fidélité succombe; les autres sont notés par la faction pour être plus tard sans doute immolés aux vengeances populaires. »

Charles X, qui, selon une parole de Bossuet, « trouvait un agrément immortel dans l'honnêteté et la vertu, » ne s'imagina pas que ses ordonnances altéraient de près ou de loin le pacte fondamental. Cette innocence du *Roi parjure* est aujourd'hui si bien avérée que Louis Blanc lui-même a écrit[1] : « Violer la Charte, le Roi n'y songeait pas. Non qu'il la trouvât bonne, mais il l'avait jurée. Or, il était à la fois gentilhomme et dévot. Entre l'accomplissement de ses désirs et le respect de sa parole, l'article 14 lui semblait offrir une conciliation possible. »

Charles X la demande au bon sens public et à l'intérêt général; l'Orléanisme lui répond par une insurrection.

« Les habiles, a dit lord Bolingbroke, savent toujours placer dans la Constitution un article qui les autorise plus tard à la supprimer. » Au 25 juillet, les habiles dont parle l'homme d'État anglais se groupaient dans le camp opposé. Ils profitèrent de la mansuétude du Roi et des désirs pacificateurs de son gouvernement pour venger à coups de fusil la légalité qui n'était pas en cause. Une révolution apparaissait imminente. Élaborée de main de maître dans les conciliabules libéraux, elle est désirée, patronnée et encouragée par l'Angleterre, à qui le patriotisme des Bourbons et leur attitude véritablement française devant l'Europe inspirent de l'ombrage. Une négociation entre les grandes puissances à l'insu du Cabinet britannique remanie la

[1] *Histoire de dix ans*, tom. I, page 180.

carte du monde. Les traités de 1815 sont anéantis par les potentats qui les imposèrent. La France reprend son rang, et les provinces rhénanes lui restent à tout jamais acquises, aussi bien du consentement de la Prusse que de celui des autres États adhérents à la négociation.

L'Angleterre s'aperçut que cette alliance continentale en dehors d'elle l'isolait du mouvement général, et que l'Europe, prise entre la France et la Russie, promotrices de la négociation, échappait forcément à son influence. Des indiscrétions, sorties des bureaux du ministère et passant par le Palais-Royal, révèlent chaque jour, à Londres, le travail des diplomaties comme les préparatifs de la conquête d'Alger, qui en sera la consécration première. Blessé dans ses intérêts et dans sa prépotence, mis au défi par les hommes d'État du roi Charles X de réaliser ses menaces contre la flotte faisant voile vers la côte d'Afrique avec l'armée expéditionnaire, le cabinet de Saint-James pense qu'un changement de dynastie peut seul modifier la situation. Il s'arrange avec l'Orléanisme; il l'excite à pousser les choses à l'extrême.

Au milieu de tous ces bonheurs et de toutes ces gloires arrivant successivement à la famille des Bourbons, l'Orléanisme avait plus d'un péril à braver pour accorder satisfaction à l'Angleterre. Elle pouvait bien, comme en 1793, dire par la bouche d'un de ses ministres[1] : « Qu'importe qu'un Jacobin tue un Roya-

[1] On lit au *Moniteur* du 16 août 1803 l'anecdote suivante : « Un

liste, ou qu'un royaliste tue un jacobin, c'est toujours un Français de moins. » Mais ces paroles vraiment anglaises n'ont pas la chance d'intimider l'armée et les pouvoirs publics. L'armée de terre et de mer a recouvré son ascendant moral. Forte de son homogénéité, parce que ses rois la rendent fière de son drapeau, qu'elle fit flotter à la Bidassoa, au Trocadero, à Navarin, en Morée et sur la Casbah d'Alger, elle reste sans peur et sans reproches, malgré les suggestions libérales. Cette probité inquiétait les conspirateurs. Il leur était impossible d'amener l'armée au parjure; ils s'imaginèrent de la disséminer.

Des incendies éclatent tout à coup sur plusieurs points du territoire. Ils s'éloignent, ils se rapprochent de Paris, puis enfin ils semblent se concentrer dans la Normandie. Les incendiaires, que les populations désolées suivent à la piste, échappent comme par miracle à toutes les recherches. La panique règne dans les campagnes, elle s'empare des villes. Les journaux de l'Orléanisme, obéissant à un mot d'ordre ou à une inspiration déloyale, ne cessent de harceler le gouvernement pour qu'il décrète de vigoureuses mesures contre de pareils attentats.

Pris au dépourvu et dans l'impossibilité de lancer simultanément ses troupes sur le mobile échiquier où les incendiaires manœuvrent avec une connaissance

étranger considérable parlant un jour devant un ministre anglais de tout ce qui s'était passé à Lyon, le ministre lui répondit : « Qu'importe qu'un « jacobin tue un royaliste ou qu'un royaliste tue un jacobin, c'est toujours « un Français de moins. »

approfondie du terrain et des ressources locales, le gouvernement se met à la peine afin d'arrêter ces sinistres. Le préjudice causé lui est aussi fatal qu'aux victimes elles-mêmes. Le gouvernement ne peut d'un seul coup obéir aux injonctions de la presse, qui augmente les terreurs en grossissant outre mesure les excès. La presse, feignant de larmoyantes indignations, prend à partie le ministère. Elle l'accuse d'encourager par l'impunité, de soudoyer peut-être les misérables que d'odieux calculs ont déchaînés, et qui, après Juillet, disparaîtront dans les rayons de la gloire démagogique[1].

[1] Immédiatement après la Révolution de 1830, le nouveau gouvernement laissa la bride sur le cou à tous les théâtres; celui de la Porte-Saint-Martin s'empressa de donner à son public une pièce intitulée l'*Incendiaire*. Une jeune fille, un ange de vertu mélodramatique, refusait de mettre le feu aux maisons désignées par les agents de la Royauté légitime. Elle voulait consulter un prêtre au tribunal de la pénitence. L'archevêque de Paris, intervenant sur la scène, la bénissait, la fortifiait et lui fournissait toute sorte de beaux raisonnements et de matières inflammables. Entre le pillage de l'Archevêché au mois de juillet 1830, et le sac du même palais, les 13 et 14 février 1831, c'était par de tels enseignements que la Révolution moralisait son peuple et lui inculquait les premiers rudiments de l'histoire contemporaine. Pendant ce temps, de graves indices et d'accablantes révélations se produisaient dans les départements. Ces indices et ces révélations ne s'adressaient pas au gouvernement déchu, mais ils mettaient en cause les ouvriers de la onzième heure de Juillet. On nommait en toutes lettres, on accusait à haute voix des hommes subitement promus à des dignités ou à des fonctions salariées. Louis-Philippe et ses ministres firent la sourde oreille; puis, dans l'espoir d'étouffer ou du moins de calmer l'opinion publique, on se décida à ne plus autoriser les représentations de l'*Incendiaire*. Afin de ne pas se trouver dans la dure nécessité de poursuivre des amis, on consentit à ne plus diffamer les innocents. La justice s'arrêta à cette équivoque mesure.

La presse se couvre de pleureuses; elle s'exaspère au son du tocsin. Il faut en finir avec ces incendies portant la ruine et le deuil dans les provinces. Le meilleur moyen qu'elle indique ou plutôt qu'elle impose, c'est d'envoyer la garde royale dans toutes les directions. Paris se trouvera ainsi dégarni des régiments dont le Libéralisme redoute l'ardeur, et il sera bien plus facile à la Révolution de préparer son coup de main. Dominée par l'effroi, l'opinion publique ne tarde point à faire cause commune avec les journalistes. La garde reçoit ordre de marcher au secours des populations. Les incendies se retirèrent peu à peu devant elle. On l'engagea dans les campagnes, et, par un aveuglement prodigieux ou par une confiance encore plus prodigieuse, ce fut cette heure de détresse que l'on choisit pour rendre les ordonnances du 25 juillet 1830.

Quand la Révolution triomphe par guet-apens ou à force ouverte, son premier soin est de s'investir de pouvoirs illimités. Son bon plaisir s'arroge droit de vie et de mort. Il brise toutes les résistances et ne tolère pas la plus imperceptible des oppositions. Il faut plier devant l'émeute faite gouvernement de salut public, et plier sans réflexion. L'arbitraire ne prend pas la peine de discuter. C'est à cette seule condition qu'il se charge de faire le bonheur du peuple et de lui mettre en sevrage, pour un lointain avenir, la liberté conquise sur les barricades. La Révolution ne procède que par la tyrannie. Le despotisme est

dans son tempérament; la dictature forme sa règle et sa loi. Elle ne respecte ni les traités, ni la justice. Se plaçant au-dessus de toutes les juridictions, elle se fait l'arbitre suprême; mais cette omnipotence qu'elle se réserve invariablement pour sauver la patrie en danger, il ne faut pas que la Monarchie l'exerce à son tour. La Monarchie doit se laisser parquer dans un respect envers la loi poussé jusqu'au plus religieux scrupule. Elle est astreinte à vivre dans la légalité ou à périr par la légalité. La Révolution habitue la France à ces raisonnements dérisoires. On s'y soumit en 1792 et en 1830; l'on s'y soumettra en 1848, avec une passive obéissance.

L'insurrection était préparée de longue main; les ordonnances n'en furent donc que le prétexte, car, le 26 juillet, le peuple, au lieu de s'irriter, vaqua à ses plaisirs du lundi où à ses travaux ordinaires, sans s'occuper des consternations bourgeoises ou du désespoir protestant des journaux. Le peuple, qui ne s'émeut guère de la violence des avocats, souriait en apprenant que la couronne était enfin arrachée du greffe et que le Roi, comme le charbonnier, allait se voir maître chez lui. Le lendemain, les événements prirent un autre aspect. On s'était tâté et consulté; on avait résolu d'agir; c'est-à-dire de faire agir. Les industriels, les manufacturiers, la haute banque et le petit commerce jetèrent sur le pavé leurs ouvriers et leurs employés. La liberté n'existant plus, selon eux, ils frappèrent le Royaume d'interdit et n'accordèrent à ces

malheureux sans pain que la faculté de se faire tuer sur une barricade. Depuis longtemps le peuple n'était taillable et corvéable à merci que dans les pamphlets orléanistes et dans les harangues; il le devint plus que jamais au service du bon plaisir de la bourgeoisie.

Les députés, les journalistes et les avocats se réunissaient d'ici et de là, délibéraient, s'esquivaient et cherchaient à compromettre les autres. Les plus timorés ou les mieux renseignés sous le rapport de la légalité acceptaient le fait des ordonnances; les plus audacieux en appelaient au peuple, qui, à leur profonde stupeur, ne remuait pas. Il s'étaient agités dans le vide, ils avaient péroré, essayé de soulever les tempêtes et d'insurger les faubourgs. Ces provocations étaient demeurées sans effet. L'agitation ne se révélait nulle part avec ces fiévreuses impatiences des grandes journées antisociales. La ville assiste au spectacle des déconvenues parlementaires, et la multitude prend plaisir à ce spectacle. Un coup d'État bien risqué, et surtout bien joué, amusera toujours les insouciances parisiennes comme une représentation extraordinaire.

Cette situation des esprits, que les historiens et les dates elles-mêmes confirment, aurait dû imprimer au gouvernement une force incalculable. Il n'en profita que pour prendre des demi-mesures. Le 27 au soir, l'insurrection ne s'est manifestée sur aucun point de la capitale, quand tout à coup une de ces hordes avinées, telles qu'on en voyait au 20 juin et au 10 août 1792, s'élance du Palais-Royal avec un drapeau trico-

lore. Ce furent les hommes du commencement. Qui les avait embrigadés? qui leur distribua le mot d'ordre? Personne ne l'a jamais su; mais ce que tout le monde a constaté, c'est que l'apparition de ces malfaiteurs attroupés devint le signal de l'émeute. Par toutes les rues que la horde parcourait, elle laissa des factieux; ces factieux ébauchèrent des barricades.

La barricade exerce sur le peuple de Paris une influence magnétique. Lui qui n'a de respect pour rien, il vénère cet amas de pavés et de fiacres dont il se forme un rempart et un jeu patriotique. La barricade à peine construite ne manque jamais de défenseurs. On ne s'inquiète pas plus de la cause que de l'effet. On combat derrière ces moellons accumulés par des mains inconnues comme dans une citadelle qui renfermerait les dieux Lares, et, interprétant Machiavel mieux que Machiavel lui-même, les professeurs d'insurrection enseignent à leurs élèves[1] « que c'est la force qui se donne des titres et non les titres qui donnent la force. »

Nous n'avons point à entrer dans le récit de ces collisions où les enfants d'un même pays s'égorgent pour des préjudices qui ne sont pas les leurs, et pour une intrigue qu'ils ne connaissent pas. Ce récit évoqua après la victoire d'enthousiastes admirateurs et des épopées d'un lyrisme à perdre haleine. Ils exaltèrent le peuple aux dépens de l'armée et renversèrent les principes pour glorifier un accident. Toutes ces héroïques fu-

[1] Machiavel. *Discours sur Tite-Live.*

reurs, où l'agilité du chat, l'élan du tigre, la flexibilité du singe se déploient contre des troupes réglées, tous ces retours vers la barbarie recourant à la cruauté des Peaux-Rouges et triomphant des lois de l'honneur militaire, qui vient mêler ses généreuses traditions aux horreurs de la guerre civile, tous ces épisodes de guet-apens et de martyre n'appartiennent point à cet ouvrage.

Louis-Philippe n'est dans les journées de Juillet que par ses vœux. Peu nous importe alors de suivre à travers Paris de jeunes étourdis s'enivrant de poudre pour la première fois, et de rudes ouvriers qui gagnent leur journée en combattant, puisqu'il ne leur a pas été permis de la gagner en travaillant. Est-il besoin de raconter qu'au milieu de ces débauches de courage, ceux à qui, dans la nuit des Sociétés secrètes, on avait appris à broyer du salpêtre et à mâcher des balles, en sortirent pour ériger l'assassinat en système, la prostitution en vertu et le vol en théorie de fraternité? Ces congrégations d'émeutiers échappées aux vestibules des prisons ou aux lupanars du Palais-Royal proclamaient leur droit sauvage de souveraineté. Pour le faire reconnaître, elles précipitaient d'un troisième étage sur le pavé le capitaine Menuisier, du 6e de la garde, qui observait fidèlement sa consigne. On décorait du nom de héros imberbes ces enfants, les benjamins de l'émeute, qui, se glissant et rampant au milieu des troupes, allaient en tapinois porter un coup mortel au chef que leur désignaient des per-

sonnages, officiels demain, et des élégants du boulevard, meurtriers par procuration.

Dans cette guerre de surprises, d'embauchage et de famine appliquée à des soldats que leur petit nombre réduit à disséminer sur tous les points menacés à la fois, le découragement devait être plus contagieux que le péril. Les héros qui ne combattaient pas le sentirent si bien, qu'après chaque décharge ils arrivaient pour parlementer avec les officiers, et laisser ainsi le soldat exposé aux séductions politiques des filles de bonne volonté et aux rasades citoyennes de la garde nationale ressuscitée. Sous ces trois soleils de Juillet qui faisaient fermenter toutes les têtes, l'armée seule accomplit son devoir, mais ce fut avec tristesse et douleur, car elle entrevoyait l'inutilité de ses efforts, et celle encore mieux avérée de la tardive mise en état de siége. L'armée se savait entourée de gens qui perdaient le Monarque et la Monarchie, pour qui elle aurait très-sincèrement sacrifié sa vie. Mais il fallait la seconder; et puisque le Roi désirait calmer les tempêtes, c'était aux vents et non pas aux flots qu'on devait s'adresser.

Le vent souffle du Palais-Royal et de l'hôtel Laffitte, quartier général de l'insurrection et de l'Orléanisme. Le Roi n'osa pas, ou plutôt ne voulut pas accéder à ces précautions si simples. On laissa Louis-Philippe et ses compères des deux Chambres se cacher, s'agiter dans leurs demeures et appeler aux armes les classes ouvrières, à qui la bourgeoisie passait parole devant l'en-

nemi, par l'intermédiaire des élèves en pharmacie et des élèves de l'École polytechnique.

Ces élèves ne demandaient pas mieux que d'être, au dire de la *Parisienne*, de vieux généraux de vingt ans; mais la foule désirait en voir à sa tête de plus expérimentés et d'un âge plus mûr. La foule en sollicite à l'état-major de l'insurrection; elle s'en désigne même parmi les députés qui vont et viennent, comme pour rassurer les uns et faire constater aux autres que, dans ce choc, ils n'eurent en vue que de sauvegarder l'ordre légal. Les députés hésitaient avec la victoire, et le peuple en restait à son inutile héroïsme, lorsqu'une idée germe dans la tête du *Constitutionnel*. Il a sous la main un inconnu, à figure fortement caractérisée, et qui brûle de jouer un rôle dans l'insurrection. Le *Constitutionnel* se rend chez le fripier du coin, achète une défroque brodée, se procure des épaulettes d'opéra comique et une épée de vaudeville, puis le général Dubourg, ainsi improvisé, ainsi équipé, est lancé dans la rue. Dubourg sait que les troupes royales ont évacué l'Hôtel de Ville ; il en fait le siége; il s'y installe avec des jeunes gens qui, à leur temps perdu, décrètent des lois, patronnent des solliciteurs et rédigent des proclamations de rhétorique.

A la suite de combats autour des barricades et des palais, l'Hôtel de Ville, le Louvre et les Tuileries sont tombés au pouvoir des insurgés. L'armée se replie sur Saint-Cloud dans un morne abattement; néanmoins, plus triste que honteuse de sa défaite, elle ne

veut pas s'avouer qu'elle a été vaincue, parce qu'elle sent que toutes les forces militaires du Royaume subiront cette solidarité. Elle appelait, elle invoquait une revanche; les courtisans et les politiques lui réservèrent de nouveaux affronts.

Paris est libre. Il s'acclame lui-même; il s'étourdit de ses succès; mais son mouvement n'obtint des chefs réels qu'après avoir vaincu. La Fayette, toujours enivré du parfum des révolutions, souriait à l'émeute victorieuse, tout en essayant de la diriger. Sur les débris de la Monarchie il s'élevait une commission municipale, espèce de gouvernement provisoire, composé d'hommes qu'on prend au hasard ainsi qu'un dernier fiacre rencontré sur la place publique au moment d'un orage. Ces gouvernements provisoires se fabriquaient à l'insu même de ceux qu'on y colloquait. On disposa de leurs noms sans les consulter; on se servit de leurs signatures usurpées pour s'étayer d'une autorité morale quelconque. Les petits clercs donnaient ainsi un témoignage de reconnaissance à leurs patrons ou à leurs protecteurs.

De cette foule rugissant ses félicités il ne sortait que des vœux disparates, des ordres impossibles et des cris de guerre. Les uns proclamaient Napoléon II, le fils de l'homme, les autres tenaient pour une république modèle. Les plus sagaces, heureux de voir capituler un roi, se réjouissaient de poser des conditions à une dynastie régnante. Dans cette crise, le nom de Louis-Philippe n'a pas encore été prononcé par la rue.

Elle colporte, elle offre le pouvoir. Elle échange des quolibets et des reproches avec les députés réunis chez Jacques Laffitte, et elle jure qu'elle sera obéie par eux après avoir combattu pour eux.

La Révolution qui, à l'encontre de Dieu, ne sait rien faire avec patience, s'agitait sur elle-même; mais ce n'est pas à elle qu'on réserve le soin de réglementer le désordre. Après des terreurs sans fin et des conciliabules sans courage, les factieux orléanistes ont senti qu'il fallait escamoter la direction du mouvement, sous peine de le voir passer en des mains plus téméraires. Ils délibèrent dans les salons du banquier, ils marchandent cinq ou six officiers, quand tout à coup le bruit d'une décharge frappe leurs oreilles. On annonce que la garde royale a repris l'offensive et qu'elle balaye l'insurrection au pas de course.

A cette rumeur, dont personne n'a l'idée de contrôler l'exactitude, les députés qui, sur leurs chaises curules, s'excitaient par serment à vivre libres ou mourir, se dispersent et prennent la fuite. Parodiant leurs prédécesseurs du 18 brumaire dans l'Orangerie de Saint-Cloud, les uns s'élancent par les fenêtres du rez-de-chaussée, d'autres se réfugient dans les écuries. Ce quartier général de la Révolution ne fut bientôt plus qu'une solitude. En s'échappant de l'hôtel Laffitte, les fuyards eurent bientôt le secret de leur alerte. Le 6e régiment de ligne suivait l'exemple du 53e. Débauché par le colonel Heymès, courtier du duc d'Orléans, il désertait son drapeau, et, pour faire acte de frater-

nité, il avait déchargé ses fusils en l'air. La trahison venait encore du Palais-Royal.

Les causes de la panique une fois connues, l'Orléanisme parlementaire se mit à disserter plus intrépidement que jamais. Pour arriver à ses fins, il lui fallait se rendre maître de la place publique, et ne point laisser aux combattants la souveraineté du pavé. La Fayette, qui s'était celé à l'heure du péril, mit sur pied sa garde nationale. On insinua à ces bourgeois-citoyens, courant aux armes après la bataille, qu'il appartenait à eux seuls propriétaires de se vouer seuls à la conservation des propriétés. Cette insinuation les mit en défiance à l'égard des blouses. Ils organisèrent par la baïonnette l'assurance mutuelle des magasins, puis, au milieu des désintéressements de toute nature dont le peuple vainqueur prodiguait l'exemple, on vit circuler dans Paris d'infatigables patrouilles, veillant moins au salut de l'empire qu'à celui de leurs boutiques.

Dans les insurrections, quand l'autorité triomphe, personne n'a songé à s'insurger. C'est une émeute sans consistance et sans portée, ce que la Révolution appelle un crime isolé. Si, au contraire, le gouvernement succombe, tout le monde s'est fait un devoir de sacrifier sa vie. Les héros naissent à chaque borne; les plus peureux se fabriquent une iliade de circonstance. Il n'y a pas plus de fuyards que de retardataires. On se ceint le front de lauriers et l'on s'admire pour se faire admirer. Les orateurs et les poëtes arrivent avec le succès, et, comme Casimir Delavigne, le

Pindare du Palais-Royal, ils psalmodient des stances laudatives, se terminant toutes par ce conseil en forme d'épitaphe :

Peuple, repose-toi, ta journée est finie.

Et les intrigants, et les ambitieux, et les entremetteurs de l'Orléanisme, qui vont commencer la leur, prodiguent à ce peuple éconduit de fraternelles poignées de main. Ils chantent des hymnes à la louange de son héroïsme, ils brûlent de l'encens autour de son incomparable désintéressement; mais on le tient à distance, on l'écarte avec toute sorte de flagorneries, et le peuple, indifférent ou frivole, se laisse faire.

La lutte n'existait déjà plus entre les Parisiens et les soldats, devenus pour l'Orléanisme les satellites du tyran. Le gouvernement provisoire, la Fayette et une douzaine de députés fourvoyés la plaçaient entre la Maison de Bourbon et la famille d'Orléans. Le souverain qui, comme le peuple, possède le privilége de n'avoir jamais tort, n'avait pas pu s'imaginer que les choses seraient poussées aussi loin. Les précautions les plus élémentaires n'ont pas été prises. On n'a songé ni au camp de Saint-Omer ni à celui de Lunéville. Confiant dans l'affection et dans le bon sens de la France, Charles X avait commandé plutôt en père qu'en Roi. Quand il s'aperçut que la Révolution envahissait les esprits, il essaya de pénétrer dans le labyrinthe de la politique dont la fortune orléaniste tient secrètement le fil. Pour complaire à tous, il consentit à retirer les ordonnances de Juillet. L'avénement d'un

ministère libéral, présidé par le duc de Mortemart, était la garantie offerte et reçue.

Un certain nombre d'hommes éminents, tels que Casimir Périer et Guizot, accédaient à une révolution, la pire de toutes les révolutions, et ils ne voulaient pas être révolutionnaires. Quand l'heure de la clairvoyance et des regrets sonna pour eux, qui, durant dix-huit années, confessèrent les péchés de tout le monde excepté les leurs, M. Guizot se fit l'interprète de ces hommes, et il déclara [1] :

« Je ne veux, en ce qui me touche, rien taire des vérités que le temps m'a apprises. En présence de cette nécessité certaine, impérieuse, nous fûmes bien prompts à y croire et à la saisir. C'est l'un des plus grands mérites des institutions libres que les hommes, fortement trempés par leur longue pratique, ne subissent que difficilement le joug de la nécessité, et luttent longtemps avant de s'y résigner; en sorte que les réformes et les révolutions ne s'accomplissent que lorsqu'elles sont réellement nécessaires et reconnues d'avance par le sentiment public bien éprouvé. Nous étions loin de cette ferme et obstinée sagesse : nous avions l'esprit plein de la révolution de 1688 en Angleterre, de son succès, du beau et libre gouvernement qu'elle a fondé, de la glorieuse prospérité qu'elle a value à la nation anglaise. Nous ressentions l'ambition et l'espérance d'accomplir une œuvre semblable,

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, tom. II, pages 18, 19 et 20 (1859).

d'assurer la grandeur avec la liberté de notre patrie, et de grandir nous-mêmes dans la poursuite de ce dessein. Nous avions dans notre prévoyance et dans notre force trop de confiance; nous étions trop préoccupés des vues de notre esprit et trop peu de l'état réel des faits autour de nous. Il y avait, en 1688, dans la constitution de la société et dans l'état des esprits en Angleterre, des moyens de gouvernement et des points d'arrêt sur la pente des révolutions que la société française ne possède pas aujourd'hui. Ce ne fut point d'ailleurs contre un fait soudain et isolé, comme les ordonnances de juillet, que se souleva la nation anglaise : à la fin du règne de Charles II et sous celui de Jacques II, elle avait connu tous les excès et souffert tous les maux d'une tyrannie longue, cruelle, variée. Tous les droits avaient été violés, tous les intérêts froissés, tous les partis frappés tour à tour; et c'était sur le parti royaliste lui-même, sur les plus intimes confidents et les plus zélés serviteurs de la couronne qu'avaient porté les derniers coups. Le besoin et l'esprit de la résistance étaient profonds et invétérés, répandus dans la société tout entière, plus fort que les souvenirs des anciennes luttes et les liens des anciens partis. Si bien que, lorsque la révolution de 1688 éclata, elle avait été préparée et fut acceptée par les hommes les plus divers, par beaucoup de tories comme par les wighs, par l'aristocratie comme par le peuple; il lui vint des partisans et des défenseurs de tous les points de l'horizon politique et de tous les sentiments

du pays. Nous n'avions, pour la révolution de 1830, ni des causes aussi profondes, ni d'aussi variés appuis. Nous ne nous délivrions pas d'une intolérable tyrannie. Toutes les classes de la nation n'étaient pas ralliées dans la résistance par une commune oppression. Nous tentions une entreprise bien plus grande avec des forces bien moindres et bien moins capables, soit de la soutenir énergiquement, soit de la contenir dans les limites du droit et du bon sens.

« Nous n'avions guère le sentiment du fardeau dont nous nous chargions, car nous prîmes plaisir à l'aggraver. Non contents d'avoir une royauté à fonder, nous voulûmes avoir aussi une constitution à faire et changer la Charte comme la dynastie. Il n'y avait ici, à coup sûr, point de nécessité. La Charte venait de traverser avec puissance et honneur les plus rudes épreuves. En dépit de toutes les entraves et de toutes les atteintes, elle avait suffi, pendant seize ans, à la défense des droits, des libertés, des intérêts du pays. Tour à tour invoquée, dans des vues diverses, par les divers partis, elle les avait tous protégés et contenus tour à tour. Le Roi, pour échapper à son empire, avait été contraint de la violer, et elle n'avait point péri sous cette violence; dans les rues comme dans les Chambres, elle avait été le drapeau de la résistance et de la victoire. Nous eûmes la fantaisie d'abattre et de déchirer nous-mêmes ce drapeau.

« A vrai dire, et pour la plupart de ceux qui y mirent la main, ce n'était point pure fantaisie, et des in-

stincts profonds se cachaient sous ce mouvement. Le goût et le péché révolutionnaire par excellence, c'est le goût et le péché de la destruction pour se donner l'orgueilleux plaisir de la création. Dans les temps atteints de cette maladie, l'homme considère tout ce qui existe sous ses yeux, les personnes et les choses, les droits et les faits, le passé et le présent, comme une matière inerte dont il dispose librement, et qu'il peut manier et remanier pour la façonner à son gré. Il se figure qu'il a dans l'esprit des idées complètes et parfaites, qui lui donnent sur toutes choses le pouvoir absolu, et au nom desquelles il peut, à tout risque et à tout prix, briser tout ce qui est pour le refaire à leur image. Telle avait été, en 1789, la faute capitale de la France. En 1830, nous essayâmes d'y retomber. »

Ces aveux si noblement exprimés sont la condamnation de l'Orléanisme et de ses projets. Comme la justice, ils viennent d'un pied boiteux, vingt-neuf ans après la catastrophe, mais ils viennent enfin, apportant aux idées de Juillet le démenti le plus formel et régularisant toutes les situations devant la postérité. Louis-Philippe et les siens n'eurent pas cette franchise de leur ministre; ils ne reconnaîtront jamais le crime de 1830. Établissons-le d'une manière irréfragable.

Arrivé au terme de ses menées souterraines, Louis-Philippe a vu avec une joie mal déguisée les embarras suscités à la royauté. Il prend à tâche de les aggraver par son attitude expectante et par les débordements de zèle de ses affidés. Il a louvoyé en ménageant les appa-

rences; il s'est fait un parti en se proclamant désintéressé de tout. A l'apparition des ordonnances, lorsqu'il aurait dû, par honneur ou par calcul, se montrer au pied du trône, soit comme conseiller, soit comme sujet, il va, dans une retraite inaccessible, ensevelir ses terreurs et ses espérances. Introuvable pour tous, se dérobant aux soupçons comme aux appels, il ne voulait répondre qu'à ses propres pensées et ne paraître sur la place publique qu'au moment où elle sera déblayée. Pour lui, passer le Rubicon, c'est se cacher.

Blotti dans les bois du Raincy ou claquemuré dans un pavillon de Neuilly, il prête une oreille avide à tous les bruits de cette bataille de trois jours. Ne communiquant avec ses féaux que par l'entremise du colonel Heymès, ancien aide de camp du maréchal Ney, il confie à Talleyrand et à Laffitte le soin de travailler pour lui, mais, durant ces soixante-douze heures de deuil et de sang, le prince fit le mort. Sa femme et sa sœur eurent seules le droit de se compromettre. L'une représentait la vertu essayant de s'indigner timidement, l'autre les viriles impatiences de l'ambition s'apprêtant à saisir sa proie. Toutes deux, par leurs qualités effacées ou par leurs défauts mis en saillie, tendaient au but commun.

Charles X pouvait forcer le duc d'Orléans à opter entre son devoir et l'émeute. Des royalistes, des officiers généraux, moins sensibles que le Roi aux affections de famille, réclamaient à Saint-Cloud la présence du duc d'Orléans ; ils assuraient que c'était le

meilleur moyen de neutraliser l'insurrection. Ils disaient qu'Auguste n'avait jamais laissé Tibère aux portes de Rome, et que, dans les circonstances actuelles, il importait de s'emparer à tout prix de la personne de Louis-Philippe; et de prendre sa femme et ses enfants en otage. Ce coup d'autorité frappé, ils répondaient de museler promptement la révolte. Charles X ne céda point à des vœux aussi prévoyants, et il enjoignit de ne troubler sous aucun prétexte le repos de ses cousins d'Orléans. Cette mansuétude fut la faute capitale de 1830. Quand Louis-Philippe en eut profité tout à son aise pour distribuer les rôles à la duchesse d'Orléans, à mademoiselle Adélaïde, à Béranger, à Thiers, au peintre Ary Scheffer et à l'avocat Dupin, il commença à lever le masque.

Un écrivain que d'anciens ministres libéraux de la Restauration et que des pairs de France honorèrent de leurs confidences, tout en cherchant à le faire prendre au sérieux sous le titre d'*homme d'État*, M. Capefigue, a prétendu que[1] « le Dauphin, la Dauphine et même, dit-on, le duc d'Orléans, dans les rares et secrètes occasions où Charles X lui parlait d'affaires, l'engageaient à se montrer Roi. Il fallait en finir avec la Révolution; c'était le cri de cette petite Camarilla qui entourait le vieux Roi, et sur laquelle commençait à prendre influence le nonce du Pape. »

La Camarilla était un nom de guerre inventé par

[1] *Histoire de la Restauration, par un homme d'État*, tome X, page 303.

la Révolution pour battre en brèche avec plus de sécurité de conscience la Monarchie et la Religion. La Camarilla n'a jamais existé. L'imagination des pamphlétaires la vit partout; les besoins toujours renaissants d'une polémique quotidienne en firent un épouvantail. On y découvrit même Louis-Philippe poussant Charles X aux moyens extrêmes. Le duc d'Orléans n'eut jamais recours à cette dernière hypocrisie, et le nonce du Pape, qui est en cause avec lui, va nous en donner les raisons. Ce nonce était le cardinal Lambruschini. Dans des notes inédites que le secrétaire d'État de Grégoire XVI avait recueillies sur les principaux événements de sa carrière et qu'il nous a confiées, on lit:

« Ainsi que tous les diplomates résidant à Paris et comme les plus hauts fonctionnaires, je n'eus connaissance des mesures adoptées à Saint-Cloud que par le *Moniteur*. Les ministres s'étaient promis le secret, et ceux qui vivent encore sont les premiers à avouer qu'ils en firent mystère à leurs plus intimes. On se battait dans les rues de Paris, mais cette bataille n'était ni bien meurtrière ni bien décisive. Je n'avais jamais vu faire de révolution, et je m'étonnais avec le comte de Lowenhielm, ambassadeur du Roi Bernadotte, de la petitesse des moyens employés et de la faiblesse des ressources mises en jeu. Quelques autres plénipotentiaires étant venus me voir, il fut convenu que je tenterais une démarche auprès du Roi pour lui exposer avec franchise la situation menaçante dans la-

quelle le Royaume et par suite l'Europe pouvaient être inopportunément jetés. Cette démarche était pour moi un devoir sacré (le Roi m'avait comblé de toute sorte de bienveillance et avait eu pour moi des bontés que je n'oublierai jamais). Je n'avais pas voulu laisser mon costume ecclésiastique; j'étais donc volontairement exposé aux menaces et aux brutalités de l'émeute. Je m'en tirai avec quelques clameurs et des outrages sans portée. A peine arrivé à Saint-Cloud, je fus admis à présenter mes hommages à Sa Majesté. Le Roi était calme et souriant comme d'habitude : je lui exposai que, sans parler au nom du corps diplomatique (comme c'était ma charge et mon honneur), je me trouvais cependant en situation de lui exprimer les vœux des puissances et leur désir bien sincère de voir se terminer une lutte sanglante. J'ajoutai que, pris à l'improviste comme moi, le corps diplomatique n'avait pu fournir des renseignements certains aux différentes cours, et qu'il était absolument sans instructions.

« A ces mots, le Roi me regarda fixement; puis, après quelques secondes de silence : « Le corps diplomatique, me dit-il, aurait dû vous suivre. Sa place est auprès du Roi, et non dans une ville livrée à l'émeute. Il peut y avoir des insultes à la porte de quelques ambassadeurs, et ce serait pour moi un véritable chagrin.

« Jusqu'alors la conversation avait été officielle et presque devant témoins. Le Roi me prit le bras et m'entraîna vers son cabinet. Dans ce tête-à-tête, il m'exprima les plus nobles sentiments. « A vous, me

« dit-il, cher Monseigneur, qui connaissez le fond de « mon âme, je puis confier mes plus secrètes pensées. « Eh bien! Je dois vous l'avouer, pour l'honneur du « trône et la sécurité du pays, ces ordonnances étaient « indispensables. Je les ai rendues loyalement et li- « brement. Un jour la France et l'Europe me béniront « pour avoir pris cette initiative qui déjouera tous les « projets de la Révolution. »

« Ce très-bon Prince (il n'y en eut jamais peut-être de meilleur) s'aperçut que ses paroles ne réussissaient pas à me convaincre et que mes inquiétudes ne se calmaient point. « Vous voilà donc comme tous les autres, « ajouta-t-il d'un air affectueux. Nous ne sommes plus « en 1790. L'armée fera son devoir et le peuple ne « veut plus de révolution. D'ailleurs, en cas de besoin « et si les événements tournaient mal dans un pre- « mier moment, nous avons paré au plus pressé. J'avi- « serais à mettre le duc de Bordeaux derrière la Loire, « sous la garde de la Vendée. Je prendrais de ma per- « sonne le commandement du camp de Saint-Omer, « et une pointe sur Paris aurait bientôt rétabli la tran- « quillité. »

« Ces plans me paraissaient assez impraticables; j'hésitais néanmoins à faire connaître à Sa Majesté mes impressions, lorsqu'un mot qui m'échappa, à dessein peut-être, amena Charles X à de nouvelles explications. Durant mes cinq années de nonciature à la cour de France, je n'avais eu avec M. le duc d'Orléans que des rapports d'étiquette ou de convenance, de loin en loin,

selon les prescriptions du cérémonial seulement. Sans éprouver pour ce prince les répulsions que quelques-uns de mes collègues manifestaient, j'avais cru devoir me tenir respectueusement à l'écart du Palais-Royal. A mes yeux ce n'était pas un prétendant; il affectait même de le répéter et de le publier avec une grande apparence de sincérité; mais on ne pouvait se dissimuler qu'il avait un parti très-actif et que la Révolution se servait de son nom pour des desseins cachés. M. le duc d'Orléans me faisait l'honneur de me rechercher soit aux Tuileries, soit à Saint-Cloud. Il m'entretenait fort peu des affaires de l'État, mais beaucoup de son bonheur domestique, de ses joies de père, et ne cessait de m'engager à venir en être le témoin au château de Neuilly. Je déclinais le plus souvent qu'il m'était possible cette très-honorable partie de plaisir, et nous en étions restés là, lorsque le souvenir de certaines insinuations tombées de la bouche du comte Pozzo di Borgo, qui ne parlait jamais inutilement, me poussa à commettre une indiscrétion calculée. « Eh ! « Sire, me permis-je de demander au Roi, durant « cette retraite derrière la Loire et la mise en mouve- « ment des troupes de Saint-Omer, que deviendra M. le « duc d'Orléans? »

« Le Roi n'hésita pas un moment à répondre; après quinze années écoulées, la réponse de l'auguste Souverain m'est aussi présente qu'à la fin de juillet 1830. Charles X est mort, hélas! en exil; Louis-Philippe règne sur la France. Je n'ai donc rien à ajouter, rien

à omettre pour la gloire de deux princes si différents. Le Roi me dit : « Je sais qu'ici comme à Paris, il se « rencontre beaucoup de gens très-dévoués à notre « Maison, qui font courir de méchants bruits sur le « duc d'Orléans. Je sais encore qu'on l'accuse d'am- « bition et de malveillance secrète. A diverses reprises « il m'a prévenu de toutes ces manœuvres, auxquelles « il ne prend aucune part. Il n'a pas sans doute été « élevé comme nous; il n'a peut-être pas toutes nos « idées, mais je le tiens pour homme d'honneur. Il « m'est donc très-pénible de l'entendre soupçonner. « Et, puisque nous sommes sur ce sujet, croiriez-vous « qu'un maréchal de France, assez peu de nos amis, « a osé me proposer de faire enlever le duc d'Orléans « et de m'assurer de ses deux fils aînés. Ce maréchal « me disait avec la brusquerie d'un vétéran, qu'en « révolution il ne faut jamais laisser à ses ennemis de « drapeau disponible ou de prince faisant un encas. Il « n'incriminait certes point le duc d'Orléans d'une « manière directe, je ne l'aurais pas souffert; mais il « me donnait à entendre que la tentation pouvait être « plus forte que la conscience, et que, dans tous les « cas, il serait bon d'y mettre obstacle. Le maréchal « s'offrait même pour exécuter l'ordre. J'ai décliné « de très-haut cette proposition, ajoutait le Roi, et « comme je suis sûr du duc d'Orléans, j'ai donné les « ordres les plus sévères pour qu'on respecte Neuilly, « et on le respectera. Parce qu'il s'est trouvé un grand « coupable dans la Maison d'Orléans, faut-il donc

« accuser ses enfants et se tenir en perpétuelle dé-
« fiance contre sa famille? »

« En prononçant ces dernières paroles, le Roi avait une attitude pleine de sereine majesté. Sa foi était complète; il ne m'appartenait pas de la troubler par des inquiétudes ou des soupçons peut-être déplacés. Je n'avais que de vagues présomptions, des indices assez peu concluants à opposer à cette loyale conviction du principal intéressé. Je demandai la permission de lui faire observer que le Roi était père et le meilleur juge des choses. « Oui, oui, reprit-il en souriant, « et lorsque vous verrez le duc d'Orléans usurper la « couronne, je vous autoriserai à croire et à dire que « Charles X était un vieux fou. »

« Je fis comme le Roi; je me permis de sourire; mais, en prenant congé de ce noble et saint personnage, je ne sais quel pressentiment vint me serrer le cœur. Mes yeux se mouillèrent de larmes, ma voix trembla, et lorsque je m'inclinai pour me retirer et que j'entendis son cordial : « Au revoir, Monseigneur ! » Je ne pus contenir mon émotion. C'était la dernière fois qu'il m'était donné de le saluer ici-bas.

« A mon retour à Paris, je trouvai un certain nombre d'ambassadeurs réunis à mon hôtel. Le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, avait une longue expérience des troubles civils, et s'était mêlé aux mouvements de 1789 à 1791. Il m'interrogea très-minutieusement sur tout ce que j'avais entendu et recueilli. Quand j'eus fait part au corps diplomatique de mon

audience et de mon entretien avec le Roi sur le duc d'Orléans. « Ah ! s'écria Pozzo di Borgo en levant les « mains vers le ciel, il a foi ! il ne veut pas com- « prendre ! Messieurs, la Monarchie est perdue ! » Puis, avec un geste aussi rapide que la pensée, m'entraînant devant une glace du salon : « Tenez, Monseigneur, « ajouta-t-il d'un air désespéré, je vois venir la Révo- « lution comme je vous vois dans cette glace. »

« Pozzo di Borgo fut prophète, et le duc d'Orléans eut le malheur d'être Roi. »

Tel est le récit du cardinal Lambruschini. Il apporte à l'histoire un grave témoignage, car Lambruschini, c'était la politique romaine dans toutes les traditions de sa courageuse longanimité. L'honnêteté chez lui ne dépara jamais la science : la réflexion fut inséparable du sentiment de la justice. Il glorifie Charles X ; mais il n'ose pas accuser Louis-Philippe. Les incertitudes de ce dernier prince étaient cependant bien grandes. Il feignait de croire au péril absent pour s'attribuer les honneurs d'un courageux patriotisme; néanmoins depuis que l'armée s'était mise en retraite, son instinct de conspirateur se réveillait. Ses agents et ses émissaires le tiennent au courant des hésitations, des regrets ou des craintes qui se manifestent publiquement. Napoléon II, la République ou d'Orléans, c'était l'inconnu. Ballottés entre ces diverses formes de gouvernement, les partis pouvaient finir par s'entendre. Un mouvement offensif de l'armée aurait fait de la manière la plus naturelle pencher la balance en faveur

de la Légitimité. Cette conviction détermina Louis-Philippe à une mesure indirecte qui fit de lui un martyr surnuméraire et le posa cauteleusement en prétendant citoyen. Le 30 juillet, à trois heures et quart du matin, une note fut écrite au château de Neuilly. On la colporta dans Paris pour servir d'instruction et de point de départ. Cette note était ainsi conçue :

« Le duc d'Orléans est à Neuilly avec toute sa famille. Près de lui, à Puteaux, sont les troupes royales, et il suffirait d'un ordre émané de la Cour pour l'enlever à la Nation, qui peut trouver en lui un gage puissant de sa sécurité future.

« On propose de se rendre chez lui au nom des autorités constituées, convenablement accompagnées, et de lui offrir la couronne. S'il opposait des scrupules de famille ou de délicatesse, on lui dira que son séjour à Paris importe à la tranquillité de la capitale et de la France, et qu'on est obligé de l'y mettre en sûreté. On peut être certain, en outre, que le duc d'Orléans ne tardera pas à s'associer pleinement aux vœux de la Nation. »

L'avance insidieuse, les périls entrevus, les promesses affichées, rien ne manque à cette première mise en scène. D'Orléans a trompé Charles X ; maintenant il faut leurrer la Révolution. Louis-Philippe se met à l'œuvre.

Le duc de Mortemart négocie avec les hommes influents des deux Chambres. Des pourparlers s'établissent du Luxembourg au Palais-Bourbon et à l'Hôtel

de Ville. On remarque dans tous ces cœurs animés de tant d'espérances contradictoires d'inénarrables fluctuations et des changements à vue impossibles. Ce n'est ni la fermeté, ni l'expérience, ni l'amour du pays qui préside à d'aussi graves délibérations. Les uns et les autres sont frappés de cécité. Pour s'excuser de ne pas voir, ils prêtent l'oreille au bruit de la rue. De législateurs et d'hommes d'État, ils se transforment en modestes courtisans de la jeunesse menaçante ou en admirateurs passionnés de la plèbe, qui leur dicte ses arrêts. La raison poussait vers la royauté légitime[1];

[1] Un aide de camp du général la Fayette, qui a tout vu et tout su, montre, dans son ouvrage sur l'histoire de la Révolution de juillet, à quoi tient le sort des empires. Écoutons M. Sarrans :

« Il y avait convocation des députés chez M. Laffitte pour dix heures du matin. La réunion fut encore plus nombreuse que la veille. M. de Broglie y parut. C'était pour la première fois, depuis les troubles, qu'on entendait parler de la Chambre des pairs et qu'on en apercevait un échantillon. On voyait aussi M. Thiers, qui, dans la journée du mercredi, au moment du combat, avait déclaré à plusieurs personnes qu'il sortait de Paris pour veiller à sa sûreté personnelle.

« Pour la première fois il fut question publiquement du duc d'Orléans. « Il fallait se presser, disait-on, de lui donner la couronne. Il n'y avait « pas un instant à perdre, sinon la République serait proclamée. » Ce thème était exploité à l'envi et de vingt manières différentes, quand M. Bérard prit la parole; il venait de voir M. de Mortemart, qui demandait à être admis dans la réunion pour faire connaître les dispositions de Charles X. On pensa qu'il fallait le recevoir; et, pour y mettre plus de solennité, on s'ajourna à midi à l'hôtel de la Chambre, mais en comité secret; M. Bérard fut chargé de prévenir M. de Mortemart.

« A midi, nouvelle réunion de la Chambre. Comment M. de Mortemart serait-il reçu? lui préparerait-on une pièce d'attente? les huissiers iraient-ils au devant de lui? seraient-ils chargés de l'introduire? Ces graves questions d'étiquette occupaient les esprits. On s'en débarrassa en chargeant la questure de tous les détails de la cérémonie. Cependant M. de

l'intrigue fit rétrograder vers l'usurpation. Le plan qui avait été tracé à Neuilly fut accepté. Le jour même, la réunion des députés déclara, sur la rédaction de Sébastiani et de Benjamin Constant, « qu'il était urgent de prier S. A. R. le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du Royaume. »

Comme si dans ce prince tout devait être mystère et ténèbres, il ne se trouve pas au Palais-Royal pour recevoir cette investiture détournée. La crainte de se compromettre le paralyse. Ce n'est qu'à onze heures du soir, à pied, sous un déguisement, qu'il pénètre dans la capitale. Deux de ses aides de camp, Heymès et Berthois, avec son secrétaire Oudart, l'accompagnaient dans ce voyage à travers les barricades et les postes de garde nationale. Il les franchit en se donnant un faux nom. Cette entrée d'un prince dans sa bonne ville faisait involontairement songer à un guet-apens de rôdeurs de barrière, ayant les pieds légers pour courir au mal. On put donc lui appliquer à très-juste titre ces paroles de Tertullien[1] : « Les méchants aiment les ténèbres. S'ils sont surpris, ils tremblent; si on les accuse, ils nient. »

Louis-Philippe remplissait les trois conditions de

Mortemart qu'on attend ne vient pas ; il est une heure, le temps presse ; la disposition des esprits est manifeste. Si M. de Mortemart se présentait, la réunion *traiterait avec lui ;* elle se contenterait peut-être de la révocation des ordonnances et d'un nouveau ministère ; elle exigerait au plus que la couronne fût placée sur la tête du Dauphin ou de Henri V. »

[1] Tertull. *Apologet.*, page 6.

Tertullien. Il se cachait dans l'ombre; il tremblait; il était tout prêt à nier.

A cette heure solennelle où le fils du citoyen Égalité et le père des jeunes princes de la Maison d'Orléans peut, par un acte de fidélité, racheter un passé véreux, l'instigateur de Juillet n'ose pas comprendre qu'un crime n'est jamais utile, et qu'une injustice ne fut jamais nécessaire. Il voit la France subitement placée dans la situation des Cent-Jours avec un grand homme de moins; ce fardeau ne l'effraye pas plus que la responsabilité. Il a voulu être roi, il sera roi; son règne commence par des subterfuges.

Un double but lui est proposé; endormir Charles X d'un côté, et de l'autre forcer la Révolution à abdiquer entre ses mains. Pour arriver à ce résultat, Louis-Philippe a compté sur ses paroles, qui ne furent jamais de l'argent passé par le feu. Il parle, et le duc de Mortemart est abusé. Il parle encore, et Bérard, l'un des députés les plus importants de cette époque, sera réduit à confesser que Louis-Philippe l'a fait tomber dans le piége.

A peine arrivé au Palais-Royal, d'Orléans veut mener de front les difficultés multiples qu'il tente de résoudre. La Fayette et Laffitte sont prévenus; Talleyrand se tient prêt à rallier le vent; puis, dans la matinée du 31 juillet, le duc de Mortemart, chargé des pleins pouvoirs de Charles X, est introduit chez Louis-Philippe. Le futur roi des Français s'était jeté en chemise et le corps à moitié caché par une couverture, sur un

matelas étendu dans un coin. En cet accoutrement, il ne laisse pas même au ministre de Charles X le temps de s'expliquer. D'une voix fiévreuse et pleine de combats intérieurs, il éclate en protestations de dévouement à l'égard de ses aînés. Il prend Dieu et les anges à témoin pour attester qu'il n'est à Paris que dans l'intention de maîtriser l'anarchie.

Ses affidés avaient connu son retour ; ils le saluaient en faisant vociférer autour du Palais des : « Vive le duc d'Orléans ! Vive le lieutenant général du royaume ! » « Vous l'entendez, Monseigneur, dit le duc de Mortemart, c'est vous que ces cris désignent. — Non ! non ! accentuait Louis-Philippe avec des gestes et une véhémence qui portent la conviction dans l'âme de son interlocuteur ; non ! je me ferai tuer plutôt que d'accepter la couronne. » Cette déclaration si explicite fit naître au duc de Mortemart la pensée que de semblables paroles transmises au roi Charles X seraient pour lui, dans ces moments d'angoisse, une consolation et une espérance. Louis-Philippe se hâte d'écrire, et, s'il faut s'en rapporter au témoignage du duc de Valmy, cette lettre aurait été ainsi conçue :

« M. de (Mortemart) dira à Votre Majesté comment l'on m'a amené ici par force ; j'ignore jusqu'à quel point ces gens-ci pourront user de violence à mon égard ; mais si, dans cet affreux désordre, il arrivait que l'on m'imposât un titre auquel je n'ai jamais aspiré, que Votre Majesté soit bien persuadée que je n'envierais toute espèce de pouvoir que temporaire-

ment et dans le seul intérêt de notre Maison.

« J'en prends ici l'engagement formel envers Votre Majesté. Ma famille partage mes sentiments à cet égard.

« Signé : Fidèle Sujet.

« Palais-Royal, 31 juillet 1830. »

Le fait que cette déclaration ou une autre, équivalente dans les termes, a été confiée au duc de Mortemart par Louis-Philippe lui-même, est hors de doute. Ce point reste acquis, et le duc de Mortemart en convient lui-même. Mais, en remontant à la source des explications, nous sommes arrivé à découvrir que d'Orléans, préoccupé de l'usage qui pourrait être fait de sa lettre au Roi, l'envoya redemander par un de ses aides de camp au ministre de Charles X, une heure après leur entrevue. Ce ministre, qui aurait dû sentir la valeur d'un pareil document, n'avait pas encore trouvé moyen de le faire parvenir à Saint-Cloud; il n'eut pas la présence d'esprit d'affirmer que cette lettre n'était plus à sa disposition. Elle fut rendue à celui qui l'avait minutée, et qui l'anéantit comme un dernier bon sentiment.

Ces préliminaires, dont l'authenticité nous est démontrée, étant une fois posés, il faudrait d'abord, pour ajouter foi à la version de M. de Valmy, que cette lettre eût été sous cachet volant. Le duc de Mortemart peut seul le savoir. Il faudrait ensuite que le nom du copiste fût révélé, car l'histoire s'accommode peu de

tant de petites cachotteries et de mystères perpétuels[1]. Quoi qu'il en soit, le sens de cette lettre si étrangement écrite, si étrangement saisie au vol, et plus étrangement restituée, n'a pas dû subir de graves altérations.

Elle est dans le caractère et dans le style de l'homme. Néanmoins, tout en regrettant amèrement la défaillance du duc de Mortemart, nous avons pensé qu'il était de notre devoir d'éclaircir ce point. Sous le coup de son entretien de deux heures avec le ministre du Roi, Louis-Philippe a écrit au monarque pour l'assurer de son inaltérable fidélité. Une heure après, le duc d'Orléans, par un mot de sa main, réclame cette pièce qui devait rester un titre et une arme pour la Maison de Bourbon, et le duc de Mortemart a consenti à la

[1] C'est dans un ouvrage intitulé : *De la force du droit et du droit de de la force*, publié en 1850, que M. de Valmy s'est cru autorisé à faire la révélation qui nous occupe dans ce moment. Il s'exprime ainsi :

« Le récit qu'on va lire est le résumé fidèle des confidences que nous avons reçues des auteurs ou des témoins du drame secret que nous allons rappeler.

« C'est dans la nuit du 31 juillet, vers une heure après minuit, que M. le duc d'Orléans fit appeler au Palais-Royal un personnage investi de toute la confiance du roi Charles X, et momentanément retiré au palais du Luxembourg ; c'est dans un cabinet où le lieutenant général du royaume avait fait jeter un matelas pour prendre quelque repos que les explications ont été échangées. L'entrevue fut longue ; elle dura plusieurs heures. L'avenir de la monarchie y fut examiné ; la responsabilité de la Maison d'Orléans, les éventualités d'un couronnement, tout fut prévu et discuté ; et, en dernière analyse, M. le duc d'Orléans exprima ses résolutions dans une lettre qu'il adressa au roi Charles X, et qu'il confia au personnage qu'il avait fait appeler. Celui-ci, de retour au palais du Luxembourg, remit la lettre à un serviteur fidèle, et le chargea de la porter secrètement à Trianon, où le Roi s'était retiré en quittant Saint-Cloud, avec recommandation expresse d'anéantir cette dépêche à tout prix, en

rendre. Cette faute, qui ne sera pas la seule, est très-grave. Nous ne supposons pas que la publication de M. de Valmy la répare et, en admettant qu'elle soit conforme à l'original, nous estimons que puisque, par un moyen ou par un autre, elle fut rendue à son auteur, il devient impossible de s'en servir comme d'un document. Car si Charles X l'eût reçu, ce document serait entre les mains de M. le duc de Bordeaux, son petit-fils, et les occasions de le publier n'auraient pas manqué depuis 1830.

A quelques minutes d'intervalle, Bérard, l'un des meneurs de l'Orléanisme, de la Révolution et de la Chambre des députés, arrive au Palais-Royal. Louis-

cas d'arrestation pendant le trajet. La lettre portait pour suscription : *au roi;* plus bas : *le duc d'Orléans.*

« Au moment d'emporter ce précieux document à travers les lignes ennemies, le fidèle serviteur voulut se munir d'une copie, afin de la transmettre au roi si les circonstances l'obligeaient à faire disparaître l'original. Cette précaution était justifiée par les circonstances.

« Cependant la chambre où il se trouvait était dénuée de tout : une plume fichée dans un vieil encrier de verre formait le mobilier du bureau; le papier manquait absolument. Toutefois la Providence, qui se plait souvent à montrer son intervention dans ces grandes péripéties, avait permis qu'un ancien traité des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel se trouvât là pour recevoir la copie des explications de la Maison d'Orléans, et la rendre plus sacrée : le feuillet le plus blanc de ce livre, celui qui portait la table des matières, en fut arraché, et la copie de la lettre du lieutenant général du royaume y fut écrite dans un moment où la Révolution était déjà maîtresse du Palais-Royal. Ce feuillet, gardé pendant quinze ans dans une boîte de fer-blanc par celui qui l'a écrit, nous a été confié en 1845, dans l'espoir que nous en ferions l'usage le plus loyal et le plus profitable . . . .

« Nous savons, ajoute M. de Valmy, ce qu'est devenu l'original de cette lettre : le moment n'est pas venu de le dire. »

Philippe change subitement de rôle et la scène d'aspect. Il a pris la mesure de toutes les passions afin d'y adapter son caractère et son langage. Nous l'avons vu fidèle sujet avec le duc de Mortemart ; le voilà qui, avec Bérard, oublie ses serments pour précipiter la catastrophe. C'est à Bérard lui-même que nous devons ces précieux détails d'intérieur. Le député a ses grandes et petites entrées à la toilette du prince ; il y assiste, et la confusion est telle dans le palais, qu'on cherche en vain un domestique pour aider Louis-Philippe à s'habiller. Bérard constate ce désordre[1], il y supplée de sa personne. Après avoir rempli auprès du duc d'Orléans les fonctions de valet de chambre, on le verra dans quatre jours exercer à la tribune le métier de confectionneur de roi et de fabricant de charte à toute vapeur.

En se costumant pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où il doit offrir à la Révolution personnifiée dans le général la Fayette le tribut de sa reconnaissance, Louis-Philippe cause familièrement avec son officieux : « Le prince — ainsi s'exprime cette mouche du coche parlementaire — comparait le roi Charles X au malheureux Stuart, et il ajoutait qu'il craignait d'avoir bientôt lui-même plus d'un rapport avec Guillaume.

— Vous avez sur lui un grand avantage, interrompit Bérard, c'est de ne pas venir accompagné des étrangers.

[1] *Souvenirs historiques sur la Révolution de* 1830, par Bérard, député de Seine-et-Oise, page 145 et suivantes (1834).

Après un moment de silence, d'Orléans ajoute : « Si je parviens au trône, et je ne puis me dissimuler que j'en suis menacé, vous ne sauriez croire à quels regrets je serai condamné. Ma vie de famille est si douce, nos goûts sont si simples, qu'en conscience je dois croire que ma famille et moi ne sommes pas faits pour la royauté. J'accepterai comme un devoir et non comme un plaisir. Et puis, faut-il vous l'avouer, j'ai toujours conservé au fond du cœur un vieux sentiment républicain dont je sens que je ne me séparerai jamais. »

La gradation accentuée de ces paroles devait attendrir un révolutionnaire crédule. Bérard était sous le charme. Aussi, répondant au vieux sentiment républicain dont Philippe fait parade, s'empresse-t-il d'ajouter : « Nous demandons un roi citoyen. »

En prononçant ces mots alors sacramentels, Bérard fit remarquer que, dans la proclamation rédigée en ce moment-là même par les députés, on spécifiait d'immenses garanties pour les libertés, et qu'on en réclamerait beaucoup plus encore. La France de 1830 croyait en être affamée. Louis-Philippe se hâte de répliquer : « Vous n'en demanderez jamais autant que je suis disposé à en accorder, et même à en offrir. »

Cette conversation en déshabillé sert de prélude à une nouvelle journée des dupes. Louis Philippe a besoin de capter ces bourgeois, faibles d'esprit et encore plus faibles de conscience. Il les pipe avec des jongleries libérales, il les séduit avec une ostentation de

bonhomie babillarde. Après avoir ajusté son rôle et son faux toupet, indiqué l'ordre et la marche du cortége, il accorde à son valet de chambre improvisé la faveur qu'aux siècles de chevalerie les tenants du tournoi réservaient à la dame de leurs pensées : « C'est moi, s'écrie Bérard dans ses *Souvenirs*, c'est moi qui attachai à la boutonnière de l'habit d'uniforme du prince un large ruban aux trois couleurs. »

Dans cette journée du 31 juillet, que les prestidigitateurs de l'hérédité appelèrent la plus glorieuse des trois mémorables, et que la famille d'Orléans doit placer dans ses annales au rang des plus néfastes après celle du 21 janvier, Louis-Philippe n'est absorbé que par l'étude de ses chances dynastiques. Il place bien à tout propos un sourire à intérêts, une promesse en participation et une poignée de main en signe d'affection civique; mais toutes ces accolades, tous ces épanchements de gratitude, distribués avec une béate prodigalité, ne l'arrachent point à son idée fixe. Le duc d'Orléans fit une longue expérience de la mobilité française; il sait qu'un événement inattendu, qu'une cause fortuite, qu'une parole consciencieuse peut renverser à son heure des plans si laborieusement ménagés. Lui qui s'est condamné au supplice d'attendre, il veut enfin prévoir. Dans ce pêle-mêle d'une Révolution, son oreille toujours aux aguets et ses yeux sans cesse en mouvement, ont surpris des expressions de doute, des gestes de tristesse. Il y a dans cette foule bigarrée d'artisans vainqueurs, de héros bourgeois et

de députés incertains mille passions contraires. Chacun devance l'avenir, et puisqu'on est en plein Palais-Royal, chacun parle du jeune duc de Bordeaux et de la régence comme d'une combinaison qui arrangerait les choses au mieux.

Louis-Philippe s'en est rendu compte. En quelques minutes elle peut faire un rapide chemin, et, avec une nation aussi grimpante que la France, selon les dires de Joseph de Maistre[1], arriver à un résultat inespéré. Un seul moyen s'offre pour étouffer ces craintes. D'Orléans saisit le mot de la chose. « Surtout, messieurs, point de régence! » murmure-t-il à ses Leudes de société secrète.

Ces vieux Carbonari se décrassent déjà pour passer pairs de France et ministres. Obéissant à l'injonction, ils font circuler dans les groupes cette déloyale consigne. D'une insurrection dont la portée et les effets n'avaient pas été calculés par les masses, Louis-Philippe parvenait à faire une révolution. L'Orléanisme a vicié le premier mouvement de 1789; il précipite celui de 1830 dans l'ornière du Palais-Royal. Le fossé dynastique est comblé; Louis-Philippe marche à son but sans tergiversation et sans remords. Quand il hésitera, quand il essayera de s'attendrir sur de royales infortunes dont il est l'auteur, ce double jeu n'abusera ni ceux qui le servent ni ceux qui en souffrent. C'est un rôle qu'il se trace dans la comédie de quinze ans; suivons-le pour voir comment, dès son entrée

[1] *Correspondance diplomatique du comte de Maistre*, t. II, page 41.

sur la scène, il va le remplir. Voici ses premières paroles au *Moniteur* :

« Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale, pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume.

« Je n'ai pu balancer à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de cette héroïque population, et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises, et que j'avais moi-même longtemps portées.

« Les Chambres vont se réunir, elles aviseront aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation.

« Une charte sera désormais une vérité. »

Cette proclamation, où chaque phrase est un mensonge, décèle une grande habileté de main. La Chambre des députés y répondit par un manifeste en perpétuel désaccord avec l'histoire. Il était convenu de transformer Louis-Philippe en patriote immaculé, en Français n'ayant jamais combattu, jamais émis de vœu que pour la France. L'imposture se déroule sous le couvert du parlement ; elle s'autorise de l'estampille constitutionnelle. Ce furent Benjamin Constant, Guizot, Villemain et Bérard qui rédigèrent l'acte suivant :

« Français, la France est libre. Le pouvoir absolu

levait son drapeau. L'héroïque population de Paris l'a abattu. Paris attaqué a fait triompher par les armes la cause sacrée qui venait de triompher en vain dans les élections. Un pouvoir usurpateur de nos droits, perturbateur de notre repos, menaçait à la fois la liberté et l'ordre. Nous rentrons en possession de l'ordre et de la liberté. Plus de crainte pour les droits acquis; plus de barrière entre nous et les droits qui nous manquent encore.

« Un gouvernement qui sans délai nous garantisse ces biens est aujourd'hui le premier besoin de la patrie. Français, ceux de vos députés qui se trouvent déjà à Paris se sont réunis, et, en attendant l'intervention régulière des Chambres, ils ont invité un Français qui n'a jamais combattu que pour la France, M. le duc d'Orléans, à exercer les fonctions de lieutenant général du royaume. C'est à leurs yeux le moyen d'accomplir promptement par la paix le succès de la plus légitime défense.

« Le duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et constitutionnelle. Il en a toujours défendu les intérêts et professé les principes. Il respectera nos droits, car il tiendra de nous les siens. Nous nous assurerons par des lois toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable;

« Le rétablissement de la garde nationale avec l'intervention des gardes nationaux dans le choix des officiers;

« L'intervention des citoyens dans la formation des

administrations municipale et départementale;

« Le jury pour les délits de la presse;

« La responsabilité légalement organisée des ministres et des agents secondaires de l'administration;

« L'état des militaires légalement assuré;

« La réélection des députés promus à des fonctions publiques.

« Nous donnerons à nos institutions, de concert avec le chef de l'État, les développements dont elles ont besoin.

« Français, le duc d'Orléans lui-même a déjà parlé, et son langage est celui qui convient à un pays libre. Les Chambres vont se réunir, vous dit-il. Elles aviseront aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation.

« La Charte sera désormais une vérité. »

En maître consommé dans toutes les ruses, Louis-Philippe n'a pas osé jeter la première pierre au roi Charles X; pour faire outrager cette douce majesté, il la livre aux scribes et aux pharisiens de tribune ou d'académie. L'insulte à un pouvoir qui tombe était sur la borne, à sa place par conséquent. Louis-Philippe veut qu'elle remonte en blasphème jusqu'à la Chambre des députés. Les députés obéissent à l'ordre, puis, en quelques mots, ils donnent le programme du futur règne et de la Constitution à venir. Elle sera *une* charte-vérité, selon d'Orléans, *la* charte-vérité, selon les Orléanistes : graves questions s'agitant au milieu de Paris en rut et se débattant sur des cadavres

comme à Constantinople, lorsque le Turc menaçait l'Empire, la cour et les rhéteurs argutiaient pour savoir si la lumière qui parut sur le Thabor, au moment de la transfiguration, était créée ou increée. Les sophistiqueurs de comptoir, d'athénée, de barreau et de journalisme discutaient en style d'école sur une ou sur la, sur le quoique ou parce que Bourbon ; et, entre deux subtilités, ils se mettaient à saluer Philippe comme l'aurore de la réconciliation.

C'est le moment de faire briller cette aurore aux yeux du peuple. Il faut que l'Hôtel de Ville, changé en palais de la Révolution et de la Fayette, consacre par un sourire ces premières transactions si tristement significatives. Louis-Philippe, entouré de la Chambre des députés, s'avance vers la place de Grève. Il est à cheval au milieu de ce flot d hommes armés et de femmes débraillées, qui peu sensibles à ses agaceries, n'offrent partout que des visages sinistres ou des fronts menaçants. On dirait le fantôme de la Monarchie marchant à travers les barricades, une pétition à la main, et implorant de chacun l'aumône de la pitié populaire.

La jeunesse républicaine, que, durant ses dix-huit années de règne, Louis-Philippe trouvera sur sa route, se montre dans tout l'éclat et avec toutes les impétuosités de la victoire. Godefroy Cavaignac, Bastide, Thomas, Guinard, Boinvilliers, Carrel, Marrast, Trélat, Charles Teste et leur phalange d'esprits enthousiastes ou convaincus, ne veulent pas avoir renversé un trône

légitime pour en dresser un autre à l'usurpation orléaniste.

Ce n'était point la vengeance qui leur déplaisait, mais le vengeur. Impuissante à faire partager ses idées au général la Fayette, que circonviennent d'adroits entremetteurs, cette jeunesse a vu ses efforts comme ses prières échouer devant les enfantines naïvetés du vieillard. Républicain posthume, afin d'accaparer autour de son nom des vénérations bruyantes, la Fayette n'a jamais brigué, n'a jamais rêvé que la popularité. Il en jouit dans sa plénitude; il s'est donc à contre-cœur décidé à laisser prendre la couronne sous ses yeux. Louis-Philippe arrivait à l'Hôtel de Ville pour la lui escamoter dans un baiser.

La Dictature n'a pas séduit la Fayette; il en connaît les périls. La première Révolution lui apprit, comme à Mirabeau et à tous les autres, que la roche Tarpéienne est plus que jamais voisine du Capitole; mais le général n'a point encore fait l'expérience des princes qui mentent le sourire aux lèvres et la main sur le cœur. Le duc d'Orléans va compléter son éducation. Reçu dans la salle du trône, encombrée de blessés, par celui qui dispose à cette heure de Paris et de la France, le royal visiteur s'est montré plein d'affectueuse adulation et brûlant de patriotisme réformateur. Pour rompre la glace que des méfiances trop bien fondées élèvent entre lui et les Républicains, il a cajolé la Fayette. En s'abritant sous les plis du même drapeau tricolore, tous deux paraissent au balcon. Alors, en

présence d'une multitude taciturne ou hostile, la Fayette serre dans ses bras le prince qu'il appelle la meilleure des Républiques. Subjuguée par ces émotions olympiques auxquelles les Français se laisseront toujours prendre, la multitude applaudit enfin. Un cri de « Vive le duc d'Orléans! » remercie la Fayette du sacrifice qu'il vient de consommer. Le duc d'Orléans a parlé d'un trône entouré d'institutions républicaines. C'est l'idéal et la chimère de la Fayette; il en reste là, attendant l'effet de ces promesses.

Le parti républicain n'avait plus de chef. L'Orléanisme le contraignait à une diversion; l'Orléanisme s'imagine qu'après l'avoir tourné, il peut aussi facilement le séduire en détail. M. Thiers, qui retrempait son courage auprès des combattants sérieux, promit d'amener au lieutenant général du Royaume les jeunes gens dont l'opposition et la bravoure étaient le plus en vue. Cet entretien eut lieu dans la soirée du 31 juillet; il a souvent été publié. On a dit les questions posées par Jules Bastide et Boinvilliers; la rude apostrophe de Godefroy Cavaignac, ce terrible : « Monsieur, vous oubliez donc que mon père était de la Convention? » résonnant sous les voûtes du Palais-Royal comme pour forcer le fils d'Égalité à se prononcer en Jacobin ou en Bourbon. Et le fils d'Égalité, balbutiant une excuse, se tirait de ce mauvais pas par une erreur. Il répliquait : « Le mien aussi, monsieur, et je n'ai jamais connu d'homme plus respectable. »

Ce choc entre deux héritiers de régicides, dont l'un va ceindre le diadème et dont l'autre évoque de sinistres souvenirs, aurait été saisissant partout. L'occasion et le lieu le rendaient mille fois plus dramatique. Louis-Philippe s'aperçut qu'il était mal engagé, il recula; et, pour adoucir ces âpretés juvéniles, il se décida à leur faire un cours d'histoire en l'honneur de l'Orléanisme. Cet homme, que Tacite aurait peint en deux mots : *Sermonis nimius*[1], parla, discourut, essaya de l'histoire et de l'à-propos.

En attaquant la branche aînée, il espérait au moins que ses interlocuteurs, poussés par la même aversion, lui tiendraient compte de ses sentiments, dont le matin même le duc de Mortemart avait pu apprécier la loyale énergie. « Oh ! vous savez, disait-il en s'animant et en ouvrant son cœur pour la première fois peut-être, vous savez ce que sont les haines de famille. Eh bien ! celle qui divise la branche aînée et la branche cadette des Bourbons ne date pas d'hier. Elle remonte à Philippe, frère de Louis XIV. »

Cette confession était sincère. Elle ne toucha que très-faiblement les Républicains. Ils étaient bien convaincus de la haine portée par Louis-Philippe et les siens à la Maison royale, mais il répugnait à leur générosité d'en recueillir l'inutile aveu dans une pareille occurrence. En sortant du palais, Bastide résuma par un bon mot la pensée de tous : « Ce n'est, dit-il, qu'un deux cent vingt et un ! » Ce deux cent vingt et un, élu

[1] Tacite. *Histor.*, lib. III, 75.

roi par la Chambre, devait être déposé par la rue. La République de 1848, dont Jules Bastide fut l'un des ministres, donna gain de cause aux combattants de Juillet, qu'on déclarait ennemis de l'ordre public dès qu'ils ne cédaient pas de bonne grâce à la séduction. Ils ne surent pas ce qu'ils faisaient en prenant les armes; ils ne voulurent jamais ce qu'ils avaient fait.

Intéresser la bourgeoisie en faveur du duc d'Orléans était la tactique du Libéralisme. On répandit le bruit que, dans le trajet du Palais-Royal à l'Hôtel de Ville, Louis-Philippe avait dû braver plus d'un péril. Les uns assuraient qu'un enlèvement avait été sur le point de s'effectuer, les autres prétendaient qu'embusqués dans des maisons voisines du quai de la Ferraille, certains héros innommés avaient juré de faire feu sur lui. Laffitte confirma ces tentatives n'ayant pas même eu un commencement d'exécution, mais en présageant d'autres plus sérieuses. Ces tentatives offrirent à l'Orléanisme un bon résultat. La bourgeoisie s'inquiétait. Le mouvement des affaires était suspendu.

Au lieu de rejeter la crise dont Paris était menacé sur l'ambition de Louis-Philippe et sur les turbulences libérales, on persuade au commerce qu'il doit s'en prendre aux Républicains. En attendant les Carlistes, qui ne sont pas encore inventés, les Républicains portèrent au désert le poids des iniquités du Palais-Royal. Ils vociféraient dans leurs placards que la France ne voulait plus de Bourbons; d'autres placards, rédigés, dit-on, par MM. Thiers et Mignet, révélèrent aux cu-

rieux que le duc d'Orléans n'était ni un Capet, ni un Bourbon, mais un Valois.

Ce fut sur cette étonnante leçon d'histoire que se termina la journée du 31 juillet. L'Orléanisme avait vaincu la victoire en l'absorbant. Il accorde au gouvernement de l'Hôtel de Ville, qui s'est rangé à l'ordre, le droit de lui présenter des ministres ou commissaires, qu'il désigne lui-même. Et tandis que tout le monde se met à la peine afin de se hisser au pouvoir et de tirer parti du hasard, Louis-Philippe tourne ses yeux vers le château de Saint-Cloud.

Des rumeurs étranges circulent depuis deux jours. Elles naissent au Palais-Royal; des affidés les colportent aux officines des feuilles quotidiennes et sur le seuil des bazars où l'on manipule l'opinion publique. Ces rumeurs se propagent dans les groupes armés; elles envahissent les cafés et les théâtres; elles sont la nouvelle du matin et la chronique du soir. Grossies par les amplifications de la crédulité bien renseignée, elles passent dans le domaine des faits réels. L'Orléanisme, qui sait se servir de la presse comme d'un instrument dont il expérimenta la puissance, avait besoin de jouer à coup sûr sa partie contre la Royauté. Il ne lui suffit point de l'avoir trahie, livrée et reniée; il faut des calomnies sonores, des mensonges impossibles, des crimes inimaginables. La presse vint officieusement à son aide.

Les Parisiens apprirent comme une chose toute naturelle qu'à Saint-Cloud, dans l'allée de Breteuil, le

Roi intimait l'ordre aux Suisses de fusiller trois compagnies de la garde refusant de faire feu sur le peuple. L'ordre avait été froidement exécuté. On détaillait, on lisait les plus minutieuses circonstances de cette boucherie.

Afin de triompher du dernier scrupule, on affirmait que les crânes « de ces saintes victimes de leur pitié pour le peuple » couvraient les arbres de l'allée et que ce spectacle était le seul plaisir de Charles X. La presse constitutionnelle inventait cette lugubre fantaisie; un préfet de 1830 la recueillit pour en faire une glorification historique de la grande semaine. Nous ne savons trop si, dans quelque coin de la France, il ne se rencontre pas encore des survivants de cette époque, parlant avec un orléanisme plein de mélancolie, de ce colossal attentat.

Le pillage des Tuileries avait été opéré en 1830 ainsi qu'il s'effectuera en 1848, par cette peine du talion à laquelle personne n'échappe sur la terre. Les correspondances du Roi, les archives de la Maison de France, les documents secrets, tout fut jeté à la voirie de la publicité. L'Orléanisme ne retira qu'une courte honte d'une semblable profanation. Rien de suspect, rien de criminel ne surgit de cette évocation des papiers d'État ou de famille. En 1848, Louis-Philippe n'aura pas le même privilége. Les mercenaires de ces dévastations royales avaient fait, en 1830, une pauvre campagne au château. Ils en sortaient les mains vides de documents accusateurs. Les journaux orléanistes

annoncèrent que le Roi y avait laissé toutes les chasubles et vêtements sacerdotaux qui lui servaient pour dire la messe, et seize cents livres de dragées réservées à sa consommation particulière.

La liberté et l'ordre public, dont la Révolution se fabrique une bannière, c'est de toute éternité la proscription et l'anarchie. Dans ces jours de sang et de deuil, la calomnie entre en liesse. Plus elle est absurde, plus elle a de chances pour faire des dupes. A Saint-Cloud, la garde suisse fusillait la garde royale, et vous savez comment l'on pouvait se convaincre personnellement de ces exécutions. Le chapitre de la basilique de Paris est à son tour victime d'une imposture de la même force.

Ce chapitre, composé de seize prêtres blanchis sous le harnais pastoral, voit à sa tête un courageux et saint prélat. Mgr de Quélen, haranguant Charles X le jour du *Te Deum* en l'honneur de la conquête d'Alger, a dit au Roi que l'Église priait pour qu'il triomphât ainsi de tous les ennemis de la France. Le bruit se répand, et il est consigné dans les journaux, que Mgr de Quélen, avec son escouade de vieux chanoines, s'est embusqué dans les tours de Notre-Dame et fortifié sur les créneaux de l'Archevêché. De là, avec les canons dont les Jésuites apprirent la manœuvre dans la cave de leur noviciat de Montrouge, un feu aussi nourri que meurtrier a été dirigé contre le peuple. Son sang inonde le parvis; il fume encore, il fumera toujours. L'on profite de l'occasion pour dénoncer le Clergé et vouer

l'Archevêque à la mort. Le sac de son palais commence en même temps que le sac des Tuileries. Chez le Roi, on avait trouvé des millions de pralines; à l'Archevêché, le peuple ne fut censé découvrir que des barils de poudre et des poignards.

La Révolution enrichit ainsi la mémoire des siens. C'est par des mensonges aussi incroyables que l'Orléanisme leur forme l'esprit et le cœur. Nous n'avons voulu que glaner dans ce champ de fourberies, où il serait si facile de moissonner.

Au milieu du déluge d'outrages qui fond sur sa famille et sur lui, Charles X ne perd rien de sa placide affabilité. Son malheur est immense; mais s'il a un regret à formuler et des larmes à répandre, c'est sur le sang français versé par des mains françaises que le souverain s'attendrit. Son sort ne le touche pas; il s'y résigne chrétiennement. Trahi par la destinée, abandonné par les hommes, il ne se rattache à l'espérance qu'en prononçant le nom de son cousin d'Orléans. Il a été si bon pour cette famille pendant trente années d'exil, de puissance ou de règne, qu'entendre supposer son ingratitude est pour le Roi une aggravation de douleurs. Il veut qu'on respecte le nom d'Orléans, et il déclare à tous que sa confiance en lui est inaltérable.

Ces sentiments, que l'on admire sans les partager, autorisaient les témérités raisonnées de Louis-Philippe. L'âme de Charles X lui est connue; il trafique de ses vertus. Pour voler la couronne sur le berceau d'un enfant, il s'ingénie à tromper un vieillard.

Ce vieillard a déjà pris, sans s'en douter, la route de l'exil. Il est à Trianon, dans ces lieux où s'écoula sa brillante jeunesse, et il refuse de croire que le pain du mensonge sera doux aux d'Orléans. Ses ministres, ses généraux lui font entendre qu'une résolution hardie peut tout sauver. En se retirant derrière la Loire et en s'appuyant sur la Vendée militaire, il verra soudain changer la face des événements. Le plan était sage : le Roi lui-même l'avait annoncé au cardinal Lambruschini. Dans la confusion où Paris se voyait, livré d'un côté à des craintes de pillage entretenues par l'Orléanisme, et de l'autre, menacé d'une guerre civile, d'un siége peut-être, tout tend à faire croire que cette mesure aurait amené une heureuse solution. Les grands corps de l'État, les généraux, l'armée et les fonctionnaires publics n'auraient pas hésité, car en dehors du dévouement, dont plusieurs se disposaient à fournir d'incontestables preuves par des démissions volontaires, il était d'avance démontré que, sauf de rares exceptions, le pouvoir devait aller au pouvoir. Mais Charles X s'obstinait dans sa foi au duc d'Orléans, et il disait à ses intimes : « J'ai trop fait en sa faveur pour qu'il m'abandonne. » Une telle confiance était incompréhensible. Les ministres déchirent les ordres qu'ils ont rédigés en prévision d'une initiative guerroyante, et ils en jettent les débris dans le bassin de Trianon.

De Trianon, le convoi royal s'achemine vers Rambouillet. Charles X a prié une partie de la nuit pour

la France et pour sa famille. Il marche avec une désolante sérénité au milieu des troupes et des populations qu'on excite à la révolte. Arrivé à la forêt de Rambouillet, près du village de Péray, on sentit le besoin de donner une impulsion nouvelle à l'armée et de la préparer aux éventualités prochaines. L'armée restait inébranlable; mais les émissaires venus de Paris, mais les bruits dont elle est assaillie sur la route par les embaucheurs du Palais-Royal, et les privations qu'elle endure peuvent porter le trouble dans les rangs et l'inquiétude dans les esprits.

On assurait même que l'arrière-garde, plus exposée aux tentations, s'apprêtait à rebrousser chemin sur Versailles. Le général Auguste de la Rochejaquelein se précipite au milieu de ces régiments, dont l'obéissance au devoir et le respect au drapeau sont mis en doute. Il leur ordonne de prendre les armes, puis, d'une voix vibrante de fidélité, il leur demande s'ils sont gens à trahir leur Roi et leur serment. Auguste de la Rochejaquelein, le balafré de la Moskowa, est le type du dévouement chevaleresque et de la beauté militaire. Son nom seul était une garantie et une gloire. Les soldats comprirent ce mâle langage; un long cri de : Vive le Roi! vint attester qu'ils resteraient dignes de leur général et de la France. Si, dans ce moment, Charles X eût pris une courageuse résolution, si, comme son aïeul saint Louis, il eût répondu à ceux qui, en Égypte, lui conseillaient d'abandonner ses soldats : « Veulx faire mesme fin qu'eulx; si plaist à Dieu,

on ne me verra oncques déserter les miens, » la partie pouvait encore être gagnée et le salut de la Monarchie assuré.

Cette réponse n'arriva point, et les causes doivent en être déduites. Réunie au château de Rambouillet, la famille de Bourbon n'a pas reçu de nouvelles de la famille d'Orléans, puisqu'il est avéré maintenant que la lettre confiée par Louis-Philippe, le 31 juillet, au duc de Mortemart, a été restituée à son auteur. Le 1er août, une ordonnance du Roi porte que comptant sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, Charles X le nomme lieutenant-général du Royaume. Cette avance du Souverain au sujet rebelle devenait pour Louis-Philippe plutôt une gêne qu'un titre. Il y répond par un outrage. Dans les *Procès-verbaux du départ de Charles X* on lit :

« Le lundi 2 août, à six heures du matin, arriva dans la cour d'honneur de Rambouillet une voiture à quatre chevaux, avec deux valets de pied de la Maison d'Orléans, portant à leurs chapeaux de larges cocardes tricolores. M. de Berthois, aide de camp du duc d'Orléans, descendit de cette voiture et fut introduit dans le cabinet du Roi. Il y resta une demi-heure. Il informa le Roi que, l'avant-veille, les Chambres avaient nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. »

La présence à Rambouillet du colonel Berthois, paré, comme la livrée du Palais-Royal, des couleurs révolutionnaires, était un défi et une dérision. L'usurpateur jetait silencieusement le gant au prince légitime ;

mais, pour calmer les appréhensions, le bon cousin avait écrit à Charles X. Sa lettre était la plus éloquente censure de sa conduite. Il ne parlait que de son abnégation et de son dévouement. L'avocat Dupin lui en avait conseillé et minuté une autre en forme de violent réquisitoire. L'avocat Dupin n'était plus le candidat de 1827, sollicitant la protection du Dauphin et lui adressant cette déclaration : « Votre Altesse Royale sait que je suis le plus fidèle amant de la Légitimité. » Ce fidèle était devenu volage avant d'être perfide. Dans l'espoir de flatter le nouveau maître, il opposait sa fausse rudesse à la fausse candeur du duc d'Orléans. Néanmoins les choses n'étaient pas assez avancées pour que ce dernier se permît d'être sans pitié. Sous prétexte de consulter sa femme, et par un tour de gobelet à l'enveloppe et à la cire, il substitua, en allant d'un appartement à un autre appartement, ses doucereux artifices au langage acariâtre de son avocat.

Le renard du Palais-Royal avait été plus fin que le loup du Palais de Justice. Philippe, par d'hypocrites témoignages, avait amené Charles X au point d'abdiquer la couronne et de la faire abdiquer au Dauphin, son fils. Entre le duc d'Orléans et le trône il n'y avait donc plus qu'un enfant. Cet acte, sous forme inusitée de lettre au lieutenant général du Royaume, sauvegarde et consacre les droits de Henri V mineur. Il charge en outre le général Latour-Foissac de s'entendre avec Louis-Philippe.

Dans la soirée du 2 août, Latour-Foissac arrive au

Palais-Royal, porteur de l'acte d'abdication et muni des pleins pouvoirs. Le Palais-Royal était alors une hôtellerie assez mal tenue, moitié forum, moitié corps de garde, où le premier passant avait faculté d'entrée et de séjour. Les escaliers et les salons servaient de vestibule à la place publique; tous les curieux s'y trouvaient admis à titre de curieux. C'était, ainsi qu'en 1789, le campement le plus fréquenté de l'insurrection. L'ambassadeur du roi Charles X fut seul exclu. Latour-Foissac demande audience au duc d'Orléans; il fait connaître l'importance de son message et la gravité de sa démarche. L'entrevue obstinément sollicitée est plus obstinément repoussée. Le lieutenant général du Royaume, qui a tant pris sur lui, n'ose pas prendre un bon mouvement. Il craint de s'engager par un geste ou par une parole; il redoute surtout d'avoir à subir le regard interrogateur d'un loyal soldat.

Latour-Foissac, indigné, a recours au duc de Mortemart. Mortemart le conduit au Palais-Royal et entre seul chez Louis-Philippe, à qui il remet le message royal. En sortant, il déclare à Latour-Foissac que le duc d'Orléans refuse absolument de négocier avec lui. Par grâce singulière, on lui permet de pénétrer jusqu'à la duchesse d'Orléans. Il sera le consolateur de ses tristesses et le témoin de ses larmes. Marie-Amélie pleurait, en effet; mais, belle de discrétion sur les projets ultérieurs de son époux, elle se contente de répéter la leçon apprise et d'affirmer qu'il est le plus honnête homme du Royaume. Le vague de ces assu-

rances n'échappait pas davantage à la princesse qu'au général. Latour-Foissac juge qu'il ne serait ni de la dignité du Roi ni même de la sienne de se prêter plus longtemps à de larmoyantes effusions, dont l'inutilité lui est aussi bien démontrée que l'artifice. Le royaliste se retira, l'âme pleine de trouble et de honte; il avait lu dans les cœurs.

A ce moment, où il faut se décider entre les deux principes opposés, Louis-Philippe ne tergiverse plus : il ne cherche plus d'échappatoires. Le 31 juillet, il a donné pour mot d'ordre confidentiel : « Surtout, messieurs, pas de régence ! » Le 3 août, il renonce au rôle de son aïeul, l'unique lambeau de gloire qui sert à couvrir toutes les perfidies du Palais-Royal. A ceux qui le supplient, dans son intérêt comme dans celui de la France et de l'Europe, de ne pas changer l'ordre de succession si admirablement établi, il répond : « Henri V n'aurait qu'à avoir une douleur d'entrailles, je passerais partout pour un empoisonneur. »

La réalité de l'usurpation l'effrayait beaucoup moins qu'un hypothétique soupçon d'empoisonnement préventif.

Les abdications du Roi et du Dauphin ont été déposées en toute hâte par Louis-Philippe aux archives de la Chambre des Pairs; mais, à Rambouillet, ces majestés volontairement déchues se trouvent à la tête de soldats qui brûlent de prendre leur revanche en pleine campagne et de saluer par une victoire l'avénement du nouveau Roi. Les régiments agglomérés aux camps de Lu-

néville et de Saint-Omer, les garnisons des places fortes et l'armée d'Alger ne sont pas vaincus par l'émeute. On dit même que de plusieurs points les corps d'infanterie et de cavalerie s'ébranlent à la voix de leurs chefs pour marcher au secours de la Monarchie. Ils rougissent d'avoir à subir cette défaite.

On apprend de source certaine que la duchesse de Berry a formé le dessein de venir, mère et régente, confier son fils au peuple. Elle veut appeler autour du royal orphelin la tendresse de toutes les mères, la générosité de tous les hommes de cœur. Brave comme un soldat qui ne connaît pas le danger, ainsi que Mazarin le disait de la reine Anne d'Autriche, Marie-Caroline, à Paris, portant le jeune Roi dans ses bras, était évidemment pour Louis-Philippe un obstacle et un danger, car le peuple, qui aime tous les drames, est aussi facile aux enthousiasmes subits que prompt aux justices sommaires. D'Orléans sait que la tête et le cœur de la princesse ne failliraient pas à sa mission. Il se résout à l'entraver. Un ordre de chasser du territoire français la Maison de Bourbon est donné, est signé par le fils de l'assassin de Louis XVI. Le guet-apens s'organise; il sera la révélation la plus directe de la complicité active.

LIEUTENANCE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Paris, 3 août 1830.

« Sa Majesté Charles X ayant abdiqué sa couronne et Son Altesse Royale monseigneur le Dauphin ayant

également renoncé à ses droits, il est devenu indispensable qu'ils s'éloignent immédiatement du territoire français; en conséquence, le lieutenant général comte Pajol est chargé de prendre toutes les mesures pour les y déterminer et pour veiller à la sûreté de leurs personnes. Il sera mis à sa disposition toutes les forces dont il aura besoin.

« Louis-Philippe d'Orléans. »

Dans ce firman écrit de la main de Louis-Philippe, et que contre-signa le général Gérard, petit-fils de madame de Genlis, comme pour renouer les traditions de la famille orléaniste, le nom de Henri V n'a pas été prononcé. En France, le Roi ne mourait jamais; est-ce que deux abdications en faveur de l'héritier de droit constitueraient une vacance du trône?

Avec cette haine féline, et, pour ainsi dire, légale que d'Orléans a montrée à l'égard des Bourbons, il se met à l'œuvre. Il ne laissera plus ni trêve ni repos à ses deux Chambres, à ses affidés et à son insurrection avant que l'holocauste de proscription ne soit consommé. Le capitaine de vaisseau Dumont-d'Urville reçoit ordre de noliser deux bâtiments de commerce afin d'expédier au delà des mers la Maison de France. Le général Hulot doit ameuter les complaisances des gardes nationales de Normandie qui assisteront, l'arme au bras et l'insulte à la bouche, au passage du cortége.

Les forces dont le général Pajol allait avoir besoin pour marcher contre l'armée française ne pouvaient

être des troupes régulières. L'armée était sous le drapeau et avec le Roi; mais on rencontrait sur le pavé de Paris des multitudes de gamins, d'étudiants et d'ouvriers qui se croisaient les bras en voyant passer la Révolution qu'ils avaient faite. Ils coopéraient ainsi à ce que, dans son pathos bourré de métaphores, elle nomme la fin providentielle du travail des siècles. L'Orléanisme leur attribuait les honneurs de la victoire, tout en s'en adjugeant les bénéfices.

Ces multitudes errantes, un drapeau à la main, la *Parisienne* ou la *Marseillaise* aux lèvres, étaient son cauchemar. Affriandées au facile rôle de héros et enivrées de leur subite omnipotence, elles pouvaient, d'une minute à l'autre, se prendre au sérieux et céder par entraînement patriotique aux suggestions républicaines. Pour obvier à ces inconvénients et laisser à la Chambre des députés la faculté de légaliser ce qui a été résolu dans les privés du Palais-Royal, Louis-Philippe a l'idée de jeter son trop-plein de vainqueurs sur Rambouillet. En parlant de Charles X, qui, au rapport des commissaires envoyés près de lui, exigeait que son petit-fils fût reconnu Roi, Louis-Philippe s'était écrié : « Qu'il parte ! il faut absolument qu'il parte : il faut l'effrayer. »

Cette réminiscence des journées d'octobre 1789 à Versailles fut un soulagement pour son cœur. Il se sentait plus d'Orléans que jamais; il allait le manifester. Son père lui a légué la tradition et l'exemple; il les suit avec une obéissante gratitude. Le colonel Jacque-

minot, l'ami du cœur, fait le trottoir pour ramasser des hommes de peine et des filles de bonne volonté. Le colonel de Rumigny, l'aide de camp intime, distribue les armes et les cartouches. On enrégimente les uns, on enflamme les autres. La générale bat; une clameur, partie du Palais-Royal, s'étend par toute la ville. On annonce que l'armée de Charles X fait retour sur Paris et que la capitale est condamnée à l'incendie par les satellites du tyran.

Les Orléanistes ont tendu un piége aux masses dont ils se défient. Ces masses, chargées de souhaits, s'ébranlent en laissant la place libre et en se donnant toutes les allures d'une belliqueuse descente de la courtille. Pajol et Jacqueminot entraînaient du Palais-Royal à Rambouillet ces hordes où il ne se rencontre pas un soldat, et, au *Moniteur* du 6 août, Louis-Philippe, volontairement et insolemment, accepte la responsabilité du fait. On lit dans le journal officiel : « Charles X avait formé à Rambouillet un camp où s'étaient groupés autour de lui divers corps de la garde royale. On ne pouvait laisser subsister aux portes de la capitale une force armée qui ne relevait pas du gouvernement établi, et qui, par sa seule présence près de Paris, y entretenait dans la population un état d'irritation dangereuse. En effet, l'agitation augmentait d'une manière effrayante dans la capitale, et il y avait à tout instant lieu de craindre que des masses populaires ne s'ébranlassent et ne se missent en marche sur Rambouillet.

« Le lieutenant général du royaume reconnut alors la nécessité de devancer le mouvement que la prolongation du séjour du roi Charles X à Rambouillet ne pouvait manquer de produire, afin de placer à sa tête des chefs qui, en le régularisant, prévinssent les excès qu'on aurait pu redouter. Il sentit même que ses sentiments personnels d'affection et de parenté lui dictaient les mêmes mesures qui lui étaient commandées par ses devoirs envers la patrie, et surtout par celui d'arrêter l'effusion du sang et d'empêcher les Français de s'entr'égorger de nouveau.

« Le lieutenant général se détermina donc à prendre à temps une détermination subite et vigoureuse. Il ordonna au général la Fayette de faire marcher six mille hommes de garde nationale dans la direction de Rambouillet, espérant que cette démonstration suffirait pour déterminer Charles X à prendre le seul parti que tant de circonstances se réunissaient pour lui faire adopter, celui de s'éloigner et de dissoudre le rassemblement dont il était entouré. Mais, aussitôt qu'on vit la garde nationale se préparer à marcher, le nombre de ceux qui s'y joignirent volontairement prit une telle extension que quarante à cinquante mille hommes se mirent aussitôt en route avec cet élan qui caractérise le peuple français dans ses entreprises : la rapidité, l'énergie de ce mouvement a prouvé tout ce qu'il peut lorsqu'il est d'accord de principes et d'action avec son gouvernement.

« Toutefois, en même temps que le duc d'Orléans

satisfaisait avec tant de résolution à ses devoirs comme chef de l'État, il accordait tout ce qu'il devait au malheur et à la dignité de la France. Il désignait comme commissaires le maréchal Maison, M. de Schonen et M. Odilon Barrot pour se transporter auprès du roi Charles X et veiller à sa sûreté jusqu'à la frontière. »

Louis-Philippe s'est attribué la mission de veiller à la sûreté du Roi ainsi qu'à l'honneur de la France : il n'a donc plus rien à ménager. Les omnibus, les fiacres, les camions, les carrosses de Son Altesse Royale le duc d'Orléans, les charrettes et les tombereaux de la petite voirie furent mis en réquisition. Ces étranges volontaires s'y entassent, la plupart avec des armes de théâtre. Ils sont en marche; ils courent à une déroute certaine, mais cette déroute n'effraye pas plus Louis-Philippe que ses adhérents. Tous, pour se consoler d'avance, disent avec les anciens : *Si periissent, vile damnum*. Leur départ permet à l'Orléanisme de se rasséréner, et aux deux Chambres d'achever la besogne taillée dans les conciliabules du Palais-Royal.

Cette besogne était rude. Sauf les meneurs de l'Orléanisme, elle paraissait aux deux Chambres une abdication de leurs droits législatifs et une humiliation personnelle. Engager le pays dans l'imprévu des événements révolutionnaires sans le consulter, sans même en avoir reçu mandat, leur paraissait une illégalité et un crime. La raison d'État s'opposait à une aussi flagrante usurpation; la raison de l'intérêt particulier y était aussi contraire. Au milieu des étourdissements

de la place publique et des farandoles de mauvais lieu, chacun, en effet, se rendait compte au fond de sa conscience des calamités intérieures et extérieures que le changement de dynastie devait provoquer. Pour rassurer les esprits, on les inquiétait davantage. Dans un État où, malgré le travail des utopies antisociales, les idées, les affections et les croyances sont restées profondément monarchiques, on s'épouvantait de se savoir livré au hasard des caprices démagogiques.

Quand les faiseurs affirmaient que Louis-Philippe ne serait pas un Roi constitutionnel, mais conditionnel, et que, de gré ou de force il subirait la pression du pouvoir législatif, maître et dispensateur de la fortune publique comme en Angleterre, les sages et les prudents hochaient la tête en signe d'incrédulité. Ils prétendaient que l'homme qui avait détrô: é sa famille ne manquerait pas de tours de gibecière pour amuser un parlement hostile ou défiant. On chuchotait dans les couloirs des anecdotes du jour, des épisodes de la veille qui peignaient l'homme. On affirmait qu'il saurait enrayer la Révolution, parce qu'il la connaissait de longue date. A preuve, on s'égayait du bon tour joué au vieux la Fayette, qui, sans malice peut-être, fit inscrire sur les drapeaux de la garde nationale ces trois mots sacramentels.

Liberté, Égalité, Ordre public.

L'évocation d'Égalité au moment d'être nommé roi avait paru à Louis-Philippe une épigramme ou un soufflet moral. Il n'était pas encore assez puissant pour en

tirer vengeance; il se contenta de supplier la Fayette de retrancher ce lamentable souvenir. C'était le fils, disait-il, qui priait au nom de la mémoire de son père.

Les partisans et les flatteurs de l'homme juraient par leurs grands dieux que cette prière était l'une de ses meilleures plaisanteries. Chez eux, la naïveté de l'enthousiasme allait déjà plus loin que l'impudeur.

Les Royalistes ont toujours logiquement raison après coup. Leur attitude était sombre et leur consternation profonde. Elle fut éloquente; mais, en face des praticiens des deux Chambres, subissant ou prêchant l'immoralité du fait accompli, la parole de Chateaubriand, de Fitzjames, de Martignac et de Berryer se vit condamnée à la stérilité. L'avenir se déroulait à leurs regards. Leurs discours en jetaient aux vents la menace, si cruellement réalisée pour la France comme pour la famille d'Orléans. La masse flottante admira, mais elle ne daigna point réfléchir. Le temps des expiations n'était pas venu, et Dieu refusait de tirer des trésors de sa providence une de ces grandes âmes qu'il choisit pour calmer la tempête.

Habitué dès l'enfance à une bonhomie de dissimulation, changée pour lui en maladie chronique, Philippe n'avait plus à louvoyer entre les partis. Il fallait brusquement passer au milieu d'eux afin de saisir le diadème. On le voit donc enjoindre à ses rhéteurs et à ses complaisants d'étouffer la discussion, de précipiter les choses et d'arriver sans désemparer au couronnement de l'édifice auquel il travailla pierre à pierre

avec une infatigable persévérance. Il croisait, il enchevêtrait intrigues sur intrigues. Il ouvrait son cœur à l'un, il fermait la bouche à l'autre. A tous il prodiguait l'encens de sa reconnaissance et la perspective d'une confiante affection. Solliciteur empressé, il permettait qu'on le fît roi pour rester peuple. Il se dévouait au salut du pays. Il était la victime propitiatoire offerte pour le bonheur de tous, et il se laissait forcer la main comme si, en France, on a jamais cité un exemple de candidat royal, national ou impérial sacré par contrainte.

Cet acte répugne au caractère et aux mœurs de la Nation, aimant toujours mieux recevoir son drapeau que de le choisir elle-même. Des tribuns d'antichambre ou de trop dociles entrepreneurs d'apologie peuvent bien, quand les servilités accourent complimenter les ignominies, disserter dans des harangues ou dans des proclamations d'apparat sur la grandeur du sacrifice imposé; mais ce sacrifice n'a rien de réel. Si le candidat arrive à s'emparer de la souveraineté, il faut qu'il se soit beaucoup aidé lui-même pour que le Ciel lui soit un peu venu en aide. La France ne fait ou ne subit des révolutions qu'à son corps défendant. La théorie de l'hécatombe n'est donc pas sincère. Elle le serait exceptionnellement en faveur de quelques-uns, que Louis-Philippe est le dernier à qui le bénéfice d'une pareille théorie mérite d'être appliqué. Les d'Orléans n'ont-ils pas, de père en fils, convoité la puissance royale?

L'histoire, « cette maîtresse de la vie humaine et

de la politique, » au dire de Bossuet, avait prodigué à Louis-Philippe tous ces enseignements. Ils furent méprisés. D'Orléans s'acharne à être le martyr de ses abnégations usuraires ; mais le danger était partout; il importe de l'amoindrir en brisant avec le passé. Les députés furent si bien convaincus de l'imminence de ce danger qu'ils souscrivirent à toutes les envies du lieutenant général. Une Charte se bâcla ; une espèce de trône s'éleva; et Bérard, rapporteur de la chose, eut commande d'attacher son nom à ces improvisations dynastiques. La Maison de Bourbon, représentée par trois princes, était encore sur le sol français, et les grands procéduriers légalisaient le fait désiré, mais non accompli. Ils feignaient de croire le trône vacant, et ils se hâtaient de pourvoir d'urgence à l'interruption du gouvernement. Dans ses premières expansions, le duc d'Orléans avait plusieurs fois répété : « Il n'y a plus de Bourbons! » Il le prouvait en ne voulant s'appeler ni Philippe VII ni Louis XIX. Roi par les barricades, il refusa de l'être par la grâce de Dieu. Et en cela du moins il se rendit justice. Le 7 août, les Deux cent vingt et un, se constituant d'eux-mêmes en parodie des Champs de mai, votèrent au scrutin et à la majorité, comme un impôt sur le sel ou sur le tabac, un décret qui attribue à Louis-Philippe d'Orléans le titre de roi des Français.

Mais, la veille même de ce jour, au milieu des préoccupations et des soucis de l'empire, Louis-Philippe, plus fidèle au culte de ses intérêts privés qu'à la reli-

gion du serment, ne veut se séparer ni de ses apanages ni de ses biens. Aux termes de la vieille constitution du Royaume et selon l'antique usage de la Royauté, ses biens, puisqu'il accède au trône, doivent être réunis au domaine de l'État. Le duc d'Orléans répudie encore cette tradition de Henri IV. Il sent la couronne vaciller sur sa tête : il n'en est que l'usufruitier, pas même viager. Par un acte d'insultante précaution, il refuse de confondre ses propriétés personnelles avec le domaine de l'État et d'élever ainsi le Roi à la dignité de père du peuple. Ce n'est pas pour mériter un semblable titre qu'il fit la Révolution. Une vente simulée, une donation entachée de nullité et qui dérobe au fisc un droit à percevoir de quinze cent mille francs, intervient en toute hâte. C'est en faveur de ses enfants que le père du peuple se sacrifie. Les richesses de la liste civile qu'il possédera comme roi ne pourront qu'augmenter la fortune qu'il se réserve.

Le 9 août, au chant de la *Marseillaise* et à la plus grande joie de l'Angleterre, Louis-Philippe Ier fut acclamé et salué par les deux Chambres réunies. Il était roi enfin ! et, dans son tombeau, que ses enfants eux-mêmes ont frappé d'isolement, le citoyen Égalité dut, ce jour-là, tressaillir de bonheur. Le fils avait surpassé le père.

Tandis que les événements s'accumulaient à Paris, l'expédition des volontaires orléanistes dirigée sur Rambouillet arrive non loin de cette ville dans le plus indescriptible désordre. Ils sont dix mille hommes au

plus, sans commandement, sans direction, sans pain, sans artillerie, et ils viennent, comme ils l'annoncent dans leur langage d'atelier ou d'école, pour donner congé au Roi et à l'armée. Ce congé était difficile à signifier, plus difficile à faire accepter. Les commissaires sentirent que la vérité toute nue ne triompherait pas d'une pareille situation.

Maison, que Charles X a nommé maréchal de France était un de ces soldats, qui finissent par ne trouver qu'une chose légitime dans les partis, la paie. En 1814, parjure à l'Empereur, il a couru à Calais offrir au roi Louis XVIII, mettant le pied sur la terre de France, les prémices de sa mobile fidélité. En 1830, il engage son honneur au service de la royauté bâtarde et préside à l'expulsion de la royauté légitime. Il sait que des généraux, comme Vincent et la Rochejaquelein, ont la témérité, le génie des circonstances extrêmes, et qu'ils veulent, avec une douzaine de coups de canon à mitraille, balayer la populace du Palais-Royal. Cette déroute trop prévue sera le signal d'une nouvelle restauration dans Paris. Maison se propose de faire acte de courtisan; il ment à son Roi de la veille au profit de son Roi du lendemain. Car les hommes s'attachent plus facilement par un bienfait qu'ils attendent que par plusieurs déjà reçus. Odilon Barrot a décrit cette entrevue :

« Lorsque nous abordâmes Charles X à Rambouillet, l'abdication avait déjà été envoyée à la Chambre des pairs. Le maréchal Maison ayant annoncé que nous

étions suivis par une colonne de soixante à quatre-vingt mille hommes, Charles X répondit avec fermeté qu'il était résolu à mourir. C'est alors que je pris la parole, et voici à peu près en substance ce que je lui dis : « Je « ne doute pas, sire, que vous ne soyez prêt à faire le « sacrifice de votre vie ; mais, au nom de ces servi- « teurs qui les derniers vous sont restés fidèles, et qui « par ce motif doivent vous être plus chers, évitez une « catastrophe dans laquelle ils périraient tous sans « utilité. Vous avez renoncé à la couronne, votre fils « a abdiqué. » Charles X interrompit avec vivacité : « Et mon petit-fils? J'ai réservé ses droits, je les défen- « drai jusqu'à la dernière goutte de mon sang... » Je l'interrompis, à mon tour, et je lui dis : « Quels que « soient les droits de votre petit-fils, quelles que soient « vos espérances d'avenir pour lui, soyez bien con- « vaincu que, dans l'intérêt même de ces espérances, « vous devez éviter que son nom soit souillé du sang « français. » C'est alors que Charles X, se tournant vers le duc de Raguse, lui demanda : « Que faut-il « faire? » et que, lui prenant les mains, je lui dis avec une émotion que je sentais profondément : « Il faut, « sire, consommer votre sacrifice, à l'instant même. » Nous nous retirâmes. Une demi-heure après nous étions avertis que Charles X était en route sur Maintenon ; nous mettions les scellés sur les diamants de la couronne ; nous écrivions à Pajol d'arrêter et de faire rétrograder sa colonne, et nous nous acheminions à la suite du convoi royal, dans une voiture attelée de

quatre mules, emblème assez fidèle de notre mission toute pacifique. »

Par délicatesse, Odilon Barrot n'a fait qu'indiquer dans son récit cette fabuleuse colonne de soixante à quatre-vingt mille hommes destinée à écraser les troupes, donnant un exemple peu commun de dévouement. Ces soixante ou quatre-vingt mille insurgés tourmentaient le Roi. Le souvenir de Louis XVI ne le corrigeait point de sa néfaste indulgence et, à l'exemple de son frère, Charles X n'aurait pas voulu qu'une goutte de sang coulât pour sa querelle. Il prend le maréchal dans l'embrasure d'une fenêtre, et l'interrogeant du regard : « Monsieur, demande-t-il, je me fie à la loyauté et à la parole d'un soldat. Est-il vrai que l'armée parisienne qui est aux portes de Rambouillet soit composée de plus de soixante mille hommes? — Oui, Sire, réplique Maison sans hésiter. »

Cette fraude trancha la question et fit résoudre le départ. Ce voyage vers l'exil fut long et douloureux . le Monarque voyait clair enfin. Les trahisons de la famille lui inspiraient le dégoût et cet inexorable ennui qui, au dire de Bossuet, fait le fond de la vie humaine. A chaque halte, on enlevait au Roi un de ses régiments, et, pour accélérer la marche, on lançait sur les flancs du cortége des citadins normands, hébétés de libéralisme. On faisait surgir des gardes nationaux qui feignaient de menacer les troupes et simulaient un courroux civique. On exagérait les périls pour débarrasser plus vite l'Orléanisme des proscrits

qu'il décrétait. Enfin, le 16 août, à deux heures du soir, la famille royale, entourée des gardes du corps, s'embarque à Cherbourg sur le *Great-Britain* et le *Charles Carroll*, deux bâtiments américains que Dumont-d'Urville avait frétés et dont il prit le commandement.

Dans son *Histoire de dix ans*, Louis Blanc raconte[1] : « Debout sur le pont, le vieux Roi dit adieu à la France. Et remorqué par un bateau à vapeur, le *Great-Britain* déploya ses voiles, tandis que les gardes remontaient en silence la côte de Cherbourg. Quelques spectateurs attardés sur la rive suivaient de l'œil la fuite de ce navire sur les flots, lorsqu'ils le virent se retourner tout à coup et reprendre avec vitesse la route du port. Était-ce l'effet de quelque ordre violent donné par Charles X à l'équipage? On l'aurait pu craindre; mais tout avait été soigneusement prévu : un brick, commandé par le capitaine Thibault, avait reçu l'ordre d'escorter le *Great-Britain* et de le couler bas, pour peu que Charles X eût essayé d'agir en maître. Cette prévoyance inexcusable ne fut pas justifiée par l'événement. Le vaisseau ne revenait que pour chercher des provisions de bouche, oubliées dans ce désastre de plusieurs générations de rois. »

Cette accusation, à laquelle un écrivain de parti, mais de conscience aussi, donna une grande publicité au milieu du règne de Louis-Philippe, n'a point alors été mise en doute. On se garda même bien de la dis-

[1] *Histoire de dix ans*, tom. 1, page 494.

cuter. Pour éclaircir le fait, nous avons lu les instructions que le ministère de la Marine communiqua à Dumont-d'Urville et au capitaine Thibault. Ces instructions ne renferment aucun ordre semblable; nous devons déclarer en outre qu'elles n'y font aucune allusion. Elles parlent des respects qui sont dus à de royales infortunes; elles ne vont pas au delà. Comment se fait-il donc que Louis Blanc ait pu, dans un ouvrage très-pénible à Louis-Philippe, accréditer une version qu'il était si aisé de démentir, soit par le *Moniteur*, soit devant la Cour d'assises? Les instructions se trouvaient aux archives de la Marine; et pour qu'on n'ait pas eu recours à leur autorité, il faut que, dans la lutte provoquée, Louis Blanc se soit senti appuyé par des contemporains qui avaient eu l'œil et l'oreille dans plus d'un mystère de 1830. On savait, — et le narrateur ne le taisait pas — que tous les importants de Juillet, séparés en 1840 de Louis-Philippe, et demandant comme Laffitte, Dupont (de l'Eure), Arago, Béranger, Audry de Puiraveau, Bérard et tant d'autres, pardon à Dieu et aux hommes, avaient initié l'historien aux détails les plus secrets de cette révolution. L'ordre verbal que, contrairement aux usages et à l'honneur des officiers de la Marine française, deux commandants auraient dû recevoir; cet ordre de couler bas toute une dynastie, a-t-il été notifié? Fut-il accepté? Et si tout cela est une calomnie ou une erreur, comment la calomnie n'a-t-elle pas été confondue? Pourquoi l'erreur n'a-t-elle pas été relevée par la Marine, par les officiers

et par le Gouvernement. Il n'y a qu'un moyen d'expliquer cette obstination dans un silence peu habituel aux journaux et aux accusateurs publics de l'Orléanisme. C'est de croire que Louis-Philippe, se voyant trahi par ses anciens amis, a simulé le dédain pour ne pas être condamné à la preuve. Une plus audacieuse indiscrétion l'aura effrayé.

Le 17 août, le Roi de Juillet, en apprenant le départ de la famille royale, avait écrit au ministre de l'intérieur : « Enfin, voici des dépêches de nos commissaires qui me soulagent le cœur. » Après vingt années d'attente, nous voudrions, pour exonérer sa mémoire, que la lumière se fît sur une imputation qu'un silence trop persévérant accrédita.

Le *Great-Britain* ne reparut plus dans les ports de France. Au mois de janvier 1848, les feuilles de commerce signalent son arrivée sur la rade du Havre, et le prince de Joinville, alors en Algérie, communique en ces termes l'impression que cette nouvelle a produite sur son esprit : « Le bâtiment américain sur lequel Charles X et sa famille firent voile pour l'exil vient pour la première fois, depuis 1830, de reparaître sur les côtes de France. C'est pour nous un présage de malheur. »

Cette superstition de marin n'était-elle pas plutôt un remords de famille qu'un pressentiment?

Charles X a pris terre à Cowes. Il vient, proscrit et brisé de douleur, solliciter de son frère Guillaume de la Grande-Bretagne cette hospitalité qui s'offre au pre-

mier venu comme un droit, et que jusqu'alors Napoléon seul se vit refuser déloyalement. Le Roi a été national ; le Roi a été Français ; le Roi n'a jamais consenti à baisser son drapeau devant la morgue britannique. N'ignorant pas que, dans l'espace de sept cents ans, de 1100 à 1815, l'histoire des deux Royaumes rivaux compte deux cent cinquante années de guerre maritime ou continentale, — une année sur trois, — et que la France libre et forte ne peut jamais prospérer et grandir sans avoir à redouter les jalousies ou les impérieuses prétentions du cabinet de Saint-James, le Roi a jeté un noble défi à l'Angleterre. Le Roi, la veille de sa chute, faisait, malgré l'Angleterre, la conquête d'Alger. Le Roi, à la même heure, signait avec les puissances du Nord un traité d'alliance offensive et défensive. Ce traité donnait les provinces Rhénanes à la France ; il privait l'Angleterre de ses influences continentales. Le Roi a fait tout cela. Tout cela surexcite les vieilles haines carthaginoises.

Un d'Orléans a renversé un Bourbon. L'Anglais se réjouit, l'Anglais triomphe. Dans ses brutales insolences, il laisse éclater ses transports d'allégresse sur le passage du monarque exilé. Les magnanimités britanniques se déploient en festons tricolores, en grognements orléanistes et en cris sauvages. Et quand le vieux Roi nous racontait, à l'Hradschin de Prague, ces glorieuses insultes : « pour que l'Angleterre se les soit permises, ajouta-t-il avec son doux et triste sourire, il fallait bien que je ne fusse pas à ses yeux un

trop mauvais Français. Ce n'est pas moi qui aurais consenti à limiter le nombre de nos vaisseaux et celui de nos équipages. »

Ce fut la seule vengeance par allusion que son inépuisable bienveillance s'accorda contre les tendances antinationales de Louis-Philippe.

Dans cet abaissement de tous les pouvoirs publics, funeste symptôme qui présage la misère des esprits et la décrépitude des peuples, l'art des révolutions devait seul se perfectionner. Louis-Philippe avait tout fait en leur faveur. Depuis quinze ans, il s'était voué pour elles à la vanité du martyre. Sans l'ambitionner, il le trouvait à la porte et dans les salons du Palais-Royal. Les ministres qu'il se choisissait étaient d'avance frappés d'impopularité. Ils ne pouvaient pas faire le bien ; ils se sentaient condamnés au mal par une inexorable fatalité. Le mal les entraînait à leur insu.

Louis-Philippe ouvrait sa demeure aux réfugiés de tous les pays. Désireux de se former à la manutention des complots, ces proscrits émérites affluaient dans tous les ministères. Ils avaient le regard fier et le verbe haut. Ils parlaient comme de la chose la plus simple d'affranchir les peuples, de délivrer les nationalités opprimées et de susciter une guerre universelle. Les Polonais, les Espagnols, les Belges, les Italiens surtout accouraient des divers coins de l'Europe avec des projets à la réalisation desquels il ne manquait que deux points secondaires, assez essentiels cependant. Pour soulever la Pologne, l'Espagne et

l'Italie, il ne leur fallait que des bras et de l'argent comptant. Ils en demandèrent au Palais-Royal. En variantes de la *Marseillaise*, dont le Roi de Juillet berçait leur patriotisme, Louis-Philippe leur promit monts et merveilles. Mais, voulant vivre et mourir en bon père, en sage économe de sa fortune, il passait parole à ses ministres. La Fayette aidant, ses ministres, afin de subvenir à tant d'impérieuses sollicitations, puisèrent à pleines mains dans les réserves du trésor de Charles X. Les réfugiés voulaient des armes. On leur ouvrit les arsenaux de l'État. Le lendemain ces munitions de guerre étaient vendues à vil prix. On ne savait pas que faire d'un homme; on lui donnait mission d'aller travailler révolutionnairement un pays quelconque. Cet homme, entouré de vagabonds ou de coupe-jarrets, partait pour sa destination. La Révolution trônant au Palais-Royal n'avait pas marchandé avec lui; il se gardait bien de marchander avec elle. Il parlait au nom du Roi de Juillet; il agissait au nom de la France. Et la Pologne et l'Italie, et la Belgique et l'Espagne se tinrent prêtes à obéir au mot d'ordre que la Révolution devait leur notifier.

Ce mot d'ordre, secrètement transmis par le Palais-Royal, était le dernier bonheur du vieux la Fayette. On l'amusait avec des insurrections en perspective; son hôtel, devenu le caravansérail de tous les proscrits de bonne volonté, retentissait de plans militaires et d'émeutes futures. Vingt jours de crise avaient provoqué ce chaos que le règne de Louis-Philippe éter-

nisera; mais ce chaos n'était encore qu'en germe; d'Orléans eut la prétention de le régulariser. Pour atteindre son but, il s'imagina de faire peur de la Révolution aux Rois de l'Europe et des Rois de l'Europe à la Révolution. Il fallait effrayer les uns et rassurer l'autre. Louis-Philippe tenta de persuader qu'il possédait la baguette de Médée, cette baguette qui apaise et excite les Furies.

On envoya pour ambassadeurs extraordinaires dans toutes les capitales d'anciens généraux de l'Empire qui, sans l'Empereur, n'étaient tout au plus que de médiocres officiers et d'assez pauvres diplomates. Leur présence dans les cours étrangères, leurs explications personnelles, aussi embarrassées que leurs explications politiques, donnèrent aux princes même les moins clairvoyants la clef du caractère de Louis-Philippe. Quand l'homme fut connu, le roi fut jugé. L'Europe resta sur cette appréciation, qui était la vraie.

Dans les archives des diverses puissances on trouve, — et nous pourrions en citer, — des dépêches où le *vis comica* l'emporte même sur la gravité du style officiel. En parlant de cet homme et de cette époque, les ambassadeurs ont le rire inextinguible des Dieux. La France tolère un pareil monarque, on sent que désormais ils refuseront de prendre la France au sérieux. Elle marchera dans l'ombre de l'Angleterre; ils conseillent à leurs gouvernements de ne plus compter qu'avec l'Anglais.

Libre de toute crainte du côté des Bourbons ainsi que de l'armée, qu'on mutile, qu'on insulte et qu'on maudit, parce qu'elle eut l'incomparable honneur de remplir son devoir, l'élu des barricades n'a qu'à se préserver des coups de la Révolution, des caresses de l'Angleterre et des dédains de l'Europe. Les Souverains commençaient à ne plus savoir faire respecter la souveraineté et la pourpre. Ils ne révéraient pas leur propre puissance; ils ne connaissaient déjà plus le grand mystère de Dieu sur les personnes royales. Seul, l'empereur de Russie tenait tête aux orages. Avec son prestige de jeunesse et de beauté, il réalisait la plus splendide image de la volonté unie à la suprématie. Nicolas était l'allié et l'ami de Charles X. Louis-Philippe comprend que, pour être toléré dans le congrès des rois, il lui faut tout d'abord l'assentiment du Czar. Cet assentiment, il le sollicite, le 19 août, par une lettre d'explications embarrassées, de souhaits ambigus et de flatteries trop mielleuses pour être sincères. La perfidie suppose l'adresse; l'adresse fait défaut à ce plaidoyer se terminant par des prières aussi peu royales que possible. Celui qui se prétend le Roi du choix des Français ne promet que selon ses espérances; il ne compte tenir que selon ses craintes. Il écrit donc :

« Monsieur mon frère,

« J'annonce mon avénement à la couronne à Votre Majesté par la lettre que le général Athalin lui présentera en mon nom; mais j'ai besoin de lui parler avec

une entière confiance sur les suites de la catastrophe que j'aurais tant voulu prévenir.

« Il y a longtemps que je regrettais que le roi Charles X et son gouvernement ne suivissent pas une marche mieux calculée, pour répondre à l'attente et au vœu de la nation. J'étais pourtant bien loin de prévoir les prodigieux événements qui viennent de se passer, et je croyais même qu'il eût suffi d'un peu de prudence et de modération pour que ce gouvernement pût aller comme il allait. Mais depuis le 8 août 1829, la nouvelle composition du ministère m'avait fort alarmé; je voyais à quel point cette composition était suspecte et odieuse à la nation, et je partageais l'inquiétude générale sur les mesures que nous devions en attendre. Néanmoins l'attachement aux lois, l'amour de l'ordre ont fait de tels progrès en France, que la résistance à ce ministère ne serait certainement pas sortie des voies parlementaires, si, dans son délire, ce ministère lui-même n'eût donné le fatal signal par la plus audacieuse violation de la Charte et par l'abolition de toutes les garanties de nos libertés nationales, pour lesquelles il n'est guère de Français qui ne soit prêt à verser son sang. Aucun excès n'a suivi cette lutte terrible.

« Mais il était difficile qu'il n'en résultât pas quelque ébranlement dans notre ordre social, et cette même exaltation des esprits, qui les avait détournés de tant de désordres, les portait en même temps vers des essais de théories politiques qui auraient précipité

la France et peut-être l'Europe dans de terribles calamités. C'est dans cette situation, Sire, que tous les yeux se sont tournés vers moi. Les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire à leur salut; je l'étais encore plus peut-être pour que les vainqueurs ne laissassent pas dégénérer la victoire : j'ai donc accepté cette tâche noble et pénible, et j'ai écarté toutes les considérations personnelles qui se réunissaient pour me faire désirer d'en être dispensé, parce que j'ai senti que la moindre hésitation de ma part pourrait compromettre l'avenir de la France et le repos de tous nos voisins. Le titre de lieutenant général, qui laissait tout en question, excitait une défiance dangereuse, et il fallait se hâter de sortir de l'état provisoire, tant pour inspirer la confiance nécessaire que pour sauver cette Charte si essentielle à conserver, dont feu l'Empereur, votre auguste frère, connaissait si bien l'importance, et qui aurait été très-compromise si l'on n'eût promptement satisfait et rassuré les esprits.

« Il n'échappera pas à la haute perspicacité de Votre Majesté ni à sa haute sagesse que, pour atteindre ce but salutaire, il est bien désirable que les affaires de Paris soient envisagées sous leur véritable aspect, et que l'Europe, rendant justice aux motifs qui m'ont dirigé, entoure mon gouvernement de la confiance qu'il a droit d'inspirer. Que Votre Majesté veuille bien ne pas perdre de vue que, tant que Charles X a régné sur la France, j'ai été le plus soumis et le plus fidèle de ses sujets, et que ce n'est qu'au moment où j'ai vu

l'action des lois paralysée et l'exercice de l'autorité royale totalement anéantie, que j'ai cru de mon devoir de déférer au vœu national, en acceptant la couronne à laquelle j'ai été appelé. C'est sur vous, Sire que la France a surtout les yeux fixés; elle aime à voir dans la Russie son allié le plus naturel et le plus puissant, et sa confiance ne sera point trompée. J'en ai pour garantie le noble caractère et toutes les qualités qui distinguent Votre Majesté.

« Je la prie d'agréer les assurances de la haute estime et de l'inaltérable amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté le bon frère,

« Louis-Philippe. »

A ce message qui, avec le général ambassadeur, resta longtemps à la frontière en guise de colis épiant l'heure favorable pour frauder la douane, l'empereur de Russie répondit, le 6-18 septembre, par une lettre où la sobriété d'effusions fraternelles et la sévère froideur du style ont quelque chose d'imposant comme un arrêt de mort rendu par une haute cour de justice. Le Czar jette à la face de Louis-Philippe ce compliment de bienvenue :

« J'ai reçu des mains du général Athalin la lettre dont il a été porteur. Des événements à jamais déplorables ont placé Votre Majesté dans une cruelle alternative. Elle a pris une détermination qui lui a paru la seule propre à sauver la France de plus grandes calamités, et je ne me prononcerai pas sur les considé-

rations qui ont guidé Votre Majesté; mais je forme des vœux pour que la Providence divine veuille bénir ses intentions et les efforts qu'elle va faire pour le bonheur du peuple français. De concert avec mes alliés, je me plais à accueillir le désir que Votre Majesté a exprimé d'entretenir des relations de paix et d'amitié avec tous les États de l'Europe. Tant qu'elles seront basées sur les traités existants et sur la ferme volonté de respecter les droits et les obligations, ainsi que l'état de possession territoriale qu'ils ont consacrés, l'Europe y trouvera une garantie de la paix, si nécessaire au repos de la France elle-même. Appelé conjointement avec mes alliés à cultiver avec la France, sous son gouvernement, ces relations conservatrices, j'y apporterai pour ma part toute la sollicitude qu'elles réclament, et les dispositions dont j'aime à offrir à Votre Majesté l'assurance, en retour des sentiments qu'elle m'a exprimés. »

Au dire de ceux qui élevèrent Louis-Philippe sur le trône, il n'était qu'un Roi conditionnel. Par l'organe du Czar, notifiant son ukase épistolaire, l'Europe signifie à d'Orléans qu'elle ne l'accepte qu'avec la répugnance dont cette lettre est l'écrasant témoignage. Conditionnel pour le pays, transitoire pour les puissances, il est, d'un côté, entraîné dans la voie révolutionnaire par ses amis et ses ennemis de l'intérieur, de l'autre, l'empereur Nicolas, parlant au nom de ses alliés et des traités ainsi que des droits qu'il faut respecter, le désigne au monde entier comme le prince

dont chacun se défie. Les Rois de l'Europe adoptèrent envers Louis-Philippe cette politique de soupçon, de mauvais vouloir et de méfiance trop bien justifiée. On reçut ses envoyés et ses lettres de faire part ainsi qu'une excuse ou une offense. On fit la chaîne à son approche; à son contact, on opposa un cordon sanitaire des chancelleries et des armées. Louis-Philippe se soumit humblement à ces avanies dont les Cours, grandes et petites, ne dissimulèrent ni l'éclat ni l'amertume. Pour détourner l'attention de la France de cette insultante pitié, le Roi citoyen se bariola de couleurs tricolores. Il abusa du parapluie et des chers camarades. Bientôt fatigué de banales révérences, le peuple se sentit humilié dans sa dignité par ce roi des barricades, s'inclinant et faisant des courbettes comme un solliciteur. Le peuple des révolutions lui-même comprenait autrement la majesté du trône, car il aimera toujours la grandeur dans ses princes. C'est pour cela que, dans les derniers jours de l'Empire, le 14 mars 1814, Napoléon écrivait encore à son frère Joseph[1] :

« Tant que je vivrai, je serai le maître partout en France. Votre caractère et le mien sont opposés. Vous aimez à cajoler les gens et à obéir à leurs idées; moi, j'aime qu'on me plaise et qu'on obéisse aux miennes. Aujourd'hui comme à Austerlitz, je suis le maître. Ne souffrez pas que personne ne cajole la garde nationale, ni que Regnauld ou tout autre s'en fasse le tribun. Je suppose cependant qu'ils font une différence du

[1] *Mémoires et correspondance du roi Joseph*, tom. X, page 198.

temps de la Fayette, où le peuple était souverain, avec celui-ci, où c'est moi qui le suis. »

Cette large paraphrase du mot de Louis XIV : « L'État, c'est moi ! » entrait peu dans les goûts de Philippe. Roi terre à terre, il n'était pas plus né pour s'élever honorablement que pour tomber glorieusement. Il suppliait les princes de l'Europe à voix basse et à lettres closes. Il leur demandait la paix à tout prix : « cherchant, comme dit le Prophète[1], à se fortifier sur la terre, parce qu'il ne faisait que passer d'un mal à un autre mal. » Et du haut de son balcon, devant la foule indifférente ou railleuse, il entonnait à pleins poumons les belliqueux refrains de la *Marseillaise*. Il s'offrait comme la dernière digue pour arrêter le torrent qui doit emporter l'ordre social et la famille; puis, dans son Palais-Royal, sous les yeux de la nouvelle Reine, il laisse étaler les plus lubriques images. Des impostures d'une audace qui aurait peut-être fait rougir le citoyen Égalité, résonnent aux chastes oreilles des princesses, ses filles. Au pied du grand escalier, il y a des échoppes de libraires marrons, où l'on hurle aux passants : *Les crimes de Charles X! Les amours de l'archevêque de Paris et de la duchesse d'Angoulême!* brochures à deux sous!

Lorsqu'en fils respectueux, mais mal informé, le duc d'Aumale a, dans sa *Lettre sur l'Histoire de France*, glorifié[2] « la Révolution de Juillet, la plus pure de

[1] *Proph. Jérém.*, IX, 3.

[2] *Lettre sur l'Histoire de France*, par Henri d'Orléans, page 11.

toutes nos Révolutions, » il ignorait sans aucun doute et ces complicités morales, et ces sournoiseries calculées, et ces serments violés, et ces génuflexions devant l'étranger, et ces attentats à la pudeur publique qui auraient dû pourtant laisser quelque trace dans sa jeune imagination.

Les premiers jours de la royauté bourgeoise furent, comme toutes les fiançailles, une suite d'enivrements et de fêtes. Les députations des provinces, les accolades, les poignées de main, les congratulations se succédaient au Palais-Royal et au *Moniteur*. De tous les coins de la France on se précipitait vers Paris. La chasse aux emplois était ouverte : la curée allait commencer. Les farouches indépendants de la veille se flattaient d'être les repus du lendemain. Ajax de carrefour, ils posaient déjà pour les Nestors de préfecture. On avait servi dans les conspirations ou dans les tables d'hôte; on était avocat sans cause ou médecin sans malades, condamné politique ou repris de justice, homme de lettres ignoré ou homme d'affaires taré; on accourait réclamer à la patrie reconnaissante le salaire de son zèle libéral et de ses sacrifices constitutionnels.

La patrie, représentée par Louis-Philippe, déclarait avoir tenu registre du zèle et des sacrifices de ces Catilinas de comptoir ou de ces Spartacus d'estaminet. Elle leur en accordait ou leur en promettait la récompense. Ce fut ainsi que, dans l'espace de cinq ou six semaines, les salons du Palais-Royal et les anticham-

bres des ministères virent défiler ces troupeaux de faméliques atteints de la nostalgie des emplois publics. Les débris de toutes les insurrections, les réfugiés de tous les pays, les échappés de toutes les prisons d'État étaient là, se votant à eux-mêmes des secours et s'adjugeant des missions confidentielles. Les vainqueurs de la Bastille ressuscitaient dans la personne de leurs petits-neveux; ils n'en étaient que plus vénérés. On y voyait aussi des femmes, veuves de mères en filles, et qui, couvertes de deuil, pleuraient un mari imaginaire tué à l'armée de Sambre-et-Meuse ou mort sous les glaces de la Bérésina. Une audience suivie d'une embrassade royale ne tarissait pas leurs larmes. Pour les consoler, il leur fallait des rentes sur le grand livre.

Un mouvement inouï de fonctionnaires de tout rang se manifestait comme pour surexciter les appétits libéraux. Quand les uns aspiraient à se jeter sur le pouvoir devenu la proie de tous, les autres l'abandonnaient avec une noble résignation ; car, selon la parole de Quintilien[1] : « C'est un bienfait de la Providence que les choses honnêtes soient aussi les plus utiles. »

Dans les deux Chambres, dans l'armée, dans la magistrature, dans la haute administration ainsi qu'au plus humble degré de l'échelle gouvernementale, les Royalistes offrirent un exemple qu'ils n'avaient pas reçu et qui ne devait pas être imité. Fidèles à leurs convictions, des généraux et des officiers brisèrent leurs épées pour ne pas se souiller par un serment;

[1] *Instit. orat.*, lib. II, c. XII.

des magistrats descendirent de leurs siéges inamovibles ou de leurs parquets; des conseillers d'État, des administrateurs de toute classe résignèrent leurs fonctions. On vit même un grand nombre de petits employés et d'obscurs pensionnaires de l'État ou de la liste civile renoncer à leurs places ou au pain de leur vieillesse. La misère les effrayait moins que le parjure. Il y avait pour eux quelque chose de plus cher que le traitement ou la prérogative. Ils consentaient à se dépouiller de l'un et de l'autre; ils ne voulaient pas prostituer leur honneur. La pureté les réduisait à la nullité, tandis que les habiles de la Révolution, sachant qu'on ne traite qu'avec les gens en place, s'arrangent pour être en première ligne sous tous les gouvernements.

Ce double spectacle fut alors une leçon perdue. La Révolution avait propagé la lèpre de la fonctiomanie; le mal gagna des extrémités au cœur. Les principes s'effaçaient par le frottement des intérêts, comme une vieille médaille; l'on ne se dévoua qu'afin de battre monnaie. La France était sous le joug de l'Orléanisme, sans cesse disposé à mettre le pied dans le ruisseau pour éclabousser quelqu'un. Elle ne comprit rien à cette sublime folie de la démission en masse par refus de serment. L'Orléanisme, débordé par tous ces courtisans de la fortune dont il avait stimulé les cupidités, se courba devant des dieux de hasard ou de boue. Les faveurs, les dignités, les décorations, les sinécures surtout furent le prix d'un complot, d'une mauvaise action ou quelquefois d'une vie déréglée. Et pour

donner la mesure de cette immense perturbation sociale, le 17 août Louis-Philippe écrivit à son ministre de l'intérieur : « Je suis fâché d'avoir à vous avertir que deux de nos nouveaux sous-préfets sont venus hier au Palais-Royal complétement ivres et qu'ils y ont été bafoués par la garde nationale. Mes aides de camp vous diront leurs noms, que j'oublie et que vous tairez par égard pour leurs protecteurs. Nous ne nous vanterons pas de ces choix-là, et nous les remplacerons. »

L'ivresse en habits brodés s'installait comme chez elle dans les salons du Roi-citoyen. Trois jours après, une autre ivresse, celle des enthousiasmes patriotiques et des hyperboles laudatives, alla consoler dans leurs mansardes les don Quichottes ayant versé leur sang pour créer cet état de choses. Les combattants de Juillet recevaient la lettre suivante, seul baume que l'Orléanisme appliquera sur leurs blessures : « Monsieur, le gouvernement, informé de la conduite toute française que vous avez tenue dans les journées des 27 et 28 juillet dernier, et du noble exemple que vous avez donné de votre attachement aux libertés publiques, me charge de vous informer que vous êtes porté sur l'état des récompenses que la patrie doit décerner aux braves qui comme vous ont, au péril de leurs jours, affranchi la nation de l'esclavage honteux sous lequel nous gémissions. Honneur et gloire éternelle aux défenseurs de nos libertés !

« Une couronne de chêne et d'immortelles et une

inscription au temple de la Gloire sont les récompenses que vous avez méritées.

« Je m'estime heureux, mon cher concitoyen, d'avoir à vous annoncer que la patrie conservera à jamais le souvenir de votre dévouement dans la guerre de la patrie contre ses odieux tyrans. »

Les combattants de Juillet obtenaient une couronne de chêne et d'immortelles; ils recueillaient l'aumône d'une inscription au temple de la Gloire. On inscrivait au budget de l'État les héros du lendemain que le hasard allait tirer d'un grenier.

On avait forcé la France à vouloir une révolution à l'anglaise; la Révolution arrivait avec son cortége de misères, de ruines et d'ambitions ridicules. L'importation britannique envahissait Paris et les provinces. Le règne de la Babel constitutionnelle s'ouvre, et le tableau tracé par mistress Hutchinson dans ses *Mémoires* se présente à tous les yeux. Il n'y a certaine différence qu'entre Louis-Philippe et Cromwell, de la médiocrité au génie. « C'était, dit mistress Hutchinson[1], un spectacle déplorable de voir tous les actes d'oppression, d'injustice et de cruauté qu'exerçaient beaucoup de membres du Parlement contre leurs ennemis vaincus. Toutes les places occupées au nom du Parlement étaient infestées et troublées par de basses factions; les gentilshommes les plus distingués se virent vexés et opprimés jusque dans le sein du Parlement par un certain parti de basse extraction que l'on dési-

[1] *Mémoires* de mistress Hutchinson, tom. II, pag. 225.

gnait par l'épithète de va-nu-pieds, pour les distinguer des gens honorables près de qui ils siégeaient. La femme et les enfants de Cromwell tranchaient des grands seigneurs, et cette pompe ne leur allait pas mieux que ne le ferait un habit écarlate à un singe... On ne voyait à la cour du protecteur que péché et vanité, spectacle d'autant plus abominable que ces gens-là, n'ayant pas renoncé le nom de Dieu, le profanaient sans cesse en l'invoquant en vain. »

Plus heureux sous le règne d'autrui que sous le sien, Louis-Philippe, même au milieu des adulations dont il était l'objet, se vit obsédé de vagues pressentiments et de sinistres inquiétudes. Arrivé au but et n'ayant plus le vertige de l'ambition qui l'éblouissait, il calcule froidement ses chances et ses profits. Sa raison lui indiquait de loin les écueils de l'usurpation, mais, obstiné dans ses poursuites, il s'acharne à courir les aventures. Il a concentré dans son âme toutes les haines du Palais-Royal; il leur donne satisfaction à toutes. Débarrassé de la famille royale, il ne voit plus en France qu'un Bourbon. C'est le dernier Condé, le plus généreux et le moins cordial de ses bienfaiteurs. Le sort qu'on lui réserve est affreux.

En perdant le duc d'Enghien, dont la mort pèsera éternellement sur la mémoire de Bonaparte, le duc de Bourbon avait perdu plus qu'un fils et la France plus qu'un héros. Une grande race militaire s'était éteinte par ordre d'un grand capitaine. Le poëte, parlant de l'aïeul, du père et du petit-fils, qui combat-

tirent sous leur vieux drapeau, ne pouvait plus dire :

> Et prodigues d'un sang chéri de la victoire,
> Trois générations vont ensemble à la gloire¹

Le duc de Bourbon restait seul pour conduire le deuil de sa race. Il avait de ces tristesses de père et de prince, tristesses pleines d'amertume et qu'il n'est donné à aucune âme humaine de consoler. Il se résignait à la douleur, parce qu'il avait fini par se désintéresser de lui-même. L'exil fut bien dur à son cœur; le retour dans la patrie avait à peine déridé son front chargé de pénibles souvenirs. A l'âge de soixante ans, il tomba sous le joug d'une de ces courtisanes pour qui le plaisir est une affaire et la cupidité le plus avouable des mobiles. Belle de séductions toujours faciles auprès d'un vieillard dont on se dit l'Antigone et dont en secret on se fait la Phryné, Sophie Dawes persuada au dernier Condé qu'elle se vouait à son bonheur. Elle prit sur lui un tel empire que bientôt cette femme, ramassée dans les sentiers de la police correctionnelle, commanda et régla tout à Chantilly et à Saint-Leu. Afin de voiler ou d'expliquer sa fausse position, elle eut l'art de s'offrir indirectement comme la fille naturelle du prince et de se faire épouser à ce titre par Adrien de Feuchères, qu'à la demande du duc Louis XVIII créa baron. Lorsque Adrien de Feuchères découvrit le scandale, lorsqu'on lui révéla le passé et le présent de cette Anglaise, mélange d'impudeur et de duplicité, Feuchères rompit brusquement avec elle.

L'époux loyal, mais abusé, se retirait d'auprès de cette femme, affichant ses adultères amours et dominant de toutes ses astuces le cœur d'un homme à qui il ne fut pas donné de mourir à temps. Louis XVIII l'avait consignée à la porte des Tuileries; ce fut ce moment que Louis-Philippe choisit pour se faire agréer comme le satellite de la baronne de Feuchères. Les Tuileries lui étaient fermées; le Palais-Royal s'ouvrit à deux battants devant ses ambitieuses prétentions. Le Roi avait jugé qu'une pareille femme n'était pas digne de s'incliner sous le regard de la fille de Louis XVI; Louis-Philippe contraignit la pudeur de Marie-Amélie, duchesse d'Orléans, à sourire aux empressements de la Feuchères. La maîtresse du duc de Bourbon fut reçue au Palais-Royal à titre d'amie de la mère, de la sœur et des jeunes filles.

Le bonheur des autres était devenu la joie de ce père qui ne pouvait plus être heureux. Louis-Philippe se persuade que le duc de Bourbon peut bien aussi s'occuper un peu du sien. C'est dans cette intention que, bravant toutes les convenances du rang et de la famille, il introduit à son foyer une aventurière dont l'origine et l'existence sont un problème. Sophie Dawes savait que l'habitude est la reconnaissance et l'amour des vieillards. Elle avait engagé le duc de Bourbon à tenir le duc d'Aumale sur les fonts de baptême. C'était un premier pas fait vers une adoption future; pour arriver à ce résultat inespéré, de longues, de tristes manœuvres avaient été mises en jeu.

Possesseur d'une immense fortune et vivant au milieu des bois plutôt en Nemrod qu'en prince, le duc de Bourbon avait toujours tenu à distance son neveu, le duc d'Orléans. Leur vie, leurs mœurs, leurs opinions, leur manière de sentir et de voir formaient un si parfait contraste, que cet éloignement parut chose toute naturelle. Fier de ne s'être trouvé face à face avec la Révolution que les armes à la main, le duc de Bourbon ne pardonnait à la famille d'Orléans ni les turpitudes d'Égalité, ni les palinodies de Louis-Philippe. Ses bienfaisantes prodigalités lui semblaient même une censure de très-bon goût des lésineries du Palais-Royal. Madame de Feuchères connaissait les répugnances du prince ; elle s'attacha à les vaincre; elle y parvint. Admise dans l'intimité de Marie-Amélie, elle voulut que le duc d'Orléans fût invité à Chantilly et au palais Bourbon. Ses obsessions l'emportèrent; le Prince cède encore une fois à un caprice, qui est le commencement d'une intrigue savamment ourdie.

Le duc de Bourbon ne sait pas dissimuler; il ne peut se contraindre à sourire, même par lettres, à ce d'Orléans. Il est sec et froid envers lui. Si par hasard une circonstance les rapproche, le front rembruni du Condé et ses lèvres méprisantes semblent toujours dire avec Montaigne[1] : « Quant à la fidélité, il n'est animal au monde traistre au prix de l'homme. » La Feuchères le condamne à répondre aux avances de Philippe. Le Prince écrit : « Je n'ai reçu votre lettre,

[1] *Essais sur Montaigne*, tome III, pag. 81.

Monsieur, qu'aujourd'hui, à Paris, où j'étais depuis quelques jours. Demain et samedi, j'ai partie de chasse arrangée dans vos États, en Brie; mais je serai positivement à Saint-Leu dimanche toute la journée. »

La bienveillance n'allait pas au delà de ces termes, où la politesse du gentilhomme et l'affection de l'oncle auraient certainement quelque chose à reprendre. Madame de Feuchères a lu, elle a tout deviné. Elle ajoute ces lignes, donnant au laconisme du duc de Bourbon un cachet de gracieuseté qui dut encore plus étonner le Condé que le d'Orléans : « Et charmé, comme vous pouvez bien le penser, de vous y recevoir, ainsi que M. le duc de Chartres, soit à déjeuner, soit à dîner, ou à tous les deux, si cela peut vous être agréable. »

Cette courtoisie interlope n'effarouchait point Louis-Philippe. Cuirassé contre les indignations, il s'occupait fort peu des dédains. Il tendait à son but, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que les précipitations de madame de Feuchères ne pouvaient que l'en écarter. Il jugea qu'il serait utile de lui prêter un guide et de s'assurer ainsi auprès d'elle un intermédiaire qui ferait accepter les conseils de l'égoïsme. Le prince de Talleyrand est au repos. Il n'a plus d'intrigues politiques à ourdir, plus de trahisons à perpétrer. Louis-Philippe le charge d'achever l'éducation de la baronne de Feuchères. Talleyrand lui fit comprendre que la hâte était toujours malavisée, qu'elle se pres-

sait trop pour dépouiller le Prince à l'aide de testaments et de donations toujours révocables, et que les héritiers du sang ne manqueraient pas d'attaquer, sous prétexte d'indignité ou de captation. Lorsque Talleyrand s'adressait au vice, et cherchait à lui inspirer des passions encore plus mauvaises, il avait une éloquence irrésistible. L'élève était digne du maître; la Feuchères se rendit à une démonstration dont ses propres remarques lui firent plus d'une fois entrevoir la nécessité. Elle s'avoue que, le duc de Bourbon mort, elle se trouvera sans appui et sans protecteur. Talleyrand l'attendait à ce point; il lui prouve qu'en se dévouant à la Maison d'Orléans elle se crée de puissantes amitiés qui ne l'abandonneront jamais, parceque son sort sera lié au leur, et qu'ainsi on arrivera sans encombre au partage de la fortune des Condés.

La tentation ne tomba point sur une terre stérile. Pour la faire germer, le prince de Talleyrand conclut avec madame de Feuchères une alliance de famille. Un de ses neveux, le marquis de Chabannes, épouse une nièce de la baronne; puis le duc de Bourbon, dans son isolement volontaire, se voit peu à peu enveloppé et circonveuu par trois grands comédiens, ayant tous trois un intérêt plus ou moins direct à lui faire jouer au naturel le légataire malgré lui. Le projet d'adoption ou de testament en faveur du duc d'Aumale a été caressé et mûri dans les conciliabules du Palais-Royal. Le duc de Bourbon vieillit : ses courses à travers les forêts et ses chasses perpétuelles peuvent accé-

lérer un trépas désiré. Il importe donc d'aviser aux affaires. Un évêque apostat et une courtisane sont les entremetteurs de la famille d'Orléans. Le 6 août 1827, la baronne de Feuchères adresse à Marie-Amélie la lettre suivante :

« Madame,

« Votre Altesse Royale daignera-t-elle me permettre de lui exprimer ma reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle elle a bien voulu accueillir les sentiments de dévouement et de respect que j'aurai toujours pour son auguste famille?

« D'après la conversation que j'ai eue avec M. le prince de Talleyrand, je prends la liberté de réitérer à Votre Altesse Royale le désir extrême que j'ai de voir l'adoption de M. le duc d'Aumale par Mgr le duc de Bourbon; mais Votre Altesse Royale sentira que, malgré le vif désir de voir réaliser un projet qui perpétuerait le nom de Mgr le duc de Bourbon et comblerait les vœux de toute la France, je ne puis que, par degrés, toucher le cœur de mon bienfaiteur sur un sujet qui réveille toujours des souvenirs pénibles! Je puis assurer néanmoins Votre Altesse Royale que je mettrai toute ma sollicitude à obtenir un résultat qui remplirait ses vœux, et à entretenir le tendre intérêt que M. le duc de Bourbon porte déjà à Mgr le duc d'Aumale.

« Votre Altesse Royale me permettra-t-elle de saisir cette occasion pour lui faire part du prochain mariage

de ma nièce avec M. le marquis de Chabannes; sa famille ayant l'honneur d'être alliée à la Maison de Bourbon, il serait bien doux pour moi de présenter ma nièce à Votre Altesse Royale, ainsi qu'à son auguste famille, et de solliciter personnellement leur appui et leurs bontés. »

La vertu, qui est mère et qui convoite pour son fils un magnifique héritage, se place sur la même ligne que le vice prenant à peine le soin de se déguiser. Et la vertu répond :

« J'ai reçu, madame, par M. le prince de Talleyrand, votre lettre du 6 de ce mois, et je veux vous témoigner moi-même combien je suis touchée du désir que vous m'exprimez si positivement de voir mon fils le duc d'Aumale adopté par M. le duc de Bourbon. J'étais déjà instruite de votre intention d'engager M. le duc de Bourbon à faire cette adoption, et puisque vous avez cru devoir m'en entretenir directement, je crois devoir à mon tour ne pas vous laisser ignorer combien mon cœur maternel serait satisfait de voir perpétuer dans mon fils ce beau nom de Condé, si justement célèbre dans les fastes de notre Maison et dans ceux de la Monarchie française. Toutes les fois que nous avons entendu parler de ce projet d'adoption, ce qui est arrivé plus souvent que nous ne l'aurions voulu, nous avons constamment témoigné, M. le duc d'Orléans et moi, que si M. le duc de Bourbon se déterminait à le réaliser, et que le Roi daignât l'approuver, nous serions très-empressés de seconder ses vues; mais nous avons

cru devoir à M. le duc de Bourbon, autant qu'à nous-mêmes, de nous en tenir là, et de nous abstenir de toute démarche qui pourrait avoir l'apparence de provoquer son choix ou de vouloir le presser. Nous avons senti que plus cette adoption pouvait présenter d'avantages pour celui de nos enfants qui en serait l'objet, plus nous devions observer à cet égard le respectueux silence dans lequel nous nous sommes renfermés jusqu'à présent. Les douloureux souvenirs dont vous nous parlez, et dont il est si naturel que notre bon oncle soit tourmenté sans cesse, sont pour nous un motif de plus de continuer à l'observer, malgré la tentation que nous avons quelquefois éprouvée de le rompre dans l'espoir de contribuer à l'adoucir, mais nous avons cru nécessaire de toutes manières de nous borner à attendre ce que son excellent cœur et l'amitié qu'il nous a constamment témoignée, ainsi qu'à nos enfants, pourront lui inspirer à cet égard.

« Je suis bien sensible, madame, de ce que vous me dites de votre sollicitude d'amener ce résultat que vous envisagez comme devant remplir les vœux de M. le duc de Bourbon. Je vous assure que je ne l'oublierai jamais, et croyez que si j'ai le bonheur que mon fils devienne son fils adoptif, vous trouverez en nous, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, pour vous et pour tous les vôtres, cet appui que vous voulez bien me demander, et dont la reconnaissance d'une mère doit vous être un sûr garant. »

Le sacrifice d'écrire une pareille lettre à une pareille

femme, même avec les restrictions que la pudeur et la dignité de Marie-Amélie lui commandaient, dut bien coûter à son âme. Mais, résignée à tout, elle accepte tout et devient presque la complice de tout. Elle a des larmes pour les malheurs de la famille royale détrônée par son mari; elle aura des expressions d'affectueuse reconnaissance pour madame de Feuchères. Néanmoins ces tentatives n'aboutissent pas. Le duc de Bourbon est rebelle au joug. Il se roidit; il se révolte. Son cœur de Condé tressaille en pensant qu'un jour ce nom, si glorifié sur les champs de bataille et dans les annales de la fidélité, sera, de son consentement et par son fait, l'héritage d'un d'Orléans. L'échafaud de Louis XVI et la Révolution séparent les deux familles; il refuse de porter devant Dieu et dans le sépulcre de ses ancêtres le fardeau d'un aussi monstrueux rapprochement.

Madame de Feuchères commençait à désespérer. Ses plus gracieuses cajoleries, ses plus terribles colères échouaient contre la persistance inaccoutumée du prince. Il s'obstinait plutôt en Condé qu'en vieillard. Louis-Philippe juge que tout est compromis si, par un coup d'éclat, on ne parvient pas à dompter le duc de Bourbon. Talleyrand, consulté, propose d'inspirer à la baronne un plan qui changera la face des choses. Le plan va se dérouler par lettres, et Louis-Philippe, qui le seconde, n'aura plus de ces restrictions honnêtes, mais préjudiciables, dont la duchesse d'Orléans aime à entourer ses avidités maternelles. Charles X a cédé

encore une fois aux supplications de Louis-Philippe. Le Roi a promis son concours dans l'affaire du testament, et il regarde cet accroissement de la fortune des d'Orléans comme une joie de famille et une sécurité pour le trône de son petit-fils, le duc de Bordeaux. Sous la dictée de Talleyrand, madame de Feuchères écrit au duc de Bourbon, le 1er mai 1829.

« Il y a bien longtemps, *my dearest friend* (mon cher ami), qu'un projet bien important m'occupe; mais jusqu'à présent je n'ai pas eu le courage de vous ouvrir mon cœur entièrement, dans la crainte de vous affliger. Le moment est venu où je me vois forcée de remplir un devoir sacré envers vous. Les malveillants ne cessent de publier que je veux profiter de la tendre amitié que vous me portez pour m'emparer de votre fortune. Forte de la pureté de mes intentions à cet égard, j'ai négligé jusqu'à ce jour de faire les démarches nécessaires pour me justifier auprès de la famille royale, qui, je ne puis en douter, me rendra justice quand cette démarche auprès de vous sera connue. Lorsque je vous ai vu, *my dearest friend*, si indisposé dernièrement à Chantilly, les réflexions les plus cruelles se sont emparées de moi; et, en effet, si cette maladie était devenue plus grave, quelle aurait été ma position? Moi qui, dans un tel moment, devais espérer de vous rendre les soins les plus tendres, j'aurais été la première qu'on eût éloignée de vous, et cela par suite des vues intéressées qu'on me suppose sur votre fortune.

« Pardonnez-moi, *my dearest friend*, si je suis obligée d'entrer ici dans des détails trop déchirants pour mon cœur; mais je vous ai déjà dit que c'est un devoir sacré que je m'impose pour vous implorer à genoux, s'il le fallait, pour vous décider à remplir le devoir imposé à tout homme, de quelque classe qu'il soit, et bien plus encore à un Prince qui porte un nom aussi illustre que le vôtre. Le Roi et la famille royale désirent que vous fassiez choix d'un Prince de votre famille pour hériter un jour de votre nom et de votre fortune. On croit que c'est moi seule qui mets obstacle à l'accomplissement de ce vœu; et même on va jusqu'à croire que si je n'étais pas auprès de vous, cette espérance de la France entière aurait été déjà réalisée. Cette position m'est trop pénible pour que je puisse la supporter plus longtemps, et je vous supplie, *my dearest friend*, au nom du tendre attachement que vous m'avez témoigné depuis tant d'années, de faire cesser cette cruelle position où je me trouve, en adoptant un héritier.

« Après bien des réflexions, mon opinion est que c'est le jeune duc d'Aumale qui réunit le plus de titres à cette haute faveur; le jeune prince est votre filleul, et vous est doublement attaché par les liens du sang. Il annonce de plus, dans un âge aussi tendre, des moyens qui le rendent digne de porter votre nom Ne vous arrêtez pas, je vous en conjure, à l'idée que cette adoption va vous causer le moindre embarras. Rien ne sera changé dans votre manière de vivre habi-

tuelle, c'est une simple formalité à remplir, et alors vous serez tranquille sur l'avenir, et on me laissera auprès de vous, sans penser à m'éloigner dans aucune circonstance. Si, malgré tout ce que je viens de vous dire, votre cœur trop froissé ne vous portait pas à faire cette adoption, j'ose dire que l'affection et le désintéressement que je vous ai toujours montrés méritent que vous le fassiez pour moi; vous assurerez par là, *my dearest friend*, la bienveillance de la famille royale et un avenir moins malheureux à votre pauvre Sophie. »

Louis-Philippe et Talleyrand avaient préparé le coup comme sur un échiquier. Les douleurs du septuagénaire, les sanglots du père, les désespoirs de l'homme ne sont pour eux que des intermèdes. Il s'agit de développer la crise jusqu'à l'excès pour arriver à la dominer. Le Prince repousse les voies d'insinuation; il faut procéder par la plus brutale des franchises. Le 1er mai, madame de Feuchères fait appel à des sentiments qui n'ont jamais existé; le lendemain, le duc d'Orléans se présente lui-même avec un doucereux placet en forme de contrainte par corps. C'est une prise de possession qu'il notifie; c'est un testament qu'il exige, sous peine de livrer le malheureux Condé aux obsessions et aux violences d'une femme qui ne veut pas qu'on lui désobéisse. Ses menaces sont encouragées; Louis-Philippe, en écrivant, se déclare le complice et l'agent de la Feuchères.

« Je ne puis, Monsieur, résister au désir de vous

exprimer moi-même combien je suis touché de la démarche si honorable pour elle que madame de Feuchères vient de faire envers vous, et dont elle a bien voulu m'instruire. Il ne m'appartient pas sans doute, dans une circonstance où il dépend de votre seule volonté, de procurer un si grand avantage à l'un de mes enfants, de présumer ce qu'elle peut être, avant que vous me l'ayez fait connaître; mais j'ai cru devoir, et devoir aussi à ce même sang qui coule dans nos veines, de vous témoigner combien je serais heureux de voir de nouveaux liens resserrer ceux qui nous unissent déjà de tant de manières, et combien je m'enorgueillirais qu'un de mes enfants fût destiné à porter un nom qui est si précieux à toute notre famille, et auquel se rattachent tant de gloire et de souvenirs. »

C'est un lamentable récit que celui-là. En face de cet acharnement qui ne laisse ni trêve ni merci et qui, coûte que coûte, veut arracher à un homme un acte testamentaire odieux à tous les points de vue, on est saisi d'un sentiment indéfinissable. Le duc de Bourbon avait eu de tristes condescendances. Il les expiait, il les expiera si cruellement que cette lutte suprême de l'honneur rachète toutes ces faiblesses de l'humanité. Harcelé d'objurgations, forcé de subir le contact des d'Orléans, tenu en respect autant par la crainte que par une affection dont il rougit, le duc de Bourbon n'a pas rendu son dernier combat. On a dressé contre lui toutes les embûches; on l'a entouré de tous les piéges. On a même fait dresser par l'avocat Dupin un

projet de testament pour « assurer pleinement les nobles volontés de Son Altesse Royale M. le duc de Bourbon, et pour qu'elles ne fussent en aucun cas illusoires ou susceptibles d'être attaquées par des tiers, » selon les expressions mêmes de M. Dupin[1]. Toutes les mesures ont été prises, et l'on ne consent plus à permettre au duc de Bourbon un échappatoire ou un refuge. On a rédigé pour lui, on a minuté pour lui, on a transcrit pour lui l'acte indispensable. Il n'a plus qu'à signer. Il signera à son heure ou à l'heure indiquée; puis, heureux du repos qui lui sera accordé, il ne voudra même plus songer à cet acte qu'on lui arrache.

Le 20 août 1829, le duc de Bourbon, épuisé d'une aussi horrible lutte et de tant de nuits sans sommeil, se décide à faire le duc d'Orléans arbitre entre lui et madame de Feuchères. Il disait souvent : « Ma mort est la seule chose qu'on ait en vue. » Avec ces pressentiments que le besoin de la conservation inspire à l'approche d'un danger, on l'entendait répéter : « Une fois qu'ils auront obtenu ce qu'ils désirent, mes jours peuvent courir des risques. » Et, sous l'impression de ces terreurs bien fondées, il a l'étrange pensée d'en appeler de madame de Feuchères au duc d'Orléans. Il lui écrit, le 20 août 1829 : « L'affaire qui nous occupe, Monsieur, entamée à mon insu et un peu légèrement par madame de Feuchères, m'est infiniment pénible, vous avez pu le remarquer. Outre les souvenirs déchirants

[1] Lettre de M. Dupin à Louis-Philippe d'Orléans.

qu'elle me retrace et auxquels je ne puis encore habituer mes tristes idées, je vous avoue que d'autres motifs ne me permettent point de m'en occuper en ce moment. On me taxera peut-être de faiblesse à cet égard; mais c'est sur vous que je compte pour excuser et faire excuser cette faiblesse, bien pardonnable à mon âge et dans ma triste position. Mon affection pour vous, monsieur, et les vôtres, vous est assez connue; elle doit donc vous garantir l'intention dans laquelle je suis et que je vous manifeste ici, de vous en donner un témoignage public et certain. Je viens aujourd'hui en appeler à votre générosité, à votre amitié pour moi et à la délicatesse de vos sentiments, pour que je ne sois pas tourmenté et harcelé comme je le suis depuis quelque temps, pour terminer une affaire qui se rattache à d'autres arrangements, et que je ne veux d'ailleurs conclure qu'avec toute la maturité et la réflexion dont elle est susceptible. Je compte donc sur votre amitié pour moi, je vous le répète, pour obtenir de madame de Feuchères qu'elle me laisse tranquille sur ce point; de vous il dépend d'éviter entre elle et moi une brouille ou au moins un froid qui ferait le malheur du reste de mon existence. »

Ces supplications auxquelles un besoin de repos et une passion fatale font descendre un Prince de la Maison de Condé, ne touchent Louis-Philippe qu'à la surface. Le même jour il répond de Neuilly au duc de Bourbon : « Je tiens infiniment à ce que vos bonnes dispositions à l'égard de mes enfants ne soient la cause

d'aucun embarras pour vous, de quelque nature qu'ils fussent, et je tiens surtout à éviter tout ce qui pourrait renouveler vos trop justes douleurs et blesser votre cœur si cruellement déchiré. Je vais donc me rendre tout à l'heure chez madame de Feuchères pour remplir vos intentions en causant avec elle, et vous pouvez être sûr que tout en lui manifestant, comme je le dois, combien nous sommes sensibles, moi et les miens, aux efforts qu'elle a faits près de vous pour obtenir ce témoignage public et certain de vos bontés, dont vous voulez bien m'assurer, je lui témoignerai aussi combien nous serions tous affligés de vous causer de nouveaux chagrins et de troubler la paix de votre intérieur. »

Mieux que personne, le duc d'Orléans savait dans quel but le prince de Condé était harcelé; mais il entrait dans les calculs du Palais-Royal de ne pas voir et de ne pas entendre. L'évidence était niée ou oblitérée; néanmoins, pour ne pas irriter l'infortuné qu'on vouait au testament, Louis-Philippe, de concert avec madame de Feuchères, se prête à une nouvelle scène du drame. Il se présente en suppliant devant madame de Feuchères inflexible; et le duc de Bourbon fut averti que le duc d'Orléans n'avait rien obtenu. La crise ménagée, attendue et indiquée arrivait à son terme. Le Prince était sublime de colère et d'horreur. Madame de Feuchères affectait le calme désespérant d'une bonne conscience. « Eh bien! s'écriait le malheureux vieillard, enfoncez-le donc tout

de suite, ce couteau dans mon cœur, enfoncez-le! »

Et, sûre d'avoir raison de ces dernières lueurs de volonté, madame de Feuchères écoutait d'un air distrait les sinistres imprécations.

C'était le 29 août 1829 que cette scène se passait au palais Bourbon. Le lendemain 30, l'asservissement était revenu avec la prostration. Le prince de Condé signa le testament imposé.

Mais ce testament, que nous discuterons plus tard, n'était aux yeux de madame de Feuchères qu'une garantie pour les d'Orléans. A elle il lui fallait, outre l'héritage, des satisfactions de vanité que la famille d'Orléans ne pouvait plus lui refuser. Elle est lasse du Palais-Royal. Elle aspire à rentrer aux Tuileries; elle veut être admise au cercle de la Cour. Cette femme a tant sollicité pour les d'Orléans, qu'elle leur met le marché à la main pour qu'ils sollicitent en sa faveur. Un traité est intervenu; une dette a été contractée. La Feuchères en réclame l'exécution. Dès le 10 septembre 1829, c'est Marie-Amélie qui humblement vient demander un sursis à cette femme. « Nous n'avons mon mari et moi, rien laissé ignorer au Roi, à M. le Dauphin et à madame la Dauphine de la part que vous avez prise à ce que M. le duc de Bourbon vient de terminer, et nous leur avons manifesté tous les sentiments que cela nous inspirait pour vous; je puis même vous dire confidentiellement que mon mari a fait encore, la veille même de notre départ, les plus grands efforts pour obtenir du Roi le témoignage de satisfac-

tion dont vous me parlez dans votre lettre. Mais Sa Majesté s'est bornée à lui dire qu'elle y penserait et en parlerait à ses enfants. Soyez sûre, madame, que mon mari ne manquera pas, à son retour de Randan, de renouveler ses respectueuses instances pour que l'auguste chef de notre famille daigne confirmer, en vous accordant ce que vous désirez, ce qu'il a bien voulu nous dire si souvent avec sa grâce et sa bonté accoutumée, qu'il regardait comme rendus à lui-même tous les services rendus à sa famille. »

Cette correspondance intime, d'où chaque mot tombe comme un chef d'accusation, précise tout : elle fait tout pressentir. Le duc de Bourbon a été vaincu sur ce champ de bataille où jamais n'avait paru un Condé ; mais la mort est bien lente aux yeux de tous les héritiers, et dans ce cas-là les pensées de l'homme vont plus vite qu'elle. Le duc de Bourbon est donc l'objet de mille petits soins ; la baronne de Feuchères est accueillie au Palais-Royal en protectrice à qui la Maison d Orléans n'ose rien refuser. La baronne a mis son orgueil de femme perdue à étaler dans les salons des Tuileries les diamants et les parures dont elle se forme un attirail de mauvais goût. Il faut qu'elle y rentre sous les auspices de la vertueuse duchesse d'Orléans. C'est à Louis-Philippe lui-même que la courtisane a confié le soin de cette épineuse négociation auprès de Charles X. Le Roi, qui a tant écouté, tant accompli de vœux orléanistes, fait la sourde oreille; il hésite, il atermoie. Louis-Philippe devient plus pres-

sant. Charles X n'ose plus résister à ses prières, et, le 13 janvier 1830, elles sont enfin exaucées. C'est en ces termes qu'il adresse à la baronne le bulletin de la victoire remportée :

« Je m'empresse, madame, de vous annoncer que le Roi vient de me dire que l'ordre du feu Roi à votre égard allait être entièrement révoqué et effacé, que Sa Majesté recevrait les Dames au mois de février, et que vous pourriez venir comme auparavant à cette réception sans une nouvelle présentation ni rien de semblable. Le Roi m'ayant autorisé à vous en instruire, je ne veux pas perdre un instant à vous transmettre une aussi bonne nouvelle, et il faut encore que je vous dise, qu'ayant dit au Roi que vous étiez prête à quitter le palais Bourbon et à habiter une maison particulière, le Roi m'a permis de vous dire de sa part de *n'en rien faire*, qu'il regardait comme rendu à lui-même le grand service que vous avez rendu à toute la famille; qu'il était charmé de vous le témoigner, et qu'il serait désolé de faire ce chagrin à M. le duc de Bourbon et à vous. Madame la duchesse d'Orléans et ma sœur, qui étaient présentes, me chargent de vous féliciter de leur part, et de vous parler du plaisir que ceci leur cause, en attendant que le temps leur permette d'aller voir M. le duc de Bourbon à Chantilly. Veuillez, madame, lui faire toutes nos amitiés et recevoir l'assurance de tous les sentiments bien sincères que je vous garderai toujours. »

La famille d'Orléans avait un tout-puissant intérêt

à laisser le duc de Bourbon couler en paix ses derniers jours. Il importait de l'endormir intérieurement afin de cicatriser les blessures de l'acte testamentaire. Louis-Philippe obtint de sa complice qu'elle chercherait à donner à son caractère altier des formes plus souples. Talleyrand chargea Montrond de la dresser à son nouveau rôle; et, pendant six mois, elle répondit assez bien aux leçons de ses maîtres. Seulement, lorsque la révolution de Juillet jettera en son âme épouvante sur épouvante, cette femme sera prise d'une crainte qui l'absorbera dans la pensée de perdre tout à coup le fruit de tant de misérables corruptions.

Son protégé arrivait au trône. Son ami ceignait le diadème, et les princesses du Palais-Royal n'avaient jamais été plus radieuses d'affabilité auprès d'elle. Ce n'était donc pas de là que son œil exercé signalait le danger. Mais à Saint-Leu il se trouvait un vieillard qui n'avait pas vu sans effroi cette seconde révolution. Le front pensif et soucieux, ce vieillard avait renoncé aux plaisirs de la chasse, à son jeu du soir, à toutes les habitudes de sa vie. Mû par une seule idée et fondant en larmes au souvenir des siens arrachés si brusquement du trône, il se demandait, il demandait à tous ceux qui l'entouraient : « Que vont-ils devenir? Que va devenir cet enfant-là? »

Ces douloureuses exclamations sur le sort de Henri V, dont il avait toujours eu la pensée de faire son héritier et auquel il portait la plus vive tendresse, furent pour madame de Feuchères un indice et un soupçon.

Les muets désespoirs du Prince l'inquiétaient beaucoup moins que les cris de l'âme. Le désespoir pouvait à la longue le tuer; un retour vers les exilés renversait un édifice si péniblement élevé. Il la replongeait dans une obscurité plus cruelle à ses yeux que la misère. Madame de Feuchères eut l'intuition qu'il se tramait en dehors d'elle quelque chose de peu favorable aux intérêts du Roi de Juillet ainsi qu'aux siens propres. Elle était parvenue à introduire dans le château un abbé Briant et un valet de chambre nommé Lecomte. Ils jouissaient de toute sa confiance; par là même ils étaient odieux au Prince, suspects aux amis dévoués et aux fidèles serviteurs. Elle établit une surveillance plus active que jamais; elle entoura le duc de Bourbon de ses attentions les plus délicates. Néanmoins le Prince ne répondait plus que par monosyllabes à ces avances si artificieusement prodiguées, avances qui, le 11 août, se traduisirent par une scène où le sang du gentilhomme coula sous la main de cette femme. Il affectait de la tenir à l'écart; il n'ouvrait plus sa correspondance devant elle; il ne lui en laissait plus prendre communication. C'était une révolte mentale ou un plan concerté pour de secrets desseins.

Soutenu par un espoir de prochaine délivrance, le Prince ne permettait plus à ses abattements de maîtriser son juste orgueil de Condé. Quand il apprit que pour sauver Chantilly du pillage, les autorités locales conseillaient d'arborer le drapeau tricolore ou

tout au moins de cacher les armoiries sous une étoffe aux couleurs à peu près nationales, le duc de Bourbon avait écrit : « Comte de Choulot, je vous connais. Je puis donc compter sur vous pour l'exécution de mes ordres : laissez piller, incendier le château de Chantilly; mais je ne permettrai jamais qu'on souille mes armes en les cachant. »

Pendant ce temps, le roi de Juillet faisait souiller les siennes d'un badigeon civique. A deux jours de distance, madame de Feuchères interroge le duc de Bourbon sur la conduite politique qu'il allait avoir à adopter et, elle qui ne jure que par Louis-Philippe, elle donne à entendre à l'héritier du vainqueur de Rocroy qu'il serait sage à lui de consulter le nouveau souverain. Cette insidieuse proposition tira le duc de son mutisme habituel. Les peines légères peuvent s'exprimer : quand elles sont trop grandes, elles se taisent. Le regard étincelant, il s'écria donc : « Madame, lorsqu'en 1793 le prince de Condé courut aux armes, il ne prit pas, que je sache, conseil d'un d'Orléans ! »

L'homme faible commençait à se sentir fort. Il fallait qu'une bonne inspiration lui fût venue au cœur. Elle y germait, en effet; ce même comte de Choulot en était le confident et le principal moteur. Le duc de Bourbon avait résolu de briser une chaîne honteuse et de se retirer sous la sauvegarde du Pape, à Rome, dans l'asile de toutes les grandeurs déchues. Le cardinal Albani, secrétaire d'État de Pie VIII, avait

été sondé. Par ordre du Souverain Pontife, il avait promis au duc de Bourbon une hospitalité digne de l'Église et d'un Condé. Toutes les mesures furent prises en conséquence. Les fonds nécessaires à un premier établissement étaient faits; il ne restait plus qu'à fixer le jour et l'heure de la délivrance. La liberté reconquise devait être l'annulation immédiate du testament et le prix de la vente de tous les biens de la Maison de Condé offert aux Bourbons.

Avec son esprit inquisitorial, madame de Feuchères pénétra le mystère. Louis-Philippe fut averti; le 22 août, il dépêche Marie-Amélie à Saint-Leu. Elle y arrive avec un ruban tricolore pour porter bonheur à son cher oncle, avec le parfum de ses vertus et le grand cordon de la Légion d'honneur. En échange de tant de gracieuses faveurs, elle supplie le Prince de faire acte de présence à la Chambre des pairs, c'est-à-dire d'adhésion et de serment au nouveau roi. Le duc de Bourbon n'a pas daigné répondre; mais son départ fut définitivement arrêté.

Le 26 août au matin, madame de Feuchères, qui a tout deviné et qui a tout révélé, reçoit, par estafette, un billet d'un laconisme inaccoutumé : « Empêchez-le de partir à tout prix, » lui mandait-on de Paris. Elle se présente chez le duc de Bourbon pour tenter une suprême démarche. Les prières de cette femme furent aussi vaines que ses menaces. Le Bourbon s'était retrempé dans les nouvelles adversités de la famille royale; le Bourbon ne recule pas devant l'ac-

complissement d'un devoir. Une tempête d'outrages accueille cette déclaration. La courtisane, si longtemps amoureuse, se transforme en mégère. Le nom du comte de Choulot est souvent prononcé dans cet entretien, et, lorsqu'il fut achevé, le Prince, pâle et tremblant, demande à Manoury, son valet de chambre, de l'eau de Cologne afin de calmer son agitation. Presque au même moment, il expédiait au comte de Choulot un courrier avec ordre de venir en toute hâte à Saint-Leu.

Évidemment c'est d'un côté la rupture avec madame de Feuchères et de l'autre le départ. Le Prince a pris une détermination irrévocable. Il est presque gai toute la journée. Le soir, il fait son whist, a des paroles affables pour ses hôtes et pour ses amis; puis, le visage serein comme un homme enfin sûr de lui-même, il entre dans sa chambre à coucher. Par une de ces dispositions tyranniques auxquelles il n'a pas su résister, madame de Feuchères, empiétant peu à peu, était arrivée à n'entourer l'appartement du prince que de gens à sa solde ou à ses ordres. L'abbé Briant, secrétaire de la baronne, Lecomte, valet de chambre protégé par elle, James Dawes, baron de Flassans, son neveu, et sa domesticité particulière, sont placés en sentinelles avancées et assiégent le duc de Bourbon. Il ne peut prononcer une parole sans être entendu. Le moindre bruit dans cette pièce retentit dans celles occupées par les hommes de madame de Feuchères, et doit nécessairement provoquer l'attention. La surveil-

lance a été bien stylée, bien disciplinée. Cette nuit-là, elle s'endormira. On demande au Prince ses ordres pour le lever du lendemain : « A huit heures, » dit-il, et pendant ce temps on le voit régler sa montre de chasse et s'occuper de tous les détails usuels que prend un homme qui compte sur le réveil.

Le réveil ne devait arriver pour lui que dans une lutte suprême. Le lendemain matin, à l'heure dite, le service est à la porte du Prince. Aucun bruit ne se fait entendre. On frappe; personne ne répond. L'inquiétude gagne de proche en proche. Madame de Feuchères est appelée; elle accourt : « Ouvrez! monseigneur, s'écrie-t-elle, ouvrez! c'est moi! » Le silence continue. La porte est brisée, et, à la pâle clarté d'une veilleuse placée dans l'âtre du foyer, on entrevoit le dernier Condé *accroché*[1] à l'espagnolette de la fenêtre du nord.

La stupéfaction fut aussi immense que la douleur. Les sanglots éclataient autour de ce cadavre; les uns pleuraient un ami, les autres le meilleur des maîtres. On essayait de comprendre ou de s'expliquer les événements qui avaient dû se passer dans cette nuit fatale. On s'interrogeait avec effroi; on hésitait à croire ou à rejeter les versions que chacun apportait; on fouillait dans ses souvenirs pour trouver une interprétation à une pareille mort, qui n'a pas encore de

[1] Le maire de Saint-Leu fut le premier magistrat appelé à verbaliser sur cette catastrophe. Ne voulant pas mentir à l'évidence en disant que le Prince s'était pendu, il ne trouva que le mot *accroché* pour exprimer sa pensée et le fait dont il était le témoin légal.

nom. Personne n'avait osé articuler un soupçon d'assassinat, déjà né dans toutes les âmes : l'abbé Briant, madame de Feuchères et Lecomte furent plus audacieux. Ils affirmèrent, ils s'efforcèrent d'accréditer que le suicide était évident.

A ce mot de suicide, Manoury, le fidèle valet de chambre, qui a été désigné par le Prince pour l'accompagner dans sa fuite, se redresse devant madame de Feuchères. Il révèle publiquement le projet de départ. « Prenez garde, s'écrie la baronne, de pareils discours pourraient vous compromettre auprès du Roi. »

L'intimidation commençait, même en face du cadavre. L'autorité souveraine était invoquée par madame de Feuchères pour propager une diffamation s'attaquant à la mort. La diffamation éclatait par la bouche de cette femme ; la diffamation accourt du Palais-Royal pour substituer à de fiévreuses agitations les termes compassés des procès-verbaux. Il importait de régulariser toutes les positions et de jeter la conscience publique dans le courant du suicide. Le Palais-Royal fit partir en toute hâte le baron Pasquier, nouveau président de la Chambre des pairs ; le général de Rumigny, aide de camp de Louis-Philippe ; Bernard (de Rennes), son procureur général ; Guillaume, son secrétaire, et, un peu plus tard, les docteurs Marc, Pasquier et Marjolin, médecins de quartier du Roi de Juillet. Tous ces dévoués de l'Orléanisme ont mission d'imposer le suicide. Leurs actes officiels constateront que cette mission fut tristement remplie ; mais,

dans leurs lettres confidentielles au Roi, ils n'osent être ni aussi explicites ni aussi aveuglément crédules. Le baron Pasquier lui mande :

« Sire,

« En arrivant à Saint-Leu, je trouve la fin tragique de monseigneur le prince de Condé connue de tout le pays avec ses plus affreuses circonstances. Je trouve un procès-verbal dressé par le maire avec toute l'authenticité possible. Le juge d'instruction et un procureur du roi sont déjà arrivés et se disposent à instrumenter. Les circonstances de la mort sont trop extraordinaires pour qu'elles ne motivent pas une instruction très-approfondie, et je pense qu'il pourrait être utile que le Roi fît partir sur-le-champ deux médecins comme les docteurs Marc et Marjolin, lesquels ont l'habitude des vérifications que ce fatal événement commande.

« Je vais, en attendant, dresser l'acte de décès suivant les formes prescrites, puis je procéderai à l'apposition des scellés et aurai l'honneur, avant la fin de la journée, de rendre compte au Roi de la fin de l'opération.

« De Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur et sujet,

« Pasquier. »

« Saint-Leu, vendredi 27 août, 4 h. du soir.

« *P. S.* On répand déjà qu'on n'a pas trouvé un seul papier, ainsi *il y a déjà été regardé.* »

Ce post-scriptum, avec ses quelques mots soulignés,

n'est-il pas une accusation, ou tout au moins une insinuation? et ne révèle-t-il pas sous l'empire de quelles idées le président de la Chambre des pairs allait instrumenter? Le mot de suicide n'est pas prononcé dans cette lettre, qui devait rester éternellement secrète; le général de Rumigny l'affronte. En écrivant à son Roi, le même jour et du même lieu, il donne, dans sa brutale loyauté, une physionomie inattendue à ce débat devenu purement historique. Rumigny est parti du Palais-Royal avec la consigne de voir partout, de mettre partout le suicide. Rumigny transmet ses impressions :

« Sire,

« Je pense que ma présence est indispensable pour ce premier moment: je ne partirai que si le Roi m'envoie un ordre positif.

« Le procès-verbal a été fait par le soin de M. Lavillegonthier, qui a agi aussi maladroitement que possible. Les soupçons ne se portent sur personne encore, mais Dieu sait ce qu'on apprendra, car je dois dire que la mort n'a pas l'air d'avoir été un suicide.

« Il est important qu'on ne puisse accuser personne en qui le testament ne vienne pour faire accueillir des soupçons.

« J'attendrai l'enquête des docteurs Marc et Marjolin pour quitter Saint-Leu.

« Le tout dévoué serviteur et sujet,

« Théo. de Rumigny. »

Le 27 août 1830, Dieu seul savait ce qu'on apprendra. Nous le savons, nous aussi, maintenant; et cette lettre, conservée si providentiellement et si providentiellement trouvée dans le pillage des Tuileries, en 1848, ne laisse planer aucune incertitude dans les esprits. Pour ce témoin, dont le Palais-Royal voulut faire un auxiliaire de la baronne, la mort n'a pas l'air d'avoir été un suicide. Elle n'en sera un qu'officiellement; mais il s'effraye de voir le testament provoquer des soupçons tout naturels, et il l'avoue avec une candeur qui aurait dû tenir lieu de la plus grave offense.

Devant Dieu et devant les hommes, le duc de Bourbon était innocent de sa mort. Qui expliquera pourquoi les deux êtres que son malheureux testament enrichissait conçurent la coupable pensée d'exposer sa vie et sa fin au pilori? Dans la plus humble ainsi que dans la plus illustre des familles, il existe un préjugé d'honneur ou plutôt un principe de moralité qui refuse d'admettre qu'un de ses membres ait pu, avec la plénitude de sa raison, se donner lui-même la mort. Le suicide d'un proche est une peine afflictive et infamante à laquelle aucune famille ne consent à se résigner. Pour dérober aux autres ce funeste secret, chacun se met l'esprit à la torture et cherche à tromper la justice, les médecins, les curieux, les indifférents et l'Église. On ne traîne plus, comme autrefois, les suicidés sur la claie; on ne les frappe plus d'anathèmes publics; mais le sentiment chrétien poursuit leur mémoire. Il règne donc partout une sainte ému-

lation de mensonges officieux, un complot paternel ou filial tendant à éviter cet opprobre. Les pauvres et les riches, les artisans et les nobles, personne n'échappe à ce devoir : personne ne veut s'y soustraire. Pourquoi Louis-Philippe, seul dans le monde, ose-t-il mettre sa conduite en opposition avec celle de l'universalité des hommes? Le suicide est un crime qui prend date et qui fait tache. On en repousse l'idée avec horreur; on s'en défend avec des motifs plus ou moins plausibles. Les formalités religieuses et civiles se prêtent autant qu'il est en elles à de louables concessions. Louis-Philippe n'a pas, lui, de pareilles miséricordes pour les siens.

Le dernier Condé est son oncle unique, un bienfaiteur qui verse dans la Maison d'Orléans une fortune de plus de trente millions. Ce bienfaiteur a succombé dans des conditions où le mystère voile à peine le crime et le mobile du crime. N'y a-t-il pas de grands politiques et de profonds scélérats qui ont l'art de ne jamais faire eux-mêmes ce qu'ils peuvent faire faire par d'autres? Louis-Philippe, qui est roi, veut qu'*a priori*, sans enquêtes, sans formalités, sans examen, on prononce légalement et moralement que le dernier Condé a fermé l'histoire de sa race par un suicide. Cette idée fixe a quelque chose de si essentiel à sa fortune, qu'il expédie en toute hâte à Saint-Leu tout un personnel verbalisant. La Maison d'Orléans court à la honte d'un suicide dans sa famille comme d'autres ambitionneraient une nouvelle gloire. On n'écoute

ni les observations, ni les témoins. On ne s'arrête pas plus aux impossibilités physiques qu'aux impossibilités morales. La leçon a été faite au Palais-Royal; on la traduit à Saint-Leu en procès-verbaux. Sur ce malheureux cadavre à peine refroidi on jette de gaieté de cœur une flétrissure que les lois divines et humaines n'avaient jamais prévue.

Ces réflexions, qui doivent naître à l'esprit de tous, car elles sont dans la conscience publique, ne furent point suggérées à Louis-Philippe. Elles ne frappèrent pas son cœur; elles ne lui firent pas comprendre que si la mort du prince de Condé était le résultat d'un crime, il pouvait, à tort peut-être, se trouver soupçonné de connivence avec les coupables. Le crime était patent. La voix du peuple, qui, dans cette solennelle occurrence, sera aussi la voix de Dieu, proclamait et déplorait un attentat. Pourquoi le Roi de Juillet a-t-il dédaigné d'entendre? Dans quel but s'est-il obstiné, avec madame de Feuchères, à croire seul au suicide et à imposer sa croyance intéressée aux hommes de peine chargés par lui de triturer l'imposture? Louis-Philippe a emporté son secret dans la tombe; mais ce secret n'en fut jamais un, même sous son règne. La France entière a désigné de son doigt vengeur les assassins du dernier Condé. Nous dirons pourquoi et comment ils furent préservés par l'injustice du châtiment qu'ils avaient mérité.

Du haut de ses barricades, le peuple avait daigné proclamer sa souveraineté. Peu de jours après, cette

souveraineté était partagée de compte à demi entre Louis-Philippe d'Orléans et la classe bourgeoise. Une première revue de la garde nationale et une solennelle distribution de drapeaux devaient, le 29 août 1830, inaugurer cette double prise de possession. Le Champ de Mars retentit, — et ce n'est ni pour la première ni pour la dernière fois, — de serments enthousiastes, de joies incomparables et de vœux passionnés. Louis-Philippe, le front radieux de tant de catastrophes, présentait à ces multitudes, délirantes sous les armes, sa belle et nombreuse famille, ces enfants, otages qu'on offre au malheur. Il s'épanouissait au milieu des enivrements de la foule. Salué par quatre-vingt mille soldats-citoyens qui acceptaient la lourde charge d'être les mandataires du suffrage unanime, il passait et repassait sous ces remparts de baïonnettes, se décrétant intelligentes et s'unissant pour protéger sa tête. Il offrait la main à tous, il recevait la main de tous. C'était du bonheur sur les visages, de la tendresse sur les lèvres, des désirs inassouvis au fond de chaque cœur. Personne ne signalait à l'horizon cette tempête d'opinions et d'erreurs qui se déchaînera sur l'Europe par le fait de ces tragiques péripéties. Et souriant à la Fayette qui semble le prendre sous la sauvegarde de sa popularité, le vieux voltairien lui disait : « Eh bien ! général, ces acclamations ne valent-elles pas la sainte ampoule ? »

Ce jour-là, en effet, Louis-Philippe pouvait croire à des prospérités sans fin.

Dans l'espace de quelques années, il avait accumulé sur sa tête toutes les richesses territoriales détachées du domaine de l'État pour servir d'apanages aux différentes branches de la Maison de France. Apanages des fils légitimés de Louis XIV, — duc du Maine et comte de Toulouse, — apanages de la famille de Condé, biens de la famille de Conti, tout lui faisait retour. Tout s'agglomérait, tout tombait sous sa main comme tombent des fruits après l'orage.

La vengeance d'Égalité était complète. Dans l'espace de ce seul mois d'août, il triomphait de ses aînés proscrits par lui et pour lui. Il s'acharnait à condamner au suicide le duc de Bourbon. Il expulsait la veuve. Il dépouillait l'orphelin, et les satisfaits et les ambitieux applaudissaient. Louis-Philippe, affichant la corruption comme une ingénuité et le cynisme comme un trait d'esprit, n'était-il pas le Roi de leurs rêves? Sa fatale uniformité de bonheur n'aiguillonnait-elle pas leur insatiable avidité?

Cette aristocratie de bureau de tabac, dont il allait être le fondateur, lui voua une affection en commandite. Le Roi de Juillet a touché ces puissants de petitesse; ils sentent sortir de lui un désir plus immodéré de lucre. Son amour de l'argent, qui s'accroit avec la fortune, redouble leur amour de l'argent. Jadis la Royauté était un sacerdoce, ils calculent que ce prince en fera une industrie. Et, dans les rangs de la garde nationale et parmi les solliciteurs, chacun, en le voyant s'incliner obséquieusement, proclame que le

nouveau Souverain mérite toutes les admirations, car il entendait bien ses affaires.

On eut dit Shylock votant une prime d'honneur à Judas.

Après avoir fait périr Agrippine, sa mère, Néron éprouva quelques scrupules. L'impérial parricide n'osait pas rentrer dans Rome. Mais alors, — et c'est au terrible historien que nous devons ce tableau de prodigieuse bassesse, alors, continue Tacite[1] : « Tous les infâmes de sa cour, et jamais nulle autre n'en produisit autant, l'assurent qu'on abhorrait le nom d'Agrippine et que sa mort avait ranimé pour lui la faveur publique; qu'il pouvait aller sans rien craindre, qu'il se convaincrait par ses propres regards de la vénération des Romains pour sa personne. Ils demandent tous à précéder sa marche et trouvent encore plus d'empressement qu'ils n'en avaient promis; les tribus venant à sa rencontre, le sénat en habits de fêtes, des troupes de femmes et d'enfants rangés suivant leur âge et leur sexe, et partout sur son passage des amphithéâtres dressés, comme dans les triomphes. Néron, insultant à l'ignominie publique, monte au Capitole et remercie les Dieux. »

Le Capitole de Louis-Philippe d'Orléans était le Champ de Mars; ses dieux furent la trahison, la révolte et la cupidité. Durant quinze années de Restauration où les prospérités pacifiques et les heureux combats se font concurrence, il a semé la discorde à

[1] Tacite. *Annal.*, lib. XIV.

pleines mains : il va recueillir l'anarchie. Il exercera un pouvoir de roi avec un génie d'esclave. Son règne commence sous de lugubres auspices : ce règne prouvera qu'un trône indignement acquis ne peut jamais être glorieusement occupé.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

CHAPITRE II

LE CITOYEN ÉGALITÉ

CHAPITRE IV

LOUIS-PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS (DE 1814 A 1830)

CHAPITRE V

LE ROI DE JUILLET

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



A LA MÊME LIBRAIRIE.

EXPLICATION LITTÉRALE ET MORALE DES ÉPITRES ET ÉVANGILES des dimanches et des principales fêtes de l'année, des féries de l'Avent et de tous les jours de carême, avec des notions liturgiques où l'on expose la raison et les origines des principales cérémonies de l'Eglise catholique, par M. l'abbé *A. Guillois.* Quatrième édition, revue avec le plus grand soin, précédée d'une Exposition apologétique des dogmes de l'Église et enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux. 2 vol. in-12. Prix, brochés.......................... 6 fr.

EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE, LITURGIQUE ET CANONIQUE DU CATÉCHISME, avec les réponses aux objections tirées des sciences contre la religion, par M. l'abbé *Ambroise Guillois*, curé du Mans. 4 vol. in-12. 12 fr.

ABRÉGÉ DE L'EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE ET LITURGIQUE DU CATÉCHISME, par M. l'abbé *A. Guillois.* Nouvelle édition, contenant la substance de celle en 4 volumes, appropriée à tous les Catéchismes de France, et dédiée aux maisons d'éducation et aux familles chrétiennes. 1 vol. in-12, broché.. 3 fr.

ENCYCLOPÉDIE DE LA SANTÉ, par le docteur *Jules Massé.* 13 vol. distincts, indépendants les uns des autres. Chaque volume..................... 2 fr. 50

La collection complète, avec le PETIT DICTIONNAIRE DE SANTÉ. 30 fr.

AVIS AU CLERGÉ. 1 vol.
COURS D'HYGIÈNE POPULAIRE. 2 v. avec gravures.
SANTÉ DES FEMMES (la). 1 vol.
TROIS MALADIES RÉPUTÉES INCURABLES. Epilepsie, Dartres, Scrofules. 1 vol.
MALADIES VIRILES. 1 vol.
BOTANIQUE MÉDICALE. 1 vol.
MÉDECINE DES ACCIDENTS (la). 1 vol.
SANTÉ DES MÈRES ET DES ENFANTS (la). 1 vol. avec grav.
ART DE SOIGNER LES MALADES (l'). 1 vol.
PETITES ET GRANDES MISÈRES. 1 vol.
FORMULES ET RECETTES, environ 600 formules. 1 vol.

PETIT DICTIONNAIRE DE SANTÉ, ou Table alphabétique, analytique et pratique de l'*Encyclopédie de la santé.* 1 vol. in-18 jésus. Nouvelle édition. Prix. 2 fr. 50

LE MOIS DE MARIE TOUT EN HISTOIRES, par *Jules Massé.* Nouvelle édition, illustrée. 1 vol. in-12. Prix, broché.............................. 2 fr.

MAGASIN DE L'ENFANCE CHRÉTIENNE, par *le même.* 4 vol. in-8, illustrés. Prix, brochés.. 12 fr.

MAGASIN DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE, par *le même.* 3 vol. in-8, illustrés. Prix, brochés.. 9 fr.

LE PAIN QUOTIDIEN, versets des Livres Saints choisis pour chaque jour de l'année, par M[me] *De Barberey.* 1 vol. in-32. Prix, broché............ 80 c.

DE L'ÉDUCATION, discours prononcés aux Distributions des prix du collége d'Oullins, par M. l'abbé *Dauphin*, ancien directeur-fondateur de cet établissement, doyen de Sainte-Geneviève. Deuxième édition. 1 vol. in-12. Prix, broché.. 3 fr. 50

CORBEIL, typ. et stér. de CRÉTÉ

DC 268 C92 t.1
Cretineau-Joly, Jacques
Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY